

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01442852 8

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en janvier 1881.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 560.

MÉMOIRES

DOCUMENTS ET ÉCRITS DIVERS

LAISSÉS PAR LE PRINCE DE

METTERNICH

CHANCELIER DE COUR ET D'ÉTAT

PUBLIÉS PAR SON FILS

LE PRINCE RICHARD DE METTERNICH

CLASSÉS ET RÉUNIS PAR M. A. DE KLINKOWSTRŒM

Deuxième partie : L'Ère de paix
(1816-1848)

TOME QUATRIÈME



PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1881

TABLE DES MATIÈRES.

TOME QUATRIÈME.

LIVRE VI.

COMPLICATIONS EN ORIENT; RECUEIL DE DOCUMENTS (1823-1829).

ANNÉE 1823.

ANNÉE 1825.

ANNÉE 1826.

ANNÉE 1827.

Année 1828.

Année 1829.

L'Index analytique des tomes III et IV se trouve à la fin du tome V.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME.

LIVRE VI.

COMPLICATIONS EN ORIENT.

RECUEIL DE DOCUMENTS (1823-1829).

1823.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH
DU 6 JANVIER AU 29 AOUT 1823.

637. Occupations à Munich. — 638. Mort de Wrbna. — *Mémoires de madame Campan.* — 639. Démarche inconsidérée du Roi de Wurtemberg. — 640. Le « Mémorial » de Las Cases. — 641. Travaux absorbants. — 642. Brunetti est envoyé comme ministre en Espagne. — La question franco-espagnole. — Vincent. — Célébration du cinquantième anniversaire du mariage de Fürstenberg. — Mélanie Zichy. — L'opéra italien. — 643. Vienne sur les bords de l'Èbre. — 644. Le 1[er] mai. — Que veut Canning? — 645. Anniversaire de la naissance de Metternich. — 646. Arrivée de sa famille. — 647. Les affaires d'Espagne. — Réflexions. — 648. Vie de famille. — 649. Rétablissement. — 650. Attitude de l'Angleterre. — 651. Palmella. — 652. Projet d'une entrevue des deux Empereurs à Czernowitz. — 653. La Saint-Napoléon. — 654. L'époque de l'entrevue des Souverains est fixée. — 655. Villèle. — Itinéraire.

Vienne, le 6 janvier 1823.

637. J'ai passé à Munich deux jours entiers, qui ont été complétement consacrés au travail. Je suis parti le 4, et aujourd'hui je suis de nouveau dans mes pénates. Quel désagréable voyage j'ai fait là, par un froid de 16 à 18 degrés !

J'ai atteint le but que je m'étais proposé en allant à Munich. Il était curieux de voir à quel point mon apparition dans cette ville préoccupait tous les partis*. Dans cette circonstance on a pu voir une fois de plus quelle est la faiblesse réelle du parti subversif. Qu'on place aux quatre coins de l'Europe quatre hommes énergiques, sachant ce qu'ils veulent et bien fixés sur les moyens d'action à employer, qu'on leur fasse en même temps élever la voix et lever le bras, et toute la boutique s'en ira en poussière comme un nuage de fumée. Les hommes sont, à vrai dire, bien niais. Je n'ai pas pu trouver chez eux plus de jugement que chez les enfants, qui se figurent qu'en voyant d'épais nuages, ils n'auraient qu'à monter dessus pour s'y promener comme sur la terre ferme. Quand je parle de *jugement,* prenez le mot dans son acception la plus positive, et distinguez-le bien de l'esprit, car l'esprit est ce que possèdent d'ordinaire les hommes dénués de jugement. Je crains presque qu'il n'en soit ainsi de Canning.

30 janvier.

638. Nous venons de faire une perte difficile à réparer. Le grand chambellan comte de Wrbna est mort. Cette réunion

* Le séjour que Metternich fit à Munich, immédiatement après la clôture du Congrès de Vérone, donna naissance à toutes les suppositions imaginables. Le comte de Trauttmansdorff, ministre plénipotentiaire d'Autriche près la Cour de Bavière, écrit à ce sujet à Vienne, le 6 janvier, ce qui suit : « Nouvelles compensations territoriales, déplacement du Roi de Wurtemberg qui devrait prendre la couronne de Pologne, extension de la Bavière du côté de l'ouest; contingents mis sur pied contre les Turcs; mariage de la princesse Sophie avec un Archiduc d'Autriche; changement de la Constitution bavaroise : tout cela figure parmi les objets auxquels doivent s'être rapportés les désirs exprimés par Votre Altesse à Munich. Toutefois, parmi les gens éclairés, c'était surtout la question constitutionnelle qu'on plaçait au premier rang dans les négociations du Cabinet autrichien avec la Cour de Bavière, et le corps diplomatique pensait que vous vous étiez borné à demander une nouvelle loi sur la presse et la suppression de la publicité des séances des États. » Le lecteur connaît les motifs du voyage du chancelier d'État à Munich par la lettre de l'Empereur François au Roi Maximilien-Joseph, que nous avons fait figurer parmi les documents relatifs aux résultats du Congrès de Vérone (n° 634, t. III, p. 622). (*Note de l'Éditeur.*)

de grandes qualités qu'il possédait n'est pas facile à trouver dans un homme. Il est mort d'une grave maladie qu'il avait contractée à Vérone.

Ce matin, j'ai vu l'Empereur. Il est dans un grand embarras, et moi aussi. Il m'a demandé si je ne serais pas disposé à accepter la charge de grand chambellan; je m'en suis défendu de toutes mes forces, car tel que je me connais, il me serait impossible d'accepter un nouveau fardeau, et une charge à la Cour moins que tout autre. Plutôt mourir simplement que de périr à coups d'épingle.

Je lis en ce moment les *Mémoires de madame Campan sur Marie-Antoinette*. Je ne suis pas encore arrivé au delà de la moitié du premier volume, mais je vois déjà que cet ouvrage fera plus de mal que de bien. Il rend ridicules une foule de choses qui de nos jours prennent vraiment un aspect risible. Cette publication n'aura pas de bons résultats, car, au bout du compte, elle ne prouve guère qu'une chose : c'est que Marie-Antoinette était une femme très-bonne, très-jeune et très-jolie; par contre, ce qu'on appelle « le respect » en souffrira beaucoup. En général, on ne doit pas soumettre à l'analyse une si haute personnalité, que rendent si imposante la grandeur de sa race et l'éclat de la situation qu'elle a occupée; car l'analyse détruit le sentiment du respect après avoir commencé par l'affaiblir. L'esprit du siècle est saturé d'œuvres du genre de ces Mémoires. Elles agissent comme une éponge qu'on passerait sur une aquarelle. Si l'on efface les couleurs, il ne reste plus que le fond du tableau. Sans doute, tout le monde sait cela; aussi n'est-ce pas une découverte. La question n'est que de savoir si la peinture n'a pas, elle aussi, son prix, et si, avant toute chose, elle ne mérite pas d'être estimée au-dessus de la matière sur laquelle elle se trouve.

2 février.

639. J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Paris; elles sont datées du 28 du mois dernier. Elles créeront des embarras à Londres. Moi, pour ma part, je n'en suis pas fâché, attendu

qu'entre deux choses, je préfère la certitude à l'indécision. Qu'en résultera-t-il? Le Ciel seul pourrait le dire.

Le Roi de Wurtemberg s'est laissé entraîner à une imprudence * qui lui coûtera cher. Emporté par une aveugle fureur contre moi, il ne prend conseil que de ses passions; or, de tous les conseillers, ce sont les plus mauvais. Si j'avais eu à lui tracer la ligne à suivre, il n'aurait pu mieux s'y prendre pour justifier tout ce que je pense de lui depuis longtemps. C'est pourtant une chose singulière que la colère ne manque jamais de pousser les gens irréfléchis à se faire du mal à eux-mêmes. Cette vérité s'applique à la vie publique aussi bien qu'à la vie privée; entre les mains de gens de cette espèce, tout l'échafaudage s'écroule, et cela juste au moment où ils s'imaginent être près de couronner l'édifice. L'Empereur Alexandre ne prendra pas bien la chose, je crois pouvoir en répondre.

Les nouvelles du 28 feront grande sensation à Londres; quant à moi, elles me laissent parfaitement indifférent, vu que je m'attendais à ce qui est arrivé **.

1er mars.

640. J'ai achevé la lecture de « Las Cases ». Il m'intéresse parce que je suis initié à tous les faits qu'il raconte. C'est d'ailleurs l'œuvre d'un enthousiaste, d'un fanatique, qui oublie tout à fait qu'il n'y a pas de besogne plus ingrate que de prouver que Bonaparte a été un *homme bon*. J'ai déjà prétendu souvent qu'à mon avis Bonaparte n'était nullement *méchant*, dans l'acception que dans la vie ordinaire on donne à ce mot. Il avait trop de sens pratique pour cela. C'était un homme *fort;* dans un autre cadre et en d'autres temps, il aurait même été un *grand* homme. Las Cases est, du reste, traité par Bona-

* Voir la dépêche-circulaire du Cabinet wurtembergeois, datée du 2 janvier, et la dépêche de Metternich au chargé d'affaires autrichien à Stuttgart (nos 671-672). (*Note de l'Éditeur.*)

** Allusion à l'ouverture des Chambres françaises et au discours belliqueux du Roi; on s'attendait à voir l'Angleterre déclarer la guerre à la France. (*Note de l'Éditeur.*)

parte comme il le mérite. Ce dernier l'emploie à écrire le roman de sa vie. Mais il n'y a rien d'historique dans ce livre, ou du moins l'histoire y est travestie en roman, à tel point que, dans les différentes phases de sa vie, le Napoléon de Las Cases a tout autant de ressemblance avec le Napoléon de l'histoire que l'Achille de l'opéra en a avec l'Achille de la réalité. J'ai pu, d'ailleurs, relever plus d'un gros mensonge.

5 mars.

641. Je m'occupe en ce moment d'un travail qui m'absorbe beaucoup*.

Paris offre aujourd'hui un spectacle d'un genre particulier et tout à fait remarquable. Je connais fort bien le pavé de Paris. Les rapports que j'ai eus avec cette ville aux jours de la puissance me mettent aussi à même de porter un jugement sur l'état de faiblesse actuelle. Tout, dans ce pays, échappe aux calculs; même ce qui paraît raisonnable ne l'est qu'à la surface et non pas au fond; le mouvement y est une conséquence de la fermentation des passions, et parmi celles-ci il n'y en a pas une qui prenne sa source dans des sentiments vrais. Depuis qu'il y a des affaires dans le monde, on ne les a jamais vu traiter comme on les traite à cette heure en France. On dirait presque que dans ce pays les hommes veulent raffiner le suicide. Ils font avancer le char, mais en même temps ils le dirigent du côté d'un précipice, de telle sorte qu'il faudra bien qu'il verse.

4 avril.

642. Je fais partir Brunetti pour Paris, et, si c'est possible, je l'enverrai en Espagne, afin d'y remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire près du Roi, qui est redevenu libre. S'il plaît à Dieu, et si les Français ne commettent pas de maladresses, ce qui, dans cette question du moins, ne saurait être

* Allusion à l'attitude équivoque et suspecte du Cabinet français dans la question espagnole. (*Note de l'Éditeur.*)

la volonté divine, ce Prince pourrait bien reprendre bientôt les rênes du Gouvernement.

Les affaires sont aujourd'hui de nature fort délicate, non pas qu'elles soient plus difficiles en elles-mêmes, mais parce qu'il appartient naturellement au Gouvernement français de les diriger. Or, le pouvoir en France est faible, et, de plus, les ministres sont divisés entre eux. Heureusement, les autres grandes puissances agiront avec vigueur. C'est presque un miracle que j'aie réussi à amener, sous le rapport de la marche à suivre, un tel accord entre l'Empereur Alexandre et nous. Quand je songe combien étaient opposés les points d'où il a fallu partir pour arriver à unir si étroitement les deux Empires, je crois rêver.

Le vieux Vincent va mieux; du moins il aide aujourd'hui à tirer le char, mais j'ai dû lui adjoindre Brunetti.

Les vieux Fürstenberg ont célébré hier le cinquantième anniversaire de leur mariage. La fête était touchante, notamment par le nombre des descendants qui y assistaient; il a fallu rayer de la liste des invités la troisième et la quatrième génération, attendu qu'elles n'auraient pas trouvé place à table. Le banquet a eu lieu chez le prince Jean de Liechtenstein.

Du reste, rien de nouveau; pas de mourants et pas de morts. Mélanie * se porte mieux; mais à mon avis, qui est aussi celui de son médecin, il faut qu'elle fasse encore bien attention, sans quoi elle courra risque de devenir phthisique. C'est cette même jeune fille qui, il y a quelques années, ressemblait tant à ma Clémentine; il n'en est plus de même aujourd'hui. Elle est grande et très-jolie, mais dans un tout autre genre que Clémentine. Celle-ci a été immortalisée par Lawrence, qui l'a représentée dans toute sa beauté. Il l'a peinte au vol, tout à fait ainsi qu'elle a traversé ce monde.

L'opéra est excellent. On donne *Otello, il Barbiere* et *Zelmira*. La troupe italienne de Vienne continue d'être la meilleure que je connaisse. Elle ne renferme point de médio-

* Comtesse de Zichy-Ferraris, plus tard femme du prince.
(*Note de l'Éditeur.*)

crités, et ses premiers chanteurs sont les premiers de l'Italie. L'opéra est pour moi une grande récréation, car ma vie est si monotone que chaque son étranger à ceux que je suis condamné à entendre tous les jours pénètre mon être tout entier.

30 avril.

643. On n'est occupé ici que de l'Espagne et de l'opéra italien. Si la guerre continue de marcher aussi bien que l'opéra, l'Europe est sauvée. Je ne sais pas si Victor a entendu chanter Lablache à Milan. Cet artiste me fait l'effet de la tour de Saint-Étienne, qui voudrait chanter en faisant entendre le gros bourdon, mais qui arriverait à produire des notes dignes d'un rossignol.

Vienne est sur les bords de l'Èbre. Les progrès des opérations de l'armée française font ici la même impression que si c'étaient des victoires de l'armée autrichienne.

1er mai.

644. C'est une date qu'on aime que celle du 1er mai, mais le temps n'est pas en harmonie avec la saison. Ce jour fait généralement époque dans la vie des Viennois. Tout le monde se promène dans les jardins publics et se livre au plaisir de regarder les premiers signes par lesquels s'annonce le printemps. Malheureusement la verdure commence à peine à se montrer, et les premières feuilles sont encore à l'état de bourgeons. Mon pauvre jardin porte plutôt le cachet de la décrépitude que celui de la jeunesse et de la fraîcheur. Pour peu que cela dure, je perdrai les arbres que j'ai sauvés en 1822. Depuis le mois d'avril de l'année dernière il n'est pas tombé une goutte d'eau.....

Ce qui doit affecter le plus péniblement les beaux parleurs du genre des ministres anglais, c'est qu'à la lecture des débats du Parlement l'Europe hausse les épaules. Dans tout le fatras des journaux quotidiens je n'ai pas encore trouvé un mot, un seul mot en leur faveur. Les critiques les plus sévères et les

plus acerbes sont celles qu'on trouve dans les feuilles radicales. Que veut donc Canning? A qui veut-il plaire? Qu'a-t-il en tête? Car, au bout du compte, il faut qu'un homme ait un but quelconque *. Je commence même à revenir de l'opinion tant soit peu favorable que je m'étais faite de cet homme (que Dieu me le pardonne!), non sans m'en défendre. Canning marchant du même pas que le chef du Cabinet de Sa Majesté Très-Chrétienne! C'est un beau siècle que le nôtre pour toute sorte de gens : pour les imbéciles, qui passent pour des gens d'esprit, mais qui sont pleins d'eux-mêmes; pour les mirmidons moraux, qui sont toujours prêts à menacer du poing à distance, quand l'occasion est favorable. Quand on est appelé à voir tout cela; quand on est obligé, comme moi, d'entendre, de lire tout ce que j'entends et tout ce que je lis, il faut avoir vraiment une force de résistance qui équivaut presque à la vertu. Mais que cette vertu est stérile et qu'il est malaisé de la pratiquer! Quel dommage que Wellington soit si craintif, lui qui a un cœur si droit et une si honnête figure!

15 mai.

645. J'aime ce jour, l'anniversaire de ma naissance, parce que sans lui je ne pourrais rien aimer ou rien haïr.

Je suis occupé des préparatifs nécessaires pour recevoir ma famille; ma triste vie de solitaire va finir, et mon cœur se réveille à cette pensée. Je ne suis pas fait pour la solitude, j'ai besoin de sentir de la vie autour de moi. Le silence absolu est pour moi le symbole de la mort. J'aime aussi trouver chez les autres le sentiment du bonheur de la vie en commun; je me défie des anachorètes : ce sont presque toujours des gens ennuyeux ou ennuyés, et, ce qui est plus grave, ce sont assez souvent des hommes méchants.

* Allusion au grand discours prononcé par Canning à la séance du Parlement, le 14 avril 1823. (*Note de l'Éditeur.*)

17 mai.

646. Ma famille est arrivée dans le courant de la journée; j'avais fait plusieurs lieues pour courir à sa rencontre. Tout le monde se porte bien. Ma femme et mes enfants ont bonne mine; les derniers, que je n'avais plus vus depuis près de trois ans, ont bien grandi. J'aurais reconnu Léontine, mais la petite (la princesse Hermine) a tout à fait changé de figure. Elle ressemble à ma mère, ce qui fait qu'elle possède quelques-uns de mes charmes. Victor est en bonne santé. Les enfants ont pleuré de joie en me revoyant.

Ce qui me console, c'est que la longue absence de ma femme, ayant affaibli sa douleur, lui a rendu moins pénible l'entrée de cette maison où elle a été si cruellement frappée dans son amour maternel. J'ai changé complétement l'aspect de ces lieux, et j'en ai éloigné tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de ces jours de deuil. La Providence a donné à la marche du temps une action bien puissante sur les sentiments des hommes, et ce n'est pas là son moindre bienfait.

22 mai.

647. Les affaires d'Espagne marchent comme elles devaient marcher le jour où l'on a osé les prendre en main. Quelle triste puissance est celle qui est basée sur l'erreur, qui ne s'appuie que sur le mensonge, et dont la force ne consiste que dans la faiblesse de ses adversaires! Cette image est bien celle du libéralisme; on n'a qu'à examiner ses prétentions d'un peu plus près, et l'on ne tardera pas à voir qu'elles ne reposent sur rien; on n'a qu'à rechercher de quels moyens il dispose, et l'on trouvera que ses ressources sont nulles. Et pourtant il y a des gens qui, tout en se disant intelligents, sont attachés aux théories libérales et se vantent de les mettre en pratique.

Ce qui empêche tant de personnes de servir la vérité, de se donner à elle tout entières, c'est qu'elle manque absolument de clinquant. Destinée à se développer toujours davantage, on

la soutient tant qu'elle est dans son enfance; mais le jour où elle se montre et brille de l'éclat pur qui lui est propre, elle fait son chemin toute seule, de sorte que tout le mérite semble lui en revenir. Ceux qui l'ont soignée dans son germe et qui ont dirigé son développement sont très-vite effacés et oubliés. Pour un amour-propre puissant ce métier n'a rien de flatteur, et il n'est donné qu'à peu de gens de se vouer à ce qui ne procure aucun avantage à leur amour-propre.

Voilà ma profession de foi et mon jugement sur moi-méme.

27 mai.

648. J'ai repris l'habitude de vivre au milieu des miens comme si je n'en avais jamais été séparé, et je jouis avec un vrai bonheur de cette vie en commun. Victor plaît ici; tout le monde s'accorde à trouver qu'il a bien réussi, ce qui me cause de la satisfaction. Il est certain que ses manières et sa bonne éducation forment un contraste frappant avec celles de bien des jeunes gens de cette ville. La santé de ma femme semble s'être visiblement améliorée; je compte sur l'avenir pour dissiper les craintes que j'avais à son sujet. Bien que je ne voie les miens qu'au déjeuner et au dîner, je trouve dans ces moments de grandes consolations. Décidément l'homme n'est pas fait pour être seul, et ceux qui prétendent le contraire sont malades d'esprit ou de cœur.

2 juillet.

649. J'ai gardé le lit pendant neuf jours, à la suite d'un refroidissement. Il y a quatre jours je me trouvai assez bien pour rester levé pendant une journée entière; mais mal m'en a pris, car il m'a fallu passer encore trois jours au lit sans le quitter. Aujourd'hui, je sens que la santé revient, mais je ne serai entièrement rétabli que le vingt et unième jour. Tel que je me connais, il ne m'en faut pas moins pour me remettre quand la fièvre me prend.

18 juillet.

650. Quel dommage que la reine des mers, que la puissance qui naguère encore dominait le monde, ait perdu sa salutaire influence ! Qu'est devenu ce grand et noble Royaume de Grande-Bretagne ? Que sont devenus ses hommes et ses orateurs, son sentiment du droit et du devoir, sa conscience du droit ? Tout a disparu ; mais cette disparition n'est pas l'œuvre d'un individu, d'un homme au cœur faible et découragé ; Canning n'est que le symptôme personnifié de ce mal funeste qui se retrouve dans toutes les pulsations de sa patrie, d'un mal qui a brisé en elle tout ressort et qui menace de livrer son corps épuisé à la dissolution.

20 juillet.

651. Une lettre de Palmella m'annonce que son Roi est adoré de ses fidèles peuples, et qu'il veut les récompenser en leur donnant une charte à la française. Ce que Palmella compte faire demain, ce qu'il a peut-être déjà commencé hier, il l'avait déjà tenté au Brésil. Ce qu'il a voulu et ce qu'il fait aujourd'hui consiste simplement à employer la prétendue panacée que notre spirituelle génération a su découvrir. Voici quelle est sa recette : Tu vois la mort devant toi ; pour l'éviter, prends du poison. Nos pères, au contraire, disaient : Tu es empoisonné, prends du contre-poison. De nos jours, ce moyen curatif paraît trop simple, notamment à une génération sur laquelle ont été versés des torrents de lumière. Il y a pourtan jaujourd'hui des hommes très-pratiques, qui savent fort bien ce que savaient nos pères, c'est-à-dire que *l'effet du poison, c'est de faire mourir;* c'est précisément pour cela qu'ils conseillent le poison à ceux dont ils voudraient se débarrasser. Et quels sont ces hommes sages, qui prennent franchement pour point d'appui la vérité ? Ce sont les radicaux ! Je leur rends cette ustice, je les comprends bien ; or, j'aime mieux des gens que je comprends, quelles que puissent être leurs opinions,

que des gens qui sont généralement inintelligibles, parce qu'ils tâtonnent dans les ténèbres.

9 août.

652. Ces jours derniers, j'ai envoyé des dépêches dans toutes les directions. De quelque part que viennent les nouvelles, on ne trouve partout que confusion dans les idées, mollesse dans l'exécution et dégoût pour ceux qui ne veulent que le bien et qui, pour cette raison même, ne veulent que le triomphe du sens commun.

L'Empereur François et l'Empereur Alexandre se rencontreront au commencement du mois d'octobre. Le souverain de la Russie a invité celui de l'Autriche à un rendez-vous que ce dernier a accepté avec beaucoup de satisfaction. L'Empereur Alexandre désire que la chose reste secrète, autant pour lui-même que pour la cause que les deux Princes regardent comme étant la leur. Il y a des intérêts majeurs qui sont liés à cette entrevue. Elle fera beaucoup de bruit, ainsi qu'un coup de canon; mais ce ne sera qu'un signal, et non un appel au combat.

Mes idées au sujet de la Turquie diffèrent de celles qui sont généralement répandues. Ce n'est pas la Turquie qui m'inquiète, mais bien plutôt la France et l'Espagne. La rencontre projetée ne fera certainement pas plaisir à Pozzo di Borgo. Nous resterons ensemble tout au plus pendant huit jours; mais c'est assez pour des hommes qui savent bien employer leur temps.

Le voyage en Italie aura-t-il lieu au commencement ou à la fin de l'hiver? C'est une question qui n'est pas encore décidée.

15 août.

653. Vienne est désert. On n'arrive pas à réunir six personnes sensées. Je dis sensées, mais n'entends nullement dire agréables. Car réunir six personnes agréables, c'est une chose qui est difficile en tout temps et dans tout pays.

Depuis des années, la journée d'aujourd'hui ne manquait jamais d'être marquée pour moi par une incartade de Napoléon ; ou bien la mauvaise humeur de l'homme de Sainte-Hélène s'épanchait contre moi-même, ou bien c'était un autre qui était apostrophé en ma présence. Des années se sont écoulées depuis ces journées devenues célèbres ; mais la date du 15 août est encore tellement vivante dans ma mémoire que tous les ans, à pareil jour, je retrouve dans toute leur vivacité ces impressions d'autrefois ; je me crois alors transporté de nouveau dans ces lieux dont le séjour m'a été si désagréable.

La famille Bonaparte va faire publier une réfutation du livre de Las Cases. Plusieurs de ses membres accusent cet auteur de mensonge et de calomnie. Le fait est que, relativement à la famille napoléonienne, ce n'est pas Las Cases, mais Napoléon qui a menti ou qui a dit des choses que ses frères et ses sœurs n'aiment pas à entendre.

21 août.

654. L'entrevue des deux Souverains est fixée au 6 octobre. J'y assisterai, cela va de soi. La chose elle-même, abstraction faite des questions importantes qui s'y rattachent, fera beaucoup d'effet ; ce sera comme un coup de canon tiré avec une pièce du plus gros calibre. Je n'aime pas le bruit, il est vrai ; mais quand le bruit est inévitable, je cherche à en tirer parti dans des vues positives et salutaires. Tel est aussi mon plan dans les circonstances actuelles. Ma tête travaille, et mon sang bouillonne. Il va sortir quelque chose de là ; Dieu veuille que ce soit quelque chose de bon !

29 août.

655. Les fausses mesures que Villèle a prises depuis le Congrès de Vérone, il les couronne aujourd'hui par les desseins qu'il a en tête. La mesure est comble, et il ne fera que multiplier les fausses situations, sans atteindre son but. Les

Français, qui sont gens de beaucoup d'imagination, se figurent aujourd'hui qu'ils comprennent les révolutions, parce qu'ils les ont traversées. C'est comme si l'on disait qu'une femme qui a eu beaucoup d'enfants sait faire le métier d'accoucheur. Les uns comme les autres oublient que le fait d'avoir souffert et le talent de trouver des remèdes sont choses entièrement différentes. Il y a eu en France un seul homme qui s'entendait à dompter la Révolution, et cet homme était Bonaparte. Le gouvernement du Roi avait hérité de lui, non pas la Révolution, mais la contre-révolution toute faite, et il n'a pas su conserver cet héritage. Je juge la Révolution plus sainement que la plupart des hommes qui se sont trouvés au milieu du mouvement. J'ai été dans la même situation que les gens qui, d'un point élevé, assistent à une bataille. Ce n'est qu'ainsi qu'on voit tout; au milieu du tumulte, l'œil ne voit pas au delà d'un certain horizon, et cet horizon est toujours très-restreint. Vu les fautes que le Gouvernement français a déjà commises en Espagne, personne ne peut garantir une solution favorable; si les affaires tournent bien (et cette supposition est admissible), ce sera le bien qui étouffera le mal, envers et contre tous, amis et ennemis. Telle est mon opinion, et l'expérience la confirmera.

La France ressemble aujourd'hui à un navire qui vogue en pleine mer, gouverné par des pilotes inexpérimentés.

Je compte quitter Vienne le 16 septembre, passer cinq ou six jours chez moi, à la campagne, et arriver à Czernowitz le 3 octobre. Vers le 25 ou le 26 octobre, je serai de retour à Vienne.

LE VOYAGE DE CZERNOWITZ.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SA FEMME, DU 25 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE 1823.

656. De Rzeszow. — Impression faite sur Metternich par le pays. — En voiture avec Tatistscheff. — 657. Arrivée à Lemberg. — Maladie. — 658. Le mal persiste. — Productivité de la Galicie. — 659. Metternich continue d'être retenu à Lemberg. — 660. Convalescence. — 661. Arrivée du docteur Jæger, médecin particulier du prince. — Nesselrode est envoyé par l'Empereur Alexandre à Lemberg. — Complet règlement des affaires à Czernowitz. — 662. Triste situation du malade. — 663. Négociations avec Nesselrode et Tatistscheff à Lemberg. — Délivrance du Roi d'Espagne. — 664. Détails sur la ville de Lemberg. — 665. De Tarnow. — Bienveillance de l'Empereur François à l'égard de Metternich. — Lettre de l'Empereur Alexandre. — 666. De Neutitschein.

Metternich à sa femme. Rzeszow, ce 25 septembre 1823.

656. J'arrive ici peu de moments avant le départ de la poste, et je ne puis me refuser le plaisir de vous donner de mes nouvelles. Elles sont très-bonnes ; j'ai fait mon voyage de la manière la plus heureuse et avec une grande célérité. Je suis arrivé le jour même de mon départ de Witzomirzitz à onze heures du soir à Teschen ; hier à neuf heures à Bochnia, et me voici à Rzeszow à cinq heures. Je partirai demain au point du jour et serai à Lemberg à huit ou neuf heures du soir.

Le pays est tout autre que je ne me l'étais figuré. Il est très-beau et bien cultivé. L'entrée en Galicie est fort montagneuse et ressemble à la Haute-Autriche ; puis vient la plaine, mais elle est coupée, boisée et fort belle. Ce qui gâte le pays, c'est de rencontrer à chaque pas des juifs. On ne voit qu'eux ; ils pullulent.

Je voyage avec M. de Tatistscheff; je l'ai pris dans ma voiture, qu'il a raison de préférer à sa calèche.

J'espère, mes bons amis, que vous serez heureusement retournés à Vienne, et que la cause qui m'a privé du bonheur d'avoir Victor avec moi aura disparu.

Lemberg, ce 28 septembre.

657. Je suis arrivé ici hier entre minuit et une heure du matin, après une course accélérée. Je me suis arrêté une heure à Lançut, que j'ai vu en détail; puis j'ai déjeuné à Przeworsk. Lançut est un grand et bel établissement de campagne; il est dans le style Louis XV.

Przeworsk est très-simple, mais très-joli: ce n'est pas un château, c'est une maison à l'anglaise, toute propre et jolie.

Hier, je me suis réveillé avec l'une de ces fièvres rhumatismales qui me tiennent au lit sans rime ni raison. Le médecin ne me trouve pas le pouls agité, mais je suis dans une transpiration continuelle.

Aujourd'hui je vais mieux, c'est-à-dire je transpire moins; je veux néanmoins me tenir au lit pendant trois jours, pour ne pas risquer de reprendre la maladie. Je ne puis rien vous dire de Lemberg, car je n'en ai rien vu.

Ma maison est fort belle et très-bien arrangée.

29 septembre.

658. Je vous écris aujourd'hui debout; mon dérangement se dissipe, car mon mal n'a jamais été au delà. Le médecin ne m'a pas trouvé un seul instant de fièvre, mais une légère irritation, qui avait cessé d'elle-même le soir du premier jour. Je me suis tenu néanmoins au lit pendant deux jours, d'abord pour m'assurer de l'avenir, et puis pour ne pas être surmené par des audiences, des présentations et des fêtes de tout genre. C'est la Palatine Potocka qui a absolument voulu me faire passer le Rubicon. Il s'en est fallu de peu que, sans les protestations les plus vigoureuses de ma part, je ne me sois vu forcé de quitter le lit pour aller au bal. Au reste, n'en dites rien, car les pauvres gens ici sont dans les meilleures dispositions; ils sont, d'un autre côté, si positivement malheureux, qu'il serait difficile de savoir comment s'y prendre pour leur éviter la ruine. Ce pays est excessivement productif; mais il

manque de tous les moyens d'exportation, de sorte que les propriétaires ne savent, à la lettre, comment faire pour ne pas crever de misère, tout en ayant du superflu jusqu'au cou. Il y a bien des parties de la Galicie où la livre de bœuf coûte un kreutzer; ici elle en coûte trois. Deux mesures d'avoine coûtent un florin, valeur de Vienne. Il ne faut pas se moquer de gens aussi malheureux.

2 octobre.

659. Je ne vous ai pas écrit ces deux derniers jours, car je n'avais qu'à formuler des lamentations sur l'ennui que j'éprouve. Je suis pris d'un de ces petits écarts de santé qui me donnent tant de tracas à Vienne. Je vois, depuis le départ du médecin de l'Empereur, le meilleur médecin d'ici. Comme mon affection est toutefois plus catarrhale que rhumatismale, et qu'il s'y est joint une inflammation des paupières, j'ai fait chercher un professeur de médecine, élève de Beer et ami de Jæger, qui m'a donné ce qu'il faut. Aussi tous mes maux vont-ils sur leur déclin; vous savez qu'il me faut toujours la *neuvaine*. Mes médecins prétendent que rien ne saurait m'empêcher (en tant que les médecins sont infaillibles) de me mettre en route lundi prochain. Vous devez comprendre combien ce contretemps me tourmente. Mon mal n'est rien, et il faut bien que je le prenne en patience, car ma nature semble destinée à passer périodiquement par ces crises. Je ne souffre que d'ennui, car je n'ai même pas de fièvre. Mais ce sont les affaires qui me pèsent sur le corps et retombent sur tout mon être! Il en est que personne ne peut faire que moi. Il suffit de se livrer à cette considération pour prendre la fièvre.

10 octobre.

660. Je vais tout à fait bien, ma bonne amie, après avoir passé treize jours en crises de tous les genres. Depuis lors je me sens convalescent, et j'ai ce sentiment d'une manière tellement décidée, qu'il faut bien que j'aie été véritablement malade.

J'ai eu le bonheur de tomber sur un médecin très-pratique et très-simple; j'ai le sentiment qu'il a saisi sur-le-champ ce que ma nature offre de bizarreries, mais surtout de ce qu'une vie affreuse y a ajouté de singularités et d'anomalies. Ma maladie était à la fois une affection catarrhale qui règne ici, et la suite des préoccupations du Congrès. Or, on peut vous guérir de la première de ces maladies, mais je défie qu'aucun médecin au monde vous tire de la seconde; aussi mon système nerveux est-il entré dans une agitation fébrile.

Dieu m'a aidé; il m'a tiré de dessus mon lit de douleur, et l'entrevue de Czernowitz est ou va être terminée ainsi que je l'avais voulu.

L'Empereur sera de retour ici le 12. Nesselrode vient mettre la dernière main à l'œuvre avec moi ici. Ce sera l'affaire de deux fois vingt-quatre heures.

13 octobre.

661. Jæger est arrivé ici hier au soir; il vous rendra compte de l'état dans lequel il m'a trouvé.

Ma santé, au reste, va se remettre de l'atteinte qu'elle a éprouvée. Ce qui servira à la consolider, c'est l'état parfait des affaires. J'aurai quelques mois sans travail mortel.

Nesselrode est ici depuis la nuit dernière. Je l'ai vu pendant deux heures ce matin. L'Empereur Alexandre me l'a envoyé pour avoir mon « placet » à toutes les expéditions. Loin de le leur refuser, c'est du fond de ma conscience que j'y applaudis. Toute cette affaire, que je pourrais dater de mon lit à Lemberg, fera honneur aux deux Empereurs *.

Tout ce que Jæger m'a dit sur le compte de la famille m'a fait le plus grand plaisir; soyez sûre que de bonnes nouvelles influeront sur ma santé plus que des remèdes. Mon mal a été compliqué par des préoccupations morales; ce sont les remèdes moraux qui par conséquent doivent opérer avec le plus d'effi-

* Voir Résultats de l'entrevue des deux Empereurs à Czernowitz (n°s 683-685). (*Note de l'Éditeur.*)

cacité, et je n'en connais pas un plus actif pour moi que vos santés.

17 octobre.

662. Je vous remercie beaucoup des oranges que vous avez eu l'inspiration de m'envoyer; j'avais fait l'impossible pour m'en procurer ici, mais pas moyen : « Ce n'est pas dans ce pays-ci que les citronniers fleurissent. »

Jæger m'a déjà trouvé entrant en convalescence. J'ai été charmé de l'avoir, parce qu'il me connaît à fond et que l'approbation que je lui ai vu donner à tout ce que le médecin d'ici avait fait a dû me rassurer. Je suis tout à fait hors d'affaire maintenant. Mon mal n'a été qu'une de ces malheureuses affections, ou catarrhales ou rhumatismales, qui me mettent toujours pour neuf ou treize jours sur le grabat. Dans un état de choses ordinaire, mon incommodité (car ce n'est pas une maladie véritable) se serait passée comme les précédentes. Mais figurez-vous ma situation morale! *Seul* de mon bord, c'est-à-dire le seul homme d'affaires au lit à Lemberg; les deux Empereurs tête à tête à Czernowitz. Comme résultat, deux seules éventualités possibles, ou la guerre immédiate entre la Russie et la Porte, ou la paix également immédiate. Moi, tenant la paix entre mes mains et connaissant seul les moyens de l'assurer, — moi au lit! Je vous jure qu'il faut être doué d'une force d'âme et de volonté peu commune pour ne pas succomber. Aussi n'ai-je pas succombé *moralement,* mais mon physique en a reçu une secousse terrible! Je suis resté plus de quinze nuits sans dormir, et je suis arrivé à deux doigts d'une fièvre nerveuse.

Maintenant tout est dit. Je suis encore faible, mais, comme l'appétit me revient, mes forces vont se rétablir vite.

Au milieu de ce dédale de maux et d'ennuis, le Ciel m'a protégé. J'avais avancé tellement les affaires *avant la réunion,* que la force des choses s'est chargée de les terminer sans moi. La paix est assurée; tout est arrangé d'une manière miraculeuse, et le triomphe est complet! Ce bienfait pour l'Europe

entière en est un tout particulier pour moi; il m'ouvre quelque chance de repos, de ce repos après lequel je soupire comme l'oiseau après l'air, et qui me fuit depuis près de vingt années d'un travail non interrompu!

19 octobre.

663. L'Empereur est parti hier. Je suis ici avec Nesselrode et Tatistscheff, occupé des expéditions nombreuses que nous avons à envoyer dans toutes les parties du monde, et de la nomination d'un agent russe à Constantinople *. J'espère pouvoir partir dans le courant ou vers la fin de la semaine prochaine.

Nous avons appris hier la délivrance du Roi d'Espagne. J'en attends les détails avec curiosité. Si cette délivrance est complète, c'est-à-dire si elle n'a pas un défaut dans la cuirasse, l'Europe est pacifiée pour longtemps, et la coïncidence de la paix en Orient et en Occident n'est pas l'une des choses les moins curieuses. Je vous prie, mon amie, de tout arranger de sorte que je puisse entrer dans mon appartement en arrivant à Vienne.

Si le bon Dieu voulait m'accorder six mois de repos, et que je pusse les passer dans un bon climat, hors des affaires ou seulement hors de leur intensité, je crois que je regagnerais dix années de vie et de santé.

21 octobre.

664. Je saisis un petit moment avant le départ d'une estafette que j'expédie à Vienne, pour vous dire, ma bonne amie, que je vais bien. Les forces commencent à me revenir, l'appétit est bon, et je tâche de m'habituer à l'air par une petite promenade en voiture que je fais tous les matins. C'est le moins

* Le conseiller d'État russe Minciaky fut envoyé comme agent à Constantinople, pour y surveiller de près les intérêts commerciaux de la Russie. (*Note de l'Éditeur.*)

que je puisse faire, quand je pense qu'une course toute gentille de deux cents lieues m'attend au premier jour. Je fixerai demain celui de mon départ; ce sera probablement samedi. J'ai fini hier mes affaires avec Nesselrode, qui est parti ce matin pour aller rejoindre son Maître. Tatistscheff part demain pour Pétersbourg, et je veux me reposer encore pendant deux ou trois jours.

J'étais extrêmement tenté de partir vendredi. J'y renonce définitivement par respect humain. On me fait voir tous les environs de Lemberg. Je n'ai jamais vu de gens plus amoureux de leur ville que ceux d'ici. La promenade de droite passe pour offrir la vue de Naples; celle de gauche est la Brühl près de Vienne. Si vous y regardez de près, vous voyez une ville enfoncée dans un trou; ce trou manque d'eau et d'arbres. La ville est à moitié belle et à moitié laide : il y a beaucoup de maisons bien mieux bâties que celles de Vienne, car elles ont de l'architecture; puis viennent des intervalles, ou vides, ou encombrés de baraques. L'Orient commence à se montrer.

P. S. Je ne saurais assez vous exprimer, ma bonne amie, combien je suis heureux de quitter ce lieu; l'ennui me consume. Je penserai toute ma vie au mois d'octobre 1823.

Tarnow, ce 27 octobre.

665. J'ai quitté Lemberg avant-hier par cinq degrés de froid. J'ai couché la première nuit à Przemysl, le même endroit où, à un mois de date, jour pour jour, j'ai eu le guignon de tomber malade.

Hier j'ai couché à Rzeszow. Demain, je fais une très-petite journée; je coucherai à Bochnia.

Après-demain à Bielitz, lieu frontière de la Galicie.

Je suis en ceci les directions de l'Empereur lui-même, qui a voulu que je me trouvasse partout dans ses propres gîtes. Je suis, par conséquent, logé partout à merveille. J'habite les maisons des capitaines de cercle. Le courrier qui me précède

règle la température des chambres, de sorte que je suis partout comme chez moi. En Pologne, la politesse exige de vous préparer une chambre avec trente degrés de chaleur. J'en ai rabattu seize, au grand étonnement des propriétaires des maisons, qui tous s'étaient apprêtés à me recevoir, en ma qualité de convalescent, avec deux ou trois degrés en sus de ce que réclame chez eux la plus simple urbanité.

Je ne saurais, au reste, assez me louer des bontés recherchées de l'Empereur. Il n'a pas laissé se passer un seul jour sans venir me voir à Lemberg; il est resté assis pendant des heures entières à côté de mon lit, — ou, à son retour de Czernowitz, dans mon salon, non pour me parler d'affaires, mais pour me distraire et causer de fariboles. C'est lui qui m'a choisi et donné mon médecin à Lemberg, en me disant qu'il m'eût laissé le sien s'il n'avait la conviction que le Dr Massow valait mieux.

Sur toute la route, je trouve que c'est lui qui m'a fait mes logements, et donné les ordres les plus précis pour que je fusse traité comme lui. Bien que je connaisse depuis longtemps le véritable attachement que me porte l'Empereur, j'avoue que je ne l'eusse point cru capable d'attentions aussi recherchées. Au milieu de tout cela, il a dû nécessairement arriver des choses plaisantes. Je vous les conterai, et elles vous feront rire.

Quand il a été décidé que je ne pouvais pas accompagner Sa Majesté à Czernowitz et que j'ai désigné Mercy pour me remplacer, j'envoyai celui-ci à l'Empereur pour le lui dire. L'Empereur, avec sa bonhomie ordinaire, dit alors à Mercy : « *Eh bien! voilà qui ne sera pas mal. Je ne connais l'affaire que superficiellement; vous ne la connaissez que depuis hier; nous ferons triste figure à nous deux. Si cela ne marche pas, je traînerai l'Empereur Alexandre chez le prince de Metternich. Celui-ci sera plus avancé dans une demi-heure que nous ne le serions nous deux au bout de huit jours.* » Mercy n'a pu s'empêcher de rire, et l'Empereur a fait chorus avec lui; cependant tout a marché et bien marché. L'Empereur de Russie, en m'envoyant Nesselrode, qui est resté huit jours avec moi

pour tout régler, m'a écrit une lettre qui n'est pas celle d'un Souverain, mais d'un ami désappointé, vu le manque d'un rendez-vous sur lequel il avait tant compté. Je vous prie de demander audience à l'Empereur et de le remercier, en votre nom et au mien, de toutes les bontés et attentions qu'il a eues pour moi, et desquelles je vous ai rendu compte. Vous ne lui parlerez pas de l'histoire de Mercy.

Selon mes calculs, je serai à Vienne le 2 novembre pour le dîner. Je coucherai le 1er à Poisdorf.

Neutitschein, ce 30 octobre.

666. Ma bonne amie, me voici en Moravie, c'est-à-dire dans un pays civilisé, et à une distance de Vienne que le courrier va franchir en trente heures.

Je n'ai rien vu de plus frappant que le passage de la Galicie en Moravie. Le pays est le même, et fort beau d'un côté comme de l'autre; mais le premier village de ce côté-ci fait l'effet d'être enfin habité par des hommes. Plus de haillons; les maisons sont propres et les habitants bien couverts; plus de juifs, plus de gale, de teigne, de misère ni de mort! J'ai vu, il y a deux jours, par un froid de trois ou quatre degrés, des paysans travaillant dans les champs, couverts de leur *seule chemise,* et leurs enfants, l'un entre deux et trois ans, l'autre entre trois et quatre, assis *tout nus* sur le champ labouré. J'étais bien tenté de m'écrier avec le grenadier français : « Ah! les malheureux appellent cela une patrie! » Le premier petit Silésien que j'ai vu avait un bon petit bonnet, une bonne camisole, et il était porté par sa mère, couverte d'une bonne pelisse et munie de gros bas de laine rouge, finissant par une bonne paire de souliers. Les uns me donnaient envie de pleurer, et j'aurais voulu embrasser les autres.

RETOUR DE LEMBERG.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 8 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 1823.

667. Retour à Vienne. — 668. Reprise du travail. — 669. Sur Canning. — 670. Venu au monde trop tôt ou trop tard.

Vienne, le 8 novembre 1823.

667. J'ai été très-malade; certaines complications extérieures ont aggravé mon état à tel point que j'ai manqué faire le voyage d'où l'on ne revient pas.

Le Dieu tout-puissant et l'Empereur Alexandre m'ont sauvé; ils ont tout si bien arrangé, que ma présence à Czernowitz n'a pas été nécessaire, malgré les inquiétudes que j'avais à cet égard. Tout est fini, et la paix est assurée; l'honneur en revient à l'Empereur de Russie, qui a tenu parole au ministre d'Autriche. Du reste, le Czar a été d'une bonté infinie pour moi; il m'a donné des preuves d'intérêt, non pas de ces preuves banales dont les Souverains en général sont prodigues; il s'est conduit à mon égard en homme étroitement uni avec un autre dans la poursuite de vues également élevées.

Nesselrode a passé huit jours avec moi à Lemberg; il est vrai qu'il n'a pas pu remplacer son auguste Maître en tout et pour tout, mais il a pris à tâche de le suppléer, en ce qui concerne ses intentions, avec cette loyauté que nous lui connaissons.

Je suis encore faible et bien amaigri. Mon médecin particulier, qui m'a observé depuis mon retour, m'a dit que la grave maladie dont j'ai été frappé a prouvé que ma constitution était plus forte que je ne le croyais moi-même; toutefois, il me conseille de ne pas trop me fatiguer la tête. C'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre. Heureusement, la situation générale vient à mon aide.

18 novembre.

668. J'ai repris toutes mes habitudes, seulement il faut que je m'astreigne encore à prendre quelques précautions. C'est un vrai bonheur pour moi que ma convalescence semble avancer du même pas que celle de l'Europe. Depuis longtemps peut-être je n'ai eu aussi peu de travail; tout le corps social est en voie de se rétablir; un grand nombre de ses parties sont guéries à l'heure qu'il est, d'autres vont l'être bientôt; quant à celles contre lesquelles l'art est impuissant, elles subissent le sort des branches mortes : elles tombent d'elles-mêmes. Les feuilles radicales françaises se donnent toutes les peines du monde pour échapper à la nécessité d'avouer qu'elles ont fait entièrement fausse route; pour se soulager, elles sèment le mensonge et la calomnie et se répandent en prédictions fallacieuses. Toutefois, je ne cherche pas dans ce fait une preuve à l'appui de l'importance des résultats qui ont été amenés en dernier lieu par la marche des événements, car je trouve tout naturel qu'un parti qui bat en retraite change d'aspect, et que, le jour où il recule, il parle un autre langage que le soir d'une victoire; ce qui m'atteste plutôt notre triomphe, c'est que les partis subversifs les plus opposés d'opinion et de couleur ne font que se chamailler entre eux, après avoir dépouillé la livrée commune. Dès qu'ils en viennent à se quereller, c'en est fait de leur cause.

25 novembre.

669. Mon poumon est encore bien malade; s'il n'était pas si robuste, il me jouerait en ce moment un vilain tour. Pour le remettre tout à fait en bon état, il me faudra bien encore de quatre à six semaines. Il me faudrait juste autant de jours, s'il m'était permis de passer les Alpes; mais les liens qui m'accablent m'en empêchent, et c'est une partie de mon supplice de Tantale de voir au loin les sommets couverts de neige sans pouvoir les franchir.

Les seules nouvelles que je reçoive viennent de Londres; elles se ressemblent toujours. La diplomatie anglaise ne travaille aujourd'hui qu'à gâter tout ce qu'elle peut atteindre. A Londres, on voit les choses sous un jour si faux, qu'on se trompera encore là où l'on s'est déjà trompé si souvent. Canning est, après tout, une nature extraordinaire : chez lui, le défaut de perspicacité ne parvient pas à troubler l'esprit, qu'il possède incontestablement et que je ne lui dénie pas; comme adversaire, il est certainement très-incommode, mais j'en ai eu de beaucoup plus dangereux que lui. Il n'est pas celui qui me préoccupe le plus; c'est assez dire.

Le 18 juillet, Canning croyait que l'expédition française était avortée, mais elle a réussi. En voyant cela, il s'est hâté de présenter l'affaire, qui était devenue européenne, comme une affaire exclusivement anglaise, et même comme un triomphe de l'Angleterre. Du moins il n'aurait pas dû faire partir sa dépêche du 18 juillet.

20 décembre.

670. Tous les jours je me demande pourquoi la Providence m'a fait venir au monde ou trop tôt ou trop tard. C'est pourtant une triste destinée pour un homme d'État que de se démener perpétuellement au milieu des tempêtes générales. Le monde, après tout, jouit plus souvent du calme qu'il ne souffre de la tempête; pour moi, j'aurais été très-heureux de tomber dans une période qui m'aurait offert, du moins, moitié de l'un et moitié de l'autre. Si le sort l'avait voulu ainsi, j'aurais pu remplir aussi dans ces conditions mon rôle d'homme d'État et me faire alors un nom à peu de frais. Mais ma vie s'est écoulée au milieu des orages et des coups de vent. Ces accidents-là réagissent sur l'homme d'une manière fâcheuse : ils abattent le corps plus que l'âme. Si j'avais eu cinquante ans il y a un demi-siècle, j'aurais meilleure mine qu'aujourd'hui.

OPPOSITION DU CABINET WURTEMBERGEOIS AUX RÉSOLUTIONS DU CONGRÈS DE VÉRONE.

671. Metternich au baron Oechsner, chargé d'affaires à Stuttgart (Dépêche), Vienne, le 29 janvier 1823. — **672.** Dépêche-circulaire du Cabinet wurtembergeois (Extrait), Stuttgart, le 2 janvier 1823 (avec des notes marginales de la main de Metternich). — **673.** Metternich à Vincent, à Paris (E. D.), Vienne, le 19 avril 1823.

671. Vous ignorez peut-être, Monsieur, l'existence d'une dépêche-circulaire que le Cabinet de Wurtemberg a adressée à ses agents diplomatiques à propos de celle que les missions des trois Monarques alliés ont reçue après les Conférences de Vérone. Cette pièce n'est parvenue à notre connaissance que par une copie qui nous en a été transmise de Francfort; son existence nous a été pleinement confirmée depuis par la communication que le chargé d'affaires de Wurtemberg à Berlin en a faite au Cabinet de Sa Majesté Prussienne. Chaque courrier nous apporte de divers endroits des extraits de cette même dépêche, et il est très-probable qu'elle paraîtra incessamment dans quelque journal français ou anglais, tandis que la Cour impériale, très-directement intéressée cependant à la connaître, n'en a jamais été officiellement informée.

La dépêche en question (n° 672) renferme une attaque sérieuse contre les trois Monarques signataires de la dépêche du 14 décembre (n° 632) ; elle contient une critique amère de leurs transactions et de leurs paroles; elle contient enfin une protestation formelle contre les conséquences que la marche politique des trois Cours alliées pourrait avoir pour l'indépendance de celles de second ordre.

Un manifeste aussi inattendu et aussi peu provoqué semble à l'Empereur ne pouvoir être abordé que dans le système et les formes de cette solidarité qui, heureusement pour les grands intérêts de l'Europe, est établie entre Sa Majesté Impériale et ses augustes amis et alliés. Nous réservons donc notre réponse jusqu'à ce que nous soyons à même de la combiner

avec les démarches que cette pièce pourra suggérer à Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et à Sa Majesté Prussienne.

En attendant, l'Empereur notre auguste Maître ne peut hésiter un instant à récuser pour sa part toute portion « de l'héritage d'influence que Napoléon s'était arrogée en Europe » .

Rien n'est plus éloigné des pensées de l'Empereur que la prétention d'exercer une tutelle quelconque sur des États indépendants. Ni la conduite de son Cabinet à Vérone, ni les termes de la déclaration, ne fournissent le moindre prétexte à une accusation pareille. L'Europe entière a été témoin des soins et des efforts que Sa Majesté Impériale a constamment opposés au torrent de la désorganisation générale qui s'avance avec rapidité sur les peuples et sur les empires. La voix de l'Empereur n'a pas toujours été écoutée, ses conseils n'ont pas toujours été reconnus; mais Sa Majesté Impériale ne s'était point attendue qu'il serait réservé à un Cabinet de trouver dans ses intentions pures et nobles le projet d'intervertir le droit public par des innovations inquiétantes.

Fort de ses principes et de sa conscience, l'Empereur n'est point accessible aux traits de l'injustice; un sentiment bien différent remplit son âme : c'est celui du plus sincère et du plus profond regret de voir la plus belle des causes méconnue par ceux dont l'intérêt permanent devrait être de la défendre.

Vous ferez communication de la présente dépêche à M. le comte de Wintzingerode.

Extrait d'une dépêche-circulaire du Cabinet wurtembergeois, datée de Stuttgart, le 2 janvier 1823.
(Avec des notes marginales de la main de Metternich.)

672. . . . Vous n'ignorez pas sans doute que les Cours qui ne participèrent point au Congrès de Vérone viennent de recevoir la première nouvelle officielle de son existence, de son but et de ses résultats par la circulaire que les missions de Russie, d'Autriche et de Prusse leur ont communiquée, et qui depuis a paru déjà dans les feuilles publiques.

Il sera important à Votre Excellence de ne pas ignorer

le point de vue sous lequel sa Cour envisage ce document intéressant.

Quelle que soit la confiance que réclament à tant de titres les lumières et le désintéressement des puissances qui ont hérité de l'influence que Napoléon s'était arrogée en Europe, il est difficile cependant de ne pas craindre pour l'indépendance des États mineurs, si jamais cette tutelle était exercée par des Souverains moins éclairés, ou moins généreux.

Rien certainement ne saurait être plus étranger à notre pensée que de contester aux Souverains qui portent tant et de si pénibles sacrifices au maintien du principe monarchique, ce palladium des peuples civilisés, le droit de veiller avec tant de sollicitude au bien-être de l'Europe; mais les moyens par lesquels cette surveillance agit nous paraissent en partie introduire dans le droit public des principes plus ou moins inquiétants. Des traités conclus, des congrès rassemblés dans l'intérêt de tous les membres de la famille européenne, sans qu'il soit permis à ceux de second ordre de faire valoir leurs vues, de faire connaître leurs intérêts particuliers; ces formes mêmes sous lesquelles on les admet aux traités et on leur fait connaître les décisions des Cours prépondérantes, et l'attente de celles-ci de ne point rencontrer une différence d'opinion chez aucun de leurs alliés; ces différentes innovations en diplomatie justifient du moins une réserve expresse des droits inaliénables de tout État indépendant.

Les causes de l'indépendance et du principe monarchique confondues l'une et l'autre dans celles de l'Italie et de l'Espagne; les causes de l'humanité et de la religion confondues dans celle des Grecs; la cause de la paix générale commune à toutes, ne permettront pas de considérer les objets dont les derniers Congrès, et nommément celui de Vérone, se sont occupés, comme étrangers aux puissances de second ordre: elles justifieront nos regrets d'en avoir été exclus et de n'y avoir pas même vu appelée la Confédération germanique, quoiqu'elle ne puisse être comptée que parmi les puissances de premier ordre, deux de ses membres se trouvant à Vérone, et l'ensemble ne pouvant guère être subordonné aux parties.....

Notes de Metternich.

1. Aucun acte, aucune parole des trois Monarques n'a jusqu'à cette heure autorisé le Cabinet wurtembergeois à leur prêter l'intention de traiter les États indépendants en *mineurs*. Loin de prétendre exercer une *tutelle* quelconque, ces Monarques, dans les occasions mêmes où leurs secours étaient hautement réclamés, ont toujours respecté jusqu'au scrupule l'autorité, l'indépendance et les droits des souverains légitimes auxquels ils accordaient ces secours.

2. Les Monarques ont incontestablement le droit de surveiller leurs propres États et d'inviter les autres Gouvernements à suivre leur exemple. Mais il y a loin de là à un prétendu droit de *surveillance générale,* chimère gratuitement imaginée par les hommes qui font le métier de calomnier les Monarques.

Les Monarques ont tout aussi peu introduit *des principes inquiétants* dans le droit public. Ils n'ont rien introduit, rien *innové;* le but unique de leurs efforts est de maintenir le droit public et tous les droits individuels, *tels qu'ils existent.*

3. On reproche aux Monarques alliés « *des traités conclus, des Congrès rassemblés,* sans qu'il ait été permis aux États de second ordre de faire valoir leurs vues, de faire connaître leurs intérêts particuliers », etc.

En remontant aux époques de 1814, 1815 et 1818, il y a eu sans doute des traités conclus, acceptés et signés, tantôt directement, tantôt en forme d'accession, par tous les États européens. A ces époques, les Souverains, fondateurs de la grande Alliance, étaient considérés, de l'aveu unanime des Gouvernements, comme les interprètes de leurs intérêts communs, et par conséquent pleinement autorisés à délibérer et à traiter au nom de ces Gouvernements; il serait donc fort extraordinaire qu'après leur avoir tant de fois témoigné la plus vive reconnaissance de la manière dont ils se sont acquittés de cette tâche honorable, on s'avisât, cinq ans plus tard, de leur faire un tort des services qu'ils ont rendus à l'Europe. Depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle, aucun traité général n'a été ni conclu ni proposé. L'acte qui a terminé les conférences de Vienne en 1820, si on veut le regarder comme l'ouvrage d'un congrès, a été le résultat de délibérations auxquelles tous les Gouvernements d'Allemagne ont pris part. Aux Congrès de Laybach et de Vérone, il y a eu des transactions particulières sur des objets auxquels les trois Monarques ont cru devoir attacher un intérêt majeur. Mais à moins que le Cabinet de Stuttgart, qui dénonce à l'Europe la *tutelle* exercée par ces trois Monarques, n'ait

la prétention de les placer au rang des *États mineurs*, il ne persuadera à personne que ces Souverains n'eussent pu signer des conventions, soit entre eux, soit avec des Princes de l'Italie, sans la permission des Cabinets allemands.

Quant aux « Congrès rassemblés sans la participation de tous les membres de la famille européenne », il serait fort inutile de prouver qu'il ne fallait aux Souverains ni le consentement préalable ni le concours des États de second ordre pour se réunir dans leur propre intérêt et pour proclamer à la face du monde les principes qui les guident dans l'intérêt général de l'Europe. Le Cabinet de Stuttgart paraît singulièrement mécontent de la *forme* de ces Congrès. Voudrait-il substituer à cette forme quelque constitution qui en ferait des assemblées populaires? La politique européenne doit-elle être soumise à un système représentatif diplomatique? Les affaires les plus compliquées, les questions les plus délicates gagneraient-elles par hasard à être traitées dans des réunions de quarante ou cinquante ministres-députés, indépendants l'un de l'autre, votant par assis et levé, prononçant à une majorité souvent problématique, souvent inadmissible, sur des intérêts que l'union intime et la prudence éprouvée de trois ou quatre Cabinets ne réussissent qu'avec peine à régler d'une manière satisfaisante? En envisageant cette question sous le point de vue du salut commun de l'Europe (car sous celui du droit elle n'admet pas même un doute), quel est l'homme, connaissant la marche des grandes affaires, qui balancerait un instant à protester contre une *innovation* pareille? Aussi n'a-t-on vu jusqu'à présent que les partisans connus et avoués du système révolutionnaire s'élever contre ces réunions, qu'ils regardent avec raison comme le principal obstacle à l'accomplissement de leurs projets.

4. A quel titre, sous quel prétexte la Cour de Wurtemberg aurait-elle demandé à être admise aux délibérations de Vérone? Les affaires d'Italie, objet direct de ces délibérations, ne regardaient que les puissances qui avaient traité avec les Cours de Naples et du Piémont de l'occupation militaire d'une partie de leur territoire. La France et l'Angleterre, quoique ayant des plénipotentiaires à Vérone, ont elles-mêmes reconnu que c'était aux Cabinets signataires des conventions de 1821 à fixer, de concert avec ceux de Naples et de Turin, les mesures que leur propre sûreté et l'état général de l'Italie leur permettraient d'adopter pour le soulagement des pays occupés par les troupes auxiliaires. Les questions relatives à l'Espagne, telles qu'elles se trouvaient placées à Vérone, étaient entièrement du ressort des puissances qui avaient cru devoir s'en occuper dans l'intérêt de leur propre dignité et dans celui de l'ordre social. La Russie, l'Autriche et la Prusse avaient-elles besoin

de consulter d'autres Gouvernements pour savoir si leur position générale et leurs déclarations précédentes les mettaient dans la nécessité de rompre leurs relations diplomatiques avec un pays bouleversé par les factions, ou pour déterminer quel genre d'engagement elles avaient à prendre envers la France menacée d'une guerre avec ce même pays? Ce que le Cabinet de Stuttgart appelle « la cause des Grecs » se réduisait, aux yeux des Monarques réunis à Vérone, à l'examen des moyens les plus propres à maintenir la paix dans l'Orient; question qui exigeait une connaissance exacte, non-seulement de l'état des choses dans ces contrées, mais encore des négociations antécédentes, et dans laquelle les ministres des États d'Allemagne auraient été probablement fort embarrassés de donner leur avis.

Le Cabinet de Stuttgart exprime surtout ses regrets de ce que la Confédération germanique n'ait pas été appelée au Congrès de Vérone, « deux de ses membres s'y trouvant, et l'ensemble ne pouvant guère être subordonné aux parties ». Il est évident qu'il n'y avait pas plus de raison de faire intervenir le Corps germanique dans des délibérations sur les affaires d'Italie, d'Espagne et de l'Orient, que d'y admettre les États qui le composent. Si les Monarques réunis avaient eu le projet de s'occuper des intérêts de l'Allemagne, ils n'auraient pas exclu de leurs conseils des Princes appelés par leur position à voter dans des questions pareilles. Mais tel n'a pas été le cas, et la circulaire du 14 décembre ne fait aucune mention des affaires de l'Allemagne.

5. Le Cabinet de Stuttgart paraît avoir entièrement oublié les bases du pacte fédéral de l'Allemagne; il paraît avoir oublié que l'Autriche et la Prusse ne sont entrées dans la Confédération que sous la clause expresse de la conservation de leur qualité de puissances européennes. Les devoirs, les charges et les dangers attachés à cette dernière qualité peuvent leur dicter une marche dont elles seraient seules responsables, et dans laquelle, d'après les lois fédérales, elles ne pourraient réclamer ni le concours ni l'appui du Corps germanique. Dans le cas d'une guerre avec les Turcs, une partie considérable du territoire autrichien pourrait être envahie, sans que l'Autriche eût le droit de regarder les frais et les chances de la guerre comme communs à la fédération. Si l'Autriche et la Prusse s'étaient avisées de lier le Corps germanique par des stipulations quelconques, ou de compromettre la sûreté de ses membres par des transactions auxquelles ils seraient restés étrangers, le Cabinet de Stuttgart aurait le droit de dire « que l'ensemble ne saurait être subordonné aux parties ». Rien de pareil n'a eu lieu ni à Laybach ni à Vérone, et l'esprit dans lequel les Monarques alliés ont discuté à ces réunions des questions essentiellement

européennes, doit leur assurer les suffrages de l'Allemagne, comme il leur assurera, tôt ou tard, ceux de l'Europe entière.

Metternich à Vincent, à Paris (E. D.), Vienne, le 19 avril 1823.

673. . . . Vous avez eu connaissance du manifeste que le Gouvernement wurtembergeois a adressé à plusieurs de ses missions contre la déclaration des Souverains réunis à Vérone. Cette pièce nous aurait, sans aucun doute, autorisés aux démarches les plus sévères, et si les principes de modération dont nous ne nous écartons jamais, et les relations indispensables qui nous lient au Roi de Wurtemberg comme membre de la Confédération germanique, ne nous eussent arrêtés, nous aurions peut-être suivi dès lors la marche que nous prescrivaient notre situation générale et la sainteté de notre cause. Mais pendant que nous délibérions avec nos alliés sur les mesures communes les plus convenables à prendre dans un cas aussi imprévu, le Roi de Wurtemberg, moins frappé, à ce que je crois, de notre mécontentement que des applaudissements trop indiscrets dont le *Constitutionnel* et d'autres journaux français de la même trempe ne se lassaient de l'accabler, craignant d'être tout à fait confondu avec les partisans avoués du système revolutionnaire, fit insérer dans la *Gazette de Stuttgart* une espèce de rétractation de son manifeste, en déclarant son adhésion entière aux principes proclamés dans la circulaire de Vérone. Ce mouvement rétrograde nous suggéra l'idée d'une dernière tentative pour ramener, s'il était possible, ce Souverain de ses funestes égarements. Son Cabinet fut prévenu, dans les termes les plus conciliants, que l'Empereur acceptait avec empressement la déclaration renfermée dans l'article de Stuttgart, mais que, comme gage de la sincérité de cette profession de foi, il demandait à la Cour de Wurtemberg quelques modifications évidemment utiles et d'une exécution peu difficile dans la marche qu'elle avait suivie jusqu'ici dans les affaires fédérales, au grand détriment des intérêts communs de l'Allemagne. Aucune de nos propositions ne fut admise. Après ce dernier effort infructueux, nous avons, conjointement

avec la Cour de Berlin, pris le parti de borner dorénavant nos relations avec le Gouvernement wurtembergeois aux objets seuls que nous avons à traiter avec lui à la diete de Francfort; de suspendre toute correspondance politique, de rappeler nos missions de Stuttgart et de n'y laisser que des employés subalternes pour l'expédition des affaires courantes. Sachant que Sa Majesté l'Empereur de Russie partage absolument notre manière de voir et qu'il jugera comme nous des motifs par lesquels, après avoir épuisé toutes les chances de conciliation, nous avons été conduits à cette résolution, nous sommes persuadés que ce Monarque ne tardera pas à se mettre avec le Roi de Wurtemberg dans une position analogue à la nôtre.

SUR L'INTERVENTION FRANÇAISE EN ESPAGNE.

674. Metternich à Esterhazy (D.), Vienne, le 20 mars 1823. — 675. Metternich à Vincent (D.), Vienne, le 23 mars 1823. — 676. Metternich à Vincent (D. rés.), Vienne, le 23 mars 1823.

674. Sir Robert Gordon a reçu ces jours derniers un courrier par lequel il a été chargé de me donner connaissance d'une dépêche du principal secrétaire d'État, renfermant des questions sur lesquelles le Cabinet britannique désire recueillir des lumières. Désirant vouer à cette communication toute l'attention qu'exige la gravité du sujet, j'ai prié M. le ministre d'Angleterre de me confier la dépêche de M. Canning. Je suivrai dans ma réponse l'ordre dans lequel ce ministre lui-même a placé les questions. Nos explications seront franches et précises; elles seront ainsi dignes de deux Cours liées par une longue série de relations intimes, et dont elles ont d'autant plus à se féliciter qu'elles ont été aussi heureuses que fécondes en résultats bienfaisants pour l'Europe entière.

La première question que nous adresse le Cabinet britannique porte sur une déclaration de neutralité de notre part,

dont ce Cabinet a cru pouvoir déduire l'idée du texte d'un article inséré dans la feuille de l'*Observateur autrichien* du 5 février. M. Canning nous a fait faire, par suite de cette version, la communication confidentielle de plusieurs pièces de sa correspondance diplomatique relative au grand intérêt du moment. Il en prend occasion pour nous témoigner l'espoir « que le Gouvernement du Roi pourrait trouver dans l'Autriche un appui pour seconder les efforts qu'il fait pour prévenir un événement (la guerre entre la France et l'Espagne) dont les conséquences paraissent frapper vivement le Gouvernement impérial ».

L'article dans l'*Observateur* a un sens clair et précis, et l'objet qu'il a eu en vue n'a été autre que de détruire le jeu d'une faction qui, pour opérer une baisse sur les fonds et en particulier sur les nôtres, avait pris à tâche de faire regarder au public *la guerre générale* comme la conséquence nécessaire *de toute entreprise dirigée par la France contre la révolution espagnole*.

La profession de foi politique de l'Empereur est trop notoire pour qu'il ait pu nous paraître nécessaire d'entrer, à l'occasion d'un article de gazette destiné à notre public, dans des explications motivées. Il a dû nous suffire de donner un démenti à la faction, sans aborder la lutte entre le principe de conservation et celui de destruction.

L'idée de la neutralité dans cette lutte est incompatible avec notre système politique. Combattant pour une même cause depuis plus de trente ans, forcé tantôt, par des événements plus forts que sa puissance, de suspendre son action, mais la reprenant aussi souvent que des circonstances plus favorables ont pu le lui permettre, l'Empereur ne saurait se déclarer neutre lorsqu'il s'agit de soutenir un principe sur lequel reposent l'existence de son Empire et le bien-être de ses peuples; principe que nous n'avons cessé de regarder comme la base fondamentale de l'Alliance, et qui, après un quart de siècle de tourmentes et de bouleversements, a donné enfin la paix à l'Europe; cette paix que les puissances ont maintenue avec une constance et un scrupule peut-être sans exemple dans

l'histoire, et que d'odieuses tentatives de la part des perturbateurs perpétuels du repos des nations ont seules entrepris de troubler.

Les offices que le Cabinet britannique a bien voulu nous communiquer ont été, de l'aveu même des rédacteurs, conçus « dans le but d'amener un accommodement à l'amiable entre la France et l'Espagne ». En prenant ce but mûrement en considération, nous arriverons, par les voies les plus faciles, au point qu'il doit importer le plus au Gouvernement britannique de voir précisé entre nous.

Toute action de la France sur l'Espagne ne peut découler que de deux sources. Elle peut se fonder sur le principe que nous professons, opposé, comme il le sera toujours, à ceux de la Révolution; ou bien, elle pourrait avoir pour but des vues isolées, appartenant à une politique exclusivement française. La France, dans le premier de ces cas, marcherait en conformité du principe de l'Alliance; dans le second, elle en dévierait. Dans la première de ces hypothèses, elle a tout droit à l'appui des alliés; dans la seconde, l'Autriche et, — nous en sommes convaincus, — les autres Cours professant les mêmes principes que nous, loin de favoriser et plus éloignées encore d'appuyer une manière pareille de procéder, regarderaient la France comme isolée de leur pensée, et par ce fait même sans droits à leur appui.

Tout dans l'application de ce raisonnement nous paraît simple, juste, conforme à l'honneur et à la bonne foi des Monarques. Pénétrés de la nécessité de se serrer sur un même terrain contre l'ennemi commun des trônes et des peuples, ils n'en reconnaissent pas moins celle de ne jamais consentir à ce que les maximes sur lesquelles ils fondent leur salut puissent servir à des fins directement opposées au principe qui forme la base de leur alliance et qui seul en règle l'esprit.

En reproduisant les vérités que nous venons de rappeler, nous n'avons nullement la prétention d'énoncer quelque chose de nouveau pour le Gouvernement britannique. Nous sommes trop justes et, — je me permets de l'avancer, — nous sommes trop éclairés pour ne pas avoir senti et apprécié en toute

occasion la force des influences locales, et nous devons reconnaître le pouvoir que des influences pareilles peuvent exercer sur un Gouvernement; l'histoire de l'Autriche dans l'Alliance a fourni bien des preuves de la mesure de nos sentiments sous ce rapport. C'est en faisant soigneusement la part de ces justes égards que nous avons agi en 1821; c'est en respectant ces nécessités, sans cependant arrêter leur action, que les trois Monarques ont sauvé l'Europe de la ruine immanquable que lui avait préparée la révolution de Naples, résultat immédiat et naturel de la révolution espagnole.

Justes en 1821, nous le sommes de nouveau en 1823. Nous admettons que la révolution espagnole puisse se présenter sous des points de vue différents à la Grande-Bretagne et aux puissances continentales. L'Angleterre pourrait rester longtemps en jouissance d'un état de paix et de prospérité intérieure, lorsque déjà les puissances continentales se trouveraient livrées aux dangers les plus réels. Il est des commotions intérieures qui n'agissent pas au même degré sur les États rapprochés du foyer révolutionnaire et sur ceux qui en sont séparés par de grandes distances; mais quels que soient la proximité et le danger de l'*effet,* c'est la *nature* du mal qui peut en faire un principe de dissolution et de mort pour tous les corps exposés aux mêmes atteintes. Tel est le cas du déplorable événement qui nous occupe. L'Angleterre peut ne voir dans la révolution espagnole qu'une révolution ordinaire; l'instrument qui a opéré cette révolution ne saurait beaucoup alarmer un Gouvernement qui, comme celui de la Grande-Bretagne, est par son essence plus civil que militaire. Les puissances continentales, au contraire, voient et doivent voir avant tout dans la révolution espagnole le moyen qui lui a servi de levier. Comme elles ne peuvent se passer d'armée, à moins de renoncer aux premières conditions de leur existence, le désordre qui a bouleversé l'Espagne est du genre de ceux qui empoisonnent les sources et attaquent le principe de la vie. La révolution espagnole se présente aux puissances comme se présenterait peut-être à l'Angleterre un événement de même nature qui serait amené et conduit par quelques matelots osant

tenter de donner à la force armée sur mer le droit d'imposer la loi à la métropole.

Si les deux positions diffèrent essentiellement sous ce point de vue, la question de 1823 offre une autre différence non moins sensible avec celle de l'année 1821. Nous en trouvons des traces dans l'une des pièces anglaises : « L'Espagne offre des points de vue d'un intérêt plus particulier pour l'Angleterre. » A ne partir que du point de vue politique, nous serons aussi loin de méconnaître cette réalité, que nous serions disposés à nier que, dans un ordre de choses naturel, les intérêts et le sort de l'Italie et de l'Allemagne touchent de plus près aux intérêts de l'Autriche que ceux de la Péninsule occidentale. Aussi n'eussions-nous pas été chercher une affaire en Espagne si l'Espagne n'était venue nous la présenter, en nous forçant de songer sérieusement à notre propre conservation. Nous n'ignorons pas que les factieux de ce Royaume prétendent ne s'être immiscés dans les affaires d'aucune autre nation. Mais si les témoignages les plus éclatants ne s'élevaient de toutes parts pour démentir cette assertion, elle prouverait seulement que le mal qui dévore l'Espagne est d'un caractère assez contagieux pour créer par lui-même et sans aucune action positive les funestes effets qu'il a incontestablement produits dans plus d'un pays de l'Europe.

Ce qui agit avec une force aussi positive sur nous, pourrions-nous méconnaître son action sur les intérêts les plus directs de la France, de ce Royaume placé en contact immédiat avec le foyer du mal?

L'Angleterre attache-t-elle à l'attitude de la France la valeur d'une ingérence isolée de cette puissance dans les affaires nationales de l'Espagne? M. Canning dit dans sa dépêche à sir Robert Gordon : « Les motifs qu'invoque maintenant la France pour faire la guerre sont d'une nature toute différente de ceux qui ont été prévus et auxquels il a été pourvu à Vérone dans les stipulations *défensives* du procès-verbal. » Il nous paraît nécessaire de fixer avant tout le sens que l'on attache à cette observation. Si elle ne portait que sur la distinction toujours vague, et quelquefois difficile à établir, entre une guerre

défensive et une guerre *agressive*, elle serait peut-être aisément repoussée par la France. Mais celle-ci peut s'écarter dans plus d'une direction du terrain de l'Alliance, et dès lors l'Autriche ne serait plus à même de faire valoir un principe de solidarité morale là où il cesserait de trouver son application.

La question se réduit ainsi à un seul point. La France se conduit-elle selon la ligne de l'Alliance et par conséquent selon celle prévue à Vérone, ou bien marche-t-elle sur une ligne différente?

Dans le premier de ces cas, les alliés sont appelés à lui prêter leur appui; dans le second, ils ne se croiront point liés par le même devoir. Dans le premier cas, les puissances doivent certes aviser à tous les moyens de ménager à celui des alliés qui, dans une position donnée, ne peut agir avec une liberté égale à celle des autres, la faculté de se placer discrétionnellement sur une ligne que dans une circonstance antérieure il a déjà suivie, sans s'exposer à aucun inconvénient réel. Dans la seconde hypothèse, tous les alliés de la France seraient également appelés à ne pas la laisser dans l'erreur sur un appui qu'elle n'aurait aucun droit de réclamer.

Le plus grand des dangers qui pourraient accabler aujourd'hui le corps social serait sans contredit toute guerre *politique* en Europe. Heureusement n'en entrevoyons-nous la chance que dans des positions qui n'auraient point été suffisamment éclaircies. Nous sommes loin de craindre que la Grande-Bretagne se laisse aller à confondre les questions; si elles ne sont point distinctement précisées, que l'on s'applique à les déterminer avec le soin que réclame leur importance extrême.

L'Autriche se flatte d'y avoir contribué de son côté par la présente dépêche. Tout en se croyant dispensée d'entrer dans de nouveaux éclaircissements sur ses principes, elle ne manquera jamais de s'énoncer avec sincérité et franchise sur l'application de ces principes à des objets directement liés au salut commun de l'Europe.

Metternich à Vincent, à Paris (E. D.), Vienne, le 23 mars 1823.

675. . . . Avant tout, je dois supplier M. le vicomte de Chateaubriand de bien vouloir, aussi souvent qu'il sera dans le cas de rechercher dans la grave affaire du moment la pensée de notre Cabinet, se pénétrer de la conviction que le jugement qu'il m'a entendu énoncer à Vérone, que les paroles comme les vœux qu'il m'y a entendu proférer, sont ceux que nous formons et que nous professons aujourd'hui. Rien dans notre jugement sur la révolution espagnole et sur les conséquences directes ou indirectes qui s'y rattachent, tant pour l'Europe entière que pour la France en particulier, n'a subi d'altération. Ce que nous avons vu et dit au mois de novembre dernier, nous le voyons et nous le disons aujourd'hui ; si le Cabinet des Tuileries devait avoir supposé un seul instant le contraire, ou s'il devait le supposer encore, c'est qu'il eût été ou qu'il serait dans l'erreur. La position des affaires est bien assez grave pour que je dusse regretter vivement que tel pût être le cas.

En exprimant avec autant de franchise mon sentiment, je dois prier en même temps M. le vicomte de Chateaubriand de bien vouloir se persuader que nous connaissons trop les positions des hommes et des choses, particulièrement en France, pour former des vœux ou attendre des résultats incompatibles avec les réalités. Nous étendons cette observation aux embarras sans nombre auxquels se trouve exposé le Gouvernement français dans la conduite de l'affaire à la fois la plus importante et la plus difficile qui ait pu se présenter à lui ; nous connaissons ces embarras ; nous les jugeons dans les termes de la simple vérité, et nous les déplorons dans ceux de l'intérêt le plus naturel. La cause de la France est celle de l'Europe, tout comme la cause de l'Europe est celle de la France. Ce principe, qui est le nôtre, doit être celui du Gouvernement français; M. le vicomte de Chateaubriand, trop éclairé pour ne pas le reconnaître dans toute sa force, l'a énoncé vis-à-vis du public et vis-à-vis de nous ; le même principe ne semble point avoir

toujours été également présent à chacun de MM. ses collègues; une somme assez grande de maux réels a été et sera peut-être encore la suite de cette divergence, et si je vous ai exprimé des inquiétudes, et si je ne me suis point caché vis-à-vis de M. l'ambassadeur de France à Vienne de celles que je nourrissais, c'est que j'ai été et que je suis pénétré du sentiment que le salut de tous est lié à la solution de l'entreprise contre la révolution espagnole. Il n'est pas dans ma nature de pouvoir me taire quand les premiers intérêts du corps social se trouvent mis en jeu.

Je ne reviendrai sur aucun des sujets que j'ai traités dans mes deux dernières expéditions; de grandes erreurs ont été commises; elles ont eu le sort de toutes les erreurs. Il en a été commis depuis; elles ont trouvé leur terme dans les événements de Madrid, à la fin de février et au commencement de mars. Il ne s'agit pas de récriminations; celles-ci ne conduisent jamais à un but utile, et ma conviction intime tient M. le vicomte de Chateaubriand hors de leur portée; il faut s'appliquer à s'entendre sur les nécessités du moment, et surtout à régler l'avenir. C'est vers ce but seul que doivent tendre tous les soins des Cabinets. Je suppose celui des Tuileries informé que le Gouvernement britannique a fait une démarche près des Cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, à l'effet de s'assurer des dispositions des trois Monarques dans les intérêts du moment. . . . .

Vous trouverez dans l'annexe notre réponse à l'Angleterre (n° 674). M. Canning a établi sa démarche à Vienne sur un article de gazette, et le choix n'est pas heureux : j'ignore encore sur quelle base il aura fondé ses démarches à Berlin et à Saint-Pétersbourg.

Je me flatte que M. de Chateaubriand se convaincra que notre réplique est aussi précise que correcte.

L'affaire est arrivée à la troisième période, à celle de l'exécution. Les passions sont dans toute la force de l'exaltation; c'est que l'attaque va directement contre le mal, et les défenseurs de celui-ci sont nombreux. D'un autre côté, plus il y aura d'indécision dans la marche politique, de fluctuations

entre les partis à prendre, d'essais pour et contre tel ou tel résultat définitif, et plus les embarras augmenteront.

Le salut, dans toute situation de choses pareille, ne peut se trouver que dans le soutien le plus évident d'un principe absolument correct. Il me semble superflu de vous assurer que, quoi qu'il puisse arriver, nous ne dévierons pas du nôtre.

Metternich à Vincent (E. D. rés.), Vienne, le 23 mars 1823.

676. Ma dépêche précédente est ostensible pour M. le vicomte de Chateaubriand. Vous voudrez bien en conséquence la lui faire lire, ainsi que ses annexes.

Il me paraîtrait difficile que M. de Chateaubriand pût trouver une objection à faire à notre explication envers le Cabinet britannique. Ce que nous lui disons est ce que nous pensons, et est conforme à ce que nous ferons. Toujours prêts à soutenir, par tous les moyens en notre pouvoir, les principes de l'Alliance, nous ne le serons jamais à accorder un appui à ce qui lui est diamétralement opposé, ou à ce qui, par une tendance erronée, conduirait à l'invalider. . . . .

D'après l'ensemble de votre expédition du 11 mars, il m'est prouvé que la tentative nouvelle de capituler, non-seulement avec le principe révolutionnaire espagnol, mais même avec une faction qui alimente le désordre, est entièrement ignorée de Votre Excellence. D'après l'invitation que nous a adressée M. de Chateaubriand de ne juger de la marche de son Gouvernement que *d'après le discours du Trône et celui du ministre des affaires étrangères*, et désirant ne pas mettre en doute la loyauté de ce ministre, je vais jusqu'à admettre que la tentative dont je veux parler peut n'avoir été l'œuvre que de M. de Villèle et être ignorée de M. de Chateaubriand. Mais quel fond les puissances peuvent-elles faire sur la marche d'un Gouvernement qui se permet des actions qui, pour être jugées avec bienveillance, ne doivent être attribuées qu'au premier ministre? . . .

La marche du ministère français est difficile; nous en con-

venons, et nous n'avons jamais mis le fait en doute. Les difficultés qu'il a à combattre découlent de deux sources : l'une se trouve dans le malheur d'un régime qui facilite les élans du mal autant qu'il repousse et rend difficile l'emploi des remedes, de ce régime implanté en France et étranger aux mœurs et à l'esprit du peuple de ce grand État ; la seconde source du mal ne peut être cherchée ailleurs que dans les fautes journalières que commettent les ministres, dans les erreurs auxquelles ils se laissent entraîner par des considérations personnelles, par l'activité du jeu des partis, et par leur propre inexpérience. Si la première de ces influences est insurmontable, il devrait ne pas en être de même de la seconde. Que faire au milieu de ce dédale ? Il faut que les trois Cours se resserrent sur le terrain de leurs principes, et que jamais elles ne le perdent de vue un seul instant. Il m'est démontré que la moindre faute qu'elles commettraient, — et la premiere pourrait avoir tout le mauvais effet de la dernière, — devrait entraîner la perte de l'Europe. Il faut parler clair à la France, et c'est ce que nous avons fait, dans les termes de l'amitié et de la vérité, par la dépêche que vous êtes chargé de lire à M. le vicomte de Chateaubriand.

Le sort de l'entreprise concertée à Vérone va être décidé incessamment. Dans l'intérêt de la cause, il devrait l'être déjà, et, par une marche résolue, bien des embarras eussent été épargnés au Gouvernement français lui-même. . . . .

La ligne que j'ai eu soin de tirer, dans ma dépêche à M. le prince Esterhazy, entre les deux principes d'action possibles à la France, doit nous servir constamment de guide. C'est ce qu'exigent irrémissiblement la justice et la prudence la plus ordinaire. Dénaturer l'entreprise de Vérone, en faisant tourner le but dirigé *contre la révolution espagnole* en un moyen *de la consolider et d'en étendre l'influence,* serait une faute trop grossière pour que les Cabinets exempts des intrigues et des embarras dans lesquels se trouve placé le ministère français pussent jamais s'en rendre complices. . . . .

Je vous envoie la réponse que M. le vicomte de Chateaubriand a adressée à M. le prince de Ruffo. Vous vous convaincrez qu'elle ne répond en aucune maniere à ce que ce

ministre vous a dit. Cette explication ne répond même pas le moins du monde à l'esprit de la proposition de Sa Majesté Sicilienne *. Le Cabinet français est malheureux dans le choix des interprétations.

Ce n'est pas une *médiation* entre la France et l'Espagne que propose le Roi de Naples, et c'est néanmoins de *médiation* que se trouve qualifiée, dans une dépêche de M. de Chateaubriand à M. le marquis de Caraman, l'offre aussi correcte que généreuse de Sa Majesté Sicilienne. Ce Souverain n'a d'autre but que de placer le poids de sa légitimité incontestable dans la balance de la légitimité que nous défendons et que la France la première a également un intérêt positif à défendre. Le Roi n'a voulu et ne peut vouloir autre chose ; l'offre était donc de nature à devoir être acceptée purement et simplement par la France, car tout dans cette offre est un bienfait.

M. de Chateaubriand, en vous parlant, avait paru saisir la question sous cet aspect, le seul conforme à la vérité. Dans sa réponse officielle, il fait une *affaire* de ce qui n'en offre même pas les premiers éléments. Cette variation ne me surprend pas; elle est, à tous égards, conforme à la marche que suit le Gouvernement français; il craint le contrôle, et il le voit par conséquent dans toute proposition, quelque conforme qu'elle soit au principe et quelque salutaire que, par ce motif, elle doive être au succès d'une entreprise qui d'elle-même a déjà présenté assez de côtés difficiles pour que leur nombre ne doive pas être augmenté. C'est dans des fautes de ce genre que tombent constamment les administrations faibles.

La peur qu'inspire au ministère l'idée de la conférence ministérielle tire son origine de la même source. Les affaires cependant ne marcheront jamais sans ce moyen. Je ne doute pas que M. l'ambassadeur de Russie ne reçoive de sa Cour l'ordre d'insister sur une mesure aussi nécessaire que salutaire.

* Le Roi de Naples avait écrit aux Empereurs d'Autriche et de Russie et aux Rois de France et de Prusse des lettres autographes « par lesquelles il énonçait à la fois le sentiment qu'il nourrit de ses droits et l'offre d'en mettre le poids dans la balance de la cause que ses augustes alliés défendent avec autant de franchise que de fermeté ». (*Note de l'Éditeur.*)

Le moyen d'arriver au but ne pourra se trouver que dans l'attention la plus scrupuleuse à éloigner de ce que nous avons eu soin d'appeler *un centre d'informations et de décisions,* tout ce qui pourrait lui donner une formalité absolument inutile. Que le Cabinet français informe MM. les représentants des puissances de ce qu'il croit, désire et veut; cela peut s'effectuer par d'autres voies que par celle d'une *réunion d'apparat.*

MM. les ambassadeurs peuvent s'entendre et concerter leur langage sans le secours de la table ronde. M. de Chateaubriand sent, sans aucun doute, une vérité aussi simple, mais il ne veut pas la chose, qu'il rejette sous le prétexte de la forme.

Veuillez, Monsieur l'ambassadeur, vouer vos soins les plus assidus au soutien des graves intérêts qui vous sont confiés. Vous en trouverez le meilleur moyen dans votre union la plus parfaite avec MM. vos collègues.

ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGENCE EN ESPAGNE.

677. Mémoire sur les droits légitimes du Roi de Naples à la régence en Espagne (Annexe du n° 678). — 678. Metternich à Vincent, à Paris (E. D.), Vienne, le 28 mai 1823. — 679. Metternich à Vincent, à Paris (E. D. secr.), Vienne, le 28 mai 1823.

677. Les ouvertures les plus récentes du Cabinet français portent sur les objets suivants :

Il a annoncé aux trois Cours alliées son intention de procéder, dès l'entrée de l'armée française dans la capitale de l'Espagne, à la formation d'une autorité chargée du Gouvernement provisoire du Royaume.

Il leur a déclaré son intention d'accréditer près de cette autorité un représentant diplomatique de Sa Majesté Très-Chrétienne revêtu du caractère d'ambassadeur.

Il leur a exprimé le désir que les trois Cours accréditent de leur côté des agents diplomatiques près de cette même auto-

rité. Il propose qu'ils soient revêtus également du caractère d'ambassadeurs.

M. le vicomte de Chateaubriand a pris l'initiative dans le règlement du service. Il a, à cet effet, exprimé l'idée que les représentants des Cours près du Gouvernement provisoire espagnol à Madrid fussent placés sous la direction immédiate de la conférence ministérielle à Paris.

Les mêmes ouvertures ont été faites à l'ambassade de Sa Majesté Sicilienne à Paris.

L'entreprise contre la révolution espagnole, ainsi que toute entreprise de cette nature, offre trois périodes distinctes, celle du départ, celle de l'action, et celle de la conclusion. Dans chacune de ces trois périodes elle peut se trouver, ou bien servie par l'application fidèle et constante du principe qui doit la diriger, ou compromise et finalement perdue par l'abandon de ce principe.

La première de ces périodes est passée; la seconde est en train et se présente sous les auspices les plus favorables; c'est donc de la troisième qu'il est du devoir des puissances de s'occuper.

Les Monarques alliés, qui dans tout le cours de leur glorieuse union n'ont jamais abordé une grande affaire quelconque sans s'être rendu compte du résultat final auquel ils visaient, et ne se sont portés à aucune mesure qui ne fût dirigée vers un but positif et clairement déterminé d'avance, ne peuvent que regretter que des questions de l'importance de celles que le Cabinet français vient de soulever n'aient été posées qu'au moment où elles devraient déjà se trouver réglées et décidées.

En prenant ces questions en considération, on sent bientôt la nécessité de les ramener à leurs premiers éléments. L'Espagne, ou du moins les parties du Royaume délivrées du joug des révolutionnaires, doivent être gouvernées. Elles doivent l'être par des autorités nationales, et un Gouvernement central doit être chargé de cette fonction. Ces principes sont simples et justes. Les proclamations françaises les ont sanctionnés; les ouvertures du Cabinet semblent les confirmer.

Rien cependant ne se trouvant encore arrêté en conformité

de ces principes, il s'agit de s'assurer des vues de la France sur les points suivants.

L'autorité centrale, qui devra être établie à Madrid, pourra prendre le caractère et porter le titre de *régence du Royaume;* ou bien, ses attributions pourront être bornées à celles d'une simple *autorité administrative.*

Dans le premier comme dans le second de ces cas, les pouvoirs du Gouvernement provisoire ne pourront sortir de la ligne *administrative;* jamais ils ne pourront s'étendre à la partie *constituante.*

D'après les notions diverses qui nous sont parvenues de Paris dans ces derniers temps, il paraît que le Cabinet français n'est pas encore bien d'accord avec lui-même, ni sur les éléments qui entreraient dans la composition de l'autorité espagnole provisoire, ni sur les formes dans lesquelles elle serait établie. Cet état de choses a droit de surprendre. Le Cabinet français n'aurait-il pas, jusqu'à cette heure, poussé sa prévoyance sur l'un des objets les plus importants et à la fois les plus directement liés à l'opération qu'il a entreprise? Les succès de son expédition auraient-ils dépassé son attente? Il serait permis de le croire, en voyant l'indécision qui continue à régner dans ses conseils.

Quelques indices sembleraient prouver que si la France a en vue la formation d'une régence, elle viserait à tirer celle-ci du sein de l'autorité administrative provisoire. Comment un pareil plan serait-il exécutable sans déroger, de principe et de fait, aux droits imprescriptibles de la légitimité? Le Monarque étant captif, le successeur au trône le plus proche renferme dans sa personne, sans aucun doute, tous les droits à la régence. Dans le cas actuel, les deux princes frères du Roi partagent le sort du Monarque. Le successeur éventuel en liberté et le plus rapproché de la Couronne se trouve être le Roi de Naples. Un arrangement quelconque sur une régence pourrait-il être conçu sans le concours direct du *Régent-né?*

Nos principes et toutes les doctrines saines sur la légitimité se refuseraient à l'admettre.

Le même principe nous paraît s'appliquer à la création d'un

Gouvernement administratif central provisoire, de quelque manière qu'il soit composé. Nous ne concevons pas qu'une autorité quelconque chargée de gouverner l'Espagne durant la captivité de Sa Majesté Catholique, puisse être constituée légalement sans l'autorisation et sans le concours direct de Sa Majesté Sicilienne. Selon nous, il ne suffirait pas même de la simple reconnaissance de cette autorité par Sa Majesté Sicilienne pour lui attribuer tous les droits de la légalité. Nous savons d'ailleurs que le Roi de Naples ne serait pas disposé à se prêter à une pareille mesure; ce fait tranche la question.

Les principes que nous venons d'établir sont ceux de toutes les Monarchies; ils sont en particulier ceux de la Maison régnante en France.

Après le décès de Louis XVI, le Roi actuel, alors Monsieur, s'est déclaré Régent du Royaume de France.

En 1814, Louis XVIII s'est refusé à reconnaître comme valables les actes *constitutifs* de la seule autorité portant une apparence de légalité en France.

Ce que le Roi de France a déclaré en 1793 et fait en 1814, il doit nécessairement l'admettre comme juste et légitime dans une circonstance absolument analogue.

D'où vient que son Cabinet n'établit pas purement et simplement les questions qu'il s'agit de fixer sur les points de départ qu'il retrouve dans des antécédents tout français et tout bourboniens?

D'où vient qu'il abandonne aux puissances auxquelles il adresse ces questions le soin de les résoudre?

Il y a une explication bien simple de ce fait, explication que nous ne nous permettrions peut-être pas d'énoncer si des circonstances particulières ne nous avaient autorisés et pour ainsi dire forcés à y recourir. Le Gouvernement français n'aurait-il pas cherché, jusqu'à cette heure, à éviter de se placer sur une ligne entièrement correcte, ou n'aurait-il pas encore renoncé à toute possibilité de capituler avec la révolution espagnole et de terminer le différend par le moyen d'un arrangement avec les factieux qui ont entraîné le Roi d'Espagne hors de sa capitale, et qui le regardent sans doute comme un

otage pour sauver d'une révolution réprouvée par la masse de la nation ce qui, dans l'intérêt de leurs personnes et de leurs doctrines, pourrait en être sauvé; projet funeste et subversif des principes de l'alliance, mais dans lequel un Gouvernement qui n'a été que trop souvent dans le cas de faire des sacrifices pareils pourait bien ne voir que ce que l'on est convenu d'appeler l'amalgame des intérêts nouveaux avec les anciens?

Si le Gouvernement français pouvait se livrer à un plan aussi erroné, ou ne viser même qu'à se réserver les moyens de se conduire selon telles circonstances du moment, il serait du devoir des alliés de ne pas ménager des erreurs également dangereuses pour le maintien des principes de la légitimité en Europe et pour celui des droits sacrés de la Maison régnante en France elle-même. Car le parti que les révolutionnaires français et ceux de tous les pays tireraient d'une erreur aussi grave, serait certes de nature à frapper jusque dans ses fondements la légitimité de l'autorité royale en France.

Ces observations toutes politiques et morales se confondent dans la position actuelle des choses avec une question de fait. Le Roi de Naples vient de se déclarer : il ne s'agit donc plus de simples raisonnements, mais de régler ce qui, dans l'intérêt de la cause générale et de tous les intérêts particuliers, doit nécessairement être réglé et arrêté.

Le Roi de Naples, en déclarant que par les droits imprescriptibles de sa naissance il se regarde comme appelé à intervenir d'une manière directe dans les mesures à prendre en Espagne, déclare à la fois :

Qu'en prenant ce parti, il croit agir dans l'intérêt de toutes les légitimités;

Que ses idées ne sont dirigées que vers un but salutaire;

Qu'enfin, loin de vouloir susciter des embarras dans une affaire d'une conduite difficile, ses vœux se concentrent dans la recherche des moyens de faire tourner la fin de l'entreprise généreuse de laquelle s'est chargée Sa Majesté Très-Chrétienne, au seul profit de la cause des trônes et des peuples.

Par suite de ce vœu, le Roi ne demande que de mettre ses droits incontestables dans la balance des actes de la France et

de ses autres augustes alliés, et ne vise nullement à dicter ce que, le cas échéant, il y aurait à faire, mais seulement à se consulter avec les Cours sur le meilleur parti à prendre.

C'est donc sur ces prémisses que doivent se fonder les calculs, et c'est dans leur application la plus utile que se trouvera la garantie du succès d'une entreprise qui doit assurer le triomphe définitif de la cause du bien contre les plans subversifs des ennemis de l'ordre en Europe. Nous avons pris ces données en la plus sérieuse considération, et nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

1° Les actes de Vérone font foi de la ligne de séparation que les Cabinets ont tirée entre les positions des puissances. C'est ainsi qu'une part juste et large a été faite aux décisions réservées à la France, à la liberté entière de son action militaire, et aux considérations de tout genre qui ont pu se trouver liées à la position particulière tant intérieure que politique de son Gouvernement.

Les trois alliés, en déclarant leur solidarité morale avec cette puissance, en prenant même l'engagement éventuel de concourir à l'action matérielle, ont mis une seule condition à leurs engagements ; condition indispensable, et à laquelle ils n'auraient pu renoncer sans abandonner le principe fondamental de l'alliance.

En réduisant ces antécédents aux termes les plus simples, la France s'est chargée de l'action matérielle pour le soutien d'une cause commune à l'alliance ; le choix des moyens propres à conduire cette action lui a été comme de raison absolument réservé. Mais pour que la cause ne fût point altérée dans son essence, il était de toute nécessité que la France appuyât chacune de ses démarches sur des principes que les alliés pussent avouer comme les leurs.

Le Gouvernement français s'y est prêté ; il n'eût pas pu agir différemment sans se perdre lui-même, et sans ruiner la cause générale.

Ce qui a été de droit lors du *point de départ,* doit l'être également pour le *point d'arrivée.* Nous sommes convaincus, en effet, que si les deux périodes présentent une différence,

elle se trouve dans le fait que les aberrations dans les bases fondamentales de l'alliance auraient, si faire se peut, des conséquences bien plus désastreuses encore dans la seconde que dans la première de ces époques. Il faut prévenir ces dangers, et c'est à quoi doivent pourvoir les Monarques. Les moyens se trouveront dans le règlement même de la marche qui devra conduire au but.

2° Le Cabinet français demande aujourd'hui à ses trois alliés et à Sa Majesté Sicilienne de nommer des représentants près du Gouvernement qui serait installé à Madrid dès l'arrivée du duc d'Angoulême dans cette ville.

Cette demande leur est adressée sans que la base de la formation de ce Gouvernement provisoire, sa légalité, le mode de sa composition, l'étendue de ses attributions, soient ni arrêtés ni seulement définis.

M. de Chateaubriand, dans la demande la plus récente qu'il nous a fait parvenir sur l'envoi immédiat du représentant de l'Empereur, s'exprime dans les termes suivants :

« Nous pensons toujours que M. le duc d'Angoulême sera du 20 au 25 mai à Madrid. Il est bien à désirer que les agents diplomatiques des Cours alliées puissent y arriver immédiatement après, *pour reconnaître le Gouvernement provisoire et y traiter de concert les graves questions qui doivent y être agitées.* »

Or, pour reconnaître un Gouvernement, il faut avant tout le connaître, et pour traiter avec lui d'affaires, il faut l'avoir reconnu. Il s'agit donc avant tout de savoir *quel sera ce Gouvernement.*

Quel qu'il puisse être, l'arrivée *immédiate* des représentants des Cours n'est plus possible ; la faute n'en est pas aux alliés, elle appartient en entier au Gouvernement français.

3° L'autorité que créera, lors de son entrée à Madrid, le général en chef de l'armée française devrait en conséquence n'être regardée par lui-même que comme une autorité temporaire, dont les fonctions seront subordonnées à l'installation d'un Gouvernement régulièrement constitué et destiné à *gouverner l'Espagne durant la captivité du Roi.*

La conférence *à Paris* devrait, sans perte de temps, entrer en délibération sur la formation de ce second Gouvernement.

Cette conférence, qui n'admet plus le moindre retard, doit consigner *dans un acte légal* les mesures qui seront arrêtées en commun pour la formation du Gouvernement provisoire de l'Espagne. Les puissances ne pouvant reconnaître ce Gouvernement que lorsqu'elles sauront sur quelles bases il sera établi, et si celles que proposera la France sont compatibles avec les principes dont elles ne dévieront jamais, doivent être par conséquent, et dans le plus court délai possible, instruites des mesures que l'on compte adopter à cet égard.

Metternich à Vincent, à Paris (E. D.), Vienne, le 28 mai 1823.

678. ... Je vous envoie ci-joint, Monsieur l'ambassadeur, un travail (nº 677) qui renferme, dans les termes les plus succincts, les principes que vous aurez à mettre en avant et à soutenir dans les délibérations qui devront précéder l'envoi des représentants des Cours près de l'autorité administrative qui va être établie à Madrid.

L'opération salutaire et généreuse de la France se trouvera placée sur les principes que l'alliance a, depuis son origine, considérés comme ses bases fondamentales; — qui ont été reconnus victorieux à l'époque de la restauration de la Maison régnante en France; qui ont triomphé des révolutions italiennes; qui ont maintenu depuis dix ans la paix politique de l'Europe. C'est l'application de ces mêmes principes qui pourra seule, en 1823, combattre efficacement la Révolution dans la Péninsule occidentale. Cette vérité une fois reconnue, — et c'est avec une véritable et grande satisfaction que nous avons le sentiment qu'elle l'est en France comme chez nous, — il ne s'agit plus que d'aviser aux moyens les plus sûrs de conduire à bonne fin l'affaire en instance, et il sera désormais facile de s'entendre et de se concerter sur ces moyens.

Sa Majesté Sicilienne élève la voix; son bon droit est incontestable; mais pour qu'il tourne au profit de la cause générale, son emploi doit être réglé; il doit l'être dans les voies de la

prudence et dans les limites d'une saine politique. Celui du Roi de Naples le sera s'il maintient le caractère *d'une intervention dans le but clairement défini de renforcer la légitimité de l'action de la France contre la révolution espagnole.*

Telle est, — nous en avons la conviction, — l'idée exclusive de Sa Majesté Sicilienne, et c'est sur cette base que l'Empereur se sent le besoin de l'appuyer.

Le Roi de Naples ne vise pas à créer des difficultés; il veut prêter de la force à ce qui jamais ne saurait trop en acquérir. Sa Majesté place sa personne sur la seconde ligne et l'intérêt de la cause commune sur la première. Il ne veut rien pour lui, mais tout pour la cause. Ses démarches portent ainsi le même caractère que toutes les décisions prises par les Monarques dans le cours de leur salutaire alliance; le Roi s'acquitte envers eux de ce qu'ils ont fait pour lui.....

Je n'ai pas besoin de faire valoir ici l'avantage incontestable que, sous le point de vue de la légitimité, le concours de Sa Majesté Sicilienne assure à la France et à ses alliés, solidaires avec elle, dans ses efforts contre la révolution d'Espagne. Cet avantage est aussi clair que le sera toujours et pour toute cause l'appui du bon droit.

Mais il est plus d'un avantage politique que nous n'hésitons pas à regarder comme lié directement à cette position des choses.

1° L'attitude de la France, en sa qualité de puissance agissante, se trouvera placée au-dessus des attaques morales auxquelles elle s'est vue exposée jusqu'à ce jour. Quelque injustes et, — selon notre conviction la plus intime, — quelque criminelles qu'aient été ces attaques, le Gouvernement français aura à leur opposer une base d'action fondée sur des principes de droit public universellement admis. On ne pourra plus accuser la France de n'agir que dans son intérêt individuel, en reconnaissant les droits d'un Souverain indubitablement appelé à exercer les fonctions que des circonstances funestes ont momentanément enlevées au Roi et aux Princes d'Espagne; elle prouvera jusqu'à l'évidence que le rétablissement de l'ordre légal dans ce malheureux pays est le seul et unique but de ses

efforts. La responsabilité des actes que l'état actuel des choses pourra réclamer ne pèsera pas exclusivement sur la France; elle sera partagée par la puissance dont l'intervention consacrera tout ce qui peut se faire légalement en Espagne pendant la captivité du Roi. Le Gouvernement provisoire sera dès lors établi sur une ligne également claire et correcte, et ce qui dans les procédés de la France pourrait être taxé d'ambition, acquerra la valeur de la générosité.

2° Les conséquences immédiates d'une pareille situation ne sauraient manquer de réagir directement et sur l'Espagne et sur la puissance qui, à l'une des époques les plus graves des temps modernes, paraît ne s'abandonner que trop aux seuls calculs d'une ancienne rivalité et à ceux d'une politique égoïste, aussi étroite que fausse. La réaction principale que nous admettons sur l'Espagne se trouvera dans la démonstration du fait que, quels que puissent être la rage des factieux et les attentats auxquels ils se porteraient, l'Espagne aurait son Roi. Si dans des circonstances autres que celles sous lesquelles l'Espagne se trouve placée, une démonstration pareille pouvait paraître superflue, il ne saurait en être de même lorsque la loi qu'une faction a imposée comme fondamentale à un État a renversé jusqu'à l'ordre de succession dans la Maison régnante. Tel est le cas en Espagne. D'après la constitution illégale de 1812, les Princesses succèdent de préférence aux agnats masculins plus éloignés dans les degrés de parenté; la succession au trône passerait, selon la constitution, à la Reine de Portugal, et le parti que les factieux sauraient tirer d'une chance pareille a sans doute guidé déjà leurs calculs à l'époque où ils ont imaginé ce renversement de l'ordre de succession au trône. Ce n'est toutefois pas dans cette vue seule qu'ils s'y sont portés. Deux autres motifs ont concouru à cette détermination : l'un était le désir de démontrer que *tout,* — les bornes du pouvoir royal présent comme les droits de succession à ce pouvoir, — doit ressortir du bon plaisir du peuple ; l'autre motif du nouvel ordre de succession établi était d'empêcher que la nation n'amalgamât ses intérêts les plus chers avec ceux de la Maison régnante. Quel moyen plus

sûr, en effet, d'atteindre ce but, que de borner les droits de cette Maison à des chances que chaque génération peut amener et qui, en se présentant, appellent au trône une famille nouvelle, et ce qui doit paraître à la faction le comble du succès, une famille qui n'offre aucun précédent national? En un mot, on constitue ainsi un avenir soumis au simple hasard!

J'ignore à quel point ces considérations toutes morales ont influé sur les sentiments personnels du Roi de Naples; elles ont une valeur telle à nos yeux que nous les plaçons en première ligne dans nos calculs sur la recherche des moyens de porter des coups décisifs à l'esprit de révolution qui menace d'engloutir l'Europe.

3° La réaction sur le Gouvernement britannique ne sera pas douteuse. Aussi longtemps que M. Canning restera chargé de la conduite des affaires politiques de cette puissance, il faut renoncer à lui voir prendre une marche réglée; celle-ci n'est pas dans son caractère. C'est en se plaçant dans l'attitude la plus correcte que la France trouvera les moyens les plus sûrs de gêner les écarts de l'Angleterre, et de fournir à ses alliés les moyens les plus utiles pour repousser les sophismes et les fausses prétentions de la puissance rivale.

L'Empereur veut, Monsieur l'ambassadeur, que vous développiez avec la plus entière franchise les arguments que renferme la présente dépêche, tant vis-à-vis du Cabinet français que vis-à-vis de MM. les représentants des puissances. J'expédie à M. de Brunetti ses instructions et des lettres de créance pour le Gouvernement provisoire de Madrid. Il est autorisé à faire usage de ces dernières au moment où les décisions prises par la conférence à Paris uniront les Cours sur un même principe d'action.

Metternich à Vincent, à Paris (E. D. secr.), Vienne, le 28 mai 1823.

679. ...Je trouverais fort inutile de répéter à Votre Excellence, dans une dépêche secrète, les raisonnements qu'elle trouvera consignés dans les pièces dont j'abandonne l'usage à

son jugement. Il s'agit moins aujourd'hui de raisonnements que d'un fait. Le Roi de Naples a pris un parti. Il lui est dicté par un droit que personne ne saurait lui contester ; il se fonde sur un exemple que lui a fourni le Roi Louis XVIII lui-même. Ce que déclare le Roi ne saurait être invalidé ; il faut donc borner ses soins à en tirer le parti le plus utile.....

Le bien se trouve dans le fait lui-même, car :

Il place dans une grande et nouvelle évidence les droits imprescriptibles de la légitimité ;

Il abat d'un coup l'édifice constitutionnel révolutionnaire, car il sape un de ses fondements, et il rendra impossibles les capitulations avec ce même système.....

Veuillez traiter cet objet avec une délicatesse extrême et avoir le soin particulier de distribuer les rôles entre M. l'ambassadeur de Naples et vous. C'est lui qui devra soutenir tout ce qui est du droit de son Maître ; c'est lui de nouveau qui vous aidera à faire naître dans le Cabinet français la conviction que ce que veut le Roi de Naples, le Roi de France doit le vouloir non-seulement dans l'intérêt d'une question abstraite, mais vu les avantages incalculables qui en résulteront pour sa propre position.....

Ce qu'il s'agira de bien démontrer à MM. de Chateaubriand et de Pozzo, c'est que *c'est le Roi de Naples qui veut ce qu'il déclare,* et que dès lors nous avons dû borner nos soins à tirer le meilleur parti possible de toutes les chances favorables qu'offre sa déclaration*.

* La déclaration du Roi de Naples relativement à la régence d'Espagne ne fut pas bien accueillie à Paris ; comme on le sait, lors de l'entrée de l'armée française en Espagne, le 25 mai, le duc d'Angoulême établit une régence sous la présidence du duc de l'Infantado. (*Note de l'Éditeur.*)

SUR L'ÉLECTION DU SUCCESSEUR DE PIE VII.

680. Metternich au comte d'Appony, à Rome (E. D.), Vienne, le 30 juin 1823.

680. Votre Excellence se trouvant déjà depuis quelque temps en possession de ses lettres de créance éventuelles comme ambassadeur d'Autriche au conclave qui s'ouvrira pour l'élection du successeur de Pie VII, et M. le cardinal Albani ayant accepté l'offre qui lui a été faite au nom de l'Empereur de lui confier à cette occasion le secret de notre Cour, il me reste à vous munir l'un et l'autre d'instructions propres à vous servir de règle dans cette commission importante. C'est le but de ma présente dépêche, que je prie M. le cardinal Albani de regarder comme lui étant commune avec Votre Excellence, et dont vous voudrez bien, Monsieur le comte, lui remettre un double immédiatement après le décès du Pape actuel*.

L'instruction que je suis chargé de vous transmettre peut se diviser en deux parties, celle qui a trait au cérémonial et aux formes, et celle qui embrasse le fond même de la chose.

La première exige peu de développement, parce qu'elle concerne des objets qui sont pour la plupart réglés par l'usage et sur lesquels les actes de l'ambassade relatifs aux conclaves précédents vous fourniront les lumières nécessaires.

Deux de ces objets méritent néanmoins que j'en fasse une mention particulière.

L'un est la harangue que vous devrez adresser au Sacré Collége en présentant vos lettres de créance. La nature du lieu et de la circonstance ne permettant pas à l'ambassadeur de donner beaucoup d'étendue à cette harangue, il doit s'y borner à un exposé court et précis de l'objet de son ambassade et de la manière dont sa Cour envisage l'élection future du nouveau Pape. Lorsque l'ambassadeur est chargé (ce qui

* Pie VII mourut le 20 août 1823. (*Note de l'Éditeur.*)

est ordinairement le cas) de remettre en même temps que ses lettres de créance la réponse de sa Cour à la lettre de notification du décès du dernier Pape, l'exposé susdit est naturellement accompagné de quelques mots de condoléance sur cet événement et d'éloge sur le Pontificat qui vient de finir. Celui du Pape actuel ayant été tel que les Cours en général et la nôtre en particulier ne pourront que donner des regrets sincères à sa perte, non-seulement il n'y a nulle raison pour que Votre Excellence ne se conforme pas à cet usage, mais elle pourra même convenablement renforcer la couleur de cette partie de son discours. Les qualités personnelles de Pie VII, la foi vive et le courage inébranlable qu'il a fait éclater au sein de l'adversité et des persécutions, vous fourniront un texte d'autant plus heureusement choisi qu'en rappelant ces souvenirs douloureux, vous pourrez en prendre occasion de rendre un hommage public au principe de conservation, qui seul peut prévenir le retour de ces époques de deuil et de calamité, et préserver l'Europe de nouvelles convulsions.

Quant à la partie de votre harangue destinée à exposer le sujet de votre ambassade et la manière dont notre Cour envisage l'élection d'un nouveau chef de l'Église, il suffira que vous assuriez en peu de mots les cardinaux que Sa Majesté, en usant de la prérogative qui lui appartient de se faire représenter par un ambassadeur extraordinaire auprès du conclave, n'a eu d'autre but que de donner un témoignage public et éclatant de son respect filial envers l'Église et le Saint-Siége, de protéger la liberté des suffrages des cardinaux électeurs, et de contribuer par les conseils et les exhortations qu'Elle vous a chargé de leur adresser de sa part, à fixer leur choix sur l'individu le plus digne de la tiare; que c'est là l'unique désir qui anime notre Cour dans cette occasion, et que, quel que soit le cardinal appelé à gouverner l'Église, nous applaudirons sincèrement à son élévation, et nous nous en réjouirons avec toute l'Europe catholique, s'il possède les qualités nécessaires pour soutenir dignement un aussi grand fardeau dans les circonstances graves et difficiles où nous vivons.

Le second des objets que j'ai dit mériter une mention particulière, est la désignation du conclaviste ecclésiastique qui devra accompagner M. le cardinal Albani au conclave.

Le chanoine Emiliani, dont il est parlé quelque part dans les rapports de l'ambassade, et qui doit avoir été employé utilement dans le dernier conclave, pourrait peut-être convenir pour cet emploi; mais comme il s'agit ici d'un choix sur lequel je dois principalement me rapporter à votre avis et à celui de M. le cardinal Albani, je vous invite, Monsieur le comte, à vous concerter avec Son Éminence pour me proposer ensuite le plus tôt possible, soit ledit chanoine Emiliani, soit tel autre individu que vous aurez jugé propre à remplir les fonctions importantes de conclaviste ecclésiastique. Je m'empresserai de soumettre cette proposition à l'agrément de l'Empereur et de vous faire connaître la détermination de Sa Majesté.....

Je passe maintenant à la partie de votre instruction qui embrasse le fond même de l'objet.

Je ferai observer d'abord à Votre Excellence que l'immixtion de notre Cour dans les affaires du conclave, étrangère à toute arrière-pensée et entièrement dans l'esprit de l'alliance européenne, ne doit avoir pour seul et unique but que d'influer dans l'élection du nouveau Pape d'une manière utile au bien-être de la Religion et à l'intérêt général de l'Europe. Dégagé de toute affection ou prédilection particulière pour tel ou tel cardinal, l'Empereur n'a d'autre désir que de voir monter sur le trône pontifical un personnage vertueux, joignant à une piété éclairée un caractère conciliant et des principes modérés, et tel enfin qu'il soit, par l'ensemble de ses qualités, à la hauteur des circonstances graves et difficiles dans lesquelles il se trouvera appelé à prendre les rênes du Gouvernement spirituel de l'Église et de celui de ses États. Au lieu des différents partis qui n'ont que trop souvent divisé les conclaves, Sa Majesté Impériale voudrait n'y en voir qu'un seul, celui dont les vues et les démarches tendraient uniquement et sincèrement à faire placer la tiare sur la tête la plus digne de la porter.

Vous voyez d'après cela, Monsieur le comte, que l'instruction que je suis chargé de vous donner se réduit en dernière

analyse et sous le point de vue le plus général à la seule et unique tâche de faire en sorte que tout cardinal qui n'aurait pas les qualités désignées ci-dessus soit écarté de la Papauté, et de seconder au contraire de tout votre pouvoir et par tous les moyens honnêtes et dignes d'un but aussi noble, l'exaltation de l'un ou l'autre des cardinaux qui réunissent lesdites qualités, et nommément de celui qui vous paraîtra les réunir au degré le plus éminent.

Mais quoiqu'une mission si belle et si honorable à avouer ne puisse que rendre forte l'attitude de ceux qui en sont chargés, vous ne vous dissimulerez cependant pas, Monsieur le comte, que, malgré l'avantage que vous et M. le cardinal Albani saurez en tirer, vous n'ayez tous deux encore besoin de toute votre prudence et de toute votre habileté pour atteindre sûrement le but que vous devez vous proposer.

Ce serait en effet bien mal juger la position d'un négociateur appelé à influer sur la marche et sur les délibérations d'un conclave, si l'on ne reconnaissait pas que dans le cours de ces délibérations, ou plutôt de ces manéges, où tant d'ambitions sont éveillées, tant d'amours-propres aux prises, mille incidents doivent naître, mille aspects se présenter, qu'un tel négociateur n'a pu prévoir d'avance, et que, s'il n'a l'art de bien juger chaque jour, à chaque heure, la véritable position des choses, s'il ne possède pas le talent de saisir les à-propos et de pénétrer l'arrière-pensée de ceux avec qui il traite, il ne remplira qu'imparfaitement sa mission.

Mais s'il existe pour un tel négociateur des situations difficiles, dans lesquelles ce n'est que de lui-même et du moment actuel qu'il peut et doit prendre conseil, il est aussi toutefois certaines règles générales de conduite, et quelques écueils fixes, que l'histoire des conclaves a signalés, et dont il ne sera pas inutile que je vous dise ici un mot.

Une expérience constante a prouvé que l'exclusion formelle et patente que les Cours qui sont en possession d'envoyer des ambassadeurs au conclave ont droit de donner à un cardinal déterminé, présente des inconvénients réels, et que presque toujours lesdites Cours, lorsqu'elles ont usé de ce droit, s'en

sont mal trouvées. Cette considération a déterminé Sa Majesté à ne permettre l'emploi de ce moyen que comme dernière ressource et seulement pour le cas où, dans le cours du conclave, les apparences d'une élection qu'il nous importerait d'empêcher à tout prix deviendraient si fortes qu'elles ne nous laissassent plus d'autre expédient. Dans une telle supposition, Votre Excellence ne perdrait pas un instant pour nous en informer, et elle attendrait les directions ultérieures que je m'empresserais de lui faire parvenir.

Mais j'aime à me persuader que nous n'aurons pas à craindre de voir les choses prendre une tournure aussi fâcheuse, surtout si les Couronnes s'entendent pour charger leurs plénipotentiaires respectifs de se concerter entre eux à l'effet de prévenir, *par le moyen de l'exclusion indirecte,* l'élection de tout candidat qui, d'après le jugement qu'ils en auraient porté en commun, ne réunirait pas les qualités nécessaires pour être Pape.....

Une vérité également confirmée par l'expérience, c'est que le Sacré Collége ne voit pas avec indifférence et sans une sorte d'ombrage l'intervention des Cours étrangères dans l'élection du Pape ; d'où il suit que le moyen le plus sûr pour les plénipotentiaires desdites Cours d'exercer quelque influence dans cette élection est d'éviter d'en trop faire paraître l'intention.....

Vous aurez, en conséquence, à assurer les cardinaux en toute occasion, comme Votre Excellence l'aura déjà fait dans sa harangue au Sacré Collége, que Sa Majesté ne vous a accrédités l'un et l'autre près du conclave qu'en vue de protéger la liberté des suffrages, et de concourir par les conseils et les exhortations que vous êtes chargés d'adresser en son nom aux cardinaux, à faire placer la tiare sur la tête d'un Pape tel que l'honneur du Saint-Siége, l'intérêt de la Religion et la tranquillité de l'Italie et de l'Europe le demandent ; que c'est là le vœu le plus ardent de l'Empereur, vœu qui sera pleinement satisfait si le choix du Pape futur tombe sur un cardinal dont les principes modérés et le caractère conciliant et impartial lui assurent la confiance de tous les Souverains et

leur donnent la certitude qu'ils trouveront en lui un père et un ami commun, ayant pour tous une égale affection, et porté, autant par sentiment que par une politique digne du chef de l'Église, à entretenir entre eux la concorde et la paix, et à les affermir et seconder dans le noble dessein de la consolider dans toute l'Europe.

LES POINTS LITIGIEUX ENTRE LA RUSSIE ET LA PORTE.

681. Observations de Metternich sur la lettre de Nesselrode à lord Strangford, à Constantinople. Saint-Pétersbourg, le 7 mai 1823. (Annexe du nº 682). — 682. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (D.), Vienne, le 21 juin 1823.

681. La lettre de M. le comte de Nesselrode à lord Strangford* énonce les raisons qui ont déterminé jusqu'ici et déterminent encore Sa Majesté l'Empereur Alexandre, malgré son désir sincère de rétablir au plus tôt ses relations diplomatiques avec la Porte, à retarder l'envoi d'un ministre, et même d'un chargé d'affaires à Constantinople.

Les griefs spécifiés dans la susdite lettre donnent lieu aux observations suivantes :

1° « *La disposition moyennant laquelle les hospodars de Valachie et de Moldavie récemment nommés par la Porte ont été choisis dans la noblesse de ces provinces, est un changement dans le système d'administration, changement qui, comme tel, aurait dû, pour devenir légal, être notifié à la Russie et recevoir son assentiment formel.* »

La Porte n'admettrait pas sans beaucoup de difficulté que les droits conférés à la Russie relativement à l'administration

* L'ambassadeur anglais à Constantinople, lord Strangford, était aussi chargé de représenter la Russie près de la Porte, attendu que les relations diplomatiques étaient rompues entre ces deux puissances. Nous ne reproduirons pas cette lettre, vu qu'il est facile de connaître, par le document ci-dessus, ce qu'elle contenait en substance. (*Note de l'Éditeur.*)

des Principautés pussent s'étendre à une question sur laquelle rien n'a été statué dans les traités; elle opposerait à l'objection du Cabinet de Russie qu'elle n'a jamais été liée dans le choix des hospodars par des stipulations ou des règlements quelconques. Mais Sa Majesté Impériale ayant généreusement déclaré qu'elle ne voulait pas insister sur cette objection, il serait inutile de s'y arrêter davantage.

2° « *La prétention de la Porte d'établir une corrélation entre les questions du moment et l'un des objets de la négociation antérieure aux événements de* 1821 *est jugée inadmissible par l'Empereur et ne sera jamais reconnue.* »

Cette prétention, dans l'état actuel des choses, ne ressemble sans doute que trop à une mauvaise chicane, et il est bien à regretter que les efforts que les ministres des Cours alliées ont faits pour l'écarter n'aient pas eu un succès complet. Cependant, grâce à leur persévérance, ils ont obtenu que l'article des places sur la mer Noire, auquel se rapportait la prétention des Turcs, ne fût point inséré dans la lettre officielle du reis-effendi au comte de Nesselrode. Comme rien d'ailleurs n'annonce jusqu'ici que les ministres de la Porte envisagent l'arrangement définitif de cet article comme une condition préalable au rétablissement des rapports diplomatiques, et qu'au contraire ils semblent ne l'avoir mis en avant que dans la crainte que leur silence sur ce point n'eût l'air d'un abandon de leur droit, il est bien permis d'espérer qu'on les engagera à remettre à un moment plus opportun cette discussion, toujours difficile et pénible à quelque époque qu'elle se produise.

3° « *L'arrestation du boyard Villara à Bukarest.* »

En réponse aux démarches que nous avons fait faire à Constantinople contre un acte d'autorité qui, tel qu'il nous avait d'abord été annoncé, justifiait indubitablement notre intervention, le reis-effendi a déclaré à l'internonce : « Que cette arrestation n'a pas eu lieu sur un ordre arbitraire du pacha de Silistrie ; — qu'elle a été commandée par la Porte, et motivée par des rapports officiels de Bukarest ; — que Villara n'a point été arrêté pour des délits politiques, mais pour

des délits purement administratifs, puisque, ayant occupé avant les troubles de la Valachie la charge de grand trésorier de la province, il s'était rendu coupable de malversations et de concussions. »

Nous ne possédons pas encore les données qu'il nous faudrait pour fixer notre jugement sur des versions aussi contradictoires, bien que plusieurs circonstances nous fassent présumer que celle du reis-effendi n'est pas entièrement dénuée de vérité. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que ce fait isolé, et qui paraît n'avoir rien de commun avec l'amnistie politique, serait assez grave pour influer sur les résolutions ultérieures de Sa Majesté Impériale de Russie, et nous nous flattons que ce Monarque, n'écoutant jamais que les considérations les plus élevées, partagera notre opinion à ce sujet.

4° « *L'évacuation des Principautés par les troupes turques n'est pas complète : il en reste encore dans ces provinces, sans qu'aucun événement extraordinaire ni aucun besoin urgent motive la prolongation de leur séjour.* »

Nous sommes persuadés que si la Cour de Russie avait aujourd'hui des agents dans les Principautés, elle reconnaîtrait, comme nous la reconnaissons, la nécessité de la présence du très-petit nombre de troupes turques qui se trouvent encore dans ces provinces. La tranquillité publique n'y est pas encore solidement rétablie, et il faut du temps pour arriver à ce but à la suite d'aussi violents orages. Ces pays sont en outre infestés par des bandes de brigands et de voleurs, héritage ordinaire des révolutions dans des contrées peu civilisées ; ils le sont au point que sans l'assistance de la force armée, quelque peu considérable qu'elle soit, on ne pourrait plus sortir en sûreté des capitales, et les grandes routes seraient impraticables. Les hospodars sont hors d'état de remplacer le militaire turc par une troupe nationale ; leurs moyens pécuniaires, fort affaiblis par les événements, ne le leur permettent absolument pas. Aussi, loin de se plaindre du séjour des troupes ottomanes, dont la conduite, d'après les rapports unanimes qui nous parviennent, a été irréprochable jusqu'à ce moment, ces princes désirent et réclament eux-mêmes la conservation du dernier

moyen qui leur reste pour maintenir l'ordre et la paix autour d'eux.

Nous communiquerons ces observations au Cabinet de Russie, et nous sommes sûrs que ce Cabinet éclairé en sentira le poids.

5° « *Le firman de la Porte pour l'établissement d'une marine marchande turque est de nature à frapper le commerce de la mer Noire d'une stagnation complète, et à porter la plus sensible atteinte à la prospérité des provinces russes situées sur cette mer.* »

Les plaintes du Cabinet de Russie contre ce règlement aussi injuste qu'absurde sont entièrement fondées, et nous les embrassons dans toute leur plénitude. Non qu'un projet aussi chimérique, et pour l'exécution duquel tous les moyens manquent à la Porte, puisse nous inspirer des alarmes sérieuses pour la navigation et le commerce des autres nations, mais parce qu'il ouvrirait la voie à des vexations insupportables, et parce que plusieurs dispositions du nouveau règlement sont incompatibles avec le droit commun, avec les traités et les capitulations qui assurent le commerce des puissances chrétiennes dans le Levant, et notamment avec le traité de commerce entre la Russie et la Porte.

Toutefois, la pièce, très-instructive et parfaitement bien raisonnée, annexée à la lettre de M. le comte de Nesselrode, n'a signalé que deux paragraphes de ce firman comme absolument inadmissibles pour la Russie, et, en vérité, également inadmissibles pour les autres puissances européennes intéressées au commerce du Levant. Ces paragraphes sont : le quatrième, qui accorde aux bâtiments turcs, dans toutes les échelles de l'Empire ottoman, le privilége de décharger ainsi que celui de prendre leur chargement avant tous les autres navires, dont aucun ne doit commencer à charger avant que ceux-là aient pris toute leur cargaison ; — et le neuvième, qui ne permet plus, pour l'avenir, que le transbordement des denrées et marchandises d'un bâtiment turc à un bâtiment franc, ou d'un bâtiment franc à un bâtiment turc, en défendant sévèrement aux bâtiments francs de transborder des denrées et marchandises sur un autre bâtiment franc.

Ces deux articles, établissant en faveur des bâtiments turcs un monopole odieux, vexatoire et absolument contraire à tous les traités, ne peuvent être passés sous silence par aucune des puissances prenant part au commerce du Levant, et Sa Majesté l'Empereur de Russie n'y consentira jamais.

Mais comme il s'agit ici d'un règlement qui à peine a vu le jour, qui n'a pas même été régulièrement communiqué aux missions étrangères, et qui porte plutôt l'empreinte d'une mesure improvisée sur la proposition de quelque faiseur irréfléchi que d'une ordonnance mûrement méditée, il nous paraît qu'il ne serait ni impossible ni même excessivement difficile de déterminer les ministres ottomans à sacrifier les deux paragraphes en question, ou à les modifier de manière à faire droit aux justes griefs de la Russie. Ces ministres, quelle que soit la hauteur habituelle de leurs prétentions, doivent eux-mêmes rendre justice aux ménagements extrêmes avec lesquels le Mémoire russe s'exprime sur une pièce dont le but ne pouvait point échapper au Cabinet de Saint-Pétersbourg, et contre laquelle pourtant il n'a élevé que les objections que lui dictaient le bon droit et l'intérêt évident de la prospérité intérieure de la Russie. Ils ne peuvent pas méconnaître non plus que dans toutes ces questions de navigation Sa Majesté l'Empereur Alexandre a fait preuve d'une modération et d'une magnanimité peu communes. Au lieu d'insister sur le rétablissement des avantages dont la Russie avait joui sans interruption depuis quarante ans, l'Empereur s'est contenté de demander que par l'admission des bâtiments de quelques autres nations commerçantes dans la mer Noire, ou par tout autre arrangement conduisant au même but, le commerce de ses provinces sur cette mer, et tous les grands intérêts qui y tiennent, soient replacés dans une position analogue à celle qui leur était assurée avant le commencement des troubles. Cette demande est éminemment juste ; les alliés de la Russie sont obligés, en conscience, de lui prêter tout leur appui, et si la Porte désire sincèrement une réconciliation complète avec la Russie, il faut lui faire comprendre qu'elle doit, de toute nécessité, céder sur un

article que la Russie regardera toujours comme une condition indispensable de cette réconciliation.

6° « *La Russie ne peut se désister de l'alternative établie dans le procès-verbal de Vérone par rapport aux affaires de la Grèce; elle continue à la regarder comme un préliminaire indispensable de sa réconciliation avec la Porte.* »

Nous avons dûment pesé et approfondi les difficultés qui s'attachent à cette question. La Russie a déclaré que pour qu'elle fût satisfaite sur le sort des Grecs, il faudrait « que la Porte prouvât, par une série de faits, qu'elle respecte leur religion et qu'elle cherche à rétablir la tranquillité intérieure de la Grèce sur des bases solides et durables ». La Porte soutient, de son côté, que cette série de faits est établie, que dans tout le cours des dernières campagnes pas un acte attentatoire à la religion grecque n'a été commis, ni par ses agents ni par ses troupes, et qu'elle n'a cessé de proclamer pardon et amnistie pour tous ceux des insurgés qui rentreraient sous ses lois.

Il est certain qu'en admettant même cette apologie, on n'y découvre pas, tant s'en faut, le terme final de cette lutte déplorable qui désole depuis si longtemps une partie aussi intéressante de l'Europe, et qui, tant qu'elle durera, menacera toujours les puissances voisines de complications, de vexations, et même de dangers de toute espèce. Nos communications nombreuses avec le Cabinet de Russie et nos démarches auprès de la Porte ont suffisamment prouvé que nous seconderions de nos vœux, de notre suffrage, de notre concours le plus empressé, tout arrangement propre à faire cesser cette malheureuse insurrection. Nous savons que les autres Gouvernements pensent comme nous à cet égard, et que lord Strangford se féliciterait particulièrement de pouvoir amener un résultat aussi désirable. Mais comment y parvenir?

La jalousie de la Porte dans tout ce qui regarde l'administration intérieure de son Empire est extrême. Dans les moments mêmes où elle avait le plus à craindre une guerre prochaine avec la Russie, elle a constamment déclaré qu'elle se refusait à toute intervention des puissances étrangères dans le régime

futur de ses provinces insurgées; et il est enfin prouvé que les démonstrations les plus menaçantes ne la feraient pas renoncer à ce langage.

Mais le nœud de la difficulté n'est pas uniquement dans ces dispositions de la Porte. Les insurgés opposent, de leur côté, des obstacles insurmontables à toute pacification. Ils dédaignent absolument l'amnistie que leur offre le Gouvernement; leurs actions comme leurs paroles attestent chaque jour qu'ils sont loin de vouloir poser les armes avant d'avoir atteint leur liberté entière; ils n'ont pas fait une seule démarche annonçant l'intention de se soumettre; ils ont répondu à des insinuations amicales qui leur ont été adressées à cet égard, qu'ils ne pouvaient entendre parler de paix sans que leur indépendance absolue ait été préalablement reconnue.

Dans un pareil état de choses, il ne reste à la Porte, en lui supposant même les intentions les plus conciliantes, les plus favorables aux insurgés, que la triste ressource de la guerre. Ce n'est pas sans les plus sinistres pressentiments que nous voyons s'ouvrir une nouvelle campagne, dont l'issue, à moins que, par un incident heureux, il ne s'opère un rapprochement inattendu, doit nécessairement amener de nouvelles complications et de nouveaux désastres. Car, si les insurgés en sortent victorieux, la guerre se prolongera, puisqu'il est à prévoir que la Porte ne consentira jamais à leur indépendance sans être poussée aux dernières extrémités. Et si les succès des Turcs étaient assez décisifs pour soumettre finalement les insurgés, ils seraient (par la nature même d'une guerre entre des peuples presque également féroces) accompagnés d'horreurs et de catastrophes qui feraient frémir l'humanité.

L'insurrection des Grecs est pour ainsi dire entièrement sortie du domaine de la diplomatie : elle est devenue une question de fait, un problème que la Providence seule pourra résoudre dans la profondeur de sa sagesse. Nous n'entrevoyons pas comment, dans l'état actuel de cette question, les puissances, en y employant même tous leurs soins et tous leurs efforts, pourraient la faire changer de face, et nous croyons que lord Strangford ne peut être rendu responsable de ne

pas avoir obtenu ce qui est au-dessus de toutes les facultés politiques. Sa Majesté l'Empereur Alexandre reconnaîtra cette vérité avec nous; ses lumières, sa haute pénétration et sa grandeur d'âme nous en répondent.

En résumant ce qui a été dit dans les observations précédentes, nous trouvons que parmi les griefs énoncés dans la lettre de M. le comte de Nesselrode, il n'y en a que deux qui admettent et qui exigent l'intervention active des ministres des Cours alliées, et dont le redressement doit nécessairement précéder le rétablissement des relations politiques entre la Russie et la Porte.

L'un est celui qui regarde la prétention du Divan d'amalgamer avec les affaires du jour les objets d'une négociation antérieure; prétention que la Porte doit abandonner entièrement, sauf à se contenter de ce que renferme à cet égard la réponse de M. le secrétaire d'État au reis-effendi.

L'autre est celui que fournissent à la Russie plusieurs dispositions inadmissibles du nouveau firman pour la navigation; dispositions auxquelles la Porte doit renoncer, à moins de se résigner à une prolongation indéfinie de l'absence d'une mission russe.

Metternich à Ottenfels, à Constantinople D.), Vienne, le 21 juin 1823.

682. Je vous envoie ci-joint une expédition que le Cabinet de Russie m'a invité à faire passer à lord Strangford. M. le comte de Nesselrode ayant bien voulu me transmettre des copies de sa lettre à cet ambassadeur ainsi que de son office au reis-effendi, je suis à même d'accompagner l'expédition russe des réflexions que me suggère le désir de voir conduite à bonne fin une affaire aussi compromettante pour les premiers intérêts de l'Europe, et en particulier pour ceux de la Monarchie autrichienne, que l'est sans aucun doute l'état de tension existant entre la Russie et la Porte (n° 681).

Il me serait difficile de ne pas déplorer que des circonstances particulières soient venues jeter du louche sur la marche du Gouvernement ottoman dans un moment où le Cabinet de

Saint-Pétersbourg s'est trouvé appelé à répondre à une première démarche de conciliation de sa part. L'arrestation du boyard Villara n'a en réalité point été accompagnée de toutes les circonstances aggravantes avec lesquelles elle nous avait été annoncée de Bukarest même. Mais le fait n'en est pas moins à regretter, et s'il fallait au Divan des preuves du tort qu'il fait à sa cause par les fautes journalières auxquelles il se livre, il en trouverait dans la coïncidence malheureuse de cette affaire particulière avec le moment même où les Cabinets se sont occupés avec le plus de zèle de la recherche des moyens de rapprochement entre les deux Cours voisines. Ajoutez à cet incident les chicanes que l'aveuglement des ministres de la Porte ne cesse d'inventer pour entraver le commerce, — c'est de tous les objets peut-être celui qui affecte le plus les intérêts directs de la Russie, — et nous aurons à nous féliciter de ce que les principes immuables de l'Empereur Alexandre aient de nouveau résisté à des circonstances d'autant plus déplorables, que le mal qu'elles font à la cause que soutiennent les puissances retombe toujours, en dernier résultat, sur le Gouvernement qui est assez aveugle pour les créer.

Le comte de Nesselrode répond au reis-effendi dans des termes qui, s'ils sont compris selon leur juste valeur, devront satisfaire le Divan.

La Porte se plaindra sans doute de ce que le représentant de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, dont elle désirait l'arrivée à Constantinople, n'arrive pas. Mais pourrait-elle inférer de ce fait un changement quelconque dans les intentions bienveillantes et généreuses de Sa Majesté Impériale? Elle se tromperait, et c'est aux soins des représentants des Cours amies et de la Russie et de la Porte, qu'il appartient d'empêcher une erreur qui pourrait n'être que trop riche en conséquences fatales.

Lord Strangford, que la confiance flatteuse de Sa Majesté Impériale Russe investit de nouveau du soin de plaider un intérêt que nous n'hésitons pas à regarder comme commun à l'Europe entière, — car cet intérêt, c'est la conservation de la paix, — est habitué à me voir placer sous ses yeux toute

la pensée de notre Cabinet. Il a bien voulu vouer quelque confiance aux vues que, dans le cours de plus de deux années, nous avons développées avec une égale franchise et à Saint-Pétersbourg et à Constantinople; je me sens donc appelé à lui parler avec un abandon parfait, et j'espère que cette fois encore il me comprendra. Ce ne sont pas les vues qui seraient particulières à la Russie que j'entreprendrai de développer et de soutenir; ce sont les nôtres que je vais consigner dans la présente dépêche. Si dans l'énumération de ces vues il se trouve de la concordance avec celles de l'Empereur Alexandre, ce fait même confirme de nouveau que Sa Majesté Impériale, dans ses projets d'accommodement avec la Porte, ne suit d'autre ligne que celle qui doit conduire à la pacification des deux Empires limitrophes et par conséquent au bien général.

L'affaire arrivée à sa phase actuelle est considérée par nous sous le seul point de vue des faits.

Nous posons ainsi en thèse :

1° Que le différend qui, à son origine, a pu paraître à Constantinople avoir été le résultat d'un plan occulte du Monarque russe, doit en toute conscience avoir perdu dans ce lieu même, si riche en erreurs et en faux calculs, la couleur sous laquelle il s'y était présenté peut-être tout naturellement, mais pas moins sans aucun fond de réalité.

2° Il est en conséquence permis d'admettre que beaucoup de préjugés q i ont existé à Constantinople ne sauraient plus aujourd'hui fasciner la vue du Divan.

La vérité tout entière se trouve dans les faits suivants :

Une insurrection des sujets grecs de la Porte a éclaté. Vingt motifs, ou permanents, ou liés à des circonstances du moment, sont la cause de cette insurrection.

La Russie pouvait s'emparer de cet événement déplorable si la politique de son Monarque se fût dirigée vers ce but. Loin de là; ce même Monarque a fourni aux moins clairvoyants, depuis le premier jour de l'insurrection des Grecs, des preuves non interrompues de sa désapprobation la plus entière de cet événement.

La Porte, dont tous les intérêts sont concentrés dans le

rétablissement de son autorité dans les pays insurgés, n'est en attendant pas arrivée à cette fin dans le cours de plus de deux ans. La Grèce tout entière est encore insurgée ; elle eût sans aucun doute consolidé déjà son existence interne s'il était dans la nature de ses peuplades de savoir se gouverner. L'astuce des Grecs et l'ineptie des Turcs ont fait manquer deux expéditions maritimes, et le manque de vivres, résultat d'une absence totale d'ordre et de prévoyance, a expulsé deux fois les armées ottomanes des conquêtes qu'elles étaient parvenues à faire par le simple mouvement qui les portait en avant.

Des expéditions ottomanes nouvelles par terre et par mer s'organisent. Leurs opérations réussiront-elles? C'est à l'avenir de nous l'apprendre. Je ne me permets en aucune manière de compter sur des succès décisifs de leur part.

Ce que l'Empereur de Russie a voulu le premier jour, il le veut encore aujourd'hui. Il avait offert à la Porte de se mettre, lui et ses alliés, dans une situation apte à influer sur la cessation de la révolte des Grecs ; la Porte ne voyant pas dans cette offre ce qui s'y trouvait réellement, et y cherchant au contraire tout ce qui ne s'y trouvait pas, l'Empereur n'a pas insisté sur ses propositions. Ce que des soins actifs et réunis eussent pu atteindre, il en a confié la solution à l'avenir.

Cet avenir (et il s'est écoulé presque une année depuis que Sa Majesté Impériale l'a appelé au secours de la Porte) n'a pas même commencé à produire ses effets au foyer véritable de l'insurrection.

Qui plus que nous rend justice à la modération envers ses sujets grecs, hors des limites des pays insurgés, que le Sultan a fait succéder aux actes d'une fougue irréfléchie dont les suites, si l'on avait continué à lui lâcher la bride, eussent bouleversé l'Empire ottoman lui-même? Qui plus que nous s'est employé dans le but de calmer en Russie une irritation toute naturelle, et de combattre en Europe le jeu d'une faction à laquelle les excès commis par le Gouvernement ottoman lui-même, ou pour le moins tolérés par lui, n'ont que trop prêté de secours? Nous nous reconnaissons en conséquence,

plus que nul autre, le droit de ne pas flatter les erreurs du Gouvernement ottoman et de lui parler le langage tout entier de la vérité.

Plus nous faisons à ce Gouvernement la part de sa modération, là où cette part lui revient, et plus nous sommes en droit de combattre les erreurs auxquelles il peut s'abandonner encore.

3° La Porte, malgré les dangers imminents dont elle était menacée, et malgré les avis de ses amis, n'ayant point voulu entendre raison, et l'Empire de Russie ayant admis pour sa part le principe de l'attente, une politique toute simple eût dû engager le Divan à diriger les mesures les plus actives et les plus promptes vers la soumission de la Grèce. Rien dans sa marche (et je n'excepte pas même ses derniers armements maritimes) ne me prouve que le Gouvernement ottoman, se conformant encore à bien des antécédents de son histoire, ne fasse entrer dans ses calculs bien plus les exemples du passé que les besoins du moment. Les événements ne tarderont pas à nous démontrer si les opérations militaires contre la Morée, que l'on nous annonce, auront un caractère sérieux, ou bien si le Divan ne croit point à la possibilité de voir les insurgés se soumettre de guerre lasse. Mon opinion sur les plans du Divan penche bien plus vers la dernière de ces chances.

Que fait en attendant le Gouvernement turc?

Il blesse la Russie dans ses intérêts permanents les plus directs, dans ceux de son commerce.

Il arrête des mesures qui n'entravent et ne compromettent pas moins le commerce des autres puissances.

Il borne sa politique au vœu stérile de voir la Russie établir avec lui ses relations diplomatiques ordinaires, sans constater par une seule de ses mesures la disposition sincère de concourir à l'accomplissement de ce vœu; mesures réclamées par l'Empereur de Russie et uniformément par tous les membres de l'alliance.

Tel est le tableau véritable de la position des choses du moment.

Je vois, Monsieur le baron, que vous êtes uni, ainsi que

tous vos collègues à Constantinople, avec lord Strangford, dans le sentiment du bien qui devrait résulter du rétablissement immédiat des relations diplomatiques entre les deux puissances. Je me sens exposé au risque d'être accusé, par des autorités qui à mes yeux ont un grand poids, de me livrer à l'erreur et d'entraver le bien là où il pourrait peut-être dépendre de moi de le servir. Ma conscience toutefois est forte, et elle est tranquille. Je défends la cause de la vérité, et la vérité est que, abstraction faite du pour et du contre dans la question, l'envoi d'un représentant de la Russie à Constantinople est impossible. L'Empereur de Russie ne le veut pas.

La Porte désirerait cet envoi, et elle a raison dès qu'elle ne s'arrête qu'à l'effet qu'il produirait sur les insurgés de la Morée. Cet effet néanmoins serait de peu de conséquence ; il serait surtout positivement passager s'il n'était soutenu par des efforts matériels positifs et bien réglés.

Le Cabinet de Russie se refuse à l'envoi parce qu'il voit dans l'affaire plus que la seule soumission de l'insurrection. Il attache au rétablissement de ses relations diplomatiques ordinaires la valeur de leur durée ; — il craindrait de les voir compromises par des mesures arbitraires du Gouvernement ottoman. Il est donc l'ami et non l'ennemi de l'existence de cet Empire.

Le point de vue entre les deux Gouvernements diffère dans la base ; le Divan, habitué à ne voir dans l'insurrection grecque qu'un jeu de la Russie, voudrait tuer ce jeu, et il espère y parvenir par le seul fait d'une démarche patente de la puissance sa voisine, et selon lui sa rivale. Ce calcul eût peut-être été juste il y a des années ; il ne l'est plus dans le moment présent, dans une combinaison de choses où Sa Majesté Impériale regarde la révolte des Grecs comme un incident déplorable, comme un motif d'inquiétude pour le repos de l'Europe, et comme une chance de brouille intense entre lui et la Porte. L'Empereur ne désire que la paix dans toute l'étendue des possessions ottomanes, et ce n'est pas lui qui aujourd'hui pourrait se regarder comme le rival d'un Empire

dont l'existence n'a pas un appui plus actif que dans la sagesse de la politique conservatrice de ce Monarque.

Dans une pareille situation des choses, que doivent et que peuvent faire les Cabinets amis des deux puissances en contestation? Ils doivent ne pas perdre leurs soins à vouloir arriver à l'impossible, mais les diriger vers les moyens de conciliation possibles.

En examinant les chances auxquelles se rattachent ces derniers, j'arrive pour ma part à ranger l'insurrection grecque dans la seconde ligne de mes calculs, et toutes mes pensées se portent vers l'intérêt le plus actif du moment, et cet intérêt me paraît être celui du commerce de la Russie.

Et c'est tout juste cet intérêt que la stupidité ottomane attaque le plus directement, c'est lui qu'elle froisse journellement par des mesures non-seulement injustes, mais sans profit véritable pour la Porte. C'est vers ces fautes graves que doivent se tourner les regards et les soins les plus actifs des représentants des Cours à Constantinople, et c'est à ce soin que devra se trouver lié le succès de la cause commune.

Le Gouvernement ottoman me paraît suivre dans ce moment la ligne de conduite à laquelle ne s'abandonnent que trop souvent des particuliers en faillite. Ne sachant plus comment soutenir leur fortune, on les voit se livrer à des spéculations partielles qui, même si elles réussissent, ne les sauvent pas de la perte! Ce sont des calculs du même genre qui fixent aujourd'hui les regards du Divan sur la navigation marchande des Turcs, sur une navigation qui, dans les temps de la prospérité de l'Empire, n'a point existé, et qui certes ne se créera pas à une époque de désastres.

Lord Strangford fait observer justement que les intérêts du commerce russe ne seront jamais bien soutenus que par les agents de la Russie; le fait est indubitable; mais pour le réaliser, que le Divan ne prenne pas des mesures journalières qui entravent l'arrivée de ces agents. On nous dit que tout viendra à cesser; que les pensées du Divan se modifieront par la présence d'un représentant de la Russie; — que les affaires se régleront dès son apparition et par ses propres

soins : ces faits sont-ils bien certains? Pour qu'ils le soient, que le Divan prouve qu'il ne se trompe pas sur ses facultés; qu'il cesse de susciter des obstacles au rapprochement; qu'il ne perde pas son temps à des règlements sans résultats possibles; qu'il soit juste et humain envers ses sujets égarés, ferme et juste envers des rebelles incorrigibles; qu'il cherche le point du raccommodement là où il se trouve en réalité! Le Divan me répondra qu'il y a de la mauvaise volonté à Saint-Pétersbourg; je rétorque l'argument, et je serai plus juste que lui; je n'admets pas qu'à Constantinople il y ait de la mauvaise volonté, mais il s'y commet assez de fautes pour briser entre les mains des amis de la Porte les armes dont ils sont prêts à se servir en sa faveur. Que le représentant de la Russie nous arrive, me dira le reis-effendi; il arrivera dès que ce représentant n'aura pas la charge de négocier dans le but de sauver les intérêts administratifs de son propre pays; il arrivera dès que ses soins pourront être regardés comme des soins ordinaires entre deux puissances en paix.

Les affaires se placeront différemment si l'essai est tenté! Je répondrai à cette proposition, sans même l'examiner, que l'Empereur de Russie ne juge pas ainsi qu'on le fait à Constantinople les chances attachées à l'apparition immédiate de son représentant à la Porte, chose qu'avant tout il ne voudrait pas tenter sous les seuls auspices d'un essai, — tout essai ne pouvant que trop facilement renfermer le risque que le rappel de l'agent russe ne suive de trop près le fait de son apparition à Constantinople.

M. le comte de Nesselrode parle à lord Strangford de l'envoi d'un ambassadeur ottoman à Vienne. Lord Strangford et vous, déclarez cette idée comme ne pouvant point être réalisée; vous êtes sur les lieux et vous jugez mieux les Turcs que je ne puis le faire. Ce qui me reste à vous dire à ce sujet doit ainsi se borner au soin de détruire toute idée fausse sur le but de la proposition. La vérité est que le Cabinet de Russie ne demanderait pas mieux que d'entrer en contact direct avec la Porte. Je viens de vous prouver que l'Empereur Alexandre ne croit pas que ce serait à Constantinople

que ce contact pourrait encore s'exercer sans de graves risques. Ce qui empêchera que le Divan ne consente au mode proposé, ce sont ses craintes puériles sur des combinaisons qui n'existent que dans le sentiment de suspicion inné aux Ottomans. Ce qui a fait naître chez Sa Majesté Impériale de toutes les Russies cette même idée, c'est son désir de s'entendre dans le plus bref délai possible avec la Porte ; nous rencontrons ainsi constamment des difficultés là où l'intérêt bien entendu de la Porte devait se trouver servi.

Il ne m'appartient pas de dire à lord Strangford ce qu'il aura à faire pour éclairer le Divan. Ma confiance dans les lumières de cet ambassadeur est entière, et depuis longtemps elle doit lui être prouvée telle. Tout ce que je puis faire, je le fais. Je lui dis tout ce que je sais. Je lui fournis ainsi les seules armes utiles que je puis lui fournir pour servir la cause, en établissant une base fixe sur laquelle il peut asseoir ses calculs relativement aux intentions de Saint-Pétersbourg, et je ne crains pas de recevoir un démenti de ce côté.

RÉSULTATS DE L'ENTREVUE DES DEUX EMPEREURS A CZERNOWITZ.

683. État des négociations à Czernowitz. Résumé de documents officiels à l'usage de l'Empereur François. — 684. Le comte de Mercy à l'Empereur François (Rapport), Czernowitz, le 7 octobre 1823. — 685. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Lemberg, le 16 octobre 1823.

683. La Cour de Russie a demandé comme conditions préalables du rétablissement de ses relations diplomatiques directes avec la Porte :

1° Une compensation convenable du détriment causé aux provinces russes situées sur la mer Noire, par la perte de la faculté dont la Russie a joui pendant plus de quarante ans de couvrir de son pavillon les bâtiments appartenant à d'autres nations ;

2° La suppression ou la modification de certains articles du

dernier firman sur la navigation des bâtiments turcs revêtus d'une patente du Gouvernement;

3° La cessation des entraves et vexations qu'a éprouvées en dernier lieu l'expédition des bâtiments russes dans le port de Constantinople.

Outre ces trois points, la Cour de Russie insiste particulièrement sur l'évacuation immédiate et définitive des Principautés comme condition *sine qua non* du rétablissement de ses relations diplomatiques.

D'après les derniers rapports de Constantinople, ces trois points avaient été concédés par le Divan et étaient au moment d'être définitivement réglés avec lui, par suite de ce qui avait été arrêté dans la conférence que lord Strangford avait eue le 30 août.

Quant à l'évacuation des Principautés, sur laquelle lord Strangford avait éprouvé une forte résistance, il est à espérer que les ordres transmis le 13 septembre à l'internonce d'Autriche d'insister avec la plus grande force sur l'évacuation immédiate, auront mis ce ministre et M. l'ambassadeur d'Angleterre à même de porter le Divan à cette dernière concession, et que celui-ci, informé à cette époque de l'entrevue des deux Empereurs à Czernowitz, aura eu la sagesse de se prêter à nos avis. C'est ce que le courrier que nous attendons dans quelques jours de Constantinople nous apprendra; mais en supposant même que le Gouvernement turc voulût encore opposer de la résistance, il suffira, pour y mettre un terme, d'une déclaration catégorique qui pourrait être faite au nom de la Russie par l'ambassadeur d'Angleterre et l'internonce au Gouvernement ottoman, et qui porterait que, si dans le terme péremptoire de huit jours l'évacuation n'est point ordonnée, les relations diplomatiques entre les deux Gouvernements ne seront pas rétablies. Cette déclaration, datée de Czernowitz, ne manquera certainement pas son effet.

Nous sommes donc autorisés à regarder les conditions dont la Russie fait dépendre ses relations diplomatiques avec la Porte comme remplies ou comme étant au moment de l'être.

Pendant que ce résultat favorable s'obtenait à Constanti-

nople, l'Empereur Alexandre agréait en principe à Pétersbourg la proposition que nous lui avions faite de diviser en deux périodes les négociations ouvertes avec la Porte ottomane; de rétablir ses relations diplomatiques avec elle dès qu'elle aurait satisfait aux justes demandes de la Russie concernant le commerce, ainsi que l'évacuation des Principautés; et d'attendre une époque plus favorable pour la discussion des arrangements relatifs à l'intervention des puissances alliées dans l'œuvre du rétablissement de la tranquillité en Grèce. L'Empereur se réservait de reprendre cette proposition en plus mûre considération lorsqu'il serait informé du résultat des dernières démarches de lord Strangford; or, ce résultat ayant été favorable, comme on vient de l'exposer, il paraît que rien ne devrait s'opposer désormais au rétablissement instantané des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, puisque la première de ces puissances a obtenu la concession des demandes dont elle l'avait fait dépendre, et que, si elle ne s'en montrait pas satisfaite aujourd'hui, elle donnerait lieu au soupçon qu'elle veut la guerre, tandis que d'un autre côté elle nous placerait vis-à-vis de la Porte dans l'impossibilité de lui être utile, puisque nous n'aurions plus le droit de réclamer d'elle des concessions au delà de celles que nous avons obtenues, et que la Russie avait désignées elle-même comme conditions du rétablissement de ses relations diplomatiques.

Quant à nous, nous sommes en effet parvenus au terme de la négociation, et nous avons fidèlement rempli tous nos engagements envers la Russie, en lui offrant les moyens de terminer ses différends avec la Porte d'une manière conforme à ses intérêts, à sa dignité et aux conditions qu'elle y a mises elle-même. Si nous avions échoué dans nos efforts, en plaidant loyalement les intérêts de la Russie, nous nous serions trouvés dans une situation infiniment compromettante vis-à-vis de la Porte; mais du moment où ils ont été couronnés de succès, notre intervention doit se borner à ce résultat, et s'il ne satisfaisait pas entièrement la Russie, nous ne pourrions, dans aucun cas, aller au delà sans nous compromettre, et sans nous écarter de la stricte ligne de nos devoirs.

Le comte de Mercy* à l'Empereur François (Rapport),
Czernowitz, le 7 octobre 1823.

684. D'après ce que m'a dit le comte de Nesselrode, auquel, par ordre de Votre Majesté, j'ai fait part de la démarche que lui conseille M. le prince de Metternich, Elle pourrait dire demain à l'Empereur Alexandre « que du moment où il est satisfait du résultat de la négociation confiée à lord Strangford et à l'internonce, qui ont obtenu du Gouvernement ottoman toutes les concessions que la Cour de Russie avait exigées comme condition préalable du rétablissement de ses relations diplomatiques avec ce Gouvernement, il serait aussi honorable que glorieux pour l'Empereur Alexandre de terminer ici *personnellement* cette importante affaire avec Votre Majesté, en autorisant le comte de Nesselrode, son ministre, à écrire officiellement à lord Strangford *que Sa Majesté Impériale de toutes les Russies est satisfaite du résultat de ses négociations avec la Porte Ottomane, résultat d'autant plus désirable qu'il lui ouvre la possibilité du prochain rétablissement de ses relations diplomatiques avec ce Gouvernement* ».

Cette déclaration spontanée de l'Empereur Alexandre placerait ce Souverain vis-à-vis de l'Europe d'une manière d'autant plus honorable que, vu la circonstance malheureuse de la maladie de M. le prince de Metternich, elle serait attribuée exclusivement à la profonde sagesse de sa politique et à l'influence bienfaisante de Votre Majesté.

Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Lemberg, le 16 octobre 1823.

685. Les justes déterminations que la Porte a enfin la sagesse de prendre après les dernières interpellations que lord Strangford lui avait fait entendre, au nom de l'amitié la plus loyale et de l'intérêt le moins douteux de la conservation de la

* Le comte de Mercy, un des fonctionnaires de la chancellerie d'État, représentait, aux négociations de Czernowitz, le prince de Metternich, que la maladie avait retenu à Lemberg. (*Note de l'Éditeur.*)

paix, et que vous, Monsieur l'internonce, de concert avec MM. les représentants des autres Cours alliées, aviez appuyées des arguments non moins sincères que nous avions mis à votre disposition, ont rencontré près de l'Empereur de Russie l'accueil que nous nous sommes crus constamment en droit d'attendre de l'élévation des sentiments de ce Monarque. . . . .

Forts des espérances que nous n'avons jamais cessé de placer dans les résolutions équitables du Cabinet de Saint-Pétersbourg et dans les déterminations d'un Souverain toujours supérieur à des considérations secondaires, et confiants dans les soins auxquels la direction principale des bons offices des Cours était confiée, nous avons maintenant la satisfaction de voir que les explications devenues plus franches et plus précises de la part du Divan, n'ont pas tardé à être suivies d'une juste réciprocité et d'un retour plein de bienveillance de la part du Cabinet de Saint-Pétersbourg. Aujourd'hui, nous nous regardons comme récompensés. Le triomphe de la modération de l'Empereur de Russie est complet; et ce triomphe, grâce à la constance de nos vœux, est à la fois le nôtre.

Les déterminations auxquelles l'Empereur Alexandre vient de s'arrêter étant toutes consignées dans l'office que, d'ordre de son auguste Maître, M. le comte de Nesselrode adresse, sous la date de Czernowitz, le 10 octobre (28 septembre), à Son Excellence M. le vicomte de Strangford, je m'empresse, après m'en être concerté avec le ministre de Russie, de vous munir, Monsieur l'internonce, de la copie ci-jointe * de cette réponse, comme devant vous tenir lieu d'instruction commune

* Relativement au resultat le plus important de ces négociations de Constantinople que lord Strangford avait conduites avec la Porte au nom de la Russie, résultat dont les Souverains d'Autriche et de Russie furent instruits lors de leur entrevue à Czernowitz, Nesselrode écrit à lord Strangford, sous la date ci-dessus, ce qui suit : « Mon auguste Maître me charge de vous en témoigner toute sa reconnaissance. Il voit avec un plaisir infini que, par vos soins, l'article essentiel des relations commerciales ait été réglé d'une manière qui remplit ses vœux, que la Porte renonce à la prétention de défendre le passage du Bosphore aux vaisseaux étrangers qui fréquentent les ports de nos provinces méridionales, que tous les pavillons européens seront admis à la jouissance de cette indispensable faculté, que celle du *transbor-*

et comme étant éventuellement destinée à servir de guide à la coopération bienveillante de MM. les représentants des Cours de France et de Berlin, après qu'ils en auront reçu la communication officielle de leurs Gouvernements.

L'office du Cabinet de Saint-Pétersbourg embrasse tous les points de litige qui avaient donné lieu à l'interruption des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte. Cet important document doit donc désormais devenir la base de votre action et former le seul point de départ auquel vous aurez à rapporter vos démarches. Il suffira à tout ce que votre position peut vous rendre désirable, et votre tâche comme la nôtre s'en trouvera de beaucoup simplifiée.

Vous y reconnaîtrez, Monsieur le baron, que l'article des relations commerciales, sur lequel Sa Majesté Impériale de Russie s'est montrée pleinement satisfaite, se trouve tellement défini et arrêté en principe de la part de la Porte, et accepté de la part de la Russie, que les soins des représentants des Cours doivent dès lors se borner à surveiller l'exact accomplissement des déclarations du Divan et à s'assurer d'une observance uniforme et suivie, la seule propre à faire loi pour les autorités ottomanes, ainsi qu'à constater dûment les droits acquis aux pavillons européens et à prévenir à cet égard le retour de nouveaux griefs entre la Russie et la Porte.

Vous reconnaîtrez, d'un autre côté, que si, malgré nos vives et pressantes remontrances, il reste encore au Divan à compléter la satisfaction du Cabinet de Saint-Pétersbourg en achevant l'évacuation des Principautés du Danube, l'aplanissement

dement puisse s'exercer d'après un mode qui présente les garanties nécessaires de liberté et de bon ordre, qu'enfin, à la faveur de vos représentations, les visites supprimées, les chicanes interdites, les droits indus et onéreux abolis, cessent de rendre le passage du canal de Constantinople un continuel objet d'inquiétude et une source de pertes sensibles pour le commerce. L'Empereur est fermement convaincu, Mylord, que ces fruits de vos négociations seront aussi durables qu'ils sont utiles, et qu'après avoir pu engager la Porte à donner une preuve d'intentions conciliantes, vous saurez avec le même talent prévenir de sa part un retour à cette politique qui a failli l'isoler de tous les Gouvernements d'Europe et lui attirer le fléau d'une guerre générale. » (*Note de l'Éditeur.*)

de cette dernière complication dans les relations directes des deux Empires nous paraît d'autant moins douteux, que la solution en est à la fois entre les mains du Sultan et dans son intérêt. La haute valeur que la Porte doit attacher au rétablissement formel de ses relations diplomatiques avec son puissant voisin, ne permet pas de croire qu'après des témoignages aussi éclatants de bonne volonté et d'égards que le sont ceux qu'elle reçoit en ce moment de l'Empereur Alexandre, elle puisse balancer à rentrer complétement dans le *statu quo* antérieur à ses différends avec la Russie, et hésiter à abandonner les dernières traces de méfiance et de dispositions équivoques au prix infiniment supérieur de son entière réconciliation avec tous les États européens.

Cette accélération des mesures d'évacuation de la Valachie et de la Moldavie est l'objet auquel vous aurez, Monsieur le baron, à vouer vos premiers soins, et, par devoir comme par justice, vous y êtes plus particulièrement appelé encore que ne le sont MM. les représentants des autres Cours, attendu que la contiguïté des possessions de l'Autriche avec les deux Principautés nous a donné plus qu'à tout autre la conviction des inconvénients et du danger de la prolongation d'une mesure de circonstance, devenue maintenant sans objet comme sans utilité. . . . .

Quant à la question relative au rétablissement de la tranquillité en Grèce, cette discussion devant être dévolue à l'intervention collective des puissances alliées, je puis me réserver de vous faire passer, Monsieur l'internonce, une instruction spéciale à ce sujet, après que je me serai concerté avec le Cabinet de Russie.

Il m'est permis, en attendant, de faire reposer, Monsieur le baron, votre confiance comme la nôtre sur tous les motifs d'espérance que nous devons puiser dans la généreuse détermination qu'a prise et proclamée l'Empereur Alexandre, de pourvoir au rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Cour ottomane, du moment qu'elle aura satisfait à l'évacuation des Principautés en conformité des traités. M. le comte de Nesselrode a été autorisé, comme vous le verrez, à faire

connaître au Divan « que Sa Majesté Impériale a résolu de s'occuper du choix d'un ministre à Constantinople aussitôt qu'Elle aura achevé son voyage ». L'Empereur, voulant de plus donner dès ce moment à la Porte un témoignage public de ses sentiments de modération, s'est décidé à envoyer à Constantinople M. le conseiller d'État actuel de Minciaky, dont, comme vous savez, nous avons eu de fréquentes occasions d'apprécier les vues loyales et éclairées, et déjà, par la présente expédition, M. l'ambassadeur de la Grande-Bretagne reçoit du Cabinet de Russie l'invitation de faire à Constantinople les démarches requises pour le firman nécessaire à M. de Minciaky, ainsi que pour assurer à sa mission l'accueil et les succès que la Porte, plus encore que toute autre puissance, a de pressants motifs de seconder de toute sa bonne volonté.

Sous des auspices aussi heureux, vous sentirez plus que jamais, Monsieur le baron, que vous ne sauriez apporter assez d'empressement et de zèle à soutenir en tous points les démarches de M. de Minciaky, comme aussi à vous unir constamment d'intentions et de conduite avec M. l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, ainsi qu'avec MM. les représentants des Cours de France et de Berlin, pour faire valoir aux yeux de la Sublime Porte une position de choses qui est tout en faveur de ses intérêts présents et des espérances qu'il lui est maintenant donné de pouvoir placer dans l'avenir.

Nous nous sommes chargés de faire arriver à Constantinople les expéditions du Cabinet de Russie, que je vous transmets ci-joint par le présent courrier. Vous en soignerez la remise sans le moindre retard, et vous voudrez bien m'en accuser tout de suite la réception.

CONFÉRENCES TENUES A SAINT-PÉTERSBOURG EN VUE DE LA PACIFICATION DE LA GRÈCE.

686. Metternich au comte de Zichy, à Berlin (D.), Vienne, le 13 novembre 1823.

686. Je viens d'apprendre par une lettre de M. le comte de Nesselrode, datée d'Odessa le 3 de ce mois, que l'ensemble de l'expédition partie de Lemberg le 16 octobre pour Constantinople a été mis sous les yeux de l'Empereur Alexandre; que Sa Majesté Impériale a complétement approuvé les dispositions dont j'étais tombé d'accord avec ses ministres, et qu'Elle a de nouveau agréé que l'affaire de la pacification de la Grèce soit préalablement examinée et discutée collectivement entre les Cours alliées. En conséquence de cette détermination, le ministère russe invite les Cabinets à munir leurs représentants à la Cour de Saint-Pétersbourg des instructions nécessaires pour prendre part aux délibérations qui s'ouvriront à ce sujet. Je ne doute pas que M. le comte de Bernstorff n'ait reçu les mêmes avis et les mêmes ouvertures. Il sera donc dans le cas d'adresser au ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg des instructions sur la conduite et le langage à tenir dans les conférences qui vont s'établir sur cette grave question, et il me paraît non-seulement utile, mais indispensable, que Votre Excellence prévienne confidentiellement M. le comte de Bernstorff de la ligne sur laquelle nous comptons nous placer dans la part que nous prendrons à ces conférences.

Je regarde d'abord comme une résolution très-convenable à plus d'un égard, celle d'établir à Saint-Pétersbourg les premières délibérations communes sur l'affaire des Grecs. J'ai tout lieu de croire que l'Empereur Alexandre y verra une marque d'attention pour la position singulièrement délicate dans laquelle il se trouve relativement à cette affaire. Vous n'ignorez pas, Monsieur le comte, combien les esprits se sont montés en Russie sur cette question, et combien il a fallu de fermeté à l'Empereur pour triompher de la fermentation qu'elle avait fait naître. Plus sa conduite a été noble et élevée dans

cette occasion, et plus nous lui devons de faciliter tout ce qui peut réconcilier l'opinion de son pays avec ses déterminations généreuses. Or, il est certain que le choix de Saint-Pétersbourg, pour les conférences dont il s'agit, fera un effet très-favorable en Russie.

Cet arrangement nous offre d'ailleurs des avantages incontestables. La pacification de la Grèce est un objet tellement hérissé de difficultés, que nous aurions tort d'ambitionner l'initiative dans les discussions qu'il amènera. Il me paraît également juste et désirable que le Cabinet de Russie se charge de cette initiative. Lorsque ce Cabinet nous aura fait ses premières propositions, nous serons à même de les examiner, de les méditer, de les juger, et ce n'est qu'après avoir reconnu ce qu'elles renfermeront d'utile et d'exécutable, ou ce qui nous semblerait ne pas porter ce caractère, que nous pourrons former notre opinion avec beaucoup plus de maturité et de poids qu'en la mettant en avant sans connaître encore celle de la Russie.

C'est dans ce sens que sera dirigée la marche de notre ministre à Saint-Pétersbourg. Il sera autorisé à faire, dans les conférences qui vont avoir lieu, les observations qu'il puisera, soit dans ses propres lumières, soit dans sa connaissance générale des principes et des intentions de sa Cour. Mais il ne doit point embrasser l'ensemble de l'affaire, et ne donner aucun avis positif avant de nous avoir rendu compte des ouvertures du Cabinet de Russie.

Je présume bien, Monsieur le comte, que les autres Cours alliées suivront la même route; mais je désire très-particulièrement qu'elle soit approuvée et adoptée par le Cabinet de Berlin. M. le comte de Bernstorff est trop éclairé pour ne pas reconnaître les inconvénients graves que toute autre manière de traiter de la pacification des Grecs pourrait entraîner. Les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre sont telles, que nous n'avons pas à craindre de sa part d'être jetés, par cette question, dans de nouveaux embarras et dans de nouvelles complications. Mais la moindre proposition intempestive de notre côté pourrait avoir des conséquences fâcheuses,

embrouiller la matière au lieu de l'éclaircir, et compromettre entièrement les résultats qu'il s'agit d'obtenir par les conférences.

M. le comte de Bernstorff ne taxera pas, j'en suis sûr, d'exagérées la précaution et la réserve avec lesquelles je crois devoir procéder dans cette affaire.

L'Autriche y a, sans contredit, un intérêt plus direct que toute autre puissance. Les nombreux points de contact que nous avons, tant avec les Turcs qu'avec les Grecs, la situation géographique de nos États de Hongrie, d'Italie, de Dalmatie, etc., la prospérité de notre commerce et de notre navigation, nous font nécessairement envisager la pacification des provinces ottomanes, ainsi que le sort futur de toutes les parties de la Grèce, comme un objet de la plus haute importance.

J'ose donc me flatter que les considérations qui me guident dans cette affaire seront dûment appréciées par M. le comte de Bernstorff, et qu'il sera prêt à seconder une marche que je crois d'ailleurs la seule praticable pour débrouiller le chaos des discussions qui nous attendent, et pour ne pas ajouter de nouvelles difficultés à celles déjà assez puissantes qui en sont inséparables. Je prie Votre Excellence de dire à ce ministre que je lui demande, comme une véritable preuve d'amitié et de confiance, de ne munir d'abord son ministre à Saint-Pétersbourg que d'instructions générales, en se réservant d'entamer le fond de la question lorsque nous serons au fait des aperçus du Cabinet de Russie. De mon côté, je ne manquerai pas de lui rendre fidèlement compte des miens, et de concerter avec la Cour de Berlin toutes les démarches que nous aurons à faire pour conduire à un terme heureux un des problèmes les plus épineux qui puissent occuper l'attention des Cours alliées.

1824.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES DE METTERNICH, ÉCRITES DU 8 JANVIER AU 23 AOUT 1824.

687. Promotion de Nesselrode. — Conséquences du libéralisme américain. — 688. Contrastes à Londres, à Paris, en Italie et en Allemagne. — Apponyi. — 689. La Conférence de Paris ne se réunit pas. — 690. Entretien avec Wellesley. — 691. L'Empereur Alexandre se retire de la politique. — 692. Mort de Consalvi. — 693. Projet d'entrevue avec les ministres allemands. — 694. Chute de cheval de l'Empereur Alexandre. — 695. Voyageurs anglais et russes en Italie. — 696. On ouvre les yeux à Saint-Pétersbourg. — 697. Entente avec Saint-Pétersbourg. — 698. Ajournement du voyage en Italie. — 699. Voyage au Johannisberg.

Vienne, le 8 janvier 1824.

687. Je suis riche en nouvelles; il m'en arrive de tous les côtés. A Saint-Pétersbourg tout va bien, très-bien; beaucoup de promotions à l'occasion de la fête de l'Empereur, entre autres pour Pierre Wolkonsky la grand'croix de Saint-André, pour Nesselrode la dignité de conseiller intime; j'avais donc raison lorsque je prétendais que la disgrâce du premier n'était qu'apparente. Je suis très-content de la distinction accordée à Nesselrode, car je trouve qu'il est juste de donner de l'avancement à ceux qui ne se mettent jamais en avant. Nesselrode aura désormais plus d'influence.

A Londres, les Américains deviennent peu à peu très-désagréables. Depuis que Canning voit que les présidents des Républiques transatlantiques peuvent aller bien plus loin dans leurs manifestations libérales que n'a jamais pu le faire un membre du Cabinet de Georges IV, il est un peu plus modéré dans ses sorties; il lui arrive parfois de laisser échapper fort maladroitement certaines expressions qui dénotent presque sa conversion au principe monarchique. C'est là un fait important qui mérite d'être pris en considération. Peut-être ne se

passera-t-il pas trop de temps avant que l'Angleterre fasse entendre des déclarations plus tranchantes que celles des Cours alliées du continent. Malheureusement, l'Angleterre sera d'autant plus faible alors qu'elle deviendra plus rigoureuse dans ses principes. Voilà où les ministres libéraux conduisent aujourd'hui les États monarchiques dont la direction leur a été confiée. Les révolutionnaires les plus honnêtes sont après tout les radicaux, et si je me convertissais aujourd'hui à la révolution, j'irais, moi aussi, prêcher demain à Spitalfields.

11 janvier.

688. Nulle part il n'y a de plus grands contrastes entre les individus qu'à Londres. Le mouvement et le frottement des idées sont bien plus considérables à Londres que dans toute autre grande ville ; à Paris surtout, on n'envisage qu'un côté des choses, et ce côté est plus ou moins frivole ; dans cette ville, on prend tout légèrement, comme si rien n'était sérieux ; le vent balaye tout. En Angleterre, les hommes et les choses obéissent à une autre loi morale, et ce qui n'a aucune valeur, aucune importance à Paris, en a beaucoup à Londres.

L'Italie compte peu d'hommes; il y a dans ce pays des savants, mais ils sont lourds comme partout ailleurs, en dépit de la légèreté innée du caractère national. En Allemagne, tout se réduit à l'idéologie; le reste dort d'un profond sommeil.

Ce qui me fait de la peine chez les Anglais, c'est la petite dose d'extravagance qu'on peut constater chez chacun d'eux; il faut prendre ce mal en patience, sans trop faire ressortir ce qu'il a de ridicule.

Ce que vous me mandez de Rome sur le compte d'Apponyi fait grand honneur à votre perspicacité. Sans doute, il n'a pas l'air d'un homme spirituel, il a plutôt celui d'un brave homme ; mais il vaut mieux que son air. Apponyi est un excellent ambassadeur, qui ne commettra jamais une faute, et qui s'acquitte avec tact et circonspection de toute tâche qui lui est confiée.

18 janvier.

689. Une grande faute a été commise; je me sens blanc comme neige, tandis que mes collègues sont plus ou moins compromis. Cette faute, c'est que, malgré mes prières, mes supplications, mes cris, on a laissé passer tout le temps qu'ont duré les opérations de l'armée française en Espagne sans convoquer la conférence de Paris. Elle avait été décidée en principe à Vérone, mais de la décision à l'exécution il y a loin. Les Français ne voulaient pas se sentir arrêtés, et Pozzo di Borgo, qu'on rencontre toujours quand il s'agit de se soustraire à un contrôle, a été le premier à empêcher toute réunion, toute discussion, probablement dans la pensée que *ses* paroles seules suffiraient. Il en est résulté un retard de huit à dix mois, et ce n'est qu'aujourd'hui que tous les Cabinets se préoccupent de ce qui aurait dû être élaboré, arrêté et résolu depuis longtemps, pour être soumis au Roi après qu'il aurait recouvré sa liberté d'action.

J'ai des nouvelles récentes de Londres. Ce qu'il y a de plus nouveau, c'est que Canning veut une chose et que ses collègues en veulent une autre, et qu'en somme ni l'un ni les autres ne savent au juste ce qu'ils veulent. A Paris, les choses vont tout à fait de même; les deux Cabinets me font exactement l'effet de jouer une partie à coups de dés. Qu'on se figure ma situation au milieu des deux; moi qui déteste tout ce qui est imprévu, tout ce qui est faux, j'ai précisément à lutter contre ces deux forces ennemies, et j'en suis venu à souhaiter un adversaire franchement mauvais.

23 janvier.

690 J'ai eu aujourd'hui un entretien de trois heures avec Wellesley : c'est un homme d'un sens droit, qui commence aujourd'hui à trouver qu'il est difficile de défendre son chef envers et contre tout. Du reste, Canning se défend si mal lui-même, que ce que l'habitude, qui se paye de mots, fait encore

appeler aujourd'hui la politique anglaise, ne représente, à vrai dire, plus rien du tout. L'incertitude et le néant ne constituent pas la politique; la politique est une des choses sur lesquelles le caprice de l'individu a le moins d'influence.

30 janvier.

691. J'entends dire que l'Empereur Alexandre s'est entièrement retiré de la politique ; on sait combien il s'en est occupé jadis, et que, lors même que son influence n'a pas toujours été décisive, elle s'est, après tout, fait sentir en toute circonstance. Wellesley le regardait comme un admirateur de Canning ; je n'en crois rien et je trouve dans le fait ci-dessus la preuve que je ne me trompe pas. Le dégoût engendre parfois la lassitude.

2 février.

692. Je suis très-profondément affecté de la mort du cardinal Consalvi. Je l'estimais beaucoup, et il éprouvait une très-vive sympathie pour moi ; il avait une intelligence remarquable et une rare égalité d'humeur ; ardent et vif comme un Italien, il était réfléchi à l'égal d'un Allemand.

5 février

693. Le voyage de Milan est décidé, malgré que l'Empereur n'en parlera pas comme d'une chose entièrement certaine. Sa Majesté partira le 20 mars ; il s'ensuit que je n'arriverai pas à Milan avant les premiers jours du mois d'avril. Jusque-là, il faut que je me rencontre avec les ministres allemands quelque part dans le voisinage de leurs Cours : ils m'attendent comme un Messie, et ils ont, en effet, à discuter avec moi des questions de la plus haute importance. Ma vie se complique d'affaires qui s'enchaînent tellement, qu'elles m'accompagnent à chaque pas, à chaque mouvement que je fais, comme les fers rivés aux pieds des galériens.

10 février.

694. D'après les dernières nouvelles que j'ai reçues de Saint-Pétersbourg, l'Empereur Alexandre est malade. Il s'est lésé le périoste du pied droit en tombant de cheval. L'érysipèle se déclare parfois à la partie malade ; le mal vient encore de s'aggraver d'accès de fièvre. Que Dieu le conserve !

12 février.

695. Les Anglais perdent leur crédit partout, particulièrement en Italie. Dans ce pays, les libéraux se regardent comme dupés par eux ; les Anglais qui voyagent ne sont plus regardés comme des parlementaires influents. D'autres voyageurs qui jadis ont fait beaucoup de mal, ce sont les Russes ; il y a trois ou quatre ans, l'Italie en était inondée, chacun prêchait ouvertement la révolte en donnant à entendre qu'il était un agent de son Gouvernement. Croirait-on aujourd'hui que pendant le voyage du grand-duc Michel, Laharpe, qui l'accompagnait, a été reçu dans chaque ville par un club de carbonari, à qui il promettait l'appui de l'Empereur? Si l'on songe à la faiblesse et à l'inexpérience qui caractérisaient en ce temps-là les Gouvernements italiens, on ne peut comprendre qu'il soit resté pierre sur pierre dans ce malheureux pays. S'il m'est permis de m'attribuer un mérite, c'est celui d'avoir ouvert les yeux de l'Empereur Alexandre sur son entourage. Aujourd'hui, il faut que je l'empêche d'aller trop loin dans le sens opposé.

21 février.

696. Nous souffrons tous aujourd'hui de l'excès de bonhomie des uns et de l'outrecuidance des autres. J'ai passé ma vie à prêcher à des sourds ; aujourd'hui l'on commence à m'écouter parce qu'on ouvre les yeux. C'est le cas à Saint-Pétersbourg plus qu'ailleurs. Nesselrode se frotte les yeux, dresse les oreilles et s'arrache à un sommeil qui ressemblait assez à une

léthargie. A présent, l'Empereur Alexandre voit clair; tous les jours j'en reçois des preuves nouvelles; malheureusement, il est un peu trop tard. Les courriers vont et viennent sans relâche; c'est une rude besogne que de se faire suivre des gens quand on n'a pas d'autre moyen d'agir sur eux que d'écrire, tandis qu'il aurait été si facile de marcher tous du même pas au lieu de rester en arrière.

Je me vois dans la situation d'un prédicateur en chaire, qui parle dans une église où deux tiers de ses auditeurs ne sont arrivés qu'à la fin du sermon; ces retardataires voudraient entendre tout d'un seul coup, ce qui aurait été si facile pour eux s'ils s'étaient levés plus tôt. Ils voudraient notamment me faire redire ce que je ne me sens ni la force ni l'envie de répéter; et c'est là précisément ce qui rend mon métier si dur et si pénible. Je m'épuise, mais je ne me plains pas tant que mes efforts sont utiles à la cause que je défends; il n'en est plus de même si cette conviction me manque.

29 février.

697. On ne peut guère se figurer une plus parfaite union que celle qui règne entre nous et Saint-Pétersbourg. Et si cette union ne se fait pas sentir davantage, c'est l'entêtement d'un seul homme qui en est cause.

11 mars.

698. Le voyage d'Italie est remis au commencement du mois de septembre; des raisons sérieuses l'ont fait ajourner. L'une d'entre elles, c'est que nous sommes si complétement d'accord avec Saint-Pétersbourg, que ce serait une maladresse d'augmenter encore la distance qui nous sépare et de ralentir ainsi notre correspondance.

23 avril.

699. Le 5 ou le 6 juin, je serai au Johannisberg, où je compte passer un mois. Sous le prétexte d'aller voir mes

vignes, je me rapproche du centre des grandes affaires qui se traiteront à Francfort *.

DU JOHANNISBERG.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A GENTZ, DU 7 AU 30 JUIN 1824.

700. Entrevue avec les ministres bavarois à Tegernsee. — Opinion de Wrede sur l'échauffourée des radicaux d'Erlangen. — Gentz ne doit pas devenir trop libéral. — La duchesse de Dino. — Chateaubriand et Villele. — Opinion de Canning sur la note espagnole attribuée à Metternich. — **701.** Les affaires marchent bien. — Maucler est envoyé par le Roi de Wurtemberg. — Hatzfeld, Hercule moral. — Changement de Cabinet en France. — **702.** Expédition de dépêches à Constantinople. — Conduite de Strangford. — Intervention en Espagne. — La question de la conversion de la rente à Paris. — **703.** Esterhazy est envoyé à Londres. — Les événements du jour. — Réponse de Canning au discours de Mackintosh. — Nombreux hôtes au Johannisberg. — **704.** État des négociations relatives aux affaires d'Allemagne. — Le travail de Zentner. — Ajournement du départ.

Johannisberg, le 7 juin 1824.

700. Vous aurez sans doute appris par le baron de Stürmer que j'ai quitté Tegernsee le 2 de ce mois. Le 3, je me suis mis en route pour venir de Munich ici. Le 5, je suis arrivé heureusement à destination.....

A Tegernsee, j'ai trouvé réunis Wrede, Rechberg et Zentner. Vous savez que je m'étais rendu en Bavière sans grand espoir. J'y trouvai les esprits mieux disposés que je ne l'aurais cru. Le temps a une puissance si considérable pour tout améliorer, que, même à Tegernsee, je trouvai qu'il y avait de sensibles progrès vers le mieux. Avec Zentner, celui des trois que j'ai entrepris, j'ai réussi encore cette fois, comme j'avais déjà réussi dans quelques circonstances antérieures. Après quelques heures d'entretien, il était de mon avis; je n'ai pas voulu

* Voir : « Renouvellement des résolutions de Carlsbad (nos 721-725). » (*Note de l'Éditeur.*)

me payer de mots, et j'ai assez bien manœuvré pour obtenir *un travail sorti de la plume de Zentner,* qui contient plus, *comme propositions venant de la Bavière,* que je ne m'étais proposé de jamais obtenir à Francfort. A présent, mon appétit devient plus exigeant, et, s'il plaît à Dieu, mon voyage aboutira à quelques résultats qui contrarieront votre ami de Pradt encore plus que ne l'ont fait les résolutions *si débonnaires* de Carlsbad.

C'est une singulière chose que la vérité. Vous vous rappelez qu'après les conférences de Carlsbad, Rechberg fut presque traité d'hérétique. Aujourd'hui, Zentner dit que sans l'entrevue de Carlsbad l'Allemagne aurait été perdue, et que le chef-d'œuvre de la diplomatie, c'étaient *les propositions du président de la Diète,* du 20 septembre.

Les nouvelles découvertes relatives aux procès politiques qui sont intentés à l'heure qu'il est, découvertes qui se multiplient de jour en jour et qui ont une importance toujours croissante, agissent très-favorablement sur les ministres bavarois. Le Gouvernement de la Bavière commence à être agité, *en ce moment,* par la crainte dont moi je suis déjà *délivré.* Un trait charmant est celui-ci : le jour où je m'arrêtai à Munich, Wrede courut chez moi presque hors d'haleine pour m'informer qu'il venait de recevoir d'Anspach un rapport qui donnait un caractère tout nouveau aux projets subversifs qui s'étaient manifestés à Erlangen et dont vous aurez à peine souvenance. « Figurez-vous, me dit Wrede, qu'il s'agissait de créer la *République d'Allemagne.* Les individus du 20e régiment qui sont impliqués dans l'affaire (ce sont quelques étudiants qui ont achevé leurs études et qui sont tombés à la conscription) viennent d'en faire le premier aveu. Les jeunes étudiants d'Erlangen ont voulu républicaniser l'Allemagne, avec le concours de leurs aînés qui étaient sous les drapeaux ; l'échauffourée devait être le *commencement* de l'entreprise. La constitution était prête ; l'Allemagne formait une République sous un Empereur électif. Le Roi et tous les ministres bavarois devaient être destitués, sauf *Lerchenfeld,* qui serait excepté seul et *explicitement.* »

On peut juger quelle bonne réputation cette faveur fera nécessairement au ministre allemand républicain. Les jeunes radicaux d'Erlangen nous rendent aujourd'hui un service qu'on ne saurait assez reconnaître !

Je vais commencer à travailler avec Münch et consorts. Ce que je réglerai ici, je le ferai connaître aux ministres bavarois à Ellingen, où j'aurai une nouvelle entrevue avec eux lors de mon retour ; c'est là que j'espère conclure l'alliance, de telle sorte qu'au mois d'août nous pourrons parler à la Diète. Je ne veux pas entrer dans les détails aujourd'hui ; qu'il vous suffise de savoir que la nuance particulière qui caractérise l'ensemble, c'est que je prendrai *les idées de Zentner pour base* des conférences que j'ouvrirai ici.

Le Roi m'a chargé spécialement de ses compliments pour vous. S'il l'avait osé, il vous aurait prié *de ne pas devenir par trop libéral.* Le monde est vraiment retombé en enfance.

Mon arrivée ici a coïncidé avec le rejet de la proposition de conversion de la rente, faite par Villèle.

En même temps aussi, Dorothée de Dino m'est arrivée ici de l'autre côté du Rhin ; elle est restée avec moi toute une journée. Elle connaît Paris à fond ; c'est pourquoi je l'ai vue avec grand plaisir. D'après elle, il est impossible de dire à l'avance quelle influence le rejet du projet de loi aura sur la situation de Villèle. Elle juge l'homme tout à fait comme moi, mais elle en sait bien plus long que moi sur son compte.

Ce qui lui donnera le plus d'embarras, c'est qu'il a dépensé des millions pour gagner des voix. Dorothée dit qu'on ne peut se faire aucune idée du degré d'abjection où sont tombés les hommes, à Paris, relativement aux questions d'argent.

Entre Chateaubriand et Villèle, la rupture est imminente. Le premier s'est prononcé hautement *contre* la loi, et tout le Cabinet fait au second le reproche d'avoir été tenu dans une *ignorance absolue* de ce qu'il avait en tête jusqu'au moment où il a proposé le projet de loi à la Chambre. Voilà encore une belle forme de *solidarité.*

Entre les deux, c'est Chateaubriand qui sautera. Je vois par les rapports du baron de Vincent que Chateaubriand baisse, car

il commence à me faire force caresses. Avec des caresses de ce genre, on n'arrive pas à grand'chose dans ce monde.

J'ai des nouvelles toutes fraîches d'Angleterre.

Là, les choses ne vont pas trop mal. Canning est, au fond, en lutte ouverte avec ses collègues. J'ai une réponse de Wellington à ma dernière lettre ; elle est d'un tout autre ton que son langage précédent.

Canning a déclaré que la note espagnole était une pièce parfaite. Il a demandé à Neumann s'il en connaissait l'auteur. Neumann a répondu qu'il croyait que c'était Ofalia. « Non, dit Canning, c'est un étranger. — Croyez-vous que ce soit Pozzo? demanda Neumann. — Non, répondit Canning, ce n'est pas ainsi que pense et écrit Pozzo. » Neumann ayant déclaré là-dessus qu'il ne pouvait pas se prononcer sur cette question, Canning lui dit : « Il faut que ce soit le prince de Metternich qui ait rédigé cette note ; pour tout autre, elle est trop bien faite ; *aussi le Roi a-t-il reconnu tout de suite le style du prince.* » Vous voyez que l'infaillibilité de Sa Majesté est maintenant une chose démontrée*!

Vous savez que, sur le conseil de Chateaubriand, on est convenu à Paris de faire appuyer simultanément la Note par les envoyés des quatre Cours. C'est juste le contraire qui est arrivé à Londres. *Sans en dire un mot à ses collègues,* Polignac a fait sa démarche isolée ; il a reçu et empoché sa réponse isolée, qui équivalait presque à un refus brutal. A l'arrivée du

* La note dont il est question ici est évidemment celle que le comte d'Ofalia, alors ministre des affaires étrangères en Espagne, a adressée au représentant de l'Angleterre à Madrid, Sir William A' Court. Cette note devait avoir pour but d'amener le représentant de l'Angleterre à prendre part à une conférence des grandes puissances à Paris, conférence qui devait avoir pour objet le règlement des affaires des colonies hispano-américaines, et à laquelle l'Autriche, la Russie, la France et la Prusse avaient déjà adhéré. Les raisons alléguées par Ofalia, et largement développées par lui, reposaient sur des principes que le chancelier d'État prince de Metternich avait assez souvent défendus contre la politique de Canning; mais c'est surtout l'énergie avec laquelle le ministre espagnol plaide la cause des intérêts conservateurs au nom de l'Espagne, de l'Amérique et de l'Europe entière, qui paraît avoir fait croire que la note en question était l'œuvre d'une plume étrangère.

(*Note de l'Éditeur.*)

courrier que Pozzo avait envoyé à Lieven, toute l'affaire était déjà terminée. Je suis curieux de savoir quelle impression ce coup de Jarnac aura faite sur Pozzo.

Quoi qu'il en soit, non-seulement Canning s'est déclaré très-content de la pièce espagnole, mais encore il s'est dit très-décidé à faire son profit des bonnes idées qu'elle renferme. Je me présenterai donc hardiment à Londres en m'appuyant sur une base nouvelle, et je m'engagerai dans une discussion sur le fond en faisant abstraction de toutes les formes.

L'Angleterre s'est très-bien conduite dans l'affaire de Lisbonne.

Les dernières nouvelles de Constantinople et de Bukarest ne me satisfont guère. Ces gaillards-là sont vraiment par trop bêtes. J'enverrai par le premier courrier une dépêche à Ottenfels. Pour ce qui concerne l'affaire elle-même, on reste tout à fait correct à Londres.

A présent que je vous ai fait mon rapport et que je vous ai retracé les faits comme si je peignais à fresque, je vous dis adieu.

12 juin.

701. *Mes* affaires vont très-bien. Comme résultats, mes espérances seront dépassées sous plus d'un rapport.

Je vous ai écrit (n° 700) sur ce que j'attends de la Bavière; je n'ajoute rien aujourd'hui sur ce point, parce que je ne m'occuperai plus de cette Cour jusqu'à nouvel ordre. Münch vous écrira probablement que les travaux que j'ai apportés avec moi l'ont rempli d'étonnement et de satisfaction.

A présent, le Roi de Wurtemberg fait un premier pas vers moi; il m'envoie M. de Maucler. J'ai pris à l'avance une très-forte position, par suite de la proposition que le Roi m'a faite de s'entendre avec *moi*. Si Maucler vient à la suite de *ma réponse*, c'est qu'il faut que le Roi soit très-intéressé à aplanir la difficulté. On dit que le docteur Linden sera banni du Wurtemberg.

De tous côtés les gens accourent vers moi. Les uns sont bons

et demandent du secours; les autres sont faibles, et ils me quittent fortifiés; d'autres, enfin, sont mauvais et veulent découvrir ce qu'on est en train de faire. Ceux-ci s'en vont tout aussi ignorants qu'ils étaient venus.

J'attends Berstett le 14 de ce mois. Hatzfeld a fait un remue-ménage complet à Berlin. Münch l'appelle l'*Hercule moral*. Là, le parti subversif a été attaqué aux sources mêmes de la vie. On a profité d'une indisposition passagère de M. d'Altenstein pour remanier tout son département. Bernstorff se sent profondément humilié, et Wittgenstein tremble de voir faire *trop de bien*. Le Roi me fait l'effet d'avoir agi comme un homme qui n'attendait qu'une occasion de frapper à tort et à travers à coups de massue.

J'attends Hatzfeld dans le courant de la journée. Il a conduit sa famille à Düsseldorf, et il viendra ici en remontant le Rhin.

Tatistscheff est à Francfort; il arrivera demain.

En attendant, Chateaubriand a sauté, et sa chute ne fera sensation qu'à Saint-Pétersbourg; mais aussi elle y fera grand bruit. Qui le remplacera? Nous n'en savons rien encore. Les nouvelles de Paris mettent soixante heures à m'arriver ici. Les causes de sa chute sont, d'une part, sa complète nullité, et, d'autre part, son opposition dans la question des rentes.

Jusqu'à nouvel ordre, je garderai une attitude toute passive en ce qui concerne Paris.

En Angleterre, la note d'Ofalia *a beaucoup plu*, bien qu'on ait répondu à la proposition d'une conférence par : « *Honni**. » Je vous ai communiqué dernièrement (n° 700) ce que Canning avait dit à ce sujet; maintenant, je vais prendre Canning à partie au sujet de cette fin de non-recevoir. J'expédie aujourd'hui un courrier par lequel je fais prier Canning de m'expliquer comment il peut rejeter comme *mauvais* ce qu'il trouve *excellent*. C'est un thème qu'il est facile de développer. J'ai reçu de Wellington une réponse très-satisfai-

* De la devise anglaise bien connue : « Honny soit qui mal y pense. » (*Note de l'Éditeur.*)

sante à ma dernière lettre. Je l'en remercie, mais je lui dis qu'aujourd'hui les paroles ou rien, c'est la même chose.

Je ne puis pas encore juger l'impression que fera en Angleterre le changement de Cabinet qui vient d'avoir lieu à Paris. En tout cas, elle sera forcément bonne plutôt que mauvaise. La *correspondance amicale* entre les deux éminents chefs de Cabinet est arrivée à son terme, et l'on ne peut qu'y gagner.

Voilà le bilan de ma journée.

Il fait superbe au Johannisberg. Pendant deux jours le ciel a été troublé par de violents orages; mais il n'a cessé de faire chaud, et la température a été constamment égale. De plus, toutes les nouvelles que je reçois sont si fraîches et si réconfortantes, que mon âme éprouve de véritables jouissances diplomatiques.

Johannisberg, le 21 juin.

702. Je charge Stürmer de vous faire lire les pièces que j'expédie à Constantinople et que je lui envoie *sub volanti.* Ottenfels a manqué de tact dans cette circonstance. Comment peut-il, dans l'expression de ses sentiments, se séparer de Strangford et de Minciaky? Plus il devait désirer que la Russie prît *facilement* son parti d'une atteinte portée à une situation donnée, plus il aurait dû s'accorder avec Strangford * sur la question de forme, et tenir *à ce que le droit fût maintenu.* Dès qu'un homme est dans le cas de pouvoir choisir entre une générosité apparente et un droit méconnu, le choix devient bien facile, et c'est ce que comprennent si peu de gens! Je suis convaincu que l'Empereur Alexandre ne se mettra jamais à faire la guerre pour la présence de cinquante ou cent Turcs *de plus* dans les Principautés. De même, je suis persuadé qu'il ne consentira jamais à *reconnaître* aux

* Strangford a fait semblant de trouver insuffisant le projet qu'avait la Porte de réduire à mille hommes les troupes de la Valachie, et de devoir insister, au nom de la Russie, pour le strict établissement du *statu quo ante bellum.* Il est probable que cette difficulté est aplanie à l'heure qu'il est. (*Note de Gentz.*)

Turcs le droit de laisser dans le pays même un seul Turc de plus qu'il n'y en avait jadis.

P. S. Je reçois à l'instant votre lettre du 15 de ce mois. Votre observation sur le *défaut d'intelligence* de Strangford * est parfaitement juste. Cela vous montre une fois de plus combien il est difficile de diriger les affaires de ce monde. Strangford est, avec cela, un diplomate si habile, qu'il devrait comprendre plus facilement que d'autres.

Tout le monde entend l'adage : « *Si vis pacem, para bellum.* » Pourquoi cela ? Parce que c'est un vieux dicton et qu'il a une valeur classique.

Dans toute l'histoire hellénique j'ai mis en pratique *ce* dicton, et pas autre chose, mais en prenant la *voie des négociations.* C'est là ce que les hommes ne comprennent point.

J'ai rempli mon arsenal diplomatique, j'ai complété mes troupes et les ai passées en revue, non pour en venir à la guerre, mais pour l'empêcher.

Pour en finir avec cette absurde question, je dis : « Bien, causons ensemble, examinons les choses; il s'agit de ceci ou de cela, — car autrement il ne serait question de rien ; — ainsi *nous voulons bien;* en avant l'esprit russe ! Que le comte de Nesselrode trouve les moyens ; nous savons très-bien et nous disons très-nettement comment il faut traiter l'utopie grecque ; à présent, rendez-la possible ! »

Maintenant, quand un homme comme Strangford vient essayer de me prouver à ce propos *que rien n'est possible,* je ne sais jamais si je dois rire ou pleurer. La meilleure réponse serait certainement la phrase connue du grand Giroux : « V'là ce que je vous disais. »

L'Empereur Alexandre n'a plus jamais reparlé de *marcher en Espagne* depuis que je lui ai dit : « *Nous en sommes; l'idée est magnifique; mais comment s'y prendre ?* »

* Allusion au jugement extrêmement sévère porté par Strangford sur la réponsedonnée par nous au Mémoire de la Russie relatif à la pacification de la Grèce. (*Note de Gentz.*)

Il y a dans ce monde bien des choses dont la plus grande difficulté consiste dans le *quomodo*. Dès qu'on est bien fixé à cet égard, on perd vraiment sa peine en faisant porter la discussion sur la *quæstio an* et en continuant de la traîner sur cette base.

Je ne partage pas tout à fait votre manière de voir sur la conversion de la rente. Je ne trouve la proposition ni injuste ni dure. Si elle n'a pas passé, c'est pure affaire de parti, et il en résultera pour la France et pour les marchés financiers de l'étranger bien des conséquences que l'opposition n'avait pas calculées ou qui lui étaient indifférentes, car en France tout se réduit à une *question de personnes*.

L'immense majorité des *petits rentiers*, précisément ceux pour lesquels la loi semblait dure, ont vendu leurs rentes *al pari* et au delà, dans la conviction qu'elle passerait, c'est-à-dire qu'ils ont gagné entre 40 et 41 pour cent sur leur capital primitif. Toutes ces rentes ont été achetées par des spéculateurs; la somme totale s'élève à plus de trente millions de francs. Il faudra beaucoup de temps pour replacer tout cela, et il en résultera, en attendant, de grandes fluctuations dans les cours des fonds publics.

Je doute que Villèle reprenne la question de la conversion dans la session actuelle.

30 juin.

703. J'ai fixé mon départ d'ici au 15 du mois prochain; je l'ai, par conséquent, retardé de quelques jours, et cela pour attendre des réponses de Berlin au sujet des négociations que j'ai entamées ici et de celles de Tegernsee.

Le 20 ou le 21, j'arriverai à Ischl, où je resterai jusqu'au 12 ou 15 août.

Je vais envoyer le prince Esterhazy en Angleterre et voir si je ne puis pas faire en sorte de tirer au moins la situation au clair. Les affaires ne vont pas trop mal de l'autre côté de la Manche. Le Cabinet commence à s'élever assez vivement contre Canning, et la question de l'Amérique du Sud est en train de s'effacer. C'était une affaire de mode, et la *mode* est passée. Je

vous donnerai prochainement des renseignements tout à fait curieux à cet égard.

A Paris, les choses en sont au même point que je vous le disais dans une de mes dernières lettres. Villèle pose pour être de l'alliance. Il n'est plus question de Chateaubriand, excepté dans les salons et dans les feuilles publiques. Dans quinze jours, les journaux eux-mêmes n'en diront plus mot, à part le *Journal des Débats*.

En Espagne et en Portugal, la situation est embrouillée. La convocation des Cortès dans le dernier de ces pays est une entreprise très-hasardée, qui, du reste, est entièrement l'œuvre des ministres : ceux-ci voulaient faire exclure la Reine de la régence, parce qu'ils sont sûrs de ne pas échapper au gibet le jour où elle y arriverait. Sur cette Reine, ainsi que sur toute cette incartade des derniers temps, Binder vous racontera des anecdotes charmantes, si toutefois il peut y en avoir sur un pareil sujet.

Dites à Wellesley bien des choses aimables de ma part, et annoncez-lui que mes espérances grandissent. Cela lui fera plaisir. Comme le Parlement a fini de siéger, on ne tardera pas à voir les faits justifier mes prévisions. Avez-vous jamais vu, à propos de l'art de parler beaucoup pour ne rien dire, un chef-d'œuvre qui puisse se comparer à la réponse faite par Canning au discours de Mackintosh?

Je suis assiégé par une telle foule de gens, que, si je ne m'en vais bientôt, je ne saurai plus où mettre tout ce monde-là. Ma table ordinaire est dressée pour vingt-cinq personnes, et souvent j'en ai quarante ou cinquante à traiter. Le soir, il y a des parties de whist sans nombre. Le temps est extrêmement doux quand le ciel est couvert; il fait très-chaud quand le soleil donne. Quoi qu'il en soit, le vin est perdu. Adieu.

30 juin.

704. Je vous rends compte aujourd'hui de l'état de mes négociations en ce qui concerne les affaires d'Allemagne, et en même temps je fais appel à vos hautes lumières

Vous trouverez dans l'annexe le projet de rédaction que j'ai emporté à Tegernsee en vue du *renouvellement des résolutions de Carlsbad,* ou plutôt des *résolutions de la Diète, du* 20 *septembre* 1819.

Sans entrer ici dans l'exposé de la manière dont j'ai conduit les négociations à Tegernsee, je me borne à vous envoyer le travail de Zentner*. Ce document vous prouvera que j'ai bien employé mon temps et que j'ai mis en activité le bon côté des hommes d'État bavarois. Je trouve le travail de Zentner bien plus considérable que je ne m'y attendais.

Quand on le lit et qu'on le juge sans prévention, on y trouve des aveux et des mots tels que l'on comprend à peine que le père de la constitution bavaroise, que le premier champion du système représentatif en Allemagne, en un mot que Zentner ait pu écrire ainsi. La clef de cette énigme se trouve dans l'effet réciproque des embarras financiers du Gouvernement bavarois et de la banqueroute morale que le système représentatif a essuyée dans l'opinion générale, dans l'esprit même du peuple. Le ministère se trouve dans la triste nécessité de confesser à l'assemblée des États, qui se réunira au commencement de l'année 1825, qu'il a dépassé de bien des millions le budget voté il y a six ans, et qu'en outre il a à combler un déficit annuel de trois millions. Peut-être ce fait suffit-il à expliquer la docilité des ministres.

La demande d'une *proposition de la présidence à la Diète* ayant à défendre les points établis dans le travail des ministres bavarois, est une idée qui appartient tout entière à Zentner. J'ai fait le récalcitrant, mais j'ai fini par *céder.*

Après avoir fait cet acte de condescendance, j'ai pris sur moi de m'interposer comme négociateur auprès de la Prusse et de Bade, pour faire valoir l'attitude parfaite de la Bavière. Ici, il m'a été facile de m'entendre avec Berstett et Nagler.

A présent, j'en viens à parler de ce qui vous concerne.

J'ai fait rédiger par Münch le brouillon d'une proposition de la présidence en bonne et due forme, et je lui ai ordonné

* Voir n° 722. *(Note de l'Éditeur.)*

spécialement de conserver, autant que possible, le texte de Zentner.

Je vous prie de revoir le travail de Münch et surtout de le retoucher de manière à le rendre irréprochable au point de vue du style.

J'ai besoin d'avoir, aussitôt que possible, cette proposition de la présidence revue par vous. Si je pouvais encore la recevoir ici, ce serait parfait. Dans cet espoir, j'ai remis mon départ d'ici jusqu'au 15 juillet. Dans le cas où vous ne pourriez avoir fini votre travail, il faudrait envoyer le courrier à ma rencontre sur la route de Ratisbonne, par Anspach, Ellingen, Wurtzbourg. Il faut absolument que j'aie cette proposition à Ellingen, où je rencontrerai les ministres bavarois le 17 ou le 18.

Je suis en train de faire entendre raison à Darmstadt; voilà encore des gens qui nous suivront.

Je ne m'inquiète pas du tout du Wurtemberg pour le moment. Selon *toute* apparence, — et à cet égard la conviction de Rechberg et de Berstett est encore plus ferme que la mienne, — Stuttgart dira *oui* à tout.

Ainsi mon apostolat n'aura pas été stérile. Aussi ne me fatiguerai-je pas de mon métier d'apôtre, et je tâcherai d'entraîner dans le courant tout ce qu'il sera possible d'y faire entrer*.

* Gentz répond à cette lettre que l'accomplissement de sa mission ne lui a coûté ni beaucoup de temps ni beaucoup de peine.

On sait, par les résolutions prises par l'assemblée fédérale le 1er juillet et le 16 août 1824 et publiées depuis, que toutes les propositions ont été adoptées presque sans discussion par les votants. Ces résolutions portaient sur la suppression de la publicité des protocoles de la Diète, sur la restriction de la publicité en ce qui concerne les discussions des États et sur la prorogation des mesures législatives arrêtées à la suite des conférences de Carlsbad relativement aux Universités, à la presse et à la commission d'enquête de Mayence. Voir d'ailleurs « Renouvellement des résolutions de Carlsbad » (nos 721-725).

(*Note de l'Éditeur.*)

AUTRES ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES DE METTERNICH, ÉCRITES DU 2 JUILLET AU 30 DÉCEMBRE 1824.

705. Au milieu du chaos. — Projet d'une cure d'eaux à Ischl. — Le prince Victor ira à Paris. — 706. D'Ischl. — Apostolat de Metternich. — 707. Visite de Tatistscheff. — 708. Projet de départ. — 709. Visite à l'Empereur François, à Persenbeug. — Simplicité de l'installation de l'Empereur. — 710. De retour à Vienne. — Malentendu au sujet du Dominiquin. — 711. Complète solitude à Vienne. — L'Opéra italien. — 712. Wellesley. — 713. Mort de Louis XVIII. — Charles X. — 714. La question d'Orient revient sur le tapis. — Ajournement du mariage de l'Archiduc. — 715. Faux bruit relativement au voyage de Metternich à Paris. — 716. Parfait état de santé de Metternich. — 717. Fêtes données à la Cour. — Le Roi de Bavière. — 718. Les Mémoires de Fain. — 719. Anecdote à propos du mariage morganatique du Roi de Prusse. — 720. Attitude gardée dans la question d'Orient. — Conduite de Stratford-Canning.

Vienne, le 2 juillet 1824.

705. Je suis en plein chaos, comme un homme qui, à l'approche du déluge, se serait trouvé dans une île et aurait été épargné. Je demeure immobile à ma place ; je ne me jette pas dans les flots, mais j'attends qu'ils se rapprochent de moi ou qu'ils s'éloignent. Je crie aux uns de venir se mettre près de moi ; quant aux autres, je les supplie de ne pas se jeter inutilement à l'eau. Tous m'entendent, mais personne ne veut me comprendre ; parfois même on me demande de quitter la place où je suis ; mais, loin de bouger, je travaille plutôt à entasser pierre sur pierre pour me créer, autant que possible, un refuge encore plus assuré.

Je resterai ici jusqu'au 15, puis je partirai pour les eaux ; j'irai au milieu des Alpes, dans la haute Autriche. Je passerai là trois semaines, et à la mi-août je serai de retour à Vienne. Probablement le voyage d'Italie se fera au commencement d'octobre, et nous passerons l'hiver à Milan. Si ce projet se réalise, je renverrai ma femme à Paris pour y passer l'hiver. Dans tous les cas, j'y ferai aller mon fils, afin qu'il travaille

à l'ambassade. Il a très-bien tourné, et c'est une véritable consolation pour moi, dont la vie n'est pas habituée à des joies de cette nature.

Ischl, le 31 juillet.

706. Je suis ici depuis le 28. Les feuilles publiques qui, suivant leur habitude, ne manquent pas de s'occuper de moi, me suivent et me poursuivent partout où je vais. S'il était agréable aux journaux d'apprendre et de dire la vérité, vous pourriez savoir par eux que je n'ai point fait un pas sans avoir un but déterminé et sans avoir obtenu un résultat. Y a-t-il parmi les succès que j'ai remportés un seul qui soit capable de satisfaire ou de contenter les journalistes? Je me permets d'en douter fort. Ma vie est devenue une sorte d'apostolat; je n'ai pas cherché à faire l'apôtre là où tant de gens sans vocation exercent leur méchant métier; ce n'est probablement que pour cette raison que l'opinion de bien des hommes se rencontre avec la mienne. Partout se trouve un troupeau de fidèles qui attendent leur pasteur, et je ne pourrais sans remords les quitter avant de leur avoir donné des consolations spirituelles. J'ai presque l'air de me vanter; mais mes adversaires n'auraient qu'à m'accompagner dans un de mes voyages, ils verraient qu'à chaque endroit où je m'arrête, que même sur chaque point où je ne fais que passer en courant, une véritable *foule* se presse sur mes pas, m'entoure, me regarde, me sourit et me tend les mains. Du reste, qu'on n'aille pas croire que ce concours d'hommes soit un simple effet de la curiosité, de ce sentiment qui fait courir les badauds après un dromadaire ou un singe qu'on montre sur une place publique; les faits sont là pour démentir une pareille supposition, car les groupes dont je parle ne restent pas à l'état de spectateurs muets: ils se font entendre. C'est ainsi que l'un assure qu'il est enchanté de me voir, attendu qu'on lui a dit grand bien de moi; un autre me demande des nouvelles de l'Empereur qui les gouvernait autrefois, et s'informe s'il ne reviendra pas bientôt; un troisième voudrait savoir s'il ne serait pas possible de se débarrasser des brail-

lards qui se démènent dans les Chambres, qui les ruinent en établissant impôts sur impôts, mais qui se font payer la peine qu'ils se donnent à raison d'un ducat par jour, etc.

Ce que je dis ici est la pure vérité; je sors d'un embarras pour tomber dans un autre, et parfois je ne puis me sauver qu'en faisant rire les différents questionneurs, ce qui, du reste, est souvent le meilleur moyen de désarmer les méchants et de faire prendre patience aux bons. Puis, quand je me retrouve assis au conseil des Princes, je trouve qu'on y joue presque toujours la même pièce, cette pièce qui se répète aussi souvent que la toile se lève. L'intrigue est toujours la même. Je vois des gens qui se plaignent de souffrir de la faim; je leur demande si par hasard les provisions seraient épuisées; ils protestent du contraire, disant qu'elles sont plus qu'abondantes. « Mangez donc », leur dis-je, et ce conseil est vanté comme ingénieux au possible.

13 août.

707. J'ai fait hier une excursion très-longue et très-pittoresque, et j'ai admiré des contrées d'une beauté rare. J'ai circulé sur et sous la terre; on m'a conduit dans un puits de mine très-profond et dans une salle souterraine qui pourrait contenir de cinq à six mille personnes. J'y ai trouvé mon nom et mes armoiries qui brillaient au milieu d'éclatants rayons de lumière; cela m'a rappelé la fragilité des choses humaines.

Tatistscheff était avec moi; il est peu sensible aux beautés de la nature, et il préfère une complication politique ou une affaire embrouillée à un point de vue d'où l'on embrasse un vaste panorama. Il y a plus de gens de cette espèce qu'on ne se le figure.

Ma santé est excellente. Les eaux me font grand bien, et je prévois que je reviendrai ici. Malheureusement le temps est inconstant et pluvieux, mais le pays est toujours également beau, que le ciel soit ou non couvert de nuages. Pareils à de gigantesques fantômes, ces sommets immenses se dressent dans les airs, et la cime des montagnes est encore éclairée en

plein par les rayons du soleil lorsque les vallées sont déjà plongées dans l'ombre la plus épaisse.

19 août.

708. Je partirai le 23 de ce mois, mais je n'arriverai à Vienne que le 27, parce que je veux passer deux jours avec l'Empereur dans une de ses terres. Après-demain il y aura trois mois que j'ai quitté Vienne, et il va y avoir tout près de quatre mois que je n'ai vu mon auguste Maître, ce qui, depuis quinze ans, ne m'est jamais arrivé dans la position que j'ai le malheur d'occuper. Quinze années de travail, c'est beaucoup dans la vie d'un homme; aussi suis-je le *doyen* parmi mes pareils. Le plus long ministère a été celui du prince de Kaunitz : il a rempli ses fonctions pendant quarante ans et est arrivé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Si j'atteins ma soixante-quatorzième année, j'aurai parcouru une carrière tout aussi longue; mais je ne vivrai pas jusque-là.

Persenbeug, le 24 août.

709. Je suis chez l'Empereur, dans un véritable castel perché sur un rocher élevé, au-dessus du Danube.

Rien n'est plus curieux que la manière dont notre Cour s'installe et vit à la campagne. Je suis convaincu que personne ne pourrait croire que l'Empereur se contente d'une manière de vivre si simple qu'elle serait loin de suffire aux besoins d'un riche propriétaire foncier, et même d'un simple particulier ayant un peu d'aisance. Le train de maison et le genre de vie sont ceux d'un gentilhomme presque besoigneux. Tout ce qui, même de loin, rappelle le luxe, est banni de ces résidences; c'est à peine si l'on a le sentiment d'avoir les jouissances que peut donner une petite fortune bourgeoise; or, c'est précisément dans cette extrême simplicité que se plaît l'Empereur; c'est là qu'il jouit pleinement du peu qui lui est offert. Il appelle un château de peu d'apparence, avec des champs situés alentour, sa propriété, et cela lui suffit. Il y aurait là de quoi dérouter les plus radicaux d'entre les radicaux.

Vienne, le 1er septembre.

710. L'été semble être revenu, et je suis à la ville. Le plus beau soleil du monde éclaire tous les beaux lieux que j'ai quittés; il est trop bon vraiment de jeter tant de splendeur sur l'endroit où je me trouve. On voit qu'il ne lui coûte rien de verser sur tout des torrents de lumière. Heureusement, mon jardin est dans toute sa beauté. Comme nous venons de traverser une année pluvieuse, les arbres et les pelouses sont parés de la plus riante verdure; les fleurs d'automne sont en pleine floraison, mais je ne les aime pas; elles ressemblent à l'époque actuelle de ma vie, et tout ce qui me rappelle à moi-même m'est antipathique.

Hier s'est passée une aventure tout à fait plaisante; je ne voudrais pas l'oublier. Tatistscheff a reçu d'Italie un tableau qu'il croit être du Dominiquin; qu'il soit de ce maître ou non, peu importe. Le tableau représente saint Jean-Baptiste dans sa jeunesse; le saint est légèrement drapé d'une bande d'étoffe rouge : il ressemble plus à un Amour qu'à celui qui prêche dans le désert. Hier soir il y avait réception chez Tatistscheff. Un homme de lettres polonais assez connu se planta devant le tableau et, après l'avoir regardé attentivement, demanda à son voisin : « Qu'est-ce que c'est? — C'est un Dominiquin (le mot français pour *Dominichino*), lui répondit-on. — Comment donc! s'écria-t-il, jamais on n'a vu de dominicain fait ainsi. »

6 septembre.

711. Dans quelques jours je retournerai chez l'Empereur à la campagne. C'est là que se décidera mon sort pour cet hiver. Je lui conseillerai de remettre le voyage de Milan au mois de mars prochain, et j'ai pour cela des raisons très-sérieuses.

Vienne est un vrai désert. En dehors du corps diplomatique il n'y a personne en ville. Mon seul refuge, c'est l'Opéra, qui

ne laisse rien à désirer. On y chante de manière à charmer littéralement les vrais connaisseurs. Moi, du moins, je suis souvent tout à fait enthousiasmé. On y offre à l'esprit, au cœur comme aux sens, la perfection absolue; or, cette perfection est la source des plus hautes jouissances. Je crains qu'il n'y ait que peu de gens capables d'éprouver une jouissance pareille; c'est plus que le simple plaisir, c'est quelque chose qui se rapprocherait de la félicité, s'il s'agissait du domaine purement moral.

20 septembre.

712. Je suis très-content de Wellesley; c'est un brave homme. Il a le coup d'œil sûr dans les affaires; il m'inspire de la confiance, une parfaite sécurité, mais il est craintif, ce qui me paraît très-excusable. Il ne le serait pas s'il pouvait avoir la conviction que son Gouvernement a raison, ce qui n'est pas précisément le cas.

23 septembre.

713. Louis XVIII est mort, et tout est dit par là. Ce qui aurait été un grand événement il y a peu d'années, est aujourd'hui un fait insignifiant. Le monde va mieux actuellement; aussi les Rois peuvent-ils mourir en repos. Le vieux Roi était un maître faible; s'il avait été dans une condition privée, il aurait probablement partagé un plus grand nombre d'erreurs du temps. Charles X est tout autre. Il a du cœur et de la droiture; pour peu qu'il possédât plus de fermeté de caractère, il pourrait briller parmi les monarques ordinaires; je ne suis pas un régicide, mais il me sera bien permis cependant de prétendre qu'il y a des monarques *ordinaires*. Dans tous les cas, c'est un bonheur pour Charles X de n'avoir pas été à la place de Louis XVIII; il aurait péri sous la réaction de son retour en France.

C'est un Français qui a trouvé cette idée extraordinaire qu'un des mérites de Louis XVIII consistait à avoir sauvé deux fois

la France de l'invasion étrangère. Une phrase aussi ridicule témoigne d'une effronterie sans pareille ; je m'attends à ce que, dans un panégyrique de Ferdinand de Naples, on soutienne un jour qu'il a été un grand Prince, parce qu'il a délivré deux fois son Royaume de l'invasion autrichienne.

Des gens vaniteux disent facilement de ces choses-là ; or, une longue expérience m'a appris que l'outrecuidance est presque toujours un manteau qui couvre la nullité.

14 octobre.

714. La malheureuse question d'Orient revient sur le tapis. Je suis occupé à l'heure qu'il est, comme j'ai du reste depuis longtemps l'habitude de le faire, à démêler le vrai point de départ de la complication nouvelle qui surgit, et à conjurer ces difficultés dès le début. Je m'exprime vis-à-vis de Wellesley avec la plus entière franchise, et, en tant que cela peut servir l'intérêt commun, je m'adresse aussi à Canning.

Le mariage de l'Archiduc * devait avoir lieu le 18, jour anniversaire de la bataille de Leipzig ; mais il sera retardé par suite d'une indisposition de la Reine de Bavière. Comme cette fête ne peut avoir lieu le 18, elle sera remplacée par une autre : nous ouvrirons la nouvelle porte ** en commémoration de ce jour.

20 octobre.

715. Le bruit de mon voyage prochain à Paris est faux ; il est vrai que je suis un des diplomates les plus mobiles dont l'histoire fasse mention ; mais je trouve qu'il y aurait de ma part excès de mobilité à aller féliciter Charles X de son avénement au trône. Je ne veux pas dire par là que je ne pousserai pas une pointe jusqu'à Paris à l'époque du couronnement.

* De l'Archiduc François-Charles avec la princesse Sophie de Bavière. (*Note de l'Éditeur.*)

** C'est la porte de la *Burg* devant la place extérieure du palais, à Vienne; elle porte l'inscription suivante : *Justitia regnorum fundamentum.* (*Note de l'Éditeur.*)

Pourtant, je ne parle que de la possibilité de le faire ; mais cette possibilité dépend encore de tant de conditions, qu'il m'est difficile de dire à l'avance si cette éventualité se réalisera. Pour que je fasse ce voyage, il faut que de part et d'autre les situations soient parfaitement nettes ; il faudrait qu'en France on procédât avec une entière loyauté ; que je fusse débarrassé des malheureuses complications d'Orient, et que l'Angleterre renonçât à certaines mauvaises habitudes qu'elle a contractées depuis quelque temps. De mon côté, je viendrais pour louer, et, si c'était nécessaire, pour encourager, mais non pas pour innover ou pour tout réformer. Si tout marche bien, si la raison reprend le dessus, je saurai bien trouver moyen de quitter Milan pour quinze jours et d'aller à Paris pour y chercher ma femme et la ramener sur les bords du Rhin. Cela pourra-t-il bien se faire ?

23 octobre.

716. Je me porte très-bien. Nous avons ici un excellent médecin, Italien de naissance *, qui m'a rencontré ces jours derniers et qui m'a dit : « Vous avez fort bonne mine ; vous avez surtout l'air d'être moins savant. » Au fond, cette observation est parfaitement juste. J'ai, cette année-ci, respiré beaucoup de bon air ; mes nerfs sont calmés, et je ressemble moins à un savant, c'est là le vrai mot. Je ne trouve qu'une chose à y redire, c'est que cela signifie que j'ai toujours l'air d'être ennuyeux, quoique un peu moins que par le passé.

3 novembre.

717. Je suis au milieu du tourbillon des fêtes de Cour et des cérémonies. La petite ou plutôt la grande fiancée (car elle est plus grande que moi) est une fort belle personne, et, mieux que cela, elle est séduisante. Cette vie d'agitation va durer encore quelques jours.

* Probablement le docteur Malfatti. (*Note de l'Editeur.*)

Le Roi de Bavière est un homme tout à fait à part : il est très-débonnaire, parle de tout et dit tout. Il a été pour moi comme un second père, puisqu'il a, en grande partie, surveillé mon éducation. J'ai vécu longtemps chez lui et avec lui, et il me traite encore maintenant comme un tuteur traite son pupille, m'appelle par mon nom de baptême et ne cesse de réveiller en moi des souvenirs qui lui sont plus pénibles qu'à moi.

12 novembre.

718. Les Mémoires de Fain qui ont trait à l'année 1813 méritent d'être lus. Ils contiennent l'histoire de ma vie aussi bien que de celle de Napoléon. Fain, secrétaire de Bonaparte, a fait son devoir en présentant sous de belles couleurs les vues de son maître. J'ai écrit à propos de cet ouvrage quelques notes qui n'ont pour objet que de redresser des erreurs matérielles.

J'avais à reconquérir pour mon pays l'indépendance politique. Pour arriver à ce but, j'avais deux chemins ouverts devant moi : il fallait ou bien déserter le camp devenu ennemi, ou bien procéder loyalement. Dans le premier cas, nous aurions suivi l'exemple du général York; dans le second, nous devions échanger le rôle d'allié contre celui de médiateur. J'ai pris ce dernier parti, et la suite a montré que j'ai bien fait. C'est dans ce sens qu'il faut lire les Mémoires en question, et particulièrement les documents qui les accompagnent. Napoléon aurait aimé nous voir seconder ses plans comme alliés ; mais ce que nous avons constamment refusé de faire au moment de sa plus grande puissance, ç'aurait été folie d'y consentir à l'époque de sa faiblesse.

La situation dans laquelle je me trouvais en 1813 était très-difficile. Les démocrates du Nord et, plus tard, les proclamations libérales d'Alexandre ne l'ont pas rendue plus commode. On n'avait pas besoin de faire appel à la fureur populaire ; des hommes d'État calmes et réfléchis auraient suffi pour unir tous les sentiments patriotiques, même sans rappeler les proclamations de 1793 et de 1796, contre la tyrannie étrangère devenue intolérable.

14 décembre.

719. A l'occasion du mariage morganatique du Roi de Prusse, qui a été tenu fort secret, il s'est passé des incidents très-comiques. Entre autres, le général Knesebeck fut invité à dîner le lendemain de la noce. Il trouva à table le père de la mariée et demanda à l'un de ses camarades : « Quel est ce nouveau membre de notre Ordre? — Eh mais! c'est le comte de Harrach. — Qui est le comte de Harrach? — Le père de la princesse de Liegnitz. — Qui est la princesse de Liegnitz? — La femme du Roi. » Là-dessus indignation de Knesebeck, qui croyait d'abord qu'on voulait se moquer de lui ; on prétend que sa fureur ne s'est pas apaisée même lorsqu'il apprit la vérité.

30 décembre.

720. La marche que nous suivons est très-droite, et c'est *la seule* positive. Elle doit ce privilége à des circonstances fort désagréables. Je prétends n'avoir qu'un mérite : c'est de savoir ce que *nous* voulons. A Saint-Pétersbourg, on voudrait bien faire ce que l'on ne peut pas ; à Londres, on serait tenté de vouloir ce que la volonté seule ne suffit pas à réaliser, et à Paris on ne sait pas bien ce qu'on veut. Voilà le tableau exact de la situation. Cela n'est pas flatteur pour les contemporains, et ce n'est pas une position bien enviable pour moi, malgré toute la beauté du rôle que je prends.

Du reste, Stratford-Canning s'est très-bien conduit ici. Dans tous les entretiens que j'ai eus avec lui, je l'ai amené à me donner raison. Quoi qu'il puisse advenir, on peut admettre que Monsieur son cousin (Canning) sera obligé de me suivre, ou qu'il modifiera ses vues de telle façon que je puisse marcher avec lui ; car jamais je ne ferai, jamais je ne dirai ce qu'il fait et dit aujourd'hui. Lui ou moi, il faut que l'un de nous ait tort.

Stratford va partir prochainement pour Saint-Pétersbourg ; on peut se demander s'il était sage de l'envoyer par Vienne. Voulait-on nous convertir en un tour de main? Nous sommes trop

lourds pour cela; nous nous sommes d'ailleurs bien défendus. Je trouve que la positton de Stratford est à peu près celle d'un général à qui l'on a remis le commandement et qui se fait battre avant d'être arrivé à son quartier général.

RENOUVELLEMENT DES RÉSOLUTIONS DE CARLSBAD.

721. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Ischl, le 29 juillet 1824. — Résolution souveraine de Sa Majesté. — **722.** Considérations sur la question de la prorogation des mesures adoptées à Carlsbad. Travail du baron de Zentner (Annexe du nº 721). — **723.** Metternich à Münch, à Francfort (E. D.), Ischl, le 8 août 1824. — **724.** Metternich à Münch, à Francfort (E. D.), Ischl, le 20 août 1824. — **725.** Metternich à Gentz (Lettre), Persenbeug, le 26 août 1824.

721. A présent que j'ai mené à bonne fin les affaires qui m'avaient fait venir au Johannisberg, je prends la liberté de soumettre respectueusement à Votre Majesté un aperçu général des questions qui ont été discutées.

En 1819, les menées révolutionnaires du parti subversif en Allemagne (appuyées et même exaltées, d'une manière qu'on ne saurait guère concevoir, par plusieurs Gouvernements allemands) avaient attiré l'attention du monde par un fait éclatant. Le conseiller d'État russe de Kotzebue fut la première victime des sectaires. Votre Majesté daignera se rappeler que, déjà avant le voyage qu'Elle fit la même année en Italie, l'horizon était si menaçant qu'Elle examina mûrement la question de savoir s'il était prudent pour Elle de s'éloigner de l'Allemagne. Mon avis fut qu'il y aurait plus à gagner qu'à perdre à ce voyage, et je fondai mon opinion principalement sur le pressentiment que le départ de Votre Majesté rendrait les Gouvernements allemands, qui se verraient privés de leur premier, de leur plus fort soutien, attentifs aux dangers de la situation dans laquelle les avaient mis l'erreur et une injustifiable apathie. Les faits ne tardèrent pas à me donner raison. A peine étions-nous depuis six semaines de l'autre côté des Alpes, que nous reçûmes les premières ouvertures de la Cour

même qui s'était jetée le plus nettement dans la voie révolutionnaire. Convaincu que cette démarche serait nécessairement suivie d'autres encore plus catégoriques, je répondis avec beaucoup de calme au ministre bavarois, lui déclarant que Votre Majesté était prête à assister en toute circonstance les confédérés et de ses conseils et de son concours effectif. Dans l'intervalle, l'assassinat de Kotzebue eut lieu, et les appels gagnèrent en force et en nombre. Le Wurtemberg, Bade, la Hesse, s'adressèrent également à nous, et, au mois de juillet, je proposai à Votre Majesté de m'envoyer à Carlsbad et de retourner Elle-même à Vienne, au lieu de faire un séjour à Milan comme cela avait été projeté.

Le Congrès de Carlsbad eut les suites les plus heureuses; les résultats dépassèrent de beaucoup toutes les espérances. Il prouva une fois de plus que la force et le succès des mesures adoptées par les Gouvernements dépendent bien plus de la correction dans le choix des moyens employés que dans leur nombre. A Carlsbad furent prises quatre résolutions qui, considérées d'une manière abstraite, pouvaient à peine être regardées comme suffisantes sous quelque rapport que ce fût.

Il existait bien une autorité suprême dans la Confédération, mais on n'avait pas encore pourvu aux moyens d'exécuter les résolutions de la Diète. En conséquence, nous rédigeâmes à Carlsbad un projet provisoire *concernant le mode d'exécution*

Les *Universités allemandes,* qui étaient entièrement livrées à elles-mêmes, furent pourvues de *commissaires du Gouvernement,* qui devaient avoir la haute surveillance sur elles.

Les *publications périodiques* et les *brochures* furent soumises à la censure.

Une *commission centrale d'enquête pour les menées démagogiques* fut instituée à *Mayence* pour *toute la Confédération.*

Ces mesures, concertées à Carlsbad entre quelques Cours allemandes, reçurent la sanction légale par la résolution de la Diète, prise le 20 septembre. En même temps, je sentis que le moment était venu de donner à la législation fédérale le développement et la solidité qui lui manquaient encore entièrement. Il me semblait naturel que le moment où tous les

Gouvernements d'Allemagne étaient sous l'empire d'une terreur commune fût le plus propice pour procéder à cette grande œuvre. Il m'était prouvé qu'elle ne pouvait pas être menée à bonne fin par l'autorité légale, c'est-à-dire par l'assemblée fédérale. Je me sentais le courage d'aborder moi-même cette entreprise, et c'est pourquoi je provoquai la réunion des *conférences ministérielles allemandes à Vienne*. Elles réussirent de manière à combler mes espérances, même celles qui semblaient n'avoir que la valeur de vœux platoniques. Dans l'espace de quelques mois, la Confédération a été dotée *d'environ soixante-dix nouvelles lois organiques,* dont chacune ne pouvait être adoptée qu'à l'unanimité des voix. A cette époque, j'exprimai aux ministres allemands réunis ma conviction que la législation *organique* de la Confédération pouvait, à partir de ce moment, être regardée comme achevée. L'expérience des quatre années déjà écoulées depuis a justifié de tout point ma manière de voir. L'avantage qui est résulté de la confirmation de cette vérité, et qui sera plus évident de jour en jour, c'est que tous les Souverains allemands sont tranquillisés sur les relations des États entre eux au sein de la Confédération et sur l'action réciproque de celle-ci sur chaque État particulier; or, cette tranquillité pouvait seule rendre possible le développement de ce système salutaire.

Les résolutions prises par la Diète en 1819 n'ont pas manqué d'avoir leur heureux contre-coup en Allemagne, et il est certain que leur salutaire influence s'est plus ou moins étendue à l'Europe entière. Si, au point de vue politique, l'alliance des puissances européennes a établi le sage *principe de la force qui résulte de la réunion de plusieurs* agissant en vue du bien commun, l'exemple de Carlsbad a prouvé au monde que *la réunion des Gouvernements s'associant dans un but législatif* n'est pas moins possible et pas moins féconde. Le parti dont le but principal est l'*isolement* des États comme des individus, a reçu par là un coup mortel. La vérité de cette proposition saute aux yeux de tout homme sans prévention, car la grande impression que les résolutions de Carlsbad ont produite surtout sur le parti du désordre, ainsi que les heureuses conséquences qu'elles

ont eues dans la pratique, ne peuvent, en bonne conscience, être attribuées à la seule valeur des lois du 20 septembre 1819, valeur qu'elles ne sauraient avoir aux yeux d'un juge impartial.

Depuis 1819, les Gouvernements, et en particulier ceux de l'Allemagne du Sud, ont eu plusieurs fois d'assez rudes épreuves à subir par suite du système représentatif, qu'ils ont introduit chez eux avec une si coupable légèreté. Chaque session de leurs assemblées particulières leur a fourni de tristes preuves de cette vérité, que les constitutions adoptées par eux ébranlent les États jusque dans leurs fondements, sans fixer la moindre limite au mal, ni dans son extension ni dans sa durée. D'autre part, les peuples virent clairement que le bien qu'on leur avait promis n'était qu'un leurre, ou du moins qu'il était seulement l'œuvre de quelques individus pris dans leur sein, œuvre inspirée par les visées, coupables au plus haut degré, de la vanité ou de toute autre folie. A mesure que la lumière se fit et que le sentiment de la personnalité se développa chez les Gouvernements, un véritable esprit de fidélité s'éveilla chez les gouvernés.

Votre Majesté daignera se rappeler qu'aussitôt après l'heureux résultat de l'expédition d'Espagne (c'était, depuis deux ans, la troisième révolution qui se réduisait en poussière et en cendre, grâce à une simple impulsion venant du dehors) la Cour de Bade s'est adressée à nous, et qu'elle a exprimé le désir d'aller plus loin et de trouver dans *la force résultant de l'union des Gouvernements* les moyens de réaliser mainte réforme nécessaire dans l'intérieur des États. Toutefois, je mis beaucoup de circonspection à faire droit à ce vœu, qui m'était parvenu par voie confidentielle. Fidèle au principe qu'il faut demander aux hommes comme aux États de mettre en œuvre leurs forces naturelles de préférence à tout secours étranger, je crus ne devoir pas aller plus loin que cela ne serait absolument nécessaire. Indépendamment de cela, le temps et le développement normal des événements présentaient tant de chances favorables que je crus devoir faciliter ce développement, mais non empiéter sur l'avenir.

J'obéis à l'ordre qu'il plut à Votre Majesté de me donner, et

je profitai de ce que j'accompagnais Son Altesse Impériale l'Archiduc François-Charles en Bavière pour mieux m'éclairer sur les dispositions de la Cour de Munich. Votre Majesté sait que je ne fondais pas de grandes espérances sur les hommes d'État bavarois. L'événement a bien dépassé mon attente.

Sans faire entrer Votre Majesté dans les détails de toutes les négociations dans lesquelles je me suis engagé, j'arrive aux résultats obtenus.

Dans l'annexe (n° 722), Votre Majesté daignera trouver un travail que j'engageai le baron de Zentner à me remettre à Tegernsee comme étant *sa* proposition. J'adoptai comme base de mes négociations ultérieures ce travail, qui est irréprochable au point de vue des idées et qui brille par une remarquable force d'expression. Je voulais compromettre sérieusement la Bavière dans cette affaire et l'empêcher de reculer sur le terrain de la pratique.

Dans l'annexe suivante, Votre Majesté trouvera l'adhésion de Bade à la proposition de la Bavière.

J'amenai les Cours de Berlin, de Darmstadt, de Hanovre, de Cassel, de Nassau, d'Oldenbourg, — la seizième Curie, — avec lesquelles j'eus occasion d'entrer en relations directes au Johannisberg, à accéder sans réserve à la proposition de la Bavière et à la déclaration de Bade. Le jour de mon départ du Johannisberg, le Grand-Duc de Weimar vint me rendre visite. Je m'emparai aussitôt de lui et ne le lâchai plus.

Enfin, dans l'annexe III, Votre Majesté trouvera, toute rédigée, la proposition que le président de la Diète aura à présenter, et dont le contenu se passe de tout commentaire. Je l'ai basée sur le travail de la Cour de Bavière, que je me suis borné à développer d'une manière plus complète.

Elle n'a plus besoin que de la sanction de Votre Majesté. Les Souverains d'Allemagne l'accepteront sans difficulté et y adhéreront avec un profond sentiment de gratitude.

Pour ce qui concerne son application aux différents États allemands, je n'ai plus qu'un mot à ajouter : c'est qu'en Bavière et à Bade les prochaines assemblées provinciales se réuniront au commencement de l'année 1825. Dans cette session,

les Gouvernements se mettront aussitôt à l'œuvre pour entreprendre les réformes qui devront être basées sur la nouvelle résolution à prendre par la Diète. Dans la réforme du *règlement,* la *publicité* des discussions, ce mal capital, le plus grand dans ses effets parmi tous les maux nouveaux, sera supprimée. L'adoption de cette mesure assurera la possibilité de s'occuper de toutes les autres réformes nécessaires, et celles-ci se réaliseront de gré ou de force.

Je prie Votre Majesté d'examiner la proposition présidentielle et de me la renvoyer avec ou sans ses observations. Après la sanction de Votre Majesté, je la ferai immédiatement transcrire au net et je l'enverrai au baron de Münch. Mon vœu serait de ne pas expédier cette pièce plus tard que le 9 ou le 10 août*.

METTERNICH, *m. p.*

Je vous renvoie ci-joint les annexes de ce rapport. Vous pouvez expédier la proposition présidentielle telle qu'elle a été rédigée. Vous n'avez vraiment pas ménagé vos peines pour maintenir dans le monde l'ordre et le repos. Puisse Dieu bénir vos efforts !

FRANÇOIS, *m. p.*

Persenbeug, le 5 août 1824.

Considérations sur la question de la prorogation des mesures adoptées à Carlsbad. Travail du baron de Zentner **.

(Annexe du n° 721.)

722. Dans la séance de la Diète du 20 septembre 1819, ont été prises les résolutions provisoires suivantes :

* Nous nous bornons à reproduire ci-dessous le travail de Zentner. Quant aux autres annexes, elles ne sont pas indispensables pour l'intelligence des faits. (*Note de l'Éditeur.*)

** Sur la feuille servant d'enveloppe au manuscrit, le prince de Metternich a écrit de sa main la note suivante : « Soumis par le baron de Zentner au prince de Metternich dans la conférence qu'il a eue avec le comte de Rechberg, le prince de Wrede et ledit baron de Zentner. Tegernsee, le 28 mai 1824. » (*Note de l'Éditeur.*)

1° Un *mode d'exécution provisoire* a été adopté. Par suite du mode d'exécution *définitif* établi après les conférences ministérielles de Vienne, conformément à une résolution prise par la Diète le 3 août 1820, cette mesure a été rapportée, attendu qu'elle n'avait été adoptée que jusqu'au moment de l'établissement d'un mode définitif. Il ne saurait donc être question ici de cette résolution.

2° A été prise une résolution relative aux mesures provisoires à prendre en ce qui concerne les *Universités*.

Cette loi fédérale a été immédiatement appliquée à la lettre, et elle est entrée en vigueur dans tous les États confédérés comme mesure provisoire destinée à remédier aux maux existants, sous la réserve de délibérations ultérieures de la Diète au sujet d'une réforme radicale des Écoles et des Universités. *Cette mesure n'a pas été prise pour un temps limité; elle continuera d'être en vigueur* jusqu'à ce que la délibération réservée par la Diète au sujet d'une réforme radicale et générale des Écoles et des Universités ait eu lieu, ou bien jusqu'à ce que l'inutilité d'une mesure provisoire de ce genre soit démontrée d'une manière ou d'une autre. La première éventualité ne s'est pas réalisée jusqu'à ce jour; quant à l'inutilité d'une pareille mesure, il faudrait qu'elle fût prouvée par ceux qui voudraient la voir rapporter.

Ainsi, quand on parle de prorogation des mesures adoptées à Carlsbad, il ne saurait être nullement question de la loi provisoire ayant pour objet les Universités, loi dont l'effet n'est pas limité à un espace de temps déterminé d'avance. Tout ce que pourraient faire ceux à qui l'existence de cette loi n'est pas agréable, ce serait de demander à l'assemblée fédérale de discuter, *d'une manière définitive, la réforme radicale et générale des Écoles et des Universités.*

Cela pourrait se faire au moyen d'une proposition particulière émanant de la présidence. On pourrait d'ailleurs chercher le principal motif de cette démarche précisément dans le vœu de tirer les Universités et les Écoles de l'état provisoire où elles sont actuellement, et dans la conviction que, vu les désordres qui se perpétuent parmi les professeurs et parmi les étudiants,

cette loi provisoire ne peut nullement être considérée comme suffisante. Mais il est bien entendu que ce provisoire durera jusqu'à ce qu'ait eu lieu cette discussion qui, étant données l'importance et la gravité de la question, ne saurait être précipitée. Ainsi il n'y aurait pas lieu de proposer le renouvellement de cette résolution de septembre.

3° Pour ce qui concerne, en troisième lieu, la résolution de l'assemblée fédérale, relativement à la *commission centrale* instituée à Mayence pour procéder à une enquête sur les menées révolutionnaires qu'on a découvertes dans plusieurs États confédérés, cette résolution n'a pas été non plus prise pour un temps limité, mais elle fixe à la commission d'enquête un but défini. Ce qui décidera donc de la dissolution de cette commission, ce ne sera pas le temps écoulé, mais la réalisation de l'objet qui lui a été proposé.

Cette commission suit la marche qui lui a été tracée; elle trouve toujours des occupations nouvelles, et, outre que par sa seule existence elle réagit d'une manière préventive contre les entreprises auxquelles le parti des novateurs pourrait se livrer en Allemagne, on peut en attendre plus d'un avantage positif.

Sa dissolution ou son maintien ne sauraient donc être mis en question au moment actuel.

4° La quatrième résolution seule, c'est-à-dire *la loi sur la presse,* devait avoir son effet pendant une durée de cinq ans, et comme cette période finit le 20 septembre de l'année courante, il sera nécessaire que la Diète prenne une nouvelle résolution ayant force de loi, si l'on trouve que la prorogation de la mesure en question soit utile et désirable. Mais, même dans ce cas, le meilleur motif de proposer la continuation de la mise en vigueur de cette excellente loi peut se trouver dans la loi elle-même.

Le dixième paragraphe de cette loi du 20 septembre 1819 dit:

« La résolution provisoire de ce jour aura son plein effet pendant une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui. Avant l'expiration de cette période, on étudiera très-sérieusement à

la Diète de quelle manière on pourrait faire entrer dans la pratique les dispositions analogues sur la liberté de la presse, qui sont formulées dans l'article XVIII de l'Acte fédéral, et l'on prendra, le plus tôt possible, une résolution définitive fixant les limites légales de la liberté de la presse en Allemagne. »

Mais comme on connaît la marche des discussions à la Diète ; comme cette marche dépend, dans une matière aussi grave, des instructions que chaque envoyé demande à son Gouvernement, et que, par suite, il est impossible, d'ici au 20 septembre, de prendre une résolution définitive de ce genre; comme, d'autre part, si l'on voulait laisser tomber tout d'un coup la loi provisoire sur la presse sans la remplacer par autre chose, on sentirait inévitablement l'effet d'une lacune dans la législation, lacune qu'on avait si bien reconnue jadis, et qui réagirait de la manière la plus funeste sur la condition fondamentale de la Confédération, c'est-à-dire sur l'union des confédérés; comme les excès de la presse politique ne sont nullement en train de décroître au point que la surveillance exercée sur les journaux puisse être reconnue comme superflue; enfin, comme on ne peut dire que cette loi ait été réellement en vigueur pendant cinq ans, attendu qu'elle n'est entrée en vigueur qu'au mois de mai 1823, et que, par suite, on n'a pu faire une expérience capable de servir de règle sûre pour la confection d'une nouvelle loi définitive sur la presse, l'opinion suivante s'impose d'elle-même : c'est que la loi provisoire qui existe aujourd'hui, et qui répond on ne peut mieux aux besoins de la situation, doit être nécessairement prorogée, ou bien pour une nouvelle série d'années fixée d'avance, ou bien, ce qui paraîtrait plus opportun, jusqu'à ce qu'on se soit accordé sur une résolution définitive.

Si l'on s'entend à cet égard sur le point essentiel, une autre question se présentera, celle de savoir en quelle forme la résolution de la Diète devra être prise.

L'article XIII de l'acte final du Congrès de Vienne dit :

« Sur les objets suivants :

« 1° Adoption de nouvelles lois fondamentales ou modification des lois fondamentales existantes;

« 2° Dispositions organiques, c'est-à-dire institutions permanentes, considérées comme moyen de réaliser les diverses fins de la Confédération, telles qu'elles sont formulées dans le pacte fédéral ;

« 3° Admission de nouveaux membres dans la Confédération ;

« 4° Affaires religieuses,

« Nulle résolution ne sera prise à la majorité des voix. »

Comme, d'après l'article XI de l'acte en question, la majorité des voix est la règle générale, il s'ensuit que, pour tous les autres objets dont il n'est pas fait mention dans l'article XIII, mais qui n'en sont pas moins de la compétence de l'assemblée fédérale, les résolutions de la Diète peuvent être prises à la majorité des voix.

Il est donc hors de doute que la loi provisoire ci-dessus, qui est commandée par la sécurité de la Confédération, n'étant pas de celles exceptées par l'article XIII, peut, d'après l'article XI, être convertie en résolution valable par la majorité des suffrages, d'autant plus que même une déclaration de guerre peut être décidée *per majora*.

Metternich au baron de Münch, à Francfort (E. D.), Ischl, le 8 août 1824.

725. Sa Majesté l'Empereur a daigné me renvoyer le projet de proposition présidentielle relativement à la prorogation des résolutions prises le 20 septembre 1829 par la Diète. Non-seulement Elle n'a trouvé rien à reprendre à cette pièce, mais encore Elle a exprimé la satisfaction extrême et toute particulière qu'Elle a éprouvée en prenant connaissance de l'ensemble de ce travail.

Aussi Votre Excellence pourra-t-elle désormais terminer librement cette affaire et fixer à son gré le jour qui lui paraîtra le plus convenable pour la conclure. . . . .

Pour ce qui concerne la publication du rapport présidentiel, je me suis convaincu toujours davantage de la nécessité de cette mesure. Bien que je sois grand partisan du principe qu'il faut diminuer, autant que possible, le nombre des actes

imprimés à la Diète, je ne puis croire qu'il soit possible de l'appliquer à un document d'une importance aussi considérable que celui dont je parle. De plus, ce rapport contient des vérités qu'on ne saurait assez répandre, et le langage si clair et si franc dans lequel elles sont exprimées ne manquera pas de frapper les gens bien pensants aussi bien que les malintentionnés. Ajoutez à cela qu'il est à peu près impossible de tenir longtemps secret un document de ce genre, qui, pour être communiqué aux Gouvernements allemands grands et petits, exige forcément un grand nombre de copies, et qui d'ailleurs intéresse à un si haut point le bien public; en outre, nous risquons de voir, tôt ou tard, ce rapport imprimé dans les journaux français ou anglais, sous la forme de quelque traduction infidèle, tronquée ou à peine intelligible. Pour toutes ces raisons, je regarde la publication du rapport présidentiel non-seulement comme utile, mais encore comme indispensable; je prie donc Votre Excellence de prendre au plus tôt les mesures nécessaires à cet effet. . . . .

J'attends, du reste, avec une vive impatience, le rapport de Votre Excellence sur l'issue de cette importante négociation *.

Metternich à Münch, à Francfort (D.), Ischl, le 20 août 1824.

724. J'ai vu avec une vive satisfaction, par le rapport préalable que Votre Excellence m'a adressé le 16 de ce mois, que la proposition présidentielle, relative à la prorogation des résolutions prises par la Diète le 20 septembre 1819, a eu le résultat souhaité, et que les résolutions qui y sont proposées ont été adoptées sans opposition et sans modification par l'assemblée fédérale.

En nous félicitant, Votre Excellence et nous-mêmes, de ce résultat, qui atteste une fois de plus, par un fait éclatant, l'habileté de votre direction, je me hâte de vous mettre à

* Nous croyons pouvoir nous dispenser de reproduire le rapport présidentiel, qui a déjà été livré à la publicité, car le lecteur connaît, par le travail de Zentner, ce que ce document contient d'essentiel.

(*Note de l'Editeur.*)

même d'exprimer, avant la fin des séances, les sentiments qu'a inspirés à notre auguste Maître le témoignage de reconnaissance envers Sa Majesté Impériale, qui a été consigné dans le protocole de la Diète à l'occasion de cette grande mesure.

A la fin de la session, Votre Excellence voudra bien faire, dans la forme qui lui paraîtra convenable, la déclaration suivante à la Diète :

« Les résolutions prises par l'assemblée dans la séance du. . . ont encore une fois donné à Sa Majesté la douce certitude que parmi les Gouvernements éclairés de l'Allemagne règne l'accord le plus complet et le plus heureux sur les règles et sur les principes au maintien desquels sont liées étroitement, on ne saurait le nier, non-seulement la sécurité, la paix intérieure et la véritable prospérité de chaque Etat de la Confédération, mais encore la durée et la solidité de l'Union qui embrasse toutes les forces et tous les intérêts de l'Allemagne. Cette conviction, que Sa Majesté nourrissait depuis longtemps, et dans laquelle Elle vient d'être confirmée une fois de plus, a pu seule lui inspirer le courage et la confiance avec lesquels Elle a constamment marché en avant, jusqu'à ce jour, dans toutes les affaires soumises aux délibérations de la Diète, en suivant une ligne de conduite invariable, c'est-à-dire celle que lui traçait la conscience des intentions les plus pures et que lui commandait exclusivement le bien public, et en ne se laissant arrêter par aucun obstacle ni troubler par aucune considération secondaire. Sa Majesté ne manquera pas de persévérer, à l'avenir, dans les sentiments qui l'animent, aussi longtemps qu'Elle pourra compter sur la fidélité et sur le concours énergique qui, jusqu'à présent, n'ont jamais fait défaut à ses efforts et à sa loyauté; Elle s'estimera heureuse de pouvoir répondre, en toute circonstance, à la confiance flatteuse de ses nobles Confédérés, confiance qu'Elle désire on ne peut plus vivement d'avoir et de garder toujours. »

J'attendrai que vous m'ayez envoyé d'autres rapports et que je sois revenu à Vienne, ce qui ne peut guère tarder, pour vous communiquer les observations qu'il y aurait encore à

faire ou les mesures qu'il y aurait à prendre à propos de cette affaire si heureusement terminée.

Metternich à Gentz. Persenbeug, le 26 août 1824.

725. L'accueil dont l'Empereur a daigné m'honorer était bien fait pour me réjouir, surtout parce qu'il me prouve la grande importance que Sa Majesté attribue à l'affaire arrangée au Johannisberg. Pour attacher tant de prix à une chose, il faut la connaître à fond, et c'est ce que fait certainement l'Empereur. Il m'a dit, à propos de la situation générale de l'Europe, quelques mots qui équivalent à des coups de massue. Il sait toujours mettre le doigt sur la plaie. C'est aussi pourquoi sa position à lui est si forte.

Il y a quelques heures, Leiden m'a apporté de Francfort le compte rendu imprimé de la séance de la Diète et la traduction française de la proposition présidentielle. Je vous envoie, sans perdre de temps, l'un et l'autre, afin que la version allemande paraisse le plus tôt possible dans l'*Observateur*.

ENTENTE DE LA PRUSSE ET DE L'AUTRICHE AU SUJET DE LA POLITIQUE ALLEMANDE.

726. Lettre du Roi Frédéric-Guillaume III de Prusse au prince de Metternich. Berlin, le 29 septembre 1824. — 727. Réponse du prince de Metternich (sans date).

726. Les résultats des travaux dont vous vous êtes occupé au Johannisberg* m'ont donné une satisfaction que je trouve un véritable plaisir à vous exprimer. Je vous remercie surtout d'avoir si bien concouru à assurer et à raffermir le plus parfait accord entre les vues et les intérêts de la Prusse et de

* Ces travaux se rapportent au renouvellement des résolutions de Carlsbad. (Voir nos 721-725.) (*Note de l'Éditeur.*)

l'Autriche. Plus je mets de prix à cet accord, et plus j'apprécie les soins que vous avez pris à cet égard. L'estime particulière qui depuis longtemps vous est acquise de ma part ne s'en trouve que mieux justifiée. En vous en renouvelant l'expression, je suis, Monsieur le prince de Metternich,

Votre bien affectionné

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Réponse du prince de Metternich (sans date).

727. La lettre que Votre Majesté a daigné m'adresser a porté le comble à ma reconnaissance pour la justice qu'Elle veut bien rendre aux intentions qui servent de guide à mes travaux.

Ma vie, Sire, ne connaît depuis longtemps plus qu'un but: c'est celui d'assurer par mes faibles moyens le triomphe de la noble cause que les Monarques ont su faire prospérer pour le salut du monde. La marche de mes pensées est connue de Votre Majesté. Elle sait qu'au moment même où j'ai été appelé au timon des affaires, j'ai assis ma politique sur la base de l'union la plus entière entre deux États que des errements à jamais déplorables avaient placés sur une ligne de rivalité qu'il n'eût point été au pouvoir du temps seul d'amortir. Mes soins ont été couronnés du succès le plus heureux; ils ont dû avoir ce résultat sous les règnes de l'Empereur et de Votre Majesté.

Permettez, Sire, qu'en faisant cet aveu sincère je demande la continuation de cette confiance personnelle sans laquelle je ne pourrais rien. En lui demandant cette faveur, qu'Elle daigne agréer avec le même sentiment l'assurance que je resterai placé avec une fermeté inébranlable sur la ligne qui est à un même degré celle de Votre Majesté et de Sa Majesté Impériale. Aussi longtemps que la Prusse et l'Autriche seront unies indissolublement et que cette union sera démontrée clairement, tout bien sera possible en Europe.

Je suis, etc., etc.

SUR LA PACIFICATION DE LA GRÈCE.

728. Metternich à Esterhazy, à Londres (Dépêche), Vienne, le 17 octobre 1824. — **729.** Metternich à Esterhazy, à Londres (Dépêche réservée), Vienne, le 17 octobre 1824.

728. L'époque assez prochaine du retour de l'Empereur Alexandre dans sa capitale sera marquée indubitablement par la reprise de l'affaire grecque entre le Cabinet de Russie et les représentants des quatre autres Cours. Je croirais manquer à un devoir que m'imposent la gravité de la question et le grand intérêt que nous portons à la voir terminée d'une manière conforme aux vœux de la raison, si je ne mettais pas à profit le dernier moment qui nous reste pour établir par des explications avec le Cabinet britannique un échange d'idées aussi franc que complet.

Vous connaissez trop bien, mon prince, les vues et les calculs qui ne nous ont point abandonnés un seul instant pendant tout le cours de la fâcheuse complication dans le Levant, pour que je juge nécessaire de me livrer à un travail long et circonstancié. Vous n'avez besoin, pour vous expliquer envers les ministres anglais, que de connaître notre opinion relativement à la position des choses dans le moment actuel, et je ne croirais pas pouvoir vous la tracer mieux que par les aperçus suivants.

La base de notre intervention dans cette question a, de prime abord, été celle d'une confiance entière dans les vues justes et élevées de Sa Majesté l'Empereur de Russie, tant sur sa propre position dans l'affaire que sur la question elle-même. Notre confiance s'est trouvée justifiée par la marche des choses.

L'affaire étant arrivée à une période où il nous a semblé nécessaire de la placer sur des termes absolument clairs et précis, nous avons proposé la séparation des objets qui jusqu'ici étaient restés confondus dans sa poursuite. Ces objets étaient évidemment, d'une part, *la lésion, subséquente à l'en-*

treprise du Prince Alexandre Ypsilanti, des traités existant entre la Porte et la Russie, et de l'autre, *l'insurrection* elle-même. L'Empereur de Russie, guidé par ses lumières, saisit ce que notre distinction renfermait de correct. Les autres Cabinets accueillirent notre point de vue, *et la reprise des relations diplomatiques de la part de la Russie fut regardée dès lors comme le gage de l'aplanissement du premier de ces objets.*

Les soins infatigables de lord Strangford, son esprit, ses talents, sont parvenus à conduire l'affaire au premier terme que nous, et nos alliés avec nous, avions envisagé comme le plus nécessaire à amener. Il serait superflu d'entrer ici dans une énumération même sommaire des obstacles sans nombre que l'aveuglement et l'esprit de méfiance et de jalousie du Divan avaient jetés dans l'achèvement d'une œuvre toute de salut pour la Porte. Aujourd'hui même, l'évacuation complète de la Moldavie n'est point faite encore.

Afin de placer le Cabinet britannique en entier sur le terrain que notre esprit occupe dans ce moment, qui sert de base à tous nos calculs et qui forme aussi la règle de notre marche politique présente et future dans l'affaire qui nous reste à traiter encore, je désire qu'il se pénètre avec nous de la nécessité urgente que les Cabinets se réunissent sur les principes suivants :

1° *Avec la reprise des relations diplomatiques* entre la Russie et la Porte, la partie *politique* de l'affaire est arrivée à son terme.

Je parlerai plus bas des points contestés en Asie. Ils ne dérangent rien à mon calcul.

La forme dans laquelle cette première partie de l'affaire a été traitée a rangé la Russie d'un côté et la Porte de l'autre ; les Cours alliées se sont trouvées placées comme intervenantes entre les deux puissances.

2° La partie de l'affaire qui reste à traiter, c'est celle de la *pacification des pays insurgés.*

Les relations diplomatiques rétablies, l'attitude précédente des puissances a nécessairement changé. La Russie se retrouve

vis-à-vis de la Porte sur la même ligne que ses alliés, et les puissances réunies ne se trouvent pas placées *entre le Sultan et ses sujets insurgés,* mais plutôt *en face de l'un et des autres.*

3° Que veulent et que doivent vouloir les puissances? Elles veulent le retour de la paix intérieure de l'Empire ottoman.

Elles ne forment point ce vœu dans une idée abstraite d'ingérence dans les affaires intérieures d'un tiers, mais dans leur propre intérêt, dans celui du maintien du repos public et général en Europe.

Les puissances ne se placent point ici en une opposition quelconque avec les intérêts et avec les droits du Souverain ottoman. Elles sont au contraire convaincues de servir les premiers et décidées à ne point attaquer les seconds. Elles servent les intérêts de la Porte en servant ceux de la paix politique, et par conséquent les leurs propres.

En établissant ces positions, en réglant d'après elles le point de départ dans une affaire d'une nature difficile au possible et d'une délicatesse extrême, les Cabinets seront forts de la force de la raison, et le poids de toute force pareille ne saurait être évalué d'avance. C'est en somme sur elle que repose notre seul espoir.

Il me reste encore deux questions à examiner qui ont une grande et haute valeur.

La première est celle de savoir si les Cabinets n'auraient pas pu regarder leur intervention dans les affaires du Levant comme terminée par le fait du rétablissement des relations diplomatiques ordinaires entre la Russie et la Porte.

Nous n'hésitons pas à nous prononcer d'une manière péremptoire pour la négative.

L'insurrection des Grecs en 1821 a reçu son impulsion immédiate par les efforts des hommes du moment. Étouffée dans son principe, elle aurait eu le sort de celles de Naples et du Piémont; ce que la Porte n'a pas su faire a dû porter des fruits qu'elle peut et qu'elle doit regretter, mais qui n'en existent pas moins.

L'Europe entière, l'opinion publique de tous les pays s'est mêlée de l'affaire, qui a acquis une popularité générale. Cette

popularité, nous n'en avons aucun doute, a été le fruit d'une ignorance profonde de la réalité des choses, mais elle a été nourrie et agrandie par des partis pour lesquels les hommes ne sont rien, tandis que le bouleversement est le seul but de leurs pensées et de leurs calculs. Elle s'est accrue encore du concours naturel de beaucoup d'esprits bienveillants, toujours prêts à se livrer à des sentiments généreux, sans avoir dûment examiné ni les faits, ni les positions, ni les conséquences inévitables des illusions qui les entraînent.

Si cette disposition des esprits est plus ou moins prononcée dans les divers États de l'Europe, il a dû en être bien autrement encore dans l'Empire de Russie.

Le mérite d'un Souverain qui, placé dans une position telle que celle de l'Empereur Alexandre, a su constamment se maintenir à la hauteur de principes aussi sages que nobles, n'en est que plus éclatant. Soutenir l'Empereur dans sa marche, c'est une tâche imposée à ses alliés par la justice et par une saine politique. Sa Majesté Impériale leur a donné des gages de ses intentions dignes de toute reconnaissance. L'honneur et le devoir leur font une loi de servir la cause de la paix de l'Europe, là où cette cause est celle de l'Empereur Alexandre.

L'Autriche, mon prince (et ce n'est pas à vous que je crois devoir le dire), ne court pas après les affaires. Si celle que je traite était à laisser ou à prendre, nous nous déciderions sans hésiter pour le premier de ces partis. Le jour où il nous est démontré que telle n'est pas la nature de l'affaire, nous l'abordons, afin qu'elle puisse être réglée dans ses bases et dans son point de départ. C'est du choix de celui-ci que dépendra celui de l'arrivée.

La seconde question que je me suis réservé d'examiner est celle des points qui en Asie sont restés en contestation entre la Russie et la Porte depuis l'année 1812.

Cette question est, de son essence même, étrangère à l'affaire du jour. Les soins des puissances n'ont jamais porté, et ils n'ont en justice pas pu porter sur l'accomplissement réciproque des stipulations de tous les traités existant entre

les deux puissances voisines. De quel droit les Cours auraient-elles pu donner une extension pareille à l'intervention qu'elles ont exercée depuis 1821? Aussi, loin de jamais élever une objection contre les réserves que le Cabinet de Russie a fait entrer sur cette question dans ses pièces diplomatiques, les avons-nous pour notre part constamment admises et reconnues comme justes et, je l'avouerai franchement, comme utiles.

Les affaires difficiles de leur essence ne gagnent rien à être compliquées par des questions incidentes. Jamais les Cours n ont parlé que du retour aux stipulations des traités, *violées par suite des événements du mois de mars* 1821.

Elles n'ont point généralisé le principe; elles l'ont au contraire resserré dans ses limites connues et faciles à définir. Ce qu'elles n'ont point fait dans le passé, elles ne devront pas le faire dans l'avenir.

L'idée de mêler les questions d'Asie avec celles qui leur sont étrangères est turque. Elle est fausse en tous les points :

Parce qu'elle tend à amalgamer des objets d'une nature différente;

Parce qu'elle n'est qu'une arme que la peur de toutes choses a appelée à son secours;

Parce qu'enfin la prétention sur laquelle elle repose est inadmissible. Le Divan prétend que les mêmes soins employés par les Cours de l'Europe depuis 1821 *dans l'intérêt de la Russie* tournent aujourd'hui également en faveur de la Porte. Or, nous avouons en conscience que si nous avons le sentiment d'avoir pour notre part beaucoup fait pour le maintien de la paix politique en Europe, nous n'avons pas celui d'avoir fait *pour la Russie* plus que pour nous-mêmes, et bien moins que ce que nous avons fait *pour la Porte*. Ce n'est pas, selon les règles ordinaires, pour la puissance forte que se prononcent les avantages de la paix; c'est celle qui est faible qui en jouit plus particulièrement, et si la Porte veut bien reconnaître que le maintien de la paix entre elle et son puissant voisin pourrait être dû en partie à l'influence des puissances de l'Europe, c'est à elle aussi à sentir que, sans cette influence

salutaire, elle se serait trouvée entre le feu du canon russe et celui de l'insurrection grecque.

Appeler dès lors le maintien de la paix un service rendu à la Russie, serait à la fois une erreur et une assertion ridicule.

Les conférences vont être reprises après le retour de l'Empereur à Saint-Pétersbourg. Notre vœu le plus sincère serait que les Cabinets voulussent bien, quant au principe de l'intervention, se placer sur notre ligne de pensée. Je viens de la tracer avec précision et clarté. Si nous nous trompons sur les principes, nous serons charmés en conscience d'être mieux éclairés. Ce qui est hors de doute, c'est la nécessité de fixer la marche à suivre dans cette affaire, et cela ne peut avoir lieu que moyennant des instructions claires et précises pour les représentants des Cabinets appelés à y concourir.

Metternich à Esterhazy, à Londres (Dépêche réservée), Vienne, le 17 octobre 1824.

729. J'ai renfermé dans un cadre restreint et en style officiel les principes que nous regardons comme devant servir de base à la prochaine négociation relative à la pacification de la Grèce. Il me reste à ajouter à ma dépêche précédente quelques considérations qu'il ne me serait pas possible de faire valoir autrement que dans les formes les plus confidentielles.

Le Cabinet britannique partagera avec nous la conviction que dans l'affaire qui nous attend il existe deux vérités évidentes et incontestables. L'une est que la bonne foi et la franchise la plus entière doivent présider à toutes les démarches qu'exigera la tentative des puissances; l'autre, que, vu la position des choses et le caractère des hommes qu'il s'agit de conquérir par des paroles raisonnables et pacifiques, cette tentative, quelque bien préparée et exécutée qu'elle soit, ne nous offre que de bien faibles chances de succès.

L'affaire n'en doit pas moins être abordée, parce qu'il suffirait qu'elle ne le fût pas pour livrer l'Empereur de Russie à des influences tellement fortes et dangereuses, que la sagesse

et la pureté de ses intentions reconnues ne suffiraient pas pour empêcher un éclat entre la Russie et la Porte. Je désire beaucoup que le Cabinet britannique attache la même valeur que nous à la classification des objets telle que nous l'avons de tout temps établie dans nos explications avec le Cabinet de Saint-Pétersbourg; savoir, que le jour où la première partie de la négociation longue et compliquée qui nous occupe depuis plus de trois ans, — cette partie que nous caractérisons de *politique,* — serait arrivée à son terme, par le fait du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux Empires voisins, la Russie se regarderait, pour le complément de l'affaire, comme rentrée dans le rang de ses alliées et rangée sur une même ligne avec eux. Cette forme, — et elle est bien plus qu'une distinction purement logique, — lie la Russie à la partie; elle sert et renforce l'attitude morale de son Monarque; elle lui offre et lui assure la faculté de modérer l'élan naturel des diverses classes de la nation russe en faveur d'une rupture avec la Porte.

Nous ne nous cachons pas qu'il est plus que douteux que la pacification de la Grèce soit jamais amenée à un terme satisfaisant, dans les voies d'une négociation au succès de laquelle se refusent les éléments mêmes qu'il s'agirait de rapprocher.

La Porte, comme les Grecs, ne se rendra guère à des propositions, quelque justes et sages qu'elles puissent être. Le Divan s'y refusera par suite de ses habitudes, de son indomptable orgueil, de cet esprit de jalousie qui lui est propre et qui l'empêchera constamment de regarder les services mêmes que les puissances voudraient lui rendre, autrement que comme une prétention de leur part de lui dicter des lois pour l'administration de ses affaires intérieures, ou comme un masque couvrant des vues occultes et ambitieuses. Les Turcs, en un mot, verront toujours dans l'affaire ce qui n'y est pas, et jamais ce qui s'y trouve en réalité. Les Grecs, d'un autre côté, n'écouteront pas une proposition qui ne serait point appuyée sur la base de leur indépendance politique, ou, — ce qui revient au même, — qui ne partirait pas de la détermina-

tion des puissances de regarder l'Empire ottoman comme éteint en Europe.

Mais tout en reconnaissant ce qu'il y a de fâcheux et de pénible dans cet état de choses, nous sentons aussi à quoi nous exposerait un découragement fatal. Quand même un arrangement définitif des affaires de l'Orient serait contrarié par des obstacles insurmontables, il serait encore de la plus haute importance de prévenir les nouvelles et funestes complications qui se présenteraient dans un avenir peu éloigné, et que l'action réunie des puissances alliées peut seule empêcher de se réaliser.

Par une conduite forte et correcte de la négociation, l'Empereur de Russie, qui, d'après notre conviction intime, ne vise ni à des conquêtes ni à l'émancipation pure et simple des Grecs et à l'établissement d'une nouvelle puissance essentiellement révolutionnaire, condamnée par sa nature et ses éléments aux vicissitudes incalculables d'une anarchie orageuse, — trouvera les moyens de se justifier par des arguments tirés d'une saine politique, de ce que la voix populaire en Russie ne manquera pas de taxer *d'indifférence pour des intérêts éminemment russes et d'abandon de coreligionnaires.* Si l'Empereur n'était pas fortement appuyé par les conseils et le langage de ses alliés, cette voix finirait par l'emporter sur les intentions les moins douteuses de Sa Majesté Impériale. Toute attitude fausse que prendraient les Cours, toute apparence même d'indécision dans le choix de cette attitude, offrirait des facilités dangereuses au jeu des partisans trop nombreux d'une guerre entre la Russie et la Porte.

J'avoue, mon prince, qu'avec le sentiment que j'ai de l'extrême difficulté de l'affaire qui nous attend, c'est la conviction seule que la paix politique de l'Europe serait arrivée à son terme, si le maintien n'en était point abordé sérieusement, qui ait pu me décider à fixer sur elle les pensées de notre Cabinet, et par suite celles de nos alliés. La guerre entre la Russie et la Porte sera-t-elle évitée avec certitude par les démarches diplomatiques auxquelles nous nous portons? Je n'oserais pas me prononcer sur cette question; mais ce qui m'est démontré,

c'est que, par un accord franchement établi entre les puissances, les dangers seront diminués, les chances du maintien de la paix augmenteront, celles de la guerre deviendront beaucoup moins redoutables, et qu'enfin, par une marche bien concertée, les Cours conserveront une liberté de décision et d'action qui se trouverait fortement compromise si la seule puissance préparée à rompre avec la Porte était réduite à ne plus consulter que ses propres intérêts et ses propres embarras.

C'est avec satisfaction que nous avons vu le Cabinet de Londres se prêter à entrer en conférence avec celui de Russie et avec les trois autres Cabinets ; nous regrettons, d'un autre côté, que ses premières déclarations à ce sujet aient été accompagnées de l'assurance que, si les résultats devaient ne point répondre à l'essai, la Russie serait regardée par l'Angleterre comme maîtresse de ses mouvements, et que la Grande-Bretagne ne s'en mêlerait pas. Une assurance de ce genre ne sert pas la cause que l'Empereur Alexandre regarde heureusement encore comme la sienne, — celle du maintien de la paix politique. Ne privons pas d'avance ce Monarque de l'appui qu'il pourra chercher un jour dans la solidarité d'une politique toute pacifique entre lui et ses alliés. Le jour où le feu de la guerre éclaterait dans le Levant, où la puissance ottomane serait menacée d'être refoulée en Asie, et où une longue série de convulsions serait la suite inévitable d'un bouleversement qui changerait les circonscriptions territoriales actuelles, qui altérerait une foule de relations politiques, maritimes et commerciales, — ce jour-là, l'Angleterre se réduirait-elle au rôle de spectatrice bénévole et nullement intéressée à d'aussi vastes changements? Nous croyons non-seulement qu'elle ne le voudrait pas, mais nous sommes tout à fait convaincus qu'elle ne le pourrait pas.

C'est ce jour de crise que nous voudrions prévenir, c'est à cela qu'ont tendu depuis des années nos soins et nos efforts assidus ; c'est vers le même but qu'ils continueront à être dirigés, et c'est afin d'y arriver que nous demandons à nos alliés de nous seconder de tous leurs moyens.

Quant aux questions de détail et d'exécution, nous avons donné à notre envoyé à Saint-Pétersbourg les directions qui nous ont paru nécessaires et suffisantes pour l'ouverture et la première époque des conférences. Nous ne pouvons cependant pas nous dissimuler qu'un autre travail non moins important et peut-être plus difficile nous attend. Il est à prévoir que, dès la reprise des conférences, le Cabinet de Russie demandera l'avis des Cours alliées sur le plan de pacification qu'il leur a communiqué au mois de février dernier. Le Gouvernement britannique ayant annoncé l'envoi de M. Stratford-Canning, dans le but exprès de le faire assister à ces conférences, nous sommes fondés à croire qu'il le munira d'instructions relatives à cette partie essentielle des délibérations ; et si tel est le cas, comme nous n'en doutons pas, il serait pour nous d'un grand intérêt d'en être informés à temps, pour pouvoir juger jusqu'à quel point ces instructions se rencontreraient avec celles que nous adressons nous-mêmes à notre représentant, sous forme d'observations sur le Mémoire du Cabinet de Russie.

Je vous autorise, mon prince, à donner lecture de la présente dépêche à M. Canning, et à lui demander le secret sur son contenu. Vous pouvez comprendre la valeur toute particulière que nous devons attacher à une réplique de sa part qui nous mette à portée de juger, avec une entière connaissance de cause, des pensées du Cabinet britannique sur une série de questions aussi dignes de son intérêt que du nôtre. Nous nous expliquerons dans les termes de la dépêche précédente envers les Cours de Russie, de France et de Prusse. Si je demande au principal secrétaire d'État le secret sur les ouvertures confidentielles renfermées dans la présente dépêche, il serait superflu de prendre envers lui l'engagement d'une réciprocité de discrétion entière de notre part ; elle s'entend d'elle-même, et elle est dans nos habitudes.

ENTENTE DE METTERNICH AVEC LA PRUSSE DANS LA POLITIQUE ORIENTALE.

730. Metternich au baron de Werner, à Berlin (Dépêche), Vienne, le 23 octobre 1824.

730. Je profite du retour d'un courrier prussien pour vous faire passer les présentes dépêches.

Le moment est d'une haute et grave importance ; il suffit de jeter un regard sommaire sur la position des choses dans les différentes parties de l'Europe pour ne point admettre un doute sur cette vérité.

Un nouveau règne vient de commencer en France. Cet événement, qui, il n'y a que peu d'années, eût sans aucun doute porté un caractère tout autre que celui qu'il a dans le moment actuel, n'en est pas moins digne des regards des puissances.

L'Angleterre, qui, depuis le ministère de M. Canning, s'est égarée dans les voies d'un libéralisme faux et dangereux, nous donne quelque espoir d'un retour vers des principes plus sains.

L'Espagne est perdue dans la fange du désordre moral et matériel. Ce qui n'offre aucune base au jugement des hommes placés sur les lieux mêmes, peut bien moins encore être jugé à distance avec quelque apparence de solidité.

L'affaire du Levant a atteint un premier terme. Des pourparlers sur le règlement de son second terme vont être ouverts à Saint-Pétersbourg. La conservation de la paix politique dépendra de la solution des questions qui se trouveront soumises à l'entente entre les Cours. Heureusement l'Europe offre dans son centre un accord que rien n'a pu troubler jusqu'à cette heure entre les mêmes Cours, sous l'égide desquelles la reconstruction politique et sociale du continent s'est opérée. Cet accord a résisté aux attaques que l'erreur, l'esprit de parti et parfois les vues d'une fausse politique ont dirigées contre lui. La paix de l'Europe et le salut du corps social ne seront

point troublés d'une manière irrémédiable aussi longtemps que cet accord subsistera. Pénétrés de cette vérité, nos soins de tous les jours tendent à le cimenter, et c'est en se tenant présent le but, que je désire que le Cabinet prussien veuille bien prendre en mûre considération les communications confidentielles que vous recevez aujourd'hui l'ordre de lui faire. Vous trouverez dans l'annexe un travail que j'ai adressé à M. le prince Esterhazy et à M. le baron de Vincent sur les affaires du Levant*. Ce travail renferme notre point de vue tout entier sur le choix des bases pour la seconde période de l'affaire. Je prie le Cabinet prussien de méditer profondément ce travail et de s'assurer par lui-même si les points de vue sur lesquels il repose sont de nature à répondre à sa propre conscience. Vous pourrez lui donner l'assurance qu'il est le résultat de la connaissance étendue que nous avons des positions tant en Russie qu'en d'autres lieux.

Nous pouvons nous tromper, mais du moins nous sommes de bonne foi, et nous ne nous doutons en aucune manière de notre erreur. Tout Cabinet, comme tout homme placé dans une pareille situation d'esprit et de conscience, doit attendre, doit désirer même que ceux auxquels il essaye de faire partager son opinion l'éclairent et lui démontrent qu'il se trompe là où il croit ne se mouvoir que sur la ligne de la vérité et du bon droit. Si le Cabinet prussien partage notre point de vue dans son ensemble et dans ses parties, qu'alors il veuille bien donner à son représentant à Saint-Pétersbourg l'ordre de s'expliquer dans un sens conforme à celui qui servira de guide à notre envoyé en Russie dès la reprise des conférences relatives à la pacification de la Grèce.

Vous trouverez dans l'annexe II une dépêche réservée destinée uniquement à être *lue* à M. Canning**. Elle a été rédigée dans le but direct d'éclairer l'esprit du Cabinet britannique et de le prémunir contre toute fausse interprétation de notre

* Voir « Sur la pacification de la Grèce » (Dépêche), 17 octobre 1824 (nº 728). *(Note de l'Éditeur.)*

** Voir la dépêche réservée à Esterhazy, du 17 octobre 1824 (nº 729). *(Note de l'Éditeur.)*

politique. L'Angleterre est appelée à jouer un rôle si décisif dans l'affaire, que c'est vers elle que doivent se diriger des soins tout particuliers. Je demande au Cabinet prussien le secret le plus entier sur la communication confidentielle que je lui fais de cette dépêche. Il n'est pas toujours possible de dire haut toute la vérité; il est parfois indispensable de ne pas la cacher en certains lieux. C'est en suivant cet axiome que j'ai agi dans la présente occurrence.

Je n'ai rien à apprendre au Cabinet de Berlin sur la position des choses en Turquie. Les rapports du baron de Miltitz le tiennent parfaitement au courant de la vérité.

Les rapports que j'ai reçus de Paris depuis l'arrivée de M. le comte de Zichy présentent un ensemble d'idées que j'ai cru pouvoir concentrer dans le court exposé ci-joint*. Je ne doute pas que la vérité tout entière ne soit là. Je vous prie de montrer la pièce à M. Ancillon. Nulle action n'est réclamée de notre part là où la sagesse et une confiance justifiée ne permettent aux Cours qu'une attitude expectante.

Le protocole de la conférence du 12 octobre sur la position des choses en Espagne aura été envoyé de Paris à Berlin tout comme il nous est parvenu. Nous approuvons en entier le jugement et les décisions de la conférence.

Veuillez, Monsieur le baron, demander au Cabinet prussien de nous mettre dans un bref délai au fait de l'opinion qu'il portera sur les différentes affaires dont traite la présente dépêche. Elle nous sera d'une haute valeur pour nous confirmer dans celle que nous avons formée déjà.

* Voir « la France sous Charles X » (n° 731). *(Note de l'Editeur.)*

LA FRANCE SOUS CHARLES X.

731. Mémoire écrit de la main de Metternich, le 25 octobre 1824 (Annexe de la dépêche ci-dessus au baron de Werner, du 23 octobre 1824 (nº 730).

731. Jamais avénement au trône n'a été accompagné en France d'un calme plus parfait que celui de Charles X, et néanmoins, au moment de la mort de Louis XVIII, beaucoup de personnes redoutaient que cette crise n'amenât une secousse, trop forte peut-être pour des bases aussi neuves que le sont celles de la Monarchie française restaurée. Au moment du décès du Roi, quelques royalistes timorés parlaient d'une proclamation, de la nécessité de se montrer aux troupes, de recevoir leur serment; M. de Villèle s'est opposé à toutes ces mesures, et a calculé judicieusement qu'il était préférable de consacrer le principe de la continuité de possession, et que la simplicité d'un usage vénérable donnait au nouveau pouvoir plus de force véritable que des précautions qui trahiraient un manque de confiance. Le résultat a prouvé en faveur de ce calcul; Charles X s'est assis paisiblement sur le trône de son frère. Ce passage tranquille, qui fait de la Révolution un épisode historique, prouve sans doute que la régénération morale a fait des progrès en France; mais quelques causes secondaires n'ont pas nui à l'issue heureuse d'un événement dont on avait lieu d'appréhender les conséquences. La fermeté que Louis XVIII a déployée dans ses derniers moments a flatté l'amour-propre français. Le début du nouveau Roi a été brillant; il a satisfait tout le monde; il a produit un entraînement universel, qui a été contagieux même pour le parti opposant. Enfin il est permis de croire que la suspension momentanée de la liberté de la presse quotidienne n'a pas nui à ces succès.

Le fait est que Charles X, dès les premiers instants de son règne, a visé évidemment à obtenir une popularité qu'il a réellement acquise, et qui est incontestablement un grand bien dans sa position. Reste à savoir s'il n'a point fait des concessions un peu trop larges pour se la procurer, si dans son

maintien (on pourrait dire dans ses avances) envers le côté gauche il n'a pas été peut-être un peu trop loin.

M. de Villèle l'a si bien senti que, sans attendre une objection à ce sujet, il s'est hâté d'en faire la remarque à M. le comte de Zichy, assurant au reste ce ministre que cette condescendance du Roi envers des libéraux notoires n'avait pour but que de leur faciliter le retour, mais qu'on se trompait fort si l'on supposait à Sa Majesté aucune tendance vers leurs doctrines.

Si cette affabilité si marquée pour des individus qui ne se sont fait connaître que par des opinions perverses ou erronées n'est qu'une porte ouverte au repentir, on ne peut qu'applaudir à une conduite aussi modérée, dont les fruits se font déjà sentir, puisque les mêmes hommes qui naguère prophétisaient que le règne de Charles X serait celui des prêtres et de la contre-révolution, sont tout à coup métamorphosés en panégyristes du nouveau Roi. Mais beaucoup de personnes qui réfléchissent ne voient pas sans inquiétude les conséquences d'un accueil aussi flatteur fait aux coryphées du libéralisme. Charles X est franc, loyal, aimable, chevaleresque, religieux, mais en même temps il est facile, accessible à toutes les insinuations, fort entier toutefois, et même véhément dans ses préventions momentanées : tout cela laisse craindre une mobilité dans la marche du Gouvernement qui est dangereuse pour l'autorité, et de la faiblesse à résister à l'influence libérale que le Dauphin semble exercer sur son père.

Le libéralisme du Dauphin est un fait. Reste à savoir si les idées de ce Prince ont été radicalement faussées par les hommes dont il a été entouré pendant sa campagne d'Espagne, ou si c'est un rôle qu'il a adopté dans le vain espoir de former un parti intermédiaire, dans lequel il souderait et amalgamerait tous les intérêts libéraux et royalistes anciens et nouveaux. Il paraît toutefois plus vraisemblable que ce Prince, loyal et brave, mais médiocre, agit avec conviction. Avec un peu de sagacité, il se convaincrait bientôt que son système d'amalgamation est bâti sur le sable, et qu'une fusion d'éléments hétérogènes de leur nature est impossible. C'est néanmoins sur les

opinions du Dauphin que spécule le parti libéral, et cet aveuglement explique tout à la fois les éloges que l'opposition donne au Roi, et les cajoleries du Roi envers plusieurs libéraux.

Le nœud se débrouillera dans peu de semaines, car il faudra que le ministère agisse en public sans trop tarder. Alors les éléments, mêlés sans affinité, se sépareront d'eux-mêmes.

Entre temps, tous les partis, les gobe-mouches et ceux qui savent bien ce qu'ils font, se réunissent pour culbuter le ministère, c'est-à-dire M. de Villèle. Ce ministre, après avoir fait des fautes, paraissait avoir embrassé la véritable ligne de conduite qui convient à un homme d'État, et malgré ses maladresses, c'est encore, à l'heure qu'il est, le seul homme que ceux qui veulent le bien peuvent désirer de voir en place. Il paraît chanceler toutefois, et on croit assez généralement qu'il perdra son poste ou immédiatement avant ou peu après l'ouverture des Chambres. En effet, la partie liée contre lui est trop forte. Le Dauphin ne l'aime pas, et cette répugnance s'est déjà décelée dans plus d'une occasion. Quoique le Roi voie en M. de Villèle le principal auteur de la bonne intelligence qui a régné dans les dernières années entre lui et Louis XVIII, et qu'il croie lui devoir l'amélioration sensible de l'esprit public, le crédit de ce ministre auprès de Sa Majesté baisse néanmoins assez pour qu'on puisse s'en apercevoir, et il est à craindre que l'influence du Dauphin, qui prend séance au conseil, ne parvienne à le renverser. Le titre d'Altesse Royale accordé à la branche d'Orléans, et l'abolition de la censure des journaux, sont deux mesures dont la première a été adoptée sans la connaissance, et la seconde malgré l'avis des ministres.

Dans le cas assez vraisemblable du renvoi du ministère actuel, le nouveau sera composé ou par le Dauphin, ou par le Roi. S'il est formé par le premier, il faut s'attendre à voir sortir du creuset un produit semi-libéral et semi-royaliste ; si c'est le Roi qui recompose le ministère sans son fils, on ne peut préjuger les choix qu'il fera, mais on n'augure pas grand'-chose de beaucoup de ses anciens amis royalistes.

En attendant, l'intrigue est en pleine activité, et le parti des royalistes mécontents porte M. de Bruges, le maréchal Soult, le duc de Fitz-James et M. de Vitrolles au ministère.

La partie qui, en France, aurait le plus besoin d'une réforme totale, c'est celle des relations extérieures. Au dire de personnes qui ont pu s'en convaincre, la composition de ce département est plus que médiocre, et malheureusement on ne voit pas d'homme capable de le retirer de cet état de nullité et de poursuivre un système solide. M. de Chateaubriand n'était certes pas l'individu propre à cette besogne, lui qui tantôt courait à M. Canning, et tantôt s'imaginait agir selon les vues de l'Empereur de Russie parce qu'il abondait dans le sens d'un diplomate russe. M. de Damas a dû se trouver fort embarrassé à la tête du ministère des affaires étrangères, poste auquel la carrière des armes n'a pu le préparer. En effet, son langage vague, réservé et mal assuré, dénote l'embarras de sa position, et déjà l'opinion publique lui destine un commandement à l'armée d'occupation, en échange du portefeuille.

L'Espagne est maintenant le point qui occupe le plus péniblement les méditations du Gouvernement français. Dans une conversation que M. le comte de Zichy a eue sur cet objet avec M. de Villèle, ce ministre a déploré la conduite du Roi d'Espagne, accessible à tous les conseils, les bons comme les mauvais. S'étant étendu fort au long sur les sacrifices d'argent que l'occupation coûtait à la France, le président du conseil des ministres laissa entrevoir à M. de Zichy la nécessité prochaine de diminuer le corps d'occupation, de se borner à tenir quelques places fortes et à échelonner l'armée de manière à assurer en tout cas sa retraite. M. de Villèle se proposait de renvoyer incessamment M. de Talaru à Madrid, sans toutefois espérer beaucoup des efforts que pourra faire cet ambassadeur.

Du reste, M. le comte de Zichy a trouvé M. de Villèle très-correct dans sa façon de penser sur l'union dans la marche politique des Cours.

LES CONFÉRENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

732. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (Lettre confidentielle). Vienne, le 18 décembre 1824.

732. Je n'ai rien de particulier à ajouter à ma dépêche de ce jour, si ce n'est que la prochaine arrivée près de nous de M. Stratford-Canning devient probable. Après bien des tergiversations et l'emploi de tous les faux-fuyants, M. Canning paraît s'être décidé à ne plus retarder l'envoi de ce diplomate, ou bien le Cabinet aura forcé dans ce sens le mauvais vouloir du principal secrétaire d'État *.

Les nouvelles les plus récentes de Saint-Pétersbourg me prouvent que le retard de l'évacuation des Principautés et l'affaire faussement représentée par M. Pisani n'ont pas produit sur l'Empereur de Russie l'effet que sans doute eussent désiré les hétéristes. C'est le vœu *d'en finir* qui prédomine auprès de Sa Majesté Impériale, et le jour où elle apprendra que par la remise des lettres de créance de M. de Minciaky la Russie se trouve replacée sur la ligne des alliés, sera regardé par elle comme heureux. Voilà *la vérité dans les choses;* ne vous laissez dérouter par aucune apparence contraire, elle serait positivement trompeuse.

Si vous trouvez une occasion toute naturelle de vous expliquer dans ce sens envers M. de Minciaky, il n'y aura point de mal. Ce n'est pas à moi à lui indiquer ce qu'il aura à faire dans des circonstances positivement difficiles pour tout homme dans une position pareille à la sienne. Mais il doit savoir que je connais l'esprit de l'Empereur Alexandre, et que nous sommes décidés à soutenir sa cause avec une grande force et une correction aussi active qu'entière. Mes paroles

* Stratford-Canning avait pour mission de déclarer à Saint-Pétersbourg que l'Angleterre ne prendrait point part à la pacification, et de faire ajourner les négociations qui devaient avoir lieu à ce sujet. (*Note de l'Éditeur.*)

ne peuvent donc point lui être suspectes. Mettez toutefois bien de la réserve dans une chose d'une nature aussi délicate. Je me fie sous ce rapport en entier à votre bon esprit et à votre savoir-faire.

L'affaire s'est trouvée *dans la séparation des objets;* elle se trouve aujourd'hui *dans l'ouverture la plus prompte des Conférences à Saint-Pétersbourg.* Constantinople doit dormir jusqu'à ce qu'une nouvelle impulsion y arrive de Pétersbourg. Afin que celle-ci puisse être salutaire, elle devra être réglée et arrêtée en somme et en détail. Pour que tel puisse être le cas, il faut se réunir et débattre. Voilà toute notre politique et notre marche. Ce qui se trouve à côté d'elle est faux en principes et en calculs.

1825.

MALADIE ET MORT DE LA PRINCESSE ÉLÉONORE DE METTERNICH, A PARIS.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES, ÉCRITES PAR METTERNICH DU 12 JANVIER AU 20 AVRIL 1825.

733. Inquiétudes de Metternich au sujet de la santé de la princesse Éléonore. — Stratford-Canning est en route pour Saint-Pétersbourg. — Le comte de La Ferronnays. — 734. Nécessité probable d'un voyage à Paris. — Impression que produira ce voyage sur le monde diplomatique. — 735. La question grecque. — Rôle que joue Wellington dans cette question. — 736. Le voyage de Paris est décidé. — 737. Tristes dispositions. — 738. Mort de la princesse Éléonore. — Metternich décline l'invitation de venir à Londres. — 739. Projets de voyage. — Embarras de lord Granville. — Visites des hommes appartenant aux partis les plus divers. — 740. Mesures coercitives projetées par la Russie contre la Turquie. — Le comte Dumontel est désigné comme commissaire en Grèce. — Rapprochement apparent de Canning. — Accord avec les ministres français. — 741. Triste situation à Paris. — Dîner chez le duc d'Orléans. — 742. Voyage à Milan par de longs détours. — Distribution de la journée. — 743. Départ des filles de Metternich. — Soirée chez la vicomtesse de Laval. — 744. Dépêches

pour Saint-Pétersbourg. — Rapports avec le ministère français. — Pozzo. — De Bonald. — Franchet. — Diner chez le Roi. — Le Pérou. — 745. Villèle. — 746. Départ pour Milan.

Vienne, le 12 janvier 1825.

733. Je commence à avoir de sérieuses inquiétudes au sujet de la santé de ma femme. Je sais depuis longtemps que son état général s'aggrave; mais sa situation présente me semble très-alarmante, et cela m'affecte plus que n'importe quel événement au monde. Je puis endurer bien des choses sans me plaindre; toutefois je supporte mes peines plus facilement quand je puis faire partager mes soucis à une âme affectueuse et sympathique. Si le poumon est réellement attaqué, le mal est probablement sans remède; si la cause de la maladie réside ailleurs, je conserverai peut-être ma chère malade. Dans cette cruelle incertitude, je ne sais de quel côté tourner mes pensées, et cette inquiétude perpétuelle est ce qu'il y a de plus douloureux pour mon cœur. Il me faut le plus complet dévouement aux devoirs de ma position pour ne pas abandonner les affaires qui m'incombent, et pour ne pas me rendre immédiatement à Paris; toutefois je ne prendrai mon parti que lorsque je verrai plus clair.

Stratford-Canning va arriver à sa destination. Il ne sera pas bien reçu à Saint-Pétersbourg : en l'envoyant en Russie, son cousin a fait une démarche bien hasardée. J'attends ici le comte de La Ferronnays. Les affaires vont mieux à Paris depuis qu'elles vont plus mal à Londres. Je me suis chamaillé avec l'Anglais, je fraterniserai avec le Français. En apprenant que La Ferronnays passait par Vienne, Stratford-Canning a dit qu'il devait supposer que le Gouvernement français avait été amené à cette démarche à la suite de la résolution prise à Londres. Je lui répondis qu'il pouvait être tranquille à cet égard, et que c'était moi qui avais invité le comte à s'arrêter à Vienne.

30 janvier.

734. Mes inquiétudes au sujet de l'état de ma femme grandissent de jour en jour. Par suite des ménagements auxquels se plaît ma famille, je n'ai pas de nouvelles directes. Le docteur Bourdois devait m'écrire; mais on l'en a empêché, pour ne pas m'alarmer. Je lui envoie un courrier pour lui demander catégoriquement de me dire la vérité.

Si j'étais obligé d'aller à Paris, mon voyage pourrait bien exciter à un haut degré l'attention de Canning : il verra un prétexte dans l'unique et triste cause de ce déplacement. Son erreur me sera indifférente, et, en somme, elle pourrait n'avoir pas de mauvais résultats. Souvent l'appréhension n'est qu'une punition méritée.

Après Canning, celui qui aurait peut-être le moins lieu de se réjouir, ce serait Pozzo. C'en est fait de son règne à Paris; peut-être en sera-t-il bientôt de même de son règne à Saint-Pétersbourg. Sur le premier fait, je possède des données tout à fait curieuses; il croira que je viens à Paris pour lui donner le coup de grâce, et Dieu sait que je n'y songe pas.

3 février.

735. La question grecque est claire et simple, si l'on n'a pas peur de la regarder en face. Je ne comprends pas le rôle que joue Wellington; aurait-il donc perdu son énergie à ce point en dehors du champ de bataille? Il y a un certain esprit militaire qui s'appuie sur le canon et qui ne peut se faire valoir sans cela.

Wellesley, qui pense comme moi, ne restera sans doute plus longtemps dans sa position actuelle. Il voulait déjà se retirer; mais je le retiens, parce que c'est une maladresse de ménager une joie à ses adversaires, et certainement on ne se sentirait pas puni à Londres par le départ de Wellesley.

8 février.

736. Les nouvelles que j'ai reçues des médecins de ma pauvre femme me déterminent à passer par Paris pour rejoindre ensuite l'Empereur à Milan, vers la fin du mois de mars.

Je ne sais rien d'absolument positif; j'ignore surtout si le danger qui menace la malade est imminent ou éloigné.

Paris, le 14 mars.

737. Je suis triste jusqu'au fond de l'âme, et en ce moment-ci je ne suis bon à rien. En face d'une catastrophe que j'ai vue venir, hélas! je me trouve dans un terrible isolement, après trente ans d'une vie commune qui n'a été troublée par aucun nuage. Que ferai-je de mes filles? Les abandonner à une go vernante, c'est un moyen bien insuffisant, et cependant je ne me séparerai jamais de mes enfants. Quels tristes coups du sort mon cœur n'a-t-il pas eu à supporter! Et tous ces malheurs m'ont frappé, moi que le monde appelle un homme heureux : quel doit donc être le lot de ceux que l'on nomme malheureux?

En attendant, les feuilles françaises s'occupent de mon arrivée et la commentent à leur façon. A Londres, on attache encore bien plus d'importance à ma subite apparition dans la capitale rivale. On a toujours peur quand on est dans son tort, et si le Parlement n'était pas réuni, Canning se servirait également de ce prétexte pour venir ici. Je regrette que les circonstances l'aient empêché de me retrouver à Paris. Rarement deux ministres se seraient placés dans la même ville à des points de vue plus différents.

Paris, le 29 mars.

738. J'ai éprouvé une perte irréparable*; la Providence l'a voulu ainsi. Lorsque la meilleure des mères a quitté ses

* La princesse Éléonore de Metternich-Kaunitz mourut à Paris le 19 mars 1825. Voir sur le même sujet le n° 748. (*Note de l'Éditeur.*)

enfants sans proférer une seule plainte, ce n'est pas au survivant qu'il convient de laisser éclater sa juste douleur; cette mère est morte comme elle avait vécu; son âme et son caractère ne se sont pas démentis jusqu'au dernier moment; pendant ses derniers jours, elle n'a été occupée qu'à donner à ses enfants de pieux conseils sur la conduite qu'ils auraient à tenir dans la vie, qu'à me remercier pour tout ce que j'ai fait ou n'ai pas fait pour elle, qu'à bénir tous les êtres pour lesquels elle avait vécu exclusivement, qu'à nous consoler tous comme si sa mort n'était pas la cause de notre cruelle douleur. Très-religieuse dès l'enfance, elle avait pour le bon Dieu les sentiments qu'un enfant éprouve pour son père. Elle est retournée dans son sein; elle n'a pas comparu devant lui comme devant un juge, mais elle l'a retrouvé avec une douce et paisible confiance dans sa grâce paternelle. C'était une belle âme qui s'en allait au ciel.

Je renvoie mes filles à Vienne; mon fils m'accompagnera en Italie, et comme le voyage de l'Empereur à Milan a été remis au 4 mai, je ne quitterai Paris que le 16 ou le 18 avril.

Ma présence ici ne manquera pas d'avoir de bons résultats.

J'écris au Roi d'Angleterre et à Wellington, qui m'avaient invité à venir à Londres, des lettres d'excuse relativement à l'impossibilité où je suis de me rendre dans cette ville.

30 mars.

739. Je resterai probablement en Italie jusqu'à la mi-juillet; ensuite je retournerai à Vienne. A partir du milieu du mois d'août jusqu'au commencement de septembre je ferai une cure d'eaux à Ischl, et après cela je m'établirai de nouveau, à poste fixe, à la chancellerie d'État.

Depuis quelque temps je m'évertue à trouver un moyen de contenir la politique anglaise dans de certaines limites, mais il faut d'abord voir si les moyens que j'ai imaginés sont pratiques. Il est nécessaire, pour cela, qu'il y ait une entente parfaite entre les Cours, car s'il est facile de tomber d'accord sur la base

à adopter, il est souvent bien plus difficile de s'entendre sur les procédés et sur les détails de nature secondaire.

Je prépare bien des embarras à lord Granville*; je lui dis en face, de l'air le plus débonnaire du monde, des vérités qui l'étonnent par cela même, vu qu'il ne comprend pas que l'on puisse dire certaines choses qu'il m'est impossible de taire. Je l'ai ahuri en lui déclarant que je ne pouvais point comprendre certains agissements de la politique anglaise, qui étaient pour moi une énigme absolument indéchiffrable, et en ajoutant que cela tenait sans doute à mon peu de pénétration et à mon impuissance à trouver la clef de ces mystères, si bien que je me sentais mis en quelque sorte au pied du mur. La conséquence naturelle de ce manége est que les rôles sont intervertis et qu'il m'accable d'excuses et de protestations. Mais son argumentation l'entraîne dans une impasse, d'où il ne peut sortir qu'en reconnaissant à peu près les torts de la politique qu'il soutient. Quand il en est arrivé à ce point, il s'arrête; mais moi, je vais plus loin.

J'aurais vu en Angleterre des choses tout à fait curieuses.

Le ministère français commence à voir plus clair, et il pourra certainement laisser plus d'une trace féconde de son passage, s'il n'est pas renversé trop tôt. Quant à la société de Paris, je ne vois que les personnes qui me font visite, et encore ne les vois-je qu'isolément. Dans mon antichambre se rencontrent des gens de toutes les nuances politiques et qui, à coup sûr, ne s'étaient pas rencontrés depuis longtemps : c'est ainsi que dernièrement l'archevêque de Paris et le bonapartiste Montholon, le légitimiste de Bonald et un septembriseur du nom de Jullien se sont trouvés ensemble chez moi. Vraiment, on ne saurait pousser plus loin les contrastes, car les gens des partis extrêmes seuls viennent me chercher; les doctrinaires, rouges et blancs, me fuient comme la peste. Chateaubriand ne donne pas signe de vie.

* Ambassadeur d'Angleterre à Paris. (*Note de l'Editeur.*)

2 avril*.

740. L'ajournement du départ du courrier français, qui doit porter cette lettre à Vienne, me fournit la possibilité de l'écrire.

Ce courrier porte les instructions du Cabinet de Paris à l'ambassadeur de France à Constantinople, Guilleminot. J'envoie les miennes à Ottenfels. Vous pourrez en prendre connaissance chez Stürmer. Elles sont fort brèves; je n'aurais pas su en dire davantage, et je doute que je trouve à en dire plus, lors même que j'aurai reçu connaissance des instructions qui émaneront de la conférence de Saint-Pétersbourg.

J'ai connaissance de tout ce qui s'est passé dans cette réunion jusqu'au 16 mars inclusivement. Je suppose qu'à cette heure vous avez en main des rapports de Lebzeltern. Ces documents ne peuvent, à vrai dire, m'apprendre rien de nouveau. Il n'y a pas de quoi se tourmenter à propos du projet ou plutôt de la velléité du Cabinet russe d'avoir recours à des mesures coercitives, attendu que l'idée est tellement peu pratique qu'on ne trouverait pas même pour l'énoncer une formule tant soit peu sensée. Aussi souvent que les choses sont *ainsi*, il faut bien se garder de se donner la peine de prouver l'impossibilité de certaines mesures; il faut plutôt laisser au parti qui les met en avant le soin d'en démontrer la possibilité; or, c'est ce que je ferai dans le cas présent, selon les circonstances et les besoins de la cause.

Je propose à Sa Majesté de désigner le comte Dumontel comme commissaire en Grèce. Je ne connais personne à qui ce rôle convienne davantage; en outre, il est ici et peut, par conséquent, recevoir de moi toutes les instructions nécessaires. Du reste, si cette commission réussit, j'en serai fort étonné.

Canning semble avoir envie de faire un nouveau pas vers nous dans la question d'Orient. Je serais d'avis de ne pas

* Cette lettre est adressée à Gentz. (*Note de l'Éditeur.*)

s'occuper de lui; plus on le laissera isolé, plus il cherchera à se rapprocher, à s'attacher à nous.

Je suis on ne peut plus content des résultats que j'ai obtenus ici. Dans toutes les questions, l'accord le plus complet règne entre les vues des ministres et les miennes. Je puis le constater dans les affaires les plus importantes, et particulièrement dans la question d'Orient. On retrouve le contre-coup de cette heureuse situation dans la marche suivie par l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, et le même fait se reproduira à Constantinople. Ma présence a été très-utile pour fixer et pour déterminer bien nettement le point de vue à observer. Mes espérances n'ont pas été déçues sur ce point.

4 avril.

741. La situation est pourtant bien triste ici. Si le bien et le mal, qui sont le partage de certains États, comme l'Angleterre et la France, apparaissent chez la première comme pouvant s'évaluer, on peut dire que chez la seconde tout échappe aux calculs : c'est un drame ou une farce, rien de plus. Et pourtant la situation dans laquelle on a mis la France est ce qu'on pouvait faire de meilleur pour ce pays. Le seul homme que j'aie découvert ici dans la masse, c'est M. de Villèle. Il a une ferme volonté, et c'est précisément pour cela qu'il ne faut pas tout à fait désespérer. Les Chambres ne sont là que pour faciliter certaines choses et pour en rendre d'autres difficiles; elles sont là pour rendre la tâche facile quand il s'agit de charger le peuple de nouveaux impôts, pour la rendre difficile quand on veut gouverner selon l'intérêt bien entendu de la nation; on prétend que c'est là le dernier mot de la civilisation sociale.

J'ai dîné aujourd'hui au Palais-Royal, chez le duc d'Orléans. J'aime beaucoup la duchesse*; elle est une de mes plus vieilles connaissances, et c'est une femme charmante. Nous

* Marie-Amélie, princesse napolitaine, mariée depuis 1809 avec Louis-Philippe. (*Note de l'Éditeur.*)

avons passé la soirée à admirer la riche collection de tableaux modernes que le duc m'a montrée. Il y en a de fort jolis dans le nombre ; le mot *beau* ne convient pas à l'école actuelle.

7 avril.

742. Je passerai encore dix jours ici, et je profiterai du temps qui me restera pour faire de nombreux détours en allant à Milan. J'enverrai mes gros bagages en avant par le mont Cenis, et moi-même j'irai en Italie dans la calèche de mon fils, en passant par Marseille, Nice et la Corniche. Après-demain, mon gendre conduira mes filles à Vienne, me donnant ainsi une nouvelle preuve du vif attachement qu'il m'a voué. Il appartient à cette catégorie de gens qui sont toujours pressés, et c'est pour lui un véritable malheur d'avoir à parcourir en dix jours une distance dont il pourrait avoir raison en six.

Ma vie est réglée de la manière suivante : je me lève à sept heures et j'écris jusqu'à dix heures, après quoi je reçois les visiteurs les plus singuliers, qui souvent sont complétement étrangers les uns aux autres; des ministres, des solliciteurs, des ultra-légitimistes, des bonapartistes, des jacobins et des jésuites; c'est une véritable vallée de Josaphat. A une heure, je tâche de me débarrasser de tout ce monde-là, et je me promène pour voir tous les changements qui sont survenus à Paris depuis dix ans. Le champ est vaste. A six heures, il faut que j'aille à un dîner qui n'est pas précisément amusant. A neuf heures, je rentre ou je vais voir une société d'hommes que je trouve agréables, tels que Bonald, Franchet, Rivière, Mathieu de Montmorency, etc. Là, nous analysons les perfections des institutions sociales; nous parlons de l'histoire du temps, et ce sont les seules heures où je sois heureux.

9 avril.

743. Mes filles sont parties aujourd'hui; il leur en a coûté de se séparer de leur frère; depuis trois ans il a été un véritable père pour elles, aussi l'honorent-elles et l'aiment-elles à

l'égal de moi-même. Victor est un beau et bon jeune homme; que Dieu le conserve!

A partir de demain il faut, hélas! que je me rejette dans le tourbillon du monde. On veut donner des soirées en *mon* honneur, ce qui est bien plus ennuyeux que les soirées ordinaires. Il est certaines personnes dont je ne puis décliner les invitations. Hier, j'ai été chez la vicomtesse de Laval. Sa maison est celle où, depuis quarante ans, Talleyrand se fait faire la cour. La maîtresse du logis, mère du duc de Montmorency, a infiniment d'esprit. Nous étions huit hommes, parmi lesquels Talleyrand.

11 avril*.

744. J'envoie aujourd'hui des dépêches à Saint-Pétersbourg; je recommande à Stürmer de vous en donner connaissance. Je pense que vous partagerez sincèrement toutes les idées que j'y ai développées. Si j'étais à Saint-Pétersbourg, je soutiendrais la lutte d'une manière différente sur plus d'un point. Mais de loin, les choses doivent être conduites autrement, et, comme il faut que la direction de l'affaire soit remise exclusivement à des mains tierces, je ne puis que me borner à des principes. Mon but principal est de m'assurer la plus forte position possible sur le terrain diplomatique; or, cette position est invariablement la défensive. Du reste, Lebzeltern saisit si nettement toutes les questions, et il a tant de courage à la besogne, que jamais je ne serai tourmenté une minute de savoir l'affaire entre ses mains.

Je vous prie de donner toute votre attention au courrier anglais du 6 de ce mois. Canning doit trouver qu'il est bien plus facile de plaisanter avec des principes contre les puissances et contre les gens de bien qu'avec une République révolutionnaire. Je suis en train de confectionner, pour un journal d'ici, un bon article sur cette situation tout à fait réjouissante. La manière dont j'arrive à le faire est un des signes du temps et un des effets de la position que j'occupe ici.

* Lettre adressée à Gentz. (*Note de l'Éditeur.*)

Je pourrais écrire tout un volume sur ce dernier sujet, mais, comme je vous verrai prochainement, je ne me donnerai pas cette peine ; le temps me manquerait aussi pour cela. Ce qui est certain, c'est que, s'il m'avait fallu autre chose que mon sentiment intime pour savoir que j'occupe dans le monde une situation toute particulière, exceptionnelle, unique, le séjour que je fais ici en ce moment aurait suffi pour m'édifier à cet égard.

Mes rapports avec le ministère et avec le Roi n'ont certainement jamais eu de précédent. Les choses changent d'aspect suivant qu'on embrasse seulement une période, ou que l'on considère la marche de l'ensemble, qui suppose toujours un certain temps d'arrêt. Les gens me regardent comme une espèce de lanterne, dont ils s'approchent pour s'éclairer dans une nuit plus ou moins sombre. Je ne puis dépeindre autrement ce que je constate tous les jours. Villèle et Damas ne font qu'aller et venir chez moi pour m'adresser des questions auxquelles, — Dieu le sait! — il n'est pas difficile de répondre. Quand je me prononce, ils trouvent magnifique ce que je leur dis à propos d'affaires sur lesquelles je ne pourrais m'exprimer autrement sans rougir de moi-même. On croirait que ces braves gens sont habitués à entendre dire : «*I don't understand* (je ne comprends pas)», ce qui est une réponse fort commode, au lieu de recevoir de franches solutions. Je n'ai pas de pareilles défaites sur la conscience; voilà pourquoi ils trouvent que la lanterne éclaire. Parmi tous les devoirs d'une lanterne, c'est vraiment le plus banal!

Ce que je vois clairement, c'est qu'un ambassadeur, de n'importe quelle Cour, qui sait qu'il a raison, c'est-à-dire qui veut le bien et qui s'entend à le dire sans détour, doit nécessairement jouer ici un rôle très-considérable. Pozzo, par exemple, aurait parfaitement joué ce rôle s'il avait rempli la condition essentielle qu'il suppose. Mais il a toujours eu tort, et quand une fois la chose est visible, l'individu tombe plus bas que tous ceux qui sont autour de lui. Tel est aujourd'hui le cas de Pozzo. Même quand il parle, une fois par hasard, un langage désintéressé, personne n'ajoute foi à ses paroles. Ce qui lui a

le plus nui, ce sont les spéculations financières, qui l'ont immensément enrichi. Il a pris une grande part à l'emprunt pour les Cortès; qu'on se figure, après cela, comment sa voix doit être considérée dans la question de la légitimité.

Ce qu'il y a de plus intéressant pour moi, ce sont les rapports étroits qui se sont établis entre le parti *pur* et moi. Cette union aura d'heureuses conséquences. Les hommes qui sont à la tête de ce parti se pressent autour de moi pleins de confiance, et je vois clair aujourd'hui dans leurs actes, dans leurs plans et dans leurs espérances comme si j'avais été ici depuis des années. Qu'il vous suffise, pour le moment, de pouvoir être certain qu'ici même, au centre de tout le mal, s'est formé un centre du vrai bien, qui s'étend et qui se fortifie sans cesse dans un sens vraiment pratique. L'*action* est ce qui caractérise les Français, et ils ne s'en tiennent jamais à de vaines paroles. Je vois très-souvent Bonald. Il m'attire beaucoup, et il est bien plus pratique que je ne l'avais cru. A côté de cela, il est sur bien des matières d'une ignorance profonde, comme on ne la trouve qu'en France. Il est dans une sorte d'admiration muette à la vue de tout ce que je sais, et, quand je fais mon examen de conscience, je trouve vraiment qu'entre nous il ne s'est jamais présenté un cas où l'ignorance ne m'eût pas fait descendre jusqu'à la stupidité. La raison pour laquelle le mal fait si facilement des progrès immenses consiste, à vrai dire, en ceci : c'est qu'il suffit d'être un ignorant pour devenir un héros dans le mal. Dernièrement, Bonald m'a dit un joli mot qui est d'une application bien générale; il disait : « Le particulier des sots, — et ils forment la majorité dans la société, — c'est leur propension à découvrir les difficultés dans les bonnes choses et les facilités dans les mauvaises. » Cet axiome est juste; il s'applique, par exemple, on ne peut mieux à la marche que suit le ministère anglais. Dans l'alliance, ce Cabinet trouve tout difficile, et dans les rapports avec les libéraux il trouve, au contraire, tout facile.

Un homme très-pratique, c'est Franchet. Il est tout jeune, d'un commerce très-agréable et même d'un caractère très-gai.

Je pourrai vous donner au sujet des hommes qui exercent

le pouvoir dans ce pays des renseignements qui vous édifieront complétement sur leur compte.

Hier j'ai eu l'honneur de dîner chez le Roi *. Depuis que la Monarchie existe, on n'a vu que deux fois de simples particuliers s'asseoir à la table du Roi : le duc de Wellington, en 1815, et plus tard lord Moira, en sa qualité d'ami personnel de la famille pendant la période d'exil. Aussi cet événement fait-il beaucoup de bruit ici, selon les sentiments des partis. Je suis sûr qu'on dira plus d'une fois que la *liberté de la presse* a été sacrifiée sur la table du dîner d'hier.

Le Pérou vient d'aller, à son tour, où va toute chose. Je provoque ici, contre le Gouvernement espagnol, une démarche ayant uniquement pour but de lui demander s'il est prêt à abandonner Cuba de la même façon, c'est-à-dire *à ne rien faire* pour le conserver.

12 avril.

745. Le ministère actuel est certainement le meilleur que la France ait eu depuis la Restauration. Il se compose, du reste, *d'un seul homme*; et sa situation est des plus difficiles. Il y a toujours, parmi les ministres, des hommes qui sont dans un embarras fort concevable, lorsqu'il s'en trouve tant d'autres qui mettent tout en œuvre pour les supplanter. La force de M. de Villèle est contenue dans un mot qu'il m'a dit. Lorsque je lui demandai franchement : « Resterez-vous, ou serez-vous renversé? » il me répondit : « Je suis décidé à rester, et un homme résolu n'est pas facile à écarter. »

20 avril.

746. Enfin, je pars demain; je suivrai l'itinéraire qui m'a été tracé, et je serai à Milan le 8 mai, le même jour que l'Empereur arrivera à Monza. Je passerai le mois d'août à Ischl. On parle de convoquer la Diète de Hongrie au mois de septembre.

* Voir sur le même sujet le nº 751. (*Note de l'Éditeur*).

Si cet on dit devient une réalité, j'aurai à peine assez de loisir pour aller visiter mes terres en Bohême.

SÉJOUR A PARIS.

HUIT RAPPORTS DU PRINCE DE METTERNICH A L'EMPEREUR FRANÇOIS, ACCOMPAGNÉS DES RÉSOLUTIONS SOUVERAINES DE SA MAJESTÉ, DU 17 MARS AU 9 MAI 1825.

747. Arrivée à Paris. — Visite des ministres français chez Metternich. — Audience chez le Roi. — Metternich reçoit des mains de Charles X l'Ordre du Saint-Esprit. — Visites au Dauphin, à la Dauphine et à la duchesse de Berry. — Villèle et Damas. — Affaires de Grèce et question des colonies espagnoles. — Plan de Metternich. — Invitation à faire une visite au Roi d'Angleterre. — Metternich décline cette invitation. — 748. Mort de la princesse Éléonore. — 749. Situation intérieure de la France. — Négociations de Metternich. — 750. Les conférences de Saint-Pétersbourg. — Envoi de Dumontel en Grèce. — L'arrivée de l'Empereur François à Milan est retardée. — 751. Résultat satisfaisant du séjour à Paris. — Dîner chez le Roi Charles X. — Invitation réitérée du Roi d'Angleterre. — 752. Metternich prend congé du Roi Charles X. — Accueil distingué que tout le monde fait à Metternich ; confiance qu'on lui témoigne de tous les côtés. — 753. Entretien avec Villèle. — Lettre du Roi à l'Empereur. — Stewart en Portugal. — Uniformité de vues dans la question brésilienne. — Victoires de Bolivar dans le Pérou. — Conférence ayant pour objet l'affaire d'Espagne. — 754. Arrivée à Milan.

Paris, le 17 mars 1825.

747. Je suis arrivé ici le 14 de ce mois.

L'état de santé de ma femme est malheureusement tel que je ne l'avais que trop prévu. Elle marche à grands pas vers le moment fatal, et s'il était possible de fixer la date du cruel événement, on ne pourrait hésiter qu'entre des heures et des jours. Le triste but de mon voyage, ainsi que la gravité de la situation actuelle de la malade, m'ont fourni une raison toute naturelle pour déclarer que je vivrais dans le plus grand éloignement du monde.

Les bonnes dispositions qu'on nourrit à notre égard se sont très-nettement affirmées dans les circonstances présentes. Aussitôt après mon arrivée, j'ai reçu la visite de tous les mem-

bres du Cabinet français, et dans une audience diplomatique, qui eut lieu le lendemain de mon arrivée ici, le Roi chargea le baron de Vincent de me dire qu'il ne voulait pas me fixer une heure particulière pour aller le voir, mais qu'il me faisait prier de prendre mon temps selon ma convenance personnelle.

Hier j'ai présenté mes hommages à Sa Majesté. Le Roi m'a fait un accueil très-empressé, très-prévenant; il m'a parlé dans le sens de la confiance la plus absolue qu'il a dans l'amitié et dans la fermeté de Votre Majesté. Il m'a répété à plusieurs reprises ce qu'il m'avait dit au début de notre entretien, savoir : « Qu'il était convaincu que Votre Majesté est la garantie vivante du salut de tous en Europe, et que le devoir et la prudence conseillent à toutes les puissances d'adhérer sans réserve à la politique de l'Autriche, qui s'est toujours montrée franche et loyale au milieu des difficultés du temps. »

Là-dessus, le Roi prit les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il me remit en disant les paroles suivantes : « Depuis longtemps déjà j'éprouvais l'impérieux besoin de vous payer une dette de reconnaissance aussi ancienne que sacrée. Je vous avais destiné cette décoration pour l'époque de mon couronnement; mais l'occasion de vous l'offrir plus tôt et de vous la remettre en personne se présente trop à souhait pour que je n'en profite pas. » En m'attachant lui-même les insignes de l'Ordre autour du cou, le Roi me dit : « Acceptez ce collier comme un témoignage de ma reconnaissance et de mon affection; la première, je vous la dois personnellement; quant à la seconde, je ne l'accorde que lorsque je la crois bien placée; aussi je vous l'offre sans réserve. »

Je répondis à Sa Majesté ce que m'inspiraient les sentiments que j'éprouvais, et j'ajoutai que j'acceptais cette distinction avec la conviction que la manière dont elle m'était offerte confirmerait Votre Majesté dans la certitude qu'Elle pourrait compter sur la fermeté du Roi et sur sa persévérance à suivre la voie du droit et de la justice.

Après l'audience, qui dura près de deux heures, et que je résumerai en peu de mots en assurant à Votre Majesté que le

Roi a répondu à tous mes vœux, sous le rapport administratif aussi bien que sous le rapport politique, je me rendis chez le Dauphin, chez la Dauphine et chez la duchesse de Berry.

Je trouvai le Dauphin très-embarrassé. En général, les propos qu'il m'a tenus ont été satisfaisants, mais empreints de réserve.

La Dauphine m'a parlé longuement et en termes émus de Votre Majesté et de ses sentiments de reconnaissance envers Elle. Pendant notre entretien sont venus les enfants, le duc de Bordeaux et Mademoiselle. Ils sont tous deux débiles et petits.

Madame la duchesse de Berry m'a fait un accueil extrêmement affectueux ; elle m'a parlé avec effusion de Votre Majesté et de toute la famille impériale.

J'ai eu déjà avec M. de Villèle et M. le baron de Damas plusieurs entretiens qui m'ont donné toute satisfaction. Tous deux m'ont reçu avec beaucoup de cordialité et de confiance. Relativement à leur personnalité, j'avais des idées préconçues que j'ai trouvées confirmées de tout point. Villèle est un homme d'une haute intelligence et d'une grande pénétration ; Damas est un homme simple et sans prétention ; il est encore novice dans sa partie.

C'est sur deux objets que se concentre toute l'attention de la politique française : sur la solution des affaires grecques et sur la marche de la politique de l'Angleterre en ce qui concerne les colonies américaines. Le sort de la partie continentale semble décidé ; la défaite du parti royaliste au Pérou ne saurait plus faire l'objet d'un doute. Il n'y a donc plus que Cuba et Porto-Rico qui restent encore sous la domination espagnole, et, d'après toutes les nouvelles qui nous arrivent, l'insurrection de ces dernières possessions de l'Espagne est imminente; l'heure du soulèvement approche à grands pas. Il n'est que trop facile de prévoir quelle funeste influence ces événements auront fatalement sur le sort de la civilisation, et l'on peut en déduire tout aussi sûrement combien est coupable l'homme qui conduit aujourd'hui la politique anglaise dans des voies erronées et funestes. Toutefois, Canning craint le soulèvement de Cuba autant qu'on peut le craindre en lieu du monde, car le

résultat inévitable et prochain de ce fait aurait à coup sûr pour conséquence un sort pareil pour les colonies que l'Angleterre possède aux Indes occidentales.

C'est sur *cette situation* que je construis un plan que je compte méditer et examiner ici même, à l'endroit seul où il peut être réalisé rapidement et avec quelque succès. La première condition, la condition indispensable, est de procurer à l'Espagne de l'argent, mais il faut en même temps s'assurer que cet argent sera véritablement employé en vue d'atteindre le but qu'on se propose. Je ne désespère pas de pouvoir faire quelque chose sous ce rapport. Il m'arrive aujourd'hui ce qui m'est déjà souvent arrivé dans les moments les plus graves : bien des gens veulent la même chose que moi, mais nul n'est capable de déterminer le *comment.* S'il plaît à Dieu, je trouverai la solution *possible;* c'est tout ce que l'homme peut faire. Sous le rapport de cette affaire, l'époque de mon arrivée coïncide avec une phase politique aussi importante que la phase actuelle de ma vie privée est douloureuse.

Me voilà engagé, jusqu'à nouvel ordre, dans des démarches préliminaires, car il faut que je commence par m'orienter moi-même. Avec la complète liberté que comporte ma situation, bien des choses qui seraient forcément difficiles pour d'autres sont faciles pour moi, car on me témoigne beaucoup de confiance. A Paris, les hommes sont, vis-à-vis de moi, comme des éponges qui seraient avides d'absorber des idées. Tout ce qu'ils peuvent attendre de moi, je ne manquerai pas de le leur offrir.

Le prince Paul Esterhazy est arrivé hier; il passera quelques jours ici. Il s'est croisé en route avec les instructions que je lui envoyais pour le faire rester. Son voyage a été motivé par une invitation directe du Roi d'Angleterre à me rendre à Londres. Votre Majesté trouvera dans les annexes les lettres du Roi d'Angleterre et du duc de Wellington qui sont relatives à ce fait. Elle daignera se rappeler que j'ai prévu le cas comme étant absolument certain.

Le prince Paul m'a donné l'explication des espérances que le Roi fonde sur ma venue à Londres. Sa Majesté croit qu'il me

serait facile d'achever en quelques jours l'éducation morale de Canning. S'il ne se laissait faire de bonne grâce, sa résistance même serait un prétexte et un moyen de le renvoyer. Il est inutile de faire ressortir combien il y a de légèreté, je dirais presque d'absurdité, dans cette manière de voir. Je renverrai le prince Esterhazy dans deux jours, et j'exprimerai au Roi, ainsi qu'au duc de Wellington, mon regret sincère de ne pouvoir déférer à leur désir ; mais, en même temps, je représenterai au premier *combien le mal doit avoir fait des progrès extraordinaires pour que l'apparition d'un ministre autrichien en Angleterre soit devenue désormais une impossibilité.* L'invitation elle-même est très-heureuse, car elle est la cause déterminante de mon refus, et, connaissant la situation comme je le fais, je ne m'avance pas trop en disant que cela sera un rude coup pour le ministère anglais; quant à en profiter, j'en fais mon affaire.

Dans quelques jours j'aurai l'honneur de rendre à Votre Majesté un compte plus détaillé de la situation en général.

METTERNICH, *m. p.*

J'apprends avec plaisir comment vous avez trouvé la situation en France, et je suis heureux de voir comment vous avez été reçu et traité par le Roi. Dieu veuille que nous puissions réparer le mal déjà fait et empêcher celui qui pourrait encore résulter des fautes et de la conduite de Canning *.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 27 mars 1825.

Paris, le 19 mars.

748. Le malheur que je prévoyais depuis longtemps est arrivé ce matin à trois heures et demie**. La pauvre malade

* Le rapport aussi bien que la résolution sont autographes; il en est de même des rapports et des résolutions qui suivent. (*Note de l'Éditeur.*)

** Voir sur le même sujet le n° 738. (*Note de l'Éditeur.*)

s'est éteinte doucement; elle est morte résignée à la volonté de Dieu, ainsi qu'elle avait vécu!

Convaincu de tout temps qu'il était impossible de la sauver, j'ai vu, au premier coup d'œil que j'ai jeté sur elle, que l'heure suprême approchait. Le moment fatal est même arrivé plus tard que ne l'avaient supposé les médecins qui la traitaient. J'ai fait venir mes enfants dans mon appartement, et je les garderai chez moi aussi longtemps que ce sera possible, c'est-à-dire aussi longtemps que je resterai moi-même ici. Je renverrai alors mes filles à Vienne; quant à mon fils, je l'emmènerai avec moi en Italie. Je n'ai certainement pas besoin de dire longuement à Votre Majesté, dont je connais le cœur paternel, dans quelle situation me met ce cruel événement.

Je prie très-respectueusement Votre Majesté de me faire indiquer très-exactement le jour de son arrivée *à Milan*. Je saurai m'arranger de manière à me trouver dans cette ville en même temps que Votre Majesté.

METTERNICH, *m. p.*

Comme vous savez quelle part je prends à tout ce qui vous touche, et que je me suis trouvé moi-même dans des situations semblables, vous pouvez être convaincu que je m'associe entièrement à votre douleur. Dans des malheurs de ce genre, il n'y a qu'une consolation véritable, c'est la religion, et, par suite, la fin chrétienne de l'être qui nous était cher et que nous n'avons pu conserver sur cette terre. Puisse Dieu garder vos enfants en bonne santé et adoucir ainsi votre chagrin!

Je vous ferai donner des indications précises relativement au jour de mon arrivée à Milan. Dans aucun cas, je ne pourrai me trouver dans cette ville avant les premiers jours du mois de mai.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 27 mars 1825.

Paris, le 28 mars.

749. J'expédie le présent courrier, plus parce que je désire que Votre Majesté le reçoive encore à Vienne, que pour faire

un rapport suivi et complet. Je ne serai à même d'entrer dans les détails que lors de mon arrivée à Milan. Je me borne donc à soumettre respectueusement à Votre Majesté un aperçu général de ce que j'ai fait ici.

Votre Majesté aura déjà daigné voir, par mon rapport du 17 de ce mois (n° 747), que j'ai été accueilli ici avec beaucoup de prévenance. Depuis que j'ai des rapports directs et suivis avec le ministère, je trouve que les pressentiments que j'avais eus d'abord se sont pleinement confirmés.

Je diviserai mes observations en chapitres.

I. *Situation intérieure de la France.*

Votre Majesté trouvera un aperçu sommaire de mes opinions à cet égard dans la dépêche ci-annexée, que j'ai adressée hier au comte de Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg.

Il n'y a rien d'exagéré dans le tableau qu'elle contient. Même l'expression des sentiments que m'inspire le triste état des affaires est moins vive que ces sentiments eux-mêmes. J'ai connu la France sous l'Empire et, plus tard, en présence des armées alliées. Après dix ans, je la retrouve livrée à elle-même et au développement de ses institutions constitutionnelles. Je trouve que la situation a *bien empiré*. . . . .

C'est aujourd'hui seulement que l'on sent le contre-coup de la Révolution. Elle a rompu tous les liens les plus sacrés. et le funeste système qui a été introduit en France lors de la Restauration, et qui ne convient pas du tout à ce pays, n'est pas fait pour rien rétablir de ce qui a été détruit. C'est ainsi que la société française s'use et se décompose dans la lutte des passions; le Gouvernement est sans force pour réaliser le bien par d'autres voies qu'en sacrifiant à ces mêmes passions.

Ce tableau est l'expression de la vérité, et, si je l'ai fait entrer dans une dépêche adressée à Saint-Pétersbourg, je n'ai agi que dans le but de donner une leçon à l'Empereur.

Les ministres actuels sont pleins de bonne volonté; mais ce qui leur manque, ce sont des moyens *définitifs;* ils cherchent

à en *créer,* mais il se passera bien du temps avant qu'ils en trouvent.

Il est difficile de se faire une idée de la démoralisation du peuple. Il me suffira de soumettre à Votre Majesté les quelques faits suivants, que j'ai puisés à bonne source.

La population de Paris peut être évaluée approximativement à huit cent mille âmes. Dans ce nombre, il n'y a que quatre-vingt mille femmes et dix mille hommes qui professent un culte quelconque. Plus du tiers de la population n'a pas reçu le baptême. La véritable affaire religieuse est aujourd'hui *d'introduire* la religion. Dans le quartier de Sainte-Geneviève, qui est habité par la lie de la populace, on peut admettre que sur vingt ménages il y en a *un* qui vit dans l'état de mariage; la moitié au moins ne figure pas même sur les registres civils. La seule chose qui puisse agir ici, ce sont des missions, comme celles qui travaillent à convertir les peuples sauvages.

Le Gouvernement adopte ce système; mais, à cause de cela, il est décrié moralement et gêné matériellement par la faction libérale.

Pendant les dix dernières années, par conséquent depuis la Restauration et la proclamation de la liberté de la presse, qui est contemporaine du rétablissement des Bourbons, on a vendu à peu près deux millions sept cent mille exemplaires d'écrits athées, antireligieux, obscènes, immoraux. Ce qui prouve que le parti révolutionnaire favorise ce débit par les moyens dont il dispose, c'est que ces ouvrages sont livrés à moitié prix aux jeunes gens des deux sexes; souvent même ils sont donnés purement et simplement.

Dans les classes élevées, du moins, l'immoralité est tempérée par la bonne éducation; mais là règne la soif de l'argent et des titres : vingt-deux membres de la Chambre des députés actuelle ont adressé au Gouvernement des demandes à l'effet d'obtenir la dignité de pair de France.

Le Gouvernement s'est servi du sacre comme d'un moyen pour obtenir l'adoption de certaines lois. La majorité se compose d'individus qui espèrent voir leurs demandes accueillies à cette occasion. Les propositions de lois elles-mêmes sont

généralement reconnues comme mauvaises; mais elles ont passé, et les votants rient tout haut du rôle qu'ils ont joué. Tout le travail de la Chambre basse est uniquement un jeu, une sorte de banque où les soi-disant défenseurs du bien public mettent comme enjeu leurs ambitions personnelles ainsi qu'on jette l'argent sur la table du pharaon : le gagnant est content, le perdant maugrée.

En attendant, le ministère actuel est, depuis la Restauration, le premier qui reconnaisse l'existence du mal. Le Roi pense à cet égard comme les ministres. Le Dauphin est entièrement la dupe de la faction. L'administration cherche à obtenir de bons résultats; ce qui est possible se fait.

II. *Vues politiques du Gouvernement.*

Elles sont honnêtes et louables. Non-seulement je n'ai pas encore entendu une parole malsonnante, mais même j'ai souvent entendu un langage vraiment honnête et correct. Villèle se forme dans la politique, à laquelle il était complétement étranger autrefois; il veut franchement conserver la paix politique et prévenir les froissements possibles. Il reconnaît que nous voyons juste en toute chose; aussi est-il tout prêt à marcher avec nous. . . . .

L'influence de Pozzo n'existe plus. . . . .

En ce moment, personne en dehors de moi ne joue un rôle politique ici. Je suis même gêné à cet égard; car, malgré la réserve rigoureuse que je me suis imposée, le ministère français lui-même me met en avant.

III. *Mes négociations.*

Elles se bornent à trois objets :

1° Aux principes généraux;

2° A la question d'Orient;

3° A la question anglo-espagnole.

Relativement au premier point, je n'ai guère qu'à confirmer des idées déjà conçues et à expliquer certaines maximes encore

mal comprises. Cette tâche est toujours facile quand de part et d'autre on veut arriver au même but.

Dans l'affaire d'Orient, la France sera entièrement avec nous. Votre Majesté sait que j'ai toujours considéré la solution comme une œuvre de patience et de tact, et c'est ainsi qu'on arrivera à la régler définitivement.

La troisième question est la plus difficile et la plus palpitante. Mais, là même, j'obtiendrai de bons résultats. Mon but est d'arriver à quelque chose *en séparant la question de la conservation des îles espagnoles qui sont encore sous l'autorité royale, de celle des colonies que l'Espagne possède sur le continent américain*. J'ai développé mon plan aux ministres français ; je les ai convaincus et ils l'ont adopté. Pozzo partage mon avis ; il ne sait rien trouver à la place de ce que je propose.

Entre le moment actuel et celui de mon départ, je serai fixé sur le succès de ma tentative, c'est-à-dire que je pourrai voir si, en suivant cette nouvelle voie, on peut obtenir un résultat à Madrid et à Londres. J'ai plus peur de l'Espagne que de l'Angleterre. En ce qui concerne l'affaire elle-même, je ne pourrai renseigner Votre Majesté d'une manière satisfaisante que lors de mon arrivée à Milan.

METTERNICH, *m. p.*

Paris, le 1er avril.

750. Grâce à l'obligeance du ministère français, je suis instruit des premières résolutions définitives de la conférence de Saint-Pétersbourg*. Votre Majesté aura eu connaissance de ce qui a été décidé par les rapports que Lebzeltern aura adressés directement à Vienne.

Les représentants de l'Autriche, de la France et de la Prusse ont rempli leur devoir. Dans une affaire très-embrouillée, on

* Dans la sixième séance de la conférence, qui eut lieu le 13 mars, on convint de signer un protocole aux termes duquel il fut décidé qu'on rédigerait des instructions identiques qui seraient adressées aux représentants des quatre puissances à Constantinople. (*Note de l'Éditeur.*)

est arrivé aux meilleurs résultats qu'on pût obtenir, et ce qu'on a fait est en même temps la *seule chose possible*. Toute idée de coercition est fausse, et, si on l'examine sous son vrai jour, *irréalisable*. Aussi est-il à peine nécessaire de discuter des idées de ce genre. Dans le cas où la Russie ferait de nouvelles propositions dans ce sens, il y aurait une mesure bien simple à prendre : il suffirait de mettre le Cabinet auteur de ces propositions en demeure de *prouver la possibilité* de les mettre en pratique.

Il n'y a dans cette affaire qu'un moyen et qu'une solution. Le premier est celui qu'on a employé ; la seconde est renfermée dans la proposition que nous avons faite le 15 janvier. Tout ce qui n'est ni l'un ni l'autre est pure chimère et apparaîtra toujours comme tel si on l'examine de près. . . . .

Non-seulement je n'ai pu découvrir ici aucune différence entre les vues de Votre Majesté, en ce qui concerne la question, et celles de la Cour de Paris, mais encore je suis pleinement convaincu que cette dernière partage entièrement vos idées et vos vœux.

Le choix d'un homme capable et sûr à envoyer en Grèce, tel qu'il a été décidé par la conférence de Saint-Pétersbourg, est chose très-difficile. J'ai l'honneur de proposer respectueusement à Votre Majesté le lieutenant-colonel Dumontel. Il possède les qualités requises pour cette mission ; de plus, il est ici, ce qui me permettrait de lui donner toutes les instructions nécessaires. Je prie Votre Majesté de daigner approuver ce choix. Quant à la mission elle-même, elle n'aboutira qu'à prouver qu'il n'y a pas à négocier avec les Grecs, et c'est en cela que consiste la *véritable* solution de l'affaire.

L'ajournement de l'arrivée de Votre Majesté à Milan me met dans une situation à laquelle je ne suis nullement habitué : c'est que j'ai trop de temps devant moi. Je ne puis rester indéfiniment ici, et rien ne m'appelle à Milan avant le moment où Votre Majesté y sera. Je compte donc quitter Paris le 16 de ce mois, et, au lieu de suivre le chemin direct, en allant par Lyon et Chambéry, j'ai l'intention de passer par Marseille, Nice et Turin ; de cette manière, je pourrai occuper les dix-

huit jours qui séparent le 16 avril du 4 mai. Le seul motif qui pourrait me retenir ici au delà du 16 avril serait une considération d'affaires, qui n'existe pas pour le moment. Dans tous les cas, j'arriverai à Milan en même temps que Votre Majesté.

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté arrivera à Vienne par l'entremise d'un courrier français, qui est chargé de remettre au général Guilleminot les instructions du Cabinet de Paris. Ces instructions sont de tout point conformes aux nôtres, et il en est de même pour tout ce qui est adressé à Saint-Pétersbourg.

METTERNICH, *m. p.*

J'approuve le choix de Dumontel comme commissaire à envoyer en Grèce.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 14 avril 1825.

Paris, le 11 avril.

751. J'ai tout lieu d'être content de mon séjour à Paris. Il aura certainement d'heureuses conséquences, car il n'y a pas une seule question importante que je n'aie été à même d'éclaircir et dont je n'aie pu fixer la marche.

Le Roi montre à mon égard un véritable abandon moral, et il s'exprime ouvertement sur cette attitude. A cela s'ajoutent des distinctions réelles qui, dans un pays où l'adulation s'allie si facilement et si complétement à des tendances révolutionnaires, ne manquent pas de faire un effet considérable. C'est ainsi que, par exemple, le Roi m'a invité à dîner, distinction qui, depuis que la Monarchie existe, n'a été, je crois, accordée qu'à deux simples particuliers : au duc de Wellington, après la bataille de Waterloo, et à lord Moira, en sa qualité d'ami personnel du feu Roi pendant la période d'exil. Le dîner s'est passé tout à fait en famille, c'est-à-dire que le Roi, le Dauphin, la Dauphine et la duchesse de Berry seuls y assistaient. Les royalistes élèvent ce fait jusqu'aux nues, et les révolu-

tionnaires croient que c'en est fait maintenant de la liberté de la presse.

Ce n'est qu'à Milan que je pourrai rendre compte à Votre Majesté de mes négociations politiques. Le ministère est animé des meilleurs sentiments. Votre Majesté recevra de Vienne la copie des dépêches que j'envoie à Saint-Pétersbourg.

J'ai fixé mon départ au 18 de ce mois. Je prendrai la route de Lyon, et, au lieu de passer par le mont Cenis, je ferai un détour et j'irai par Nîmes, Marseille, Toulon, Nice, Savone, Alexandrie. Ce voyage remplira les dix-sept jours qui séparent le 18 avril du 5 mai, jour où j'arriverai à Milan, en même temps que Votre Majesté. La route de Nice à Turin, qui est un peu moins longue, présente souvent des difficultés dans cette saison, à cause du passage du col de Tende. De Savone à Alexandrie il n'y a pas d'obstacles, et jusqu'à Savone on suit la route de la Corniche, qui s'arrête là. Je suis heureux de voir cette contrée, et la saison est excellente. Pour des raisons politiques, je ne voudrais pas rester plus longtemps ici; on attribuerait ma trop longue présence à Paris à des motifs qui seraient purement chimériques, et, d'autre part, je n'ai aucune raison de me trouver à Milan avant l'arrivée de Votre Majesté.

Je reçois invitations sur invitations de la part du Roi d'Angleterre. Ce prince m'a même offert de se rendre à Brighton pour me faire éviter Londres. J'ai dû répondre à ces instances par un nouveau refus.

METTERNICH, *m. p.*

Paris, le 17 avril.

752. Le 15 de ce mois, j'ai pris congé du Roi et de la famille royale.

Il me serait difficile de dire à Votre Majesté à quel point je suis heureux des bons résultats politiques que mon séjour à Paris amènera certainement à tous les points de vue. Ma situation à Paris n'était pas ordinaire. Si je n'avais pas été déjà à même de puiser dans des preuves matérielles la conviction que la hauteur morale à laquelle est placée Votre Majesté

est incomparable, dans le présent aussi bien que dans le passé, j'aurais pu acquérir ici cette conviction et la fonder sur cent bonnes raisons. Ce n'est qu'envers le ministre d'une Cour qui inspire un aussi haut degré de respect et de confiance que l'on peut se conduire comme on s'est conduit ici envers moi. Le Roi, le ministère et tous les gens bien pensants sont venus au-devant de moi d'une façon qui, mieux encore que la cause toute naturelle qui m'amenait, indique la position élevée que l'Autriche occupe aujourd'hui. Pour bien caractériser cette situation, il faut tenir compte des vieux préjugés, enracinés depuis des siècles, qui sont répandus dans l'opinion publique contre la prépondérance de l'Autriche, et qui, ici comme en maint autre endroit, n'arrivent que trop à une sorte de popularité. Non-seulement je n'ai pas trouvé trace de ce sentiment chez le grand nombre d'individus avec lesquels j'ai été en contact, mais encore j'ai vu partout la confiance la plus empressée à la place de cette vieille défiance.

Après mon arrivée à Milan, je regarderai comme un devoir d'adresser à Votre Majesté un rapport détaillé sur mon séjour ici. J'ai besoin pour cela de loisirs que je n'ai pu trouver à Paris, et lors même que j'aurais eu le temps nécessaire, je ne pouvais mettre la main à l'œuvre qu'après avoir épuisé les questions qui m'avaient fait venir en France. Dans des situations comme la mienne, ce sont ordinairement les dernières heures qui sont les plus fécondes en résultats.

Il me suffira, en attendant, de donner à Votre Majesté l'assurance respectueuse qu'il ne me reste aucun doute au sujet des sentiments et des vues du Gouvernement, du parti qui le soutient et de celui qui le combat. Je connais aujourd'hui la situation comme si j'avais été ici pendant des années. Relativement au point de vue politique du Gouvernement, il ne me reste que peu de vœux à former.

J'arrangerai mon voyage de manière à être à Milan le 8 ou le 9 mai. D'après les dernières nouvelles que j'ai reçues de Vienne, cette époque sera celle de l'arrivée de Votre Majesté à Monza.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends bonne note de ce que vous me mandez. J'espère vous revoir à Milan après que vous aurez fait un heureux voyage.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vérone, le 29 avril 1825.

Paris, le 20 avril.

753. J'ai remis mon départ jusqu'à demain parce que je n'ai pu trouver qu'hier soir quelques heures pour m'entretenir avec M. de Villèle. Il n'y a plus maintenant un seul point obscur pour moi dans la situation de ce pays.

Lors de mon audience de congé, le Roi m'a remis pour Votre Majesté la lettre ci-jointe. Je l'envoie en avance, persuadé qu'elle doit être écrite dans le meilleur sens.

Sir Charles Stewart est arrivé en Portugal. L'accueil qu'on lui a fait est bon, et le langage qu'il tient ne l'est pas moins. Il ne reste qu'à attendre le résultat de sa mission.

J'ai amené le Cabinet de Paris à partager entièrement les vues de Votre Majesté dans la question brésilienne. Après avoir assuré ce concert, j'ai cherché à y entraîner le général Pozzo. Si l'on peut s'en rapporter à ce qu'il dit, il est gagné. Ce serait un moyen de faciliter singulièrement la marche des choses. Dans tous les cas, l'issue favorable de l'affaire dépend de Lisbonne et du Brésil.

Un fait particulier, c'est qu'il est encore difficile de dire si les victoires remportées par Bolivar au Pérou sont réelles ou non. Il y a beaucoup de raisons pour, il y en a beaucoup contre. Dans quelques jours d'ici on verra plus clair. J'ai fait mon possible ici pour faire suivre une marche sensée dans les affaires d'Espagne. Hier a eu lieu à ce propos une conférence à laquelle je n'ai pas assisté, parce que je ne voulais prendre part à aucune conférence.

Sur tout cela je renseignerai Votre Majesté de la manière la plus complète. Il n'y a rien de changé dans mon itinéraire. Je le fixerai d'une manière tout à fait définitive à Lyon. Dans

tous les cas, je serai à Milan avant Votre Majesté ou en même temps qu'Elle.

METTERNICH, *m. p.*

Milan, le 8 mai.

754. Je prends la liberté d'informer respectueusement Votre Majesté que je suis arrivé hier à Milan.

Demain j'aurai l'honneur de lui présenter mes hommages à Monza, à l'heure qu'Elle daignera me fixer.

METTERNICH, *m. p.*

Je vous attends, et je vous verrai avec plaisir.

FRANÇOIS, *m. p.*

Monza, le 9 mai 1825.

DE MILAN ET D'ISCHL.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A GENTZ, DU 16 JUIN AU 16 AOUT 1825.

755. Les philhellènes. — Le prince de Carignan. — 756. Le système de Villèle à propos de la rente. — Communications de Nesselrode à Tatistscheff au sujet de l'apparition de Stratford-Canning à Varsovie. — 757. Le corps diplomatique se disperse. — Anecdote sur le cardinalat de Metternich. — 758. De Mals. — Excursion au lac de Côme. — Réception solennelle à Sondrio. — La Valteline. — Passage du col de Stilfs. — 759. Sur la question d'Orient. — L'idée fondamentale de l'Empereur Alexandre dans cette question. — Bases de la politique autrichienne en Orient. — Nouvelles de Varsovie arrivées à Tatistscheff. — Éloignement des beschli-agas. — Mission d'Ibrahim-Pacha en Morée. — Voyage idyllique de Nesselrode. — Utilité d'une ambulance permanente. — 760. Dépêches de Hatzfeld et d'Ancillon. — Justesse des vues de Senfft. — Vente de vaisseaux de guerre suédois au Mexique. — 761. Mort de Ruffo. — Nouvelles politiques. — 762. Bonnes nouvelles du Levant. — — Illusions de Nesselrode. — Lebzeltern. — 763. Mémoires de Metter-

nich. — 764. La bonne diplomatie. — Jugement sur Pozzo. — Chute de Missolonghi. — Projet de départ.

Milan, le 16 juin 1825.

755. Pendant mon séjour à Gênes, la frégate anglaise *la Naïade* entra dans ce port. Le capitaine Spencer, qui la commandait, — le même qui a négocié le dernier arrangement avec Alger, — venait directement de la Grèce. Il me raconta ce qui suit : Au milieu du mois d'avril, il se trouvait auprès d'Ismaïl (Ibrahim)-Pacha, devant Navarin, et au commencement de mai auprès du pacha qui marche contre Missolonghi. Spencer m'affirma qu'on pouvait compter sur le succès très-prochain des deux opérations ; car, d'une part, elles étaient conduites très-sagement, et, d'autre part, les Grecs n'avaient *absolument aucun moyen de faire la guerre,* bien que leur bravoure, et particulièrement celle de la garnison de Navarin, fût incontestable. Ils n'ont pas de moyens, car tout l'argent qui provient des emprunts grecs est absorbé par le Gouvernement, qui le partage entre ses membres ; pour la cause de la défense nationale, on n'a pas un liard à débourser. La régularité des opérations de la Turquie doit être attribuée uniquement aux libéraux européens, qui sont tous entrés au service de la Porte, bien que, dans leur patrie, ils jouent les philhellènes. Chez Ismaïl-Pacha se trouvent tous les Français ; chez les Albanais, tous les carbonari. Lui, Spencer, a témoigné à plusieurs d'entre eux son étonnement à ce sujet ; mais on lui a répondu invariablement que les volontaires allaient du côté où il y avait de l'argent. Ils sont payés largement par les pachas ; en outre, ils pillent les pauvres Grecs d'une cruelle façon, à tel point que les Turcs agissent d'une maniere bien plus chrétienne que les philhellènes.

Comme *petite pièce,* Spencer me raconta que rien ne l'avait plus frappé que les nombreuses troupes de musiciens que les philhellènes avaient introduites chez les Turcs. Du matin au soir, disait-il, on n'entendait dans les camps musulmans que des marches et des airs italiens.

Le capitaine Spencer a une aussi triste idée de la flotte grecque que des moyens de défense dont la Grèce dispose sur la terre ferme. Il a remis à la voile pour croiser dans les eaux grecques et protéger le commerce, que les corsaires grecs entravent tous les jours davantage. Selon lui, il est impossible que les Grecs résistent si les Turcs continuent à opérer comme ils le font depuis l'ouverture de la campagne. Il ne pouvait dire trois mots sans répéter que les Grecs n'ont rien, absolument rien.

L'histoire de l'insurrection grecque sera un jour très-curieuse. Spencer prétend qu'avant son départ de la Grèce (jusque vers le 15 mai) il n'y a pas eu *un seul combat,* à part quelques sorties de la vaillante garnison de Navarin, qui d'ailleurs ont toujours été repoussées, et cela sur mer aussi bien que sur terre.

Je vous prie de transmettre ces renseignements à l'internonce; ils auront peut-être quelque valeur pour lui et lui serviront à contrôler ce qu'il sait d'autre part.

Notre séjour à Gênes aura d'heureuses conséquences. Il serait impossible d'avoir plus de succès que n'en a l'Empereur. Le Roi est parfait, et le prince de Carignan, qui paraît avoir peur de l'Empereur et même de moi, ainsi que tout le monde l'affirme, s'est très-bien conduit. Il nous a dit très-franchement son : *Pater, peccavi,* et il semble, en effet, fermement résolu à ne plus être dupe. Si jamais le contraire arrivait, je ne sais quelle mauvaise étoile pourrait l'y amener, car il connaît à fond ses amis d'autrefois. J'ai passé bien des heures avec lui, et il m'a raconté des traits de la boutique libérale comme je n'en ai jamais entendu. Entre autres, il m'a donné des renseignements très-importants sur la conduite du duc d'Angoulême et de son fameux quartier général. Sous le rapport de l'expérience, le temps qu'il a passé au milieu de l'armée française et à Paris lui a été très-utile; il parle de toutes choses avec une franchise qui lui donne tout à fait l'air d'un converti. Dans le cas où sa conversion ne serait pas réelle, rien ne pourrait l'excuser vis-à-vis de l'Empereur, et encore moins vis-à-vis de moi. « J'étais la dupe, m'a-t-il dit en pre-

nant congé de moi, et je l'ai été en plein. Aujourd'hui je ne veux plus l'être et je ne le serai plus. J'ai appris à connaître le libéralisme et ses patrons, et j'en suis dégoûté. »

Sa conduite est, en général, tout à fait conforme à ce principe, et l'Empereur pense comme moi qu'il ne s'y laissera pas reprendre de sitôt. Dieu le veuille*!

J'ai fixé mon départ au 1er du mois prochain.

30 juin.

756. D'après les dernières nouvelles que j'ai reçues de Paris, le système de Villèle se relève, après avoir été si vivement combattu par les banquiers et en particulier par les Rothschild eux-mêmes. James Rothschild m'écrit « qu'il peut m'assurer aujourd'hui que Villèle a gagné son procès ; que les rentes feront très-bonne contenance, et qu'il battra tous ses adversaires *parce qu'il a raison* ». A Paris, Rothschild m'a dit que Villèle *avait tort*. C'est ainsi que l'on juge souvent dans le monde.

Nesselrode a écrit récemment à Tatistscheff, et lui a communiqué ce qui suit au sujet de la dernière apparition de Stratford-Canning à Varsovie. A Moscou, Stratford avait écrit à Nesselrode, pour lui dire qu'il avait reçu des communications et des dépêches de la plus haute importance, et qu'il se rendrait, en conséquence, à Varsovie. Après son arrivée, il déclara qu'il n'avait rien à dire, mais qu'il avait à s'informer s'il ne serait pas possible que la Russie s'entendît avec l'Angleterre sur les moyens de mettre un terme aux embarras de la situation en Orient. Là-dessus Nesselrode lui déclara que l'Empereur Alexandre ne se séparerait jamais de ses alliés, et que l'Angleterre était libre d'entrer dans les rangs des défenseurs de la cause commune. Le lendemain, l'Empereur fit prier Stratford-Canning de ne pas s'arrêter plus longtemps à Varsovie, attendu qu'il n'avait rien à y faire, et que sa présence

* Voir à ce propos la notice spéciale écrite par Metternich et intitulée *Carlo Alberto* (n° 789). (*Note de l'Éditeur.*)

ne pourrait que prêter matière à de fausses interprétations. En conséquence, Stratford-Canning est parti.

La chose est remarquable à un double point de vue : c'est qu'elle prouve combien est erronée la marche que suit Canning, et que l'attitude de l'Empereur est encore parfaitement correcte. Il y a cependant une grande différence entre avoir une attitude correcte et savoir ce qu'on veut, et surtout comment on doit vouloir.

3 juillet.

757. Je vous écris encore quelques mots à la veille de mon départ. Je ne puis prendre la route de Stilfs, car ces jours-ci l'Adda a débordé et détruit plusieurs ponts. Je passerai donc par le Splügen.

Tout notre corps diplomatique se disperse. Hatzfeld est allé à Teplitz pour prêcher le Roi; de là il ira à Carlsbad. Caraman va à la Riviera di Genova, et de là à Zurich pour assister à un congrès de famille. Tatistscheff s'installe à Carlsbad. Les Wellesley sont à Gênes, et iront de là à Weinhaus, en passant par le Tyrol. Bernstorff fait également un voyage sentimental du côté de la Riviera. Les journaux vont dire que le Congrès envoie de tous côtés ses émissaires.

P. S. Le cardinal Albani, qui a été envoyé ici comme légat du Pape pour complimenter l'Empereur, est aussi parti. Depuis de longues années, j'entretenais des relations d'amitié avec le cardinal; aussi venait-il souvent me voir chez moi. Lorsque dernièrement Albani me fit part de son prochain retour à Rome, il me fit observer avec une certaine solennité que le Saint-Père l'avait chargé de m'adresser une question. En même temps il tira de sa poche une lettre autographe que Sa Sainteté lui avait adressée, et il me pria de prendre connaissance du contenu de ce document. La pièce en question ne contenait que ces mots : « J'ai lu avec plaisir votre lettre confidentielle m'annonçant que vous croyez remarquer que le prince de Metternich désire entrer dans le collége des car-

dinaux. Le prince (ici venait une énumération de tous les faits par lesquels j'avais mérité cette distinction) a tant de droits à cette dignité, que je suis prêt à la lui conférer. Mais avant que je procède à la nomination du prince, veuillez lui demander positivement s'il désire réellement le cardinalat, auquel cas je le proposerai dans le prochain consistoire secret. »

Vous pouvez vous imaginer l'impression que fit sur moi cette communication, que je ne savais comment expliquer. Je priai le cardinal de m'éclairer là-dessus, et il me répondit qu'il avait cru deviner mon désir d'avoir le chapeau de cardinal par quelques paroles que j'avais dites, paroles s'appliquant à la *couleur rouge,* que, dans une conversation, j'avais désignée au cardinal *comme m'étant agréable.* Vous devinerez sans peine la réponse que je fis au zélé promoteur d'une idée à laquelle je n'avais jamais songé.

Mals, le 7 juillet.

758. Je suis parti de Milan le 4, j'ai dîné dans une charmante villa sur les bords du lac de Côme, chez la duchesse de Vincenti, puis je suis allé à Bellagio, et j'ai couché à la villa Trotti. Le 5, au matin, j'ai vu les villas Melzi, Pallavicini, Sommariva, et encore quelques autres, et je suis allé par Colico à Sondrio, où j'ai passé la nuit après avoir essuyé une réception complète, accompagnée d'un grand opéra, d'une illumination, etc. Ce n'est qu'à Bellagio que j'appris que la route qui passe par Bormio était redevenue carrossable ; je la pris, de préférence au Splügen. A Colico m'attendait le bon mais assommant docteur Sacco, qui me força à parcourir avec lui une partie des marais. Heureusement que je n'ai pas payé mon tribut à la *malaria.* A Sondrio, où je n'arrivai qu'à dix heures, je trouvai toute la ville en révolution. Comme tous les préparatifs étaient faits pour la réception de l'Empereur, et que celui-ci n'était pas venu, les habitants se sont dédommagés sur ma modeste personne. Illumination, feu d'artifice, opéra, députations, il m'a fallu tout avaler. J'ai été accompagné par les Bombelles jusqu'à Sondrio, puis par le gouverneur

et Pachta jusqu'à la frontière, au col de la montagne. Après une mauvaise nuit, nous nous sommes mis en route ce matin, à cinq heures, et je suis arrivé ici à quatre heures de l'après-midi. J'ai fait le voyage sans la moindre difficulté, avec ma grande berline et six chevaux, sans avoir jamais besoin de renfort. Nous avons déjeuné à la quatrième *cantoniera,* là où vous avez couché autrefois*.

A présent, écoutez ce que je pense de ce pays.

Le lac de Côme est une des choses les plus merveilleuses que la nature et l'art aient produites. Je crois que vous n'avez pas visité les villas, parmi lesquelles se distinguent la villa Sommariva et la villa Melzi. La première est située sur la rive gauche du lac, en face de Bellagio, et, entre autres avantages, elle jouit d'un climat comme je les aime. Là fleurissent toutes les plantes du Midi, et il y a entre Bellagio et la Tremezzina la même différence qu'entre Côme et Naples.

La Valteline est une vallée pauvre, même laide. Je ne voudrais ni y vivre, ni y mourir. La moindre vallée du Tyrol est un paradis en comparaison de la Valteline, malgré ses cinquante milles de longueur. D'autre part, les habitants du pays sont si dévoués à l'Autriche, que je ne puis m'empêcher de les aimer.

La nouvelle route est une entreprise immense et magnifique. Mais elle a deux côtés. Le côté italien est parfait; le côté septentrional ne pourra, je le crains, rester tel qu'il est. La nature du sol est trop mauvaise, et l'on sera positivement obligé de changer cette partie de la route, ce qui, du reste, est tellement facile, que je ne comprends pas bien pourquoi on l'a tracée *telle* qu'elle est actuellement. En adoptant une nouvelle ligne, on évitera douze tournants, et l'on aura un sol bien plus ferme. Les deux routes se rejoindront près de la *cantoniera,* où demeure l'ingénieur, et même plus haut.

Il a fait très-beau aujourd'hui. Cependant on ne pouvait voir la cime de l'Ortler, car elle était couverte d'un épais brouil-

* Gentz avait suivi cette route quelques années auparavant.
(*Note de l'Éditeur.*)

lard. En haut il tombait quelques rares flocons de neige ; quant à la route elle-même, elle est irréprochable. Elle est bordée des deux côtés de monceaux de neige qui s'élèvent à hauteur d'homme et que l'ingénieur m'a désignés sous le nom de neige de Gentz. Du reste, vous avez encore laissé dans le pays une foule de souvenirs. Les ingénieurs n'ont cessé de me parler du *signor consigliere ;* ils ne pouvaient dire trois mots sans ajouter : *Ha detto questa o quella cosa.* (Il a dit telle ou telle chose.)

Je tiens à ce qu'on dise enfin dans nos journaux quelques mots des grands travaux qu'on exécute tous les jours et qui, dans l'air épais où nous vivons, restent éternellement perdus dans l'obscurité*.

L'atmosphère de Vienne a quelque chose de celle des Alpes. La vue des points les plus magnifiques peut être considérée comme une véritable bonne fortune, car en temps ordinaire ils sont enveloppés de brouillards impénétrables. En attendant, tous les pamphlétaires du monde écrivent que nous ne sommes bons qu'à consommer et incapables de produire.

Lorsque l'on observe de sang-froid la marche des choses humaines, on fait des découvertes bien singulières. Ainsi, par exemple, je suis sûr que la route du Simplon a contribué à immortaliser Napoléon autant que les travaux innombrables qu'on exécute sous le règne de l'Empereur François contribueront peu à éterniser le nom de ce Prince. Cela me fâche et me rend malheureux comme les sonneries de cloches dont me régalaient les Milanais.

Pour me venger une bonne fois, j'ai découvert au col de Stilfs une paroi de rocher que j'ai destinée à recevoir une inscription qui sera gravée en lettres de douze pieds de haut. Le rocher sera chargé de dire à la postérité qui a construit la route, et quand elle a été construite. Comme les lettres seront gravées à une profondeur d'un pied et demi et auront une hauteur de douze pieds, personne ne pourra détruire cette inscription.

* A la même époque, le prince de Metternich a écrit un article sur la route de Stilfs, article destiné aux journaux et qui a été publié dans l'*Observateur* le 4 août 1824 (*Note de l'Éditeur.*)

Ischl, le 13 juillet.

759. J'ai reçu votre lettre aujourd'hui. Je ne puis, comme de raison, vous parler que de mes premières impressions; mais une expérience déjà ancienne m'a appris qu'ordinairement mes premières impressions sont aussi les dernières.

A quoi est-on arrivé jusqu'ici? A rien qu'une réponse négative*, dans un cas où un refus était plus probable qu'une adhésion.

Dans l'affaire elle-même il n'y a rien de changé; car, ici comme en toute chose, rien n'y peut changer pour celui qui se trouve en face de la vérité et qui *ne veut voir qu'elle*.

La vérité la plus triste, *c'est que nous seuls sommes ainsi placés*. Toutefois, je commence à compter la France au nombre des puissances qui n'appartiennent plus au parti de l'opposition. Je regrette que vous ne connaissiez pas les dernières instructions adressées de Paris à La Ferronnays. Je ne les ai pas entre les mains, sans quoi je vous les enverrais; mais rapportez-vous-en à mon jugement, et croyez qu'on n'aurait guère pu attendre un travail plus sérieux et plus correct d'un Cabinet plus entendu. Damas dit ce que nous disons nous-mêmes; mais il entre dans bien plus de détails, et ceux-ci sont présentés avec tant de force que je n'aurais pu désirer mieux. Le Cabinet français s'attaque particulièrement aux mesures coercitives, dont il fait bonne justice.

Je prendrai tout le temps qu'il faudra pour faire à Lebzeltern une communication qui puisse avoir la valeur d'instructions positives. Quelles instructions pourrais-je lui donner maintenant? Tout ce que je pourrais lui prescrire est contenu dans les deux dernières expéditions principales. Le mot que je disais dans ma toute dernière dépêche : « La conférence délibérera avec plus de facilité quand elle connaîtra la réponse de Constantinople, celle-ci fût-elle même mauvaise », se trou-

* La Porte avait rejeté le principe de l'intervention des puissances, qui avait été établi dans la conférence de Saint-Pétersbourg du 7 avril, et qu'on lui avait recommandé d'accepter. (*Note de l'Editeur.*)

vera confirmé. La conférence aura autre chose à faire qu'à discuter des phrases ; il faut que désormais elle songe aux actes.

Or, qu'est-il possible de faire en se maintenant dans les limites tracées par la Russie elle-même, qui ne veut ni de la *guerre contre la Porte* ni de l'*émancipation des Grecs ?*

L'idée fondamentale de l'Empereur Alexandre (idée correspondant à un vœu formé par lui dès le principe et auquel il n'a jamais renoncé), c'est celle d'une *intervention* russe sous la solidarité des alliés, comme l'ont été l'intervention autrichienne en Italie et l'intervention française en Espagne. Cette idée se fera jour certainement, et si j'assistais à la conférence, je la mettrais moi-même sur le tapis, car elle répugne au bon sens et doit faire naufrage sur cet écueil.

Je prédis que nous aurons à lutter de nouveau sur ce terrain, qui est purement chimérique. Mes batteries sont toutes dressées ; je reprendrai la question, et, au point de vue pratique, je la poserai ainsi :

La Russie veut une action matérielle. Les puissances ne peuvent pas la suivre dans cette voie et agir ainsi contre leur conscience. La question est donc celle-ci : La Russie veut-elle opérer seule? Dans le cas de l'affirmative, il ne reste aux alliés qu'à prendre une attitude commune *en dehors* des opérations, non *contre* elles, mais *à côté* d'elles. Ces puissances seront tout naturellement l'Autriche, la France et l'Angleterre. On n'aura plus à consulter la Prusse, car que pourrait faire l'Empereur Alexandre avec l'appui purement *moral* de cette puissance, puisqu'il n'est vraiment pas admissible qu'il aille demander à la Prusse des troupes auxiliaires?

Il faudra que l'attitude que j'ai en vue repose sur les bases suivantes :

1° Garantie que, sous aucun prétexte, la Russie n'aura des idées de conquête ;

2° Qu'elle ne demandera aucun dédommagement pour frais de guerre ;

3° Que le commerce des puissances neutres ne sera pas entravé,

4° Que, comme résultat final, la Porte ne sera troublée dans l'exercice d'aucun de ses droits de souveraineté actuels.

Regardez-vous un arrangement pareil comme possible? Mon intelligence à moi ne s'élève pas à cette hauteur-là. Et pourtant c'est la seule voie que l'Empereur Alexandre puisse suivre, s'il veut opérer; des mesures coercitives constituent, après tout, une *action* bien définie. Il s'entend de soi-même que je ne puis avoir l'idée de proposer brusquement de telles conditions; mais elles sont le rocher contre lequel le flot se brisera. Le rocher ne provoque point la mer, c'est celle-ci qui vient le battre.

La conséquence de ce plan, c'est que nous ne pouvons pas abandonner l'affaire. Non, il faut que nous pataugions dans le marais aussi longtemps que cela pourra durer. Mes dernières dépêches à Lebzeltern suffiront pour ne pas nous faire perdre la direction à suivre.

L'affaire tout entière est mauvaise, misérable, compromettante pour la dignité de tout le monde. Depuis que la terre existe, on n'a jamais vu d'attitude pareille à celle que prend malheureusement la conférence de Saint-Pétersbourg. Si une petite puissance élevait une semblable prétention, on s'en moquerait et on la mettrait à la raison; mais tel n'est pas le cas présentement. Quand une puissance colossale comme la Russie ne sait pas ce qu'elle veut et qu'elle obéit néanmoins à l'instinct du mouvement, la politique tournoie comme un tourbillon de vent.

On risque fort de s'égarer en route, en voulant atteindre un pareil but; mais j'espère que, cette fois encore, Dieu m'assistera et m'accordera la force nécessaire pour bien tenir le gouvernail. Je puis vous assurer que cette affaire ne me tourmente pas plus que si j'avais à écrire un mélodrame bien embrouillé. Quoi qu'il en soit, je compte qu'elle n'exercera pas une influence fâcheuse sur ma cure d'eaux; un peu de sel ne gâtera rien dans mes dépêches.

Voilà ce que j'ai à dire quant à présent: lorsque le moment sera venu, j'en dirai davantage. Pour me faire arriver jusque-là, l'absence de l'Empereur me sert à souhait; je veux présenter

à Saint-Pétersbourg, non pas les exécrables idées de Metternich, mais les idées de Sa Majesté elle-même. Par contre, à Paris je marcherai de l'avant.

Tatistscheff a reçu des nouvelles de Varsovie. Ou bien il n'a pas reçu de réponse à ma communication, ou bien il me tait ce qu'on lui a répondu. Si l'on a parlé, on n'a pu que lui tenir un langage sans portée, car l'Empereur était on ne peut plus heureux de l'excellente marche des affaires à la Diète de Pologne. Quant à la Diète hongroise, celle-ci m'offrira, entre autres avantages, celui de prouver, — si toutefois j'avais besoin d'une pareille ressource, — que nous ne pouvons entreprendre aucun mouvement de troupes. De la sorte, une considération exclusivement autrichienne vient se placer en face de ce qu'on appelle la considération russe; or, quand deux puissances égales se rencontrent, le résultat final, c'est le repos.

J'expédierai une dépêche à Constantinople pour demander, à titre de complaisance *pour l'Autriche,* l'éloignement des beschli-agas *. Il y a de si bonnes choses à dire à ce propos, que j'en trouverai bien quelques-unes.

Il advient aujourd'hui aux Grecs ce que je vous avais toujours prédit. La masse n'a pas de consistance, et, plus il y a d'éléments isolés dans une révolution, plus celle-ci est compromise. Jamais, à aucune époque, l'insurrection grecque ne

* Les beschli-agas étaient les commandants des beschli, troupe militaire organisée pour faire la police dans les Principautés danubiennes. La Russie demandait très-énergiquement l'éloignement de ces officiers, parce qu'ils se rendaient coupables d'actes arbitraires (notamment à Jassy et à Bukarest), et que, ces commandants turcs n'étant ni choisis ni nommés par les hospodars, mais simplement désignés par la Porte, les beschli dégénéraient en un corps entièrement indépendant des hospodars, ce qui était en contradiction avec l'institution primitive du corps. Dans la dépêche mentionnée ci-dessus, le prince de Metternich charge l'internonce d'envisager le différend relatif aux beschli-agas dans un sens favorable à la Russie, et, sans toucher d'ailleurs la question de droit, d'insister auprès de la Porte pour lui faire montrer de la condescendance dans une question aussi peu importante, pour le cas où son intervention resterait sans résultat, il devait menacer la Turquie d'un changement complet dans l'attitude que l'Autriche avait observée jusque-là. *(Note de l'Éditeur.)*

m'a donné l'idée d'un corps compacte ; le soi-disant Gouvernement qui existe là-bas mérite tout aussi peu ce nom que le Parlement napolitain ressemblait au sénat romain, malgré tous ses grands mots.

Une grande difficulté qui s'oppose à la réalisation de l'idée de la pacification telle que l'ont conçue les puissances, idée approuvée par elles et partant sensée, c'est la nomination d'Ibrahim-Pacha au gouvernement du pachalik de la Morée. On peut affirmer que celui-là ne lâchera pas si facilement sa récompense. A Saint-Pétersbourg, où l'on confond volontiers les choses, on regardera cette nomination comme une réunion de la Morée à l'Égypte.

Un présage tout à fait heureux, c'est le voyage idyllique de Nesselrode à ses bergeries près d'Odessa. Cela prouve au moins qu'il n'est pas très-pressé, c'est-à-dire que le Czar ne l'est pas. Du reste, c'est le mois de septembre qui sera le mois critique ; s'il se passe heureusement, et le mois d'octobre aussi, nous aurons obtenu gain de cause complet. Rappelez-vous que, dès la fin de février, je vous ai parlé de la crise que l'automne nous réservait ; ce n'est donc pas un mal inconnu et imprévu que j'ai à combattre.

C'est un vrai malheur que je n'aie pu revenir à Vienne en passant par le Johannisberg. Je me serais rencontré sur les bords du Rhin avec le Roi de Prusse, le comte de Bernstorff et le grand-duc Constantin, et cela m'aurait singulièrement éclairé. Au fond, je devrais toujours être « en ambulance », comme le sont les malades pendant la guerre. Toute notre politique actuelle n'est, à vrai dire, que de la politique d'invalides. Mon voyage à Paris est inappréciable à tous les points de vue, et si l'on persiste à le voir de mauvais œil à Saint-Pétersbourg, c'est plutôt par instinct que par calcul.

24 juillet.

760. . . . Je vois par un rapport de Lebzeltern que les dernières nouvelles de Constantinople ne lui étaient pas encore arrivées le 5 juillet. Mais, en réunissant toutes les indications

qu'il me donne, je vois que ces nouvelles feront peu d'effet. L'Empereur dira probablement : « Je vous l'avais prédit », et jusqu'à nouvel ordre cela lui suffira. La force des choses est trop grande, et les autocrates ne peuvent pas plus contre elle que le dernier petit bourgeois. Notre mérite dans toute cette affaire est et a été d'avoir développé, augmenté précisément cette force-là. Si Bernstorff avait été à Vienne, Dieu sait où en seraient les choses aujourd'hui !

C'est Senfft qui portera cette lettre à Vienne. Il a d'excellents renseignements sur Paris. Toutes ses idées sur le ministère et sur la situation politique sont parfaitement justes. Il ne divague que lorsqu'il s'agit des jésuites. Tout homme a son côté faible, et il vaut mieux que son faible s'applique à des choses sérieuses qu'à des extravagances.

Le Roi de Suède a vendu aux Mexicains deux vaisseaux de ligne et trois frégates. Le chargé d'affaires d'Espagne à Stockholm a remis une note très-énergique pour protester contre la sortie de ces navires. Le ministère suédois n'y a pas encore répondu ; je doute fort qu'il puisse y répondre. Je ne suis pas trop fâché de la chose, car elle contribue à hâter la *maturité* de Charles-Jean.

1er août.

761. J'ai reçu hier de bonnes nouvelles politiques et une nouvelle particulière fort triste.

La mort du prince Ruffo est un véritable malheur pour moi. Je perds en lui un fidèle ami de vingt ans et un collaborateur dans la vigne du Seigneur ; bien que, depuis quelque temps, il fût paralysé moralement, sa perte n'en est pas moins irréparable, ne serait-ce que parce qu'il était *là* où un autre peut nuire au lieu d'être utile.

Mes nouvelles politiques sont, en résumé, les suivantes :

1° Les dernières dépêches que j'ai envoyées à Paris y ont eu le succès le plus complet. On suivra fidèlement notre marche ; ainsi on laissera à la Russie l'initiative des propositions à faire à la conférence, c'est-à-dire qu'on imposera au

Cabinet, qui positivement ne sait pas ce qu'il veut, la lourde tâche *d'avoir à penser*.

2° Les dernières instructions reçues par Lebzeltern ont été discutées entre lui et Nesselrode. Ce dernier les a mal prises. Lebzeltern lui a demandé s'il s'était jamais flatté que, si la question de la guerre venait un jour à être discutée, l'Autriche voterait pour elle. Nesselrode n'a répondu que par un profond soupir.

Deux jours après que mes instructions étaient arrivées de Milan, sont venues celles du Cabinet français. Ces dernières exaspérèrent Nesselrode et le rendirent au sujet des nôtres calme à proportion. Il dit à Lebzeltern : « Le prince de Metternich n'a du moins jamais varié dans ses idées ni dans son langage; mais il n'en est pas de même du Cabinet français. Les gens de là-bas ne savent jamais ce qu'ils veulent! » Lorsque Lebzeltern insista auprès de lui pour savoir ce qui pourrait bien arriver (on avait également reçu les nouvelles de Constantinople), Nesselrode répondit en poussant un second soupir aussi profond que le premier : « Je regarde l'affaire comme manquée ! »

Ce jugement est exact sans être profond. Le plus difficile, ce serait de définir l'affaire qui a manqué. Je veux être pendu si Nesselrode est capable d'en donner une définition seulement à moitié raisonnable.

La Ferronnays a été voir l'Empereur Alexandre pour prendre congé de lui avant d'aller à Carlsbad. Le Czar n'a pas dit un mot de la question grecque. Comme La Ferronnays voulait, après tout, savoir quelque chose, il finit par lui demander s'il devait entreprendre son voyage ou s'il ne ferait pas mieux de rester à Saint-Pétersbourg pour assister aux conférences. L'Empereur lui répondit qu'il pouvait partir, attendu qu'il ne pourrait être question d'aucune conférence avant le mois de *septembre*. (Cela promet le *septembre* déjà annoncé au mois de février ou de mars.)

L'heure où les masques vont tomber est proche, ou plutôt elle est arrivée, parce que le Cabinet français commence à adopter une marche régulière. Dès que la règle s'introduit dans les choses de ce monde, les propos des faiseurs de pro-

jets et des menteurs, en un mot, des aventuriers, s'évanouissent comme une vaine fumée. C'est là un bon symptôme.

3° Ancillon a rendu pleine justice aux dépêches que j'ai envoyées à Saint-Pétersbourg. Il met sur le compte de M. de Bernstorff la fâcheuse dépêche prussienne adressée à Küster; à l'heure qu'il est, il dit à Werner « qu'on ferait bien pourtant de ne pas trop contrarier les désirs de l'Empereur Alexandre, sauf à le planter là ensuite ». Comme telle n'est pas ma politique, je considérerai ce conseil comme non avenu.

5 aoû

762. Les dernières nouvelles du Levant offrent le plus grand intérêt. A part quelques fautes tout à fait inconcevables que la Porte a commises, je regarde la question d'Orient comme vidée. Ibrahim-Pacha est maître de la Morée, et, si l'arrivée de la flotte du capitan-pacha avait coïncidé avec l'apparition d'Ibrahim devant Nauplie, toute la boutique aurait sauté à l'heure qu'il est. Je m'imagine que nous apprendrons prochainement qu'Ibrahim a marché une seconde fois contre cette ville avec une armée plus considérable, et, si la flotte arrive enfin, on verra se réaliser ce qui devrait déjà être un fait accompli. Le résultat qui m'intéresse le plus, c'est un arrangement conclu par Colocotronis avec le pacha, et c'est ainsi que l'année 1825 verra se reproduire ce qui est arrivé dans toutes les révoltes antérieures des Grecs. Je l'ai toujours prévu, et mon opinion était basée sur la conviction *que les événements du jour, quels qu'ils soient, ne présentent aucune différence avec les événements antérieurs, sinon celle qui consiste dans les dehors;* la seule différence qui peut-être subsiste encore, c'est que la *force d'autrefois* s'est changée en *verbiage*. Il en résulte qu'aujourd'hui les événements couvrent très-vite une grande surface ; mais il en est d'eux comme de l'eau : plus elle s'étend, plus elle perd en profondeur. Cette conviction me conduit tout à fait logiquement à celle-ci : c'est qu'aujourd'hui, en dépit de toutes les apparences contraires, toutes les questions sont bien plus faciles à résoudre que les mêmes questions ne

l'étaient en d'autres temps. Et cependant, pourquoi ne les résout-on pas? Parce que la faiblesse et l'insuffisance des hommes est générale et que, par suite, *ceux* qui devraient remédier au mal sont aussi misérables dans l'œuvre de la défense que leurs adversaires sont pitoyables dans l'attaque. Aussi je me regarde comme étant plus fort que la plupart de mes contemporains, parce que je porte en moi-même une haine invincible contre les mots et les phrases vides, et que mon instinct me pousse toujours à l'action. Examinez les choses de près, et vous verrez que j'ai raison; vous trouverez ainsi en même temps la clef de mon calme moral. Ce calme n'est, à vrai dire, que le sentiment persistant et toujours plus vif de la misérable petitesse de toutes les affaires qui se traitent actuellement. Malheureusement, je suis déjà trop vieux pour voir complétement résolues toutes les questions qui s'agitent aujourd'hui; mais leur solution sera telle qu'il en sortira le repos général. Ce repos ne sera autre chose que la lassitude qui suit de longues luttes, et surtout le dégoût que laissent des luttes mauvaises. Le seul élément qui pourrait changer et accélérer la marche des événements, ce serait l'apparition d'un homme vraiment grand qui serait élevé bien au-dessus des autres. Si la nature produit un homme de ce genre, il étranglera bien vite les fantoches du jour, comme Napoléon avait écrasé ceux de son temps, sauvant par là le monde, s'il n'avait été un homme petit doué de grandes qualités et affligé de défauts encore plus grands. Telle est ma véritable profession de foi.

Après-demain j'enverrai un courrier au prince Esterhazy, à Londres, avec la déclaration qu'il aura à faire en prenant congé. Vous serez content de ma dépêche, et vous trouverez que je traite Canning comme il le mérite bien. Cela n'empêche pas Nesselrode d'être encore convaincu à l'heure qu'il est que je suis le complice du diplomate anglais. Quand des hommes qui sont au gouvernail ou, du moins, à côté du gouvernail, voient si bien le fond des choses, il n'est pas dans leurs actions journalières un symptôme qui ne puisse s'expliquer. Si Nesselrode porte sur moi un jugement aussi bien fondé, ses idées sur le véritable état des affaires en Turquie, en Grèce, en Espagne,

en Portugal, en Amérique, et sur la valeur de son ami Pozzo, ne sont pas moins lumineuses. Au sujet de ce dernier, Nesselrode ne sait plus que penser : il remarque qu'il a entièrement perdu le terrain à Paris, mais il lui est impossible de se rendre compte de ce phénomène. Comme Nesselrode est extrêmement sentimental, il pleure sur l'ingratitude inouïe des Françaisà l'égard de leur sauveur!

Quelques jours avant mon départ d'ici, j'expédierai un courrier à Lebzeltern; j'aurai encore de ses nouvelles avant cette époque, je n'en doute pas. Heureusement il ne s'est cassé que le bras *gauche;* son bras *droit* a gardé toute la liberté et toute l'ampleur de ses mouvements.

10 août.

763. Vous savez, mon cher Gentz, que je m'occupe depuis longtemps déjà de recueillir des matériaux devant servir à l'histoire des événements qui se sont accomplis depuis 1809, c'est-à-dire depuis l'époque de mon entrée au ministère, jusqu'à la fin des événements de 1815. La matière est très-riche par elle-même, et j'ai la conviction que nul autre que moi ne possède la clef des plus grands événements de l'âge contemporain, et que, si je ne la donne pas, la postérité sera inondée d'un déluge d'idées fausses et de faits controuvés. Je me suis donc fait une loi de prendre la plume aussi souvent que j'en trouverai le temps et le loisir. Des gouttes d'eau finissent par former des mers : c'est un fait que je commence à pouvoir constater par moi-même. Je possède tant de notes et d'ébauches, que, si je venais à mourir demain, toutes les vérités essentielles seraient sauvées.

Vous savez à quel point je me crois dépourvu du talent d'écrivain; c'est pour cela que j'ai adopté la forme de fragments. Je laisserai à une plume meilleure que la mienne le soin de réunir, de grouper ces fragments et d'en faire un tout. Pourtant, parmi ces pièces de rapport, il y en a, comme de raison, qui sont d'espèce et de valeur très-différentes. Quelques-unes m'intéressent d'une façon toute particulière; à ce

propos, je vous ferai un singulier aveu : d'après ma conviction, vous savez dire bien mieux que moi-même ce que je pense et ce que je voudrais pouvoir exprimer. Aussi fais-je appel à vos lumières pour quelques-uns de mes travaux.

Vous trouverez dans l'annexe le portrait de Napoléon, tel que je le vois devant mes yeux. Je vous prie de le lire et de donner un coup de lime à mon travail, mais sans rien changer aux traits du personnage; car autrement *mon* Napoléon cesserait d'être *le mien* pour devenir celui *d'un autre*. Ce n'est pas là l'œuvre d'un jour; aussi je ne vous impose pas de limites. Dépensez à cette révision vos loisirs, et je serais même tenté de dire votre talent d'écrivain; quant à l'homme lui-même, vous n'avez pas à y toucher, car celui-là m'appartient. Prenez-le tel que je vous le donne, et appliquez à cette figure mes idées, que vous connaissez si bien.

J'ai fait copier ce travail par Victor d'après mon premier essai, et je l'ai revu moi-même. Je ne l'ai pas fait recopier une seconde fois, parce que je compte qu'en vous occupant de la correction vous voudrez bien vous charger vous-même de ce soin, et aussi parce qu'il m'importe beaucoup que le secret le plus rigoureux soit gardé sur cette publication future. Bien d'autres portraits paraîtront à la suite de celui de Napoléon; mais ils ne verront le jour que lorsque les originaux auront disparu de la scène.

Ainsi je vous laisse tout le temps voulu, et je fais si complétement appel à votre concours, que je vous demande même de ne pas être avare de vos expressions en parlant de l'homme, à la condition toutefois que vous ne changerez rien à la figure *elle-même*.

Après avoir terminé mon travail, j'ai été frappé d'une idée qui peut-être ne vous échappera pas non plus. J'ai fait un portrait de Napoléon tel qu'on ne le trouve encore nulle part. J'ai déshabillé l'homme et l'ai montré *tel* que je vois toutes choses, c'est-à-dire tel qu'il était, sans couleur romanesque, sans fard et sans ornement emprunté. Il semblerait difficile, au premier abord, de trouver encore quelque chose de nouveau à dire sur cet homme, et pourtant j'ai la conviction que

tout ce que je dis est plus ou moins nouveau, ou plutôt *n'a pas encore été dit.*

Ne vous rebutez pas de ce travail, et si tous deux nous entendons jamais dire dans l'autre monde que dans mon ouvrage le portrait de Napoléon est ce qu'il y a de mieux réussi, je proclamerai que vous en êtes l'auteur *.

16 août.

764. . . . . . « Vive la *bonne* diplomatie ! » vous êtes-vous écrié dernièrement. J'espère n'en avoir pas choisi une mauvaise dans la position que j'ai prise. Jamais un incident ne m'a laissé plus calme que l'humeur du comte de Nesselrode. Je connais mon homme, et, de tous les vivants, il est celui que je redoute le moins. Il y a dans une lettre confidentielle écrite par Lebzeltern lui-même, mais que je ne vous montrerai que lors de mon retour à Vienne, l'exacte vérité en ce qui concerne l'Empereur, et cette vérité est (ainsi que je l'avais pressenti) *tout à fait satisfaisante.*

Il y a des années que j'ai jugé Pozzo comme vous le faites Il y a dans ma nature quelque chose qui me fait aller tout droit à certains hommes, comme la piste conduit le chien de chasse au gibier. A peine les ai-je flairés qu'ils s'éloignent de moi, et dès lors il n'y a plus de rapprochement possible entre nous. Ces hommes sont plus ou moins des *aventuriers,* comme Pozzo, Capo d'Istria, Armfeldt, d'Antraigues, etc. Sans que je connaisse les gens de cette espèce, ma nature se soulève contre eux. Mais il y a encore une autre catégorie d'individus qui me sont tout aussi antipathiques. Je veux parler des Chateaubriand, des Canning, des Haugwitz, des Stein, etc. Ils m'inspirent aussi un sentiment de répulsion, mais il est d'un autre genre. Je ourrais presque qualifier les individus de cette espèce dès la première visite.

Pozzo finira par une chute épouvantable. Ce qu'il y a de

* Il s'agit ici du portrait de Napoléon qui figure dans la *Galerie des contemporains célèbres,* t. Ier, p. 277. (*Note de l'Éditeur.*)

triste dans la chose, c'est que ce ne sera pas lui, mais le Cabinet russe qui en sera meurtri. Pozzo a si bien pris ses mesures qu'il ne se fera pas de mal en tombant. Comment une grande puissance telle que la Russie peut-elle se livrer pieds et poings liés à un partisan corse? Il arrive aux puissances ce qui arrive à beaucoup d'hommes qui ont la réputation d'être absolument intraitables, qui rudoient tous leurs amis et qui rendent souvent à d'autres les coups que leur distribue journellement un valet de chambre ou bien une cuisinière.

La chute de Missolonghi est un événement considérable. Je vous prie d'ajouter au courrier que doit recevoir Lebzeltern tout ce qui peut servir à éclaircir les faits. N'oubliez pas de lui parler des bâtiments de guerre que l'on construit à New-York pour les Grecs.

Ce n'est que de Vienne que je lui écrirai au sujet de la proposition du Président des États-Unis. Je veux d'abord examiner la chose avec vous.

Il ne me reste plus rien à faire dire à Saint-Pétersbourg. Je vais sans crainte au-devant de toutes les chances qui peuvent venir de là. La Russie ne peut plus sortir de la situation difficile où elle se trouve que par une brusque résolution jointe à un acte de vigueur. La solution la plus coûteuse de beaucoup, c'est la guerre; une autre plus facile à décider, c'est une déclaration qui, sous une forme plus polie, mette fin à tout ce différend.

J'ai renoncé à passer par Salzbourg.

Je partirai d'ici le 18, coucherai le même jour à Enns et serai le 19 à Vienne.

ÉPOQUE DE LA DIÈTE DE PRESBOURG.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH, DU 17 AOUT AU 28 DÉCEMBRE 1825.

765. Metternich quitte Ischl à regret. — Ouverture prochaine de la Diète de Hongrie. — Tout plutôt qu'être Turc. — 766. Bonnes dispositions des membres de la Diète. — Confiance générale. — 767. On est très-monté à Saint-Pétersbourg contre Metternich. — 768. Peu de difficultés que présentent les affaires. — 769. Faux bruits à propos de la formation de cordons sanitaires autrichiens sur la frontière de la Dalmatie. — Le *Portefeuille de* 1813, par Norvins. — Maret auteur probable de cette publication. — Bavardages dans les réunions particulières formées par les membres de la Diète. — 770. Neutralité de Canning. — Séances de la Chambre basse. — 771. Un mot dit dans les réunions. — Proposition de Paul Nagy au sujet d'une représentation des paysans. — Réponse de Vay. — 772. La mort de l'Empereur Alexandre. — 773. Incertitude au sujet de la fin de la lutte entre les deux Empereurs *négatifs* en Russie.

Ischl, le 17 août.

765. Je quitte Ischl avec un véritable sentiment de chagrin. Je regrette ce séjour avec son calme, sa situation charmante, l'air excellent qu'on y respire; ce qui m'y plaisait plus que tout le reste, c'est que je m'y sentais loin des hommes qui d'ordinaire me poursuivent partout. Ici je vivais au milieu des enfants que le Ciel m'a donnés et loin de ce cortége de gens que le devoir appelle auprès de moi et dont mes fonctions m'imposent la société. Ces derniers se sont dispersés dans toutes les directions, mais ils ne manqueront pas de se retrouver à Vienne dès que j'y serai revenu. Dans quelques jours je serai rentré chez moi.

Le 11 septembre s'ouvre la Diète de Hongrie; c'est un des divertissements constitutionnels les plus ennuyeux de la terre. Non-seulement cette Diète me dérange sensiblement sous tous les rapports, et notamment en ce qui concerne mon temps, mes habitudes et ma vie de tous les jours, mais encore elle m'oblige à changer de langue et de costume. Là-bas, il faut que je parle latin et que je m'habille en hussard; je ne laisse

pas pousser ma moustache, et c'est la seule licence que je me permette à cette occasion.

Je ne resterai pas à demeure à Presbourg, mais j'aurai l'agrément d'aller et de venir une cinquantaine de fois de Vienne à Presbourg, ce qui fait ensemble six cents lieues d'Allemagne ou douze cents lieues de France, c'est-à-dire une distance égale à celle qu'il faut parcourir pour aller de Vienne à Saint-Pétersbourg et en revenir.

Si jamais je reviens au monde, je serai, s'il plaît au Ciel, Allemand, Russe, Anglais ou Français, bref tout, excepté Turc; mais je m'établirai aux lieux où je serai né et ne les quitterai plus jusqu'à la fin de mes jours. Je ne sais pas, il est vrai, quel sera cet endroit, mais je crois que je ne le choisirais pas de ce côté-ci des Alpes; dans tous les cas, je ne le voudrais pas au delà du cinquante-deuxième ni au-dessous du trente-deuxième degré de latitude nord.

Je partirai demain, et le 19 j'arriverai à Vienne.

Presbourg, le 28 septembre *.

766. Les travaux de la Diète ont commencé ici, et je ne puis, dans le premier moment, quitter le lieu des séances; je profiterai donc du premier intervalle de repos pour aller à Vienne. Jusque-là, je pense, le courrier de Constantinople sera aussi arrivé.

Ici les choses marcheront bien. En général, il règne à la Diète d'excellentes dispositions; mais à côté de cela prédomine une grande inexpérience. L'attitude paternelle que l'Empereur a prise dans le discours du Trône a plus que surpris les États, et, comme cela arrive d'ordinaire dans des situations semblables, elle les a très-vite enthousiasmés. A présent, on dispute et on bavarde beaucoup dans les réunions particulières**, —

* Cette lettre est adressée à Gentz. *(Note de l'Éditeur.)*

** En dehors des séances publiques et officielles de la Diète, il se tenait des réunions particulières des députés, dans lesquelles se discutaient et même se décidaient souvent les affaires; il en résultait que les séances publiques n'étaient parfois qu'une simple formalité. *(Note de l'Éditeur.)*

véritable monstruosité, mais qui est consacrée par l'usage; — heureusement tout ce bruit ne sort pas de la sphère des individualités et ne s'élève pas jusqu'aux régions supérieures.

Une preuve nouvelle, quoique non extraordinaire, que la foule sait reconnaître ce qui est bien, c'est la grande confiance, je dirais presque la confiance exclusive que *tous* les partis m'accordent à moi personnellement. Il n'y a point ici de parti *démocratique*, cela va de soi; la lutte porte sur les opinions des *royalistes* et des *constitutionnels* purs. Pendant de longues années, c'est-à-dire depuis l'avénement de l'Empereur Joseph II, le Gouvernement a affecté de se retrancher *contre* la Constitution; j'ai laissé l'Empereur se retrancher *dans* la Constitution; voilà ce qui déroute la masse et pousse l'opposition à m'accueillir presque toujours par le fameux mot de Giroux : « C'est ce que je vous disais », ou : « J'allais vous le proposer. »

Le premier résultat de cette attitude morale a été la manière dont les États, dans un mouvement de véritable enthousiasme, m'ont décerné les honneurs de l'indigénat. Je ne connais pas un autre cas où l'on ait choisi une forme semblable.

1er octobre.

767. On paraît être très-monté contre moi à Saint-Pétersbourg, et cela est tout naturel. Si les vagues de la mer étaient animées de sentiments humains, on pourrait très-bien s'expliquer leur antipathie pour le corps solide contre lequel elles viennent se briser. D'après les lois de la nature, des corps de ce genre ne peuvent pas céder; il faut qu'ils restent ce qu'ils sont, ou bien ils finissent par être brisés à leur tour. Au milieu de la tempête, les vagues semblent être les plus fortes; quand la tourmente est passée, le rocher reste intact, tandis que les vagues ont disparu. Je suis dans la même situation, *et la tempête passera*. Qu'ai-je à redouter? Les clameurs? Qu'est-ce que les clameurs, de nos jours où s'élèvent de tous les côtés tant de voix différentes? Dieu pardonnera à tous ces criards, car ils ne savent ce qu'ils font.

Il faut chercher le mal où il est, c'est-à-dire dans toutes ces idées mal digérées qui remuent sans cesse le monde. Le mal est grand, il est immense, mais il ne laisse pas le choix des moyens à ceux qui sont au gouvernail. Celui qui recueille et qui redresse ses idées, qui a reçu du Ciel une âme exempte de passions, qui accueille, sans haine comme sans enthousiasme, les pensées que les hommes échangent sur les grandes questions qui intéressent le monde; celui-là vaincra nécessairement avec le secours de la raison, ou bien il faudra qu'il périsse avec elle. Mourir d'une manière ou d'une autre, peu importe, pourvu qu'on meure en bonne compagnie.

D'épais brouillards couvrent les bords de la Néwa, mais ils se dissiperont, car on commence à reconnaître dans ce pays-là que le chemin qu'on a pris n'est pas le bon. Mais, comme il en coûte de faire cet aveu, on continuera longtemps encore à chercher ailleurs ce qu'on ne peut trouver que chez soi. Voilà, selon moi, la véritable cause de la mauvaise humeur qu'on a à Saint-Pétersbourg.

Je suis aujourd'hui en train d'aller et de venir entre les deux capitales, qui heureusement ne sont pas plus éloignées l'une de l'autre que deux faubourgs de Londres; dans l'une je suis Allemand, dans l'autre Hongrois. Singulière destinée!

5 octobre.

768. A mesure que le temps passe et que je passe avec lui, j'acquiers de plus en plus la certitude que les seules affaires difficiles qui se présentent sont celles qui ont été mal comprises. Pourquoi les affaires, en général, seraient-elles difficiles, notamment pour les grands corps politiques? Les grandes puissances ne sont-elles pas à même de se soutenir mutuellement et de s'entr'aider? Quand une puissance ne veut pas de l'appui des autres, alors sans doute commencent les difficultés; d'autre part, on ne désire pas une assistance étrangère quand on ne se fait pas une idée bien nette de ce qu'on veut réellement ou de ce qu'on doit vouloir. Entre la puissance qui aurait besoin de conseils et celle qui pourrait en donner, il y

a presque toujours de petites jalousies, des scrupules déplacés, des prétentions mesquines, et avec tout cela l'on n'avance pas.

Il en est ainsi de la fameuse question d'Orient, envisagée au point de vue du Nord. Depuis que je m'occupe d'affaires en général, je n'en ai jamais trouvé de plus simple que celle-ci. La question est pourtant si nette : il s'agit de l'intérêt de la Russie, de l'intérêt des autres puissances, de celui de la Grèce comme de celui de la Turquie. Et cependant, à Saint-Pétersbourg, au lieu d'avoir toujours cette vérité devant les yeux, on voudrait pouvoir travailler à l'encontre des intérêts qui sont en jeu ; à Londres, la jalousie contre Paris tient la place de la politique; de même, Paris est jaloux de Londres; à Nauplie, on donne dans la révolution au lieu de s'organiser de son mieux; à Constantinople, on perd son temps à débiter des sophismes et l'on dispute sur des questions d'étiquette. Enfin, pour couronner le tout, il y a les comités de philhellènes! Le général Roche et Chateaubriand, le colonel Fabvier et le duc de Fitz-James, sir Frédéric Adams et M. Hamilton, Maurocordato et Theodoki, Capo d'Istria et le Pacha d'Égypte, tous ces gens-là confondus dans la même marmite, tous parlant et agissant à tort et à travers, se heurtant et s'entre-détruisant; non, en vérité, ce n'est pas là ce qu'on peut appeler le bon sens.

9 octobre *.

769. Les journaux français d'hier, et particulièrement le *Courrier français* du 30 septembre, contiennent des articles qui prouvent que le parti libéral est déjà renseigné sur la tension qui s'est produite, par la faute de la Cour de Russie, entre celle-ci et les trois puissances continentales. Le fait n'a rien d'étonnant, car la ligne de démarcation qui sépare la politique russe du libéralisme n'est guère facile à déterminer, et la grande quantité d'agents et de bavards que la Russie entretient à l'étranger se trouvent tous placés sur le terrain libéral. Lors même que leurs penchants déréglés ne les entraî

* Lettre adressée à Gentz. (*Note de l'Éditeur.*)

neraient pas dans cette voie-là, le fait que dans le Cabinet *la confusion dans les idées* est à l'ordre du jour, suffirait pour amener la fusion avec les libéraux.

Tous les maux portent en eux-mêmes leur châtiment; les cris des réprouvés ne tarderont pas à frapper l'oreille de l'Empereur, et il s'effrayera. Les libéraux sont nos plus fidèles alliés.

Je crois cependant qu'on devrait démentir sur l'heure, et cela d'une manière solennelle, le bruit, absolument dénué de fondement, de la formation de *cordons sanitaires* à établir sur nos frontières de Dalmatie, et sur la frontière de la Transylvanie et de la Bessarabie contre les deux Principautés.

. . . . . Je lis en ce moment le *Portefeuille de* 1813, par Norvins. C'est certainement Maret qui a fourni les matériaux de cet ouvrage; il est, du reste, aussi plat, aussi inepte, aussi idéaliste que ce poëte prosaïque lui-même. Ce qu'il y a de meilleur dans ce que j'ai déjà lu de ce livre, c'est la préface : on y trouve quelques phrases bien faites pour nous frapper, vous et moi, à propos du portrait de Napoléon qui vient d'arriver entre vos mains.

Je n'en détache que les passages suivants :

« Si sa nature (à Napoléon) était de planer sur le monde, s'il avait pris son emblème pour drapeau, il était aussi l'homme de la Monarchie et même de la Monarchie catholique, et non l'homme de la liberté républicaine.

« Napoléon ne s'est point trompé non plus quand il se croyait tellement nécessaire qu'on n'oserait pas le renverser.....

« Il sentait qu'il était la clef de voûte du continent, et il pouvait croire que s'il était renversé violemment, ce serait la révolution qui, tout en applaudissant à sa chute, en demanderait raison à l'Europe. . . . .

« Dans ses jeunes années, le cri de « Vive la République! » n'était pour lui qu'un cri de gloire, comme le fut depuis pour l'armée le cri de « Vive l'Empereur! »

« Il ne lui était pas donné de se modifier, ni de transiger avec lui-même, car il revint de l'île d'Elbe comme il était parti de Fontainebleau. »

J'annote le livre, ce qui fait que je le lis lentement. L'ouvrage se prête admirablement à des notes marginales, car il est écrit dans un ton d'enthousiasme niais.

J'irai du reste aux renseignements, et j'arriverai à me convaincre positivement que Norvins n'a été que le rédacteur en chef, et que Maret est le véritable auteur du livre.

Ici, les choses vont toujours du même train. Sept à huit misérables bavards ont rempli la séance de la réunion particulière. Ils se sont si bien pris aux cheveux, qu'on rit à leurs dépens. Lundi aura lieu la première séance de la Diète; c'est alors que s'écroulera tout l'échafaudage qu'ils ont élevé; tout cela ne se rapporte qu'à la question du recrutement de l'armée. Si la Diète continue de ce train-là, la session durera huit ou neuf mois; mais on saura bien prévenir cet inconvénient.

11 octobre *.

770. Wellesley m'a lu la dépêche qu'il a reçue hier. Elle contient la confirmation de mes prévisions antérieures : j'avais toujours supposé que Canning resterait fidèle à son point de vue et qu'il n'en admettrait pas d'autre. Du reste, c'est là le fond de la question. Il dit : Je suis et je reste *neutre*. Il se réserve l'interprétation et l'application journalière de ce qu'il entend par la neutralité.

Je crains bien de ne pouvoir aller à Vienne avant la semaine prochaine. Il a fallu beaucoup de temps pour que le travail des commissions aboutît à un rapport. Hier, la Chambre basse a tenu sa première séance; la seconde séance a lieu aujourd'hui, puis les travaux passeront à la Chambre haute. Il s'écoulera ensuite quelques jours jusqu'à ce que le Gouvernement soit en mesure de répondre. Du reste, il arrive ici ce qui se produit dans toutes les assemblées : il y a sept ou huit individus qui s'égosillent, et le gros de l'assemblée perd son temps.

* Lettre adressée à Gentz. (*Note de l'Editeur.*)

7 novembre *.

771. . . . . L'Empereur est complétement rétabli, et je regarde à peu près comme certain que nous ne resterons pas ici au delà du 15. Je vous entretiendrai de vive voix de la Diète. La Hongrie est une vraie Béotie, où des petits bourgeois, des étudiants s'érigent en états du Royaume, et où des conseillers auliques, dressés comme des chevaux de manége, représentent le Gouvernement. Mais la situation ne présente aucun danger, car les idées ne s'élèvent pas même *jusqu'à cette hauteur*. Voici, comme échantillon des sorties que font les premiers orateurs du pays, quelques mots qui ont été prononcés à la réunion d'hier :

« Pourquoi les billets de la Banque de Vienne sont-ils, *au point de vue de leur valeur intrinsèque,* tellement au-dessous des billets de la Banque d'Angleterre? Uniquement parce que nous n'avons pas, comme les Anglais, la liberté de la presse, cette première hypothèque de la Banque d'Angleterre ! ! ! »

L'orateur fut fort applaudi.

Lorsque ensuite le fameux Paul Nagy se leva pour demander une représentation des paysans, il faillit être jeté à la porte, et Vay, le *premier démagogue* de l'assemblée, déclara qu'il aimerait mieux se faire écorcher tout vif que de consentir à ce qu'on imposât une seule charge à la noblesse, ce que ce quatrième ordre ne tarderait sans doute pas à demander. — Je serai heureux de rentrer bientôt chez moi.

Vienne, le 22 décembre.

772. Quel foudroyant événement vient de se passer à Taganrog** ! Comme les calculs des hommes sont peu de chose ! Ils ont moins de poids que ces atomes invisibles et impalpables qu'un souffle d'air suffit à porter d'un bout de la terre à l'autre.

* Lettre adressée à Gentz. (*Note de l'Éditeur.*)

** Voir sur le même sujet les nos 786 et 787. (*Note de l'Éditeur.*)

Malgré mon sang-froid, cette catastrophe inattendue m'a profondément affecté.

Dans la nuit du 13 au 14, après minuit, je reçus une estafette d'un agent consulaire subalterne de Varsovie. Sur l'enveloppe se trouvait la mention : *Très-urgent*, répétée trois fois. Je tournai et retournai la lettre sans pouvoir m'expliquer ce qui pouvait justifier cette urgence. Après avoir ouvert la lettre, je vis, dès la première ligne, que l'Empereur Alexandre était mort le 1er décembre. Pouvais-je douter de la vérité? La lettre avait passé par le contrôle du bureau de poste de Varsovie. Quatre jours entiers s'écoulèrent sans que la nouvelle fût confirmée ou démentie ; l'absence de démenti équivalait à une certitude ; enfin, le cinquième jour, il ne fut plus possible de douter.

28 décembre.

773. Nous sommes toujours dans la plus grande incertitude au sujet de la manière dont se terminera la lutte entre les deux Empereurs négatifs. Nous vivons dans un siècle bien singulier, qui semble être appelé à parcourir le cycle de toutes les expériences. Un trône où personne ne peut monter est dans l'histoire un *novum;* le fait pourrait être exploité pour la plus grande gloire de la philanthropie, s'il reposait sur un principe de ce genre. Quoi qu'il puisse en advenir, c'est sur l'Empereur Alexandre que retombe la faute. Par suite d'un aveuglement regrettable, qui formait un des traits de son caractère, il était enclin à se tromper sur les moyens d'exécuter les projets louables qu'il avait conçus. Cette lacune de son intelligence fut aussi la cause première de tous les désaccords qui surgirent entre lui et moi. Souvent il me faisait l'honneur de me découvrir le fond de sa pensée; j'étais obligé d'approuver ses idées, et nous ne tardions guère à nous entendre sur le point de départ et sur le but final, puis nous nous mettions en route en même temps. Je marchais droit au but, sans jamais dévier, mais l'Empereur prenait des détours; je lui criais : « Arrêtez-vous ! » il me répondait : « Venez donc avec moi » ; je criais alors

à tue-tête : « Mais vous vous êtes trompé de direction »; alors il se fâchait de se voir seul et abandonné. Tel fut notamment le cas dans la question d'Orient.

La lutte qui existe aujourd'hui entre les deux frères est un fait très-grave. Si l'on pouvait admettre, avec quelque raison, qu'on ait voulu faire une double expérience, c'est-à-dire voir si la Russie sans un Empereur ou l'Europe sans une Russie serait possible, vraiment on n'aurait pas pu s'y prendre mieux. Quelle que soit l'issue de cette situation embarrassante, il en résultera toujours un mal; or, un mal qui se fait sentir au loin dégénère facilement en malheur. Constantin ne peut plus *renoncer* à l'acceptation de la couronne, il faut qu'il *abdique*. Le voudra-t-il? Ou bien deux Empereurs pourront-ils régner, se rencontrer ou s'éviter en Russie? A-t-on songé à cela lorsqu'on a choisi une forme secrète pour une chose que ni les canons ni les cloches ne sauraient proclamer assez haut?

LES CONFÉRENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG SANS L'ANGLETERRE.

774. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 6 janvier 1825. — 775. Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 15 janvier 1825. — 776. Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E.D. secr.), Vienne, le 15 janvier 1825. — 777. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 29 janvier 1825.

774. M. Stratford-Canning est arrivé ici le 21 décembre. Le but de sa mission à Vienne n'a été autre que de nous faire apprécier les difficultés qu'éprouve le Cabinet britannique, — ou pour m'exprimer plus correctement, — celles que trouve M. Canning à prendre part aux conférences à Saint-Pétersbourg. M. Canning, qui ménage la faction libérale, craint de se compromettre envers elle en entrant dans une mesure qui, aux yeux de cette même faction, porterait indubitablement la couleur de l'Alliance. Il veut dans cette occasion, comme en toute

autre, avoir les coudées libres, et pouvoir se conduire selon les circonstances. Tel est le secret de sa marche politique.

Il me paraîtrait inutile d'entrer pour le moment vis-à-vis de vous, Monsieur le baron, dans des informations plus détaillées. Il devra vous suffire d'être prévenu d'un fait qui, sans aucun doute, apportera du retard aux ouvertures que les Cours seront dans le cas de faire au Divan. Notre opinion est que les conférences ne devront point être arrêtées; il sera naturel dès lors que le premier point qu'elles prendront en considération sera la dissidence avec l'Angleterre. J'aurai soin de vous tenir au courant de la marche d'une affaire que vous êtes et serez censé entièrement ignorer jusqu'au jour où je serai à même de vous donner des instructions *ad hoc*.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 15 janvier 1825.

775. . . . . La Grèce est en insurrection contre la Porte. Le but principal de son mouvement est l'indépendance nationale et politique.

Les puissances pourraient-elles fonder sur des principes de droit public l'appui qu'elles prêteraient à la cause de l'indépendance des Grecs? Cette question est tranchée par un seul mot; l'Europe entière est en relations de paix avec le Sultan.

De quel droit les puissances s'occupent-elles donc d'une affaire paraissant n'affecter que les droits et les intérêts d'un État tiers? Dans celui de leur propre intérêt, inséparable du maintien du repos public et de la paix politique de l'Europe.

Le mouvement et l'anarchie dans la Turquie européenne ne sauraient être indifférents aux puissances; — à celles qui sont limitrophes, — par une foule de raisons auxquelles il serait superflu de s'arrêter; — à la généralité, — à cause des embarras qu'éprouvent leur navigation et leur commerce; à cause des dangers auxquels donne lieu l'exemple du déchirement d'un État quelconque par des guerres civiles; à cause

du travail auquel se livrent les ennemis de toute règle et de tout ordre, en faveur d'une lutte sanglante qui doit leur servir de moyen de nourrir dans tous les pays l'esprit d'insubordination et de désordre ; enfin, à cause des espérances coupables fondées par ces mêmes ennemis sur l'issue de l'insurrection. Le caractère particulier que porte la lutte entre des peuples chrétiens et musulmans renforce, il est vrai, l'embarras journalier des Gouvernements, et si le fait agit partout sur l'esprit public, combien ne doit-il pas offrir un surcroît d'embarras au Souverain de la Russie !

Cependant, le vœu que la source du mal vienne à tarir est trop conforme à une politique saine et digne des Monarques qui depuis tant d'années ont servi de boulevard contre l'envahissement des fléaux qui pèsent sur le monde, pour ne pas les animer de même dans un cas spécial où l'application de leurs principes semble rencontrer des difficultés particulières.

Le vœu est légitime ; il doit être soutenu par des actions ; celles-ci, pour être justes et utiles, doivent être fondées sur des bases conformes à la raison.

Les Monarques désirent que le Levant retourne au repos, et le repos public se compose du présent et, pour le moins, du prochain avenir.

La Porte dispose-t-elle des moyens de tout genre nécessaires pour ramener finalement les pays insurgés sous sa domination ? Nous avouons franchement que nous le croyons; mais l'entreprise ne pourrait conduire qu'à des embarras nouveaux, et difficiles à calculer dans leurs effets. La soumission des pays insurgés, opérée par la force des armes ottomanes, équivaudrait à la destruction plus ou moins complète des Grecs. Celle qui serait la suite d'un épuisement partiel ne ferait que couvrir le feu de l'insurrection, qui éclaterait de nouveau par le moindre contact avec une cause excitante. La différence qui existe entre notre époque et les époques antérieures est tellement notable, sous tous les points de vue politiques et moraux, qu'un intervalle de repos aussi long que le fut celui qui s'est présenté comme une trêve entre les événements de

Grèce de 1769 à 1779 et l'insurrection de 1821, ne nous paraît guère probable.

Dans ce que nous venons d'établir, nous ne croyons pas qu'il y ait rien qui n'ait été dit ou senti dans le cours des dernières années. Ce qui n'a point été dit n'a pas moins servi de base à ce que les Cours ont fait jusqu'à cette heure. Elles ont de tout temps envisagé comme des bases communes de leurs déterminations :

1° Le respect pour la souveraineté du Sultan ;

2° Une capitulation pour les insurgés qui leur assurât l'oubli du passé et des gages de bien-être civil, compatibles avec les droits de souveraineté de la Porte.

De quoi s'agit-il aujourd'hui? De mettre en œuvre ce qui a été reconnu par toutes les puissances, et ce qui ne peut cesser de l'être, malgré la scission malheureusement opérée dans leurs conseils par la défection de l'Angleterre ; car la vérité et la justice restent éternellement les mêmes.

Vous allez porter, Monsieur le comte, le vote de l'Autriche dans le conseil des Cours continentales. Vous puiserez dans ce que je viens de vous dire la définition de la base que nous reconnaissons comme celle de notre participation à ces conférences et à leurs déterminations subséquentes.

Cette base une fois établie et fixée, il s'agira de la recherche des moyens et du mode de procéder. Nous n'hésitons pas à nous prononcer sur ce qui se présente à nous comme autant de conditions de tout succès possible.

Les Cours, en faisant entendre leurs voix réunies aux parties contendantes, devront avoir soin de ne point oublier la différence de la qualification de ces parties. Quelle que puisse être la situation morale de la Porte, elle a pour les Cours la valeur d'un pouvoir régulier ; l'insurrection porte le caractère opposé ; le langage et le ton des Cabinets devront marquer cette différence de position. Les premières ouvertures se dirigeront donc *vers la Porte*. Les puissances auront plus d'un moyen d'adresser des *déclarations* aux Grecs, sur des objets qu'elles jugeront à propos de leur faire connaître ; mais il ne saurait y

avoir de *négociation* avec eux, avant que la partie fût liée avec le Gouvernement ottoman.

Un langage clair et précis sur la nature même de la démarche servira de début à l'affaire.

Je n'admets pas que la Porte, — comme on a souvent voulu le faire croire, — repousserait absolument les ouvertures qui lui seraient adressées par les puissances, relativement à la pacification de ses provinces. Et si elle pouvait oublier à ce point les égards qu'elle doit aux premiers Souverains de l'Europe, ce ne serait pas une raison pour renoncer à des explications ultérieures, car dans ce que veulent les Cours il n'y a rien qui soit de pure fantaisie. Tout leur est commandé par un intérêt qu'elles peuvent en pleine justice regarder comme partagé par la Porte elle-même.

La proposition d'une cessation d'hostilités entre les parties en contestation nous semble renfermer un moyen très-convenable de sonder les dispositions des insurgés. J'avoue ne guère espérer que cette proposition puisse être agréée ni par l'une des parties ni par l'autre, et moins encore par les Grecs que par le Divan. L'essai à faire nous paraît néanmoins tellement facile à justifier, que vous vous déclarerez en sa faveur.

J'arrive enfin au terme où les puissances, après avoir surmonté les premières difficultés, seront à même d'entrer en matière avec la Porte et de discuter avec elle les moyens de pacifier la Grèce. Prévoyant que ce sera là un des objets qui occuperont particulièrement la conférence, nous nous flattons que les observations suivantes seront favorablement accueillies.

Tout projet de pacification conçu sur une base qui tient le milieu entre l'ancien état de choses et l'indépendance pure et simple des Grecs, aura nécessairement à lutter contre deux écueils également redoutables : les objections par lesquelles le combattra la Porte, et le refus des Grecs de rentrer sous sa domination, à quelque condition que ce soit.

Les objections de la Porte ne porteront pas toutes le caractère de l'orgueil, de la ténacité ou d'une aveugle répugnance.

Il y en aura qui se trouveront appuyées sur des arguments plus solides. La Porte aura beaucoup de peine à écarter les scrupules religieux qui s'opposeront à tout arrangement tendant à soumettre à des autorités chrétiennes ceux de ses sujets musulmans qui habiteraient les pays administrés par des Grecs. Pour lever cet obstacle majeur, inconnu dans des provinces où, comme en Valachie et en Moldavie, des Turcs n'ont jamais été domiciliés, il faudrait ou expulser entièrement les musulmans des endroits placés sous le nouveau régime, ou créer deux administrations hétérogènes sur le même territoire, ce qui amènerait les complications les plus graves. La Porte répugnera aussi fortement à souscrire à des concessions qui ne sauraient être sans conséquence dans d'autres provinces de son Empire, où une grande partie, sinon la majorité de la population, se compose de chrétiens. Elle craindra enfin que ces concessions ne soient une barrière impuissante et une garantie peu solide contre un renouvellement de tentatives de la part de ses sujets grecs, en faveur de leur indépendance politique.

D'un autre côté, les Grecs, quoique affaiblis par leurs divisions, peu capables de soutenir à la longue une lutte trop disproportionnée à leurs moyens, peut-être moins capables encore de former un État indépendant, sont cependant trop animés contre les Turcs, par quatre années d'une résistance heureuse et par un enthousiasme naturel, soutenu et alimenté plus ou moins par le sentiment vrai ou factice que l'Europe semble vouer à leur cause, pour se soumettre à un plan de pacification qui ne partirait pas de la base de leur indépendance absolue.

Opposer aux objections des Turcs, et nommément à celles que leur inspireraient les principes de leur religion, la menace d'une guerre imminente, ce serait placer ce Gouvernement entre deux genres de mort, parmi lesquels le fanatisme du désespoir choisirait peut-être celui qu'il jugerait le plus lent, le moins déshonorant et le moins reprochable. D'un autre côté, le but que les puissances se proposent, celui qui sert de base à leur concert depuis plus de quatre ans, qui est lié à

leur marche politique et morale depuis la fondation de leur glorieuse alliance, — ce but qu'elles ont tant de fois proclamé et qu'elles n'ont jamais perdu de vue dans les moments les plus critiques, — leur permettrait-il de passer à des voies de guerre, là où elles ne cherchent que la conservation et les garanties de paix? Assurément non.

Serait-il plus permis d'admettre que, dans la situation des choses telle qu'elle est, aucun Cabinet pourrait se sentir disposé à employer la force des armes contre les Grecs? Nous ne le croyons pas.

Que resterait-il donc aux Cabinets, si l'aveuglement ou l'obstination de la Porte les mettait hors d'état de travailler sérieusement à la pacification de la Grèce, et paralysait les seuls moyens d'action appropriés au but de l'entreprise?

Voici notre pensée à ce sujet.

En parcourant tout le cercle possible des moyens de négociation à faire valoir dans cette supposition affligeante, nous n'en apercevons qu'un seul qui nous semble réunir des chances de succès avec les garanties que l'Empereur notre auguste Maître regarde comme compatibles avec le caractère de sa politique. Ce moyen serait *l'admission éventuelle de l'indépendance des Grecs,* non pas comme une reconnaissance *de droit,* mais comme une mesure *de fait* et *de nécessité,* dirigée en forme de menace contre une opposition autrement insurmontable. Il doit nous suffire d'établir cette distinction pour démontrer aux Cabinets alliés que nous séparons dans notre pensée le but et les moyens, et qu'en admettant que la chance même d'une défaite dans les voies de la persuasion et de la conciliation ne doit pas nous priver de toute ressource, nous indiquons à la fois les limites de celle à laquelle nous aurions recours. . . . .

Il s'agirait, pour nous expliquer clairement, d'annoncer à la Porte que dans le cas d'un refus péremptoire des concessions jugées indispensables pour amener la fin de l'insurrection, les puissances, décidées à faire cesser à tout prix les troubles actuels, la réaction qu'ils exercent sur leurs sujets et les dangers dont ils menacent la tranquillité générale, entre-

voient la nécessité d'admettre, comme dernier expédient, *l'indépendance de la Morée et des îles,* si la Porte elle-même ne les dispensait pas de cette résolution par des mesures sages, efficaces et propres à mettre un terme très-rapproché à un état de choses incompatible avec la paix et avec le bien-être de l'Europe.

Les Cabinets seront peut-être surpris, Monsieur le comte, de nous entendre énoncer l'idée dont je viens de vous faire part. Mais nous désirons sincèrement la pacification de la Turquie européenne ; nous la voulons avant tout, et dès lors nous ne pouvons repousser aucun moyen qui pourrait y contribuer, quelque peu qu'il réponde d'ailleurs à nos vœux et à nos dispositions habituelles. Vous connaissez assez la marche de l'esprit de l'Empereur notre auguste Maître, pour savoir que, lorsqu'il s'agit d'embrasser et d'avancer une affaire, Sa Majesté ne recule devant aucune difficulté, sauf à circonscrire son action dans les limites précises qu'Elle ne sait ni cacher ni franchir.

Pour résumer le présent travail, il me suffira de le renfermer dans le cadre plus restreint de points d'instructions.

1° Vous êtes autorisé, Monsieur le comte, à prendre part aux conférences qu'ouvrira le Cabinet de Russie conjointement avec MM. les représentants d'Autriche, de France et de Prusse. Vous interviendrez dans les conférences avec toute la latitude morale que vous accorde le sentiment de confiance que vous porte l'Empereur notre auguste Maître, et sous la seule restriction de vos instructions.

2° Le but que nous reconnaissons aux conférences de Saint-Pétersbourg est :

En premier lieu, de prendre en considération les moyens de faire cesser l'insurrection en Morée et dans les îles de l'Archipel ; de rétablir la paix dans ces parties de l'Empire ottoman, sur la base de la souveraineté de la Porte et de concessions de sa part propres à assurer aux habitants de ces contrées, par l'amélioration de leur existence civile, le maintien du repos public

En second lieu, de concerter les démarches qui seront

jugées les plus utiles dans ce but, tant envers la Porte Ottomane qu'envers les insurgés ; démarches dont l'exécution serait commise aux soins des représentants des quatre puissances à Constantinople;

En troisième lieu, de convenir d'une garantie morale servant à constater que, quelle que soit l'issue de ces démarches, la paix politique de l'Europe ne recevra point d'atteinte.

3° La demande d'un armistice entre les deux parties contendantes étant regardée par nous comme une tentative ayant le caractère d'une intervention pacifique, vous admettrez cette demande, en avisant toutefois aux moyens les plus aptes à la faire valoir.

4° Pour ce qui regarde les formes à observer et les moyens à employer dans les explications avec la Porte, la présente dépêche renferme à ce sujet tout ce qu'il vous faut de directions pour le moment. . . . .

Une circonstance grave et déplorable sous tous les points de vue vient de jeter une nouvelle complication dans cette affaire. Vous comprendrez que j'entends parler de la résolution inattendue que le Gouvernement britannique vient de prendre. . . . .

Il nous paraît indispensable que les puissances entrent directement en explication avec le Cabinet britannique sur son changement évident de position.

Existerait-il une difficulté à ce que les Cabinets, unis dans un but clairement défini et hautement avoué, annonçassent au Gouvernement britannique, par une déclaration simple et franche, qu'ils persistent dans les intentions bienveillantes que le Cabinet de Londres lui-même avait naguère reconnues comme justes et salutaires pour le rétablissement de la paix dans l'Orient, et que, vu leur intérêt commun à être éclairés sur la marche que compte tenir l'Angleterre dans la position isolée qu'elle vient de choisir relativement à cette affaire, ils croyaient pouvoir demander au Gouvernement britannique si sa retraite du conseil des puissances ne sera suivie d'aucune démarche préjudiciable à leur dessein de travailler à la

pacification de la Grèce, ou bien si elle pourrait entraîner des démonstrations et des mesures en opposition avec l'objet de leurs efforts?

Telle est, Monsieur le comte, la ligne que nous traçons à votre activité. Veuillez vous la tenir présente, et suivre l'une des affaires les plus importantes et les plus difficiles avec le zèle que nous vous connaissons et dans le caractère de droiture qui est celui de votre Cour.

Recevez, etc., etc.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D. secr.), Vienne, le 15 janvier 1825.

776. ... Vous remarquerez que dans ma dépêche ostensible (n° 775) je restreins l'objet de la négociation *à la pacification du Péloponèse et des îles de l'Archipel.* C'est en effet sur ces contrées que nous semblent devoir se circonscrire les efforts des puissances.

Le Mémoire russe du 9 janvier 1824 embrasse dans ses prévisions toutes les provinces de la terre ferme, telles que la Thessalie, l'Acarnanie, etc., etc. Comment pouvoir raisonnablement se flatter que jamais il serait possible d'arriver à un arrangement avec la Porte, sur une échelle aussi vaste, et qui porterait, à l'exception de quelques parties de la Roumélie, sur la presque totalité des provinces de la Turquie européenne où des chrétiens se trouvent mêlés avec des Turcs ! L'évidence de cette observation saute tellement aux yeux, que c'est M. de Tatistscheff qui le premier en a articulé la remarque vis-à-vis de moi. Je sais positivement qu'il en a écrit à sa Cour dans un sens conforme à la saine vérité.

J'aurais pu faire entrer explicitement la distinction dans ma dépêche ostensible, si je n'avais préféré laisser au Cabinet de Russie la chance de prendre l'initiative de cet amendement. Veuillez en conséquence vous placer de manière à donner à comprendre dans la conférence qu'en parlant de la pacification dans le Levant, nous avons entendu par là la fixation du sort définitif des habitants de la Morée et de l'Archipel,

ces foyers véritables de l'insurrection, et des seules provinces qui puissent avec raison être qualifiées de *grecques*. Si les propositions du Cabinet de Russie devaient continuer à s'étendre au delà, vous ne vous refuserez pas à les prendre en considération, mais vous ne cacherez en aucune manière que nous ne saurions nous dissimuler la somme immense de difficultés qui s'élèveraient contre tout juste espoir de succès. La connaissance la plus superficielle du véritable état des choses dans les pays que nous excluons de nos calculs; ce mélange absolu des habitants musulmans et chrétiens qui en forme la population, tandis que la Morée a été évacuée par les premiers et que les îles n'ont jamais renfermé d'habitants turcs, ces considérations seules suffisent pour appuyer notre raisonnement. L'établissement d'une Grèce méridionale, occidentale et orientale, n'a coûté qu'un trait de plume à un rédacteur du Mémoire russe ; il en serait bien autrement de l'exécution d'un bouleversement qui n'irait pas à moins qu'à transformer les pachaliks de Janina, d'Arta, de Prevesa, et tant d'autres encore, en autant de magistratures chrétiennes.....

Je vous parle dans mon instruction d'une démarche à faire envers la Cour de Londres. Je crois qu'il devrait y être donné suite le jour où les Cabinets auraient réglé leur point de vue définitif et établi sur des bases fixes leur entente sur la négociation à Constantinople et sur les déclarations à adresser subséquemment aux Grecs. Le thème des ouvertures à adresser au Cabinet britannique devrait annoncer avec franchise ce que veulent les puissances, et en prendre occasion d'exprimer formellement la demande d'une déclaration également franche de la part du Cabinet britannique, et notamment s'il compte se placer et agir *directement ou indirectement* contre la mesure de pacification projetée par les alliés, ou bien prendre l'engagement *de se maintenir sur une ligne de stricte impassibilité.*

Je ne croirais ni utile ni prudent d'aller au delà, car toute invitation adressée au Gouvernement anglais de se rallier à la démarche et de la soutenir, serait regardée par lui comme un triomphe qu'il saurait faire valoir comme tel, soit qu'il rejetât

l'offre des puissances, soit qu'il l'acceptât. L'intérêt du jour étant désormais le seul guide que l'on soit en droit d'attribuer à la politique de M. Canning, la prévoyance humaine ne saurait aller jusqu'à déterminer d'avance lequel d'entre les deux partis il prendrait.

Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 29 janvier 1825.

777. Je vous ai informé, par une de mes dépêches du 6 de ce mois (n° 774), de l'arrivée de M. Stratford-Canning à Vienne. Vous savez que le projet d'engager notre Cour dans une route différente de celle que nous avons suivie jusqu'à présent de concert avec nos alliés, — projet qui paraît avoir été le principal but de la mission de M. Canning, — a entièrement échoué, et que la manière dont nous nous en sommes expliqués avec le Cabinet de Russie n'a pu laisser aucun doute sur la fermeté de nos intentions.

Avant que l'effet produit par ces communications à Saint-Pétersbourg ait pu nous être connu, M. de Tatistscheff nous fit part de celles qui lui avaient été adressées en date du 26 décembre. Elles nous ont appris que Sa Majesté l'Empereur Alexandre ayant été instruit par des rapports directs de Londres des difficultés que le Gouvernement britannique opposait aux conférences sur la pacification des Grecs, et du parti pris par M. Canning de ne point associer l'Angleterre à ces conférences, s'était décidé à rompre toute discussion avec le Cabinet de Londres à ce sujet.....

Nous avions prévu que le refus du Gouvernement britannique de prendre part aux conférences ne serait pas pour l'Empereur de Russie un motif d'y renoncer; et comme nous partagions sincèrement cette manière de voir, nous avions pu répondre d'avance à la proposition du Cabinet de Saint-Pétersbourg de procéder aux conférences, nonobstant les déclarations de l'Angleterre.

L'affaire étant arrivée à ce point, nous avons cru indispensable de faire passer au comte de Lebzeltern des instructions

propres à lui tracer la marche qu'il aurait à suivre dans les délibérations qui vont s'ouvrir.

Vous recevrez ci-joint une copie de la dépêche (n° 775) qui lui a été adressée à cet effet. Je vous transmets cette pièce pour votre information particulière.....

Peu de jours après le départ de cette dépêche, M. le comte de La Ferronnays est arrivé à Vienne, d'où il se rend à Saint-Pétersbourg. Nous avons su par lui que le Cabinet de France, persuadé que nous envisageons l'affaire sous son véritable point de vue, est parfaitement disposé à se rapprocher en toute confiance de nous, et à ne pas s'éloigner des voies que nous indiquerons comme les plus utiles et les plus solides.....

Lorsque la présente dépêche vous parviendra, la Porte, je n'en doute pas, sera déjà plus ou moins au fait de l'attitude que vient de prendre le Gouvernement britannique. Je sais que M. Turner a été autorisé à communiquer au reis-effendi la correspondance de M. Canning avec les Grecs, dans le cas où le Divan témoignerait le désir d'en prendre connaissance: si cette communication devait ne pas encore avoir eu lieu, vous feriez bien d'engager le reis-effendi à la demander.

Il ne vous échappera pas, Monsieur le baron, quel avantage nous pourrons tirer, dans nos relations avec la Porte, des démarches aussi imprudentes que peu correctes du Cabinet de Londres. Les ministres ottomans ne manqueront pas de rechercher les motifs qui ont déterminé l'Angleterre à se retirer de la tentative toute pacifique, tout amicale, qui occupait les autres Cabinets, et à laquelle le ministère anglais avait plus d'une fois annoncé l'intention de concourir. Si M. Canning avait couvert son refus du prétexte de ne pas vouloir participer à des démarches qui pourraient déplaire ou donner ombrage à la Porte, on aurait pu, à Constantinople, lui savoir quelque gré de sa réserve, et porter peut-être un jugement moins favorable sur la conduite des puissances continentales. Mais puisqu'il est démontré, par les propres aveux de M. Canning, que sa retraite n'a été motivée que par la déclaration des Grecs contre tout projet de pacification qui ne partirait pas de la

base de leur indépendance, il ne peut plus rester de doute sur l'esprit qui dirige le Gouvernement britannique dans une question aussi essentielle pour les intérêts de la Porte. Vous aurez soin, lorsque l'occasion s'en présentera, de faire valoir ces observations, et le parti que l'Angleterre vient de prendre relativement aux colonies espagnoles en Amérique pourra vous en fournir un commentaire assez sensible. . . . .

Je vous ai déjà annoncé que nous nous occupions des moyens propres à renforcer notre escadre dans l'Archipel et dans la mer Ionienne, et je vous préviens que Sa Majesté l'Empereur m'a autorisé à concerter, conjointement avec le conseil aulique de guerre, les mesures qui pourront garantir, autant que cela sera possible, notre navigation et notre commerce dans ces mers des dangers additionnels auxquels les attentats de croiseurs grecs, tolérés aujourd'hui et protégés même jusqu'à un certain point par les autorités britanniques, peuvent les exposer.

OPINION DE METTERNICH SUR LA POLITIQUE DE CANNING.

778. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Ischl, le 7 août 1825. — 779. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D. secr.), Ischl, le 7 août 1825.

778. Je ne veux point vous laisser partir de Londres sans vous mettre à même de vous expliquer, là où vous le trouverez bien et utile, sur plusieurs objets d'une grande et réelle importance.

Ce n'est pas à vous, Monsieur l'ambassadeur, qui avez été si longtemps l'interprète aussi éclairé que zélé des pensées et des vœux de notre Cour près d'un Monarque que les liens les plus forts (parce qu'ils sont à la fois les plus naturels et les mieux fondés dans la marche même de son esprit) attachent à l'Autriche, que je pourrai rien apprendre sur l'immutabilité des principes et du système politique de l'Empereur notre auguste Maître. Rien ni dans ces principes ni dans les calculs

de notre Cabinet n'est sujet à varier, car nos principes sont corrects et notre marche est exempte de toutes vues secondaires.

La politique de Sa Majesté Impériale a toute la valeur d'une religion; elle ne connaît ni l'influence des passions (l'Empereur en est exempt) ni aucune gêne dans l'attitude du Gouvernement. Nos calculs ne sont jamais bornés au jour qui court, ou à un besoin du moment. Placés en face de l'avenir, et n'accordant à des embarras momentanés d'autre valeur que celle de symptômes passagers et variables à l'infini, notre point de vue est étendu mais fixe, et notre action est précise et constante vers une même direction.

Vous êtes au fait de toutes les questions qui depuis quinze ans ont agité la société; vous l'êtes de même de toutes celles qui ont fourni matière à des explications plus particulières entre nous et l'Angleterre. Vous avez été, sur les lieux mêmes, témoin, dans la marche du Cabinet britannique, d'un revirement politique que nous regarderons à jamais comme déplorable. J'ai la certitude que l'opinion personnelle de Votre Altesse ne diffère en rien de la nôtre, ni sur la cause ni sur les effets de ce revirement. Il doit donc me paraître facile de m'expliquer aujourd'hui encore une fois envers vous, avec la certitude absolue que vous saurez saisir, dans son véritable sens, chacune de mes paroles, et que de même vous saurez en faire le meilleur usage.

Deux vérités ont pour moi toute la valeur d'axiomes positifs.

La première est celle qu'il ne saurait exister un sujet de froissement entre les intérêts de l'Angleterre et de l'Autriche; que, bien au contraire, les grands intérêts politiques leur sont communs.

La seconde est celle que tout ce qui dans la marche de l'administration anglaise actuelle diffère de celle qui l'avait précédée, repose sur une grave erreur. Le mot peut paraître tranchant et dur. Je mentirais cependant à ma conscience si je n'exprimais pas ma pensée dans toute sa simplicité.

D'un autre côté, j'admets comme une des bases de mes calculs qu'il existe une différence tellement fondamentale entre

la situation du Gouvernement britannique et celle des Gouvernements du continent, qu'exiger souvent du premier ce qui peut et doit être attendu des seconds, c'est se livrer à une entreprise vaine et qui ne prouvera jamais que l'ignorance de ceux qui s'y abandonneront. La part que je fais à cette différence et aux besoins qui en ressortent pour la direction des affaires, n'est pas restreinte; elle est au contraire large et motivée par une forte conviction. Si j'admets cette vérité, je me sens d'autant plus en droit de ne pas craindre qu'on puisse accuser mon jugement de manquer de vues pratiques.

Un homme s'est élancé, en Angleterre, au timon des affaires. Il a visé à asseoir son pouvoir sur le culte de préjugés populaires dans son pays. Il a jusqu'à cette heure réussi dans son entreprise; mais a-t-il servi par là et sa patrie et la cause générale, qui est sans contredit en même temps celle de l'Angleterre? Je ne suis pas en doute sur la nature de la réponse, et le développement des événements démontrera que mon opinion ne recevra point de démenti. Je n'ai plus besoin même d'en chercher la justification dans un avenir éloigné; les faits de tous les jours viennent déjà à son appui.

Sa position insulaire sépare l'Angleterre des autres parties du monde civilisé. Elle a tiré et elle tirera de cette position matérielle des avantages prononcés, aussi souvent que son Gouvernement n'étendra pas cette séparation aux intérêts moraux communs à tous les États.

La science des ministres anglais consiste à distinguer à laquelle des deux classes appartient l'objet du jour qui réclame leur intervention; c'est dans cette distinction que dans ces derniers temps il s'est glissé de l'erreur, et les suites en seront d'une grave conséquence et pour ce Royaume lui-même et pour le monde entier.

La source première de cette erreur, — même en faisant abstraction de ce qui dans la marche de l'administration politique anglaise des dernières années doit être attribué à des considérations personnelles à un ministre, — consiste dans la manière dont on y a saisi l'*esprit de l'alliance.*

En touchant cet objet, je me sens appelé à faire des con-

cessions explicites au Cabinet britannique. Je lui abandonne ainsi la part entière des embarras et des difficultés que plus d'une fausse interprétation et que plus d'un essai d'applications directes, forcées et erronées de ce même esprit, que peuvent s'être permis des Cabinets du continent, a pu lui causer d'inquiétudes et créer même d'embarras véritables. Il n'est pas une des occurrences auxquelles le reproche serait applicable, qu'en mon particulier il ne me serait facile de désigner, car il n'en est point que notre active sollicitude pour la conservation des bienfaits réels de l'alliance et pour les relations les plus intimes et les plus suivies entre les puissances et l'Angleterre, n'ait pressentie en temps utile, qu'elle n'ait combattue, et que plus d'une fois elle ne soit parvenue à modifier plus ou moins essentiellement.

Mais c'est en faisant cette concession que je me vois plus particulièrement encore appelé à distinguer ce qui *dans l'esprit* et *dans le fait* de l'alliance est de la réalité et ce qui n'est qu'illusion; ce qui, en un mot, est la chose et ce qui n'en serait que l'abus.

L'essence morale de l'alliance repose sur les seules bases du *principe de conservation de toute chose légalement existante,* et *d'une heureuse union entre les premières puissances sur ce principe.* Si tel est l'esprit de l'alliance, son application active à des cas spéciaux doit subir la loi commune. C'est à la prudence (et l'évaluation des possibilités en est certes une des premières conditions) à peser, chaque cas échéant, la nature de l'objet auquel pourrait et devrait s'appliquer une action qui, sans ces conditions premières, tournerait contre son objet. Vu de près, le principe est celui de la vie de tous les États; il étaye le premier des besoins de la société, la sûreté de la propriété; il vit et existe partout et ne perd rien ni de sa correction ni de la nécessité de son application, sous quelque forme particulière que puisse être placé un Gouvernement. Si le principe a été prononcé plus explicitement, le fait n'est dû qu'aux attaques que des partis frénétiques ont livrées au corps social et qu'ils ne cessent de lui livrer encore. Attaquer le principe de l'alliance, c'est attaquer la société. Se

garder contre l'alliance ou l'abandonner, c'est ne pas la comprendre ou ne pas se comprendre soi-même.

Tel est le reproche que je fais à M. Canning, et que l'histoire, toujours impartiale, lui adressera de son côté.

Il suffit de poser la question ainsi que je viens de le faire, pour expliquer les errements des derniers temps. Le principal secrétaire d'État a trop de pratique dans les affaires pour pouvoir penser sérieusement à un système d'isolement et de concentration en faveur de ce qu'il est plus facile de nommer les intérêts directs de la Grande-Bretagne, que de prouver la justesse de la qualification ; aussi sa pensée n'a-t-elle certainement jamais porté que sur la séparation *de la marche de l'Angleterre de celle réputée de l'alliance*. Mais c'est ici que tout juste repose l'erreur. Il y en aurait dans l'entreprise de se séparer des principes vitaux de la société, et dans plus d'un cas spécial il y en aurait surtout dans la supposition que l'action des puissances dans toutes les affaires en instance n'aurait été réclamée que vu l'existence de l'alliance.

Je n'hésite pas à déclarer que, par exemple, d'après ma conviction intime, on trouve à la vérité dans l'affaire orientale *les alliés,* mais strictement parlant point *l'alliance*. Son principe fondamental, — celui du respect pour les droits existants et pour la valeur des traités, — sert assurément aussi, dans cette complication, de guide aux puissances continentales ; mais pourrait-il ou bien devrait-il en être autrement, et en eût-il été différemment si l'alliance n'eût jamais existé? Ce n'est pas de Londres que je m'attends à une réponse négative! Et cependant, où trouvons-nous la puissance anglaise dans ce grave conflit? La marche que son Cabinet a suivie dans ces derniers temps n'a-t-elle pas tendu directement à rendre plus difficile la solution d'une complication que ses intérêts les moins douteux devraient faire hâter? N'en a-t-il pas été de même des affaires du nouveau monde?...

J'admets que M. Canning appartienne à la classe des hommes qui souvent cherchent à se frayer des routes nouvelles ou réputées telles; qu'il puisse attacher à certaines clameurs et à certains suffrages plus de valeur qu'ils ne

méritent en réalité; enfin, qu'il puisse croire trouver plus de facilité et de succès dans ce qu'il envisage comme le soutien d'une politique toute nationale! Mais, mon Prince, si tel est le cas, M. Canning ne fait que se tromper, et la suite le lui prouvera.

L'Europe aujourd'hui n'a qu'un besoin véritable, c'est le repos politique; c'est par lui que prospérera l'élan prodigieux qu'ont pris l'industrie et le commerce. L'Angleterre veut le repos tout comme nous le voulons. Elle devrait dès lors ne point caresser ce qui tend à le troubler, et ce qui, sans la constance de notre marche, n'eût point manqué déjà de conduire à de grands malheurs.

M. le comte de Münster m'adresse la question : « Si dans l'état actuel des choses (il parle de l'affaire de l'Orient) il ne serait pas utile de cimenter plutôt l'union de l'Autriche et de l'Angleterre que de les éloigner l'une de l'autre ? »

Ma réponse à cette question sera aussi courte que précise.

L'Autriche, vu les premières conditions de son existence, a besoin de ne jamais s'écarter des principes qui précisément forment, — ainsi que nous le sentons, — la base véritable et unique de ce que l'usage a fini par appeler *l'alliance*. Tout ce qui, dans la situation présente des choses et dans la marche actuelle de l'esprit public, tendrait à cimenter une union spéciale entre nous et l'Angleterre, nous perdrait infailliblement. Ce n'est pas le corps politique, qui se meut sur des principes immuables de leur nature, qui pourrait quitter leur direction, pour en adopter une que ses auteurs mêmes ne sauraient caractériser autrement que de condescendance envers les opinions populaires anglaises, opinions de leur essence précaires comme tout ce qui doit son existence à la seule faveur du peuple. Nous avons le sentiment que par la constance de notre marche et par la force de notre attitude morale, nous continuerons à rendre de grands services au monde et à l'Angleterre elle-même. Nous ne dévierons pas de notre ligne de conduite, et nous resterons placés en face de deux chances : ou bien le Cabinet britannique reviendra sur ses errements, vu la mobilité naturelle aux opinions populaires et le danger

des extrêmes auxquels elles conduisent bien vite, et dès lors il viendra, après un long circuit, nous rejoindre là où il nous a abandonnés; ou bien la pente sur laquelle il s'est placé l'entraînera à une distance qu'il ne nous est pas donné de parcourir et bien moins encore de jamais pouvoir atteindre; dans cette chance, — que nos vœux pour la cause que nous regardons comme la bonne nous font répugner d'admettre, — nous serons encore forts des antécédents et de l'essence même des principes que nous avons invariablement soutenus. Ce calcul ne présente, à notre avis, pas un seul côté faible, car nous sommes entièrement convaincus qu'en somme la saine politique de l'Angleterre ne veut pas et ne pourrait jamais vouloir autre chose que ce qui est de l'intérêt véritable et permanent de la société. Si je ne me trompe, M. Canning appartient à cette classe d'hommes qui parfois entrent dans des associations, sans pour cela attacher leurs vœux sincères à leur succès; ces hommes spéculent sur les profits du moment et ne tâchent pas moins d'assurer leur capital en dehors de l'entreprise. De pareilles spéculations réussissent rarement, et ce n'est pas nous qui, en aucune supposition, pourrions nous y livrer. Il est bien inutile, sans doute, que je vous prémunisse, mon prince, contre toute idée qui pourrait faire admettre que nous ayons fait allusion dans ces observations aux soutiens véritables de la vieille et noble Angleterre et aux pensées du Monarque que l'Empereur regarde comme le plus constant, le plus sûr et le plus éclairé de ses alliés et de ses amis.

Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D. secr.), Ischl, le 7 août 1825.

779. J'abandonne l'usage de la dépêche précédente (n° 778) à votre discrétion. Si vous croyez que son contenu puisse être lu au Roi, au duc de Wellington et au comte de Münster, vous en serez le maître.....

Le tableau que je fais de la politique de M. Canning est conforme à la voix de ma conscience. Ce que j'admets comme servant de base à ses calculs et comme formant celle de sa

marche journalière est sans aucun doute conforme à la vérité. Je n'ai pas dû chercher loin la comparaison que j'établis entre lui et ces spéculateurs qui sont à la fois dans certaines entreprises et en dehors d'elles; la vérité de la comparaison est démontrée par le contraste, évident pour ceux qui connaissent la marche des affaires, qui existe entre l'appui que M. Canning a prêté à l'émancipation des catholiques d'Irlande, au triomphe des insurrections américaine et grecque, et les vœux intimes de ce ministre pour la non-réussite de ces mêmes entreprises. M. Canning nous a, d'un autre côté, fourni la preuve, par la direction qu'il a donnée à l'arrangement entre le Brésil et le Portugal, qu'il n'est en aucune manière en doute sur ce que comportent des principes sains et corrects, et combien il est décidé à ne pas les abandonner, aussi souvent que ce qu'il juge être de l'intérêt de l'Angleterre et du sien propre se trouve en accord avec leur soutien. M. Canning use, selon l'occurrence, de deux poids et deux mesures; je crois que par ce seul fait il sert mal les intérêts permanents et les seuls réels de son pays; ce qui d'un autre côté est certain, c'est que nous ne pourrions en faire autant sans nous perdre incessamment.....

La tournure que prennent les affaires en Grèce est bien faite pour donner à penser au Cabinet britannique. Nous sommes arrivés au moment de la solution. Les Grecs, dont les véritables intérêts eussent pu être sauvés par un accord entre les puissances, succomberont tout à fait, ou bien la Russie entrera en guerre avec la Porte; chance à mon avis peu certaine encore, mais qui en aucune manière n'eût été admissible si l'Angleterre eût voulu lier la partie avec les Cours. Le juste milieu entre le mal réel et le bien chimérique eût pu être évité; c'est M. Canning qui n'a pas voulu s'y prêter. Le bien qui se fera, on nous le devra.

La corde qui me semble la meilleure à faire résonner près du Roi directement est celle du regret fort sensible de l'Empereur d'avoir été abandonné par l'Angleterre dans l'œuvre de la pacification du Levant. Le fait est tellement inexcusable, il est si contraire aux intérêts les moins contestables de la

Grande-Bretagne, qu'il présente plus d'un côté auquel il est bon de s'attacher. Il serait impossible que toute cette affaire ne causât pas des embarras à M. Canning, et que son issue, — quelle qu'elle puisse être, — ne tourne en autant de motifs de reproches contre tout ce qu'il a fait, ainsi que contre ce qu'il a omis. Il peut être permis de se tenir en panne dans des affaires qui présentent la possibilité de plusieurs issues favorables, il ne l'est pas de nager entre deux eaux dans la supposition contraire.

LE COMMERCE MARITIME DE L'AUTRICHE DANS LE LEVANT.

780. Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (D.), Ischl, le 13 août 1825.

780. L'un des derniers rapports de Votre Excellence touche un objet sur lequel il règne une erreur tellement évidente, qu'il me paraîtrait impossible de ne pas la relever.

M. le comte de Nesselrode paraît supposer que notre commerce maritime du Levant, loin de souffrir par l'insurrection, gagnerait au contraire à l'état de confusion qui règne en Morée et dans l'Archipel. Le fait est absolument faux et démenti par les embarras extrêmes auxquels notre commerce, et par suite notre Gouvernement, sont en proie journellement.

Il suffirait peut-être de se tenir à une règle générale pour constater la vérité. Il est de fait, — et l'expérience l'a constamment prouvé, — que tout commerce régulier doit souffrir par le désordre. Or, plus notre commerce maritime avec le Levant est un commerce régulier, plus il doit son extension à la confiance que les négociants ont dans la sévérité de nos lois commerciales et dans la loyauté de nos fréteurs, plus l'état de choses actuel doit influer en mal sur notre intérêt commercial et sur la prospérité de l'Empire. Tel est en effet le cas.

Malgré l'entretien de stations maritimes fort coûteuses, et dont la charge retombe en entier sur l'État, malgré la néces-

sité absolue dans laquelle nous nous trouvons de les augmenter encore, pour ne point laisser perdre en entier notre commerce, celui-ci a éprouvé déjà une diminution notable, et que ne constatent que trop les tableaux. Cette diminution tient à deux causes.

L'une est l'insurrection ; état de choses qui favorise tous les genres de désordres et qui, entre autres inconvénients, fournit à des populations grecques entières l'occasion de se transformer en autant de forbans.

L'autre se trouve dans la concurrence que soutiennent maintenant des pavillons étrangers jusqu'à cette heure dans la mer Noire, avec ceux qui jusqu'ici y ont seuls possédé le droit d'admission.

La première de ces causes est intolérable à la longue, et plus elle est difficile à faire disparaître, plus l'Empereur notre auguste Maître désire ardemment la voir cesser bientôt.

La seconde cause est d'une bien autre nature. Elle réveille chez Sa Majesté Impériale le sentiment de justice inné en elle, et l'engage à faire l'application de cette politique aussi saine que vigoureuse qui lui est propre, et qui ne lui permet jamais d'hésiter quand il s'agit d'employer un moyen utile à un but désirable.

L'Empereur a trouvé juste que les exportations de la Russie méridionale ne fussent point arrêtées par suite de l'insurrection des Grecs et du trouble dans la navigation qui a dû se présenter à ses calculs comme une conséquence nécessaire et qui devrait immanquablement se prolonger. Il n'est sorte de représentations que les départements de l'intérieur n'aient faites contre l'appui que nous avons prêté à l'admission du pavillon sarde, et que nous prêtons et prêterons de même à ceux des autres puissances commerçantes. Ces représentations, naturelles de la part de ces départements, se trouvent justifiées par l'expérience. Si les rapports du mouvement du seul port de Gênes, fort important de sa nature, sont consultés à Saint-Pétersbourg, il sera facile de s'y convaincre que l'apparition du pavillon autrichien y a diminué de plus des deux tiers dans le courant de l'année 1825. Il naîtra du fait de l'admis-

sion de grand nombre de pavillons dans la mer Noire un déchet positif pour l'industrie et pour les revenus de l'Autriche ; mais l'Empereur s'en consolera par l'idée d'avoir fait à la fois une chose utile et agréable à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies et d'avoir assuré par sa condescendance un moyen de plus en faveur du maintien de la paix politique en Europe.

Telle est la vérité tout entière et fort simplement présentée. Je tiens trop à éclairer la conscience de M. le comte de Nesselrode, et je sais trop combien il aime à rejeter toute erreur, pour avoir cru pouvoir me dispenser de vous adresser ce peu de paroles, auxquelles j'ajoute le vœu que vous les portiez à la connaissance de M. le secrétaire d'État.

L'ÉVÉNEMENT DE NAUPLIE*.

781. Metternich à Gentz (Lettre particulière), Vienne, le 9 septembre 1825. — 782. Conversation de Metternich avec Tatistscheff, d'après .es notes du prince. (Annexe du n° 781.)

781 ... J'avoue franchement que je regarde le fait de la déclaration du Gouvernement de Nauplie en faveur des Anglais, et toutes les circonstances qui ont accompagné cet événement, comme un véritable *deus ex machina,* espèce de divinité qui est toujours la fidèle compagne *de ceux qui ont raison.* Quelle sera l'attitude, quelle sera la position que prendra Canning? C'est à lui de le décider; mais ce qui est certain, c'est que, quoi qu'il fasse et de quelque manière qu'il agisse, il est et restera embourbé.

Comme nous sentons peu aujourd'hui le poids du reproche

* Voici en quoi consistait cet événement · le directoire grec avait résolu (le 24 juillet), au nom du clergé et du peuple, de se mettre sous la protection de l'Angleterre. A cette fin on rédigea un acte qui fut signé par deux mille individus environ, mais contre lequel s'élevèrent des protestations, entre autres celle du général Roche, agissant au nom du comité français des philhellènes. (*Note de l'Éditeur.*)

que nous fait la Russie de ne pas avoir pris contre la Porte les excellentes mesures coercitives qu'elle réclamait! L'emploi de ces mesures, combiné avec les belles opérations d'Hamilton, aurait fait très-bon effet! Croyez-vous qu'on ose encore venir nous proposer de *forcer la Porte* à *soumettre* les Grecs? Car tel était, en somme, le vrai sens de la proposition.

Comme l'expédition de Cochrane cadre bien avec la situation actuelle! Pour compléter l'imbroglio, il ne manquait plus qu'une chose : il fallait qu'Hamilton fût poussé par le général Roche à agir comme il l'a fait. Tout cela forme un ensemble admirable!

Du reste, Tatistscheff reconnaît tout comme moi combien cet événement est heureux. A présent, il ne croit plus lui-même que des troupes russes marcheront vers la Moldavie, car *il pense* que, dans ce cas, les Anglais pourraient bien s'établir à Hydra. Le temps porte conseil; or, le premier talent, c'est de savoir laisser mûrir le temps.

J'ai été très-circonspect dans la rédaction de la note que j'ai fait insérer dans l'*Observateur* du 8, note relative à l'article tiré du *Spectateur oriental* *. Je n'attends que le moment favorable pour m'avancer davantage. Il y a des circonstances où il importe de savoir se taire; or, tel est le cas aujourd'hui.

* L'*Observateur* du 8 septembre emprunte au *Spectateur oriental* l'article sur l'événement de Nauplie dont nous avons parlé dans la note ci-dessus. La note rédigée par Metternich à propos de cet article est ainsi conçue : « L'insurrection grecque est entrée dans une nouvelle phase. Ce qui était inévitable est arrivé : les délégués du comité philhellénique sont entrés en lutte les uns avec les autres et avec le Gouvernement insurgé, de même que les membres de ce Gouvernement sont en lutte entre eux et avec les chefs des différentes peuplades du Péloponèse et des îles. Notre impartialité d'historien nous commande d'attendre quelques renseignements plus précis pour arriver à caractériser plus nettement les éléments qui s'agitent dans le chaos actuel et qui le composent. L'immixtion de tant de parties hétérogènes, l'invasion sur le sol grec des passions et, à leur suite, des erreurs que, dans ces temps de désordre et de confusion, l'esprit de parti répand dans l'Europe chrétienne, ont-elles été utiles *à la cause des Grecs?* l'ont-elles servie ou n'ont-elles pas plutôt préparé sa ruine totale? C'est une question dont la solution ne saurait plus se faire attendre longtemps. Dès que nous verrons assez clair nous-mêmes pour

P. S. 11 septembre 1825.

Je vous envoie quelques lignes qui contiennent le résumé d'une conversation que j'ai eue avec Tatistscheff sur les dernières dépêches qu'un courrier lui a apportées de Saint-Pétersbourg (n° 782). Dans toutes ses lettres, Nesselrode ne fait que se lamenter. Quand un Cabinet comme celui de Russie est dans de semblables dispositions, il faut le relever. Le meilleur moyen de lui redonner du courage, c'est de lui faire entendre le langage de la vérité. C'est dans ce sens que je crois avoir parlé à Tatistscheff. Il a très-bien commenté mes paroles dans son rapport, en tant que mes discours ont besoin d'un commentaire, car, à mon sens, ils sont très-corrects et très-nets; ils doivent donc être accueillis partout comme tels.

J'ai cru devoir vous communiquer ce petit travail, car il contient ma profession de foi. Ainsi que je le dis, j'examine la situation par rapport aux Turcs, aux Grecs et à l'Angleterre. Si je pouvais aujourd'hui agir *seul,* à Constantinople comme partout, au nom des puissances continentales, je me ferais fort d'arriver à une bonne et prompte solution, car, dans le différend qui nous occupe aujourd'hui, tout le monde a tort, moi seul excepté *.

pouvoir fournir à l'histoire du jour des données positives et sûres, nous ne craindrons pas de prendre position; nous ferons voir cette fermeté que nous n'avons cessé de montrer depuis l'origine des événements d'Orient, sans tenir compte de ce système de tromperie qui s'est partout répandu. » Gentz déclare que cette note est ce qu'on a pu dire de plus juste et de plus fort sur ces menées aventureuses. (*Note de l'Éditeur.*)

* En réponse à cette lettre, Gentz écrivit de Gastein, le 17, une lettre où nous trouvons les lignes suivantes : « J'appellerais la dépêche que vous avez envoyée à Londres, non pas « un méchant factum sous une forme « adoucie », mais un acte de vigueur, un acte décisif sous une forme très-simple et très-modérée. Ce ne sera pas une petite besogne de répondre aux deux questions par lesquelles elle se termine. Je suis ravi du langage plein de franchise que Votre Altesse a tenu à Tatistscheff. La remarque suivante : « que ce que nous rencontrons journellement de difficultés et de répugnances « à Madrid, nous devons pour le moins aussi le rencontrer à Constantinople », est impayable. » (*Note de l'Éditeur.*)

Conversation de Metternich avec Tatistscheff, d'après les notes du prince. (Annexe du nº 781.)

782. Les derniers événements à Naples de Romanie altèrent-ils la situation morale et matérielle des quatre Cours continentales dans l'affaire du Levant?

Examinons ce qu'ont voulu ces Cours jusqu'à cette heure.

Elles ont voulu le maintien de la paix générale, et par conséquent celui des circonscriptions territoriales, et le respect dû aux traités. Le but de leur action morale a été la pacification la plus prompte des provinces insurgées; enfin, comme gage d'un état de tranquillité future, elles ont eu en vue une amélioration du sort des peuples dans ces mêmes provinces, en tenant compte à la fois des vœux de l'humanité et des droits de souveraineté.

Tout dans ces vues et dans ces vœux est légitime et correct, car hors de leur sphère ne se trouvent que la guerre partielle ou générale, le froissement entre les principaux intérêts politiques, la lésion des principes si noblement et si utilement défendus par l'alliance, et le trouble matériel; en un mot, tout ce que veulent et désirent les hommes et les partis imprégnés de l'esprit révolutionnaire.

Quand, il y a trois mois, l'intervention des puissances dans la pacification de la Grèce a été offerte pour la première fois au Divan, celui-ci s'est refusé à en admettre le principe. Il est permis de supposer qu'il a été engagé à ce refus par un sentiment de répugnance contre l'étranger, dans ce qu'il regarde comme une affaire domestique. Sa répugnance peut avoir été renforcée par la conviction que les forces ottomanes seraient suffisantes pour anéantir l'insurrection. Il ne peut s'agir entre nous de discuter sur la valeur ou sur la non-valeur, sur la force ou sur la faiblesse matérielle ou morale du Gouvernement ottoman; bornons-nous à reconnaître que la Porte est une puissance, et que sans aucun doute elle se reconnaît comme telle, et nous n'aurons dès lors nul droit de nous étonner que le sentiment d'indépendance domine le

Sultan et son conseil. Ce que nous avons rencontré et ce que nous rencontrons journellement de difficultés et de répugnances à Madrid, nous devons pour le moins aussi le rencontrer à Constantinople.

De leur côté, les Grecs insurgés n'ont pas prêté encore, par une seule de leurs démarches ou de leurs ouvertures, à l'espoir qu'ils seraient disposés à seconder les vues généreuses des quatre Cours. Le fait n'a rien que de naturel. Les meneurs d'une révolution ne sont jamais disposés à admettre une capitulation avec le Souverain. Toute capitulation pareille équivaut pour eux à la mort, ou pour le moins à la perte de leur cause. Tout ou rien est leur devise. Je sépare du jugement que je porte ici sur les meneurs véritables de l'insurrection, les hommes d'action et le peuple ; ce n'est pas à ceux-ci que les Cours pourraient avoir affaire en première instance, mais à l'autorité qui se dit le pouvoir, et qui l'est en effet, ne fût-ce que parce qu'au milieu du désordre général elle forme un centre de délibération, et que c'est en elle que se concentre l'action. Ce que je dis de la Grèce en insurrection s'applique à tous les pays en révolution; mais il y a plus : la force qui eût pu manquer au Gouvernement grec abandonné à lui-même, lui a été largement prêtée par des influences et des secours étrangers.

L'état des choses en Grèce offre quelque similitude avec l'état de l'Espagne quand la révolution s'est trouvée refoulée à Cadix. Cependant nous n'y trouvons pas moins de notables différences. Qu'il nous suffise d'en citer deux : l'existence des îles grecques, et l'action bien autrement prononcée de l'Angleterre en 1825 qu'elle ne l'avait été dans les affaires de l'Espagne en 1823.

En effet, si l'Europe a vu à regret l'Angleterre faire preuve d'une animadversion prononcée contre la salutaire ingérence des puissances continentales dans les affaires de l'Espagne, le Gouvernement britannique ne s'était pas mis à découvert, ainsi qu'il l'a fait par le soutien qu'il a donné à l'insurrection en Grèce. Je me permets de croire que, conduit peut-être plus loin qu'il ne l'avait voulu lui-même, il reculera devant les con-

séquences de son intervention peu dissimulée. En prenant ce parti, pourra-t-il reprendre également son travail préparatoire? Certes non; il pourra tout au plus mettre en contradiction les faits antérieurs avec les faits subséquents, les causes avec les effets; il ne pourra jamais qu'entrer en contradiction avec lui-même.

La différence entre la position de l'Angleterre et celle des Cours continentales est par cela même très-grande. Celles-ci n'ont jamais abandonné les principes de l'équité et de la raison; elles n'ont rien à reprendre. Pourront-elles et voudront-elles avancer dans cette voie? La réponse est facile.

Elles *pourront* avancer, car rien dans leur situation n'est changé, tandis que celle de tous les autres partis est altérée et, à mon avis, grandement détériorée.

La Porte doit se rendre compte que ses seules armes ne sauraient terminer l'affaire. De deux choses l'une : ou l'Angleterre acceptera l'offre du Gouvernement grec, ou elle la rejettera. Si elle l'accepte, le Sultan n'aura plus affaire à des sujets et à des pays insurgés, mais à la puissance britannique. Si le Gouvernement britannique se refuse à faire la conquête, il devra se regarder comme l'intervenant naturel dans la pacification. Entre deux, l'offre d'intervention des puissances continentales devra porter, aux yeux mêmes du Divan, un caractère bien autre de franchise et de véritable impartialité que celui de l'Angleterre.

La situation des Grecs est essentiellement altérée. Ils ont de fait renoncé à leur indépendance politique. L'Europe dès lors est en droit de décider à quelle puissance ils devront appartenir. La question est toute politique et fort simple; à moins que le triomphe du libéralisme ne soit déjà assuré au point que les puissances reconnaîtraient aux peuples ou à des fractions d'États le droit de passer selon leur bon plaisir sous d'autres maîtres ou protecteurs, la thèse que j'avance est sans réplique.

L'Angleterre enfin a reçu une forte leçon sur les suites de son système d'isolement. Si elle n'a point de velléités de conquête, il devra être démontré, aux yeux de tout juge im-

partial, que sa marche, ses procédés, ses actions comme ses refus d'agir, n'ont tourné qu'en trouble pour le monde et en compromission pour elle. Si le système de M. Canning est conquérant, la question change de face, et les Turcs comme les Grecs se trouvent refoulés sur le terrain de la politique. Il s'agira alors forcément de bien autres intérêts que de leurs intérêts individuels, et ce n'est ni à Constantinople, ni dans le sein du Sénat grec, que les puissances pourront aller puiser leurs conseils.

Les puissances *voudront-elles* avancer sur la ligne des principes qui jusqu'à cette heure leur ont servi de guide? Je puis répondre des déterminations de l'Empereur mon Maître, et c'est à cela que se borne mon rôle.

LES JÉSUITES.

783. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Presbourg, le 18 octobre 1825.

783. Conformément à l'ordre souverain de Votre Majesté, j'ai mûrement examiné la requête du collége des Jésuites de la Galicie*, ainsi que les rapports motivés de l'abbé Frint, chapelain du palais, et de Son Altesse Impériale Mgr l'Archiduc Louis.

Je me ferai un devoir de soumettre respectueusement à

* Les Jésuites, chassés de la Russie et de la Pologne (1820), furent accueillis en Galicie, où l'on mit à leur disposition le couvent des Dominicains de Tarnopol. On voulut toutefois les faire consentir à introduire des modifications dans les statuts de leur ordre. Les Jésuites devaient renoncer aux liens qui les unissaient à Rome, et, par conséquent, nommer pour la province d'Autriche un vicaire général indépendant du général de l'ordre; en matière de fonctions spirituelles, ils devaient ne pas se borner aux missions, mais encore accepter des cures; ils devaient ne pas enseigner exclusivement d'après la *ratio studiorum* sous la direction de leur général; enfin s'obliger individuellement par des lettres réversales à ne jamais plus sortir de la Monarchie autrichienne. Les négociations engagées à cet effet traînèrent en longueur et demeurèrent sans résultat, jusqu'à ce qu'en 1825 la Société de Jésus reçut de l'Empereur l'autorisation de porter directement ses vœux devant le Trône,

Votre Majesté mon opinion à cet égard; je dirai mon avis franchement et sans restriction, ainsi que je prends à tâche de le faire dans toutes les affaires d'État grandes ou petites.

La question elle-même se présente sous deux points de vue, sous lesquels elle doit être considérée, afin que Votre Majesté soit à même de se prononcer conformément au droit et à la vérité.

L'un de ces points de vue est déterminé par la *situation générale* de l'époque actuelle.

L'autre est le point de vue *administratif de l'Autriche.*

En ce qui concerne le premier, je me permets de présenter les observations suivantes :

Que sont les Jésuites?

Cette question me semble avant tout devoir être examinée franchement et sans prévention.

A l'époque de la *soi-disant* Réformation, c'est-à-dire en un temps où l'agitation religieuse fut provoquée au plus haut degré par tant d'abus manifestement contraires au but de l'institution de l'Église, il arriva ce qui arrive toujours quand les idées *réformatrices* fermentent et qu'elles s'emparent de la masse des peuples : l'édifice devait être restauré, et peu s'en est fallu qu'il ne fût entièrement démoli!

Au milieu de la lutte pleine de dangers que les glorieux prédécesseurs de Votre Majesté ont si vaillamment soutenue, surgit un homme qui entreprit d'opposer une digue puissante aux progrès du mal.

Cet homme était saint Ignace. Doué d'une clairvoyance

sous forme de requête écrite. Par suite, la Société de Jésus profita de cette permission pour exposer point par point, dans une pétition détaillée qu'elle adressa à l'Empereur, l'incompatibilité des réformes indiquées avec l'esprit et le caractère de l'institution, en concentrant tous ses vœux et toutes ses demandes sur le principe connu : « *Sint ut sunt aut non sint.* » Le chancelier avait à donner son avis sur cette pétition (qui était un chef-d'œuvre de dialectique); il le donna dans le rapport ci-dessus, dont les conclusions et le résultat furent favorables aux « anciens Jésuites ». La lettre impériale relative à cette question est datée du 17 novembre 1827 (elle est adressée au chancelier comte de Saurau); elle porte que les Jésuites résidant en Galicie sont autorisés « *à vivre conformément aux statuts de leur ordre et aux vœux qu'ils ont prononcés en conséquence* ». (*Note de l'Éditeur.*)

vraiment chrétienne, d'une perspicacité qui scrutait à fond les défectuosités de la société humaine, il créa un corps solidement constitué, aux articulations puissantes, se développant, d'après son organisation, du dedans au dehors, impénétrable à toute action extérieure, qu'il donna comme une sauvegarde au chef de l'Église.

Un corps de ce genre devait inévitablement devenir sous peu un *status in statu;* il devait nécessairement se fortifier dans la lutte : cela tenait à sa nature, comme à la nature de tous les corps bien organisés pour le combat. Mais il y avait deux faits tout aussi inévitables. D'une part, la forme de société secrète, adoptée par l'ordre, devait conduire à des développements abusifs de l'institution elle-même ; d'autre part, les partis réformateurs devaient la combattre de toutes leurs forces.

Bientôt il arriva aussi que, pour les esprits clairvoyants, les idées primitives qui avaient présidé à l'*institution des Jésuites* n'étaient plus guère reconnaissables dans le *jésuitisme.* Ce dernier, avec toutes les déviations auxquelles il avait entraîné, aurait nécessairement obligé les Gouvernements à une réforme salutaire, c'est-à-dire à ramener l'institution à ses véritables bases, si le prétendu esprit philosophique du dix-huitième siècle n'avait pris le dessus et n'avait, par suite, entraîné la ruine de toute l'institution.

La différence que j'ai établie entre l'*institution des Jésuites* et le *jésuitisme* est d'une importance majeure; il est évident que cette importance existe à mes yeux, comme aux yeux de tous ceux qui pensent comme moi, car je suis très-porté à regarder l'*institution* comme une arme salutaire contre les envahissements de l'esprit d'erreur, tandis que je condamne, d'une manière non moins absolue, le *jésuitisme* sous toutes ses formes aussi bien que dans toutes ses tendances.

Du reste, la preuve la plus frappante qui milite en faveur des bases sur lesquelles s'appuyait l'institution elle-même, me semble fournie par la considération suivante : c'est que ses développements abusifs, quelque regrettables qu'ils aient été en eux-mêmes et qu'ils le soient encore aujourd'hui, n'ont

jamais permis de méconnaître qu'elle poursuivait invariablement son but principal, savoir : *le maintien du trône et de l'autel, et le triomphe de l'un et de l'autre sur leurs adversaires*. Si des doutes étaient possibles à cet égard, on pourrait les considérer comme étant dissipés depuis longtemps par les persécutions passionnées dont l'ordre a été l'objet, par l'acharnement inouï de tous les novateurs, depuis les réformateurs religieux jusqu'aux plus vils radicaux, par leur fureur et par leur rage contre l'institution des Jésuites.

Je n'examinerai pas si la Cour de Rome a bien agi, et surtout si elle a été adroite en rappelant à la vie l'ordre des Jésuites; mais je veux rechercher si l'existence d'un corps fondé sur les bases de cette institution est utile ou nuisible. Je n'hésite pas sur le sens dans lequel je dois me prononcer sur cette dernière question. Ce qui, en des temps bien moins difficiles, a été une cause manifeste de victoire, ne saurait être mauvais dans des circonstances bien plus redoutables. Ici nous pouvons nous en rapporter encore au sentiment des adversaires de tout ordre légal, de toute croyance et de tout droit positif. Si ces sectaires croyaient à la réalité d'une seule des fâcheuses tendances qu'on attribue si libéralement aux Jésuites, ils chercheraient à rappeler à la vie l'ordre fondé par saint Ignace, comme un moyen de réaliser leurs projets.

Je ne puis pas me prononcer contre les *anciens Jésuites* d'après ce qui précède.

Mais les *Jésuites d'aujourd'hui* sont-ils encore *ceux d'autrefois ?*

La solution de cette question dépendra de la sagesse de la Cour pontificale aussi bien que des Gouvernements qui accueillent les Jésuites, et je serais même tenté de dire de la fureur de leurs adversaires.

Une institution dissoute, dont l'existence légale s'est trouvée suspendue pendant un intervalle de quarante ans, redevient rarement ce qu'elle était à l'origine. Ce qui est certain toutefois, c'est que les mêmes maux engendrent invariablement les mêmes besoins, et que la forme adoptée par le fondateur de l'ordre des Jésuites mérite, même aujourd'hui, d'être reprise

à titre d'essai. Elle ne donnera pas et elle ne saurait donner les mêmes résultats qu'il y a trois siècles; car, bien que la lutte actuelle ne puisse guère différer, au point de vue du véritable but à atteindre, de celle qu'ont soutenue les réformateurs de n'importe quelle époque, il n'en est pas moins vrai qu'au dix-neuvième siècle la situation n'est nullement la même qu'au seizième.

Mais cette observation, que j'applique aux services incontestables que l'ordre a rendus dans les premiers temps de son existence, présente aussi une contre-partie rassurante. Aussi peu l'on est fondé à croire que la reconstitution de l'ordre tel qu'il était d'après ses statuts primitifs entraînera une extension aussi rapide, aussi complète de la société que celle qui avait suivi sa création, aussi peu probable est-il que les abus qui s'étaient introduits dans son sein se développeront avec une rapidité et une puissance égales.

A l'époque où les derniers Jésuites présents en Russie durent quitter ce pays, mon humble avis aurait été de leur permettre seulement de *traverser* l'empire de Votre Majesté. J'aime toujours mieux les choses lorsqu'elles sont réduites à des proportions connues et recommandées par une première expérience; or, dans la suite, il aurait été tout aussi facile d'*introduire* dans la Monarchie les Jésuites *reconstitués,* qu'il me semble difficile aujourd'hui de les en *éloigner.*

Au milieu de l'Europe si profondément agitée, ma sphère d'activité me permet de me placer actuellement à un point de vue très-élevé. Mes regards passent par-dessus la foule; aussi je suis à même de calculer exactement l'effet que produiront de grandes mesures à prendre. C'est à dessein que je me sers de l'expression : *grandes mesures.* Car je doute que l'attention générale puisse être excitée par n'importe quel événement plus *que par la suppression du collége existant aujourd'hui en Galicie.* Que l'on considère la chose comme on voudra, une mesure pareille servirait à assurer le triomphe de l'enfer sur la terre, et, comme conséquence inévitable, à provoquer de tels assauts contre plusieurs Gouvernements, particulièrement contre le Gouvernement français, que ceux-ci courraient —

infailliblement, — selon moi, — le danger d'être paralysés dans les efforts, si heureux jusqu'ici, qu'ils ont faits pour obtenir enfin un point d'appui moral. Si, dans les moments de calme parfait, les divers États ont le droit indiscutable d'avoir égard à leurs propres besoins avant ceux de tous les autres, cet axiome ne se prête pas toujours à une application aussi étendue dans les moments d'agitation et de crise.

Au point de vue direct de la Monarchie, les considérations suivantes s'imposent d'elles-mêmes.

Ainsi que le remarque l'abbé Frint, l'institution des Jésuites est en contradiction avec les opinions des *publicistes de nos jours* et avec les *prescriptions impériales relatives au clergé régulier, prescriptions qui sont en vigueur en Autriche.*

Je n'attache aucune importance à la première de ces contradictions, attendu que je rejette absolument l'autorité des *soi-disant publicistes contemporains.*

Le second point de vue mérite d'être examiné plus sérieusement. C'est assurément une question importante de savoir si l'administration publique doit se mettre en contradiction avec elle-même. Toutefois, cette question est toujours subordonnée à une considération essentielle que je ne me sens pas appelé pour le moment à développer dans tous ses détails. Cette considération se rapporterait nécessairement à l'examen des questions suivantes : Les mesures prises par l'Empereur Joseph relativement au clergé régulier répondaient-elles ou non aux véritables intérêts de la religion et de la moralité publique, par conséquent aux intérêts de l'État? Ces mesures n'étaient-elles pas la conséquence naturelle d'un système purement théorique condamné par l'expérience? D'après le tableau que fait l'abbé Frint de la situation des couvents, tableau qui n'est que la trop fidèle expression de la vérité, on devrait bien considérer la question comme résolue.

Ce qui peut s'appliquer aux ordres religieux en général trouve, d'après mon intime conviction, une application plus directe encore à l'ordre des Jésuites.

Si, en thèse générale, il est exact de dire que *le tout* vaut mieux que *la partie,* cette proposition, s'appliquant à une

corporation comme celle des Jésuites, devient d'autant plus vraie que cette corporation se prête très-facilement à l'introduction dans son sein d'abus de tout genre.

Les Jésuites ne sont Jésuites qu'en tant qu'ils restent soumis aux conditions essentielles de leurs statuts. Dès que l'institution elle-même est paralysée ou altérée dans ses éléments constitutifs, il n'y a plus de Jésuites. Or, c'est une vérité incontestable que des *organisations nouvelles* paraissant sous des *dénominations anciennes* suppriment ce qu'il y a de bon et d'utile dans la chose elle-même, tandis que ce qu'elle renferme de mauvais et de nuisible se perpétue à la faveur de l'enseigne, c'est-à-dire du nom. Je ne crains donc pas de dire : *Pas de Jésuites ou les anciens Jésuites, c'est-à-dire la règle primitive de l'ordre, la règle immuable et pure.* Je dirais de même : *Pas de Jésuites,* si j'avais la conviction que l'institution telle qu'elle existait à l'origine ne saurait convenir à des temps difficiles, ou si, en général, je la regardais comme mauvaise.

Du reste, quelle garantie offrirait une agrégation d'hommes qui, pour former un corps, commenceraient par violer leurs vœux, qui manqueraient à leur premier serment d'obéissance pour en prêter un nouveau?

Je trouve que je n'ai pas davantage à examiner aujourd'hui la question de savoir si la méthode d'enseignement et les moyens d'éducation des Jésuites sont les meilleurs. Il est positif que leurs doctrines sont, à cet égard, en contradiction flagrante avec les nôtres, qu'elles en diffèrent absolument sur les points les plus essentiels. Je me bornerai à condamner *notre* enseignement; je ne sais pas si celui des Jésuites est le meilleur possible, mais il est certain qu'il vaut mieux que le nôtre; car il est monarchique, tandis que le nôtre ne l'est pas.

D'après tout ce qui précède, le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté se réduit à la proposition suivante :

Que Votre Majesté daigne laisser subsister le collége que les Jésuites possèdent en Galicie; ce sera un moyen de mettre l'ordre à l'épreuve et de s'assurer des services qu'il peut

rendre et des résultats qu'il peut donner dans le moment actuel.

Il ne me semble ni nécessaire ni utile de fixer une période pour la durée de cette autorisation.

Cette autorisation porterait uniquement sur la demande des membres dudit collége, de ne pas être troublés dans les rapports de subordination de leur ordre.

Pour agir d'une manière pratique et pour atteindre le but indiqué plus haut (la mise à l'épreuve de l'ordre), il faudrait :

1° Faire connaître à l'ordinariat de Lemberg l'exemption accordée au collége existant, exemption qui, sous certains rapports, constitue une faveur pour cette communauté ;

2° Faire savoir aux Jésuites que Votre Majesté fait droit à leur prière, et cela dans le but de s'assurer par des faits si l'expérience justifiera cet acte de haute condescendance.

De cette manière, les Jésuites seraient tenus de suivre une marche correcte. Dans le cas où ils ne le pourraient ou ne le voudraient pas, on serait peut-être amené dans la suite à prendre à leur égard *la mesure* qui serait aujourd'hui inopportune au plus haut degré. Si, au contraire, le moyen employé répondait au but qu'on se propose, Votre Majesté pourrait donner dans l'avenir une plus grande extension à une faveur *reconnue* comme bien placée.

Il me semblerait nécessaire, à plus d'un point de vue pratique, que Votre Majesté daignât prendre le collége de Galicie sous sa protection personnelle comme un établissement autorisé *à titre d'essai,* et que, sous ce rapport, Elle s'occupât des moyens à employer pour assurer la surveillance du collége et en même temps pour prévenir le fâcheux effet des froissements que ne manqueront pas de provoquer les défiances que l'administration nourrit à l'égard de la Société de Jésus.

L'OPPOSITION A LA DIÈTE DE PRESBOURG DE 1825.

784. Metternich au président de la Chambre basse, M. Szögényi (Lettre), Vienne, le 11 décembre 1825. — 785. Le comte Étienne Széchényi au prince de Metternich. Presbourg, le 16 novembre 1825. (Lettre accompagnée des observations écrites en marge par le chancelier d'État.)

Vienne, le 11 décembre 1825.

784. Monsieur, j'ai lu votre lettre du 10 de ce mois avec toute l'attention que son contenu seul suffirait à mériter, si d'ailleurs je n'attachais une importance toute particulière à votre opinion personnelle dans un moment aussi grave et aussi critique que celui que nous traversons.

Mon esprit cherche toujours à aller *au fond des choses,* à découvrir la source du mal, quel qu'il soit; les symptômes n'ont à mes yeux que la valeur de simples renseignements. Toutefois je glisse volontiers sur eux, me bornant à suivre leur trace, parce que, froidement et sérieusement observés, ils sont les meilleurs guides pour nous faire arriver à la vérité même.

Rarement dans le cours de ma vie publique j'ai reconnu aussi vite les symptômes dont je parle qu'à propos des affaires qui se discutent à la Diète. La cause de ce fait est tout simplement celle-ci : c'est que je ne fais que retrouver en Hongrie le mal que j'ai combattu partout pendant toute ma vie publique, et particulièrement pendant les dix dernières années. La Diète s'est entièrement placée sur *mon* terrain ; je n'ai pas abandonné la position que j'ai prise, et que je garde depuis si longtemps déjà que j'en connais on ne peut mieux le fort et le faible.

Comme je suis toujours prêt à vous faire part de ma manière de voir, comme d'ailleurs vos lettres et nos entretiens m'ont laissé la conviction que vous me comprenez, je me bornerai à formuler les courtes propositions que voici :

En Hongrie, le Gouvernement a à lutter aujourd'hui contre *deux* oppositions.

L'une est l'ancienne opposition *hongroise,* qui dérive de la situation même du pays.

L'autre représente *l'esprit du siècle.*

A l'ouverture de la Diète, ces deux oppositions étaient fondues l'une dans l'autre ; le temps seul pourra les séparer. Cette séparation se fera nécessairement si le Gouvernement a raison dans le sens strictement constitutionnel et s'il ne s'écarte pas de son droit.

Par là, l'opposition hongroise sera paralysée de fait, car elle veut sincèrement le maintien de la Constitution ; elle se trouve donc, sans s'en douter, sur le terrains ur l equel le Roi lui-même a pris position. Les idées qu'elle a sur la Constitution sont, il est vrai, assez excentriques ; elles sont même, à certains égards, foncièrement erronées. Elles n'en ont pas moins pour principe et pour point de départ le bien commun du Roi et de la patrie ; aussi cette opposition ne serait-elle dangereuse que pour le Gouvernement qui voudrait le contraire de ce que le Roi veut en toute sincérité.

L'autre opposition veut le désordre ; car c'est là l'élément dans lequel elle vit. Elle n'est attachée à la Constitution qu'en apparence ; celle-ci lui sert de point d'appui pour le levier qu'elle emploie contre le Gouvernement, *parce qu'il est l'autorité.* L'obj etde sa haine, c'est la Monarchie, par conséquent aussi la constitution monarchique de la Hongrie. Je vous donnerai plus tard, sur la situation exacte, quelques détails qui ont leur importance.

La fermeté que vous avez montrée dans la dernière séance, vous ainsi que l'Archiduc, a eu pour conséquence inévitable d'obliger les deux oppositions à se séparer. L'opposition *hongroise* a dû se trouver satisfaite du dernier rescrit royal ; la *nouvelle* opposition ne saurait l'être et ne le sera jamais.

Entre les deux oppositions, c'est la dernière qui est la plus violente, car elle lutte pour son existence même. Or, celle-ci repose sur une chimère, car ce qu'elle veut (qu'elle se l'avoue ou non), c'est la ruine de tout ordre légal : elle veut donc le *néant.* Comme elle est très-souple au point de vue des formes et que tous les moyens lui semblent bons, elle s'est

emparée du terrain dès l'ouverture de la session actuelle et elle a enchaîné l'opposition hongroise. Le Gouvernement et le temps seuls peuvent affranchir cette dernière. L'unique moyen d'arriver à ce but est entre les mains des deux présidents; ils sont sur un champ de bataille, c'est à eux à diriger la lutte. Le Gouvernement ne peut que leur en fournir les moyens. Les munitions ne manqueront certainement pas.

Il faut à présent que je vous fasse connaître, d'une manière toute *confidentielle,* quelques faits qui se sont passés dans les derniers temps entre le comte Étienne Széchényi et moi.

Je connais ce jeune homme depuis son entrée dans le monde, et je lui ai fait beaucoup de bien. Il a l'esprit vif, mais il manque, ainsi que la plupart de nos jeunes gens, de connaissances sérieuses et *profondes :* il y supplée par un instinct très-développé; son amour-propre est sans bornes; il n'est pas léger, mais il n'est, à tout prendre, qu'un cerveau brûlé en politique; seulement, *comme tel,* il est cependant capable d'une certaine profondeur dans ses calculs.

Déjà à Presbourg j'ai remarqué (sans en avoir l'air) qu'il désirait s'ouvrir à moi. Je lui en offris l'occasion matérielle sans l'y provoquer moralement. Enfin, huit jours environ avant le départ de la Cour, il vint chez moi et commença par m'exprimer le désir de me faire sa profession de foi. Je lui donnai à entendre que je ne demandais qu'à écouter et à répondre.

Il entra alors en matière, déclama longuement contre l'absolutisme, contre les *prétendues* intentions du Gouvernement, parla de l'ignorance dont la Cour fait preuve en ce qui concerne la situation de la Hongrie, de la *crainte* qu'il éprouvait que la Diète ne finît mal, etc. Cela se passait le lendemain de la publication de la résolution souveraine qui suivit la première représentation faite par la Diète.

Je lui dis que j'étais tout disposé à oublier ma situation personnelle vis-à-vis d'un simple capitaine et à ne voir en lui et en moi que deux magnats. Je pris la résolution en main; je l'examinai avec lui, point par point, et le réduisis au silence, si

bien qu'il me quitta en déclarant qu'il trouvait *que j'avais parfaitement raison.*

Il retourna ensuite à son club et ne tarda pas à changer entièrement d'avis.

Le jour de mon départ de Presbourg, je reçus de lui la lettre ci-jointe (nº 785).

Je lui fis dire d'ici que j'avais reçu sa lettre, et que je serais toujours prêt à m'entretenir *de vive voix* avec lui de ce qui en formait le contenu.

Dans l'attente de son arrivée (il avait dit à mon commissionnaire qu'il ne tarderait pas à venir ici), j'écrivis en marge de sa lettre des observations que vous trouverez sur la copie ci-annexée.

Sur ces entrefaites, il s'écoula un certain temps; le dernier rescrit royal fut publié, et les choses changèrent *effectivement* de face.

Il y a quelques jours, le comte Széchényi vint ici et se présenta chez moi. Plusieurs des amis qu'il a dans cette ville avaient déjà remarqué un changement dans son extérieur et dans son attitude. Aux premiers regards que j'attachai sur lui, je pus constater, de mon côté, le même fait.

Je le reçus d'un air amical et lui dis que, bien que la situation se fût modifiée du tout au tout, je n'en étais pas moins parfaitement disposé à lui dire mon opinion sur la lettre qu'il m'avait adressée. Il se déclara prêt à m'entendre; je lui lus donc le texte même de sa lettre avec mes observations. Il ne trouva aucune objection à faire contre ces dernières.

Après ce premier point, je lui dis que j'allais m'expliquer, suivant ma conscience et ma conviction, sur la situation particulière où il se trouvait.

Je lui déclarai que j'étais obligé de le considérer comme un homme qui s'était perdu par excès de vanité et d'ambition, comme une de ces personnalités qui savent se jeter dans le malheur, mais qui ensuite sont incapables d'en sortir.

A ce moment, le comte Étienne Széchényi prit la parole, et, d'un ton fort ému, il se mit à exposer ses vues et ses intentions, qui peuvent se résumer ainsi :

« Il se dit appartenir à cette classe d'hommes qui se sentent un vif besoin d'activité et qui voudraient bien laisser à la postérité le souvenir d'un nom honorable. Dans ce but, il s'était chargé d'un rôle qui pouvait certainement être difficile à remplir, mais qui permettait d'espérer d'heureux résultats. Depuis longtemps il avait vu avec peine l'insuffisance et l'affaissement moral des magnats hongrois ; il avait constaté avec non moins de chagrin le peu de ressort qu'on trouvait chez la jeune génération ; il s'était donc proposé d'infuser une vie nouvelle à cette jeunesse énervée ; comme elle était destinée à faire éternellement fausse route, elle avait besoin d'un guide ; pour accepter une pareille mission, il fallait réunir beaucoup de conditions, dont la première était, pour un zélé serviteur du *vrai bien,* pour un fidèle sujet, la réputation de *patriote.* Il avait atteint ce but, et il tâcherait certainement de profiter de ce premier succès pour assurer le triomphe des idées généreuses de Sa Majesté, etc. »

Je lui répondis que je me déclarais tout prêt à voir dans ses paroles l'image fidèle de ses aspirations, mais que le jugement que j'avais porté sur lui en disant *qu'il était perdu,* se confirmait après ce que je venais d'entendre. Pour lui prouver que je ne me trompais pas, je n'avais qu'à lui demander une réponse catégorique à la question suivante : Oserait-il faire à ses amis le même aveu qu'à moi ?

Il répliqua aussitôt que cela ne serait jamais possible.

« Eh bien ! lui dis-je, dans ce cas, vous manquez de loyauté envers moi ou envers vos amis, c'est-à-dire qu'en fin de compte vous n'êtes pas loyal envers vous-même. Car ce qui n'a jamais pu réussir ne réussira jamais, et la triste expérience qu'ont déjà faite ceux qui ont suivi votre ligne de conduite, vous la ferez à votre tour, et ce sera pour votre perte. Vous voudrez revenir en arrière, mais vous ne le pourrez plus, et vous enfoncerez dans le bourbier ; ou bien vous retournerez sur vos pas, et alors vous serez flétri par le parti que vous aurez égaré. »

Là-dessus s'engagea une conversation qui me prouva que, lorsqu'il était de sang-froid, le comte Széchényi sentait à

coup sûr la vérité de ce que je lui disais; il se plaignit de l'extravagance des idées de plusieurs de ses jeunes camarades, et alla jusqu'à désigner plusieurs d'entre eux comme étant de véritables échappés des petites-maisons dont les Républiques américaines étaient le rêve et l'idéal. C'était contre eux qu'il travaillait, et il espérait en ramener plus d'un.

Il partit après un entretien qui avait duré trois heures; il était profondément ému et semblait très-découragé. Comme notre conversation avait eu lieu pendant mes heures d'audience, je ne serais pas étonné si le fait de ce long colloque entre Széchényi et moi s'ébruitait bientôt.

J'ai voulu vous raconter tout cela en détail, parce que ce récit est de nature à bien vous renseigner sur la situation telle qu'elle est à Presbourg.

Il est clair pour moi :

1° Que le club Széchényi-Karolyi appartient entièrement à la nouvelle opposition;

2° Qu'un des chefs regarde les affaires du parti comme étant fort compromises.

La victoire est assurée si l'on tient bon en haut lieu et si l'on dit hardiment la vérité. La franchise et la sincérité ont eu raison d'embarras bien autrement sérieux que ce vertige momentané qui s'est manifesté à Presbourg.

Je vous ai déjà prouvé plusieurs fois que je regarde les réunions particulières des députés comme le moyen que la faction estime être le meilleur pour faire triompher des idées souvent aussi extravagantes qu'elles sont dangereuses. Aussi longtemps qu'on n'aura pas fait disparaître ce ferment d'anarchie, l'ordre ne pourra être assuré. La question est simplement celle-ci : *Quand* et *comment* doit-on entreprendre l'œuvre de salut? Personne ne saurait le dire mieux que vous.

Le but que nous devons poursuivre pour le moment, c'est de prouver à l'ancienne opposition que la nouvelle demande juste le contraire de ce que veulent les constitutionnels. Une fois que les partis seront divisés, la prudence commandera de ménager le moins dangereux des deux; quant à l'autre, il faudra qu'il disparaisse, car son action est comparable à celle

d'un cancer. Les efforts de la nouvelle opposition tendaient à substituer à la Diète ce qui n'est qu'un élément de désordre. Si vous aviez cédé dans la séance du 8, la cause du Gouvernement et de l'ancienne constitution aurait été perdue virtuellement. Vous avez donc, par votre inébranlable fermeté, rendu un grand service à l'un et à l'autre *.

METTERNICH, *m. p.*

Lettre du capitaine comte Étienne Széchényi au chancelier d'État prince de Metternich.
(Avec les observations écrites en marge par le prince.)

Presbourg, le 16 novembre 1825.

785. Monseigneur, vous avez daigné me permettre, il y a quelques jours, de vous entretenir d'un sujet qui concerne ma patrie et qui, dès lors, doit m'intéresser, comme il est naturel, d'une manière toute particulière.

Il est incontestable que la cause première d'une infinité de maux qui affligent ce monde, n'est autre chose qu'un malentendu, et qu'il suffit souvent d'un rien, d'un simple mot pour faire réussir, de la manière la plus complète, une affaire qui, faute d'être éclaircie, peut entraîner les plus funestes conséquences.

Votre Altesse ne m'a jamais demandé de lui faire connaître mon opinion sur les affaires actuelles de la Diète; mon peu de compétence en ce qui touche les questions traitées par cette

* Ce passage contient probablement une allusion à l'attitude du président de la Chambre en face de la tentative de l'opposition, qui voulait « faire insérer parmi les actes de la Diète un *projectum nuntii* qui avait été discuté dans les réunions avant d'être présenté à l'assemblée plénière ». Cette démarche avait pour but de déplacer le centre de gravité des discussions autant que possible, de le transporter de l'assemblée plénière aux réunions particulières, et d'imprimer ainsi *de facto* aux discussions de ces dernières le sceau de la légalité qu'elles n'ont pas *de jure*. Le président déjoua cette manœuvre en déclarant « que ses fonctions lui interdisaient de permettre qu'un document qui n'avait pas même passe par l'épreuve de l'adoption dans les réunions, et encore moins par celle d'une discussion à la Diète, fût admis dans le *diarium* ». (*Note de l'Éditeur.*

assemblée ne me permet guère d'exposer à Votre Altesse des idées qu'elle n'est pas habituée à voir formuler. Aussi, j'éprouve quelque embarras à lui adresser ces lignes. Malgré ces considérations, je regarde comme un devoir d'appeler l'attention de Votre Altesse sur plusieurs objets et sur plusieurs détails que, de la hauteur où elle est placée, elle ne peut pas voir aussi bien que moi, qui les ai sous les yeux (*a*).

(*a*) L'opinion que d'en haut on voit moins bien que d'en bas, n'est pas toujours fondée en matière administrative. Il suffit d'avoir de bons yeux pour voir; plus est grande la surface qui se déroule devant l'observateur, plus il est sûr de voir juste. Le premier avantage d'un point de vue élevé, c'est qu'on est au-dessus des préjugés de la foule, et, comme l'infaillibilité n'a pas été donnée à l'homme, les points de vue élevés permettent d'exercer un contrôle étendu qui, dans une sphère étroite, non-seulement est bien plus difficile, mais souvent même tout à fait impossible.

Il y a quelques jours, Votre Altesse m'a dit, entre autres choses, « que la plupart des hommes se trompent en général dans le jugement qu'ils portent sur un objet ou sur un autre, parce qu'ils n'examinent pas sous toutes les faces et ne jugent pas sainement l'état des choses, leur propre situation, les moyens dont ils disposent et l'objet lui-même; il fallait donc, disiez-vous, s'entourer de tout ce qui est capable de jeter quelque jour sur ce dont on veut se rendre compte ».

J'aborde donc directement la question de la Diète actuelle. J'oserai tout d'abord dire respectueusement à Votre Altesse que dernièrement, lorsque j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, j'ai remarqué, tout en admirant sans réserve la connaissance que vous avez de la Constitution hongroise, que sur bien des points vous sembliez être mal informé, et que sur beaucoup d'autres vous aviez des idées manifestement erronées. C'est pourquoi je crois vous rendre service en vous rendant attentif à bien des faits qui échappent à votre observation et que, pour le dire franchement, d'autres personnes n'osent pas vous communiquer ou ne veulent pas vous révéler par des motifs particuliers.

Que Votre Altesse me permette de lui rappeler que dernièrement nous sommes tombés d'accord sur le point que voici : c'est que la cause première de tous les froissements désagréables (si je puis m'exprimer de la sorte) qui se produisent ici, c'est la défiance que nourrissent les États à l'égard du Gouvernement. La défiance est le manque de confiance; or, comment est-il possible, — à moins que nous ne voulions changer du tout au tout la nature de l'homme ou nier absolument la pénétration qui lui a été départie, — comment est-il possible, dis-je, que la confiance règne lorsque les promesses faites sont rarement tenues, lorsque les lois sont toujours interprétées à l'avantage du Roi et au désavantage de la nation, lorsque tout semble annoncer, si l'on veut parler sans détour, que toute la Constitution est sur le point d'être renversée (*b*)?

(*b*) La confiance ainsi que la défiance sont le produit de l'expérience, cela est certain; mais elles peuvent aussi, suivant les temps et les circonstances, n'être que des fantasmagories exploitées par des individus ou par des partis tout entiers. Je ne connais dans l'histoire de la Hongrie qu'une période pendant laquelle le Gouvernement ait menacé la Constitution : c'est la période, tant vantée par les libéraux, du gouvernement de l'Empereur Joseph II.

De 1790 à 1791, la Constitution reçut une confirmation qui, sous le rapport de l'esprit aussi bien que de la lettre, lui donna une vie et une force qu'elle n'avait pas eues avant l'avénement de l'Empereur Joseph II.

Le règne suivant, celui de l'Empereur François Ier, fut rempli par vingt-six années de guerre. La Diète se réunit six fois pendant cette période si agitée, sans que le Roi ait jamais manifesté la moindre intention de supprimer la Constitution.

Aujourd'hui que la paix est assurée, Sa Majesté a convoqué la Diète et, du haut de son trône, Elle a exprimé, avec autant de netteté que de force, les sentiments d'après lesquels Elle gouverne depuis trente-trois ans.

Sur quoi repose donc la défiance? Sur le principe qui guide le Souverain? Cela n'est pas possible; car, pourquoi exclurait-il la Hongrie seule du droit qu'il a proclamé partout, en Hongrie aussi bien qu'ailleurs, et qu'il a formulé ainsi : «Maintien de tout ce qui existe légalement»? Pourquoi, en un mot, se démentirait-il à la face de ses peuples et de toute l'Europe? Si le défaut d'expérience seul était la cause des phénomènes qui se produisent à la

Diète, ces phénomènes n'auraient plus eu de raison d'être à la suite du discours du Trône, car *on ne parle pas comme l'Empereur l'a fait*, quand on poursuit un but contraire à celui qu'indique Sa Majesté.

La défiance repose-t-elle sur des faits isolés? Dans ce cas, qu'on expose ces faits, mais en même temps qu'on soit prêt à en admettre l'explication.

N'y aurait-il pas beaucoup de calcul dans la défiance dont il s'agit? La Hongrie ne souffrirait-elle pas, elle aussi, de quelques-uns des maux du temps? N'y aurait-il pas, en Hongrie comme partout, un parti pour lequel l'autorité est un objet d'horreur, la loi un manteau servant à couvrir des vues particulières, l'opposition systématique un moyen d'arriver à la popularité? La marche ultérieure des discussions fera la lumière sur ces questions.

Je pourrais prouver tout cela par de nombreux exemples, et j'aurais raison devant Dieu et devant Votre Altesse, si vous vouliez examiner et juger la chose sans prévention. Mais, pour ne pas vous faire perdre trop de temps, je me tairai sur ce sujet et me bornerai à vous rappeler ce qui s'est passé d'essentiel à la Diète, afin que vous voyiez par vous-même comment les faits se sont produits.

Tout d'abord, Sa Majesté adresse une allocution paternelle aux États et leur dit qu'Elle ne désire rien et qu'Elle les invite à délibérer sur les moyens d'affermir la Constitution. Les États, fidèles à leurs lois et à leurs coutumes, travaillent et délibèrent pendant quatre semaines. Ils finissent par déposer humblement leur rapport, sur le mérite duquel je ne veux me prononcer ni dans un sens ni dans l'autre, vu que cela ne rentre pas dans mon sujet. Mais ce qui est certain, c'est que les États ont unanimement reconnu les mesures indiquées dans le rapport en question comme étant le meilleur moyen de soutenir la Constitution, et, en le déposant, ils croyaient remplir rigoureusement leur devoir envers le Roi et la patrie. Au bout de quelques semaines, la résolution de Sa Majesté parvient aux États, résolution qu'on ne peut guère interpréter autrement qu'en disant qu'elle contient le principe d'une Monarchie tout à fait absolue (c).

(*c*) Cet exposé des faits accomplis pourrait être contesté en plus d'un point essentiel. Il est positif que, du haut de son trône, Sa Majesté a exprimé le vœu sincère de voir combler quelques lacunes — je dirais presque de nombreuses lacunes — dans la législation, et fortifier la Constitution par des réformes introduites dans l'administration de la justice, par des lois et par des mesures qui permettent à un pays si bien traité par la nature de se créer peu à peu les ressources qu'assure une industrie bien réglée, de même que le corps ne peut se procurer des jouissances que par la santé et par le sage emploi de la force qu'il recèle. Il est à constater qu'après plus de quatre semaines perdues pour la cause publique, les États se sont plaints simplement de certains faits et ont réclamé des mesures dont je ne veux examiner ici ni la portée ni le but, mais qu'ils ont passé sous silence tout ce que réclamaient l'intérêt et les besoins du Royaume. Il est vrai que la résolution royale a été retardée; mais c'est sur Dieu qu'en retombe la faute : le Roi était malade.

La prochaine réponse de Sa Majesté montrera quelle valeur ont, au point de vue des principes de l'absolutisme, les interprétations que contient, dit-on, cette résolution. Dans tous les cas, l'interprétation contraire n'était pas seulement possible, mais encore, d'après le texte de ce document, c'était la seule naturelle. Si j'avais eu des conseils à donner à l'assemblée, j'aurais proposé de préférer la *bonne* interprétation à la *mauvaise,* étant admise la difficulté de démêler le vrai sens des paroles du Roi. Je regarde toujours la situation de mon adversaire comme étant plus compromise lorsqu'il a à me prouver *qu'il veut le mal* que lorsque je le mets en demeure de prouver *qu'il ne le veut pas.* Comme les oppositions ne consultent jamais que la passion, elles font presque toujours fausse route.

Je ne veux pas examiner jusqu'à quel point il est vrai ou faux que, dans la résolution dont il s'agit, il faille voir le principe de l'absolutisme ; mais je veux demander seulement s'il est possible qu'après tout cela les États, *qui ne peuvent y trouver aucun autre sens* (*d*), aient encore confiance, et s'il ne faut pas leur pardonner cette inquiétude qu'ils ne peuvent cacher et qui leur fait désirer d'être rassurés, avant tout, sur les points qui forment le principe de la Constitution.

(*d*) *Quand il n'y a pas d'autre sens à trouver,* tout examen est superflu. La question de savoir si dans les paroles du Roi *on a pu trouver le sens de l'absolutisme,* me paraît plus raisonnable.

Pouvons-nous demander à un homme de songer à changer l'aménagement de sa maison et à rendre son intérieur plus confortable, s'il est tourmenté continuellement par l'idée que l'édifice peut s'écrouler d'un moment à l'autre (*e*)?

(*e*) Non; mais la prudence demande qu'avant tout cet homme ne s'abandonne pas au sentiment de la crainte; il faut qu'il ait d'abord examiné à fond, avec beaucoup de calme et de sang-froid, si sa crainte est fondée et s'il n'est pas dupe d'une illusion.

Votre Altesse honore et respecte ce que les années ont consacré, ce qui existe depuis longtemps. Vos principes sont basés sur la légitimité. Vous êtes tellement conséquent dans votre vie politique et dans votre vie privée, que je suis sûr que vous voulez conserver la Constitution du Royaume de Hongrie, dans ses éléments essentiels, aussi complète, aussi intacte qu'elle l'était lors de l'avénement de la dynastie actuelle (*f*).

(*f*) Je reconnais à tous les points de vue le maintien de la Constitution hongroise comme un devoir si rigoureux pour le serviteur de l'État et en même temps comme une loi si formelle de justice et de prudence, qu'il me faudrait renier toute ma vie politique si je voulais simplement prêter l'oreille à une proposition contraire.

Mais plus je suis ferme dans mes principes, plus je suis sûr de moi-même, moins j'hésite aussi à faire ma profession de foi. La voici :

La Constitution ne sera jamais menacée par un Roi sage et juste. Ce qui a résisté aux assauts du temps pendant huit siècles est d'une solidité à toute épreuve.

Les dangers qui menacent la Constitution viennent d'ailleurs.

Dans un temps où le mal est partout répandu, où les expériences hasardées se multiplient, où la pratique est honnie et remplacée par des théories sans valeur, les institutions consacrées par le temps ont toujours de rudes attaques à soutenir. D'autre part, il est impossible de trouver des éléments de lutte plus nombreux et plus variés que dans l'organisation de l'État hongrois. Ce qui dans d'autres pays serait un simple changement qui pourrait se produire sous bien des formes, serait en Hongrie une révolution qui compromettrait et ruinerait sans retour la propriété, l'existence de chacun, les droits acquis, quels qu'ils fussent. C'est dans

les idées engendrées par l'esprit de l'époque que réside donc le danger, et quel jugement l'observateur désintéressé, le véritable ami de la Constitution doit-il porter sur des hommes qui prêtent *au Roi,* et, ce qui est plus grave, *au Roi actuel,* les desseins menaçants que les ennemis du bien public forment contre l'État?

Je me tromperais fort s'il me fallait expliquer autrement le sens général de la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir dernièrement avec Votre Altesse, de cette conversation où vous avez comparé notre Constitution hongroise à un joyau de grand prix, qu'il faut conserver intact ainsi qu'un objet sacré (*g*).

(*g*) Ce mot résume toute l'observation précédente.

Or, quand je réfléchis à la manière — fausse, je l'espère, — dont la Diète envisage les choses, et à la crainte mal fondée qui agite les États du Royaume et qui peut réellement faire beaucoup de mal, je ne puis m'empêcher de me dire que c'est un malheur, un véritable malheur, de ne pas s'éclairer mutuellement et de ne pas s'entendre, d'autant plus que je persiste à croire que, sans compromettre le moins du monde les droits de Sa Majesté, on pourrait assez facilement rassurer les États et gagner leur confiance, aussi bien que cela peut se faire en si peu de temps (*h*).

(*h*) Je crois pouvoir répondre que ce vœu désintéressé, que je partage sincèrement, ne manquera pas de se réaliser.

Pour arriver à ce résultat, Sa Majesté n'aurait qu'à exprimer en quelques mots, dans la résolution qu'Elle aura à faire connaître sous peu, les sentiments franchement constitutionnels qui l'animent, comme Elle les a solennellement affirmés lors de son couronnement. Tous les passages de la résolution actuelle qui semblent indiquer des idées d'absolutisme tomberaient d'eux-mêmes dans l'oubli sans qu'on eût besoin de les rétracter (*i*).

(*i*) Il faut que Sa Majesté aille plus loin, et qu'Elle fasse reconnaître comme une erreur ce qui est une erreur.

Ensuite Sa Majesté devrait consentir franchement, nettement, sans condition aucune, à convoquer dorénavant la Diète aux périodes prescrites par la loi ; Elle devrait ne pas faire dépendre du temps et des circonstances l'accomplissement de cette promesse ; car ce droit de réunion est, du reste, un des principaux éléments de la Constitution ; il se trouve nettement formulé dans la loi, et le Roi est tenu de le respecter.

Votre Altesse verra que mes compatriotes, sous quelque jour défavorable qu'ils puissent se montrer, ou qu'ils se soient montrés en effet, sont dignes d'un Prince juste, et qu'ils méritent sa confiance.

Un homme peut-il être un fidèle sujet de son Roi quand il ne s'attache pas de toutes ses forces aux lois de son pays? Il m'est impossible de le croire, de même que je douterai toujours de la vraie valeur morale de celui qui ne sait pas défendre virilement son droit.

Je suis convaincu que Votre Altesse ne s'offensera pas un seul instant de la lettre que j'ai l'honneur de lui adresser ; car celui qui est toujours vrai n'est jamais offensé par la vérité*.

Agréez, etc., etc.

Comte Étienne SZÉCHÉNYI.

* M. Georges de Mailath, à qui les documents ci-dessus avaient été transmis en sa qualité de successeur de Szögényi comme président de la Chambre basse, en a fait faire des copies que, sur la demande du prince de Metternich, il a mises à la disposition de ce dernier. Dans la lettre d'envoi, écrite à Tyrnau, le 14 septembre 1850, et adressée au prince de Metternich, M. Georges de Mailath dit, entre autres choses, ce qui suit : « En envoyant à Votre Altesse les copies de ces deux documents, je ne fais que répéter l'observation que j'ai eu déjà l'honneur de vous faire il y a quelques années, et qui malheureusement s'est confirmée depuis de la façon la plus triste du monde, savoir que la prédiction que vous avez faite il y a vingt-cinq ans, alors que vous sondiez l'avenir d'un regard aussi sûr que perçant, s'est aussi réalisée de tout point en ce qui concerne l'infortuné comte Széchényi. »

Pour faciliter l'intelligence des faits, nous reproduisons ici les analyses officielles des deux résolutions royales dont il est plus d'une fois question dans les deux documents ci-dessus :

Dans sa résolution du 9 novembre 1825, Sa Majesté

1° Fait sentir qu'Elle est mécontente, en général, de voir que les propositions royales ont été discutées si tard, et Elle invite énergiquement les États à s'occuper sans retard des travaux qui leur sont soumis ;

2° Elle constate avec regret qu'on a agité des questions qu'il aurait mieux valu laisser dans l'oubli;

3° Elle déclare qu'Elle a maintenu en tout temps la Constitution du Royaume, mais qu'Elle a été forcée par les circonstances de prendre, sans la coopération de la Diète, les mesures nécessaires pour conjurer le danger qui menaçait l'État;

4° Qu'Elle n'a fait qu'user de son droit en employant les moyens coercitifs voulus pour obliger les juridictions récalcitrantes à remplir leurs devoirs;

5° Qu'il dépendrait des États de prévenir dans la suite les faits de ce genre par une mesure légale qui serait à proposer;

6° Sa Majesté prend sous sa protection les commissaires royaux, qui n'ont fait qu'exécuter ses volontés souveraines;

7° Elle fixe dès maintenant le futur mode de recrutement, mais Elle entend que, relativement à la contribution prélevée en monnaie conventionnelle, on ne fasse aucune modification ni imputation nouvelle;

8° Sa Majesté rappelle les raisons pour lesquelles il a été, pendant un assez long espace de temps, impossible de réunir la Diète, et promet, à cet égard, de tenir la main à la stricte observation des lois régissant la matière; dans le cas où les propositions royales ne pourraient pas toutes aboutir dans la session actuelle, Elle convoquerait de nouveau l'assemblée avant trois ans;

9° Sa Majesté déclare qu'Elle ne voit pas la nécessité d'une extension de l'article XVIII, voté dans la session de 1790 à 1791, attendu que la sphère d'activité de la vice-royauté est suffisamment définie par l'article XIV, voté à la même époque;

10° Enfin Sa Majesté repousse la demande ayant pour objet la correspondance des comitats entre eux.

Plus tard parut le *Rescriptum declaratorium* du 29 novembre 1825, dans lequel Sa Majesté daigna déclarer :

1° Qu'Elle avait appris le mécontentement provoqué chez les États par la résolution du 9 novembre avec d'autant plus de surprise et de chagrin qu'Elle était convaincue qu'il n'aurait pas pu s'élever le moindre doute à l'égard de ses intentions pour peu qu'on eût pesé les termes de cette résolution, en les considérant non pas isolément, mais dans leur ensemble;

2° Qu'Elle était loin de s'autoriser des faits passés, dont son cœur paternel avait souffert non moins que les États, pour s'arroger un nouveau droit pour l'avenir, ou de saisir le prétexte de circonstances exceptionnelles pour soustraire aux discussions de la Diète, contrairement aux prescriptions si nettes de l'article XIX, voté dans la session de 1790 à 1791, la question des subsides en argent, en nature ou en recrues;

3° Que, sous le rapport de la contribution, Elle attendait, de la part des États, une proposition conforme à l'usage consacré par les stipulations de la Diète;

4° Qu'au point de vue de la réunion des États, Sa Majesté, voulant donner une preuve non équivoque de la sincérité de ses sentiments, consentait à ce que, dans le cas où toutes les questions à traiter suivant l'article XIII, voté dans la session de 1790 à 1791, ne pourraient être résolues pendant la présente session, les États présentassent leurs vœux relativement à la réunion d'une Diète qui serait à convoquer *avant* l'expiration du terme légal;

5° Qu'en ce qui concerne l'extension de l'article XVIII, voté dans la

LA MORT DE L'EMPEREUR ALEXANDRE.

786. Metternich à Ottenfels (Dép. rés.), Vienne, le 18 décembre 1825. — 787. Metternich à Lebzeltern (Dép. secr.), Vienne, le 22 décembre 1825.

786. Le funeste événement dont je fais mention dans ma dépêche précédente* est à la fois le plus inattendu et l'un des plus graves auxquels l'imagination puisse s'arrêter.

La raison veut que, dans un tel événement, l'homme d'État se place en face de la vérité, et, pour atteindre ce but, il doit se garder de s'abandonner à tout sentiment qui pourrait le faire dévier de la simple recherche des faits probables et possibles qui doivent servir à régler le plus prochain avenir. La base de toute recherche pareille doit se fonder sur la connaissance des individualités.

Je m'abstiendrai ici de ce qui pourrait porter le caractère d'un panégyrique de l'Empereur Alexandre. Ses qualités, ses vertus, ses actions comme homme public et privé, ses défauts et ses faiblesses ont pu être constatés dans le cours d'un règne de plus de vingt-cinq ans. Ils appartiennent au domaine de l'histoire. Qu'il me soit permis d'ajouter que les matériaux pouvant servir à l'histoire de la période dans laquelle a régné Alexandre Ier ne sont, d'après ma conviction, nulle part mieux connus qu'à Vienne. Je ne doute même pas que l'opinion que je viens d'énoncer ne soit en général partagée en Europe par tous les hommes véritablement éclairés.

session de 1790 à 1791, Elle s'en tenait à sa déclaration antérieure, mais qu'Elle maintiendrait d'ailleurs la sphère d'activité légale de la vice-royauté de Hongrie;

6° Enfin, que, relativement à la correspondance légale des comitats, Elle daignait consentir à ce qu'on présentât nn projet de loi qui devrait être conçu d'après l'esprit de la résolution des années 1792 et 1812.

* La dépêche dont il s'agit ici, et qui est de la même date, contient la communication de la nouvelle de la mort de l'Empereur Alexandre. Metternich avait reçu cette nouvelle dans la nuit du 13 au 14 décembre, à minuit, mais il la regarda comme douteuse jusqu'à ce qu'elle fût confirmée, ce qui n'eut lieu que quatre jours plus tard. Voir sur le même sujet le n° 772.

(*Note de l'Éditeur.*)

Mais, de plus, nous connaissons également son successeur, et c'est sur cette double connaissance que je fonde, sans crainte de me tromper, l'opinion suivante sur les premiers errements de son règne :

Le grand-duc Constantin a beaucoup d'esprit, un cœur droit et plein de noblesse, les principes politiques les plus corrects; souvent peu d'accord avec la pente d'idées sentimentales et romanesques de son auguste frère, il n'en a pas moins été le soutien le plus fidèle de ses volontés. Personne n'a su mieux obéir que le grand-duc et se faire obéir davantage.

Sa jeunesse a été obscurcie par une fougue de caractère telle, que sa réputation en a souffert d'une manière pénible pour lui. L'âge a beaucoup calmé cette effervescence, et son épouse exerce sur son caractère irascible une influence aussi salutaire que considérable.

Sa politique sera positivement pacifique. La marche de son esprit tendra vers deux buts principaux : en politique, vers le soutien du principe monarchique, et sous le point de vue administratif, vers l'amélioration intérieure de l'Empire. Ou je me trompe fort, ou bien l'*histoire* de Russie va commencer là où vient de finir le *roman*.

J'ai tout lieu de croire qu'il ne s'intéressera en aucune manière au sort des Grecs. Il s'est constamment prononcé contre eux avec mépris comme nation et avec animadversion comme sujets en révolte.

Il est fort dévoué à l'Autriche et à l'union entre les deux Empires. Il déteste les Anglais et méprise les Français. Il regarde la Prusse comme livrée à l'esprit révolutionnaire.

Tel est en substance le tableau que le changement de règne présente à notre pensée. L'avenir seul pourra démontrer si le présage sera confirmé par les errements d'un règne qui, sous une foule de rapports, aura bien des embarras à surmonter. Le premier qui se fera sentir, c'est que les liens de l'obéissance se sont beaucoup relâchés sous le règne doux d'Alexandre, et que, par conséquent, les actes du nouvel Empereur, interprétés par la crainte qu'il inspire, prendront facilement un

caractère de dureté et créeront un sentiment de contrainte que la nation n'a plus éprouvé depuis plus de vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis le laps de temps d'une génération entière.

La chance existe-t-elle que l'héritier naturel du trône puisse ne point vouloir accepter la couronne? Bien des personnes le croient. Peu de moments devront nous apprendre quel est le parti qu'en ce moment le grand-duc doit déjà avoir pris. Si le grand-duc Nicolas était appelé à succéder (fait qui ne pourrait avoir lieu que par un acte formel de renonciation à la couronne de la part du frère aîné), il serait impossible de tirer un horoscope quelconque du nouveau règne.

Quoi qu'il en puisse être, Monsieur le baron, cet événement si inattendu, que la correspondance d'Odessa aura sans doute fait connaître à Constantinople avant l'arrivée de la présente poste, devra produire la plus vive sensation sur le Gouvernement ottoman *.....

Vous verrez M. de Minciaky fort embarrassé de son attitude; vous lui témoignerez les attentions les plus recherchées, et vous ne sauriez trop lui exprimer le sentiment de douleur profonde que l'Empereur notre auguste Maître éprouve de la perte d'un allié qui en même temps a été l'ami de sa vie entière.

Il ne me reste pour aujourd'hui plus rien à vous dire... Il est curieux et déplorable que je doive vous donner des instructions sur un événement qui, avec tous les caractères de l'authenticité, ne porte néanmoins pas encore tous ceux d'une certitude absolue, et auquel, ainsi que vous le remarquerez, nous n'avons pas encore assigné une place dans nos feuilles publiques.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (Dép. secr.),
Vienne, le 22 décembre 1825.

787. Il serait superflu de revenir, entre Votre Excellence et moi, sur les suites possibles ou probables d'un événement

* Viennent ensuite des conseils relativement à l'attitude à observer par la Porte. (*Note de l'Éditeur.*)

aussi inattendu qu'immense dans ses conséquences nécessaires.

Je vous envoie quelques pièces de correspondance qui vous démontreront qu'à l'heure qu'il est nous ignorons encore lequel des deux frères occupera le trône de Russie. M. de Tatistscheff ne doute pas que dans la première démarche de l'Empereur Constantin ne se trouve un fond de calcul lié à l'opinion qu'il regarde comme prédominante sur son compte en Russie. M. de Tatistscheff croit qu'il veut se faire prier de conserver la couronne. Je suspends mon jugement sur un fait que peu de jours tireront au clair...

Une nouvelle ère va commencer. Mon esprit s'y est transporté, et il y vit...

Le choix que l'Empereur notre auguste Maître a fait de l'Archiduc Ferdinand d'Este est sans contredit le plus convenable, et il sera à la fois le plus utile aux affaires. Ce prince a le sentiment droit et profond; il est placé sur la ligne morale la plus conforme à celle sur laquelle nous marchons nous-mêmes; ni son esprit ni ses principes ne laissent craindre la moindre lacune. Il portera à Votre Excellence des instructions qui seront plus faciles à rédiger, attendu que Son Altesse Royale ne quittera pas Vienne avant que nous sachions lequel des deux frères occupera définitivement le trône de Russie.

ENSEIGNEMENT DONNÉ PAR LE PRINCE DE METTERNICH AUX ARCHIDUCS FERDINAND ET FRANÇOIS-CHARLES *, EN 1825.

788. Programme des leçons, d'après une note autographe de Metternich.

788. *Lundi,* 17 janvier 1825. Première leçon.

1. Idée générale de la politique et de la diplomatie.

* Les fils de l'Empereur François. Le premier succéda à ce Monarque; le second fut le père de Sa Majesté l'Empereur François-Joseph.

(*Note de l'Éditeur.*)

2. Elles s'élèvent à la hauteur d'une science, grâce à la civilisation qui se répand toujours davantage. Ministère du cardinal de Richelieu.

3. Origine de la chancellerie intime de Cour et d'État. Ses fonctions et son but. Son action sur l'administration.

Vendredi, 21 janvier 1825.

1. Idée de la *vraie* politique et de la *vraie* diplomatie. Elles sont limitées aux intérêts permanents et réels des États. Inconvénients d'une politique uniquement basée sur les passions.

2. Comparaison entre la politique de Louis XIV, celle de Napoléon et celle de Frédéric II.

3. Reproches faits à la Maison d'Autriche au sujet de ses continuels projets d'agrandissement.

4. Quelle est la vraie politique que doit suivre l'Autriche?

Lundi, 24 janvier 1825.

1. Esprit du temps.
2. Révolution française.
3. Principes de droit et de fait.

Lundi, 31 janvier 1825.

1. L'excitation des esprits, provoquée par la Révolution française, continue de se faire sentir dans toute l'Europe.
2. Sociétés secrètes.
3. Leur tendance générale.
4. Leur développement.
5. Elles ne sont que des moyens d'arriver à un but.

Vendredi, 4 février 1825.

1. Extension progressive des moyens des sociétés secrètes.

2. Francs-maçons ; le but qu'ils ont poursuivi d'abord n'est pas répréhensible ; mais ils se sont divisés en tant de sectes que la franc-maçonnerie proprement dite n'existe plus. La forme maçonnique offre des instruments toujours prêts aux conspirations secrètes tramées contre la religion et contre

l'État; elle sert à multiplier et à répandre les menées des agitateurs.

3. Carbonarisme. Adelphisme. L'organisation du carbonarisme est remarquable en ce que, grâce à des formes extrêmement simples, elle adapte les sectes à l'intelligence et aux idées des classes inférieures de la population.

CHARLES-ALBERT, PRINCE DE CARIGNAN, PLUS TARD ROI DE SARDAIGNE.

DÉTAILS CARACTÉRISTIQUES.

789. Extrait d'une notice écrite plus tard par le prince de Metternich *.

789. Après la levée de boucliers de la révolution piémontaise en 1820 et 1821, le Roi Charles-Félix était fermement résolu à exclure de la succession au trône le prince de Carignan, qui avait joué le rôle de porte-drapeau de la révolution, et à faire passer la couronne sur la tête du fils du prince.

En l'absence d'un ordre de succession pragmatique, le Roi voulait placer la réalisation de son dessein sous la sanction et sous la garantie de l'Empereur François.

Cependant l'Empereur François se prononça contre cette mesure. Il était d'avis, — et je partageais sa manière de voir, — que, dans la pratique, des exclusions de ce genre entraînent toujours à leur suite des désordres inévitables**.

Lorsqu'en 1825 l'Empereur François visita le Royaume lombard-vénitien, cette question était précisément alors l'objet d'une correspondance très-suivie.

Le Roi Charles-Félix demanda à être reçu en personne par l'Empereur à Milan. L'Empereur profita de cette occasion pour essayer encore une fois de modifier les résolutions du Roi en ce qui concernait la question de succession au trône.

* Nous plaçons cette notice ici parce que l'incident dont il y est question date de l'année 1825. *(Note de l'Éditeur.)*

** Voir la dépêche du 6 décembre 1821 (nº 557). *(Note de l'Éditeur.)*

Il déclara que le moment d'avoir une entrevue avec Charles-Félix n'était pas encore venu; qu'il fallait d'abord que le Roi fût décidé à ne pas interrompre l'ordre de succession, et que, dans ce cas, lui l'Empereur préférerait que l'entrevue eût lieu à Gênes, et non pas à Milan. « Les Piémontais », écrivait l'Empereur François au Roi Charles-Félix, « préféreront que je vienne chez eux, et les Génois seront reconnaissants de ce que leur ville aura été choisie comme lieu du rendez-vous. »

Le Roi se rendit à ces arguments; il s'engagea à revenir sur la décision qu'il avait prise à l'égard du prince de Carignan; il y mit toutefois une condition : c'est que le prince de Carignan ne recevrait l'ordre de se rendre auprès de l'Empereur François, pour être conduit par ce Prince devant le Roi Charles-Félix, qu'après que l'entrevue des deux Souverains aurait eu lieu à Gênes.

Ce plan fut suivi rigoureusement.

Ce n'est qu'après l'arrivée de l'Empereur à Gênes, où le Roi l'avait devancé de quelques jours, qu'on envoya à Turin un courrier chargé de porter au prince de Carignan l'ordre de se rendre à Gênes pour se présenter devant l'Empereur François.

Le Roi me témoigna le mécontentement que lui causait cette affaire en me disant :

« J'ai cédé à la volonté de l'Empereur, autant par suite du respect que je lui porte que par suite de l'hommage que je rends au sentiment qui l'anime, et qui est celui de l'ordre appuyé sur des principes et sur l'expérience. Ce dont par contre je ne puis me défendre, c'est de la conviction que ce sera l'Autriche qui en particulier aura à se plaindre d'un homme dont les idées sont entièrement perverties ! »

Je répondis à cela que l'Empereur n'agissait pas sous l'empire d'un sentiment de confiance à l'égard du prince de Carignan; que, dans la discussion de la question de la succession au trône, il ne considérait que la chose elle-même, non la personne de l'héritier présomptif, et qu'entre deux maux il choisissait le moindre.

Deux jours après, le prince de Carignan vint à Gênes, ac-

compagné de sa femme. Il descendit dans une maison particulière que le Roi avait fait louer dans ce but, et il se rendit immédiatement auprès de l'Empereur François.

Après une audience de plus d'une heure, le prince quitta Sa Majesté pour venir chez moi ; cette visite dura trois heures. La soirée était très-avancée quand il partit, en sorte que je ne pus présenter mes hommages à Sa Majesté l'Empereur que le lendemain. L'Empereur m'accueillit en me disant : « Eh bien, quelle impression le prince de Carignan vous a-t-il laissée ? » Je priai Sa Majesté de ne pas intervertir l'ordre chronologique, attendu qu'il m'importait beaucoup de savoir quelle impression le prince avait faite sur Elle pendant le long entretien dont j'ai parlé.

« — Le prince, répondit l'Empereur, ne m'a pas fait une impression favorable ; je puis, du reste, la rendre en peu de mots : Le prince est un phraseur, et ces sortes de gens ne m'inspirent jamais confiance.

« — L'opinion de Votre Majesté, dis-je, est tout à fait conforme à celle que je me suis faite à la suite de l'entretien de trois heures que j'ai eu avec le prince.

« — Avec tout cela, continua l'Empereur, il n'y avait pas autre chose à faire dans le cas actuel que ce qui est arrivé. »

Le même jour, dans la matinée, l'Empereur conduisit le prince chez le Roi. Charles-Albert se mit à genoux devant le Roi et lui demanda pardon en pleurant.

« — C'est à l'Empereur, dit le Roi, et non à votre naissance ni à moi, que vous êtes redevable. Ne l'oubliez jamais, et ne donnez jamais lieu à votre protecteur d'avoir à regretter sa générosité. »

Le prince protesta de ses bonnes et fermes résolutions.

La fin du séjour des Souverains à Gênes ne fut troublée par aucun incident.

La ligne politique et l'attitude personnelle observées par le Roi Charles-Albert depuis son avénement n'ont pas besoin d'être rappelées ici ; jusqu'à l'année du couronnement de l'Empereur Ferdinand à Milan (1838), sa conduite n'avait donné lieu à aucune plainte de la part de l'Autriche. L'Em-

pereur et le Roi se rencontrèrent à Pavie, où, depuis 1825, je me suis retrouvé pour la première fois personnellement en contact avec ce dernier Souverain.

On avait donné au Roi de Sardaigne un appartement dans la maison où l'Empereur était descendu. Sa Majesté reçut l'auguste visiteur à son arrivée. Ce dernier resta une demi-heure chez l'Empereur. En passant par l'antichambre de l'appartement impérial, le Roi m'aperçut ; il mit son bras sous le mien et m'emmena chez lui ; là, il engagea aussitôt avec moi une conversation aussi remarquable qu'elle est propre à caractériser la personnalité de ce prince. Je vais la reproduire.

Après que nous eûmes pris place l'un à côté de l'autre sur un canapé, le Roi commença ainsi :

« C'est avec une vive impatience que j'ai attendu l'heureux moment où, après les années qui se sont écoulées entre notre rencontre de ce jour et notre première à Gênes, il m'est permis de vous adresser la question : Êtes-vous content de moi, et trouvez-vous que j'aie satisfait, ou non, aux engagements qu'en 1825 j'ai contractés envers l'Empereur et envers son ministre? Vous serez peut-être surpris de me voir vous adresser cette question pour ainsi dire à brûle-pourpoint; en voici la raison. J'ai lu à Gênes sur le visage de l'Empereur François et sur le vôtre, que vous ne mettiez pas une confiance entière dans la franchise de mes explications sur un passé malheureux, ni dans la valeur de mes engagements à l'égard de l'avenir. Je vous avoue que je n'en ai point été surpris ; j'aurais même été étonné que vos impressions eussent été différentes.

Moi. — L'Empereur et moi, nous avons eu, non des doutes sur les intentions que vous nous avez exprimées, mais sur la possibilité où vous seriez, à la suite des événements de 1820 et 1821, de réparer les fautes qu'un funeste entraînement vous avait fait commettre dans l'intérêt même de votre avenir. Vous avez tenu la parole que vous avez donnée à l'Empereur, et s'il se trouvait placé en face de vous, Sire, il confirmerait ce jugement.

Le Roi. — Je suis charmé de vous voir ne point mettre de

réserve à ce que je regarde comme une pleine justification de ma conduite gouvernementale. Mais je ne me bornerai pas à cette demande ; la circonstance de notre rencontre est trop précieuse pour que je n'en profite pas dans l'intérêt d'une cause qui nous est commune et qui à la fois est celle de tout le corps social. Veuillez m'écouter, et attacher à ce que je vous dirai la valeur d'une preuve de confiance que je ne puis accorder qu'à vous seul.

« Il y a dans le monde une vaste conspiration ; elle semble uniquement dirigée contre les trônes, mais elle est en effet dirigée contre la paix dans le corps social. Ce n'est pas à vous que j'entends rien apprendre à cet égard ; ce que je tiens à vous prouver, c'est que je ne suis point, comme bien d'autres, la dupe d'une faction ; ce qui d'un autre côté est certain, c'est que la position de tout Roi de Sardaigne est la plus difficile de toutes les positions. Le fait tient aux défauts de l'esprit piémontais, esprit méticuleux, à la fois osé et craintif, chicaneur et cauteleux ; la position du chef d'un pays animé d'un aussi mauvais esprit est rendue par cela même éminemment difficile ; elle n'est jamais libre et doit ainsi toujours prêter à des soupçons de la part des autres Cabinets. L'esprit piémontais est avant tout antiautrichien ; c'est le vent qui vient de la France qui alimente en lui cette tendance. Vous savez ce que je pense de la politique du *juste milieu,* et vous savez dès lors également que vous pouvez compter sur moi. Mais il y aura peut-être des cas où ma conduite pourrait ne pas vous paraître claire. Dans ces occasions, adressez-vous *à moi directement;* écrivez-moi et ne confiez pas vos lettres à la poste, mais faites-les passer par une main sûre à votre envoyé à Turin. Ce sera lui qui, sans en rien dire à personne, devra me les remettre ; ce sera par la même voie que vous recevrez mes explications.

Moi. — Je ne me permettrai que rarement d'user de la faculté que me donne Votre Majesté. Je dois, d'ailleurs, lui rendre compte des raisons qui m'engagent à cette réserve. Je connais l'esprit piémontais, je sais combien il est difficile à manier. Vis-à-vis de lui, la seule marche utile est une marche

ouverte de la part de ceux qui n'ont rien à cacher, ni de ce qu'ils veulent, ni de la direction qu'ils suivent. »

Le Roi eut de la peine à se ranger à mon avis. Quant à moi, je restai fidèle à ma manière de voir, et les documents de la chancellerie intime de Cour et d'État sont là pour attester que je n'ai jamais varié d'opinion.

1826.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SON FILS VICTOR, A SA MÈRE ET AU BARON DE NEUMANN, DU 1er JANVIER AU 25 DÉCEMBRE 1826.

l'alliance. — Erreur du Cabinet de Londres. — 813. Mort malheureuse de lord Ingestre, au Prater. — Soumission de la Porte. — 814. Mort de l'Impératrice Élisabeth de Russie. — 815. Le prince Victor a gagné son pari. — La princesse Herminie. — 816. Stagnation dans les affaires diplomatiques. — Différence entre les vues de l'Empereur Nicolas et celles de Wellington. — 817. Canning passe pour être le complice du grand prévôt de la Sainte-Alliance. — 818. Canning et Metternich. — 819. Dom Pedro, prince libéral. — Mort subite du chancelier de Hongrie. — 820. Projets de voyage en Bohême et au Johannisberg. — 821. De Kœnigswart. — 822. Du Johannisberg. — Nombreuses visites. — 823. Attaques des journaux de Paris. — 824. Entretien avec Marmont. — 825. Échange de rôles entre Pozzo et Granville. — Affaires sans nombre. — Le général Woronzow. — 826. Metternich refuse de participer à une action commune contre la Porte. — L'escadre du Pacha d'Égypte se dirige vers Navarin.

Metternich à Neumann. Vienne, le 1er janvier 1826.

790. ... Rien de nouveau encore dans l'affaire des Empereurs. Le 29, Constantin a fait quitter à plusieurs dames de Varsovie le deuil qu'elles avaient pris pour Alexandre; il veut que l'Empereur vive. On dit le grand-duc Michel retourné à Pétersbourg par suite d'un ordre de Constantin qui l'a trouvé à Kowno. En attendant, toutes les armées, — hors celles du Royaume de Pologne, — ont prêté le serment à l'Empereur Constantin Ier.

Tatistscheff ne fait pas dire la messe à la chapelle de la mission, parce qu'il ne sait pas pour quel Empereur faire prier. Il a reçu l'ordre de faire prêter le serment aux sujets russes : il traîne sa décision, car il est tenté de croire que Constantin finira par prendre la couronne. La Russie, en attendant, est sans maître, et la Pologne se trouve placée sous un autre régime.

Les feuilles libérales vont s'emparer de cette étrange situation; elles m'accolent toujours à l'Empereur Alexandre, et elles n'ont point tort, mais elles servent mal leur propre intérêt. Les libéraux avertissent ainsi son successeur de ne point se séparer de l'homme qui a su lutter contre eux, car je doute fort qu'un Empereur de Russie devienne jamais bon républicain. Si le pauvre Alexandre n'avait point commis de péchés dans sa jeunesse, et si dans son âge mûr il n'eût point « manqué

de quelque chose », comme disait Napoléon, le libéralisme du jour, où en serait-il? Si du haut de l'Élysée on peut ou on veut s'occuper du gâchis d'ici-bas, l'âme d'Alexandre me comprendra mieux aujourd'hui qu'elle ne l'avait fait sur terre, et elle devra venir au-devant de la mienne.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 3 janvier.

791. Le procès entre le monde et M. Canning ne sera pas jugé devant le tribunal de notre ambassade à Londres.

Le procès sera gagné ou perdu, mais il sera plaidé. Le jugement sera rendu dans les premiers six mois de cette année. Je vous rappellerai au mois de juin ce que je vous dis aujourd'hui.

..... Les affaires de la Diète de Hongrie vont être terminées. Nous avons gagné tous les procès, et les anciens combattants contre la Cour se battent aujourd'hui entre eux. Voilà encore un exemple du fait que quand les Rois savent dire « *non* », ils gagnent leurs causes. L'Empereur m'a remercié d'une manière touchante de mes soins, car c'est par hasard que les affaires de Hongrie sont venues dans ces derniers temps peser sur mes épaules déjà surchargées d'assez de fardeaux.

Metternich à Neumann. Vienne, le 7 janvier.

792. ... Le courrier avec les nouvelles du 26 décembre est arrivé de Pétersbourg. La lutte déplorable est finie, et nous avons un Empereur. J'en félicite la Russie et l'Europe*.

L'avénement a été marqué par une révolte militaire. J'espère que l'Empereur, qui, dans l'occasion, s'est fort bien conduit, saura mettre de la vigueur à couler la question à fond et à ne point arrêter les recherches à la surface. Abstraction faite de bien des malheurs individuels, l'événement a deux côtés favorables : l'un est celui d'empêcher le jeune Monarque

* Voir « Sur l'avénement de l'Empereur Nicolas », nos 829-831.
(*Note de l'Éditeur.*)

de croire au langage mielleux qui sera celui dont useront envers lui les ennemis les plus décidés de son pouvoir ; l'autre, de lui prouver qu'il ne suffit pas de la seule distance matérielle pour être placé en dehors des influences morales et des tentatives odieuses ; la Russie a la maladie du temps, comme tous les autres pays.

L'avénement de Nicolas conduira probablement à moins de changements à l'intérieur qu'il n'y en aurait eu sous Constantin. Ce qui reste du règne éphémère et fantasmagorique de ce dernier, ce sont de bien pitoyables pièces diplomatiques sur sa renonciation. J'excepte du blâme la proclamation du nouvel Empereur, qui est très-correcte ; elle s'appuie en tout premier lieu sur la déclaration de l'Empereur Alexandre de 1823. Il ne s'y trouve pas un seul paragraphe qui ne soit une consécration des bons principes.

La mer monte, elle est en mouvement, et le vent des affaires souffle. Le plus habile est celui qui sait en trouver la direction, et ce n'est pas toujours celui qui se remue le plus.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 24 janvier.

793. J'ai reçu, mon cher Victor, vos rapports et vos lettres de Londres. Les premiers sont fort bien faits, et l'Empereur les a lus avec intérêt.

..... Je vous prie de fixer un peu plus particulièrement votre attention sur ce que disent les Russes, et en particulier la princesse Bagration, sur la situation des choses en Russie. Vous verrez par ce que je mande à Vincent, dans la dernière dépêche que je lui adresse, ce qu'est l'affaire en réalité. Elle n'est ni plus ni moins que la stricte copie de celles de Madrid, de Naples et de Turin. La conspiration est immense dans ses ramifications, et le nombre des individus arrêtés excède déjà douze à treize cents. Dans le nombre se trouvent des personnages des premières catégories de la société russe. Si l'Empereur Alexandre eût vécu, la même chose serait arrivée, et lui et la famille impériale eussent été massacrés..... Lebzeltern ne pourra pas rester à Pétersbourg. Il est trop compromis

par son beau-frère Troubetzkoï*. Le public commence déjà à le regarder comme un carbonaro. Eh bien, Lebzeltern, avec ses qualités si essentielles, est aussi du nombre de ceux qui ne croient jamais à l'existence de bâtons avant qu'ils aient été rossés comme plâtre. Il croit aux conspirations depuis que son beau-frère a été arrêté comme conspirateur. Aussi souvent que j'ai donné des avis à l'Empereur Alexandre, Lebzeltern, et bien plus encore Nesselrode, m'ont taxé d'agir en visionnaire et de conduire à mal l'Empereur de Russie. Ainsi voyez ce que disent les carbonari russes à Paris; chaque mot me servira d'indication. Il est encore impossible de prévoir où l'affaire s'arrêtera. Elle déroute, au reste, un peu nos jeunes magnats.

Quelqu'un qui s'est presque compromis aussi, c'est Félix Schwarzenberg. Il a vécu dans la plus grande intimité avec tous ces jeunes écervelés, et certes il n'a rien su de ce qui se tramait; mais le choix de sa compagnie lui retombe aujourd'hui sur le dos.

..... Léontine vous parlera de nos bals. Je n'ai pas l'humeur à la danse, je vous renvoie donc à ses rapports.

J'ai fait partir hier mes agents pour l'achat de Plass. Sa vente aux enchères aura lieu le 30 de ce mois.

14 février.

794. J'ai fait l'acquisition de Plass, et c'est une grande affaire. Je vous envoie une description sommaire de la terre. Dans les mauvaises petites estampes, vous verrez le *château* de Plass; si jamais vous en avez vu un plus grand, je vous déclare savant. Outre ce château, — c'est-à-dire l'ancienne abbaye, il y en a encore trois autres d'une importance moindre. Il faudra décider sur les lieux ce qu'il y aura d'habitable sans devenir ruineux**.

* Le prince Troubetzkoï, qui était à la tête de la conjuration formée contre l'Empereur Nicolas, s'était caché chez Lebzeltern, son beau-frère.
(*Note de l'Éditeur.*)

** L'abbaye de l'ordre de Cîteaux, à Plass, fondée en 1143, fut supprimée

18 février.

795. Les nouvelles de Russie sont bien inquiétantes pour la sûreté et le repos intérieur de ce pays. J'en écris plus au long à Apponyi.

Prenez un tendre congé de M. de Vincent. Il le mérite, car il s'est parfaitement bien conduit dans tous ces derniers temps. S'il n'avait pas une série de bizarreries à vaincre, il eût été parfait à sa place ; mais ce sont elles qui l'ont annulé. Il n'en faut point dans les affaires ; dès qu'elles s'emparent de ceux qui sont appelés à les suivre, celles-ci leur échappent.

20 février.

796. Depuis des années, je ne me suis jamais mieux porté qu'à présent. Ischl m'a fait grand bien. A propos de santé, vous pouvez annoncer partout que l'Empereur également se porte à merveille depuis sa maladie à Presbourg. Il y aura dans le fait de quoi faire enrager les journalistes, qui voudraient nous voir bien loin de ce bas monde.

2 mars.

797. J'ai souffert ces derniers quinze jours d'une fluxion à la tête ; elle est passée, et je me porte parfaitement bien. Toute la ville a la rougeole ou des fluxions. Vos sœurs ont encore échappé à la première de ces maladies, et, comme le temps a changé tout à fait, je suppose que l'épidémie est finie.

Continuez à observer les Russes, et mandez-moi ce que vous en saurez. Vous ne sauriez vous faire une idée de la manière dont les coquins crient contre nous en Russie. Ils ne font que chanter sur la gamme de leur voix naturelle, et cette voix leur est commune avec toutes les feuilles radicales du

par l'Empereur Joseph II, le 9 novembre 1785, et administrée par le Gouvernement à titre de domaine ecclésiastique. (*Note de l'Éditeur.*)

monde entier. C'est un orage qu'il faut laisser passer et qui ne nous mouillera même pas. Ceux qui en sortiront trempés, ce seront les crieurs.

16 mars.

798. La grave maladie de l'Empereur est passée; il a été pendant six jours entre la vie et la mort; aujourd'hui il entre en convalescence, mais les ménagements les plus grands devront précéder son retour à la santé. Il lui est, au reste, donné de vivre longtemps, car il est bien démontré aujourd'hui qu'il n'a aucun mal organique, et surtout que ses poumons sont dans un état normal. Je n'ai pas besoin de vous dire que les six jours qui viennent de s'écouler m'ont causé bien des tourments. Outre les inquiétudes, malheureusement si fort justifiées, que j'avais conçues dès l'invasion du mal de Sa Majesté, j'avais à penser à tout un avenir, ou plutôt à le régler.

Je n'ai pas quitté le palais et mon bureau, et Dieu m'a soutenu comme dans tant d'autres crises, que j'ai été appelé à traverser dans ma longue et pénible carrière. Le Ciel m'a mis sur la terre pour la labourer. C'est dans cette idée que je m'abandonne à sa volonté. Les divers effets qu'aura produits la crise par laquelle nous venons de passer seront curieux à observer. Je me permets presque d'espérer que le *Journal des Débats* aura su nous donner des leçons sur ce que nous aurions à faire *après la mort de l'Empereur*. Mais « petit bonhomme » vit encore, et c'est à cela que les frères et amis ne se sont pas attendus.

Mandez-moi ce que vous entendrez dire autour de vous sur cette affaire.

Votre résumé des dernières dépêches de Londres est parfaitement correct, et je suis fort satisfait de votre travail.

Metternich à Neumann. Vienne, le 18 mars.

799. Nous venons de sortir d'une bien pénible crise. L'Empereur a été à la mort; il est sauvé, et il ne reste de sa maladie

que la certitude que sa constitution est en réalité aussi forte que les apparences semblent démontrer le contraire. Il naîtra du mal un bien. La chance si rapprochée de sa mort aura révélé plus d'un sentiment au grand jour. Chez nous, il ne s'en est prononcé qu'un seul, celui de l'amour que des enfants bien nés portent à leur père.

On me connaît assez aujourd'hui pour savoir que les circonstances difficiles n'agissent sur moi que dans le sens d'un appel aux moyens à leur opposer. J'ai admis dès le second jour la possibilité de la mort de l'Empereur, et j'ai passé alors, pour ainsi dire, trois jours entiers sous le nouveau règne. Hors moi, nul ne l'a su, et je crois même pouvoir admettre que nul ne s'en est douté. Mais j'ai été appelé à faire une grande et utile expérience; j'ai appris ce que je suis, et ce que la masse du public croit que je suis. Je n'ai eu besoin de rechercher personne; tous sont venus se grouper et se serrer autour de moi : amis, indifférents, adversaires, — tous! C'est une grande et belle chose qu'un grand Empire dont les mouvements sont réglés par un usage immémorial; où les ressorts n'ont jamais été brisés, et où par conséquent on n'a qu'à poser la main à l'endroit voulu pour trouver la force que vous vous sentez appelé à éveiller.

Le mal est fini, n'en parlons plus. Dieu n'a point voulu appeler à lui, dans le court espace de trois mois, deux hommes si différents de leur essence, et néanmoins unis par les liens les plus forts et les plus indissolubles.

20 mars.

800. Je ne connais pas un poste plus difficile à occuper que celui de l'Empereur Nicolas. Voici le tableau exact de la Russie.

Pierre le Grand a changé ses frontières; il a placé celles de l'Asie du levant vers le couchant; en un mot, il a dit à la Russie : « Tu feras dorénavant partie de l'Europe. » Il a eu raison en cela, mais il a eu tort de trop détruire dans les antiques institutions de l'État et de ne point assez remplacer.

Catherine II, tout Européenne, n'a pensé qu'à la jouissance

de la gloire. Elle était trop femme, et elle a eu le malheur de vivre dans l'ère des encyclopédistes.

Paul Ier, s'il n'eût été fou, eût rendu de grands services à son pays. Il avait le sentiment éminemment monarchique. Il suffirait pour le caractériser de l'acte par lequel il a réglé la succession au trône.

Alexandre, qui avait beau jeu en prenant la couronne après son père, était malheureusement l'enfant de l'époque. Marchant de culte en culte et de religion en religion, il a tout remué et n'a rien bâti. Tout en lui était superficiel; rien n'allait au delà; exagéré en tout et toujours enclin à préférer le mauvais moyen au bon, il a laissé au bout de vingt-cinq années de règne son Empire là où l'Empereur Joseph II avait conduit le sien en neuf années de temps. Joseph II, toutefois, était *administrateur,* ce que n'était pas le Monarque russe. Toute la partie *matérielle* du règne du premier était généralement bonne et parfois même admirable.

La population de la Russie se partage en deux classes; elle ressemble sous ce rapport à celle de tous les États du moyen âge; la différence toutefois est dans la qualité des classes. L'aristocratie formait partout ailleurs la classe supérieure; en Russie, ce sont les seules *notabilités,* ou si l'on veut, *la Cour* et *le service,* qui forment la région supérieure.

Et c'est dans un Empire organisé ainsi, plein de positions particulières, de nécessités qui n'existent point autre part, que l'Empereur Alexandre a voulu introduire et les raffinements et les abus de ce qu'à mon avis on qualifie fort improprement de l'épithète de *civilisation moderne,* monstre sans corps et tout en idées!

C'est *le corps* que doit chercher aujourd'hui son successeur, et c'est lui qu'il aura bien de la peine à trouver. La Russie ressemble assez bien à une salle de festin le lendemain de la fête. Ce qui la veille avait produit tout l'effet de corps solides ou brillants, n'a le lendemain plus une autre valeur que celle de l'étoffe, et celle-ci est en partie composée de grosses toiles, de faux diamants, de pièces de broderie et de décors qui n'ont de mérite que durant la représentation.

La vieille Russie n'existe plus; Nicolas est appelé à en créer une nouvelle, et mes vœux les plus sincères l'accompagnent dans cette grande et noble entreprise.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 22 mars.

801. Nous voilà rentrés dans le calme le plus parfait. L'Empereur va tout à fait bien; non-seulement toutes les inquiétudes se sont dissipées, mais il est journellement démontré davantage combien il est doué d'une excellente constitution et éloigné d'une disposition maligne quelconque. Hier, le douzième jour après l'invasion du mal, j'ai passé plus d'une heure à travailler avec lui, et son seul chagrin est d'avoir à se ménager encore.

. . . . . Gentz est enchanté de vous. Si vous voulez le rendre fou de tendresse, envoyez-lui quelque bonbon ou parfum nouveau.

27 mars.

802. Je suis surpris que, le 17 mars, vous n'ayez pas encore eu à Paris les premières notions sur le trouble qui, depuis le 10, s'était emparé de Vienne. Vous n'aurez point tardé à entrer en émoi, et l'arrivée de la nouvelle de deux Monarques *morts* (car on n'aura pas manqué de regarder comme tel l'Empereur) aura jeté bien de la consternation dans les bons esprits. Je m'attends à ce que le *Journal des Débats* nous aura donné ses sages conseils dans une position aussi difficile. Quoi qu'il en soit, l'Empereur mort se porte à charme. Il s'est levé hier pour la première fois, et il serait impossible que sa convalescence pût être plus complète, plus prompte et plus entière qu'elle ne l'est.

J'en rends grâces à Dieu, car il m'a en mon particulier tiré de grandes tribulations. L'idée d'être cloué, bien autrement que je ne le suis déjà, à mon bureau ; de ne plus pouvoir bouger de Vienne ; de voir mes affaires se décupler, — toutes ces idées réunies m'ont rendu bien malheureux, abstraction même

faite de mon bien tendre attachement à l'Empereur, à l'homme qui m'a comblé de ses bontés, qui me regarde comme l'ami le plus sûr et qui m'aime comme je l'aime.

Notre public s'est bien parfaitement montré dans ces graves circonstances, et il en a été de même dans toute l'Allemagne. Nos rapports nous prouvent quelle puissance morale immense s'est acquise, bien au delà des frontières de son Empire, cet homme simple et modeste qui porte le nom de François Ier.

Le Roi de Portugal m'eût fait grand plaisir en continuant à vivre.

Remerciez Pierre d'Arenberg de ses soins pour mes fleurs; je lui écrirai dès que j'en aurai le temps.

Les enfants se portent à charme. Vous ne reconnaîtriez plus Léontine. Elle est très-grande et fort jolie. Elle commence à passer pour la plus jolie enfant de la société, dans laquelle je suis, au reste, fort éloigné de vouloir la lancer encore. A côté de cela, elle est la meilleure jeune personne du monde. Tous ses maîtres, entre autres, l'adorent. Mademoiselle Tardivau, sa gouvernante, est déjà devenue toute Viennoise.

4 avril.

803. Nous sommes dans la crise du passage de l'hiver au printemps, et les couches sont difficiles. J'espère pour votre satisfaction que vous êtes plus avancé que nous ne le sommes ici. Nous avons, entre autres, depuis trois jours, un ouragan qui renverse tout. Hier, par exemple, la balustrade de la « Bellaria » est tombée sur la place, et elle m'eût atteint si j'étais sorti deux ou trois minutes plus tôt, pour aller trouver l'Empereur. Aujourd'hui, trois grenadiers ont été tués par la chute d'une cheminée. Vous voyez que nous jouissons de peu de sécurité par en haut.

Metternich à Neumann. Vienne, le 8 avril.

804. ..... La situation véritable du pauvre Empereur Alexandre était difficile à connaître. Lui-même ne la connais-

sait pas, car ceux qui mènent les choses jusqu'à un point de dissolution ne voient plus clair. J'ai été le confident de plus d'une pensée secrète de l'Empereur; j'en ai deviné bien plus encore; j'ai été témoin de ses craintes et souvent même appelé à être le juge de ses remords; mais la connaissance exacte du terrain de la Russie m'ayant manqué, je n'ai moi-même pas tout prévu. Je connaissais l'existence d'un grand mal sans pouvoir en fixer les limites. Ce que j'ai pu constater jusqu'à une entière évidence pour moi, c'est le fait qu'Alexandre n'avait plus dans les derniers temps qu'une seule affaire qui le préoccupât : et c'était le désir de se sauver lui et son pays d'une perte qu'il croyait assurée.

Il est parfois dans la vie des hommes et dans le cours des grandes affaires des époques qui, selon qu'elles sont ou peuvent être saisies, décident de tout un avenir. L'une de ces époques a été le printemps de l'année 1825. Si au mois de mars j'avais pu approcher l'Empereur, bien des choses eussent pris une ournure différente pour lui, ct par conséquent pour son Empire.

14 avril.

805. L'Empereur Nicolas vient de prendre un grand et bon parti dans l'affaire brûlante du moment.

Si Alexandre avait fait, il y a cinq ans, ce que fait aujourd'hui son successeur, la détestable affaire de l'Orient eût cessé d'exister, et on eût rendu service aux Grecs dans les voies de la raison.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 20 avril.

806. Je trouve que M. d'Arlincourt est un type de l'époque. Ce n'est que dans des temps de folie et de mauvais goût que des hommes de cette espèce trouvent des applaudisseurs. Vos citations de sa tragédie sont charmantes, et elles n'ont pas manqué de produire, sur tous ceux qui en ont eu connaissance, le même effet que sur les loges au Théâtre-Français.

Mes plans de conduite pour l'été peuvent être réglés d'après les premières, ou au plus tard d'après les secondes nouvelles de Constantinople. Je dis d'après les secondes, car j'admets très-fort la chance que le Divan se laissera tirer l'oreille jusqu'à la veille du terme péremptoire de six semaines que lui a donné l'Empereur Nicolas. Si la négociation s'établit alors, je pourrai gagner les six ou huit semaines que j'ambitionne.

. . . . . Vos sœurs et votre grand'maman seront bien heureuses de vous voir. Les premières grandissent à vue d'œil et ont une mine parfaite. Léontine a dansé hier chez moi. La mode s'est introduite de faire danser aux soirées, et j'ai fait le plaisir à la petite de me conformer à cette mode. Ces petits bals, qui durent deux ou trois heures, ne font de mal à personne.

Dites à Pélissier qu'il prenne pour moi un abonnement à l'*Histoire générale des voyages,* par Walckenaër.

Puis je désire qu'il m'envoie les feuilletons de Geoffroy, six volumes, et les œuvres de Rabaut Saint-Étienne, deux volumes.

Metternich à Neumann. Vienne, le 21 avril.

807. Si je le puis (c'est la boue qui en décidera), je veux aller passer les mois de juillet et d'août hors de mon bureau. J'irai voir une grande acquisition que j'ai faite en Bohême, car il est fou d'avoir dépensé près de quatre millions de francs pour un objet que je ne connais pas. J'ai contracté un véritable mariage par procuration. On dit ma femme très-belle, mais pour le moins veux-je la connaître.

28 avril.

808. On a fait, à mon avis, de la bien chétive besogne à Pétersbourg. Tout a changé comme par un coup de baguette. L'Empereur de fort est devenu faible; son attitude politique si correcte a changé de nature; je me serais glorifié d'avoir coopéré à l'œuvre de mars, je ne voudrais pas être responsable

de celle d'avril *. Si la Russie était un pays *à la mode,* je dirais que les ministres ont gâté la pensée du Prince.

Qu'arrivera-t-il en Europe? Je l'ignore. Mes vœux les plus sincères accompagnent le succès d'une entreprise que malheureusement tout me dit qu'elle ne réussira pas, ou bien que le mal se trouvera lié à son exécution, au point que le bien n'y sera plus à reconnaître.

12 mai.

809. ..... Je suis parfaitement satisfait de la première conception de l'Empereur Nicolas et de sa mise à exécution **. C'est là ce qu'aurait dû faire son prédécesseur et ce qui, s'il l'eût fait, eût épargné au monde six années de tourments, et aux Cabinets les compromissions les plus graves envers une opinion publique factice et séduite, mais non moins excitée. La Porte eût fait alors ce qu'elle fera aujourd'hui : elle eût cédé ; les Grecs eussent été sauvés, ce qu'ils ne seront plus aujourd'hui; on leur eût procuré avec facilité une existence

* Au mois de mars, la Russie s'était bornée à régler ses propres affaires avec la Porte; au mois d'avril, au contraire, elle étendait son action jusqu'aux affaires de Grèce. Voir à ce sujet la lettre suivante, n° 809.

(*Note de l'Editeur.*)

** La première démarche faite par l'Empereur Nicolas dans la question d'Orient, ce fut d'envoyer, le 17 mars, à M. de Minciaky, à Constantinople, un courrier qui avait à remettre à la Porte l'ultimatum de la Russie consistant dans les trois points suivants :

1° Complet rétablissement du *statu quo* dans les Principautés, tel qu'il était avant 1821;

2° Fidèle observation de l'article VIII du traité de Bukarest;

3° Envoi de plénipotentiaires à la frontière, en vue de la reprise et de l'achèvement des négociations engagées en 1816 avec la Russie.

Déjà antérieurement l'Empereur Nicolas avait déclaré aux ambassadeurs des Cours qu'il se reconnaissait tout aussi peu le droit d'intervenir dans le différend survenu entre le Sultan et ses sujets grecs, qu'il reconnaîtrait à ce dernier le droit de s'immiscer dans des affaires intéressant les sujets mahométans de la Russie; mais qu'il avait contre la Porte quelques griefs qui regardaient la Russie seule, et qu'il voulait régler au plus tôt ces différends particuliers, afin de pouvoir ensuite s'occuper des affaires intérieures de son Empire, diminuer son effectif militaire et entrer dans la voie de l'économie.

(*Note de l'Éditeur.*)

civilisée : c'est là ce que voulait l'Empereur Alexandre, et c'est ce que nous avons voulu avec lui.

Nous n'eussions pas demandé mieux que de voir *un Empire grec libre et indépendant!* Nous l'avons proposé; on a crié haro contre nous, et je le conçois.

Nous ne marchons pas et nous ne marcherons jamais dans les eaux troubles ni vers les *demi-buts*.

Nous voulons la conservation de la paix politique; non que nous ayons épousé les utopies de l'abbé de Saint-Pierre, mais parce que nous savons que le jour où cette paix serait interrompue, la meute libérale se jettera sur les puissances pour en faire la curée. En un mot, nous voulons toujours, et une fois pour toutes, le contraire de ce que veulent nos ennemis. Le jour où ceux-ci voudront la paix, nous nous demanderons si le moment n'est pas indiqué pour la guerre.

Nous voulons que les tiraillements entre deux puissances voisines viennent à cesser, ou pour le moins à être suspendus, ne fût-ce que parce que des tiraillements il ne naît jamais un bien.

Jamais et encore jamais ne conseillerons-nous à d'autres ce que nous sommes décidés à ne point admettre pour nous-mêmes. Nous ne protégerons ainsi jamais un système de conquête. Veut-on chasser les Turcs d'Europe? Eh bien, qu'on les chasse, et qu'on établisse à leur place un grand Empire. Mais où sont les éléments de cet Empire? — où est même sa population? Où sont ses institutions, son Prince, son peuple? Nous ne voulons pas d'une république de bandits ou d'une Monarchie composée et organisée par l'écume des révolutionnaires de l'Europe. Je réponds sur ma tête que l'Empereur de Russie ne voudra jamais sous ce rapport ce que l'Empereur d'Autriche ne saurait admettre. Je crois même qu'en Russie on est encore plus intéressé qu'en Autriche à ce que la révolution ne triomphe pas dans les lieux où elle s'est établie.

Nous avons approuvé franchement et sans restriction la première détermination de l'Empereur Nicolas, parce qu'elle est droite, claire, précise, forte, et que par conséquent elle atteindra son but.

Nous déplorons la seconde affaire, vu qu'elle porte le caractère tout opposé. Elle ne conduira à rien de bon; l'œuvre du 4 avril est un avorton qui dans quelques semaines ne sera plus avoué par les parties elles-mêmes qui l'ont bâclée*.

21 mai.

810. Je fais mes apprêts de départ pour le 1er juillet. On croit dans le monde à un grand mouvement; je suis sûr d'une profonde paix, et j'irai me reposer de ma nullité pendant deux mois hors d'ici. Je n'en ai pas un besoin imminent pour ma santé, car celle-ci est fort bonne et positivement meilleure que depuis bien des années; mais j'ai besoin de repos sous tous les autres rapports de l'existence. J'espère que mon séjour à Plass fera moins de bruit que celui que j'ai fait à Paris. Celui-ci cependant avait la même valeur politique, malgré tout ce que plus d'un niais a voulu y découvrir d'important!

24 mai.

811. ... La Porte va céder aux demandes de la Russie, tandis qu'elle tombe à bras raccourcis sur M. Stratford-Canning. L'un de ces faits est aussi naturel que l'autre.

Comme Canning fait toujours le contraire de ce que je ferais, il est juste d'admettre qu'il pense également l'opposé de ce que je pense. Peut-être trouvera-t-il que le rôle que joue l'Angleterre dans ces affaires est convenable et utile. Ce que je sais, c'est que M. Stratford-Canning ne sait de quel bois

* D'après la transaction du 4 avril 1826, signée par Wellington au nom du Gouvernement anglais, et par Nesselrode et Lieven au nom du Gouvernement russe, la Grèce devait rester une province de la Turquie, payer à la Porte un tribut annuel fixe, mais être régie par des autorités librement élues, enfin jouir d'une liberté de conscience et d'une liberté commerciale complètes. Les Cours de Vienne, de Paris et de Berlin devaient être invitées à adhérer à cette convention. Toutefois l'Autriche et la Prusse déclinèrent toute immixtion directe dans les affaires de la Grèce. Voir là-dessus le n° 832.

(*Note de l'Éditeur.*)

faire flèche, et qu'au lieu de sauver les Grecs, ce sera la politique anglaise qui les aura fait massacrer en détail et qui, en somme, les aura perdus. Est-ce là ce que l'on a voulu?

Enfin le beau temps est venu. Nous avons sauté à pieds joints de l'hiver dans l'été. Je passe quelques heures par jour au milieu de mes fleurs, et j'en suis tout heureux. Elles valent mieux que la politique.

30 mai.

812. La paix de l'Europe sera conservée; voilà l'essentiel, et les vœux de tous les hommes de bien seront remplis.

L'alliance, qu'on regarde comme morte depuis l'année dernière, vit et vivra. C'est moi qui le dis : non pas l'alliance telle que ceux qui en ont le moins voulu se sont appliqués à la défigurer, mais telle qu'elle est, c'est-à-dire simple, pure et forte, comme tout ce qui est conforme à la vérité, en un mot, telle que je l'ai toujours conçue et appliquée pour ma part.

On s'est trompé à Londres *du tout au tout,* et ce malheur y est endémique. Wellington a reçu l'ordre d'empêcher une guerre de laquelle celui qui, à ce que l'on croyait, brûlait d'envie de la faire, ne voulait tout juste pas, pourvu qu'elle pût être évitée! On aurait juré à Londres que jamais la Porte ne se prêterait à un arrangement; elle s'y est prêtée. Je puis me tromper, mais je crois mieux savoir calculer les hommes, leurs besoins, et par conséquent leurs vœux, que Canning.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 31 mai.

813. Je n'attends plus que l'arrivée du premier courrier de Russie qui devra nous apporter les effets de la décision bénigne de la Porte pour fixer mon voyage; rien ne l'empêchera, et dès lors j'irai d'ici droit à Plass, où j'arriverai le 3 ou le 4 août. J'y passerai douze à quinze jours, ensuite huit ou dix à Kœnigswart, puis, si le Ciel me favorise, le même laps de temps au Johannisberg. Je finirai mes courses par aller rejoindre dans la seconde moitié d'août les enfants à Ischl.

Vous aurez déjà appris la déplorable fin du jeune lord Ingestre. Il s'est noyé, au Prater, dans une mare d'eau grande comme une salle de danse d'une médiocre étendue. Il montait un cheval rétif; la mare est à la droite du pont qui se trouve sur le chemin du Lusthaus; le cheval ne voulant pas passer le pont, il a pris le sentier qui longe la mare et là il s'est jeté à reculons dans l'eau. On l'en a retiré noyé après de vaines recherches qui ont prouvé que la fondrière était de vingt pieds de profondeur. Comme de juste, elle est entourée aujourd'hui d'une barrière. Il s'y est noyé dans le courant de vingt années sept ou huit personnes, et une fois tout un équipage de roulier.

... Nos feuilles de Paris vont jusqu'au 23. Je m'attends demain aux effets qu'auront produits les nouvelles de la soumission de la Porte! Les libéraux ont un talent tout à fait particulier de toujours se tromper sur tout et en tout; et quelle cause que celle qui ne repose que sur l'erreur et qui ne sait produire autre chose! Pour battre ces gens, il ne faut pas autre chose *qu'attendre*. Pour y arriver, il faut *ne pas bouger*. Mais voilà tout juste le difficile de la besogne, et si Dieu m'a donné une qualité, c'est celle qui rend possible à un État de se maintenir debout et ferme au milieu d'un tourbillon. C'est ce que j'ai su faire depuis que je suis au timon des affaires, et certes ne quitterai-je plus jamais ce qui m'est démontré avoir toute la valeur d'un spécifique. Quand je regarde autour de moi et que je me trouve seul debout sur un champ jonché de morts et de blessés, je dois me dire forcément que j'ai choisi la bonne place! On ne m'en fera plus bouger, et les libéraux, avec toute la queue des doctrinaires et des fous, ne gagneront pas le procès aussi longtemps que Dieu me donnera des forces.

Metternich à Neumann. Vienne, le 5 juin.

814. Nous voilà dans un nouveau deuil. Quel sort touchant que celui de l'Impératrice Élisabeth! L'histoire de la dernière période de la vie du couple impérial est certes de la

morale mise en action. Quelle pauvre chose que les grandeurs de ce monde! Taganrog et Beleff, deux endroits abandonnés de la nature et des hommes, et qui ont vu s'éteindre deux existences naguère encore entourées de tant de gloire et de justes hommages!

Nous n'enverrons point d'ambassade extraordinaire au couronnement. La France et l'Angleterre ont tellement renforcé les extraordinaires, que l'Empereur ne veut pas se mettre en rivalité. C'est le Prince de Hesse qui portera à Moscou et son rang de naissance et une simple lettre de félicitation.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 7 juin.

815. Je suis charmé, mon cher Victor, que vous ayez gagné votre pari pacifique, et vous savez aujourd'hui pourquoi le Sultan a cédé et pourquoi l'Empereur Nicolas s'est déclaré satisfait. Les plus grands événements tiennent souvent à de petites causes. Ce sont vos cinq cents francs qui ont sauvé le corps social et fait échouer les projets sanguinaires des libéraux. Il est heureux qu'ils n'aient rien su du fait, car sans cela ils auraient contre-balancé votre pari par quelque souscription nationale.

Lisez mes dépêches pour Londres*; elles vous feront voir clair dans les affaires et dans le jugement que je porte sur elles.

Herminie se forme sur le modèle de M. Giroux. Voici deux de ses jolis mots de la semaine :

Pendant sa leçon d'arithmétique, on lui a demandé *ce que produisait le partage d'une unité.* Elle a répondu : « *Deux!* » Pour le prouver, elle a déchiré une feuille de papier.

A sa leçon de géographie, mademoiselle Tardivau lui a demandé qui avait découvert l'Amérique.

Elle a répondu : « Un M. *Pigeon!* » Mademoiselle Tardivau, effrayée à mort et n'y comprenant rien, lui a dit qu'elle rêvait! « Pas du tout », a répliqué Herminie; « vous

* Voir « Principaux traits de la politique autrichienne, etc. », dépêche à Esterhazy, du 8 juin 1826 (n° 832). (*Note de l'Éditeur.*)

m'avez dit qu'il s'appelait *Colombe;* or colombe ou pigeon, c'est bien la même chose! »

Odry* tirerait parti de ces mots!

Metternich à Neumann. Vienne, le 12 juin.

816. Je mène en ce moment une vie qui me fait l'effet de l'oisiveté. Je n'ai à faire rien qui vaille; excepté quelques fatras de l'intérieur, quelques ennuyeux protocoles du Parlement hongrois, je pourrais être tout aussi bien à Madrid ou à Madras qu'à Vienne. Il y a longtemps que je sais qu'il n'y a pas une affaire diplomatique en Europe; celle qui occupait si fortement les esprits n'en a jamais eu la valeur réelle; rien n'est pire que de tâtonner dans les affaires au lieu de les aborder. L'Empereur Nicolas a eu le bon esprit d'aborder la sienne, et dès ce moment elle a dû se régler.

Combien a-t-on perdu de temps et de paroles dans ces malheureuses discussions! Feu l'Empereur a eu le tort de vouloir les sept huitièmes et de ne vouloir pas le dernier huitième. Dès lors il a mis tous les siens dans le cas de deviner, et rien n'est pire et ne mène plus loin.

Mon sentiment sur la différence des deux affaires qui se sont traitées à quinze jours d'intervalle, — c'est-à-dire la décision du 17 mars et le protocole du 4 avril, — commence-t-il à être ou bien n'est-il pas déjà bien amplement justifié? L'idée de *Nicolas* était bonne; celle de *Wellington* était pitoyable. La première conduira *à tout;* la seconde ne conduira *à rien.* La différence est grande.

Le monde, en attendant, est livré à une grande et bien déplorable fantasmagorie. J'entends parler de la boutique philhellénique.

Si je disais ce mot tout sèchement, on dirait que j'ai pris le turban. Or, c'est tout juste contre ce fait que je proteste, et je vais justifier ma protestation.

* Comique célèbre du théâtre des Variétés de Paris.
(*Note de l'Éditeur.*)

Je commence par poser en thèse que je suis meilleur chrétien que Benjamin Constant, M. Hobhouse, Chateaubriand, l'abbé de Pradt et toutes les boutiques à souscription. Puis je conviens que je suis plus humain que lord Cochrane et le colonel Fabvier. Puis encore, que j'ai cent fois plus d'esprit, de connaissances et de raison que M. Eynard, lequel, par parenthèse, est l'un des hommes qui m'ont le plus ennuyé dans ce monde.

Je pose par-dessus tout cela en thèse que je préfère beaucoup les Grecs aux Turcs; que, barbares tous deux, il y a plus de ressource avec des chrétiens qu'avec des musulmans.

Ceci dit, je déclame contre un fort vilain jeu qui prend la religion et l'humanité pour prétexte afin de bouleverser tout ordre de choses régulier; contre la sottise des Gouvernements qui ne sauraient éviter de se trouver exposés à l'un ou à l'autre des reproches suivants : ou bien de tolérer ce qu'ils ne veulent pas soutenir, ou bien de prouver que ce qu'ils ne peuvent pas, de misérables comités sauront bien le faire à leur place. Dans le dernier cas, je préférerais abdiquer, descendre du faîte d'un pouvoir illusoire, et céder les rênes du Gouvernement aux comités philhelléniques.

Cette folie, au reste, passera comme toute autre, et les pauvres Grecs seuls en auront été les victimes. Si, au lieu de se battre depuis cinq ans avec des fantômes, on eût fait ce que mes vœux les plus chers avaient appelé, les Grecs, — en tant qu'il y en ait, — eussent été sauvés.

Bien des choses deviendront claires d'ici à peu de temps!

19 juin.

817. A propos de mode, en voilà une toute nouvelle que je vois surgir. M. Canning commence à être déclaré dans les feuilles françaises le *complice* de cet abominable grand prévôt de la Sainte-Alliance. Je ne m'y étais pas attendu, mais c'est toujours ce qui arrive le plus facilement. Je vais passer tout à l'heure pour celui qui a rédigé les instructions de M. Stratford-Canning, — qui a confectionné le protocole du 4 avril, —

qui commande les expéditions de lord Hamilton. Nous vivons dans un siècle où l'esprit court les rues. A la lettre, il ne vaut plus la peine d'en avoir; il est par trop commun. Aussi me fait-on grand plaisir quand on me déclare une espèce de bête brute. Il n'y a pas longtemps que je l'ai lu imprimé, et l'auteur de l'article ne s'est certainement pas douté à quel point il chatouillait mon amour-propre. Il en est un peu aujourd'hui de l'esprit comme des décorations. C'est une manière d'être distingué que de n'en pas avoir.

22 juin.

818. Il y a dans ce monde deux genres d'esprit : l'un effleure tout et n'approfondit rien; l'autre appuie sur les choses et les pénètre. Canning possède à un haut degré l'esprit de la première espèce; j'en ai bien moins certes que lui, mais j'appartiens plutôt, avec mon petit avoir, à la seconde catégorie. Canning vole, je marche; il s'élève dans une région que les hommes n'habitent pas, je me tiens placé au niveau des choses humaines. Le résultat de cette différence sera que Canning aura pour lui les romantiques, tandis que je serai réduit aux simples prosateurs. Son rôle est brillant comme un éclair, mais passager comme lui; le mien n'éblouit point, mais il conserve ce que l'autre consume!

Telle est la simple mais indubitable vérité. Elle est toujours découverte par l'historien, mais elle échappe souvent aux contemporains. Les hommes comme Canning tombent vingt fois et se relèvent vingt fois; les hommes comme moi sont dispensés de la peine de se relever, car ils ne sont pas aussi souvent sujets aux chutes. Les premiers occupent et amusent le parterre; les seconds l'ennuient souvent.

Je dois être fort ennuyeux à observer pour l'immense majorité de ceux qui me regardent faire; mais qu'ils en passent par là, car je ne changerai pas.

2 juillet.

819. Voilà l'Occident qui va prendre un nouvel essor dans la carrière révolutionnaire. Dom Pedro va être loué comme *le*

plus libéral des Princes, et par conséquent comme le *modèle* des Monarques, par ceux-là mêmes qui, il n'y a pas huit jours, le vilipendaient comme un tigre affamé du sang républicain. Les extrêmes se touchent toujours dans l'esprit de la faction libérale; ce qu'elle ne conçoit pas, c'est le milieu.

Les amateurs de troubles seront servis; ils en auront. On croit à Paris l'Angleterre complice des faits : on s'y trompe, c'est-à-dire on n'y a raison qu'à demi. Le Cabinet britannique actuel est le complice-né de toutes les extravagances du temps; il n'est pas le faiseur dans l'occasion. La chose faite, il va devenir l'appui de ses suites.

Je suis tellement habitué à voir les Rois se regarder comme un abus, que je ne serai plus surpris si j'en vois un solliciter au premier jour l'emploi de marguillier d'une paroisse. Je ne suis donc pas surpris; je m'y étais même attendu. Aussi ne suis-je dérangé dans aucun de mes calculs, et le grand prévôt de la Sainte-Alliance est sans doute l'homme d'État le moins étonné dans ce moment.

J'ai été ces jours derniers acteur dans une déplorable scène: J'avais été en Hongrie pour des affaires de notre ennuyeuse Diète. Le chancelier de Hongrie *, avec lequel j'avais travaillé, mangé, et m'étais promené tout le jour, a été frappé, en causant avec moi et le vieux Zichy, d'une apoplexie foudroyante. Il a cessé de vivre au milieu d'une phrase. J'ai tout fait pour le secourir, mais on ne sauve pas les morts.

3 juillet.

820. Me voici arrivé au terme de mon séjour. Je compte partir le 16 pour la Bohême; je serai du 10 au 12 août sur les bords du Rhin. Les politiques parlent d'un Congrès au Johannisberg. Je n'en sais rien, et j'aurais néanmoins le droit d'en savoir quelque chose. Mais le monde aime les contes bleus, et le perfectionnement de l'esprit humain a fait retour vers l'âge d'or, c'est-à-dire vers cet âge qui a précédé les faits histo-

* Le comte Kohary. *(Note de l'Éditeur.)*

riques. Le monde se repeuple de demi-dieux; le nectar et l'ambroisie coulent en tout lieu, et le Léthé semble baigner le seuil des clubs et de plus d'un Cabinet. Il est triste d'être nanti de si peu d'esprit poétique que ce qui fait la satisfaction générale ne puisse point arriver jusqu'à vous. C'est dans ce piteux cas que je me trouve; je ne vois encore les choses que telles qu'elles sont, et tant de fleurs ne me semblent que des ronces, que je me fais pitié à moi-même.

Il arrivera peut-être un temps où les choses changeront. Pour cela, il faudra que le monde quitte les échasses et qu'il descende jusqu'à moi, car je suis décidé à ne jamais m'élever jusqu'à la région dans laquelle il se démène à cette heure.

Metternich à sa mère. Kœnigswart, le 2 août.

821. Je vous écris, ma bonne maman, d'un lieu que nous aimons tous et où tout porte encore les traces de vos bienfaits et de votre bon goût.

J'ai trouvé beaucoup de changements à Kœnigswart, et je ne doute pas que tous ceux que vous y trouveriez auraient votre plein suffrage. Il reste malheureusement encore beaucoup à faire.

La cour du château est entièrement déblayée. Il faudra en abaisser le terrain pour le moins de deux pieds, et y établir une pente vers la partie ouverte. En face du château, c'est-à-dire là où était l'emplacement de l'horrible cabaret, s'élèvera l'année prochaine un beau corps de logis, composé de remises, d'écuries et d'un logement pour l'un des employés. Une fort belle métairie se trouve déjà terminée au delà de ce bâtiment encore en herbe. Je ne crois pas qu'il s'en trouve en aucun lieu une qui soit à la fois plus élégante et mieux ordonnée. Elle est dotée d'un fort beau bétail suisse. Tout le côté de la brasserie a un nouvel aspect. L'étang près du château sera mis à sec cet automne et changé en prairie.

Trois fermes : le Haselhof, le Kieselhof et le Lehnhof, sont, ou nouvellement reconstruites, ou parfaitement restaurées et peuplées de fort beaux mérinos.

Le parc est très-beau, et une grande allée le traverse dans la direction de Marienbad.

Les baigneurs aiment ce lieu, et la partie la plus rapprochée de Marienbad ressemble à la vallée de Sainte-Hélène *, tant il y a de promeneurs et d'équipages.

. . . . . J'ai déjà eu ici M. de Tatistscheff, les princes d'Arenberg, Louis de Rohan, Windischgrätz et vingt autres convives. Heureusement l'aile droite du château est entièrement terminée à l'intérieur, de sorte que j'ai pu héberger tout ce monde.

Hier nous avons fait avec ces messieurs une excursion à Marienbad; aujourd'hui ils m'ont quitté. J'attends aujourd'hui encore M. de Pralormo et le comte Gaspard de Sternberg. Marienbad n'est pas gênant, car ses habitants se contentent d'un dîner. C'en est fait de la solitude de Kœnigswart, et il a peut-être perdu par là l'un de ses charmes du bon vieux temps.

. . . . . Je compte, avant de partir, passer encore avec Victor une triste matinée à la paroisse de Kœnigswart; à moins que je ne vienne ici l'année prochaine, je n'y trouverai plus les restes sacrés qu'elle renferme. Le nouveau caveau sera terminé à Plass dans le courant de l'année prochaine.

Johannisberg, le 21 août.

822. Nous sommes arrivés au Johannisberg le 12. Il a fallu m'arrêter chez le Roi de Bavière, à Aschaffenburg, ce qui m'a forcé de coucher le 11 à Francfort.

J'ai trouvé ce lieu-ci fort embelli. Beaucoup de travaux y ont été exécutés dans le cours des deux dernières années, et l'aspect du tout est changé. Je ne crois pas en réalité qu'il existe nulle part un point qui surpasse celui-ci. Avec tout ce qui a été abattu et déblayé, la vue s'est non-seulement encore élargie, mais elle a gagné un aspect de culture et de perfection dont rien n'approche. Il me faudra encore quatre ans pour

* La vallée de Sainte-Hélène, près de Baden. (*Note de l'Éditeur.*)

finir le tout; alors, ni le château ni ses alentours ne laisseront plus rien à désirer.

La perfection du climat et en particulier du site est démontrée d'une manière victorieuse. J'ai sous mes croisées un parterre sur lequel il ne se trouve pas une seule plante qui ne soit de serre chaude durant l'hiver à Vienne et dans toute l'Allemagne.

Ici viennent en pleine terre toutes les espèces de magnolias, d'azalées, de rhododendrons, de lauriers, etc., etc. J'ai même fait faire un essai avec des camélias; tout vient et prospère. Mes plantations ont traversé deux hivers, parmi lesquels s'est trouvé celui de 1825 à 1826; elles ont donc passé par la plus forte des épreuves, et loin d'avoir succombé dans cet hiver si rigoureux, les magnolias, entre autres, ont fait cette année des pousses de quatre pieds et demi. Tout le pays accourt voir mon jardin, qui fait l'étonnement des voyageurs. J'irai demain faire une course à Coblentz avec une société qui s'y rend par eau. Le marquis de Hertford, l'un de mes anciens amis et le tory le plus prononcé d'Angleterre, est venu me voir ici*. J'aime à l'accompagner pour plus d'une raison d'agrément et de politique. Je serai de retour ici après-demain. Victor, et quelques messieurs qui se trouvent ici, seront de la partie.

Le seul mauvais côté de mon séjour ici, c'est la foule de monde qui vient m'y accabler. J'ai tous les jours de trente à quarante personnes à dîner. Tout Francfort et les villes des environs viennent se ruer sur moi. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'Autriche, — et je me permets d'ajouter son ministre, — ne sont point aimés et respectés en Allemagne, ainsi que le disent les *Débats* et le *Constitutionnel,* les Allemands savent bien cacher leur jeu. Je suis fâché de ne point avoir près de moi MM. de Chateaubriand et Benjamin Constant.

Quel été, ma bonne maman! j'espère qu'il vous fera grand bien et que je vous retrouverai dans l'état le plus prospère à

* Voir « Jugement de lord Hertford sur Canning » (n° 833).
(*Note de l'Éditeur.*)

mon retour, qui n'aura lieu qu'après le 15 septembre. Il me faut attendre ici quelques réponses, qui ne peuvent pas m'arriver avant le 7 ou le 8 septembre. Mon voyage n'aura point été sans quelques bons fruits.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 21 octobre.

823. Les feuilles de Paris sont bien mal conseillées. Elles voudraient me tuer, et elles me nourrissent comme si elles voulaient me conserver. La haine d'adversaires tels que le sont ces bons rédacteurs ferait la fortune *d'un ambitieux ignoré.* Moi, qui ne suis ni l'un ni l'autre, j'admire la peine que se donnent des plumes que celui qu'elles voudraient attirer dans leur arène ne craint pas ; je n'ai d'ailleurs qu'un seul regret, c'est celui de ne pouvoir point faire traduire et insérer dans nos propres feuilles les sottises qu'impriment journellement sur mon compte mes bons amis de Paris et d'autres lieux. Je gagnerais au fait tout ce que ceux-ci voudraient me faire perdre. Il y a longtemps que je n'ai plus le moindre mérite de m'amuser de la peine qu'ils ont sans doute l'intention de me faire. Pauvres gens !

24 octobre.

824. Le maréchal Marmont, qui revient de Russie, est arrivé à Vienne. J'ai eu aujourd'hui avec lui un fort long entretien sur ce qui s'est passé à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Il partage entièrement l'opinion que je me suis formée sur l'Empereur Nicolas depuis qu'il est possible de le juger. Je ne doute pas que Nicolas ne soit un prince tel que j'entends que les Souverains le soient.

11 décembre.

825. Votre dernière lettre, mon cher ami, m'a beaucoup intéressé. Votre jugement sur le changement de rôle entre Pozzo et Granville est tout à fait conforme au mien, et je ne

démords pas de l'opinion que l'on se trompe à Paris sur le compte de l'Empereur de Russie.

Il faut une grande force de caractère et bien du sang-froid pour savoir séparer dans les choses ce qui s'y trouve en réalité et ce qui n'est que du clinquant. J'ai soutenu pendant quatre ans, envers et contre le monde entier, que l'Empereur Alexandre ne voulait pas la guerre. J'ai eu raison, et le secret de mon obstination n'a consisté que dans cette considération que, s'il l'avait voulue, il n'aurait pas eu besoin de se gêner pour la faire. Quand j'entends un capitaliste parler d'une spéculation et que je ne le vois point s'y livrer, *c'est qu'il parle de ce qu'il ne veut pas faire.*

..... Je suis terriblement dans les affaires. Ma situation est celle d'un crucifié ; un bras est cloué à Constantinople, et l'autre à Lisbonne ; les affaires de l'intérieur occupent le centre. M. Canning est mon crucificateur, et la diète de Hongrie l'éponge trempée dans le vinaigre. J'espère voir finir cette dernière d'une manière toute favorable.

Soyez aimable pour les Woronzow, auxquels je confie ma lettre. Ils le méritent ; je les aime beaucoup et de fort ancienne date. Lui est un Russe très-bien pensant. Si l'Empereur de Russie pensait à faire la guerre, le général Woronzow n'irait point à Londres passer dix-huit mois chez son vieux père.

25 décembre.

826. ..... Vous lirez mes dépêches de ce jour, et vous verrez que j'ai eu plus de courage que M. de Damas. Les deux ambassadeurs se sont déclarés contents. Je suis donc de cinquante pour cent plus avancé que le Cabinet français.

Je suis curieux de savoir ce que Pozzo trouvera à redire à mon travail. A moins qu'il ne demande de la part de l'Autriche une aveugle obéissance à toutes les lubies qui, selon son humeur du moment, lui paraissent conformes à son goût, il aura quelque peine à trouver que nous n'usons pas du droit de notre indépendance en ne menaçant pas celle d'autrui.

Lisez attentivement ma dépêche secrète à Bombelles ; vous y trouverez une analyse un peu méchante, mais fort justifiée, de la pitoyable œuvre de Londres*.

..... J'espère que vous m'enverrez bientôt les étoffes pour la salle ; elle sera finie dans une quinzaine de jours, et elle est extrêmement belle. Je l'ouvrirai par un bal ; j'ai commandé pour cet usage des banquettes et des draperies blanches ; les étoffes ne serviront que les grands jours de réception. Le décor de la salle est d'un genre tout particulier, et il fera du bruit. Quatre ouvertures dans le plafond, dont deux pour introduire de l'air frais et deux qui font l'office de siphons et qui expulsent l'air chaud, sont une invention toute nouvelle et de laquelle je me vante. Quand ces espèces d'écoutilles sont fermées, on ne les aperçoit en aucune manière, et quand elles sont ouvertes, le plafond gagne à la vue. C'est ce qui s'appelle mêler l'utile à l'agréable.

..... Comme je vous écris après que tous mes paquets sont fermés, je vous prie de dire à M. le comte Apponyi que je reçois en ce moment un rapport d'Alexandrie du 25 novembre, lequel m'apprend que l'escadre du Pacha d'Égypte, forte de quatre-vingt-sept voiles, tant vaisseaux de guerre que transports chargés de vivres et de munitions pour Ibrahim-Pacha, a mis à la voile. Un autre rapport de Zante m'apprend que cette escadre est arrivée saine et sauve à Navarin et à Modon. Voilà Ibrahim de nouveau approvisionné.

ÉTAT DE LA QUESTION D'ORIENT DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A LA MORT DE L'EMPEREUR ALEXANDRE.

827. Metternich à Vincent, à Paris (D.), Vienne, le 5 janvier 1826. — 828. Mémoire de Metternich. (Annexe du nº 827.)

827. J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence un travail sur l'affaire de l'Orient. Il n'a d'autre but que de

* Voir le nº 839. *(Note de l'Éditeur.)*

servir à l'instruction de Mgr l'Archiduc Ferdinand pour le cas, fort présumable, où le nouveau Souverain de la Russie dût aborder vis-à-vis de lui cette grave question.

Comme le Mémoire retrace le plus succinctement et le plus correctement possible l'attitude de notre Cour et le jugement que nous n'avons cessé de porter sur le conflit, je trouve utile de le déposer dans les archives de nos principales missions. N'étant à autre fin, je prie Votre Excellence de borner l'usage qu'Elle en fera au seul soin d'en prendre connaissance.

Exposé historique de la question d'Orient. Mémoire de Metternich.
(Annexe du nº 827.)

828. L'insurrection des Grecs a été condamnée dès son début par les principales puissances de la chrétienté, explicitement et publiquement par les unes, tacitement et virtuellement par les autres, comme un attentat révolutionnaire que l'oppression même la mieux caractérisée (si les auteurs de la révolte avaient pu la démontrer) ne pouvait jamais justifier, et comme un événement qui allait ajouter une nouvelle masse d'embarras et de dangers à la situation déjà trop critique de l'Europe. En toute autre circonstance, les Souverains, pour être fidèles aux principes qu'ils avaient solennellement proclamés et appliqués à plus d'une des révolutions de notre temps, devaient à la cause de la paix, du bon ordre et du bon droit, de prêter main-forte au Gouvernement outragé, de l'aider à étouffer le plus tôt possible un incendie qui menaçait le repos de trois parties du monde. Ce qui les empêcha de remplir un devoir qu'au moment même où éclata l'insurrection ils exécutèrent en d'autres contrées, ce ne fut point d'abord, comme on pourrait le croire aujourd'hui, l'ascendant *de l'opinion publique;* car à l'époque de l'explosion de la révolte, cette opinion n'était pas à beaucoup près aussi générale, aussi prononcée et aussi puissante que malheureusement elle l'est devenue depuis par le travail infatigable des factions, par l'ignorance et la crédulité du public.

Une seule considération arrêta dès le premier moment les Souverains ; il leur répugnait de fournir des armes à une domination exercée par un pouvoir professant des dogmes ennemis du Christianisme, contre des sujets coupables, mais chrétiens et malheureux. C'est cette considération qui les jeta dans le pénible dilemme de ne pouvoir ni aider les Grecs sans violer les principes du droit public, ni les combattre sans blesser des sentiments religieux. Une *attitude passive* (bien différente d'une *neutralité* proprement dite) était le seul moyen de concilier ces deux grands intérêts. Dès lors le rôle des puissances se bornait à employer tout ce qu'une diplomatie éclairée, bienveillante et habile, pouvait leur suggérer, et tout ce que leur influence réunie leur assurait de moyens propres à mettre un terme à une lutte dans laquelle il leur était défendu d'intervenir par leurs forces matérielles. En sortant de ce rôle, elles eussent risqué de rendre nulles les seules ressources qui leur restaient, ou bien de se précipiter dans une de ces extrémités qu'il leur importait également d'éviter.

Il faut le dire, puisque c'est la vérité et que l'histoire ne pourra pas l'ignorer : c'est la Russie qui, en premier lieu, s'est privée et qui a privé ses alliés des avantages d'une position fort restreinte, difficile et délicate en elle-même.

Entraînée, non par des vues d'ambition ou de cupidité, — toujours étrangères à l'âme du Monarque qui dirigeait ses destinées, — mais par des conseils faibles ou équivoques, elle tomba dans deux fautes dont les suites ne pouvaient manquer de s'étendre très-loin. La *première* était celle de se laisser entraîner à croire qu'il était pour la Russie d'une nécessité impérieuse d'intervenir, et d'intervenir *à tout prix,* dans l'affaire de l'insurrection, et par conséquent, comme elle ne voulait ni ne pouvait *agir sur les Grecs,* d'*agir fortement sur la Porte,* dans quelque sens et par quelques moyens que ce fût.

Pénétré de cette opinion, le Cabinet de Russie donna bientôt à ses démarches à Constantinople un caractère d'autant plus alarmant et d'autant moins adapté à la circonstance, que

la Porte, — consternée d'une catastrophe aussi terrible qu'inattendue, et qui, par suite d'un calcul aussi perfide que profond de la part de ses auteurs, fut amenée sous l'étendard emprunté de la Russie, — était absolument hors d'état de juger sa propre position, de consulter ses intérêts, ou de soutenir des discussions politiques. La Russie, se croyant repoussée et offensée, et n'écoutant que l'irritation du moment, commit alors une seconde faute, plus grave dans ses conséquences que la première, celle de rappeler sa mission et de se priver ainsi du seul moyen d'accomplir ce qu'elle désirait elle-même avec tant d'ardeur, et d'agir directement sur la Porte.

Par cette résolution funeste, la Russie se plaça nécessairement dans l'alternative, ou de perdre peu à peu son influence et une partie même de sa considération à Constantinople, ou de faire la guerre à la Porte; parti qu'abhorrait l'Empereur par les motifs les plus puissants et en même temps les plus généreux et les plus respectables. Son Cabinet, pour s'être gratuitement fermé toutes les avenues directes, se vit alors obligé de confier aux ministres de ses alliés les plaintes, les explications, les réclamations qu'il crut devoir poursuivre auprès de la Porte, et auxquelles en effet il ne pouvait pas renoncer sans s'isoler tout à fait d'une question qui devait l'intéresser si vivement.

Les Cabinets alliés se chargèrent de cette commission, une des plus pénibles qui soient jamais tombées en partage à la diplomatie. Leurs soins et leurs efforts étaient paralysés par la retraite même de la Russie, retraite qui, aux yeux de la Porte, rendait ou inefficaces ou suspectes les démarches les mieux combinées qu'ils pouvaient tenter. Ces démarches devaient d'ailleurs se partager entre deux branches de négociations différentes, et dont chacune réclamait hautement leur attention.

Le départ de la mission de Russie avait produit à Constantinople un état d'exaspération et de crainte que les déclarations successives du Cabinet de Saint-Pétersbourg, et les demandes qu'il mettait en avant au sujet des stipulations de ses traités avec la Porte, étaient peu propres à calmer, et bien

plutôt de nature à renforcer. Chaque jour fit éclore, de part et d'autre, de nouveaux griefs, de nouvelles prétentions, de nouvelles récriminations; et les efforts des ministres des alliés se trouvèrent bientôt restreints aux soins de conjurer l'orage qui semblait prêt à éclater. Au milieu de ces inquiétudes, ils ne devaient pas perdre de vue le grand objet de la pacification de la Grèce. L'absence de la Russie dut se faire également sentir dans tout ce qui avait rapport à cette question, et réduisit les alliés à des représentations facilement repoussées par la Porte. Ils n'en continuèrent pas moins à faire entendre des avis de modération et de clémence; se bornant à familiariser les ministres ottomans avec les moyens les plus convenables pour arriver à une pacification que les résultats des opérations militaires commençaient à rendre problématique, et à préparer ainsi les voies à des négociations plus efficaces, que l'affaiblissement progressif des insurgés faisait entrevoir comme possibles, mais que le retour d'une mission russe pouvait seul couronner de succès.

Le temps viendra où l'on rendra justice à la manière dont les Cabinets alliés, et notamment celui de Vienne, — point central d'où partaient les impulsions, — se sont acquittés de cette double tâche; à l'inépuisable patience avec laquelle ils ont bravé les difficultés; à l'activité toujours renaissante avec laquelle ils ont abordé tant de complications; au mérite enfin d'avoir soutenu, pendant quatre ans, l'édifice de la paix et de l'alliance contre les nombreux dangers dont il était assailli, et détourné de l'Europe les nouveaux malheurs qui la menaçaient.

Le Congrès de Vérone et la réunion des deux Empereurs à Czernowitz au mois d'octobre 1823 avaient pleinement rassuré les Cabinets sur les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre. Son attachement constant à l'alliance, ses sentiments modérés et pacifiques s'étaient manifestés de nouveau de manière à imposer silence à toutes les appréhensions. Le Cabinet de Vienne en prit acte pour redoubler de soins et de zèle, pour travailler sans relâche à tout ce qui pouvait faciliter un rapprochement si désirable. Il avait depuis longtemps

reconnu les inconvénients et les retards auxquels on était exposé en traitant simultanément, en confondant dans une même négociation deux genres de questions absolument distinctes: celles qui regardaient les réclamations de la Russie du chef de ses traités avec la Porte, et celles qui avaient pour objet le rétablissement de la paix dans l'Empire ottoman. Les premières étaient les plus urgentes, et en même temps les moins difficiles à démêler; les dernières, quoique d'une importance majeure, n'avaient point encore acquis ce degré de maturité qui aurait pu rendre leur solution prochaine ou seulement probable.

La Cour de Vienne renouvela formellement une proposition qu'elle avait articulée à plusieurs reprises, celle de séparer les questions, de ne s'occuper d'abord que des intérêts directs de la Russie sanctionnés par les traités, et de réserver l'affaire de la pacification à l'époque où les puissances auraient définitivement arrêté entre elles les moyens de l'entamer avec quelque espoir de succès. Cette proposition, acceptée par la Russie, eut tout l'effet que l'on avait pu s'en promettre. En simplifiant les discussions, elle accéléra le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux Empires. L'envoi de M. de Minciaky à Constantinople annonça la volonté sincère de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies de terminer à l'amiable ses discussions avec la Porte.

L'évacuation des Principautés, commencée dès l'année 1823, fut achevée; on remédia par des règlements précis aux entraves et aux vexations exercées pendant la crise des premières années contre la navigation et le commerce de la Russie; la Porte consentit, avec quelques modifications dictées par l'intérêt de ses finances, au principe d'accorder à toutes les puissances qui y prétendraient, la liberté du passage de la mer Noire. Enfin, au départ de lord Strangford de Constantinople, et à la remise des lettres de créance de M. de Minciaky (au mois d'octobre 1824), il était bien permis de croire terminé le premier acte de ces longues et pénibles discussions. Grâce à l'activité et à la persévérance des ministres des Cours alliées, la Porte avait répondu à tous les griefs,

satisfait à toutes les demandes de la Russie, à l'exception d'un seul article qui n'était pas même consigné dans les traités, — la restitution des anciens rapports entre les hospodars et les chefs des milices dans les Principautés, — article qui récemment a été réglé par l'intervention particulière de l'Autriche.

La Cour de Russie avait témoigné elle-même sa satisfaction par plusieurs mesures qui semblaient mettre le sceau à ces transactions. L'Empereur avait fait remercier lord Strangford dans les termes les plus honorables, et prier le Roi d'Angleterre de lui accorder une marque de faveur. Il avait nommé M. de Ribeaupierre ministre à Constantinople, et fait publier l'ukase de sa nomination. On se berça pendant quelques moments des plus belles espérances.

Cependant le plus épineux des problèmes, la pacification de la Grèce, restait toujours à résoudre. A mesure que les difficultés de cette affaire augmentaient et que les moyens d'action s'affaiblissaient, l'intérêt que la Russie y attachait semblait s'accroître. Dès le commencement de 1824, elle proposa aux Cours alliées d'établir à Saint-Pétersbourg des conférences ministérielles, pour prendre en considération un plan de pacification rédigé par son Cabinet, et pour convenir des mesures propres à le faire agréer par la Porte. Ces conférences, dont les premières eurent lieu en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, furent suspendues par le départ de l'Empereur Alexandre pour ses provinces orientales; on se préparait à les reprendre à son retour, lorsqu'un incident aussi fatal qu'imprévu changea tout à coup la face des choses. Le Gouvernement anglais, qui, pendant les premières années de l'insurrection grecque, avait constamment marché de concert avec les Cours continentales; qui, même après le changement de ministère survenu en 1822, n'avait ni retiré ni essentiellement modifié les instructions d'après lesquelles son ambassadeur agissait à Constantinople; qui enfin s'était effectivement engagé à concourir aux conférences de Saint-Pétersbourg, — déclara aux Cabinets alliés que des considérations fondées en partie sur ses propres rapports avec les pays du Levant, en partie sur la difficulté même d'opérer dans les circonstances du

moment une réconciliation entre la Porte et les insurgés, l'empêchaient de prendre part à ces conférences. Les suites de cette résolution furent faciles à prévoir. L'absence de l'Angleterre devait, dans les conférences mêmes, se faire sentir par des incertitudes et des embarras de toute espèce ; et quel qu'en fût le résultat, toute tentative d'intervention devait perdre une grande partie de son poids à Constantinople, en confirmant la Porte dans le soupçon depuis longtemps nourri par elle, que les principales puissances de l'Europe n'étaient plus unies de vues et de système.

Le Cabinet de Vienne ne se fit point illusion sur ces nouveaux obstacles ; mais toujours prêt à seconder ce qui, par des moyens même d'une efficacité très-douteuse, tendait au rétablissement de la paix ; pénétré, dans son propre intérêt, du besoin et animé du désir bien sincère de trouver un remède aux calamités et aux désordres du Levant, il ne s'en empressa pas moins d'offrir aux délibérations de Saint-Pétersbourg le tribut de sa bonne volonté et de ses lumières. Le résultat des conférences ne fut rien moins que satisfaisant. Le but des quatre Cours continuait à être le même, mais la divergence des opinions se manifesta dans plus d'un sens, non-seulement sur le choix des moyens qui pouvaient y conduire, mais sur la possibilité même d'employer ces moyens. On s'aperçut bientôt que les éléments les plus indispensables pour former un plan d'opération à la fois efficace et praticable manquaient de toute part ; que des questions problématiques de leur nature n'étaient pas assez mûries pour admettre une décision positive. Pour ne pas perdre entièrement le fruit de leur travail et pour aplanir les voies à des mesures mieux méditées et mieux combinées dans leur ensemble, la conférence prit le parti de faire charger les ministres des quatre Cours à Constantinople d'une démarche verbale et confidentielle, ayant pour objet de représenter à la Porte la nécessité, et d'en obtenir l'admission du principe d'une intervention pacifique des puissances dans les affaires de la Grèce. Cette démarche, exécutée à la hâte et dans le moment le moins opportun, eut le sort que tout devait lui présager.

Le Cabinet de Russie, ne pouvant douter lui-même de l'inutilité de cette faible tentative, se détermina à pousser la question dans d'autres voies. Avant même d'être informé du refus de la Porte, il adressa directement aux trois Cours alliées un office urgent sur la nécessité d'arrêter sans délai la marche qu'elles comptaient suivre dans le cas où le Gouvernement turc persisterait à ne pas accepter leur intervention. Malheureusement, cette communication du Cabinet de Russie contenait une proposition que le Monarque d'Autriche avait de tout temps regardée comme incompatible non-seulenent avec les intérêts politiques, mais avec ses sentiments de respect pour les droits d'autrui, pour la valeur des traités, et par conséquent en opposition avec sa conscience, la proposition d'admettre en principe le recours à des moyens coercitifs contre la Porte, si ceux de la persuasion restaient sans effet. Le Cabinet de Vienne se crut obligé, au risque même de déplaire à la Russie, d'exprimer son opinion à ce sujet avec la sincérité et la franchise qui avaient toujours caractérisé sa correspondance. En énonçant les raisons qui l'empêchaient d'accéder à la proposition du Cabinet de Saint-Pétersbourg, il y ajouta des considérations qui lui parurent d'un poids décisif pour convaincre ce Cabinet que la route qu'il indiquait était directement opposée au but qu'il s'agissait d'atteindre, et qu'en la suivant, loin de calmer l'orage, les puissances provoqueraient de nouvelles complications, bien plus étendues et bien plus incalculables que celles auxquelles elles voulaient mettre un terme.

L'Empereur Alexandre, mécontent de cette réponse, mécontent peut-être de la position dans laquelle, avec des intentions constamment pures et loyales, il se trouvait placé par des antécédents aussi éloignés des conseils que contraires aux vœux de l'Autriche, se renferma dans un silence inquiétant sans doute pour les Cabinets, mais qui n'altéra pas la confiance inébranlable que celui de Vienne vouait à son noble caractère. Il en résulta toutefois une stagnation absolue entre le Cabinet de Russie et ceux du continent, dans les communications relatives à l'affaire du Levant, stagnation qui a con-

tinué jusqu'au moment déplorable qui vient de plonger dans le deuil la Russie et l'Europe.

Cet état de choses, ne pouvant pas se prolonger indéfiniment, aurait probablement cessé avec le retour de l'Empereur dans sa capitale, et, quelque parti qu'il eût pris alors, il nous aurait retrouvés les mêmes. Car rien n'a changé ni dans nos principes, ni dans nos points de vue, ni dans le jugement que nous avons porté sur la crise du Levant à travers toutes les époques de sa durée; bien entendu que la fixité de notre base ne saurait nous empêcher de suivre, comme il convient à une politique éclairée, la marche des événements, et d'adapter nos idées aux phases différentes qu'ils nous présentent dans leur développement progressif.

Le projet de lord Strangford nous ramène sur le terrain que nous aurions désiré ne jamais quitter. Nous n'avons cessé de regarder comme faible et stérile tout plan de pacification privé du suffrage et de la coopération active de l'Angleterre. Mais si cette puissance veut rejoindre ses anciens drapeaux, si elle veut s'entendre avec les puissances sur une des plus grosses questions que le mouvement du siècle ait soumises à la sollicitude des Gouvernements, si les cinq puissances enfin veulent et peuvent se réunir sur des mesures praticables et bien combinées, — ce ne sera pas l'Autriche qui manquera à leur concert, et, sans nous livrer à des espérances chimériques, sans répondre d'un succès qu'aucune sagesse humaine ne peut garantir, nous nous chargerons de notre tâche et nous la remplirons loyalement.

Nous ignorons jusqu'à quel point lord Strangford a été autorisé à rédiger et à communiquer son projet. S'il a agi d'après les instructions de sa Cour, ou si le Gouvernement britannique accueille favorablement les idées que la gravité des circonstances et l'aspect d'un danger imminent pour l'Europe ont inspirées à ce ministre, nous ne pourrons que nous en féliciter comme d'un heureux augure pour l'affermissement de la paix générale et pour le rétablissement d'une parfaite harmonie dans le système des grandes puissances.

Nous n'avons que peu de mots à dire sur les motifs qui

sembleraient devoir déterminer la Russie à fixer son attention sur le projet dont il s'agit. A moins que cette puissance, — ce que rien ne nous permet de supposer, — ne préfère abandonner au sort des armes une affaire dans laquelle l'emploi de la force serait sans objet définissable, sans terme connu, impossible à justifier, et, — telles que les choses sont placées, — presque impossible à concevoir, il est certain que la marche proposée par lord Strangford lui offrirait un moyen honorable, soit d'obtenir ce qu'elle désire et ce que nous désirerions avec elle, soit de sortir d'une complication qui ne pourra jamais la conduire qu'à des résultats désastreux. La voix publique en Russie se plaint surtout de ce que le Gouvernement ait perdu son influence, non-seulement en Grèce (ce qui serait la faute des événements et non la sienne), mais aussi près de la Porte. L'arrivée d'un ministre de Russie à Constantinople, qui est une des conditions fondamentales du projet en question, démentirait bientôt ces plaintes. Il est impossible que ce ministre n'y soit pas traité avec tout le respect, écouté avec toute la déférence que lui assurerait, sinon le bon sens des ministres du Sultan, au moins la crainte d'une seconde rupture. Quand même il ne réussirait pas dans les démarches qu'il ferait en commun avec les ministres des Cours alliées, pour hâter la pacification de la Grèce, l'honneur de la Russie n'en serait nullement compromis ; il n'y a que les esprits faux ou les conseillers perfides qui prêchent l'opinion contraire. La Russie, après tout, conserverait son attitude présente. Si elle voulait, si elle pouvait vouloir la guerre, la guerre ne lui échapperait pas. Elle n'aurait rien à perdre et beaucoup à gagner à une tentative dont elle partagerait les chances avec ses alliés.

Nous sommes persuadés, — et ceux qui ont bien connu l'Empereur Alexandre le seront avec nous, — que ce Monarque n'aurait pas repoussé un projet remplissant au moins ce qu'il envisageait lui-même comme les premières conditions du succès d'une négociation avec la Porte. Cette persuasion suffit pour nous faire espérer que son auguste successeur ne dédaignera pas de s'en occuper.

SUR L'AVÉNEMENT DE L'EMPEREUR NICOLAS.

829. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 8 janvier 1826. — **830.** Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 10 janvier 1826. — **831.** Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg. Vienne, le 10 janvier 1826.

829. . . . Nous avons trouvé dans l'incertitude si prolongée de l'avénement du nouveau Souverain de la Russie un motif bien positif pour retarder nos explications sur les grands intérêts politiques en instance jusqu'au moment où nous saurions lequel des deux grands-ducs, Constantin ou Nicolas, se serait chargé du fardeau de la couronne. Ce n'est qu'hier, 6 janvier, que nous avons été informés, à peu d'heures de distance, de l'avénement de l'Empereur Nicolas Ier et de sa proclamation à Saint-Pétersbourg et à Varsovie.

L'histoire ne connaît point d'épisode aussi singulier dans ses causes que celui qui a tenu un grand Empire sans chef durant l'espace de près d'un mois ; on est heureux d'être arrivé au terme d'une aussi étrange situation. Je n'entrerai dans aucun détail envers Votre Altesse sur les circonstances qui ont accompagné l'avénement de Nicolas Ier. La correspondance entre Pétersbourg et Londres est trop directe pour qu'il me soit possible de vous rien apprendre qui ne fût connu en Angleterre bien avant l'arrivée de nos nouvelles.

La révolte d'une partie de la troupe, la nature et la tendance de cet événement, semblent renfermer un avertissement pour le nouveau Monarque de ne point se faire illusion sur le travail des novateurs, avertissement salutaire surtout pour un jeune Prince que bien des hommes livrés au faux esprit du temps s'empresseront d'entourer.

La circulaire que M. de Nesselrode a adressée le jour de l'avénement au corps diplomatique à Saint-Pétersbourg, est conçue dans des termes qui, par les ouvertures directes que le nouvel Empereur a fait parvenir à l'Empereur notre auguste Maître, se trouvent amplement confirmés et étendus dans le sens le plus favorable et le plus conforme à nos désirs. . . . .

Il n'est pas douteux pour nous que l'Empereur Nicolas ne suive la marche de l'esprit de feu l'Empereur dans l'affaire de la pacification du Levant. La dernière démarche faite par MM. les représentants d'Angleterre et de France sera dès lors regardée par Sa Majesté Impériale comme la première qui lui est adressée par les deux Cours. Il importera donc de régler d'une manière correcte et de fonder sur des points de départ fixes et placés à l'abri de tout blâme moral les premiers pas sur lesquels les puissances pourront s'entendre avec le nouveau Monarque.

Veuillez, mon prince, vous expliquer envers M. Canning dans le sens de la présente dépêche et nous informer, dans le plus bref délai possible, des directions que peut-être aura déjà reçues ou que recevra lord Strangford.

Une circonstance pénible rendrait au reste, pour le moment, toute opération militaire de la Russie contre la Porte matériellement impossible. La peste vient d'envahir avec une bien malheureuse intensité les deux Principautés danubiennes.....

L'Empereur vient d'expédier les ordres nécessaires pour la formation du cordon au troisième degré de contumace. Cinq à six mille hommes devront être employés à ce service, et je suis persuadé que les feuilles libérales de l'Europe vont nous taxer d'armer en faveur des Turcs et contre la Russie, tandis que les mesures que prendra la Cour de Pétersbourg seront de leur part revêtues de la couleur opposée.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 10 janvier 1826.

830. C'est avec une grande satisfaction que l'Empereur a appris que la lutte de générosité qui s'était élevée entre les deux successeurs éventuels au trône de Russie était arrivée à son terme.

Le manifeste publié le 26 décembre par l'Empereur Nicolas Ier est un monument de sagesse et de mesure. Il nous est démontré que le nouveau Souverain n'aurait pu, sans les

inconvénients les plus faciles à énumérer, s'écarter de la ligne de conduite qu'il a suivie. Le manifeste développe les raisons de cette conduite de la manière la plus satisfaisante, et Sa Majesté Impériale, en se plaçant et en se maintenant droit et ferme sur la pragmatique si heureusement établie par l'Empereur Paul, a rendu un service éminent à son pays et à l'Europe entière. Le premier des besoins en tout pays étant la détermination claire et précise de la ligne de la succession au trône, il serait impossible de méconnaître que Sa Majesté Impériale vient d'en assurer de nouveau le bienfait à la Russie. Il est heureux de voir un Monarque puissant débuter avec autant de calme et de rectitude de principes dans la carrière pénible que lui a assignée la Providence.

Le même jugement s'applique à la manière dont l'Empereur s'est conduit à l'occasion de la déplorable échauffourée qui a signalé la journée du 26 décembre. Un événement et une conduite de cette nature équivalent à plusieurs années de règne.

Rien, d'un autre côté, n'aurait pu satisfaire davantage l'Empereur notre auguste Maître que les termes de la première Note circulaire que M. le comte de Nesselrode a adressée le même 26 décembre au corps diplomatique accrédité à Saint-Pétersbourg. C'est en manifestant aussi explicitement la détermination du nouvel Empereur de se maintenir sur la ligne de principes établie par son grand et auguste prédécesseur, sur cette ligne à laquelle dix années de paix, — et il est permis de le dire, d'existence pour les trônes et de repos pour les peuples de l'Europe, — servent et de démonstration et d'éloge.

Vous voudrez bien, Monsieur le comte, adresser à M. le comte de Nesselrode une Note par laquelle vous répondrez à celle du 26 décembre dans les termes que nous venons d'énoncer. Ce sont ceux que dicte à l'Empereur sa conscience.

Votre Excellence recevra ci-joint ses nouvelles lettres de créance en original et en copie.

Mgr l'Archiduc Ferdinand se mettra en route le 11 de ce mois.

Metternich à Lebzeltern, à Saint-Pétersbourg (E.D. rés.), Vienne, le 10 janvier 1826.

831. L'éloge que renferme la dépêche précédente (n° 830) du premier manifeste du règne de l'Empereur Nicolas n'a rien d'exagéré.....

Plus l'acte du nouveau Monarque est correct, plus il jette d'un autre côté un blâme moral sur les diverses pièces échangées entre l'Empereur Alexandre et le grand-duc Constantin. Quiconque n'a pas connu la marche de l'esprit du premier, doit avoir de la peine à concevoir l'existence d'un acte tel que l'est celui du 28 août 1823*. L'événement n'a, au reste, pas manqué de constater qu'on ne saurait traiter avec légèreté ou avec indifférence les actes qui exigent le plus de méditation et qui réclament la rédaction la plus sévère, — savoir, ceux destinés à servir de base à la Monarchie, — sans mettre en péril le repos des Empires. Si la Russie ne paye un mois d'interrègne que par la perte de quelques centaines d'hommes, elle aura subi à bon marché une forte épreuve.

Vous devez comprendre, Monsieur le comte, que, dans le cas présent, les spectateurs placés hors de la mêlée doivent éprouver des sentiments et se livrer à des impressions fort différentes de ceux des hommes qui occupent l'arène même dans laquelle se vide le conflit. Aussi sommes-nous juges du mouvement extraordinaire que les errements du mois de décembre ont imprimé aux esprits hors des frontières de la Russie. L'affaire n'est pas petite, et quelque espoir que j'aie qu'elle ne fournira plus guère de matière aux espérances coupables, aux jugements hardis, osés et erronés, à des craintes même fort naturelles, il n'en retombe pas moins de justes

* Il s'agit du manifeste de l'Empereur Alexandre en faveur du grand-duc Nicolas, manifeste rédigé à la suite de la renonciation volontaire du grand-duc Constantin à la succession au trône. On en avait fait quatre exemplaires, qu'on avait cachetés, qui ne devaient être ouverts qu'après la mort d'Alexandre, et qui avaient été déposés entre les mains de différentes personnes de confiance. (*Note de l'Éditeur.*)

sujets de reproche sur les deux frères qui, ne sachant point se conseiller eux-mêmes, eussent bien fait de chercher des conseils près d'hommes capables de régler une grande et importante affaire dans les voies indiquées par la plus simple raison d'État.

La révolte du 26 décembre aura eu l'avantage de fournir au public une preuve en faveur du caractère du jeune Monarque, et de démontrer également à celui-ci que la Russie est aussi facile à remuer que le sont malheureusement dans nos temps tous les pays. J'espère qu'une enquête approfondie sera faite sur les principaux séducteurs d'une soldatesque qui, dans cette circonstance, n'a certainement agi que comme un instrument entre des mains coupables. Il est permis de croire que les *hommes en frac,* dont M. le comte de Nesselrode fait mention dans sa circulaire aux ministres russes à l'étranger, mettront le Gouvernement sur la voie de découvertes qui pourront suffire pour démontrer jusqu'à quel point des *influences révolutionnaires* ont été en jeu. La Russie a pour ainsi dire aspiré durant des années entières le libéralisme de l'Europe ; des centaines de voyageurs de cette nation se sont trempés dans son atmosphère et y ont cherché pendant longtemps même des éléments de faveur pour leur rentrée dans leur patrie et leur apparition à la Cour impériale. De pareils faits doivent nécessairement laisser des traces.

M. de Tatistscheff dit avoir reçu de M. le comte de Nesselrode un ordre, plus particulièrement explicite que le texte même de la circulaire de ce ministre au corps diplomatique à Saint-Pétersbourg, de nous donner les assurances les plus fortes que le nouvel Empereur ne désirait rien tant que de cimenter de plus en plus les liens si heureux et si intimes qui avaient existé depuis tant d'années entre les deux Cours. Je me sers de la phrase par laquelle M. de Tatistscheff *dit* avoir reçu des ordres pareils, parce qu'il ne me les a point montrés, et que si, d'un côté, je pouvais être surpris de sa retenue sur un sujet aussi satisfaisant, je ne puis, d'un autre côté, que trouver très-naturel que M. le comte de Nesselrode ne soit point entré dans des détails d'affaires dans les premiers jours

d'un avénement au trône qui a été marqué par tant d'embarras. M. de Tatistscheff cependant n'en a pas moins ajouté que le nouvel Empereur allait faire reprendre incessamment l'affaire orientale en cherchant sa solution sur le terrain de l'alliance.....

J'attends de vos nouvelles, Monsieur le comte, avec empressement; vous aurez bien des choses à nous dire, et j'attends impatiemment beaucoup de détails, que votre zèle et votre connaissance des lieux et des hommes ne manqueront pas de nous fournir.

PRINCIPAUX TRAITS DE LA POLITIQUE AUTRICHIENNE EN ORIENT APRÈS LA TRANSACTION INTERVENUE ENTRE L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE, LE 4 AVRIL 1826*.

832. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 8 juin 1826.

832. ... Les termes dans lesquels le principal secrétaire est entré avec vous n'ont fait que confirmer ce que j'avais observé depuis longtemps, c'est-à-dire que le Cabinet britannique est parti, — relativement aux points sans doute les plus importants dans l'affaire des démêlés entre la Russie et la Porte, — de deux suppositions absolument différentes de celles qui ont guidé nos calculs. Il a admis d'une part :

Le désir positif de l'Empereur Nicolas d'arriver à une rupture avec la Porte,

Et de l'autre :

La répugnance invincible de celle-ci de jamais se prêter à aucune demande qui lui serait adressée par la Russie.

Les faits viennent de placer la vérité dans le jour qu'elle finit toujours par acquérir. La Porte a concédé toutes les demandes de la Russie, et cette concession a été accueillie avec la satisfaction la moins douteuse par l'Empereur Nicolas.

* On trouvera l'analyse de la transaction du 4 avril 1826 dans la note relative au n° 809, page 283. (*Note de l'Éditeur.*)

Depuis longtemps, et peut-être même dans tous les temps, il a existé sur la possibilité d'un rapprochement de la Russie et de la Porte une différence totale de jugement entre notre Cabinet et celui de Londres. Le procès a été jugé par les parties directes, et l'événement a prouvé que nous ne nous étions point trompés dans nos pressentiments.

Nous n'avons jamais été en doute sur les points fondamentaux suivants, savoir :

Que les Monarques russes (le dernier comme le présent), loin de désirer la rupture avec la Porte, ont depuis l'origine de l'insurrection regardé la guerre comme la chance la plus redoutable pour eux-mêmes ;

Que l'arrangement des différends directs entre la Russie et la Porte, et une interprétation du traité de Bukarest qui conduirait à vider l'embarras relatif à la rétrocession (voulue par ce traité) de l'un ou de l'autre point de l'Asie, — que l'arrangement sur cet objet a constamment occupé la première place dans leur pensée ;

Que les arrangements relatifs au sort de la Morée et des îles n'ont eu pour eux qu'une valeur secondaire, et cela,

1° Vu l'impossibilité absolue que la Russie puisse jamais vouloir de l'indépendance politique des Grecs ;

2° Vu l'impossibilité où cette puissance se trouverait de jamais regagner sur eux son ancienne influence ;

3° Vu, enfin, qu'un état de dépendance quelconque de la Porte devant nécessairement être imposé aux Grecs, au lieu de cette indépendance politique pour laquelle ils ont fait tant de sacrifices, la part active que prendrait la Russie *à ce retour à la dépendance,* loin de satisfaire l'opinion publique et de répondre ainsi à la plus forte des considérations qui attachait cette puissance à la cause des Grecs, serait tombée bien plutôt à la charge du Monarque russe ;

Que toute autre fin de la pacification de la Grèce que celle amenée de force par le cours naturel des choses, ne saurait être atteinte que par les efforts moraux réunis des principales puissances de l'Europe, et en particulier par ceux de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Je vous livre ici des vérités indubitables, mon prince, et je vous les abandonne en entier. Tirez-en le parti que vous jugerez le plus utile pour éclairer la conscience du Cabinet britannique sur notre compte ; je ne crains pas de me compromettre, car ce que je viens d'écrire, c'est de l'histoire !

La négociation isolée entre la Grande-Bretagne et la Russie, et l'assentiment du Sultan aux premières propositions de l'Empereur Nicolas, ont tiré une ligne marquée entre le passé et l'avenir ; les droits de l'historien commencent avec les séparations décidées entre les périodes.

L'affaire orientale est arrivée à la fin de l'une de ces périodes. Il n'est pas douteux pour moi que la Porte et la Russie ne parviennent à s'entendre.

Que deviendra l'autre partie de l'affaire ?

Pour répondre à cette question, je dois vous rappeler les points de vue sous lesquels nous avons toujours envisagé l'affaire grecque.

Il est difficile de se rendre un compte exact de ce que l'on peut entendre par *la Grèce*. Entend-on parler du Péloponèse et des îles, ou bien de toutes les parties de la Turquie européenne qui renferment une majorité de population chrétienne ? Si le Péloponèse, soit seul, soit avec ses îles, offrait, — ce que nous n'admettons pas, — les éléments indispensables pour constituer un État politiquement indépendant, l'existence d'un tel État suffirait pour rendre *problématique* celle d'une puissance ottomane en Europe ; la réunion de tous les pays habités principalement par des Grecs la rendrait *impossible*. Ainsi, dans l'une et l'autre hypothèse, l'établissement d'une Grèce indépendante serait synonyme de l'expulsion des Turcs de l'Europe.

Si, — abstraction faite de toute considération de droit et de justice, — les moyens nécessaires pour l'expulsion des Turcs de l'Europe, et de l'autre côté les conditions pour le rétablissement à leur place d un grand État chrétien, pouvaient être regardés comme existants, de toutes les puissances, l'Autriche aurait le moins à perdre à un revirement pareil.

La fidélité éprouvée avec laquelle la Porte a rempli sans

interruption ses engagements, et le respect scrupuleux avec lequel elle a observé ses traités, nous rendent, à la vérité, son voisinage utile et même commode. La Turquie européenne offre en réalité à l'Autriche tous les avantages négatifs d'une frontière de mer.

Le jour, néanmoins, où un grand État chrétien *indépendant* remplacerait la domination ottomane, cet État deviendrait notre allié naturel et actif. Placé entre deux grands et puissants voisins, ce ne sont certes pas les empiétements de celui qui ne vise à aucune extension et qui, vu les conditions physiques et morales de son existence, ne saurait jamais y viser, ce n'est pas l'Autriche, en un mot, que redouterait le nouvel Empire grec; sa tendance nécessaire irait vers la recherche et le culte de son amitié.

Nous présenter comme les ennemis irréconciliables des *Grecs* et chercher les motifs de notre haine dans les craintes que nous inspirerait leur indépendance pour nos intérêts politiques, ce serait donc se livrer à une erreur gratuite, ou se rendre l'écho de tant de méprisables libelles dont nous jugeons au-dessous de notre dignité de relever les mensonges.

Mais s'est-il jamais agi entre les Cabinets de l'expulsion des Turcs de l'Europe, de l'établissement d'une Grèce libre et politiquement indépendante? Il est de fait que non. L'exaltation des esprits en Europe n'en repose cependant pas moins sur cette base; les calomnies les plus atroces sont dirigées dans ce sens contre les Gouvernements; l'Autriche, en son particulier, est plus que nul autre le point de mire journalier des factieux qui visent à des buts bien opposés à ceux que pourraient jamais avouer une saine politique et le calcul même des possibilités matérielles. Loin que jusqu'à cette heure nous ayons vu les Gouvernements s'opposer à ce torrent, nous n'avons malheureusement été que les témoins d'un système de tolérance et même d'action tout contraire.

Qu'a voulu, que peut et que doit désirer notre Cour? Elle a désiré et elle désirera constamment que les causes premières de tant de mouvement, d'un jeu aussi détestable que

dangereux, viennent à cesser dans le délai le plus bref possible. Elle ne voit de remède au mal que dans la pacification des pays insurgés.

Cette pacification ne peut s'opérer que dans l'une ou l'autre des trois voies suivantes : la soumission volontaire des Grecs à la puissance ottomane ; la réduction définitive de tous les pays insurgés par la force des armes turques ; enfin un arrangement à l'amiable, sous l'influence des puissances, entre le Sultan et ses sujets révoltés.

C'est cette dernière chance qui depuis cinq ans a occupé les soins de notre Cour.....

Aujourd'hui que, par suite de la transaction du 4 avril, nous avons acquis le sentiment de toute notre liberté d'action, nous regardons comme conforme à l'intérêt de la cause générale et peut-être même à notre honneur de tirer une ligne entre le passé et l'avenir. Personne ne court moins après les affaires que l'Empereur notre auguste Maître ; nul moins que lui n'est jaloux de les voir arrangées sans son concours. Que le bien se fasse et que le mal soit évité, c'est en cela que se concentrent tous les vœux de Sa Majesté.

Comment le but pourra-t-il être atteint dans la position actuelle des choses? Ce n'est heureusement pas nous qui avons la tâche ni d'en fixer ni d'en proposer les moyens. Il ne nous reste qu'à attendre et à accueillir, avec tout l'intérêt que nous attachons à cette question, ceux que pourraient proposer les deux Cours qui se sont particulièrement engagées à la résoudre.....

Veuillez, mon prince, vous pénétrer de l'esprit de la présente dépêche ; elle exprime en peu de mots l'ensemble de nos pensées sur l'affaire orientale ; elle est conforme à la vérité historique, conforme à celle des positions dans lesquelles se trouvent et les puissances et les deux parties contendantes. Vous vous expliquerez dans ce même esprit, et le plus que faire se pourra, avec nos propres paroles envers M. le principal secrétaire d'État. C'est à vous que nous abandonnons le soin d'y puiser les explications nécessaires pour faire comprendre au Cabinet britannique :

1° Ce que dans tous les temps nous avons vu et voulu dans l'affaire orientale ;

2° Ce que nous y voyons dans le moment actuel ;

3° Qu'aucune vue ni d'ambition ni d'une activité inquiète ne nous tourmente, et que, loin de désirer nous mettre en avant ni dans le choix des conseils à donner ni dans la recherche d'une action directe à exercer, nous sommes placés dans un état de tranquille expectation et préparés à apprendre ce que l'Angleterre croit, pense et veut dans la poursuite d'une affaire dont elle s'est tout à coup emparée et sur laquelle, par conséquent, il est raisonnable de lui supposer un plan fixe et clairement délimité, un plan qu'il ne doit pas lui être difficile de communiquer à la puissance le plus naturellement appelée à le connaître.

JUGEMENT DE LORD HERTFORD SUR CANNING.

833. Brouillon d'une lettre de Metternich, écrit par lui-même au Johannisberg, le 23 août 1826, sans indication de destinataire (c'était probablement Gentz).

833. Quand on est placé comme je le suis, on est sûr de voir tout à coup des gens auxquels on ne pensait pas et qui peuvent vous donner des renseignements d'une nature quelconque. C'est ainsi que le marquis d'Hertford (autrefois lord Yarmouth) s'est pris dans mes filets.

Vous connaissez certainement l'existence de ce personnage. Lorsqu'il n'était encore que lord Yarmouth, il s'était, pendant des années, intéressé d'unemanière active à la politique. Il était cousin de feu Castlereagh et fils de l'ancienne amie du Roi. J'ai fait sa connaissance à Paris, où il était intimement lié avec Talleyrand. Depuis la mort de son père, il s'est jeté entièrement dans les débats parlementaires. Il est un des torys les plus riches et les plus considérés ; il dispose de dix voix à la Chambre basse et joue, en général, un de ces rôles comme

la haute aristocratie en assure en Angleterre à ceux qui savent tirer parti de leur situation et du rang qu'ils occupent.

En allant à Spa, Neumann l'avait rencontré dans cette ville, et comme il projetait un voyage sur les bords du Rhin, il l'avait vivement engagé à venir me voir au Johannisberg. Lorsque j'appris ce détail par Neumann, je lui envoyai une invitation formelle.

J'ai passé quelques jours avec lui, et il m'a semblé qu'un autre monde s'ouvrait devant moi. Depuis des années je n'avais plus vu d'Anglais indépendant, libéral et sage. Aussi ses paroles étaient-elles pour moi comme l'écho d'un autre âge.

Nous avons causé ensemble très-ouvertement, très-librement, et il a certainement été aussi content de moi que je l'ai été de lui. La seule différence qu'il ait pu y avoir entre ses impressions finales et les miennes, c'est qu'il pouvait m'apprendre bien des choses, tandis que j'étais incapable de rien lui dire de nouveau.

Il partage tout à fait mon opinion sur Canning. Le portrait qu'il en trace est identique avec celui que je me fais de ce fléau du monde ; dans nos conversations, nous n'étions séparés que par une simple nuance : tandis que j'exprimais mon jugement sur l'individualité de cet homme d'État avec la modération calculée du diplomate, il ne manquait jamais de renchérir sur moi et de dire crûment la vérité. Il le définit, lui et sa manière d'agir, tout à fait comme le juge ma conscience. Mais aussi a-t-il dépassé les bornes de la simple polémique, et ce qui suit est l'image du point de vue *matériel* auquel il se place pour se prononcer sur Canning.

Hertford soutient que la mesure est comble et que la prochaine session du Parlement le prouvera. Sa propre résolution est arrêtée, dit-il, ainsi que celle de tous les torys ; ils sentent que leur patience est à bout, et ils commenceront la lutte. C'est ce sentiment qui constitue l'un des motifs de leur résolution ; quant à l'autre, il repose sur la retraite du duc d'York, frère du Roi Georges IV, qui s'efface de la scène du monde.

« Le duc, me dit lord Hertford, était considéré depuis des années comme le plus ferme soutien des torys. Cela avait

beaucoup contribué à la situation misérable dont on se plaint aujourd'hui, d'abord parce qu'on voyait le triomphe du parti assuré dans l'avenir, en second lieu parce que, chez le duc, deux considérations se contre-balançaient sans cesse : la cause du trône et le respect du Roi. Chaque fois que les chefs du parti avaient voulu agir, il les avait calmés et les avait détournés d'engager les hostilités. De là était venue la majorité de Canning, qui se trouvait formée de la totalité des whigs et d'un certain nombre de torys. Mais il fallait que cet amalgame cessât désormais, car il ne restait à Canning d'autre ressource qu'une combinaison ministérielle dans laquelle il voulait faire entrer lord Lansdowne et lord Holland pour la Chambre haute. Or son ambition, qui ne connaissait point de bornes, le poussait à se mettre lui-même à la tête de l'administration. »

Vous vous rappellerez sans doute que je sais déjà depuis quelque temps, par ma correspondance particulière, l'arrangement de Canning avec lord Lansdowne.

Je demandai à Hertford ce que deviendrait lord Liverpool dans le remaniement projeté ; il me répondit « que Liverpool se retirerait de la scène sans laisser de trace. Il s'était entièrement brouillé avec les torys ; quant aux whigs, il n'avait pas fait assez pour eux, et cela par suite de sa paresse, qui l'empêchait, dans n'importe quelle question, de porter ses regards au delà de la prochaine session parlementaire. » (Je n'ai pas besoin de vous dire combien tout cela est vrai.)

« Pensez à moi, continua lord Hertford, et vous verrez éclater la lutte ; à la tête des combattants se trouveront le duc de Wellington, le lord chancelier et Robert Peel. »

Je fis observer à mon interlocuteur que le duc de Wellington me paraissait bien faible pour mener une telle entreprise et pour en assurer le succès ; il répondit « que mon observation était juste, mais que le nom de Wellington était nécessaire, et qu'avec l'appui de toute la haute aristocratie et de MM. les country-gentlemen, qui se sentaient tous menacés dans leur propriété, l'affaire pourrait réussir. Au fond, Canning était isolé aujourd'hui comme il l'avait été de tout temps ; sans doute il

avait gagné quelques clients en leur distribuant des faveurs, mais leurs voix n'étaient rien en comparaison de celles des grands propriétaires et des représentants du haut commerce et de l'industrie manufacturière ; ces derniers avaient été ruinés par les fausses mesures de Canning et de son ami Huskisson, tandis que, par compensation, les premiers étaient également menacés dans leur existence. La seule raison pour laquelle Canning avait été ménagé jusqu'ici, c'est-à-dire la certitude que, le jour de sa sortie du ministère, il renforcerait le parti whig, avait perdu toute sa force depuis le jour où, étant au ministère, il avait attiré les whigs à lui. »

Lorsque je demandai à Hertford de quel œil le Roi verrait la lutte, il me répondit « que ce Prince en était arrivé à une apathie complète. A ses yeux, le mérite réel de Canning, c'était le silence qu'il avait répandu autour du trône. Le jour où le repos cesserait, il souhaiterait le triomphe de la bonne cause, et il ne l'empêcherait certainement pas. »

En résumé, mon impression fut que lord Hertford était intimement convaincu qu'un revirement était *inévitable;* ce qui me frappa surtout, c'est le calme avec lequel il s'exprima. Il se servit formellement du mot « revirement » ; car, comme contre-partie de son plan, qui, disait-il, était bien arrêté, il fait entrevoir la réforme ; « le régime du juste milieu n'existe plus, et avec la réforme disparaît le trône » . Ce furent les dernières paroles qu'il me dit sur cette question.

Sur la marche suivie par Canning, il m'a donné une foule de détails qui parfois frisent le comique.

Il juge comme moi l'histoire de la constitution portugaise. Il admet que Canning soit positivement étranger aux résolutions de Dom Pedro ; que si Charles Stewart a influé sur les décisions de ce Prince, il n'ait pu le faire que pour deux raisons : ou bien pour jouer un tour à Canning, dont il est l'ennemi juré, ou bien parce qu'il est devenu *fou.* A propos de cette dernière supposition, lord Hertford m'a confié, sous le sceau du secret, un détail étrange et presque catégorique, selon moi. Il y a quelques mois, le navire qui avait porté Charles Stewart au Brésil fut désigné pour faire un service plus urgent et rem-

placé par un autre. En apprenant cela, il écrivit à lord Melville qu'il ne pouvait pas s'embarquer sur ce nouveau bâtiment, *vu qu'il était destiné à le noyer*. Lord Melville a montré la lettre elle-même à lord Hertford et lui a demandé, déjà à cette époque-là, si cette supposition, appuyée par une lettre adressée au premier lord de l'amirauté, ne constituait pas une double preuve de folie.

Ce serait assurément un étrange coup du sort si l'ambassadeur d'Angleterre était devenu fou juste afin de doter le monde de la constitution portugaise.

SUR LES AFFAIRES LES PLUS IMPORTANTES DU MOMENT.

834. Metternich au comte de Bombelles, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Johannisberg, le 7 septembre 1826.

834. Je ne veux pas quitter mon séjour actuel sans vous adresser une expédition qui vous mette au fait de mes impressions sur les affaires les plus importantes dans le moment actuel.

Vos expéditions du 22 au 26 juillet et du 15 août, ainsi que la première lettre que Mgr le Prince de Hesse m'a adressée de Moscou, me permettent d'espérer que la confiance que je me suis permis de fonder sur la situation morale de l'Empereur Nicolas ne sera point déçue.

Si ce Monarque sait reconnaître où se trouve le bien, il devra nécessairement attacher une valeur toute naturelle aux meilleurs rapports avec l'Autriche.

Les efforts des hommes qui ont voulu troubler la bonne intelligence entre les deux Empires ont échoué à Vienne ; ils échoueront également à Saint-Pétersbourg, et je ne doute pas un instant que le meilleur moyen à notre disposition pour atteindre le but, ne soit celui que nous avons effectivement mis en usage, c'est-à-dire la ligne de réserve que nous nous sommes imposée.

M. de Tatistscheff, dont la marche personnelle continue à mériter nos suffrages, a passé ici une quinzaine de jours. Il est retourné depuis à Vienne, où je compte arriver vers le 20 du présent mois.

Le résultat des négociations à Ackerman vous sera connu aussitôt et probablement plus tôt qu'à nous. Ce n'est pas dans un moment où les dés sont jetés qu'il vaut la peine de faire des calculs sur les points qu'ils amèneront. Les questions me semblent placées depuis longtemps sur une base fort simple. La Russie comme la Porte ont un intérêt qui leur est commun, et il se trouve dans la conservation de la paix; dans toute situation de choses pareille, la raison veut que les parties en contestation s'entendent à l'amiable; si elles ne le font pas, elles ont tort; les torts volontaires, comme les folies, déroutent la prévoyance des observateurs.

Si l'affaire directe entre la Russie et la Porte s'arrange, la médiation anglaise aura bien de la peine à se faire jour.

D'après nos nouvelles les plus récentes de l'Orient, ni M. Stratford-Canning ni les nombreux agents anglais employés dans l'affaire ne sont parvenus à se faire écouter jusqu'à ce jour, même par les Grecs. Désunis entre eux, bien plus animés les uns contre les autres que disposés à concourir à un but commun, les chefs divers de l'insurrection se rencontrent sur un seul point, et ce point est tout juste celui auquel ni l'Angleterre ni la Russie ne visent : l'indépendance politique! Le peuple, d'un autre côté, ne soupire qu'après la fin de ses maux, et il est sans aucun doute fort près de se soumettre, si la chance devait se présenter de capituler avec les Turcs.

Une lutte morale fort vive, qui dans le Levant comme sur plusieurs autres points encore continue à se faire sentir, c'est l'intense jalousie et la rivalité entre l'Angleterre et la France. Les deux parties épuisent leurs peines à se contrecarrer et à se déjouer, et ce ne sont certes pas les Grecs qui pourraient gagner à cette singulière lutte.

MM. les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre à Paris ont reçu l'ordre de faire conjointement la communication du protocole du 4 avril au Gouvernement français. Je viens de

recevoir de M. de Tatistscheff et de sir Henry Wellesley deux lettres, en date du 1er septembre, par lesquelles ils me préviennent qu'ils sont chargés de la même commission, mais qu'ils croient bien faire en attendant mon retour dans la capitale pour s'en acquitter. Ma réplique à la communication sera en tout point conforme à celle du Cabinet français.

Le Portugal s'approche tous les jours davantage d'une révolution ouverte. Ce n'est en effet pas une constitution, mais un système d'anarchie que l'Empereur Dom Pedro a implanté dans ce pays, et le terrain commun pour les Cours me semble devoir se trouver dans les points suivants :

1° Uniformité du jugement entre elles sur la nature des choses ;

2° Soins pour tenir la révolution renfermée dans ses propres foyers ;

3° Conseils de sagesse à donner à l'Espagne.

Je me permets d'ajouter à ce tableau ce qu'exige la situation particulière de l'Empereur notre auguste Maître, vu ses relations naturelles avec l'Empereur du Brésil et la présence de l'Infant Dom Miguel à Vienne, et je ne crois pas devoir aller chercher hors de ce cercle les moyens les mieux appropriés aux besoins.

Vous avez trouvé, Monsieur le comte, que les premières réponses que vous a données M. le comte de Nesselrode à nos communications du 4 juillet dernier* étaient gênées et faibles. Mon jugement ne diffère pas du vôtre, mais je n'hésite pas à faire ici une part et au manque d'informations plus complètes dont le Cabinet russe se trouvait encore privé, et à certains égards particuliers envers la Cour de Londres, vers lesquels

* La dépêche de Metternich, datée du 4 juillet, se rapportait aux décrets que Dom Pedro avait publiés à l'occasion de sa renonciation conditionnelle au trône de Portugal, relativement à la succession au trône de Maria da Gloria, à la régence d'Isabelle, à l'union de la première avec Dom Miguel et à l'octroi d'une constitution au peuple portugais. Différents scrupules et différents doutes que faisaient naître forcément la question de la Charte et celle de la validité du changement de lois fondamentales furent communiqués par le chancelier d'État non-seulement à l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, mais encore exposés, dans des dépêches identiques, aux représentants

nous avons vu constamment pencher ce Cabinet, et cela, même dans des temps où il s'appliquait à nous faire le reproche bien mal fondé de ménager l'Angleterre, la seule puissance avec laquelle la Russie ne veut jamais se compromettre.

Depuis l'expédition de votre courrier de la fin de juillet, les affaires ont marché, et M. Canning lui-même nous a fourni plus d'une preuve des embarras de sa situation.

Celle-ci est facile à définir. Il se dédit de toute participation à la confection de la Charte portugaise, tout en se prononçant pour son soutien. Mais ce qui est facile à définir présente souvent de bien autres difficultés dans son développement, et tel est le cas des affaires en Portugal. Rien ne porte un caractère plus problématique que l'application de la déplorable œuvre de Dom Pedro. Il serait difficile de décider de la nature du régime par lequel le Portugal se trouve gouverné aujourd'hui, car chaque jour présente de singulières anomalies. M. Canning nous a fait témoigner le désir de s'entendre avec nous sur la conduite à observer par nos deux Cours dans les affaires du Portugal; j'ai cru devoir lui adresser avant tout quelques questions qui me semblent fondamentales, et sur lesquelles le ministre britannique aura quelque peine à jeter le jour nécessaire.

Il nous est prouvé qu'il règne une heureuse identité de jugement entre nous et le Cabinet français, et elle semble partagée par M. le général Pozzo. Je ne doute pas que l'Empereur de Russie, bien informé, ne finisse par abonder dans notre sens; mais plus je nourris ce sentiment, moins je regarderai comme utile pour nous de déployer une grande activité. Il faut laisser la Russie à elle-même dans ce moment, et cette règle doit surtout être la nôtre. Moins nous mettrons d'em-

de l'Autriche à Paris et à Berlin, dans le but de les faire connaître aux Cours de France et de Prusse. Quant à Londres, Metternich se borna (le 2 septembre) à faire poser par Esterhazy à Canning la question suivante : Qui est aujourd'hui Souverain du Portugal, où tous les actes de la Régente sont publiés au nom de Dom Pedro, Roi de Portugal? La Charte a-t-elle été acceptée par ceux que l'acte d'installation lui-même appelle à cette mission? La régence d'Isabelle n'est-elle pas en contradiction avec la loi fondamentale?

(*Note de l'Éditeur.*)

pressement et rien de ce qui ressemblerait à de l'insistance dans le but d'influer sur la marche politique du jeune Empereur, plus aurons-nous, à mon avis, la chance de le rencontrer avec facilité sur notre route.

Veuillez ainsi, Monsieur le comte, donner à la présente expédition un caractère entièrement passif. Je suis éloigné de l'Empereur, et je ne vous transmets point d'ordres, mais des communications pour votre propre information. Si vous vous sentez engagé à quelque explication plus particulière envers M. le comte de Nesselrode, que ce soit comme un effet de votre confiance personnelle et comme une suite d'un calcul de votre part, basé sur l'avantage de répondre par de la confiance à un sentiment pareil que l'on vous témoignerait.

Dans aucun cas, ne présentez les questions que nous venons d'adresser à Londres pour ce qu'elles sont en réalité, mais simplement comme des doutes que nous avons conçus sur la régularité de la marche du Gouvernement portugais.

Si l'Infant continue à se montrer dans les meilleures dispositions, et comme l'Empereur du Brésil, d'un côté, a demandé lui-même à son auguste beau-père de ne point ménager ses conseils à son frère, et que d'autre part il a fait un devoir à Son Altesse Royale de les écouter, nous nous sentons placés autant à l'aise dans nos rapports avec ce Prince qu'il est possible de l'être dans une position de choses hérissée d'embarras et de chances de compromission pour nous-mêmes ou pour un Prince auquel l'Empereur prend l'intérêt le mieux mérité.

Je quitterai demain le Johannisberg. Je prendrai la route de Darmstadt, de Carlsruhe, et par suite celle de la Haute-Souabe et du Tyrol, pour retourner en Autriche. J'ai fixé, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, le moment de mon retour dans notre capitale à peu près au 20 septembre. L'Empereur n'y sera lui-même de retour que vers cette époque.

ATTITUDE A PRENDRE DANS LE CAS D'UNE NOUVELLE DÉMARCHE RUSSO-ANGLAISE DANS L'AFFAIRE GRECQUE.

835. Metternich à Apponyi (Lettre), Vienne, le 8 novembre 1826. — 836. Metternich à Apponyi (Lettre confidentielle), Vienne, le 8 novembre 1826.

835. ... Je prévois la probabilité d'une nouvelle démarche simultanée de la Russie et de l'Angleterre vis-à-vis des alliés.

... Nos vœux les mieux fondés sur de fort simples calculs portent pour le moment sur le fait que le Cabinet français évite, dans la réponse qu'il sera dans le cas de donner, de trop s'avancer. Veuillez, mon cher comte, vous expliquer dans ce sens, mais dans les formes les plus confidentielles, envers M. le comte de Villèle. Ce ministre éclairé doit admettre combien il nous importe de ne pas pouvoir être accusés de vouloir empêcher ce qu'une fausse interprétation ne tardera peut-être pas à présenter comme autant de projets conformes *à l'esprit de l'Alliance*. Nous participerons toujours à ce qui en réalité sera conforme aux principes et aux règles du bon droit; mais jamais nous ne soutiendrons du mauvais jeu. C'est à force de vouloir le premier, que nous ne saurions être trop décidés contre le second.

Il m'est, au reste, prouvé que le sort de l'Europe se décidera d'ici environ six semaines. La vie ou la mort de l'Europe politique actuelle dépendra du triomphe de l'Angleterre sur la religion du jeune Monarque russe, ou de la défaite de ses entreprises. La balance est encore placée entre les mains des puissances continentales; avec du calme, de la sagesse et une bienveillance éclairée, elles pourront arrêter le mal; avec de la précipitation dans leurs explications, elles seront exposées à sanctionner le contraire de ce qu'elles doivent vouloir, et la première erreur sanctionnée par elles équivaudra à la perte commune....

Metternich à Apponyi (Lettre confid.), Vienne, le 8 novembre 1826.

836. ... L'affaire grecque touche à sa décision. Celle-ci présente, selon le texte même de la dépêche russe, deux chances : l'une est que M. Canning accepte les amendements que la Russie a faits aux premières propositions de l'Angleterre; l'autre est que M. Canning les rejette.

Dans le premier de ces cas, il est hors de doute que nous aurons très-incessamment une nouvelle communication *russo-anglaise* aux trois autres Cours.

Dans le second cas, il y aura encore des pourparlers entre Londres et Pétersbourg, et, selon toute apparence, abandon du protocole du 4 avril.

Ce n'est que la première de ces chances qui a droit à nous occuper dans ce moment, et c'est sur elle que porte ma lettre ostensible (n° 835).

Si la nouvelle communication *russo-anglaise* devait avoir lieu, je désire que le Cabinet français ne réponde pas avant de s'être concerté avec nous et avec la Prusse, ou bien qu'en répondant il ne préjuge pas son attitude, les principes et l'avenir.

Le mot de M. Canning par lequel il me semble ne point faire de difficultés d'admettre la *quintuple alliance,* est remarquable par deux raisons :

D'abord, parce que le fait est présenté par l'Empereur Nicolas comme une clause catégorique de son propre accord avec l'Angleterre; puis, parce que l'esprit retors et peu sujet à scrupules de M. Canning peut l'engager à accéder en toutes lettres au vœu de l'Empereur de Russie, sauf à se ménager les interprétations et les applications de ce qu'il ne regarderait que comme une concession faite à un *simple mot.*

On n'a en effet qu'à s'arrêter au texte de sa lettre à M. Temple pour se convaincre que si M. Canning foudroie l'alliance telle qu'il se plaît à la définir, il la rétablit avec une égale facilité sur des bases qui conviennent à ses fins.

Or, si le Cabinet français se laisse allécher par une phrase

sans s'attacher à la nature et à la valeur des pensées que le principal secrétaire d'État attache à ce mot, il pourra en naître le plus grand mal. Je regarderai comme tel le fait certain que la France se trouverait dès lors placée sur une autre ligne que celle sur laquelle nous nous maintiendrons dans la poursuite de l'affaire grecque. Jamais nous ne violerons un principe et jamais également nous ne refuserons d'accéder à une pacification conforme aux principes. Une violation manifeste de principes, c'est la proposition adressée au Sultan de renoncer à sa *souveraineté* et de la modifier en une *suzeraineté*.

Le jeu de M. Canning devra être celui de jeter de la poudre aux yeux de l'Empereur de Russie.

Ce Prince s'en doutera-t-il?

Il est possible que non; il est probable cependant qu'il s'en apercevra bientôt, et la question sera si son réveil aura lieu encore à temps, ou si son erreur durera au delà du temps utile.

Si les Cours continentales donnent à leur tour dans le panneau, dès lors la cause sera perdue.....

Je vous recommande l'objet de mes deux lettres. Il ne me reste qu'à vous prier de mettre beaucoup de précaution dans vos démarches, afin d'éviter que l'on ne nous accuse *de vouloir ameuter le monde contre une réunion de pensées et d'action si désirable*.

L'EMPEREUR NICOLAS ET METTERNICH.

837. Metternich au prince de Hesse-Hombourg, à Saint-Pétersbourg (Lettre confidentielle), Vienne, le 13 novembre 1826.

837. De toutes les données que nous avons pu réunir jusqu'ici sur la situation, telle qu'elle est à la Cour de Russie, il me semble qu'il ressort clairement :

1° Que l'Empereur Nicolas est plein de caractère, clairvoyant; que ses principes sont irréprochables, et que, person-

nellement, il a pleine confiance dans l'Empereur notre Maître; 2° qu'il éprouve à mon égard une *méfiance* prononcée; 3° que, jusqu'à ce jour, l'Empereur Nicolas est seul et qu'il n'a pas encore rencontré un homme qu'il puisse considérer comme un de ces appuis qui sont utiles à tout Souverain, ainsi qu'à tout homme d'affaires en général, comme un instrument solide et sûr de ses volontés.

Dans ce portrait, le bien l'emporte de beaucoup sur le mal. J'avouerai même que, comparativement au bien, je trouve que le mal est si peu de chose, que j'envisage l'avenir avec confiance. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'on ne peut guère espérer voir de sitôt surgir près de l'Empereur un homme qui soit à même de remplir la haute mission d'un conseiller tout à fait sûr.

La méfiance que l'Empereur Nicolas éprouve pour moi n'a qu'une valeur secondaire à mes yeux, car elle est la conséquence naturelle de longues machinations, et il serait étonnant que le jeune Souverain, débutant en homme étranger à la politique, eût résisté *ab ovo* à l'influence de ceux qui travaillaient à le circonvenir. Les hommes, même les plus forts, commencent presque toujours par *croire;* ils n'arrivent à *savoir* que dans la suite.

Mais ce qui est démontré pour moi jusqu'à l'évidence, c'est que l'Empereur Nicolas n'aurait pu se tourner d'aucun côté sans être excité contre moi d'une manière plus ou moins active. Tout l'enfer est contre moi; parmi mes adversaires je range tous les faibles, dont le nombre est infini, et tous les hommes franchement mauvais, qui sont plus faciles à compter, c'est-à-dire tous les rêveurs, tous les doctrinaires et tous les faiseurs de projets de notre temps. Quelle lutte fatigante il me faut soutenir tous les jours! Que de gens, même honnêtes, vois-je errer devant moi, perdus dans le brouillard! C'est une expérience que je fais à satiété, et j'en fais bien d'autres encore. Plus je suis fidèle à la ligne de conduite que j'ai choisie, plus le nombre de mes adversaires augmente, car ils sont les ennemis de la cause du droit commun et de son véritable représentant, le bon sens.

Une fâcheuse circonstance a beaucoup contribué à prévenir le jeune Empereur contre moi. Lorsqu'il recueillit la succession de cette affaire d'Orient qui, depuis plus de cinq ans, était menée d'une si triste façon par le Cabinet russe, il fallut que les hommes politiques qui avaient été à l'œuvre jusqu'alors rejetassent la faute de leurs erreurs sur une puissance étrangère *ennemie* de la Russie. C'est ce qui eut lieu; or, dans des situations pareilles, c'est toujours la puissance qui avait raison dès le début d'une affaire, qui est l'ennemie. Cette puissance, c'était moi, cela est bien prouvé aujourd'hui. Aussitôt que l'Empereur fut entré dans la voie que j'avais désignée comme étant celle qu'il fallait suivre invariablement, il arriva à un résultat qu'aucun de ceux qui avaient jadis conseillé l'Empereur Alexandre n'avait voulu atteindre. Mais c'est précisément lorsque le nouvel Empereur eut hautement manifesté ses intentions, que le misérable parti qui désirait l'égarer se mit à la recherche de nouveaux moyens, et ces moyens, l'Angleterre les lui offrit sur l'heure. C'est là la véritable histoire du temps.

Comme un sûr moyen de me noircir dans l'esprit de l'Empereur Alexandre, de ce Prince que le chagrin et le remords ont tué, les Pozzo et consorts avaient imaginé une fable ridicule; ils avaient osé dire que j'avais *offert à la France une alliance contre la Russie.* Le fait est aussi vrai que l'histoire des royalistes français mettant le feu à leurs propres châteaux en 1791 et en 1792. Du reste, plus un conte est absurde, plus on y ajoute foi, et c'est ce que savent fort bien les romanciers et les menteurs de salon. Je dois souhaiter toutefois que l'Empereur Nicolas acquière la certitude que toutes les allégations que je traite de contes étaient absolument mensongères; mais ce vœu est certainement difficile à réaliser, parce qu'on ne peut guère admettre que l'Empereur, pas plus que son Cabinet, consente jamais à me faire connaître la source d'où est sortie cette grossière invention. Je consens même à admettre qu'en dehors des dénonciations inventées à plaisir par le général Pozzo, et qui sont parvenues à ma connaissance, il n'en existe point d'autres, et que les griefs articulés contre moi soient purement et simplement un prétexte *pour mettre l'indépen-*

dance du jeune Monarque à l'abri de mon influence. Même si cette supposition est juste, on aura beau faire; jamais on n'arrivera à prouver que tout cela n'est qu'un *grossier mensonge,* car il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Malgré cela, j'ai mûrement examiné s'il ne serait peut-être pas utile que je fisse une démarche ayant pour but d'amener l'Empereur Nicolas à s'expliquer. Tout bien pesé, je crois devoir renoncer à cette tentative, et voici pour quelles raisons :

Le mal existe; il tient à l'état général des affaires, non moins qu'à la situation particulière de l'Empereur Nicolas, et il a des racines si profondes, qu'ici, comme dans la plupart des cas analogues, le temps et l'expérience sont les seuls remèdes qui puissent le guérir.

C'est moi que les libéraux ont pris pour point de mire ; c'est me faire beaucoup d'honneur. Ce n'est pas là précisément ce qu'ils ont voulu ; ils ont prétendu faire croire au monde que *la cause du bon droit* n'est plus, à proprement parler, que le préjugé *d'un seul homme.*

Si cela était vrai, je serais nécessairement plus puissant que tous les Monarques de la terre ; il y a mieux : je serais bien plus fort que *mon époque,* ou bien *mon époque serait faible.* Dans ce cas, la cause de celle-ci serait perdue.

A présent que les choses en sont là, la lumière ne peut plus se faire sur la situation de chacun et sur la force de la position qu'il a prise, que si la victoire se prononce en faveur d'une cause, d'un parti ou d'un homme, comme on voudra. Tout ce qu'on pourrait tenter entre ces extrêmes serait insuffisant et certainement inutile. Je suis donc fermement résolu à ne *rien essayer de ce genre,* et je compte dépenser toute ma force *à des actes.*

Nous sommes aujourd'hui au moment solennel qui décidera de tout; on va voir si la Russie s'entendra ou non avec l'Angleterre pour servir la cause des révolutions. Mes relations personnelles avec le Cabinet russe sont étroitement liées à la solution de cette question. J'attends tranquillement que la situation se dessine. Si Votre Altesse trouve une occasion toute naturelle d'édifier l'Empereur Nicolas sur le jeu qu'on

joue avec lui à propos de mon nom, faites-le; je vous prie toutefois de veiller attentivement à ce que des explications de ce genre ne dégénèrent pas en polémique entre vous et le Czar.

RÉPONSE DE L'AUTRICHE A L'INVITATION, FAITE PAR LA RUSSIE ET PAR L'ANGLETERRE, D'AGIR DE CONCERT CONTRE LA PORTE.

838. Metternich à Tatistscheff et à Wellesley (Note), Vienne, le 22 décembre 1826. — 839. Metternich au comte de Bombelles, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 24 décembre 1826.

838. Le soussigné, chancelier de Cour et d'État, etc., etc., au moment où il a reçu les communications que Son Excellence M. le bailli de Tatistscheff, ambassadeur, etc., a été chargé de lui remettre conjointement avec M. l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique, relativement aux démarches à faire près de la Porte Ottomane pour la pacification de ses provinces insurgées, s'est empressé de les porter à la connaissance de l'Empereur, et il vient de recevoir de Sa Majesté l'ordre d'y répondre de la manière suivante :

Sa Majesté Impériale a reconnu dans ces communications, avec une satisfaction bien réelle, l'intérêt que les deux augustes Cours attachent à un objet auquel l'Empereur a voué, depuis des années, sa constante sollicitude, et Sa Majesté sait apprécier la confiance que ces Cours ont bien voulu lui témoigner.

C'est avec la même satisfaction que Sa Majesté voit l'heureux accord entre les vœux énoncés par ses augustes alliés et ceux qu'Elle n'a cessé de former Elle-même.

Sa Majesté ne reconnaît pas moins dans les mesures indiquées pour atteindre un but aussi désirable, ainsi que dans le plan dont les deux Cours se sont réservé de développer plus particulièrement les détails et de fixer les limites, des vues conformes aux propositions faites par son Cabinet à l'époque des conférences de Saint-Pétersbourg, en 1825.

Cependant Sa Majesté, habituée à répondre à des ouvertures

aussi confiantes avec une entière sincérité, ne peut se dispenser de relever dans les communications des deux Cours quelques points qui ne s'accordent pas avec ses sentiments, et sur lesquels Elle va s'expliquer avec la bonne foi et la franchise inséparables de sa marche politique.

Ces points se rapportent à l'emploi de mesures coercitives, dont l'objet serait de forcer le Grand Seigneur :

A renoncer à sa souveraineté sur les Grecs sujets de son Empire, et à la remplacer par un état de suzeraineté ;

A admettre la médiation des puissances dans une contestation entre lui et ses sujets révoltés.

L'Empereur, en effet, ne saurait s'attribuer, dans ces deux cas, ni le droit d'employer de pareilles mesures, ni même celui d'en menacer la Porte.

Dans cette position, Sa Majesté Impériale, animée du plus vif désir de concourir, par tous les moyens dont Elle croit pouvoir disposer, à un résultat sur l'importance duquel Elle partage entièrement et cordialement l'opinion de ses augustes alliés, et considérant la poursuite de ces moyens comme l'objet de ses méditations constantes et sérieuses, n'hésite pas à déclarer :

1° Qu'Elle met au nombre de ses premiers devoirs, ainsi que de ses premiers intérêts, les soins à vouer à l'aplanissement le plus prompt et le plus satisfaisant possible des relations hostiles entre la Porte et ceux de ses sujets qui persistent dans leur insurrection ;

2° Que Sa Majesté, pénétrée, ainsi qu'Elle l'a été dès le commencement de cette insurrection, des embarras, des vexations et des dangers innombrables auxquels la prolongation indéfinie d'un tel état de choses, dans un temps aussi agité que le nôtre, devait nécessairement exposer tous les États, et dont l'Empire, voisin du théâtre de ces troubles, doit particulièrement ressentir le contre-coup, se regarde comme pleinement autorisée à employer les moyens les plus efficaces, tant envers la Porte qu'envers les insurgés, pour conduire au terme le plus rapproché cette lutte déplorable ;

3° Que, d'après la conviction intime de Sa Majesté, et telle

qu'Elle l'a professée de tout temps, le vrai moyen d'arriver à ce but, également d'accord avec les intérêts réels de la Porte et avec le bien-être du peuple insurgé, devra se trouver dans l'uniformité des vues qui servent de guide aux Cours alliées dans cette affaire, et dans un concert parfaitement constaté de leurs démarches; que, par conséquent, Sa Majesté Impériale s'empressera toujours de prêter la main à toute réunion pareille, à moins d'y rencontrer des obstacles insurmontables.

Conformément à ces dispositions invariables, Sa Majesté Impériale a chargé le soussigné de répondre aux communications susdites :

1° Qu'Elle est prête à joindre ses efforts à ceux des quatre Cours alliées, dans les formes et dans les limites qui seront jugées les plus convenables, et que l'on voudra bien lui faire connaître plus spécialement, pourvu que les objections relatives aux questions de droit dont il est fait mention plus haut puissent être écartées;

2° Que, dans le cas où le concert si vivement désiré ne pourrait point s'établir sur cette base, Sa Majesté Impériale, en se tenant sur une ligne indépendante, ne concourra pas moins de toutes ses facultés au même but que se proposent ses augustes Alliés, et regardera comme une obligation sacrée de coopérer de son côté sincèrement et avec un zèle infatigable au succès des propositions pacifiques qu'ils adresseront à la Porte.

Le soussigné saisit, etc., etc.

Metternich à Bombelles, à Saint-Pétersbourg (E. D.),
Vienne, le 24 décembre 1826.

839. Au moment où la dernière communication simultanée m'a été faite par M. de Tatistscheff et par M. Henry Wellesley, j'ai cru devoir présenter à l'Empereur, dans un cadre resserré, les réflexions auxquelles d'aussi singulières pièces diplomatiques ont dû prêter. Vous trouverez consigné ci-contre mon travail.

Vous remarquerez qu'il ne porte que sur le texte des actes

anglo-russes, et quoique je me sois abstenu d'y faire mention de la forme de la communication, il me serait impossible de ne pas vous en parler.

Je ne crois pas qu'une œuvre aussi indigeste, et en réalité plus nulle, ait jamais fait le sujet des graves méditations de Cabinets respectables. Le voilà donc, ce résultat si longtemps attendu d'une combinaison politique qui avait semblé devoir démontrer à trois Cours qu'une découverte à laquelle de longues méditations n'avaient pu les conduire, n'a été qu'un jeu de peu d'heures pour deux Cours naguère encore divisées avec un apparent acharnement.

La correspondance entre MM. Canning et de Lieven, — car les communications ne sont pas autre chose que cela, — se borne :

A proposer deux mesures coercitives, dont l'une avait été jugée de toute inefficacité à une époque antérieure, et dont l'autre avait provoqué chez feu l'Empereur Alexandre un tel sentiment d'irritation, que, si la rupture des conférences de Pétersbourg ne s'expliquait pas par des causes plus générales, nous pourrions attribuer cette rupture à la proposition de la seconde de ces mesures.

Ces propositions sont :

1° L'interruption des relations diplomatiques des cinq Cours avec la Porte ;

2° La reconnaissance de fait de l'indépendance des Grecs.

Ces propositions, faites par M. Canning le 4 septembre dernier, acceptées par M. de Lieven le 19 novembre, sont retirées ou pour le moins tellement circonscrites par la réplique de M. Canning du 20 novembre, qu'elles sont annulées en réalité, car comment reconnaître comme admise la première *condition,* quand l'Angleterre se réserve :

a. Le concours unanime des Cours ;

b. L'ajournement de la mise en œuvre du départ des missions d'Angleterre et de France jusqu'après l'arrivée de nouveaux ordres de ces deux Cours à leurs représentants à Constantinople?

Quels sont les *arrangements* mentionnés à ce sujet dans la

lettre du principal secrétaire d'État? Ils ne sauraient regarder la *législation,* car le rappel des agents diplomatiques n'est pas du ressort des Chambres; il en est de même des considérations *diplomatiques,* car celles-ci eussent dû précéder la proposition faite aux Cours. Restent donc les considérations relatives au commerce. Quelle garantie M. Canning offre-t-il aux Cours auxquelles il propose le rappel simultané de leurs missions, que le commerce anglais effrayé, puis consulté, ne demanderait pas le retrait de cette mesure?

Si M. le comte de Nesselrode devait vous marquer de la surprise de ce que dans notre office de ce jour nous ne touchons pas la question de l'interruption des relations diplomatiques, veuillez puiser dans ces considérations, ainsi que dans l'inutilité évidente de la mesure quant à ses effets plus que probables sur le Divan, les arguments en faveur de notre silence. La seconde mesure est traitée par M. Canning comme la première.

En effet, où sont les limites des territoires sur lesquels aurait à porter la reconnaissance de l'indépendance?

La Russie, que nous sachions, ne les a encore jamais énoncées.

Le Cabinet anglais parle tantôt de la Morée et des îles, et tantôt des territoires affranchis de fait. A l'heure qu'il est, ces territoires se réduisent à la ville de Nauplie et à sa banlieue; à quelques routes qu'occupent les faibles débris des corps insurgés; à l'Acropole d'Athènes assiégée et aux châteaux de Corinthe et d'Argos, peut-être enfin à quelque autre château fort ou maison retranchée. Mais voici que M. Canning, par la fin de son épître du 20 novembre, réduit la reconnaissance aux territoires *soumis à des autorités régulières et capables de soutenir leur indépendance.*

Pour comble de confusion, la lettre de M. Canning, en date du 20 novembre, — à en juger par les offices de MM. les ambassadeurs accrédités près des Cours alliées, — semblerait ne point devoir entrer en ligne de compte. C'est la première lettre du 4 septembre qui devra former les instructions pour les négociateurs à Constantinople.

Il y a quelque chose en moi, Monsieur le comte, qui me dit qu'il est impossible que la dernière communication partie de Londres pour les Cours de Vienne, de Paris et de Berlin, ait pu satisfaire les vues éclairées et bienveillantes de l'Empereur Nicolas.

Dans un état de choses aussi bizarre, nous avons fait ce que nous avons dû faire ; nous nous sommes prononcés avec franchise, et certes avec la plus entière bienveillance, sur le but de la pacification, le seul que jamais l'Empereur tiendra en vue dans une aussi déplorable complication !

Vous trouverez ci-joint un court exposé relatif à la lettre des Grecs à M. Stratford-Canning.

Nous n'avons point cru devoir toucher à cette corde dans nos offices, par suite des deux considérations suivantes :

Attendu que toute la réserve dont nous croyons avoir besoin pour sauver les principes fondamentaux de l'alliance, c'est-à-dire les nôtres, se trouve renfermée dans notre déclaration contre le droit d'intervention dans les affaires intérieures d'un État tiers. En nous refusant *à la médiation,* ne nous en reconnaissant pas le droit, nous anéantissons la base sur laquelle elle devrait reposer.

Vu le ménagement que nous avons voulu faire valoir pour le texte du protocole du 4 avril, lequel repose directement sur l'invitation des Grecs adressée à l'Angleterre, invitation qui, en dernière analyse, offre des points de ressemblance avec certaine adresse présentée, dans un temps que personne certes n'aime à rappeler, à la barre de la Convention, *au nom du genre humain.*

Si M. le comte de Nesselrode devait toutefois vous parler de l'objet, vous auriez recours à l'exposé ci-dessus cité.

Je crois, Monsieur le comte, avoir épuisé la matière. Rien n'est pénible comme de devoir répondre à des questions qui en réalité n'en ont pas la valeur. Si les deux Cours s'étaient placées dans une attitude droite et franche envers les alliés qui ont fourni au monde tant de preuves du plus entier désintéressement, les affaires se fussent arrangées vite et sans efforts. Tout effet a une cause, et nous trouvons celle de la perturba-

tion actuelle dans le faux esprit de M. Canning et dans les vues secrètes qui le font agir, et qui le poussent continuellement vers d'inextricables complications. Les erreurs russes datent d'une période de trouble et de confusion ; nos vœux les plus sincères ont pour but de les réparer, et nous ne doutons pas qu'on ne finisse par les redresser.

1827.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES DE METTERNICH A SON FILS VICTOR, ÉCRITES DU 26 JANVIER AU 14 JUIN 1827.

840. Sur les affaires. — Maladie du prince de Hatzfeld. — 841. Dépêches envoyées à Paris. — 842. Appréciations du prince Victor sur l'affaire des titres. — Fin du carnaval. — 843. Encore l'affaire des titres. — 844. Impossibilité d'aller au Johannisberg, projet d'aller à Kœnigswart. — Maladresses de Neumann à Rio. — 845. Arrivée de ce diplomate à Vienne. — 846. Le traité de la triple alliance. — L'Opéra. — Le jardin du Rennweg.

Vienne, le 26 janvier 1827.

840. Les choses de ce bas monde sont dans une bien grande confusion. Elles se décideront, car tout arrive à une fin ; il me serait cependant fort difficile de prévoir avec quelque certitude celle qui nous est réservée. Les affaires les plus mauvaises sont celles qu'il est difficile de comprendre ; une vieille pratique m'a fait découvrir que, dès qu'il en est ainsi, la faute consiste en ce que l'on prend pour des affaires ce qui n'en est pas. Il en est des affaires comme des rédactions ; les passages obscurs peuvent toujours être rayés, car au fond ils ne disent rien qui vaille.

Je vous enverrai dans deux fois vingt-quatre heures un courrier, puis un second, pour que l'ambassadeur en ait un à sa disposition. Je commence à manquer de courriers, non

que j'en aie expédié plus qu'il ne faut, mais parce qu'ils ne me reviennent pas. Ils se trouvent accaparés par quelques missions.

Nous venons d'avoir dix-huit jours de véritable froid, et le pays est couvert de plus de neige que je ne me souviens d'en avoir vu. Il a neigé à gros flocons pendant quatre jours entiers. La neige a près de quatre pieds de hauteur, et cinq cents voitures travaillent nuit et jour à déblayer la ville.

Le prince de Hatzfeld a été atteint la nuit dernière d'une fluxion de poitrine fort caractérisée. J'espère qu'il en réchappera, car sa perte serait un grand malheur. Il est un peu soulagé ce soir après trois saignées. Il devait donner un bal dimanche prochain; le bal est contremandé, ce qui fait autant de peine à nos jeunes dames que la cause m'en fait à moi.

J'ouvrirai la nouvelle salle par un grand bal, le 12 février. Elle est véritablement fort belle.

29 janvier.

841. Je vous recommande mon expédition de ce jour. J'y épanche un peu mes sentiments, et je soulève un voile qui couvre bien des positions*.

27 février.

842. Votre dernière expédition, mon cher Victor, a été fort intéressante. Vos appréciations sur l'affaire des titres sont conformes aux miennes, et vous aurez pu vous en convaincre par mon expédition du 11 de ce mois**.

* « Tableau de la situation politique de l'Europe », 29 janvier 1827 (nº 853). (*Note de l'Éditeur.*)

** A la même date que cette expédition, l'*Observateur autrichien* publiait un article inspiré par la chancellerie d'État, article qui expliquait l'affaire des titres et l'attitude du Cabinet autrichien en présence de cette question. La note officieuse était conçue en ces termes :

« En 1806, 1807, etc., Bonaparte avait récompensé divers personnages qui lui avaient rendu des services exceptionnels à l'armée, dans l'administration ou à la Cour, en leur conférant les titres de prince, de comte, de duc, et d'autres titres empruntés à l'ancienne étiquette nobiliaire; mais il avait joint à plusieurs de ces titres les noms de provinces, de villes et domaines faisant partie

L'affaire ne peut en rester là; la nature des choses et la nature humaine y répugnent. Je vous avouerai franchement que j'ai déjà éprouvé des moments de véritable inquiétude de vous savoir à Paris, au milieu de la bagarre. Je serais fâché que vous vous trouvassiez mêlé à quelques mauvaises affaires, qui sont vite arrivées et difficiles à éviter quand on réunit vos qualités d'homme du monde, d'Autrichien et de fils de votre père. Je suis charmé que les jeunes gens aient pris la chose du bon côté; ils attachent comme de juste moins de valeur aux souvenirs de l'Empire, car ce n'est, en définitive, que de ces souvenirs qu'il s'agit dans toute l'affaire; le reste n'est que prétexte.

Voici le carnaval à sa fin, et j'en suis tout heureux. Mes

des pays conquis par lui et érigés, de par lui, *en fiefs de l'Empire français.* C'est ainsi qu'avaient été créés des ducs de Parme, de Plaisance, de Bassano, de Trévise, de Dalmatie, de Raguse, d'Istrie, de Frioul, de Padoue, de Tarente, de Gaëte, etc.

« Pendant les négociations qui précédèrent la signature du traité de Paris (1814), les Cours que ce traité assurait de la possession des territoires auxquels ces titres étaient attachés, protestèrent contre le maintien ultérieur de titres qui devaient disparaître nécessairement avec la domination sur le pays conquis de celui qui les avait conférés. Pour justifier cette protestation, on posa en principe que des titres rappelant un endroit déterminé où les titulaires s'étaient distingués par des faits d'armes éclatants devaient rester à ceux qui les portaient; mais que ceux qui, n'ayant pas ce caractère, semblaient indiquer un *droit de possession sur des pays ou sur des villes se trouvant en dehors du territoire français,* devaient être considérés comme supprimés sans retour. La parfaite justesse de cette distinction, qui, sans faire tort à la gloire militaire, visait une anomalie politique évidente et prévenait des collisions désagréables, ne pouvait être révoquée en doute; aucune raison, aucun prétexte tiré du droit public ne pouvait être invoqué contre elle.

« La Charte n'a pas *confirmé* les titres dont il est question ici; du reste, elle n'a pas *pu* les confirmer. Elle pouvait assurément maintenir les distinctions et les dignités accordées dans les années antérieures; relativement aux désignations qu'elles entraînent, celles-ci ont un caractère obligatoire pour les étrangers comme pour les indigènes. Aussi aucun ministre étranger ne peut-il prétendre et ne prétendra-t-il jamais refuser de reconnaître la légitimité d'un titre de duc, de comte ou de baron français, de quelque époque qu'il date. Mais ce que la Charte n'a pu faire, ce qu'elle n'a pas même essayé, c'est de confirmer *la possession de domaines et de titres créés en dehors de la France;* car une confirmation pareille ne saurait se concevoir sans le libre consentement des Souverains étrangers intéressés dans cette question. »

(*Note de l'Éditeur.*)

bals ont été fort beaux; mais ce qui a mieux valu, c'est un concert que j'ai donné vendredi dernier et qui a surpassé en perfection tout ce qu'il est possible d'imaginer.

18 mars.

843. Depuis que je suis dans les affaires, il y a, hélas! bien longtemps, je n'ai pas vu une plus sotte affaire que celle des titres. Elle finira, au reste, car toutes les affaires en arrivent là ; mais elle ne finira pas de sa belle mort, ainsi que l'on paraît s'en être flatté à Paris. Vous prenez dans tous les cas l'affaire trop chaudement ; il n'y a rien qui presse extraordinairement, car sans cela il faudrait la traiter avec du canon.

J'espère que le comte Apponyi saisira dans leur sens véritable les instructions que je lui envoie aujourd'hui. *Il faut une réponse* aux questions que nous adressons au Cabinet français ; qu'Apponyi ne négocie pas, mais qu'il exige une réplique claire et nette sur le *pour* ou sur le *contre*. Le sens commun devrait faire regarder comme un *deus ex machina* le tempérament *que nous laissons entrevoir comme acceptable*.

J'ai été si fort occupé et je le suis encore tellement de la nouvelle tournure que nous allons essayer de donner à l'affaire orientale, que je n'ai la tête qu'à cela. J'enverrai tout à Paris dans trois ou quatre jours, mais pour la seule information de l'ambassadeur, car, quant au Gouvernement, il ne vaut pas même la peine de lui parler. Il nous retrouvera à Londres *.

21 mai.

844. Je n'irai pas au Johannisberg, car je ne le puis pas, vu les affaires et vu les changements qui s'y font. La première des nécessités, c'est un toit sur un château, et on est en train de changer celui du Johannisberg. Mon projet est d'aller m'établir pour juillet et août à Kœnigswart. J'y conduirai les

* « Instructions données à Esterhazy pour les conférences de Londres, le 26 mars 1827 », nos 855-857. (*Note de l'Éditeur.*)

enfants, et c'est de ce point fixe que je ferai des excursions à Plass et probablement encore à quelques autres endroits. Lorsque je pourrai décider du jour de mon arrivée à Kœnigswart, je vous en préviendrai, ainsi que du moment où je désire que vous veniez me rejoindre.

Je ne prévois, au reste, rien qui puisse m'empêcher de passer six semaines ou deux mois à la campagne. J'y ferai mes affaires aussi bien qu'ici, et ma santé, bien que très-bonne, gagnera encore par le meilleur air. L'année semble s'annoncer belle, et nous tirerons ainsi tous un bon profit de la vie pastorale que je me propose de mener.

Quant aux affaires, tout est placé à rebours, et il en sera ainsi aussi longtemps que des hommes faibles voudront faire de l'esprit, sans se douter qu'ils ne servent que le mauvais jeu de quelques factieux et du factieux en chef (Canning), que je regarde comme fort gêné, bien qu'il soit devenu premier ministre. A Paris, on est franchement niais, et nous verrons bientôt dans quelle classe de caractères il faudra ranger le jeune autocrate du Nord.

Neumann n'a fait que des bêtises à Rio *. Ne le lui dites pas; c'est à moi à lui réserver la bordée. Il y a dans son caractère une espèce d'indépendance qui ne sert pas bien les affaires. Tout homme qui se charge d'une mission doit commencer par se courber sous le joug de la pensée qui sert de base à son office. Neumann, au lieu de se pénétrer de notre décision de ne jamais permettre à l'infant d'aller au Brésil, a opéré comme si le contraire formait l'objet de tous nos vœux. Il a rêvé et sué; cela ne valait pas la peine de faire huit mille lieues pour ne pas faire autre chose. Félix Schwarzenberg nous est revenu tout gros et frais de sa course

31 mai.

845. Neumann est arrivé ici hier. Il a l'air d'un pécheur; je l'ai grondé, puis relevé. Il s'est conduit comme un enfant

* La mission particulière de Neumann auprès de Dom Pedro, à Rio, con-

là où il aurait dû se rendre plus digne de son poids habituel. La grande faute commise par Neumann, c'est de ne pas avoir obéi dans des circonstances où il n'y avait point d'interprétation abandonnée au négociateur. Il avait l'ordre de prendre *ad referendum* l'expression définitive du vœu de Dom Pedro de voir arriver son frère au Brésil. Au lieu de se borner à cette mesure, il a dit *oui*, et nous ne disons *rien*, ce qui fait que le parleur se trouvera désavoué; circonstance qui jamais n'est désirable pour une Cour ni agréable pour celui sur lequel porte la dénégation. Neumann le sent, et je crois que son *oui* indiscret lui pèsera longtemps.

11 juin.

846. Lisez mes remarques, mon cher Victor, sur le projet de traité*. C'est une pièce qui échapperait aussi peu à des remarques sanglantes de Pufendorf qu'à celles de Colnet, et si j'ai seulement rempli huit ou dix pages de mes remarques bénévoles, c'est que j'ai dû arrêter ma verve faute de temps, mais non pas faute d'étoffe. « Le sel du monde a perdu sa force », a dit l'apôtre saint Paul; il a parlé de son temps et bien certainement aussi du nôtre : trop est trop, et le projet de traité outre-passe la sottise. Je ne crois pas qu'il plaira à Pétersbourg.

Vienne est maintenant absolument vide, et la seule chose qui l'anime, c'est l'Opéra, qui devient toujours parfait le jour où il n'y a plus personne pour le juger. Il me sert de ressource, et, hormis lui, je n'ai que le jardin, qui est dans un bien parfait état depuis qu'il est livré au nouveau jardinier, lequel se trouve être une espèce de génie. Il a déjà une réputation gigantesque parmi les gros bonnets de la botanique, et je ne reviens pas de mon étonnement aussi souvent que je rattache son immense savoir à son origine. Qui jamais aurait

cernait surtout la défense des droits de Dom Miguel à la régence du Portugal. (*Note de l'Éditeur.*)

* Dépêche à Apponyi, datée du 11 juin 1827, « Refus de l'Autriche d'accéder à la triple alliance » (n° 861). (*Note de l'Éditeur.*)

cru que le petit concierge deviendrait le père d'un grand homme? Vous me servez, au reste, fort mal ; depuis le premier envoi des camélias, vous n'avez plus rien fait partir, et s'il n'y avait au monde que vous comme pourvoyeur de plantes, le jardin serait un désert. Si jamais M. Canning plante un jardin, je vous recommanderai pour le soigner. Ce sera la plus sanglante défaite que j'aie pu lui préparer jamais.

MARIAGE DE METTERNICH AVEC ANTOINETTE DE LEYKAM, COMTESSE DE BEILSTEIN.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SON FILS VICTOR ET A LA COMTESSE MOLLY DE ZICHY-FERRARIS, DU 7 OCTOBRE AU 9 DÉCEMBRE 1827.

847. La baronne Antoinette de Leykam est nommée comtesse de Beilstein. — Indisposition prolongée du prince Victor. — Le docteur Gall. — Fixation du jour du mariage, qui doit avoir lieu à Hetzendorf. — 848. Sur le mariage de Metternich. — 849. Réflexions. — 850. Le mariage est différé de huit jours. — 851. Amélioration dans l'état de la santé du prince Victor. — 852. Nouvelles de Constantinople.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 7 octobre 1827.

847. ..... Je vous ai prévenu l'autre jour, par quelques mots, qu'ici l'affaire était réglée. Demain, l'Empereur signera le décret qui fera de mademoiselle de Leykam une comtesse de Beilstein, et, à partir de demain, j'annoncerai mon prochain mariage.

..... Ce que je n'aime pas, c'est que vous étiez déjà incommodé depuis une quinzaine de jours, et que votre mal ne s'était pas bien prononcé. Vous êtes d'une constitution qui exige des soins ; je vous conjure donc, mon ami, de n'en épargner aucun.

Demandez à Gall ce qu'il vous conseille, et suivez strictement ce qu'il vous dira. Nous sommes à l'entrée de l'hiver, et si par hasard il devait vous proposer d'aller passer le mois le plus rigoureux dans un meilleur climat que celui de Paris, —

n'hésitez pas et partez sans que rien vous arrête. Vous êtes attaché à Maurice Dietrichstein ; je le prierai de vous accompagner. Hyères, Nice ou quelque point de la côte de Gênes, — peut-être Gênes même, vous ferait sans doute plus de bien que Paris.

J'espère que j'apprendrai bientôt que mes prévisions seront inutiles ; mais ce n'est que Gall, et non pas vous qui pourriez en décider. Pensez à moi et aux soucis que vous me causeriez si vous ne suiviez pas les conseils de votre médecin. On ne risque jamais rien en obéissant, et ce que vous ne feriez pas pour vous „faites-le pour moi.

Je vous supplie, mon cher Victor, de me donner de vos nouvelles, mais surtout de m'en faire donner bientôt par Gall. J'attends avec impatience deux nouvelles, ou bien celle que Gall ne vous demande rien, ou bien celle que vous ferez ce qu'il vous dira. L'une et l'autre me feront du bien, et vous voulez certes m'en faire.

J'ai fixé le jour de mon mariage au 29 de ce mois. Il se fera à Hetzendorf, où le duc de Wurtemberg reste exprès pour cela. Neumann, qui part d'ici, pourra vous dire que tout s'est arrangé à ma véritable satisfaction.

Metternich à la comtesse de Zichy-Ferraris *. Vienne, le 20 octobre.

848. Au lieu de vous faire aujourd'hui le récit de ce qui me regarde, je crois pouvoir me servir de l'extrait ci-joint d'une lettre que j'ai adressée naguère à la seule personne à laquelle j'aie écrit à ce sujet. Voici mes paroles :

« Je n'ai pas besoin de vous annoncer ce que vous avez appris par cent voix. Ce que je fais, je m'y suis décidé avec la raison et avec le calme qui sont dans mon esprit et dans mon cœur. Dans les grandes décisions, je ne demande des conseils à personne. Ce que peuvent me dire des amis, je le sais, car je me le suis déjà dit à moi-même ; ce que me disent ceux qui

* Mère de la comtesse Mélanie, qui devint plus tard la femme du chancelier d'État. *(Note de l'Éditeur.)*

ne le sont pas n'a aucune valeur à mes yeux. Je consulte dans ces occasions ma conscience, et je tâche de la satisfaire. A l'âge de vingt-cinq ans, j'aurais douté de mes facultés pour juger avec de véritables lumières les situations des autres et avec impartialité la mienne propre. A mon âge, je suis moins modeste, et je ne forme plus le même doute. Je sais ce que je dois faire, et dès lors je le fais. La conduite des hommes peut se trouver influencée par les circonstances que crée parfois le cadre dans lequel ils sont placés. Celui où je me trouve est d'une sphère élevée. Je suis fort en évidence, et le public s'occupe de préférence de ceux qui frappent journellement ses regards. Beaucoup de commérages signalent bien malheureusement l'esprit de la société de Vienne, et cette société ne songe pas toujours où elle peut pousser la volonté des hommes indépendants. Il est heureux pour mon sort à venir que de bien indignes propos aient tracé la route que j'avais à suivre; elle ne contrarie ni les affections de mon cœur ni le premier besoin de ma vie privée, — un intérieur. Cet intérieur, je vais le trouver, et il m'offrira une garantie toute particulière de repos par cela même qu'il se restreindra à une seule personne ; je n'épouserai point de parents.

« Voilà mon histoire. Elle est fort simple, car elle est fort honnête.

« Je complète, au reste, deux grandes et bien heureuses expériences. Les amis les plus sûrs de ma vie sont ma famille et mon Maître. L'Empereur a été le seul confident que j'aie cru devoir chercher, et, dans cette nouvelle occasion, il est resté ce que toujours il m'a prouvé être pour moi, — le guide le plus sûr et le plus tendre des pères. Mes parents, — tout ce qui se trouve placé sur la première ligne de mes affections et de mes justes égards, se sont montrés ce qu'ils ont toujours été; ils ont été pour moi les amis les plus sûrs. Ce qui est à ma charge doit y rester, et je saurai défendre ce qui s'y trouve. »

25 octobre.

849. Ma vie, mes bonnes amies, — car je vous parle à toutes, — est une fort singulière chose, et qui est loin de ressembler à celle du grand nombre des mortels. Cette vie est composée de deux parties que mon caractère me permet de conduire l'une parallèlement avec l'autre, et qui jamais ne se confondent. L'une des deux parties appartient au monde, et Dieu sait que celui-ci ne saurait, sans commettre une grande injustice, m'accuser d'être avare à la dépenser à son service. L'autre est de mon domaine particulier, et les plus affreuses peines me sont tombées en partage. J'ai perdu tout ce qui constitue le bonheur de l'homme ; j'ai survécu à tout, car les peines ne tuent pas. J'ai un besoin de repos invincible : — voilà le secret de mon cœur, et celui-ci n'appartient qu'à mes amis. Il n'est pas aveugle, ce cœur ; il n'est point soumis aux tristes influences des passions ; il est calme et chaud, serein et sévère, et, si je ne me trompe, dans une juste proportion. Ce que je désire, c'est que ceux que j'aime me comprennent, et j'ai le sentiment qu'auprès de vous je suis mieux compris qu'en d'autres lieux.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 3 novembre.

850. Mon mariage se fera après-demain. La cérémonie a été retardée de huit jours, à cause d'une fluxion que votre tante a prise, et comme le mariage se fait à Hetzendorf, il eût été impossible que ma sœur n'y parût pas.

13 novembre.

851. C'est avec une bien vive satisfaction que j'ai vu par votre lettre, et par un mot que m'a écrit Neumann, que votre santé est remise. Je vous aime trop pour ne pas être inquiet quand je vous sais malade, et j'ai passé par des journées bien pénibles. Je n'aime pas les maux qui ne se décident pas,

et quand je vous ai vu arriver à la quinzaine sans que la solution me soit devenue claire, je me suis laissé aller à des prévisions que le Ciel a daigné démentir. J'aurais désiré qu'il eût traité la triple alliance comme il vous a protégé, c'est-à-dire qu'il l'eût guérie.

... Quant à vous, suivez les conseils de Gall. Son philhellénisme et sa craniologie ne m'effrayent pas; il est fort bon médecin, et il connaît les natures allemandes. S'il devait vous conseiller le voyage du Midi, je serais ou pour Nice ou pour Gênes. S'il ne vous conseille rien, ne faites rien. Je ne vous recommande pas de vous ménager; je me flatte que vous le faites. Un petit soin peut souvent faire éviter une grande peine, et la santé n'est pas une affaire de pure fantaisie.

J'ai établi mon intérieur comme j'ai désiré qu'il le fût, c'est-à-dire simple et sans fracas. J'ai trouvé ce que j'ai cherché, et les pauvres enfants sont heureuses; c'est ce qu'il me faut. Vous avez écrit une lettre parfaite à Léontine, et telle que vous l'eût dictée mon cœur.

9 décembre.

852. ... Veuillez dire à M. le comte Apponyi que les seules nouvelles que j'aie de Constantinople, depuis le 11, sont une dépêche que le courrier m'a apportée. Elle est du 24, et il en ressort deux faits : l'un est celui que, sur la demande instante de l'internonce, la Porte a levé l'embargo qu'elle avait mis sur les bâtiments marchands; le second, que les représentants des trois Cours ont eu une conférence avec le reis-effendi dans la journée du 24.

TABLEAU DE LA SITUATION POLITIQUE DE L'EUROPE AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1827.

853. Metternich à Apponyi, à Paris (E. D.), Vienne, le 29 janvier 1827.

853. Nous regardons le moment actuel comme celui de la crise la plus forte qui ait eu lieu dans le cours des dernières années. Cette crise est la suite naturelle et en quelque sorte une condition nécessaire de la situation générale des choses en Europe, des fautes de tout genre commises par les Gouvernements, enfin de deux circonstances fortuites, savoir : de l'appel de M. Canning au département des affaires étrangères en Angleterre, et du changement de règne en Russie.

La révolution, après s'être faite dans les esprits, s'est montrée au grand jour en France, en 1789. Ses fureurs ont borné son existence flagrante à une époque fort courte; un homme doué de facultés extraordinaires s'est élevé du sein même du peuple français; fort de la trempe de son esprit et de celle de son caractère, et non moins fort de la faiblesse de ses rivaux et de ses adversaires, il ne lui a fallu que peu de temps et beaucoup de fortune pour fondre l'anarchie en un despotisme militaire sans exemple dans les temps modernes. Mais les mêmes qualités et les mêmes défauts qui formèrent sa force d'ascension durent amener sa chute, le jour où il avait atteint son apogée. Voulant monter encore, il est tombé, et la restauration du principe de la légitimité, n'ayant été opérée que dans un sens abstrait, a tourné, par suite de fautes immenses, en un déchaînement nouveau de la révolution. Celle-ci s'est pour ainsi dire anoblie, et le radicalisme a arboré la bannière du libéralisme.

La conduite des affaires publiques, entre les années 1814 et 1820, a fourni aux factions la mesure des forces morales des différents Gouvernements. De nouvelles révolutions ont éclaté. M. Canning a été appelé au gouvernail des affaires de son

pays, et la trempe de son esprit, ses côtés forts comme ses côtés faibles, son incapacité sous tant de points de vue essentiels, comme sa grande habileté sous d'autres rapports, son ambition exaltée enfin, lui ont permis de choisir entre les rôles; il a pris celui qui n'était point occupé, il s'est fait le chef du libéralisme monarchique. Dès lors le monde a dû prendre une couleur nouvelle.

La mort morale de l'Empereur Alexandre avait précédé sa mort matérielle. Trompé en toute chose, affaissé sous le poids des regrets, manquant de cette force d'esprit qui, s'il en avait été doué, l'eût empêché de se préparer à lui-même autant de justes sujets de peines, cet infortuné Prince a laissé le trône à un jeune successeur qui semble doué de bien des qualités qui avaient manqué à son prédécesseur. Mais, malheureusement pour l'Europe et pour lui-même, ses premiers pas sur le champ de la politique ont été faussés par suite de graves erreurs commises par quelques hommes de la trempe la plus faible.

Le sort de tout un avenir est placé aujourd'hui sur un point où une lutte s'est établie entre les qualités que nous nous plaisons à regarder comme appartenant personnellement au Monarque, et le besoin que doivent ressentir tout naturellement ses faibles conseillers de justifier ce qui ne saurait l'être ni devant le tribunal de la raison, ni même devant celui de certaine diplomatie chétive qui devrait être bannie de tout Cabinet d'une grande puissance.

M. Canning a usé de l'Empereur Nicolas comme il n'est pas rare de le voir tenter par d'adroits spéculateurs envers des héritiers qui parviennent jeunes et inexpérimentés à une grande fortune.

La question du jour, comme celle de l'avenir, dépend tout entière du parti auquel va s'arrêter l'Empereur Nicolas, ou, pour m'exprimer plus correctement, de celui qu'il doit déjà avoir pris et qui parviendra très-incessamment à notre connaissance.

Mais, quelle que soit la marche de la Russie, l'époque des *facilités* pour M. Canning est passée. Celle des difficultés en

toute chose a commencé. Quelles que puissent être les déterminations qu'aura prises la Cour de Russie, rien ne saurait être changé à ce fait. Si ces déterminations sont conformes à nos vœux, ce que le Cabinet anglais a fomenté, créé et entrepris depuis l'avénement de son chef se trouvera gêné dans son développement. Si elles devaient ne point porter ce caractère, M. Canning se sentira affaissé sous le poids de ses tristes succès. Le patron d'un navire portant un pavillon régulier peut se livrer à des spéculations et à des entreprises hasardées et réprouvées par les lois de la prudence et même par celles de la justice ; mais il ne peut pas, sans le consentement et le concours de tout l'équipage, se livrer au métier de flibustier.

Les dangers du moment se trouvent ainsi concentrés dans le dilemme assurément bien triste, mais impossible encore à résoudre, d'une évaluation du mal qui se fera avant le retour que devra faire la Grande-Bretagne sur des errements insoutenables, et de celui qui n'aura plus le temps de se développer ou de se consommer.

Malheureusement, deux Gouvernements contribuent aujourd'hui directement à aggraver les dangers. L'un, c'est celui de la France ; l'autre, c'est le Gouvernement espagnol ; l'un comme l'autre manquent de sagesse, de force et de prévoyance. Entre deux le dernier est le plus fort, car il est la partie qui attaque.

J'ignore si beaucoup de juges des affaires publiques seraient prêts à juger comme moi ; mais cet arrêt est tellement conforme à mon sentiment intérieur, que je n'hésite pas à le prononcer pour ma part.

Les deux Gouvernements sont placés sous l'influence de la peur ; mais ce sentiment admet aussi des nuances ; il est une peur qui conduit à des capitulations sans nombre ; il en est une autre qui roidit les hommes. La première est celle des ministres français ; la seconde appartient à l'Espagne.

Dans cette position des choses, notre attitude est expectative sans être impassible. Le jour où nous verrons clair, nous saurons agir.

RAPPROCHEMENT ENTRE LA RUSSIE ET L'AUTRICHE.

854. Metternich à Esterhazy (dépêche chiffrée), Vienne, le 14 février 1827.

854. La Cour de Russie est en train de se rapprocher de nous. Vous en aurez des preuves par les instructions que M. de Lieven doit avoir reçues. Alliance, uniformité de vues et de marche dans les affaires du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, etc., tout cela est à l'ordre du jour. On voudrait nous faire entrer dans le traité qui, d'après la proposition de la France, devrait remplacer le protocole du 4 avril *; si ce vœu de l'Empereur Nicolas ne pouvait être atteint, il désire pour le moins nous le voir soutenir. Notre décision ne différera pas de l'esprit de notre réponse du 22 décembre à la dernière communication anglo-russe (nº 838). Nous ne violerons jamais ce qui pour nous a la valeur de principes.

On croit à Pétersbourg que l'Angleterre ne voudra pas de la forme d'un traité. Dès lors, on se regarderait comme dégagé du protocole. Nous trouvons des risques dans ce jeu, et nous ne lui ferons pas le sacrifice de notre attitude, qui est très-forte parce qu'elle est très-correcte.....

Le fin mot des rapports entre la Russie et l'Angleterre se trouve dans la peur que s'inspirent réciproquement les deux parties.

Continuez à vous tenir sur un pied amical avec M. Canning, et cultivez également vos relations avec M. de Lieven.

J'aurai soin de vous fournir tout l'appui nécessaire dans la négociation sur l'affaire grecque. Vous en aurez incessamment la preuve. En attendant, ayez l'air de tout ignorer, et mettez ce temps à profit pour vous orienter sur l'effet que les communications de Pétersbourg feront sur M. Canning.

* Voir la note de la page 283. *(Note de l'Éditeur.)*

INSTRUCTIONS D'ESTERHAZY POUR LES CONFÉRENCES DE LONDRES.

855. Metternich à Esterhazy (E. D.), Vienne, le 26 mars 1827. — 856. Instructions pour Esterhazy, Vienne, le 25 mars 1827. — 857. Metternich à Esterhazy (E. D. rés.), Vienne, le 26 mars 1827.

855. La Cour de Russie nous a invités à vous envoyer, mon prince, les instructions et les facultés nécessaires, afin que Votre Altesse puisse concourir à l'établissement d'une entente entre les cinq Cours sur l'objet de la pacification des contrées encore insurgées de la Turquie européenne. L'Empereur, loin d'avoir rien à objecter à ce vœu, le trouve tellement conforme aux intentions qui n'ont cessé de l'animer depuis l'origine des embarras qui, par suite des troubles du Levant, continuent à peser sur l'Europe, que Sa Majesté Impériale croit ne pouvoir mettre assez d'empressement à y satisfaire.

Par suite de cette détermination, vous trouverez, mon prince, dans l'annexe (nº 856), les instructions que d'ordre de l'Empereur j'ai l'honneur de vous adresser.

Leur contenu est clair, et il embrasse toutes les parties de l'affaire.....

Vous aurez soin de prévenir M. Canning, et de même MM. les représentants de Russie, de France et de Prusse, des directions que nous vous adressons. Votre Altesse est, de plus, autorisée à leur donner confidentiellement connaissance du texte même de ses instructions.....

Du moment où l'accord que nous désirons sera établi entre les représentants des Cours, Votre Altesse peut se considérer comme autorisée à prendr e part aux délibérations dans les formes arrêtées en commun, de même qu'à constater par votre signature, mon prince, la participation de votre Cour à la conclusion de l'acte auquel aboutiraient les efforts communs.

Votre Altesse n'ignore pas la persuasion où nous avons été de tout temps, que ce serait uniquement à une uniformité clairement constatée des vues et de l'action des cinq Cours

que se trouverait attaché le succès d'une entreprise que leurs vœux communs doivent appeler. Vous n'aurez donc pas lieu d'être surpris, mon prince, de l'empressement que met Sa Majesté Impériale à concourir à la recherche des moyens qui pourraient assurer un résultat aussi favorable*.

Instructions pour Esterhazy. Vienne, le 25 mars 1827.

856. La Cour de Russie nous ayant invités à concourir à l'établissement d'un centre d'entente entre les cinq puissances, et à expédier à cet effet nos instructions à Londres, l'Empereur notre auguste Maître, toujours disposé à s'associer à ses augustes alliés dans la recherche des moyens de mettre un terme aux troubles et aux calamités qui pèsent encore sur une partie de la Turquie européenne, nous a ordonné, mon prince, de vous munir, sans perte de temps, des instructions nécessaires pour vous mettre en mesure de prendre part aux délibérations auxquelles vous seriez appelé dans la capitale du pays où vous résidez.

Nos directions se lieront à celles que vous avez successivement reçues dans le cours des six dernières années. Vous êtes au fait des négociations et des pourparlers qui ont eu lieu entre les Cabinets au sujet de la pacification dans le Levant. Vous connaissez en particulier les réponses que nous avons adressées aux dernières communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie, et de même l'instruction du 30 décembre de l'année passée à M. l'internonce. Notre tâche pourra ainsi se borner à vous instruire des déterminations de notre auguste

* Gentz écrivait alors (le 11 mars 1827) à Metternich : « Le Cabinet russe a présenté un projet de convention ; le Cabinet français, un *second;* l'Angleterre (comme représentant les Grecs), nn *troisième*. Peut-être serait-ce un trait de grande habileté si l'Autriche arrivait avec un *quatrième* projet. N'avons-nous pas les mêmes droits que les autres ? Sans doute la confusion ne ferait qu'augmenter ; mais, en vérité, notre intérêt n'est pas de jeter plus de lumière sur une affaire si foncièrement mauvaise. Plus les ténèbres seront épaisses, plus tôt les médiateurs sans mission se briseront la tête. »

(*Note de l'Éditeur.*)

Maître, provoquées par la nouvelle demande que nous a adressée le Cabinet de Russie.

L'affaire, envisagée dans cette phase nouvelle, doit être prise en considération sous deux points de vue :

1° Sous celui du but d'une entente entre les cinq Cours ;

2° Sous celui des moyens les plus naturels et, par cela même, les mieux calculés pour arriver non-seulement à l'établissement d'un accord entre les cinq Cours, mais à rendre cet accord utile et efficace dans l'intérêt de la pacification.

Nous admettons sans difficulté que, dans ce qui constitue le premier aspect, les vœux et les vues fondamentales des cinq Cours n'offrent pas une différence essentielle.

Quant au fond de la pensée de l'Empereur relativement au but de l'entente, je n'ai plus rien à vous apprendre. Vous savez, mon prince, que la pacification réelle du Levant a de tout temps formé un des objets de sa vive sollicitude. Je me sens tout aussi peu le besoin d'entrer ici dans de nouveaux développements des raisons qui influent sur les vœux comme sur les calculs de notre auguste Maître.

Indépendamment des considérations relatives aux intérêts administratifs ou commerciaux de son propre Empire, rien de ce qui concerne l'intérêt général, rien de ce qui tient au bien de l'humanité, ne saurait rester étranger à la pensée de Sa Majesté Impériale.

D'un autre côté, comment se dissimuler les inconvénients graves et nombreux et les dangers positifs attachés à la durée de troubles qui forment une pierre d'achoppement entre les premières puissances ? Les effets journaliers d'un état de choses où les artisans du désordre savent puiser des moyens aussi abondants pour déverser d'odieuses calomnies sur les premiers supports de l'ordre social, ainsi que pour entretenir et exalter des espérances coupables, sont tellement évidents, que ce qui, dans d'autres circonstances, pourrait n'avoir que la valeur d'un vœu, a aujourd'hui pour l'Empereur toute la force d'un sentiment de nécessité. Aussi n'existe-t-il point dans ce moment une complication politique dont la fin soit plus ardemment désirée par notre auguste Maître.

Comme preuve de cette vérité, il pourra nous suffire de vous renvoyer au texte de nos instructions susmentionnées à l'internonce, et aux développements que, sur le même sujet, ce ministre a été chargé de faire valoir, le cas échéant, envers le Divan lui-même. Il nous est donc permis de regarder cet objet comme coulé à fond, tant envers les Cours alliées qu'envers nos propres agents.

En abordant le *second* point, il nous semble avant tout important de placer dans une juste évidence les difficultés qui se sont imposées jusqu'à cette heure à l'établissement d'un accord entre les *cinq* Cours.

Si, durant la première période de l'affaire, l'Angleterre ne se tint pas entièrement à l'écart de toute participation aux pourparlers qui eurent lieu entre les Cabinets alliés, du moins s'en retira-t-elle au moment même de l'ouverture des conférences à Saint-Pétersbourg, et, à partir de cet instant, elle refusa son concours tant à ces conférences qu'aux démarches qui y furent concertées.

Au commencement de l'année dernière, les positions relatives des puissances éprouvèrent un changement complet. Les Cours de Russie et d'Angleterre entrèrent en négociation séparée. Le protocole du 23 mars (4 avril) en fut le résultat.

Dans les délibérations entre les années 1822 et 1825, les quatre Cours intervenantes aux conférences s'étaient maintenues sur une base de principes commune.

Le protocole du 4 avril établit des bases différentes.

A la suite de la communication que les deux Cours signataires du protocole firent de cet acte aux trois autres Cours continentales, la France se déclara d'accord avec les termes de la transaction anglo-russe.

La Prusse se déclara prête à souscrire à ces mêmes termes, sous la réserve de l'unanimité entre les cinq Cours.

L'Autriche déclara ne pas pouvoir admettre, de son côté, les points de départ du protocole. Nous ne nous engageâmes pas moins à appuyer par tous les moyens en notre pouvoir, auprès de la Porte, la nécessité de la pacification.

Tout récemment, le Cabinet français a proposé la trans-

formation du protocole en un traité entre les cinq Cours. Le Cabinet russe accepta cette proposition.

Sans en être instruits officiellement, nous avons tout lieu d'admettre qu'une déclaration conforme est émanée du Cabinet britannique.

Celui de Berlin se maintient sur la ligne de sa déclaration antérieure.

Notre déclaration relative au premier acte anglo-russe a dû servir tout naturellement de réponse à la nouvelle proposition.

D'après des notions qui récemment nous sont venues de Saint-Pétersbourg, nous avons été informés que le Cabinet français a communiqué à celui de Russie un projet de rédaction pour ler aité en question, mais que ce dernier a déclaré ne pas pouvoir l'admettre.

Vos rapports du 1er mars nous ont cependant informés que la Cour de Londres aurait non-seulement accepté la proposition de convertir en un traité le protocole du 4 avril, mais qu'elle se serait également déclarée prête à signer avec la France et la Russie le texte conçu à Paris.

Nous ne connaissons pas le projet français ; il est ainsi placé hors de la sphère de notre jugement, et nous ne sommes pas informés jusqu'à cette heure que la Cour de Prusse se trouve plus avancée que nous dans la connaissance de ce même projet.

Dans l'entre-temps, M. l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a remis au reis-effendi, peu de jours avant l'arrivée de M. de Ribeaupierre, et secondé par M. de Minciaky, une note formelle, explicitement fondée sur la base du protocole. Depuis son arrivée à son poste, M. de Ribeaupierre a fait une première démarche, mais isolée, bien que dirigée dans le même sens.

Telle est la position *historique* des choses, et c'est au moment où elles sont placées ainsi, que nous sommes appelés à la tâche peu facile de vous transmettre des instructions.

Pour leur donner une base fondée sur les antécédents, nous n'avons à prendre pour guides que les *principes immuables* de l'Empereur et les *faits*.

Les premiers se trouvent exprimés avec tant de précision dans les travaux émanés de notre Cabinet depuis six ans, et en particulier dans ceux qui, depuis le commencement de la présente année, ont été portés à votre connaissance, que nous ne pourrions que nous répéter en essayant de vous développer de nouveau les points sur lesquels se fonde la divergence que nous reconnaissons exister entre les termes du protocole du 4 avril et nos points de départ.

Ramenée à ses termes les plus simples, cette divergence est facile à saisir dans l'alternative suivante :

Démontrer au Sultan la nécessité *qu'il pacifie* ses provinces insurgées ; ou bien :

Démontrer au Sultan la nécessité *qu'il laisse pacifier* ces mêmes provinces, et qu'il ne prive pas de son concours les moyens de pacification.

D'après la première de ces formules, le poids des puissances porterait en premier lieu sur un seul objet, savoir, sur l'admission, de la part du Sultan, de la nécessité de la pacification.

D'après la seconde, leur action porterait d'emblée sur deux objets : en premier lieu, sur l'admission de cette nécessité par le Sultan ; et en second lieu, sur celle de la reconnaissance, de sa part, du droit et du fait d'une médiation étrangère.

Une question fort simple s'offre ici à notre esprit. Le même poids qui pourrait suffire pour faire pencher la balance en faveur de la première de ces concessions, suffirait-il également pour emporter la seconde ? Nous ne le croyons pas. En voici les raisons :

Les Cours seront fortes aussi longtemps qu'elles demeureront sur la base du sentiment de l'*évidente nécessité d'une pacification,* en faveur de laquelle militent à la fois les calculs de leurs propres intérêts et ceux des intérêts de la puissance ottomane. Elles le seront, lorsqu'elles n'attaqueront en aucune manière dans son existence l'autorité souveraine du Sultan et que, loin d'y porter atteinte, elles lui ménageront même la chance de faire valoir, comme une émanation de son pouvoir, des actes de condescendance qui, de fait, lui auraient

été imposés, mais qu'il aurait la faculté de présenter comme autant de bienfaits concédés par l'autorité souveraine à un peuple malheureux, et comme autant de nouveaux gages du repos et de la stabilité de l'Empire. Refoulé dans ses derniers retranchements, que pourrait opposer le Sultan à une insistance qui serait fondée explicitement sur des bases pareilles? Serait-ce une aveugle répugnance? Mais la détermination forte et démontrée telle *de la part des cinq Cours,* de ne point revenir sur leurs pas après une première demande, demande motivée par des considérations puissantes et par le sentiment de besoins incontestables, devrait, d'après les plus simples calculs, suffire pour vaincre cette répugnance; tout comme dans le cas (que nous n'admettons pas) d'un refus, celui-ci suffira pour démontrer aux yeux mêmes des Monarques, comme à ceux de ce que l'Europe renferme d'esprits droits et sages, de quel côté seraient la raison et la sagesse. En revanche, les Cours seront faibles aussi souvent que leur poids, au lieu de porter de préférence sur le fond de l'affaire, sera employé en faveur de telles formes particulières. L'Empereur a la conviction intime que ce serait gratuitement compromettre le succès que de se renfermer dans ce dernier système, et c'est par suite de cette persuasion que Sa Majesté Impériale, tout en voulant le même but que ses alliés, s'est réservé, par ses dernières réponses aux Cours signataires du protocole du 4 avril, la liberté d'y consacrer les moyens qu'Elle jugera les plus efficaces.

Nous allons maintenant vous mettre au fait, mon prince, de notre point de vue sur quelques questions que nous regardons comme devant influer d'une manière décisive sur le succès de la double entreprise, d'établir un accord entre les puissances alliées, et de faire valoir celui-ci en faveur de la cause commune.

En supposant qu'il fût possible d'écarter la difficulté essentielle de notre accession à un accord pareil, vous aurez à mettre en avant les observations suivantes :

L'idée générale de la pacification comprend *le passé, le présent* et *l'avenir.*

Le remède applicable *au passé,* c'est l'oubli. La forme connue est celle *d'une amnistie prononcée par l'autorité souveraine.*

La mesure applicable *au présent,* c'est *une trêve* dans l'acception technique ou militaire du terme ; c'est-à-dire, une suspension d'opérations de guerre proprement dites. Cette mesure, indispensable en elle-même, ne saurait cependant être proposée à la Porte qu'à la suite de son assentiment préalable au principe et au fait de la pacification.

L'*avenir* enfin ne pourra être assuré qu'au moyen de l'établissement d'un ordre de choses qui garantisse aux parties contendantes l'espoir d'un repos durable et de la conservation des avantages réciproques dérivant de la pacification présente.

Les moyens d'arriver à un tel état de choses se trouvent, selon nous, renfermés dans les deux articles suivants :

I. *Séparation des populations chrétienne et musulmane;*

II. *Garantie des puissances en faveur des deux parties contendantes,* laquelle garantie devrait être restreinte dans la limite de l'exécution et du maintien de l'accord qui établirait la pacification.

Ad I. Cette base nous semble la seule qui devrait occuper les soins de la réunion à Londres, comme étant celle qui, en réalité, renferme toute l'affaire.

Son application là où elle pourra avoir lieu exigera une telle somme de notions matérielles, et la prise en considération de tant de circonstances locales, que la fixation des moyens d'exécution, et des limites dans lesquelles elle devrait se renfermer, ne saurait être du domaine d'une conférence à Londres. Tout nous dit, en attendant, que la base ne sera pratiquement applicable qu'à certaines îles et au Péloponèse.

Dans les premières, les deux populations n'ont jamais été mêlées ;

Dans le second, la population turque a été détruite ou expulsée, et les troupes d'Ibrahim-Pacha ne sauraient être confondues avec une population permanente. Des forteresses devront rester au pouvoir de la Porte, dans l'intérêt du main-

tien de sa souveraineté, dans celui des peuplades grecques, comme dans celui d'une pacification véritable. Le système sur lequel reposerait cette pacification, telle que nous l'entendons, n'ayant point pour objet une émancipation *politique* des Grecs, l'un des premiers gages de la solidité de ce système et de la sécurité qu'il donnerait aux peuplades grecques de jouir d'une tranquillité durable sous un régime de dépendance politique, ne se trouvera jamais que dans une mesure qui empêcherait celles-ci de devenir journellement le jouet de coupables ambitions intérieures et d'intrigues du dehors.

La liberté civile des pays soumis au nouveau régime ne saurait être mieux établie et garantie que par une stipulation qui *leur abandonnerait la faculté de s'administrer selon leurs lois, usages et coutumes*. Quels sont ces lois et ces usages? Ce n'est pas aux puissances qu'il appartient de les définir. La Porte, en se contentant d'un tribut annuel, qui serait porté à Constantinople ou versé dans les places fortes, n'aurait, de son côté, aucun motif de s'ingérer dans ce qui pour elle n'aurait aucun intérêt direct.

Ad II. Une garantie définie ainsi qu'elle se trouve l'être ci-dessus nous paraîtrait d'une haute utilité; nous la regarderions comme un bienfait pour les deux parties.

L'autorité souveraine devrait en effet y trouver un gage de la tranquillité future des contrées pacifiées, et, par conséquent, la garantie de son propre repos, tant politique qu'intérieur.

Les peuples de la Morée et des îles trouveraient, de leur côté, dans cette garantie, l'avantage inappréciable de la jouissance paisible des biens que la nature leur a prodigués, et du libre développement des éléments de prospérité que leur offrent le sol, l'industrie et le commerce.

Il nous reste à aborder ici un sujet de la plus haute importance; c'est celui *des mesures comminatoires et coercitives à employer contre la Porte, dans le cas où elle persisterait dans son refus de s'occuper des ouvertures faites par les alliés relativement à la pacification, et des mesures propres à y arriver.*

Nous allons nous expliquer à cet égard avec cet esprit de franchise et de droiture qui est celui de notre auguste Maître.

Deux mesures comminatoires ont été arrêtées entre les deux puissances signataires du protocole du 4 avril : *l'interruption des relations diplomatiques avec la Porte,* et la menace *de l'établissement de rapports directs avec les insurgés.*

Une troisième mesure, savoir, celle *de l'emploi des escadres* dans le but d'intercepter la communication entre l'armée d'Ibrahim et l'Égypte, accompagnée d'une attitude amicale de ces mêmes forces maritimes envers les Grecs, ayant été mise en avant, ce moyen paraît avoir formé depuis le sujet d'une entente entre les Cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de France. Dans ses dernières communications, la Cour de Russie fait allusion à une quatrième mesure. Elle ne la nomme pas, mais elle se trouve assez indiquée pour pouvoir être qualifiée *de rupture avec la Porte.*

En fixant nos regards sur les trois mesures distinctement énoncées jusqu'ici par la Russie et l'Angleterre et acceptées par la France, nous n'y trouvons, dans le fait, qu'une seule gradation. Au surplus, il nous est prouvé par les dernières communications que ni le Cabinet de Londres ni celui de Saint-Pétersbourg n'attribueraient un effet sensible au rappel des missions de Constantinople, et nous partageons ce sentiment.

D'autre part, un contact avoué avec les Grecs pourrait, de plein droit, être regardé par la Porte comme un acte d'hostilité positif; si tel ne devait pas être le cas (et nous sommes disposés à admettre que le Sultan ne se presserait pas à l'envisager dans ce sens), il serait certes inévitable que l'emploi de cette mesure ne tournât à l'émancipation *politique* des Grecs, résultat que les puissances ne semblent point avoir en vue.

Quant à l'emploi des escadres, comment y avoir recours sans se mettre, par le fait même, dans une attitude ouvertement hostile?

Reste la quatrième mesure que nous trouvons indiquée par la Russie. Cette mesure, employée comme un moyen

comminatoire par les cinq Cours et dirigée vers un but établi avec clarté et précision, la seule qui pourrait effectivement répondre à l'attente des Cours, nous semble être celle qui peut avec le plus de certitude emporter le consentement du Sultan à la pacification ; et, par conséquent, elle est la seule qui nous paraisse de nature à être sérieusement discutée entre les cinq Cours.

L'Empereur répugne, par conviction comme par sentiment, à admettre le cas d'une guerre avec la Porte. Il la regarderait non-seulement comme le malheur le plus grand qui pourrait être réservé à l'Europe, mais comme devant conduire les puissances à des résultats en tous points opposés à ceux qu'elles se proposent. Mais Sa Majesté Impériale est invitée à s'expliquer, à énoncer une opinion et à porter un jugement sur les moyens les plus efficaces pour atteindre la pacification, sans compromettre la paix générale ; loin de s'y refuser, Elle s'explique ; Elle dit dès lors ce qu'Elle pense.

Vous trouverez, mon prince, dans ce qui précède, le sentiment tout entier de notre auguste Maître, et c'est en vous en pénétrant que vous réglerez vos explications et vos démarches.

Vos instructions peuvent se résumer dans les points suivants :

1° Vous annoncerez à M. le principal secrétaire d'État et à MM. vos collègues que, par suite de l'expression d'un vœu de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, vous êtes autorisé à prendre part à toute délibération commune des cinq Cours sur les moyens de pacifier le Levant ; les délibérations ayant lieu, soit dans la forme de conférences régulières, soit dans celle de pourparlers confidentiels.

2° Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, vous prendrez à tâche de développer les divers points de vue que vous avez trouvés établis et motivés ci-dessus, savoir, ceux relatifs à la définition claire et précise :

a. Du but de l'entente à établir ;

b. De l'attitude morale des puissances dans l'étab issement d'un accord si désirable entre elles ;

c. Du choix et de l'emploi des moyens les lus propres pour leur faire atteindre le but d'une pacification réelle.

Deux chances toutefois pouvant se présenter, nous croyons nécessaire de les prévoir.

L'une serait celle qu'un accord entre les cinq Cours viendrait à s'établir sur la base de nos principes et notamment de ceux que renferme notre réponse du 22 décembre (nº 838). Dès lors, Votre Altesse se déclarerait prête à corroborer par sa signature l'acte qui constaterait le résultat de l'entente commune. Nous avons cependant une remarque à faire relativement au choix de la forme d'un acte pareil.

La dénomination d'un traité nous paraîtrait peu adaptée à la circonstance, et nous préférerions de beaucoup celle non moins obligatoire, mais qui nous semble plus conforme à l'objet et aux usages, d'une *convention* ou d'un *protocole.* Votre Altesse aurait soin de faire valoir cette distinction.

L'autre chance serait que les Cours signataires du protocole du 4 avril maintiendraient strictement les termes et les points de départ de cet acte, et que d'autres Cours encore y accéderaient. Dans ce cas, vous auriez, mon prince, à déclarer que votre Cour maintient également les termes de sa note en réponse aux dernières communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie, en continuant toutefois à régler son action à Constantinople sur la ligne et dans les limites de l'instruction à l'internonce du 30 décembre 1826 *.

Point d'instruction additionnel.

Dans le moment où l'Empereur vous autorise, mon prince, à vous expliquer franchement sur la seule mesure comminatoire à employer envers la Porte, à laquelle il attribue assez d'efficacité pour décider le Sultan à la pacification de la Grèce,

* Cette instruction peut se résumer ainsi : l'internonce ne devait faire aucune démarche avant d'avoir été informé, par les représentants de l'Angleterre et de la Russie, de l'ouverture des négociations; mais, le cas échéant, il devait conseiller à la Porte de céder, c'est-à-dire qu'il devait l'engager à décliner la médiation et à faire de sa propre initiative ce que lui demandaient les puissances médiatrices.

(*Note de l'Éditeur.*)

savoir, *la menace de la rupture prononcée simultanément au nom des cinq puissances,* notre auguste Maître ne satisferait pas à la voix de sa conscience s'il ne tirait pas à l'avance une limite précise entre l'emploi *de la menace de la rupture,* dans le but *d'engager le Sultan à accorder la paix à ses pays insurgés,* et la réalisation de cette menace de manière qu'elle fît immédiatement succéder *un état de guerre effectif de l'Europe contre la Porte.*

En conséquence, l'Empereur déclare dès aujourd'hui qu'en même temps qu'il consent à se réunir aux quatre autres Cours et à procéder conjointement avec elles à la *mesure comminatoire,* Sa Majesté Impériale, se confiant dans la sagesse et dans la modération de ses hauts alliés, ne met pas en doute que dans l'hypothèse d'un refus catégorique et constaté de la part du Sultan, ils jugeraient indispensable qu'une délibération sur les futurs contingents ne dût avoir lieu. Elle se réserve explicitement de prendre part, le cas échéant, à cette délibération, à laquelle chacune des puissances intervenantes apporterait de plein droit l'indépendance morale la plus entière.

Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D. rés.), Vienne, le 26 mars 1827.

857. La présente expédition a lieu dans une combinaison de circonstances tellement particulières, que Votre Altesse doit absolument être mise au fait de notre attitude morale tout entière, pour pouvoir rendre au service de Sa Majesté et à la cause générale les soins que nous attendons de son zèle éprouvé. Pénétré de cette vérité, je vais entreprendre de lui tracer l'esquisse rapide de notre pensée, de nos observations comme de nos déterminations, et je l'invite à vouer à cet exposé toute l'attention requise.

Vous avez été si bien dans le cas, mon prince, de suivre depuis nombre d'années, en qualité d'observateur et d'acteur, la marche des affaires, que vous partagez certainement notre opinion que la politique de l'Europe a subi un changement radical par suite du revirement de ministère en Angleterre après la mort du marquis de Londonderry, et de même par

suite du décès de l'Empereur Alexandre et de l'avénement du Monarque russe actuel. J'entreprendrais une tâche inutile si je voulais me livrer à un examen approfondi des causes qui ont influé davantage sur les changements que nous signalons ; je crois même tout dire, en m'attachant à la seule idée que l'ordre de choses qui s'était établi entre les années 1813 et 1815 a succombé, vu qu'il était usé et peu applicable aux conditions nouvelles dans lesquelles se sont trouvées placées les puissances ; conditions existant en partie comme autant de conséquences des fautes commises dans leur propre marche, et en partie amenées par cette foule de causes qui, dans le cours du temps, surviennent et se développent d'elles-mêmes. Qu'il nous suffise de ne point nous dissimuler que le système d'union connu sous le nom de *l'Alliance* n'était plus depuis longtemps déjà qu'un simulacre, une espèce de formule, tantôt évoquée et employée selon le sentiment des besoins individuels, et tantôt récusée ou intervertie dans son application, par suite d'autres sentiments ou d'autres besoins, réels ou faussement supposés.

Comment, en effet, serait-il possible de reconnaître dans la marche de l'Angleterre, depuis l'avénement au pouvoir de M. Canning, une seule trace de l'Alliance ?

Comment ne pas s'avouer que l'acte passé entre l'Angleterre et la Russie, le 4 avril 1826, n'a été, de la part de la seconde de ces Cours, qu'une lésion manifeste des principes de cette même Alliance ?

La France n'a jamais rien compris à l'Alliance, et en réalité elle n'en a jamais fait partie.

Il n'y a que l'Autriche et la Prusse qui se soient maintenues sur les bases de cette Alliance, et c'est en particulier nous qui n'avons en aucun temps, et dans aucune circonstance, dévié de ses règles salutaires. Nous avons agi ainsi, parce que les principes de l'Alliance sont ceux du droit public, et par conséquent les nôtres, et à cause de l'importance que nous avons attachée au fait de conserver encore un nom, là où la chose elle-même avait cessé d'exister.

En établissant ainsi en thèse que depuis longtemps l'Alliance

n'est plus qu'une abstraction, nous n'en sommes pas moins loin de nous laisser aller à un sentiment de surprise en voyant aujourd'hui l'Empereur de Russie faire un appel plus ou moins décidé, soit à l'Alliance, soit pour le moins à ses formes. La chose nous paraît même toute naturelle : une œuvre aussi indigeste que le protocole du 4 avril, protocole annulé d'abord pour les effets qu'il avait en vue, par les interprétations, les explications et les réserves que la Cour de Londres y a apportées au mois de novembre dernier, ne pouvant porter d'autres fruits, pour les deux parties contractantes, que ceux du désordre, — le moment a dû arriver où les écailles tomberaient des yeux même les moins clairvoyants. Ce moment avait depuis longtemps été marqué d'avance par nous ; ce devait être celui où l'œuvre enfantée par la méfiance réciproque des deux parties contractantes, et par la jalousie que ces mêmes parties ne cessent de se porter, a dû être mise en pratique.

L'envoyé de Russie est arrivé à Constantinople, et, dès ce moment, le protocole du 4 avril a touché à sa fin.

L'expérience paraît avoir convaincu le Cabinet russe que, sans notre concours, le rétablissement de l'ordre dans le Levant serait impossible. Il fait donc un retour vers nous ; mais il voudrait pouvoir réunir au bienfait de notre concours également celui du concours de l'Angleterre. Telle est, sans doute, l'origine de l'idée conçue par l'Empereur Nicolas, de tenter d'établir à Londres un foyer d'entente entre les cinq Cours. . .

Vous avez, d'un autre côté, remarqué depuis quelque temps des signes de rapprochement de la part du Cabinet britannique. Les dernières explications de M. Stratford-Canning avec l'internonce ont donné une couleur toute nouvelle à des symptômes que je suis fort enclin à caractériser plutôt comme ceux d'un immense embarras que comme ceux de la confiance en nous. Une marche comme celle que suit le principal secrétaire d'État doit nécessairement conduire à ce qui, pour d'autres Cours, aurait toute la valeur de positions extravagantes.

Mais ne raisonnons pas, et tenons-nous aux faits.

Parmi eux, l'un des plus curieux se trouve consigné dans la dernière expédition de Constantinople. . . . .

M. Stratford-Canning, en se jetant, pour ainsi dire, entre les bras de notre ministre, a-t-il agi en vertu d'ordres positifs de son Gouvernement? Ma pensée ne s'élève pas à cette hauteur. Mais ce qui a toute la valeur d'un fait certain, c'est que le protocole du 4 avril n'existe plus dans son application possible.

Nous travaillons ainsi sur un terrain nouveau; nous sommes appelés à nous expliquer, et bien que les instructions formelles que vous recevrez aujourd'hui aient été rédigées antérieurement à l'arrivée des dernières nouvelles de Constantinople, loin d'avoir cru devoir y rien changer, nous avons été confirmés par ce surcroît de notions dans la poursuite du plan que nous nous étions tracé.

Que veulent, en dernier résultat, la Russie et l'Angleterre dans la poursuite de l'affaire grecque? Il me serait fort difficile de le décider, et je me sens d'autant plus dispensé de me livrer à cette recherche, qu'il existe en moi un sentiment qui me fait admettre, sans trop de crainte de me tromper, que les deux Cours ne sont pas bien au clair avec elles-mêmes sur ce point. Forcé de m'occuper de la solution de questions occultes, il me semblerait moins difficile de décider ce que les mêmes Cours ne veulent pas et ce qu'elles ne sauraient vouloir. . . . .

Nous admettons comme une base de calculs certains, que l'Empereur de Russie *veut en finir* avec l'affaire grecque. Le public est prêt à croire qu'il vise à la guerre. Vous verrez, mon prince, par les rapports de l'internonce, qu'il faut regarder le corps diplomatique à Constantinople comme ayant adopté la même croyance. Notre opinion est que l'on se trompe. Nous croyons l'Empereur Nicolas prêt à ne pas se refuser à une guerre, mais nous ne croyons pas qu'il la désire. En nous plaçant en face de la vérité toute matérielle, je vais plus loin. Je ne crois pas à la possibilité que l'Empereur de Russie puisse faire aux Turcs la guerre, sans que celle-ci le conduise à des conséquences diamétralement opposées à celles qu'il voudrait et que même il pourrait vouloir atteindre. Il veut la fin des troubles actuels, et la guerre serait le commencement d'un

ordre de choses tout nouveau, et bien plus grave dans ses conséquences.

J'ai lu à MM. de Tatistscheff et de Severin les instructions à Votre Altesse et la réserve relative aux moyens comminatoires. Ils s'en sont déclarés entièrement satisfaits.

Comment M. Canning jugera-t-il notre travail? Je ne saurais le prévoir.

Vous vous appliquerez, mon prince, à placer sous ses yeux cet exposé, et à développer notre pensée avec une entière franchise.

Nous aussi nous voulons la fin d'une odieuse complication; nous l'appelons même de tous nos vœux.

Nous regarderions en effet la durée d'une situation pareille à celle où nous nous trouvons depuis plusieurs années, comme le plus grand des inconvénients que nous puissions imaginer.

Si l'Angleterre veut ce que nous voulons, et ne veut rien de ce que nous ne voulons pas, nous devrons nous entendre.

Nous voulons le retour des populations insurgées sous l'autorité souveraine du Sultan, nous ne voulons pas les conduire à la boucherie.

Nous voyons l'avantage de la Porte, et en même temps celui de ces mêmes populations, dans certaines concessions que leur ferait l'autorité souveraine et dans certaines précautions qui assureraient au Sultan, pour le présent et pour l'avenir, la soumission de ses sujets révoltés, et à ceux-ci le gage de la tranquillité présente et future.

Nous voulons une entente entre les Alliés pour arriver à ce double objet, car nous croyons qu'il ne saurait être atteint que par ce moyen.

Nous ne voulons aucun empiétement de la Russie sur les droits du Grand Seigneur, et nous désirons le rétablissement de la paix publique, si instamment réclamée par les intérêts du commerce.

Pourquoi l'Angleterre ne voudrait-elle pas la même chose? Voudra-t-elle sacrifier à une vaine forme l'objet principal lui-même? Voudra-t-elle soutenir la thèse de sa médiation aux dépens de la possibilité de la pacification? Répugnera-t-elle

enfin jusqu'au bout à tout ce qui pourrait se faire et être obtenu par l'accord des puissances, parce que cet accord rappellerait à M. Canning ce que, sur la foi des feuilles factieuses, il s'est habitué à désigner par la Sainte-Alliance? Si tel devait être le cas, nous ne sortirons pas de l'attitude que nous avons prise à la fin de l'année 1826.

Mettez, mon prince, ces questions droit sous les yeux du ministre anglais, et prenez à tâche de lui démontrer que, si la vérité aime les questions simples, nous devons certainement nous trouver placés sur la ligne que nous avons adoptée.

Prenez, au reste, comme point de départ de votre action, ainsi que de vos explications avec M. Canning et avec MM. vos collègues, l'attitude la plus calme. Vous n'aurez rien à provoquer, mais tout à juger. . . . .

Habitués à être compris par vous, mon prince, nous le serons encore cette fois-ci, et certes dans une occasion éminemment importante. Elle est jugée telle par nous, non parce que nous attacherions un espoir de succès véritable à la tentative d'établir un accord *actif* entre les cinq Cours, mais parce qu'il serait impossible que le singulier état de choses actuel ne nous conduisît pas à la connaissance de la vérité au sujet de mainte situation particulière. Le désordre qui règne depuis six ans dans l'affaire du Levant ne cédera pas facilement devant une idée préconçue de l'Empereur Nicolas, qui, au fond, n'est parfaitement claire pour personne; mais nous ne courons aucun risque en l'appuyant, ne fût-ce qu'afin d'apprendre à juger les différentes positions et de prouver à nos alliés que le désordre qui s'est emparé de beaucoup d'esprits n'a point gagné le nôtre.

REFUS DE LA RUSSIE D'ADHÉRER AUX INSTRUCTIONS D'ESTERHAZY

858. Metternich à Esterhazy, à Londres (E.D.), Vienne, le 26 mai 1827. — 859. Déclaration de Tatistscheff (Extrait). — 860. Réplique de Metternich (Extrait).

858. Un courrier arrivé ici de Saint-Pétersbourg le 21 mai a apporté à M. de Tatistscheff la première réponse à la communication que nous avions faite à la Cour de Russie, des instructions adressées à Votre Altesse le 25 mars dernier (n° 856).

Cette réponse est conforme aux premières données que M. le comte de Bombelles nous a transmises sur l'accueil qui avait été fait à la communication de notre travail. Votre Altesse trouvera dans l'annexe (n° 859) la copie textuelle d'une déclaration que m'a faite M. l'ambassadeur de Russie. Je n'ai point tardé à la porter à la connaissance de l'Empereur, et Sa Majesté Impériale m'a ordonné de répondre à l'ambassadeur dans les termes consignés dans l'annexe (n° 860).

Elle a jugé nécessaire que vous fussiez muni, sans perte de temps, des ordres que réclame votre position à Londres, par suite de nos directions du 25 mars, et je m'acquitte de ce devoir.

Nous avons répondu le 22 décembre 1826 aux communications simultanées de l'Angleterre et de la Russie (n° 838). Depuis, la Cour de Russie nous a invités à vous transmettre des instructions et des pleins pouvoirs dans le but de l'établissement à Londres d'une entente entre les cinq Cours alliées. Cette tâche a été remplie par mon expédition du 26 mars (n°s 855-857). Sa Majesté Impériale de toutes les Russies vient de nous déclarer qu'elle entend maintenir, sans déviation aucune, la base et les termes du protocole du 4 avril. Votre attitude, Monsieur l'ambassadeur, devra ainsi se trouver également fixée sur la base de nos premières directions du 26 décembre, et rester circonscrite dans les limites qu'elles vous ont tracées*.

* Voici en quoi consistaient ces limites : le Cabinet autrichien se dé-

Vous voudrez donc bien ne plus donner aucune suite à nos instructions du 25 mars, notre action n'ayant plus à se diriger vers le point de Londres.

Déclaration de l'ambassadeur russe Tatistscheff au prince de Metternich (Extrait).

859. .... Le soussigné doit déclarer :

Que l'Empereur voit avec le plus vif regret la Cour d'Autriche articuler sur les affaires du Levant des propositions qui diffèrent de celles de Sa Majesté Impériale, et ne pas adhérer au projet de traité et aux mesures qu'il lui a fait communiquer;

Que, de son côté, Sa Majesté Impériale ne saurait adopter la marche que la Cour d'Autriche l'invite à suivre;

Que telle est aujourd'hui sa situation, qu'il lui est impossible de ne pas accomplir l'entreprise qui a pour but la pacification de la Grèce sur les bases du protocole du 23 mars (4 avril);

Mais que s'il existe quelque différence entre les opinions des deux Cabinets quant aux voies qui doivent conduire à ce but, il paraît à l'Empereur qu'il n'en saurait exister aucune quant au but même, et Sa Majesté espère dès lors que, fidèle à sa déclaration, l'Autriche secondera sincèrement la Russie dans cette grave conjoncture, tout en ne s'écartant pas des formes particulières qu'elle juge le plus convenables.

Réplique du prince de Metternich à la déclaration de l'ambassadeur russe Tatistscheff (Extrait).

860. .... Le soussigné doit déclarer :

1° Que Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique est vivement peinée que les vues qu'Elle a développées dans les instructions à son ambassadeur à Londres n'aient point rencontré le suffrage de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies;

clarait disposé à prêter la main à toute entente des cinq puissances, à condition que le langage à tenir par elles vis-à-vis de la Porte n'irait pas au delà d'un conseil *pacifique*.

(*Note de l'Éditeur.*)

Plus l'Empereur est convaincu de l'identité entière de ses vœux relativement au but de la pacification de la Grèce avec ceux de son auguste ami et allié, et plus il regrette que les Cours ne puissent s'entendre sur une marche qui, à ses yeux, réunirait la plus forte somme de moyens contre le côté le plus faible du système de résistance qui leur est opposé par la Porte ;

2° Que la réponse de la Cour de Rome replaçant Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique sur les termes de celle que son Cabinet a faite le 22 décembre 1826 (n° 838), à la dernière communication simultanée de l'Angleterre et de la Russie, et Sa Majesté Impériale ne s'écartant jamais d'un engagement qu'Elle a pris, Elle retournera à la marche indiquée dans la réponse du 22 décembre 1826, et dont l'office que l'internonce a adressé le 12 mars dernier à la Porte a déjà fourni l'application la plus précise.

REFUS DE L'AUTRICHE D'ACCÉDER AU TRAITÉ DE LA TRIPLE ALLIANCE DE LONDRES.

861. Metternich à Apponyi, à Paris (E. D.), Vienne, le 11 juin 1827. — **862.** Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 7 juillet 1827.

861. J'ai eu l'honneur de vous prévenir, par l'expédition que nous avons confiée au courrier français du 6 de ce mois, que je ne perdrais pas un instant pour porter à la connaissance de l'Empereur la communication dont M. le marquis de Caraman a été l'organe.

Sa Majesté Impériale a accueilli avec une vive sensibilité la nouvelle preuve de confiance que Sa Majesté Très-Chrétienne lui a donnée par la transmission du projet de triple traité. M. le marquis de Caraman, en nous faisant cette communication, s'est en même temps acquitté de l'ordre qu'il avait reçu de son Gouvernement de nous exprimer le vœu que l'Autriche puisse se joindre à cette transaction.

Le Cabinet français fonde ce vœu sur le motif qui, sans aucun doute, aurait la plus grande valeur aux yeux de notre auguste Maître s'il pouvait se dire que, par son accession à l'acte en question, l'Alliance pourrait apparaître de nouveau dans son jour véritable, et si de même la puissance qui ne s'est que trop malheureusement séparée de ses bases tutélaires devait, par le fait de l'accession de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, se trouver ramenée dans son sein.

Le peu de mots que j'ai eu l'honneur de vous adresser par le courrier du 6 juin, joints aux nombreuses explications dans lesquelles notre Cour est entrée envers ses alliés depuis la fin de l'année dernière, doivent ne pas vous avoir laissé en doute, Monsieur l'ambassadeur, combien nous sommes éloignés de croire que l'Alliance, — cette puissance morale si pure et si grande dans son essence, — pourrait être servie par une transaction fondée sur les bases du protocole du 4 avril 1826. Plus nous avons le sentiment de la valeur que Sa Majesté Très-Chrétienne et son Cabinet attachent à l'Alliance, à son existence et à son culte, et plus l'Empereur a-t-il cru devoir s'expliquer avec une entière franchise envers la Cour de France sur ses pensées comme sur ses craintes et sur ses espérances. Cette Cour a été la première à laquelle nous avons communiqué nos travaux du 25 mars dernier (nº 856), et ils doivent avoir suffi pour lui prouver l'empressement avec lequel nous avons saisi la première occasion dans laquelle nous avons pu développer et les graves considérations qui s'opposent à l'accession de l'Autriche aux bases et à quelques termes du protocole anglo-russe, et les changements qui auraient permis à Sa Majesté Impériale de se réunir formellement à ses augustes alliés dans la poursuite d'une affaire qui, outre la grande somme d'intérêt général qu'elle renferme, est encore si intimement liée aux intérêts particuliers de son Empire. La dernière déclaration de la Cour de Russie, que j'ai eu l'honneur de vous transmettre par mon courrier du 31 mai dernier (nº 859), a dû vous prouver que notre espoir de voir vos vœux accomplis ne s'est point réalisé.

Les objections que nous avons eu à faire aux stipulations

du 4 avril 1826 s'appliquent également au projet de traité ; il suffit d'en peser le texte pour se convaincre que ces objections n'ont rien perdu de leur valeur. Le projet contient même des dispositions et des phrases qui semblent n'y avoir été placées que pour renchérir sur les anomalies qui nous avaient frappés dans le protocole.

La médiation est étendue à trois puissances.

Le changement de la souveraineté du Sultan en une simple suzeraineté est explicitement articulé.

L'interposition des forces maritimes des puissances entre l'Égypte et la Grèce, par conséquent entre deux parties d'un même Empire, est non-seulement maintenue relativement aux forces du Vice-Roi d'Égypte, mais elle est étendue aux forces directes du Sultan.

A ces obstacles qui s'opposent à notre accession se joignent encore d'autres considérations majeures.

Nous ne voyons nulle part dans le projet de traité le but d'une entreprise quelconque clairement défini, mais nous voyons au contraire, et en particulier par le paragraphe V de l'article additionnel et secret, une certaine prévision qui, loin de porter sur une pacification si désirable, ouvre le champ le plus vaste à des complications nouvelles et impossibles à définir par nous.

Les réserves plusieurs fois répétées dans ce même projet, et en particulier dans les paragraphes III et IV de l'article secret, relativement au maintien d'un état de paix matériel avec la Porte, nous semblent tellement impraticables, qu'abstraction même faite de la nature des mesures sur lesquelles elles portent, leur existence ne nous offre aucun genre de garantie.

Il est enfin une vérité qui nous semble ressortir avec tant de clarté et de force de tout le projet, que nous ne saurions nous refuser de l'établir en thèse ; c'est celle que l'ensemble des stipulations ne nous offre d'autre sens pratique ni d'autre résultat définitif que l'émancipation politique des Grecs ; résultat par lequel se retrouvera consommé le triomphe d'une nouvelle révolution en Europe ; triomphe dont la réaction

sur l'Europe entière est placée en dehors de tous les calculs; qui fera naître une ère de combats et de bouleversements inévitables dans la Turquie européenne et une extension incalculable de la prépondérance anglaise sur toutes les parties du Levant, et par suite sur l'Italie et sur d'autres États baignés par la Méditerranée.

Pénétrée de ce sentiment, Sa Majesté Impériale juge qu'il lui est impossible d'accéder aux termes d'un traité qui à ses yeux renferme les premiers éléments d'un avenir aussi compromettant pour le repos général et pour celui de ses propres États, et qui, d'un autre côté, ne lui paraît même point exécutable dans son but avoué. Ce que l'Empereur ne négligera pas, ce sera d'aider par tous les moyens en son pouvoir la cause de la paix, qui, certes, est le but véritable de toute l'action de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et qui est également le seul que Sa Majesté Très-Chrétienne ait en vue.

Ces considérations, et la manière franche et confiante avec laquelle elles sont exposées à une Cour qui veut ce que nous voulons, et qui ne veut et ne cherche que le bien dans une aussi déplorable complication, devront suffire pour justifier aux yeux de cette Cour une résistance morale s'appuyant de notre part sur des considérations aussi sérieuses que le sont celles que nous venons de citer.

Mais, quand même Sa Majesté Impériale ne serait point arrêtée par des considérations aussi majeures, Elle serait encore dans le cas de se consulter pour savoir si, dans la position pénible et dangereuse où se trouve l'affaire, Elle n'est pas plus forte, et si, par cela même, Elle ne sera pas en état d'être utile à la cause de la paix, en se maintenant sur la ligne de ses principes, qu'en les sacrifiant au seul désir de sauver, par son accession à un arrangement, les seules apparences d'une alliance que l'une des parties principales ne cesse de désavouer, et que sans aucun doute, fidèle à des errements qui ont acquis toute la consistance d'un système politique, elle ne manquerait pas de désavouer de nouveau, ou bien formellement, ou ne fût-ce même que par son silence, le jour où elle croirait courir le risque d'être censée coopérer à une œuvre

de cette alliance. En effet, nous ne croyons pas, Monsieur l'ambassadeur, que le ministère britannique, tel qu'il est composé aujourd'hui, s'exposerait jamais à être accusé de la moindre condescendance pour une union qu'il a en horreur; et les termes dans lesquels, déjà avant le dernier changement, le Cabinet de Londres s'est expliqué sur les motifs qui lui ont dicté ses démarches dans l'affaire du Levant, ne nous permettent pas de douter que, tout en signant un traité qui, vu le concours des cinq puissances, rappellerait cette union, il ne cherchât et ne trouvât avec facilité quelque moyen pour persuader le monde de ce qu'il appelle l'indépendance de ses principes et pour séparer sa cause de celle des alliés.

Veuillez, Monsieur l'ambassadeur, mettre la présente dépêche sous les yeux du Cabinet français. Il y trouvera à la fois la franche expression des pensées de l'Empereur notre auguste Maître, et celle de sa reconnaissance pour le dernier procédé aussi loyal que plein d'égards de Sa Majesté Très-Chrétienne envers son auguste ami et allié *.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 7 juillet 1827.

862. Le courrier de Berlin d'aujourd'hui m'a apporté les rapports que j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Majesté.

* Le traité de la triple alliance, dont il est question ici, fut conclu, le 6 juillet 1827, entre l'Angleterre, la France et la Russie. Par ce traité, les puissances contractantes offrent leur médiation à la Porte et demandent aux deux parties belligérantes de suspendre les hostilités jusqu'à ce que les négociations qu'on veut engager aient abouti à un accord. Ces négociations auront pour base le principe que les Grecs reconnaîtront le Sultan comme suzerain, et lui payeront un tribut annuel fixé pour toujours, et que, par contre, ils seront gouvernés par des autorités choisies par eux-mêmes, mais qui seront toutefois agréées par la Porte. Le territoire grec (la partie continentale ainsi que les îles de l'Archipel qui font partie de la Grèce), dont la délimitation devra être l'objet d'une régularisation ultérieure, sera évacué par les habitants d'origine turque; par contre, ceux-ci recevront un dédommagement. De plus, les puissances contractantes s'obligent, par un article additionnel secret, à prendre les mesures les plus énergiques contre celle des parties belligérantes qui refuserait d'accepter leur médiation et de conclure un armistice dans un délai de six semaines. Les flottes devaient se rendre immédiatement dans les eaux grecques. (*Note de l'Éditeur.*)

La volonté bien arrêtée de la Russie semble être d'agir sans se laisser retenir par aucune considération. Cette puissance est en mesure de le faire; mais vouloir entraîner l'Angleterre dans la tempête qui se déchaîne dans le Nord, c'est une entreprise qui, une fois pour toutes, ne saurait réussir. Il n'est pas besoin ici de calculs bien profonds ni d'une grande connaissance de la situation; le simple bon sens suffit, le bon sens auquel même la volonté d'un autocrate finit par être obligée de céder.

Nous, de notre côté, nous n'avons qu'à garder l'attitude calme que nous avons prise. Votre Majesté assiste en ce moment à un spectacle bien singulier, qui peut conduire à de grands malheurs, mais qui ne répondra *jamais* aux espérances de l'Empereur de Russie, de ce prince si mal conseillé.

LES MESURES PRISES EN FRANCE CONTRE LA PRESSE.

863. Metternich à Apponyi, à Paris (E. D.), Vienne, le 2 juillet 1827.

863. Je désire, plus que je ne l'espère, que les mesures que le Gouvernement français se propose de prendre à l'égard de la presse répondent à ses intentions. Toute législation relative à la presse, qui a en vue la répression de ses excès, manquera toujours son objet, et si une censure préventive bien entendue peut seule l'atteindre, une condition essentielle du succès réside dans la stabilité de la mesure. La censure *temporaire* est un non-sens.

Je ne me reconnais pas à même de fonder un calcul sur les chances dont dispose le Gouvernement pour s'assurer de la majorité dans une Chambre nouvellement élue ; ce qui, par contre, m'est prouvé, c'est que la conservation de la Chambre des députés dans sa composition actuelle conduira à la chute de la Monarchie. Il n'est malheureusement que trop vrai que l'expérience ne corrige pas ceux qui par leur instinct ne savent point trouver les voies du salut. Ce sont les fautes commises

par l'autorité suprême qui ont amené la chute du trône en France. L'anarchie, qui a été la conséquence inévitable de cette chute, a trouvé son terme dans le despotisme militaire, — dans ce remède héroïque qui, après avoir rétabli l'ordre public, est toujours soumis aux conséquences de s'user vite par ses excès ou de s'affaisser sur lui-même. La Restauration, — cette œuvre due à l'esprit de conquête de Napoléon, — au lieu de puiser ses forces dans les éléments historiques et dans les institutions de l'Empire favorables à l'autorité, s'est engagée dans les voies d'un doctrinalisme niais.

Je vous trace dans ce court exposé la vérité sur la situation du jour. J'ai été appelé à jouer un rôle dans les grandes phases de notre misérable temps; les princes libéraux ne m'ont pas compris, et leurs conseillers radicaux m'ont détesté. Les premiers ont eu tort; les autres ont eu raison.

Napoléon, à qui le sentiment de la force ne saurait être nié, m'a dit : « Vous me voyez maître de la France; eh bien, je ne me chargerais pas de la gouverner pendant trois mois avec la liberté de la presse. » Louis XVIII, se croyant apparemment plus fort que Napoléon, ne s'est point contenté de *laisser faire* la presse, *il a consigné sa liberté dans la Charte.*

MORT DE CANNING.

864. Metternich à Esterhazy (E. D.), Kœnigswart, le 19 août 1827. — 865. Metternich à Esterhazy (E. D. rés.), Kœnigswart, le 19 août 1827.

864. J'expédie un courrier à Paris, et je lui fais continuer sa route jusqu'à Londres, bien qu'il me soit impossible de le charger de rien qui puisse avoir la valeur d'instructions pour Votre Altesse dans le moment de cette crise extrême où se trouve placée l'Angleterre par suite du décès de M. Canning. Je ne me permettrai même pas, mon prince, d'entrer vis-à-vis de vous dans l'examen des suites de cet événement inattendu ; c'est de votre part que je dois attendre des lumières

sur les conséquences probables qu'un changement aussi subit devra avoir pour l'Angleterre, et par suite pour la politique générale.

Ce n'est pas à vous, mon prince, que je crois nécessaire de retracer ici l'opinion que nous nous sommes formée, dès le principe, du mérite de l'homme que la Providence avait lancé sur l'Angleterre et sur l'Europe comme un météore malfaisant. Vous m'avez vu, en mon particulier, devancer le jugement que déjà les contemporains ont porté sur lui; la tâche que l'histoire impartiale aura à remplir relativement à la vie publique de ce même homme sera facile. Il a tout ébranlé et beaucoup détruit, mais il n'a rien bâti; apanage triste, mais ordinaire, des hommes de cette trempe. L'Angleterre est délivrée d'un grand fléau ; le monde recherchera-t-il les compensations qui lui sont dues pour le mal qui a réagi sur lui d'une manière difficile à évaluer dans toute son étendue? Cette importante question ne pourra être décidée que dans des voies et par des moyens placés tellement en dehors de nos facultés, que tout ce que nous pouvons nous permettre, c'est d'espérer et d'attendre.

La confiance, mon prince, que nous vouons à M. le duc de Wellington est grande. Sa position sociale et son caractère lui assurent des droits et lui imposent des devoirs qui n'appartiennent qu'à lui. Nos vœux les plus sincères accompagneront tous ses pas, et le duc, s'il cherche quelque part, comme point d'appui, des vœux en faveur de la bonne cause, qui soient dégagés de toutes vues particulières, de tout préjugé comme de toute erreur, ira, je m'en flatte, les chercher à Vienne.

Veuillez, mon prince, vous expliquer dans ce sens envers Sa Grâce et recevoir vous-même, etc.

Metternich à Esterhazy (E.D. rés.), Kœnigswart, le 19 août 1827.

865. Il me serait bien difficile d'aborder en détail, sans tomber dans de nombreuses redites, l'événement immense qui, avec une étonnante célérité, est arrivé à ma connaissance.

M. Canning a parcouru sa carrière comme un météore, il s'est élevé avec rapidité pour s'éteindre en un instant, et vos derniers rapports renferment déjà des preuves que, comme il arrive pour les météores à la nature desquels il a participé, une nuit profonde succède à sa disparition. Sa vie publique appartient désormais à l'histoire; ce qu'elle nous offre en fait de conséquences immédiates et de suites indirectes de ses actions est de notre domaine, et le champ en est tellement vaste, que ce n'est qu'au fur et à mesure qu'il pourra être exploité.

Je m'arrêterai tout aussi peu à vous entretenir de mes suppositions sur la composition du nouveau ministère. A la suite de l'héritage tout de désordre que M. Canning a laissé à ses collègues et à sa patrie, les calculs faits à distance deviennent impossibles. Ce que je n'hésite pas à admettre, c'est que la prochaine administration ne pourra que difficilement offrir le caractère d'une formation définitive. L'ordre ne surgit que peu à peu du désordre, et je ne connais pas en Angleterre d'homme assez fort pour se présenter de prime abord comme le dominateur de plusieurs partis qui sont continuellement en lutte ouverte les uns contre les autres. Ce qui me paraît certain, c'est que la triste séquelle parlementaire du défunt ne sera pas le parti qui servira à former la nouvelle administration.

ENTREVUE DE METTERNICH AVEC LE ROI FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, A TEPLITZ.

866. Metternich à l'Empereur François (Extrait de rapport), Teplitz, le 23 août. — Résolution souveraine de Sa Majesté, datée du 28 août 1827.

866. Je suis arrivé ici le 21 de ce mois. Hier et aujourd'hui, j'ai discuté à fond toutes les questions que je voulais traiter avec le Roi de Prusse.

Je ne puis mieux faire connaître à Votre Majesté le résultat

de nos entretiens qu'en lui donnant l'assurance que, sur aucune des grandes questions du jour, les vues du Roi ne diffèrent de celles de Votre Majesté Elle-même. Il pense et veut ce que Votre Majesté désire et veut; de plus, il connaît la situation à fond. Surtout il voit très-clair dans la position de l'Empereur de Russie; il n'a aucun préjugé à cet égard, et je n'ai rien pu lui dire dont il ne fût déjà intimement convaincu.

Il travaille de toutes ses forces à mettre fin à la tension qui s'est produite entre nous et la Russie. Je l'ai même trouvé si zélé sous ce rapport, que j'ai dû le prier de ne pas se donner de peine dans une affaire où l'on ne peut forcer le cours naturel des choses. Quand le droit et la vérité sont évidents, le temps et l'expérience sont les meilleurs alliés. Ce qui n'est pas moins rassurant, c'est de voir un prince qui, devant Dieu et les hommes, est tout à fait impartial dans son jugement, animé de sentiments *pareils;* aussi l'influence que la Cour de Prusse exerce tout naturellement sur la Cour de Russie ne manquera-t-elle pas de porter ses fruits.

J'ai appelé l'attention du Roi sur l'impression que la mort de Canning doit produire à Saint-Pétersbourg, et je lui ai fait comprendre que, si une seule force agit dans le sens du bien, son action ne pourra qu'être affaiblie par l'intervention d'une seconde force. Le jugement que porte le Roi sur la valeur plus ou moins grande de Canning concorde tout à fait avec celui que Votre Majesté a porté sur cet homme d'État. Il regarde le sort de ce ministre comme un de ces avertissements de la Providence dont la portée échappe à tous les calculs.

Je crois avoir heureusement terminé l'affaire de Hesse-Cassel*. Au reste, du côté de la Prusse, il n'y aura plus d'obstacle à ce que tout s'arrrange à l'amiable.

Les paroles que le Roi m'a chargé de redire à Votre Majesté sont la fidèle expression de ses sentiments intimes et de la vénération qu'il éprouve pour Elle. Votre Majesté sait combien

* Il s'agit d'une tension que des affaires de famille avaient amenée entre les Cours de Berlin et de Hesse-Cassel. (*Note de l'Éditeur.*)

ce prince est réservé, et c'est précisément cette réserve qui donne plus de poids à ce qu'il dit. C'est ainsi que le Roi me disait « qu'il ne sentait l'importance de la position qu'il avait prise dans le monde qu'à partir du jour où il avait acquis la certitude que la marche suivie par lui était tout à fait d'accord avec les vues de Votre Majesté ». Le Roi n'a certainement jamais encore tenu un pareil langage vis-à-vis d'une puissance étrangère.

Je me rendrai demain à Dresde, où je resterai deux jours entiers, pour retourner ensuite à Kœnigswart. Je compte y arriver le 28.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends bonne note de ce que vous me mandez. Vous exprimerez d'une manière convenable au Roi de Prusse ma reconnaissance pour les sentiments qu'il manifeste à mon égard. Quant à vous, je vous souhaite une bonne santé et un beau temps; chez nous il fait froid et il y a de fortes pluies.

FRANÇOIS, *m. p.*

Persenbeug, le 28 août 1827.

ENTRETIEN DE METTERNICH ET DU COMTE DE LA FERRONNAYS SUR LA POLITIQUE ORIENTALE.

867. Metternich à l'Empereur François (Extrait de rapport), Teplitz, le 23 août 1827. — 868. Metternich à l'Empereur François (Extrait de rapport), Kœnigswart, le 2 septembre 1827. — Résolution souveraine datée de Weinzierl, le 6 septembre 1827.

867. Je me suis entièrement mis d'accord avec le comte de La Ferronnays * relativement aux déclarations qu'il fera à Paris et à Saint-Pétersbourg. Dans quelques jours il se rendra à Pa-

* Ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg; il se trouvait alors à Teplitz. (*Note de l'Éditeur.*)

ris ; il ne s'y arrêtera que peu de temps et retournera ensuite à Saint-Pétersbourg.

Son jugement sur la situation morale de l'Empereur de Russie, ainsi que sur celle de sa propre Cour, concorde parfaitement avec le nôtre. Il est regrettable que le comte de La Ferronnays, qui inspire une grande confiance à Saint-Pétersbourg comme à Paris, n'ait pas toujours pensé comme il pense aujourd'hui. Lui-même est du nombre de ceux qui se sont amendés ; il est donc de ceux qui ont des reproches à se faire. C'est ainsi que, par exemple, il m'a avoué qu'il ne reconnaissait qu'à cette heure la grande valeur des définitions que nous avons établies dès le principe, en présence des différentes manières de traiter la question d'Orient. Il croit, du reste, que la tension qui se produit entre Saint-Pétersbourg et Vienne n'est due, en grande partie, qu'à une manœuvre du Cabinet russe afin d'amener l'Autriche à des concessions, manœuvre qui viendra à cesser dès qu'on se sera convaincu que l'Autriche est inébranlable. Comme je partage entièrement cette opinion, j'ai disposé, à la suite de notre entrevue, le comte de La Ferronnays à défendre avec la plus grande énergie, contre l'Empereur et le comte de Nesselrode, l'idée que *certainement nous ne capitulerons jamais sur un point de droit, quel qu'il puisse être.*

Le comte de La Ferronnays est persuadé que la mort de Canning fera à Saint-Pétersbourg une impression difficile à déterminer à l'avance, attendu que l'Empereur (qui avait parfaitement jugé cet esprit, ce que n'avait pu faire le comte de Nesselrode) avait fondé tout son édifice oriental sur l'existence du ministre anglais, et qu'il voit tout à coup que son échafaudage ne repose plus sur une base solide. Le comte de La Ferronnays est intimement convaincu que le Czar ne fera la guerre qu'à la dernière extrémité.

Metternich à l'Empereur François (Extrait de rapport), Kœnigswart, le 2 septembre 1827. — Résolution souveraine de Sa Majesté.

868. ... Hier, le comte de La Ferronnays a quitté Teplitz pour se rendre à Paris en passant par Kœnigswart. J'espère m'être entendu avec lui assez complétement pour que son séjour en France ne reste pas stérile.

Le comte de La Ferronnays appartient à cette classe de gens qui, malgré la netteté de leur esprit, se fourvoient par ignorance, mais qui, instruits par la réflexion, rentrent consciencieusement dans le droit chemin. Aujourd'hui, il voit le terrain russe tout à fait tel qu'il est, et j'ai été tout rassuré en constatant ainsi que depuis longtemps nous sommes dans le vrai. Il attribue toutes les fâcheuses complications qui ont surgi à propos de la guerre d'Orient, à des machinations dont on a rendu complice le jeune et inexpérimenté Souverain. Il met aussi bien des maux sur le compte de la Cour de France, qui s'est conduite bien plus d'après les idées mises en avant par le comte Pozzo que d'après les rapports de l'ambassadeur qui la représentait à Saint-Pétersbourg. *Aujourd'hui,* toutefois, l'Empereur Nicolas se voit si bien engagé qu'il craint fort d'être entraîné à faire la guerre. Cela répond à l'attitude antérieure du Czar, telle que je me l'étais représentée moi-même.

Dans cette triste situation, le comte de La Ferronnays m'a proposé de transmettre à son Cabinet un conseil venant de moi. J'ai saisi cette idée, et je lui ai donné les indications suivantes :

« Le conseil que j'ai à donner, lui dis-je, est celui qui est dicté par le bon sens. Trois puissances se sont engagées en termes très-confus à poursuivre un but très-mal défini ; actuellement une de ces puissances se trouve paralysée, et je doute fort que le faible Gouvernement de l'Angleterre, dont l'existence ne saurait être que transitoire, suive la voie dangereuse dans laquelle il s'est aventuré, aussi librement que Canning aurait peut-être osé le faire. Il s'agit donc de ne pas précipiter les choses. L'absurde traité de la triple alliance est dans la

première période de son exécution ; tâchez de faire en sorte que le Gouvernement français ne se prête pas trop facilement à en hâter les effets ; diminuez de voiles et orientez-vous sur une mer qui est pleine d'écueils.

« Mais ce que je désire savoir, c'est la réponse aux questions suivantes :

« Admettons que la Porte rejette toutes les propositions des trois puissances ; que les moyens coercitifs qu'elles ont l'intention d'employer répondent à leur nature même, c'est-à-dire que leur inefficacité se montre piteusement au grand jour ; que, d'autre part, l'Empereur de Russie se trouve compromis à tel point qu'il veuille faire la guerre : *quelles seront, dans cet état des choses, la résolution, l'attitude et la conduite de la Cour de France?* »

Comme de raison, le comte de La Ferronnays ne put rien me répondre ; cependant il me fit part de son sentiment : il croyait que, dans une extrémité pareille, la France devrait s'adresser à l'Autriche et la prier de mettre son poids dans la balance pour assurer le maintien de la paix.

Je lui répondis « que j'étais obligé de reconnaître cette opinion comme très-naturelle, et que, pour cette raison même, je trouvais bon tout d'abord de ne pas déguiser ma pensée. Dites à votre Cabinet, ajoutai-je, que la France nous trouvera tout prêts à contribuer au maintien de la paix, à la condition qu'on s'appuiera sur les bases suivantes :

« 1° Au lieu de s'en tenir au traité, les puissances reconnaîtront en principe la nécessité de rétablir l'ordre en Grèce ;

« 2° Cette pacification devra s'opérer *par l'action directe du Sultan ;*

« 3° Les puissances se poseront en amies de la Porte et en ennemies de la Révolution ;

« 4° Il ne sera jamais question d'abandon du droit de souveraineté qui appartient au Sultan, d'un Gouvernement grec, d'un pavillon grec, de places fortes, de consuls, etc.

« C'est à ces conditions que nous serons prêts à agir en vue du but en question ; tout autre moyen serait impuissant à nous gagner. »

Le comte de La Ferronnays partagea entièrement cette opinion et s'efforcera de la faire prévaloir. Les circonstances seules pourront nous éclairer sur le résultat final. Or, parmi celles-ci, la légèreté des ministres français est la plus inquiétante.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez. Dieu veuille que ce que vous avez dit au comte de La Ferronnays produise à sa Cour la conviction et le résultat que nous désirons.

FRANÇOIS, *m. p.*

Wienzierl, le 6 septembre 1827.

PROPOSITIONS DE METTERNICH RELATIVEMENT A L'ATTITUDE A PRENDRE PAR LA PORTE VIS-A-VIS DU TRAITÉ DE LA TRIPLE ALLIANCE.

869. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 3 octobre 1827. — 870. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (Lettre particulière), Vienne, le 17 octobre 1827.

869. Je me trouve aujourd'hui à même de vous confier une commission importante et délicate dont vous sentirez la haute valeur dès que vous aurez pris connaissance de la présente dépêche.....

Afin d'arriver à une solution possible de l'immense problème placé sous nos yeux, il faut que nous nous rendions compte de la position réelle des choses. A cet effet, je dois diviser les objets de la manière suivante :

1° Situation de l'affaire orientale dans le moment actuel, et position respective des trois puissances coalisées vis-à-vis de la Porte et de celle-ci vis-à-vis des puissances; position relative des trois Cours dans le triple traité; enfin, position de notre Cour dans l'ensemble de l'affaire;

2° Probabilités relativement aux futurs contingents;

3° Moyens d'accommodement que peuvent nous prêter et les diverses situations des Cours et les probabilités dans la marche des événements.

Ad I. L'examen de la *situation des trois Cours vis-à-vis de la Porte,* et de celle-ci vis-à-vis des puissances, ne saurait plus porter ici sur les questions *de droit;* il faut nous arrêter à celles *de fait.*

L'affaire aujourd'hui en contestation est arrivée à l'un de ces termes décisifs où ni l'une ni l'autre partie ne croit pouvoir reculer sans compromettre le strict point d'honneur. Cette affaire n'est plus, dans la phase du moment, *l'affaire grecque;* les Turcs ont à peine prononcé ce nom dans les dernières discussions; c'est l'affaire *d'une médiation catégoriquement demandée par trois puissances étrangères et catégoriquement repoussée par la Porte.* La différence entre les deux questions est grande; c'est elle précisément qui nous a déterminés à séparer notre marche de celle des Cours signataires du traité de Londres. Les débats du jour roulent bien moins sur la pacification de la Grèce que sur les moyens adoptés par ces Cours pour y forcer le Gouvernement ottoman.

Le *fond* est ainsi effacé par la *forme,* et l'expérience de tous les temps nous apprend qu'en politique comme dans les différends entre particuliers, ceux de cette nature sont toujours les plus difficiles à régler.

Pour juger la *situation telle qu'elle existe entre les trois Cours contractantes elles-mêmes,* il suffit de connaître leurs intérêts respectifs. Si ces intérêts coïncident sur un point principal, le maintien de la paix politique, ils se croisent sur une quantité de questions secondaires, et il y en a plus d'une sur laquelle ils sont entièrement opposés. Cette divergence d'intérêts a nécessairement affaibli leur action. Les ministres de la Porte n'ont pas manqué de s'en apercevoir; ils n'ont vu dans l'union des trois Cours qu'un lien factice et fragile, et se sont flattés de profiter bientôt d'une division qu'ils ont pressentie comme infaillible entre des corps politiques aussi peu homogènes.

Enfin, quant à la *position de l'Autriche* dans l'ensemble de l'affaire, ce n'est pas à vous, Monsieur le baron, que je pourrais me sentir le besoin de la détailler; vous la connaissez aussi bien que moi; vous savez sous quel point de vue nous avons invariablement envisagé cette question. Que la pacification ait lieu; qu'elle soit opérée par la sagesse, consolidée par la modération et la clémence du Sultan; tels étaient, tels sont encore nos vœux, et quelque moyen que l'on eût pu nous offrir pour contribuer à les réaliser, nous l'eussions dans tous les temps saisi avec empressement. Notre isolement dans l'affaire ne tire sa source que de la répugnance invincible de notre auguste Maître de violer ce qu'il regarde comme un principe de droit incontestable, et de sa conviction que toute entreprise qui s'écarte de cette règle ne saurait prospérer. Certes, le début de celle qui se trouve en voie d'exécution, de cette entreprise tant et si longuement débattue, n'est pas fait pour changer les sentiments de Sa Majesté Impériale.

En résumé, les trois puissances et la Porte sont placées dans une attitude qui exerce l'effet le plus funeste sur la liberté de leurs mouvements, et qui leur rend aussi difficile, pour ne pas dire impossible, d'avancer que de reculer. Celle de l'Autriche, d'un autre côté, est entièrement libre, et notre mobilité est complète.

Ad II. L'examen de la probabilité *des futurs contingents* se fonde plus ou moins sur celui des questions que je viens de traiter.

Nous serions fort contents, pour notre part, si la Porte se décidait à rabattre de sa résistance, et si, au lieu d'opposer aux alliés des refus absolus, elle leur prouvait que ce n'est que sur le *mode* et non pas sur le *fond* de leurs propositions que porte sa répugnance; si elle déclarait en un mot *qu'elle veut la pacification,* et que, pourvu que l'on ne prétende pas la lui arracher par des ordres et des menaces, il y aura moyen de s'entendre avec elle. Mais est-il encore permis de compter sur cette chance? Malheureusement, tout nous fait croire qu'il faut y renoncer.

Ad III. L'objet véritablement le plus important dont nous

ayons à nous occuper, est celui de la recherche des moyens par lesquels nous pourrions espérer de conduire l'affaire à un dénoûment plus heureux que celui auquel se prête le cadre dans lequel elle est renfermée aujourd'hui.

Je vous avouerai franchement, Monsieur le baron, que nous ne nous serions point senti le courage de nous livrer à un examen pareil, sans l'invitation qui vient de nous être adressée de la part du Cabinet britannique. Car à quoi eût servi la meilleure volonté de notre part, si nous manquions d'une base sur laquelle il serait possible de fonder un espoir? Six années ont formé notre expérience relativement à l'affaire orientale, et les tristes résultats de cette expérience n'auraient guère pu nous engager à renouveler les efforts infructueux que nous avons voués à cette affaire, durant un laps de temps aussi considérable, avec toute la franchise, l'impartialité et la sollicitude dont l'Empereur a donné tant de preuves à ses alliés et au monde entier, pendant les crises si nombreuses que le corps social a eu à traverser dans les dernières trente-cinq années. Mais un appel nous ayant été fait, nous croirions manquer à un devoir si nous n'y répondions pas.....

La véritable difficulté du moment se trouve, selon nous, dans deux faits en apparence irréconciliables, et dont il faut cependant, pour ne pas tomber dans de graves illusions, reconnaître également la réalité : l'un, qu'il y a un mouvement révolutionnaire menaçant directement ou indirectement la tranquillité et l'existence d'une grande partie de l'Empire ottoman, et que par conséquent il faut faire cesser à tout prix; l'autre, que la Porte n'a plus le pouvoir moral (en lui supposant le pouvoir matériel) de combattre le mouvement par ses seuls efforts. Je n'ignore pas ce que les ministres du Sultan répondront à cette observation. Ils diront ce qu'ils ont dit bien souvent : « Qu'on ne nous trouble pas, et nous rétablirons bien vite nos affaires. » J'admets, — et comment pourrait-on le contester? — que si les premières Cours de l'Europe ne s'étaient pas, depuis tant d'années, occupées d'un événement auquel la Porte aurait sans doute désiré qu'elles fussent toujours restées étrangères, et si l'agitation produite par cet

événement dans l'esprit public de tous les pays ne leur avait pas fait une loi de s'en occuper, l'insurrection des provinces ottomanes serait tôt ou tard rentrée dans le néant. Mais pouvons-nous effacer le passé? En nous livrant à de stériles regrets, en changerons-nous les résultats? Le triple traité existe ; l'ultimatum des trois Cours est lancé *, et la Porte a beau se récrier contre ces transactions, elle en subira les tristes conséquences, si elle ne trouve pas le moyen de les désarmer.

Il s'agit donc avant tout de poser une digue aux maux que doit inévitablement entraîner le grave conflit entre les demandes des Cours intervenantes et les refus péremptoires de la Porte. Nous ne sommes point appelés aujourd'hui à donner notre avis sur les moyens et sur les termes de la *pacification des Grecs*. C'est une question à part, dont nous ne méconnaîtrons jamais l'importance. Mais ce qui réclame notre attention en premier lieu, c'est la lutte politique engagée entre les puissances qui proposent et le Gouvernement qui rejette une *médiation forcée,* que les unes regardent comme nécessaire pour arriver à la pacification, et que l'autre croit absolument dérogatoire à ses droits. C'est à cette question préalable que se trouvent aujourd'hui attachés les embarras et les dangers que nous voudrions pouvoir écarter. La *séparation des objets en litige* nous paraît ainsi encore une fois la première condition du succès. Vous nous voyez ici, Monsieur le baron, revenir à une distinction analogue à celle sur laquelle nous avons tant insisté à une époque précédente, lorsque, malheureusement sans être écoutés, nous ne nous lassions pas de protester contre le système qui confondait l'affaire de l'insurrection avec celle des différends russo-turcs.

Pour que nous soyons en état de préparer une voie de salut, la Porte doit de toute nécessité comprendre qu'elle ne peut plus sortir des dilemmes effrayants qui la pressent par de simples refus et par une attitude passive ; que, quand même elle serait décidée à ne reculer devant aucun danger, les trois

* Le 16 août 1827, les représentants de l'Angleterre, de la France et de la Russie remirent à la Porte un ultimatum, qui resta sans réponse.

(*Note de l'Éditeur.*)

Cours n'en sont pas moins placées sous le poids d'une décision positive ; que l'honneur de la partie qui, dans une crise aussi violente, a le plus de risques à courir, n'est point compromis si elle s'avise la première de résoudre une complication inextricable ; que des paroles enfin adressées à une puissance qui est à la fois son amie et celle des Cours que la Porte doit nécessairement regarder aujourd'hui comme ses adversaires, ne sauraient jamais humilier ceux qui ont le bon esprit de les prononcer. Vous voyez, Monsieur le baron, où je veux en venir. Que la Porte s'adresse à nous dans des voies toutes confidentielles ; qu'elle nous exprime le désir de mettre un terme à des embarras que je permets même à sa vanité de regarder comme plus ou moins partagés entre elle et les trois Cours ; qu'elle choisisse, pour premier pas, la forme d'un avis qu'elle nous demanderait ou telle autre qu'elle jugera convenable ; en un mot, *qu'elle nous parle, afin de nous donner le moyen de parler à nos alliés*. Cette démarche ne peut avoir aucun inconvénient ; elle est applicable à la prolongation de l'état de choses tel qu'il était à l'époque de vos derniers rapports, comme à celui où l'action matérielle entre les parties en contestation serait déjà engagée. Ce qui est sans doute placé hors de la sphère de notre prévoyance, c'est l'effet d'une tentative à laquelle l'Empereur pourrait se prêter par suite d'une initiative que le Sultan prendrait envers Sa Majesté Impériale. Mais si cette considération n'arrête pas l'Empereur, comment pourrait-elle arrêter le Grand Seigneur, qui ne perdrait rien, même dans le cas de l'insuccès?

Je vous autorise donc, Monsieur le baron, après vous être pénétré de tout ce que vous venez de lire, à faire, sous le sceau du secret, les ouvertures suivantes au reis-effendi. Vous lui direz de ma part :

« Que nous voyons avec le plus vif chagrin la situation embarrassante et éminemment dangereuse dans laquelle se trouve placée notre amie la Porte ;

« Que le fait même de cette situation doit la convaincre que, ne nous étant point trompés sur la marche des événements, nous avons constamment agi envers la Porte avec cette loyale

franchise qui répondait au caractère et à la politique si bien connus de l'Empereur notre auguste Maître, ainsi qu'aux devoirs d'une amitié éclairée, qui ne permet pas de cacher à ses amis le mal dont on les croit menacés;

« Que, dans notre opinion bien réfléchie, la Porte ne court pas seulement les risques que présentent les chances assez déplorables d'une rupture ouverte avec les trois puissances, mais qu'elle est exposée aussi au danger d'une guerre directe avec la Russie; guerre que, dans les circonstances du moment, cette puissance pourrait entreprendre sans même s'abandonner à des vues de conquête (que nous sommes loin de supposer à l'Empereur Nicolas), mais dans le seul but de vaincre la résistance que ses propositions ont rencontrée à Constantinople;

« Que, d'après notre intime conviction, le salut de l'Empire ottoman exige que son Gouvernement fasse tout ce qui peut dépendre de lui pour terminer une crise qui ne peut conduire qu'aux plus funestes extrémités;

« Qu'à cet effet, nous croyons fournir à la Porte une preuve nouvelle de l'intérêt que nous attachons à sa conservation et à sa prospérité, en lui suggérant l'idée de nous exprimer, dans des voies toutes confidentielles, les regrets que lui inspire un état de tension (ou de guerre ouverte) amené par une discussion fatale avec des puissances amies de l'Autriche, et de réclamer nos bons offices pour l'aider à sortir de cette complication et à se replacer dans une position conforme à son désir de maintenir, autant qu'il dépend d'elle, la paix politique, et de rétablir la tranquillité dans ses propres États. »

Si la Porte devait se prêter à une démarche pareille, vous pourriez l'assurer en retour que nous regarderons comme un devoir de consacrer tous nos efforts à l'atteinte d'un objet aussi désirable, et que nous ne négligerons rien pour faire valoir ses dispositions conciliantes auprès de nos alliés.

Toutefois, comme il est aisé de prévoir que les démarches que notre Cour pourrait faire à la suite d'une ouverture pareille seraient accueillies par les puissances alliées avec bien plus de confiance et de faveur, si elles étaient accompagnées

de quelque témoignage sensible des intentions modérées et pacifiques du Gouvernement ottoman, nous ne voulons pas cacher à la Porte que nos moyens d'action seraient grandement renforcés par son consentement éventuel à une suspension temporaire des hostilités de toute espèce. Nous sommes entièrement convaincus que cette mesure, qui faciliterait beaucoup l'emploi de nos bons offices, et contribuerait essentiellement à les rendre efficaces, n'imposerait à la Porte aucun sacrifice réel, attendu que, d'après toutes les données que nous possédons sur la situation actuelle des choses, cette suspension d'hostilités, établie dans des formes compatibles avec la dignité du Sultan, ne porterait aucun préjudice ni à ses droits ni à ses intérêts. Si cependant, vu l'extrême répugnance que la proposition d'un armistice, comprise dans les déclarations des trois Cours, paraît avoir inspirée à la Porte, il vous était impossible de l'engager à cette dernière démarche, vous ne regarderiez pas son refus comme une raison de discontinuer vos efforts, et vous n'en persisteriez pas moins à faire valoir tout ce que les circonstances du moment pourront donner de poids à vos représentations.

En tout état de cause, vous aurez soin de bien faire comprendre au reis-effendi que les ouvertures que vous lui adresserez ne doivent leur origine qu'à notre propre sollicitude, à la connaissance que nous avons acquise de l'état des choses à Constantinople dans ces derniers temps, et aux appréhensions sérieuses que nous en avons conçues. Vous ne laisserez pas se former une trace du soupçon que ce soit dans les communications secrètes d'un autre Cabinet que nous ayons puisé l'espoir d'un meilleur avenir. La connaissance de ce fait ne manquerait pas d'influer sur les résolutions du Divan dans un sens opposé à nos bienveillantes intentions, et de le confirmer dans l'attente d'une désunion prochaine entre les trois Cours; attente qui déjà n'aura certainement pas peu contribué à ses déterminations.

Vous sentirez vous-même, Monsieur le baron, combien il importe d'agir sans perte de temps dans une affaire que chaque jour peut embrouiller d'une manière irréparable. Connaissant

votre zèle pour le bien et votre dévouement au service, je n'ai pas besoin de vous recommander toute la promptitude qu'admettent les formes de la diplomatie ottomane. Dès que vous pourrez m'annoncer le résultat de votre démarche, vous m'expédierez un courrier extraordinaire*.

Metternich à Ottenfels, à Constantinople (Lettre particulière), Vienne, le 19 octobre 1827.

870. Dans la situation aussi bizarre que dangereuse où se trouvent placées les choses entre les puissances amies et la Porte à la suite du traité trilatéral, je ne suis pas à même de vous adresser aujourd'hui une expédition en règle. Les événements marchent, et nous sommes sans doute le seul Cabinet qui ne tombe pas de surprise en surprise. A Pétersbourg, à Paris et à Londres, on ne s'était jamais permis d'admettre le doute que la Porte ne céderait pas à une forte démarche collective des trois puissances; M. le comte de Nesselrode engageait encore des paris en faveur de cette illusion la veille du jour où arriva à Pétersbourg la dernière réplique négative du Divan. Placés sur une plus courte ligne de correspondance avec nous, les ministres français, déçus dans l'es-

* Cette dépêche arriva le 20 octobre à Constantinople. Par suite, tous les membres du Divan se réunirent dans la maison du grand vizir, où fut présenté et unanimement approuvé le projet d'une réponse conforme aux idées de Metternich, et exprimant le désir de voir l'Autriche intervenir dans l'affaire. Il paraît que le Sultan écrivit de sa propre main sur le projet ce qui suit : « L'Empereur d'Autriche est pour nous un ami de vieille date; il est digne de toute notre confiance, car dans toutes les circonstances il nous a donné des preuves effectives de ses bonnes dispositions à notre égard. Je connais aussi depuis longtemps les grandes qualités du prince de Metternich. J'ai sous les yeux les communications et les assurances confidentielles de l'internonce; aussi j'approuve entièrement la lettre du grand vizir. » La réponse du grand vizir au prince de Metternich (nº 875) parvint à destination le 25 octobre; mais elle arrivait trop tard, car un événement inattendu avait complétement changé la situation politique et ruiné les espérances que la Porte avait fondées sur cette démarche (que Metternich, du reste, jugeait insuffisante). Cinq jours avant l'expédition de la lettre avait été livrée la bataille de Navarin, ce qu'on ignorait encore à Constantinople.

(*Note de l'Éditeur.*)

poir qu'ils avaient si longtemps nourri en commun avec les deux autres Cours, et convaincus par le fait de leur erreur, nous assurèrent que l'interposition des escadres, — ne fût-ce que par suite d'un calcul de temps, — servait de garantie contre toute réussite d'un débarquement de la flotte turco-égyptienne en Morée. Les deux calculs sont démontrés avoir été faux, mais aussi est-il arrivé déjà ce qui arrive bien vite à la suite des défaites morales. Les Cabinets sont dans une grande irritation; parmi eux, celui des Tuileries se distingue le plus par une véritable fougue, et sa tendance prononcée est de *nous attribuer l'insuccès d'un plan habilement conçu*. On revient sur votre refus de vous joindre à vos collègues lors de la dernière démarche trilatérale, *et les cinq vaisseaux de commerce autrichiens qui ont été employés comme transports dans les rangs de la flotte égyptienne comblent nos méfaits*. — Je vous ai dit, Monsieur le baron, ce que j'ai eu à vous dire sur l'attitude négative dans laquelle vous vous êtes maintenu naguère; je suis convaincu que vous vous êtes borné à suivre la ligne de conduite séparée que je vous ai indiquée; — la chose est passée, et dès lors elle n'appartient plus à l'histoire du moment; ce qui lui appartient, ce sont les stériles récriminations de la part de ceux qui ont tort. S'il s'agissait de peser les torts respectifs, il pourrait même me suffire de les mesurer sur l'échelle des récriminations. A Berlin, on a eu peur de l'effet moral; à Londres, on a exprimé des regrets; à Pétersbourg, on a dit si peu, que nous manquons d'explications véritables; c'est à Paris que l'on jette feu et flamme contre nous, et *notre perfidie* y est devenue une espèce d'adage.

Dans tout ceci, vous me voyez fort tranquille sur notre compte. Je ne crains pas les mots, et ceux que dicte le sentiment d'un tort sont constamment de pauvres paroles. Ce que je crains, ce sont les extrêmes dans les positions des parties adverses; c'est l'amour-propre compromis de deux puissances chatouilleuses telles que la Russie et la France, et les embarras dans lesquels devra se trouver le nouveau Gouvernement britannique; ce que je crains d'un autre côté,

c'est l'extrême roideur des Turcs dans une affaire où tous leurs sentiments se trouvent justement froissés, et où la faiblesse de l'attitude morale de leurs adversaires peut contribuer à aveugler le Divan sur la réalité et sur l'indubitable imminence des plus grands dangers. Nous avons signalé par la dernière expédition le joint par lequel seul il serait désormais encore possible de changer la face des affaires en changeant les positions relatives des parties adverses. Plus une affaire est mauvaise de sa nature et gâtée dans son essence, plus elle rend possibles les résultats les plus opposés. J'admets ainsi que rien n'est près de nous comme la *guerre*, dans le cas où la Porte se maintiendrait sur une ligne de négation toute sèche, tout comme je ne doute pas que toute échappatoire qu'elle fournirait aux trois Cours pour sortir du labyrinthe dans lequel elles se sont engagées, lui préparerait un accommodement avantageux. Or cette échappatoire n'existe que dans les indications que je vous ai transmises le 3 du présent mois (n° 869).

La Porte nous aura-t-elle compris? Aura-t-elle saisi toute notre pensée, ainsi que les risques incommensurables auxquels elle sera certainement exposée si elle se montre incapable de nous comprendre? Comme il s'agit ici d'une expérience à faire, et que celle-ci est entamée, des raisonnements ne conduiraient à rien, car ce que j'ai pu vous dire, je vous l'ai dit, et ce que le Divan devra comprendre, il l'aura déjà compris, ou il le comprendrait trop tard, et pour lui, et pour le succès de nos vues bienveillantes.

Si la Porte s'était montrée disposée à accepter notre suggestion, vous n'auriez qu'à la maintenir dans ses bonnes dispositions. Si elle n'avait admis que la première partie de notre proposition, vous insisteriez également sur celle d'un armistice; si elle vous a refusé, vous la préviendriez que nous prévoyons pour elle la guerre avec toutes ses conséquences possibles.

Recevez les assurances de tous mes sentiments, et ne tardez pas à nous mettre au fait des résultats de nos ouvertures du 3 de ce mois.

LETTRE DE CODRINGTON AU COMMANDANT DE L'ESCADRE AUTRICHIENNE.

871. Metternich à Werner, à Berlin (E.D.), Vienne, le 29 octobre 1827. — 872. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 29 octobre 1827. — 873. Lettre de Codrington au commandant de l'escadre autrichienne, datée du 10 septembre 1827.

871. ... Le faux bruit que des vaisseaux de guerre autrichiens auraient fait partie de la dernière expédition turco-égyptienne avait engagé l'amiral Codrington à une démarche envers le chef inconnu de cette expédition supposée, qui sort tellement des règles communes de la guerre et d'une saine politique, que l'Empereur aurait cru déroger à sa dignité en laissant tomber la question. Sa Majesté Impériale m'a donc ordonné de m'en expliquer à Londres, et vous trouverez dans l'annexe (n° 872) la dépêche que je vais adresser sur ce sujet à M. le prince Esterhazy.

Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 29 octobre 1827.
(Annexe du n° 871.)

872. Nous avons reçu de Constantinople la pièce ci-jointe (n° 873), parvenue, sans lui être adressée, au contre-amiral Dandolo, chef de notre escadre dans l'Archipel. Elle renferme les plaintes du vice-amiral sir E. Codrington sur les prétendus services rendus par nos vaisseaux à la flotte turco-égyptienne cernée par les amiraux anglais et français dans le port de Navarin, et des avertissements assez peu mesurés sur les dangers auxquels nos bâtiments s'exposeraient en contrariant les opérations des escadres des trois puissances unies en faveur des Grecs par le traité de Londres.

Le contre-amiral Dandolo a répondu lui-même à la déclaration de sir E. Codrington, et le Gouvernement britannique ne tardera pas à être informé par celui-ci de sa réponse. L'affaire est cependant de nature à réclamer l'attention des

Cours qu'elle regarde ; et persuadés comme nous le sommes que le ministère britannique tient sincèrement à maintenir avec le nôtre les relations les plus amicales, nous n'hésitons pas à énoncer notre opinion sur la lettre du vice-amiral anglais avec toute la franchise que nous inspirent la rectitude de nos procédés et la connaissance des dispositions justes et bienveillantes de l'Angleterre.

Nous communiquons à cet effet à Votre Altesse les observations suivantes, que nous a suggérées la lecture de la susdite pièce :

1° Les instructions dont le commandant de notre escadre dans les parages du Levant est muni, défendent expressément à tout vaisseau autrichien, soit de guerre, soit de commerce, l'entrée dans un port régulièrement et effectivement bloqué par l'une ou l'autre des parties engagées dans la lutte actuelle ; cependant,

2° Le blocus du port de Navarin par des vaisseaux des puissances européennes n'a point été régulièrement annoncé, et il était d'autant moins facile de présumer cette mesure, qu'aucune des puissances qui pouvaient y procéder n'avait encore déclaré le fait d'un état de guerre entre elle et l'Empire ottoman ;

3° Nonobstant l'absence de la formalité indispensable de cette déclaration, il est constaté qu'aucun vaisseau de guerre impérial n'est entré dans ce port, ou n'a fait la tentative d'y entrer depuis que la flotte anglaise a paru devant Navarin jusqu'au 19 septembre, date de la lettre du vice-amiral Codrington ; que la goëlette autrichienne *la Vigilante* se trouvait à Navarin antérieurement à l'arrivée de la flotte égyptienne, pour demander la restitution des effets d'un bâtiment autrichien échoué sur la côte, pillé et inhumainement maltraité par une bande de voleurs ; que cette goëlette avait quitté ledit port avant le 12 septembre, jour de l'arrivée de l'escadre britannique à Navarin, et qu'au surplus aucun bâtiment de guerre impérial « n'a fait partie de la flotte égyptienne », ni avant ni après son arrivée ;

4° Par conséquent, la plainte du vice-amiral Codrington n'a

aucun fondement réel, tandis que la forme de sa déclaration est contraire aux usages observés entre des puissances amies et alliées; car cette pièce, en admettant même que le vice-amiral anglais ait pu se croire autorisé à une pareille démarche, au lieu d'être adressée à un officier anonyme, aurait dû l'être au chef de l'escadre impériale, seul en état de juger quelle suite il avait à donner à la sommation du vice-amiral anglais;

5° Sans entrer ici dans des discussions délicates et épineuses, il nous paraît incontestable que la question de savoir si les escadres des puissances liées par le traité de Londres ont le droit d'exclure de toute communication avec les places et côtes de la Grèce les navires de toute autre puissance européenne, de ne plus « faire de distinction entre leurs vaisseaux et ceux des Turcs », et de leur défendre, avec menaces, « d'agir en opposition aux puissances signataires du traité », ne pouvait se décider entre des officiers de marine. Cette question aurait dû, de toute nécessité, être discutée et arrêtée par les Cours; enfin, pour régler les rapports entre les différentes escadres dans une position de choses aussi nouvelle et aussi peu définie que celle qui a été la suite des dernières démarches des trois puissances, il faudrait un arrangement préalable, agréé et reconnu par toutes les puissances dont les vaisseaux fréquentent les mers de la Turquie et de la Grèce.

Telles sont les observations, mon prince, dont vous voudrez bien faire part à M. le comte de Dudley, en priant ce ministre de leur vouer l'attention qu'elles nous semblent mériter, et de s'en expliquer envers vous de manière à prévenir les désagréments que des malentendus, des accusations injustes ou des prétentions embarrassantes pourraient susciter entre les officiers de marine des deux États. M. le principal secrétaire d'État est trop éclairé pour ne pas reconnaître la justice et la valeur de notre réclamation, et pour ne pas apprécier les motifs qui nous l'ont dictée.

Les griefs articulés par M. le vice-amiral Codrington, auxquels nous venons de répondre, semblent principalement porter sur les secours matériels que nos vaisseaux pourraient fournir aux flottes ottomanes. Mais, à en juger par quelques-

unes de ses expressions, ses plaintes auraient aussi pour objet la simple présence de quelques bâtiments de guerre impériaux, qui se seraient trouvés dans les parages de Navarin. Or, quoique nous ayons toute raison de croire qu'à l'époque du 19 septembre aucun bâtiment de guerre ne se trouvait dans le port de Navarin, il n'en est pas moins possible et même probable que plus tard l'un ou l'autre de ces bâtiments soit arrivé, non pas dans le port, mais dans le voisinage de cette place. Mais sous quel prétexte pourrait-on défendre à un bâtiment neutre de se tenir, soit comme simple spectateur, soit pour s'acquitter des ordres qu'il aurait reçus de ses chefs, près d'un endroit où se passent des événements auxquels il est absolument étranger? Ce ne seront pas certes les officiers des bâtiments impériaux que l'on accusera d'avoir soufflé le feu de la discorde à aucune époque de cette déplorable lutte; partout où ils se sont montrés, ils n'ont fait entendre que des paroles de conciliation et de paix. . .

Quant aux circonstances nouvelles auxquelles les démarches des trois Cours intervenantes peuvent donner lieu, nous nous tiendrons invariablement sur la ligne que nous prescrivent notre loyauté et l'amitié qui nous lie à ces Cours. Il ne nous appartient plus de juger les mesures auxquelles elles se sont déterminées, et nous nous abstiendrons scrupuleusement d'entraver les opérations qui pourront en être la suite, d'autant plus que nous désirons sincèrement qu'elles conduisent à la pacification du Levant, sans amener des maux plus graves que ceux auxquels elles doivent remédier. Mais nous nous flattons aussi que le Gouvernement de Sa Majesté Britannique voudra bien nous faire connaître au juste ses vues ultérieures sur la marche qu'il compte suivre dans l'état actuel des choses, afin de nous mettre en état de donner des ordres clairs et positifs à ceux qui sont chargés de nos intérêts dans des contrées et des mers qui, d'un jour à l'autre, pourraient devenir le théâtre des événements les plus sérieux.

Traduction de la lettre du vice-amiral Codrington, datée du 19 septembre 1827. (Annexe du n° 872.)

873. Le vice-amiral sir Edward Codrington, commandant en chef des forces navales britanniques dans la Méditerranée et l'Archipel, ayant appris que quelques vaisseaux de l'Empereur d'Autriche font partie de la flotte turque se trouvant actuellement dans le port de Navarin pour exercer des hostilités contre les Grecs, a l'honneur d'informer l'officier commandant lesdits vaisseaux que, par un traité signé entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, il est chargé d'empêcher l'arrivée de tout secours ultérieur d'hommes, d'armes, de vaisseaux et munitions navales, en Grèce et dans les îles de l'Archipel, et que, par conséquent, il ne sera pas au pouvoir du vice-amiral de faire aucune distinction entre les navires autrichiens et turcs. C'est par respect pour le pavillon impérial et pour la nation avec laquelle l'Angleterre est en alliance, que le vice-amiral choisit ce moyen de prévenir une collision qu'il serait fort aise d'éviter; et si le commandant autrichien devait ne pas montrer le même désir de préserver les vaisseaux de Sa Majesté Impériale des inconvénients qu'ils éprouveraient en continuant d'agir en opposition avec les puissances alliées, cet officier se rendrait responsable des conséquences.

Du vaisseau de Sa Majesté Britannique *Asia*, le 19 septembre 1827.

NAVARIN.

874. Metternich à Apponyi (E. D.), Vienne, le 13 novembre 1827. — **875.** Méhémet Sélim-Pacha, grand vizir, à Metternich (Lettre confid.), Constantinople, le 24 octobre 1827 (Annexe du n° 874). — **876.** Metternich à Apponyi (E. D. rés.), Vienne, le 13 novembre 1827. — **877.** Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 26 novembre 1827. — Résolution souveraine du 27 novembre. — **878.** Metternich à Werner, à Berlin (E. D.), Vienne, le 29 novembre 1827. — **879.** Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 30 novembre 1827. — Réso-

lution souveraine du 1er décembre. — 880. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 9 décembre. — Résolution souveraine du 10 décembre.

874. Peu de jours après le départ de Paris du dernier courrier, on y aura appris l'épouvantable catastrophe de Navarin.

Ce n'est pas nous, Monsieur l'ambassadeur, qu'elle a dû surprendre le plus; nous n'avons de tout temps assigné à la transaction trilatérale que deux résultats possibles, celui d'une nullité entière de son action, ou bien la guerre.

L'événement du 20 octobre commence une nouvelle ère pour l'Europe. Quelles sont les conséquences obligées auxquelles on peut s'attendre? Nous sommes impuissants à les saisir, et bien plus encore à les déterminer d'avance. Ce qui est certain, c'est que la destruction de la totalité des forces maritimes ottomanes doit être rangée parmi les événements les plus féconds en conséquences. A cet égard, la face de toutes choses a changé.

L'Empire ottoman a cessé, pour le moment, de s'appartenir à lui-même. Constantinople est sans défense contre une invasion combinée de forces de terre appuyées de renforts placés en échelons sur les rives de la mer Noire et approvisionnées par une flotte; la chaîne du Balkan n'est plus maintenant un obstacle difficile à surmonter, et une armée qui passerait le Pruth pourrait aujourd'hui calculer ses succès par journées d'étapes, et fixer le moment où Constantinople serait bloqué par terre et par mer. . . . .

Quel sera l'effet produit dans la capitale de l'Empire ottoman et dans ses provinces par l'événement de Navarin? La connaissance que nous avons de ces pays et les plus simples raisonnements nous permettent d'admettre plusieurs chances, toutes malheureuses, sans que nous puissions regarder comme probable une seule chance heureuse.

Nous devons ainsi admettre que le Sultan puisse se décider, par suite de l'affront sanglant qu'il vient de recevoir, à risquer le tout pour le tout.

Nous devons admettre de même comme possible que la volonté du Sultan, contraire à une extrémité aussi funeste,

pourra céder à l'impétuosité d'une population entière poussée à l'exaspération. La flotte ottomane est, pour ainsi dire, le patrimoine de la capitale; d'immenses efforts ont été faits tout récemment pour son équipement, et pas un seul débris de tant de sacrifices ne reparaîtra dans le port de Constantinople. Des milliers de matelots turcs sont tombés victimes d'un événement que l'immense population de Constantinople aura bien de la peine à s'expliquer, vu la continuation du séjour paisible des représentants des Cours auxquelles appartiennent les escadres victorieuses. Jusqu'où pourra se porter la fureur de la population, et à quels sacrifices de raison et de prudence pourra se trouver réduite la Porte, pour ne pas succomber sous le reproche d'avoir été ou la complice ou la dupe d'une combinaison de circonstances sans exemple?

Nous regardons enfin comme possible que le mouvement populaire puisse tourner en un état d'anarchie complète; que la famille régnante elle-même puisse en devenir immédiatement victime; que les réformes que le Sultan a entreprises naguère pourront lui être reprochées comme autant d'essais réprouvés par la loi, et que la destruction de la flotte soit regardée par un peuple fanatique comme une punition du Ciel; Constantinople pourra ainsi présenter le spectacle d'un enfer dans lequel les plus aveugles passions se livreraient un combat à outrance.

Si la Providence devait faire tourner chez les Turcs le sentiment du malheur public en un état d'apathie, nous y entreverrions des chances de salut; — mais notre prévision ne va pas jusqu'à admettre comme probable une chance aussi peu ordinaire chez le peuple turc.

Les considérations que je viens de vous présenter, Monsieur le comte, ont formé dans les derniers jours le sujet des méditations les plus graves et à la fois les plus sombres de l'Empereur. Vous connaissez la marche de son esprit, la rectitude de ses pensées, la chaleur de ses sentiments. L'événement de Navarin, ses causes et ses suites plus que probables, tout place Sa Majesté Impériale dans la situation morale la plus pénible. Je vous avouerai même que, dans le long cours

de plus de dix-huit ans que j'occupe une place qui me met en contact journalier avec sa personne, je n'ai jamais vu notre auguste Maître ni plus douloureusement affecté ni plus activement inquiet.

C'est dans le moment même où des soins aussi graves occupent sa pensée, toujours sage et bienveillante, qu'est arrivée ici la poste de Constantinople du 25 de ce mois. Elle m'a mis en possession de la lettre du grand vizir, ci-jointe en copie (nº 875). Je me suis fait un devoir de la porter sans retard à la connaissance de l'Empereur.

Son premier mouvement a été de me dicter une réponse par laquelle j'aurais eu à informer la Porte que, dans une situation où la pensée et toutes les prévisions de Sa Majesté Impériale se trouvent déroutées, Elle ne sait point s'aventurer sur un terrain qui ne lui offre plus une seule base de calcul. Le sentiment qu'Elle pourrait manquer à un devoir de confiance a fini toutefois par la décider à m'ordonner de communiquer l'office turc aux représentants des trois Cours coalisées. Je me suis acquitté aujourd'hui de cet ordre *...

Je n'ai à vous charger d'aucune commission relative à cette démarche. L'Empereur la regarde comme un acquit de conscience, sans lui attacher une autre valeur pratique. Ce que je me sens le besoin de vous prescrire cependant, c'est d'assurer à M. le baron de Damas que, moins l'Empereur a cru pouvoir se refuser à la tâche de simple porteur de paroles, plus il protesterait contre toute idée de se poser en aucune manière comme *médiateur* dans une situation qui échappe à tous les calculs. L'Empereur désire, Monsieur le comte, que vous ne

* Dans la lettre qu'il adresse à ce sujet aux représentants des trois Cours alliées, le 12 novembre, le prince de Metternich dit : « En portant cette pièce à votre connaissance, je ne dois pas moins vous prévenir, d'ordre exprès de Sa Majesté Impériale, qu'en chargeant son Cabinet de cette communication, l'Empereur remplit un devoir auquel ni ses relations envers la Porte, ni celles envers les puissances alliées, ne lui permettent de se soustraire; que cependant Sa Majesté Impériale, se bornant à cette démarche, n'entend et n'entendra en aucune manière se poser comme médiateur dans les différends qui se sont élevés entre les trois puissances et la Porte Ottomane. »

(*Note de l'Éditeur.*)

laissiez pas germer à ce sujet le moindre doute dans l'esprit du Cabinet de Sa Majesté Très-Chrétienne, et les représentants de Sa Majesté à Londres et à Pétersbourg reçoivent le même ordre. Si les trois Cours désirent qu'il soit fait par notre organe une réponse à la Porte, Sa Majesté Impériale ne se refusera pas à la faire passer à Constantinople, quelle qu'en soit la teneur. Si elles désirent qu'aucune réponse ne soit faite, la Porte ne pourra qu'en être également informée.

..... Veuillez, Monsieur le comte, vous expliquer dans le sens de la présente dépêche envers M. le baron de Damas. Elle renferme le tableau exact des sentiments qu'éprouve l'Empereur à la suite d'un événement nouveau dans les fastes de l'histoire et d'une position des choses qui, devant mettre en défaut tous les calculs, doit empêcher un homme d'État de se livrer à une tâche aussi vaine qu'ingrate.

Méhémet Sélim-Pacha, grand vizir, au prince de Metternich (Lettre confid.), Constantinople, le 24 octobre 1827.
(Annexe du n° 874.)

875. Il ne saurait échapper à la sagesse et aux lumières de Votre Altesse que, conformément aux décrets de la divine Providence, le maintien de l'ordre et du repos des habitants de ce monde ne peut être fondé solidement qu'en reconnaissant aux Souverains des droits sur les peuples, sans lesquels l'état social ne saurait subsister. C'est une vérité incontestable. Cependant Votre Altesse ne peut ignorer la nature des circonstances extraordinaires survenues depuis peu de temps entre la Sublime Porte et certaines puissances amies qui ont conduit à un état de choses qui n'est ni la paix ni la guerre. Les propositions peu conformes à l'amitié que ces puissances ont jusqu'ici mises en avant, et les démarches qui en ont été la suite, semblent en apparence n'avoir pour but que la tranquillité générale, tandis qu'en réalité elles portent l'empreinte d'une insistance tendant à troubler le repos du monde entier. Cet état de choses a pris un caractère qui doit frapper d'un juste étonnement tout homme d'État doué de sagacité et d'équité.

Malgré cela, la Souveraine Porte, en ne s'écartant ni présentement ni par le passé de la droite ligne et de la justice, et en ne portant aucune atteinte aux principes de modération et de bonne harmonie, n'a jusqu'ici rien omis pour se maintenir dans les bornes de l'amitié et de la droiture ; elle ne les a jamais franchies le moins du monde, et elle a prouvé à la face de l'univers la générosité et l'humanité des sentiments qui la caractérisent. Cependant, ni cette conduite pleine de calme et de modération déployée par le Gouvernement ottoman, ni tant de réponses catégoriques conformes à son bon droit, n'ont pu vaincre la ténacité que manifestent encore ces puissances, qui semblent par là avoir oublié tous les égards envers la Souveraine Porte et envers le peuple musulman en général. Cet état de choses doit naturellement affliger le ministère ottoman et affecter profondément le cœur de Sa Hautesse. Quoiqu'il soit hors de doute que le Tout-Puissant prête toujours son assistance divine à ceux qui ne s'éloignent ni du droit chemin ni de la cause de la justice, et que, malgré ces embarras, la confiance de la Souveraine Porte dans cette protection divine ne se trouve point ébranlée, elle préfère cependant à toute chose la conservation de la paix et le rétablissement de la tranquillité publique. Toutefois, ce but ne saurait être atteint que quand tout ce qui concerne ses affaires intérieures sera abandonné à son arbitre et quand le rétablissement du repos et de la tranquillité de ses États sera confié à ses propres moyens, dont elle ne cesse et ne cessera jamais de faire usage avec la modération nécessaire, conformément à sa sainte législation. C'est alors que cette paix et cette tranquillité, qui forment l'objet principal des vœux et des soins des puissances, seront rétablies de la manière la plus parfaite ; ainsi cesseront les discussions qui se sont élevées, sans aucune provocation de notre part, entre la Souveraine Porte et les puissances en question ; tout motif de mésintelligence disparaîtra, et la Souveraine Porte est prête à se replacer envers ces puissances sur le terrain des meilleures relations d'amitié et de sincérité. »

Les sentiments de la Souveraine Porte ottomane s'accor-

dant entièrement, pour tout ce qui regarde ce but salutaire, avec ceux de la Cour impériale d'Autriche, son amie et sa voisine la plus chérie, et en considération des liens d'intimité et de confiance particulière qui existent entre Sa Majesté l'Empereur et Sa Hautesse le Grand Seigneur, et d'après les rapports de sincérité et d'amitié qui depuis longtemps règnent entre les deux Gouvernements, et qui effacent jusqu'à l'ombre d'un mécontentement réciproque, Son Excellence le reis-effendi s'est déjà expliqué à plusieurs reprises sur ce sujet avec notre ami M. le baron d'Ottenfels, internonce d'Autriche, résidant à Constantinople. Le ministère ottoman a jugé cependant encore convenable d'adresser la présente lettre amicale et confidentielle à Votre Altesse, afin de lui exposer pour la première et la dernière fois sa manière de voir et de juger les événements, en se flattant de l'espoir que, comme l'Autriche est une grande puissance, amie sincère et véritable de toutes les autres Cours, elle voudra employer ses bons offices et ses soins bienveillants afin de faire cesser le plus tôt possible cette crise survenue sans provocation de la part de la Souveraine Porte, entre elle et ses amies, par leur ingérence injuste dans ses affaires intérieures ; afin que l'on s'abstienne entièrement de tout procédé et de toute démarche inconvenants ; afin que tout ce qui a eu lieu par le passé soit regardé comme non avenu, et afin que les liens de l'amitié et de la bonne intelligence de la Porte avec toutes les Cours soient rétablis comme par le passé et sans altération quelconque. C'est ce que nous aimons à espérer, en notre particulier, des dispositions amicales et bienveillantes de Votre Altesse Sérénissime.

Metternich à Apponyi (E. D. rés.), Vienne, le 13 novembre 1827.

876. ... Je vous préviens que vous ne sauriez trop insister sur le fait que l'Empereur, en ne se refusant pas à transmettre la lettre du grand vizir à sa destination naturelle, n'entend pas par là se poser comme médiateur entre les trois puissances et la Porte, et bien moins encore entre celle-ci et les Grecs. Il est de fait que si l'une ou l'autre des parties en contestation avait

requis la médiation de Sa Majesté Impériale, un refus prononcé de sa part n'eût point tardé à suivre la demande. Aussi la lettre du grand vizir ne renferme-t-elle pas une parole qui, même dans un sens forcé, pourrait faire supposer que l'intention de la Porte irait jusqu'à réclamer la *médiation* de l'Autriche. Le Sultan doit répugner à toute idée de médiation, tout comme nous reculons devant un mot qui, par l'abus cruel qui en a été fait, a acquis une bien funeste célébrité...

Quel effet aura produit sur le public en Angleterre l'exploit arbitraire d'un amiral anglais? Je serais fort surpris que cette sensation pût être de nature à répondre aux désirs de ceux qui ont à se laver de bien grandes fautes. L'une des plus grandes dont puisse se rendre coupable un Gouvernement, c'est d'avoir manqué de prévoyance; or, si l'histoire du monde ne passe pas sous silence des fautes pareilles, ce seront les auteurs des transactions entre les trois Cours dans les années 1826 et 1827 qui auront à encourir les plus vifs reproches.

Personne ne peut prévoir quelles seront les conséquences de l'événement du 20 octobre. L'une des plus probables, ce sont d'atroces massacres dans les lieux où les populations chrétiennes se trouvent mêlées avec les populations musulmanes. Une autre à laquelle il faut s'attendre, ce sont les pertes immenses qu'essuiera le commerce. Le tableau que, dans ma dépêche précédente (n° 874), je vous trace de la position à laquelle se trouve réduit l'Empire ottoman, sous le point de vue militaire, est d'une bien malheureuse vérité. Admettons que l'Empereur de Russie veuille en tirer un parti que je serais fort éloigné de ne pas regarder comme une suite naturelle de la position matériellement avantageuse que les deux autres Cours lui ont créée, de quels moyens disposent en ce moment ces deux puissances elles-mêmes pour empêcher la ruine totale d'un Empire à l'existence duquel se lient tant d'intérêts directs pour elles? La flotte de Sébastopol est prête à sortir; une armée de cent mille hommes est échelonnée depuis les cantonnements de l'Ukraine jusqu'aux rives du Pruth. Les Turcs n'ont ni armée ni flotte à opposer à ces forces réunies, et les moyens maritimes des alliés qui ont servi

à foudroyer le dernier boulevard des Turcs sont eux-mêmes mis hors de combat.

Je vous envoie la copie d'un rapport officiel que l'amiral Codrington a adressé à son Gouvernement. Jamais rapport de cette espèce n'était encore sorti de la plume d'un amiral anglais. Tout ce que le machiavélisme mis en action et l'injustice appliquée à la politique et à la guerre peuvent inventer de plus téméraire, se trouve entassé dans cette pièce remarquable.

Veuillez apporter un grand soin à nous tenir au courant des impressions que le développement des événements produira, tant sur le Gouvernement que sur les divers partis en France. Le moment approche où nous aurons de grandes décisions à prendre, et il doit dès lors nous importer de ne pas rester en doute sur les faits. Ne ménagez donc pas les courriers. Placez-vous, du reste, sur la ligne d'une complète impassibilité. Notre mot d'ordre maintenant est que *nous ne comprenons plus rien ni à ce que les trois Cours ont voulu ni à ce qu'elles veulent; dès lors nous n'avons pas non plus de compte à leur rendre de ce que nous voulons ou pouvons vouloir.*

Votre devoir est de vous orienter, afin de nous instruire; il ne va pas au delà.

Je désire que vous fassiez lire la dépêche précédente à MM. de Damas et de Villèle, comme une preuve de votre confiance *personnelle*. Vous ne sauriez dans aucun cas trop renforcer les nuances aussi souvent qu'il pourra être question des impressions de l'Empereur. Ce n'est pas du mot *indignation* que je pourrais me servir dans une correspondance diplomatique; c'est pourtant le seul mot qui rende en réalité le sentiment qu'éprouve Sa Majesté Impériale.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 26 novembre 1827. Résolution souveraine du 27 novembre.

877. ... Les nouvelles que nous avons de Constantinople ne vont pas au delà du 10 de ce mois. Mais nous attendons un courrier d'une heure à l'autre.

On nous mande d'Iassy que la guerre peut être considérée comme étant commencée. Votre Majesté trouvera les détails dans les rapports.

Le 13 de ce mois, on espérait encore à Saint-Pétersbourg d'heureux résultats de la condescendance de la Porte, et l'on y était enchanté de la prise d'Érivan, événement qui ne manquera pas de produire à Londres une impression tout opposée.

A Paris, tout est en mouvement. Les élections, dont on avait appris, le 19 de ce mois, les résultats dans douze départements, y avaient eu une issue entièrement favorable aux libéraux. Les nouvelles ont, à ce qu'il paraît, provoqué dans la capitale des actes de violence.

En général, le moment actuel présente le spectacle d'un ébranlement universel ; tel est le résultat de la *politique libérale*.

D'après les journaux anglais du 14 de ce mois, l'opinion publique paraît se prononcer toujours avec plus de force contre l'événement de Navarin.

Je fais insérer dans l'*Observateur* de demain un article du *Times* (la feuille ministérielle), qui, par la platitude de son contenu et par la foule de restrictions qu'il contient, prouve *combien le Gouvernement est hésitant*. Les feuilles de l'opposition sont tellement acerbes, que nous ne pouvons pas même en donner des extraits.

METTERNICH, *m. p.*

Je vous renvoie ci-joint les annexes. D'après ces documents, la guerre semble réellement imminente. Dieu veuille que les libéraux n'aient pas poussé aux mesures violentes pour occuper les puissances, pour profiter de cette diversion en bouleversant les pays des alliés, la France, par exemple, et faire triompher leurs projets. J'attends avec impatience les nouvelles de Londres et de Constantinople.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 27 novembre 1827.

Metternich à Werner, à Berlin (E. D.), Vienne, le 29 novembre 1827.

878. J'ai reçu ce matin un courrier de Londres en date du 20 novembre, qui n'est guère intelligible, parce que les rapports de l'ambassade sont pleins de renvois à une expédition antérieure de deux jours, et qui, ayant été dirigée par Paris, n'est pas encore arrivée ici à l'heure qu'il est. Cependant, ce qui ressort clairement des dépêches du 20 novembre, c'est :

Que la voix publique se prononce toujours moins en faveur de l'entreprise de Navarin ;

Que le Gouvernement britannique n'a pas trouvé dans la lettre du grand vizir de quoi être satisfait.

Loin d'être surpris de ces deux faits, je les trouve fort simples. Les sentiments de loyauté qui forment l'un des traits heureux du caractère national anglais, doivent être choqués par un acte que tous les sophismes du monde ne parviendront jamais à représenter comme légal. Le commerce doit être alarmé, et les marchands de la Cité ne prennent guère en bien ce qui le trouble. Le libéralisme n'est pas encore parvenu à s'introduire dans les chiffres des comptoirs.

La démarche du grand vizir est une démarche inefficace, et si nous l'avons jugée telle, d'autres que nous doivent, à plus forte raison, l'envisager ainsi. Ce que je ne regrette pas, c'est qu'on la trouve mauvaise à Londres, car on peut en inférer qu'on l'y eût désirée bonne ; on ne veut donc pas de la rupture, et le fait n'est pas nouveau pour moi.

La lutte est établie aujourd'hui sur le terrain où les entreprises dictées par le libéralisme finissent toujours par se fixer. Les choses disparaissent et les formules demeurent ; le Cabinet anglais serait certainement prêt à faire bon marché de la *pacification,* pourvu qu'il sauvât la *médiation.* C'est ainsi que nous avons vu les plus chauds républicains français ne pas périr pour la *République,* mais ne point faire un marché aussi facile *des intérêts de la Révolution ;* tout comme on a vu plus tard les *impérialistes* se contenter de tout, excepté de la *légitimité.* Mais c'est dans cette règle incontestable que se

trouvent précisément les plus grandes difficultés pour la fin pacifique de l'affaire. Le Sultan sera, en définitive, aussi disposé *à pacifier* qu'il demeurera inébranlable dans sa détermination de ne jamais reconnaître le droit *de la médiation étrangère*. Le génie révolutionnaire est celui du désordre ; c'est lui qui, afin d'atteindre son but véritable, le désordre, enfante dans toutes les affaires auxquelles il touche des difficultés qui ne sont pas dans les choses elles-mêmes. Combien le rôle de deux puissances clairvoyantes, comme le sont l'Autriche et la Prusse, ne se trouve-t-il pas embarrassé par les effets matériels des considérations que je viens de vous retracer!

Je vous envoie enfin la première épreuve d'un article qui se trouvera dans l'*Observateur* de demain *. Nous avons senti la nécessité absolue de tracer un court récit de ce qui s'est passé à Constantinople depuis l'arrivée de la nouvelle de Navarin. Notre public prend l'intérêt le plus naturel à ce qui arrive dans un État avec lequel nous avons tous les genres de contact. Il faut donc lui parler, et l'entreprise n'est certes pas facile dans un moment où il est souvent également impossible de tout dire et de ne rien dire. J'espère que M. le comte de Bernstorff trouvera que ce que nous avons dit n'offre pas de prise au blâme.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 30 novembre 1827. Résolution souveraine du 1er décembre.

879. Votre Majesté trouvera dans les annexes des rapports de Londres, datés du 19 et du 20 de ce mois, ainsi que des rapports de Paris, datés du 20.

Les rapports de Paris ne prouvent qu'une chose : c'est que le plus grand désordre règne dans les idées comme dans les affaires. Je prie Votre Majesté de jeter un regard sur la lettre de mon fils **, qui, selon moi, contient les vues les plus justes

* Cet article est imprimé dans l'*Observateur autrichien* du 30 novembre, nº 334. (*Note de l'Éditeur.*)

** Le prince Victor était alors attaché à l'ambassade de Paris. La lettre dont il s'agit nous manque. (*Note de l'Éditeur.*)

sur la situation du moment. Moi-même, à présent, je doute que le ministère puisse se maintenir; s'il tombe, il n'aura que trop mérité sa chute. D'autre part, il ne pourra cependant être remplacé que par un Cabinet plus mauvais encore.

Les rapports du prince Esterhazy, datés du 19 novembre, sont intéressants au plus haut degré. Ils montrent que l'opinion publique se prononce plus vivement de jour en jour contre l'état des affaires en Orient; en même temps, notre crédit monte.

Les rapports du 20 de ce mois contiennent l'appréciation du Cabinet anglais sur la lettre qui m'a été adressée par le grand vizir. Cette appréciation est ce qu'elle devait être; elle n'a donc rien qui doive surprendre. Votre Majesté verra, par une dépêche que j'ai expédiée hier soir à Berlin (nº 878), ce que je pense de ces rapports.

En même temps, Votre Majesté apprendra, par le rapport envoyé de Berlin par Werner, combien les vues du Cabinet prussien sont nettes et même décidées.

METTERNICH, *m. p.*

Je vous renvoie ci-joint les annexes de ce rapport. Elles n'ont rien de consolant, sauf la satisfaction de voir que l'Angleterre reconnaîtra le principe que j'ai établi, et l'espoir qu'elle arrêtera les déprédations des pirates. En attendant, il faut que nous tâchions de tirer parti de la situation actuelle, en tant que cela peut se faire sans inconvénient; nous devons donc nous efforcer d'amener l'Angleterre et la France à arrêter la Russie; d'autre part, il faut faire en sorte que les Turcs suivent une marche régulière et conséquente, et gagner ainsi du temps, afin qu'on les détermine à se rapprocher le plus tôt possible des autres puissances sans trop léser le principe qu'ils ont adopté.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 1er décembre 1827.

Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 9 décembre 1827.
Résolution souveraine du 10 décembre.

880. Une expédition, arrivée de Constantinople cette nuit, m'a apporté les rapports de l'internonce, que Votre Majesté trouvera ci-annexés.

Ils contiennent deux parties : 1° la partie matérielle ; 2° la partie morale.

La première se borne à deux faits. Le 25, l'embargo mis sur les navires marchands qui se trouvaient à Constantinople a été levé, et, dans une conférence qui a eu lieu le 24 entre les représentants des trois Cours coalisées et le reis-effendi, le mot de *médiation* n'a pas été prononcé, tandis que ce dernier semble avoir parlé de *pacification*.

D'après le rapport de l'internonce, daté du 24 novembre, il est permis d'espérer un rapprochement. Mais selon les dépêches du général Guilleminot, qui sont arrivées il y a quelques heures et que le chargé d'affaires français m'a lues superficiellement, il n'en est pas de même.

Pour ce qui concerne la partie morale de l'expédition de l'internonce, je ne puis que regretter que ce dernier persiste à attacher à la lettre du grand vizir une importance qui n'est nullement justifiée par le contenu de cette pièce. Votre Majesté aura daigné voir ce que je pense de cette affaire par la dernière expédition que j'ai adressée au baron d'Ottenfels, expédition que j'ai eu l'honneur de soumettre hier à Votre Majesté *.

L'internonce se livre encore à une autre illusion : il se figure que nous aspirons à la médiation. Actuellement, il doit être aussi détrompé à cet égard.

* Le 6 décembre, Metternich écrivit à l'internonce de vouloir bien avertir le reis-effendi de l'insuffisance de cette démarche, et lui dire que la lettre du grand vizir n'avait fait aucune impression à Paris, tandis qu'à Londres elle n'avait eu d'autre effet que de faire regretter, ainsi qu'on l'avait regretté à Vienne, l'insuffisance de ce document, attendu qu'il n'était pas même accompagné d'une offre d'armistice. (*Note de l'Éditeur.*)

Cependant, comme il s'est produit un temps d'arrêt à Constantinople, je crois qu'il est nécessaire d'adresser à l'internonce une expédition extraordinaire, dans laquelle je consignerai mes propositions définitives. Si je pouvais, d'un coup de baguette magique, être transporté à Constantinople, je parierais tout ce qu'on voudrait que je terminerais cette affaire en un clin d'œil; mais quand la distance matérielle est si grande, le bien pur et simple ne peut se réaliser que très-difficilement.

Du reste, toute la question roule sur les mots de *médiation* et de *pacification;* toute l'affaire est là depuis le commencement; la chose est plus claire aujourd'hui, voilà tout. Le premier mot représente le *principe révolutionnaire,* le second représente le *droit éternel.* Mais c'est précisément pour cela que la lutte est si passionnée, car malheureusement Canning a placé les trois Cours sur le premier de ces terrains.

Hier cette vérité m'a été confirmée d'une triste façon. M. de Tatistscheff a reçu des dépêches par l'intermédiaire d'un courrier adressé au contre-amiral Heyden; il m'en a donné connaissance aujourd'hui. Il résulte des dépêches officielles qu'à Saint-Pétersbourg la nouvelle de la *grande* et *noble victoire* de Navarin a été accueillie avec le plus grand enthousiasme. Cela m'est indifférent, attendu que ce langage est le seul qui convienne dans la situation de l'Empereur. Mais il n'en est pas de même d'une lettre particulière du comte de Nesselrode à M. de Tatistscheff, lettre que ce dernier m'a permis de lire. Dans cet écrit, le comte de Nesselrode s'exprime en vrai bravache. J'y ai trouvé à peu près la sortie suivante : « Que dira notre ami Metternich de cet immense triomphe? Il rabâchera sur ses vieux et ennuyeux principes; il parlera de droit; — vive la force! C'est elle qui régit aujourd'hui le monde, et je trouverais très-bien que moi et tous mes confrères nous abandonnions le soin de régler ses affaires aux amiraux. Voilà des hommes qui s'entendent à trancher les questions! Jamais gloire n'a été comparable à celle du moment! »

C'est ainsi qu'ont pensé et parlé Carnot et Danton, avec ceux qui les ont copiés plus tard. Ils n'en ont pas moins été

écrasés par les « vieux et ennuyeux principes », et c'est ce qui arrivera également au comte de Nesselrode avec ses rodomontades. La seule question est celle-ci : Combien de choses périront encore avant lui et ses faibles consorts?

METTERNICH, *m. p*

Je vous renvoie ci-joint les dépêches de l'internonce. Votre observation est fort juste : tout roule sur les mots de médiation et de pacification. Si vous étiez sur les lieux mêmes, si vous n'étiez pas arrêté par l'énormité des distances, vous réussiriez, avec l'aide de Dieu, à régler par la pacification cette malheureuse affaire d'Orient sans violer des principes sacrés, sans passer par-dessus toute espèce de droit, ainsi que le fait le trop faible comte de Nesselrode, car une pareille conduite peut avoir des conséquences terribles.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 10 décembre 1827.

1828.

ÉVÉNEMENTS DU JOUR.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A SON FILS VICTOR, DU 1er JANVIER AU 15 MAI 1828.

881. Vœux de bonne année. — Coup d'œil rétrospectif. — Incertitude de l'avenir. — 882. Changement de ministère en France. — Villèle est un homme d'affaires, mais non un homme d'État. — République et Empire. — Mot de Napoléon. — Les regards de Metternich sont dirigés vers l'Angleterre. — Arrivée prochaine de Caraman. — 883. Expédition de dépêches à Londres. — Moment de crise. — Notre attitude. — Indemnité en chocolat pour Gentz. — 884. Dépêche adressée à Esterhazy. — Poste de ministre pour le prince Victor. — *Fiat lux.* — 885. Départ subit de Caraman. — Le cinquante-cinquième anniversaire de la naissance de Metternich. — Dépérissement de la mère de Metternich. — Le sort en est jeté. — La France.

Vienne, le 1er janvier 1828.

881. Je commencerai cette année, mon cher Victor, par vous parler de tous les vœux que je forme pour votre bonheur. Le mien se trouve grandement engagé dans ce vœu, car vous savez la part principale que vous occupez dans mon existence! Ce que je désire beaucoup, c'est que nous nous rejoignions bientôt.

Quant aux autres aspects de ma vie, je les trouve fort sombres pour l'année 1828. Rien ne me sourit d'aucun côté, et, seul au milieu d'un monde en démence, j'aurais pour le moins le droit de m'ennuyer de ma solitude, si le sentiment de l'ennui était compatible avec celui de la colère et du mépris. Si jamais le *manque* de tout bon esprit qui s'est qualifié d'*esprit libéral* s'est montré dans toute sa nudité, c'est dans les œuvres de l'année qui vient de s'écouler. Incapables de rien construire, de créer même ce qui ne serait encore qu'un simple abri, les Cours livrées à l'influence de la secte sont elles-mêmes placées aujourd'hui comme le serait le sauvage dans la civilisation. Tout est désordre à Paris et à Londres, et tout serait désordre à Pétersbourg, si l'autocratie conquérante

n'était là pour avaler les lambeaux du monde, que lui jette à cet effet l'Alliance libérale.

Je ne puis pas, comme de juste, former de plan de voyage pour l'année 1828. Pourrai-je quitter mon cabinet, qui probablement va bientôt se changer en un nouveau quartier général? Je l'ignore parfaitement; ce qui est certain, c'est que je vous appellerai à moi, dans un lieu quelconque.

. . . Les travaux à Kœnigswart avancent bien. Le dernier rapport que j'en ai reçu ne me laisse pas de doute que, si nous avons le bonheur de pouvoir y aller cet été, nous aurons de la peine à reconnaître l'endroit. Dieu sait, au reste, si je trouverai le moyen de quitter mon bureau! Mon vœu serait de pouvoir aller au Johannisberg et de passer par Kœnigswart en allant ou en retournant. Le séjour au Johannisberg serait pour le mois de juin, et je me fais un bien grand plaisir de le revoir.

24 janvier.

882. Je crois tout ce que vous me dites dans votre lettre du 15 au sujet de la marche qu'a suivie le revirement ministériel en France *. Ce pays est perdu, et aucun de mes calculs ne porte plus d'une manière active sur lui. Ils se bornent à ceux d'une simple défensive. J'ai trop observé les affaires de ce monde, et le Ciel m'a doué d'un sentiment trop sûr, pour que je ne sache pas *prévoir*. C'est là ce qui a manqué à M. de Villèle. Il était homme d'affaires, mais pas homme d'État. Les nations ne passent pas, elles changent de formes, et c'est ce qui attend immanquablement la France. Les institutions qu'elle a ne lui vont pas, et elles crouleront. Mais bien des choses, et même le trône, pourront encore crouler avant elles. Il n'existe plus pour la France d'autre antécédent que la République ou l'Empire, c'est-à-dire la confusion ou le pouvoir dans son excès. La République est un rêve; le pouvoir est une réalité; il est possible que la France ait encore une fois à pas-

* Voir nº 891. (*Note de l'Éditeur.*)

ser par la confusion pour arriver à l'ordre. Ni cette confusion ni cet ordre ne seront en tous points semblables à ce qui a déjà existé; jamais la même maladie qui envahit le même corps ne reproduit les mêmes symptômes; mais cela n'empêche pas la nouvelle maladie d'être semblable à l'ancienne. Je borne ainsi ma prescience au *fait,* sans l'étendre jusqu'à la *forme.* Depuis que le monde existe, on n'a pas vu un pays, où l'esprit court les rues, présenter un manque d'hommes propres à conduire les affaires publiques comme aujourd'hui en France. Bonaparte avait bien raison quand il me disait, et il me l'a répété vingt fois : « On parle de mes généraux et de mes ministres; je n'ai ni des premiers ni des seconds, je n'ai que moi! — Vous ne m'avez pas, mais vous avez le reste bien meilleur que moi. » Sans me vanter, je crois que nous avons mieux que tout ce que la France a possédé et possède en hommes d'État depuis la Restauration, et la France n'a pas l'Empereur des Français avec son bon sens.

Mes regards et mon action sont dirigés vers l'Angleterre et la Turquie. M. Canning a voulu me tuer; c'est moi qui l'ai tué, lui et ses faibles acolytes. Il y a des ressources dans ce pays, car il y a un esprit public, et c'est tout juste cet esprit qui manque en France. Ce pays est pourri jusque dans la moelle des os.

J'attends bientôt M. de Caraman. Vous ne pouvez rien me dire sur son compte que je ne sache. Il a écrit dans ces derniers temps lettres sur lettres à tous ses correspondants pour leur annoncer qu'il l'a échappé belle! Je ne pousserai pas la comédie jusqu'à l'en féliciter.

Ce seront les mois de mars, avril et mai de cette année qui décideront de tout un avenir. Si le Sultan a autant de sens commun qu'il serait bien à lui d'en avoir, il finira les affaires. Dans ce cas, je serai libre les mois d'été; sinon, non.

11 février.

883. Je désire beaucoup, mon cher Victor, que vous lisiez au vol *mon expédition à Londres.* Asseyez-vous avec le comte

Apponyi et lisez ensemble. Vous verrez qu'elle a de l'intérêt *.

Le moment de la crise est arrivé, et comme je suis un vieux praticien dans les maladies du corps social, je ne suis pas effrayé plus qu'il ne faut. Ce que je ne puis pas, c'est de savoir et de dire comment les choses se passeront; ce qui est certain, c'est que la crise pourra tourner contre la folie du temps qui l'a provoquée. Le pays, au reste, le plus malade, c'est la France, et c'est également celui où l'avenir promet le moins. Un pays où tous les éléments moraux sont éteints ne peut pas s'aider, et c'est la Providence seule qui sait ce qu'elle fera de cette Babylone.

Notre attitude est la seule réellement forte, et si elle ne paraît pas telle dans tous les faits du jour, la cause en est seulement parce que la place où appuyer notre levier n'est pas encore marquée. J'ai survécu à un Napoléon et à Canning; j'espère survivre encore au mal le plus flagrant. Ce sera à vous autres jeunes gens à vous battre contre ses restes. L'idée qu'à votre tour vous y serez appelé me soutient au milieu de bien des peines de la vie.

M. de Gentz a cédé à Antoinette la lampe; n'en dites rien au comte Apponyi. Gentz a été effrayé de la forme de cette lampe; il n'aime pas le gothique, vu que tous les Goths sont morts. Je lui ai promis de l'indemniser en *chocolat*. Envoyez-moi quelques boîtes de bonbons de cette matière artistement façonnés. Il donnerait la cathédrale de Strasbourg pour un bon morceau de chocolat.

26 mars.

884. Vous lirez *mes dépêches de ce jour* **, mon cher Victor. Je ne veux point user le peu de temps que j'ai encore à ma

* Les dépêches en question sont relatives à la reconstitution du ministère anglais, sous la présidence de Wellington. (*Note de l'Éditeur.*)

** Il s'agit des dépêches du 24 mars, qui traitent, entre autres, de la dépêche circulaire russe par laquelle la Russie informe les grandes puissances que la garde a reçu l'ordre de marcher pour ouvrir la guerre d'Orient. Voir n° 894. (*Note de l'Éditeur.*)

disposition, en vous parlant d'autre chose que de votre propre avenir.

Je vous ai déjà dit que je comptais vous voir cet été, et qu'alors nous conviendrions de nos faits et gestes. Regardez, en attendant, deux choses comme arrêtées. Vous lèverez votre camp et vous quitterez votre poste d'attaché à Paris au moment de votre départ de cette ville, et vous passerez à un poste de ministre l'hiver prochain. Je vous ai mis à cet effet sur le tableau que j'ai présenté à Sa Majesté, et Elle vous a agréé. J'ai toujours l'idée d'aller en Bohême et aux bords du Rhin, mais l'un et l'autre dépendent des circonstances. Les grands hommes de notre siècle ont renoncé à guider les événements.

Dans quel état de désarroi les choses ne se trouvent-elles pas? Le désordre paraît le dieu du jour, et ce dieu ne manquera pas de changer le jour en des ténèbres profondes. Il faudra un nouveau dieu qui redise le *fiat lux;* mais ce dieu, je ne le connais à la tête d'aucun pays.

15 mai.

885. Il s'est de nouveau passé un temps bien long sans que j'aie pu vous donner de mes nouvelles, excepté par la voie de la poste ordinaire, et cette voie n'en est pas une pour moi : je l'abandonne à Léontine et à d'autres. Le départ de M. de Caraman a été tellement précipité, que je n'ai pu le mettre à profit, et le courrier qui devait le suivre a été retardé par la quantité effrayante de nouvelles qui se sont succédé et qui ont demandé des travaux à diriger vers d'autres lieux que Paris.

Je vous écris aujourd'hui, c'est-à-dire le cinquante-cinquième anniversaire de ma naissance. J'ai prié pour vous, et plus pour vous que pour moi, car vous êtes au printemps de la vie, tandis que l'automne est ma saison. Je désire vivre pour vous guider au début de votre carrière, pour asseoir les affaires de la maison sur un pied qui vous les remette avec le moins de charges possible; je le désire également encore pour la chose publique, car le monde a encore besoin de moi, ne

fût-ce que parce que j'y tiens une place que nul autre ne pourrait remplir. Pour être ce que je suis, il faut une somme d'antécédents, et on peut tout aussi peu remplacer un vieux ministre qu'un vieil arbre.

Je trouve que votre grand'maman baisse beaucoup. Elle est toujours entre son lit et sa chaise longue, et les médecins ne doutent plus qu'elle ne soit entrée dans un véritable état de marasme. Sa tête et son cœur sont jeunes et pleins de raison; ce n'est que la machine qui ne va plus. Elle aura soixante-quatorze ans en décembre prochain. L'un de ses vœux les plus chers est celui de vous revoir encore. Elle m'a dit ces jours derniers un mot qui caractérise parfaitement son état : « Il y a longtemps que je me sens vieillir, mais depuis quelque temps je me sens défaillir. » Elle a sa mine habituelle, mais sa maigreur est excessive. On lui fait prendre des bains fortifiants.

Les dés sont jetés, et la situation se simplifie; on comprend en effet avec plus de facilité la raison du canon ennemi que celle du canon qui se place sous les apparences d'une feinte amitié. Dieu sait où va la France! S'il ne s'agissait que des intérêts directs de ce pays, l'étranger n'aurait rien à y voir; il en est autrement quand il s'agit de l'influence que les événements dans ce Royaume exercent sur le corps social tout entier.

DE WALTERSDORF*.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A GENTZ, DU 28 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 1828.

Waltersdorf, le 28 juin 1828.

886. Comme cela arrive assez facilement à ceux qui sont à distance, le prince Esterhazy est un peu exigeant, c'est-à-dire qu'il demande au ministère plus que je ne veux faire moi-même. La question d'Orient n'offre à l'Angleterre qu'un seul moyen de faire un déploiement de forces, ce serait de déchirer le traité de Londres. Or, le duc de Wellington ne peut se permettre cet acte d'autorité, attendu qu'il est entré au ministère avec ce traité ; et, lors même qu'il n'y aurait pas de grandes difficultés à annuler cet acte, la décision prise par le Cabinet anglais n'aurait aucun effet si elle n'était appuyée de la déclaration catégorique faite à la Russie : *Tu iras jusque-là, et pas plus loin*. Il est bien entendu que personne, en Angleterre, ne serait prêt à faire cette dernière démarche, et, lors même qu'il n'en serait pas ainsi, toute la force de l'Angleterre

* Pendant les manœuvres militaires qui eurent lieu à Traiskirchen, près de Vienne, le prince de Metternich avait choisi pour demeure le château de Waltersdorf. Ainsi qu'on peut le voir par son journal (4 septembre), Gentz se fit dispenser entièrement de l'obligation d'être présent pendant toute la durée des fêtes militaires connues sous le nom de camp de manœuvre de Waltersdorf. Ce camp ne laissait pas que d'avoir une signification très-sérieuse ; c'était une sorte de démonstration motivée par les événements de la guerre entre la Russie et la Turquie; il servait, paraît-il, à masquer une mobilisation partielle de l'armée autrichienne. C'est ainsi, du moins, que la Russie prit la chose : on le voit par une lettre de Nesselrode à Tatistscheff, alors à Vienne, dans laquelle il est dit que l'Empereur Nicolas serait forcé d'envoyer des corps de troupes à la frontière, si l'Autriche ne suspendait pas ses armements. (*Note de l'Éditeur.*)

se dépenserait et s'userait, non pas contre la Russie, mais contre la France. Quel mal cela ferait-il à la Russie? Absolument aucun; car, pendant que les deux puissances seraient occupées à s'observer réciproquement, la Russie, qui seule a l'avantage en main, saurait poursuivre son chemin et arriver seule aussi *à son but*. En somme, la triple transaction ressemble à un empoisonnement qui paralyse tout à fait les forces de ceux qui l'ont consentie.

Du reste, les vues du ministère anglais sont d'accord avec les nôtres sur tous les points. C'est ainsi qu'il les partage entièrement en ce qui concerne les affaires du Portugal. A Londres, on pense comme nous sur l'existence de la Junte à Oporto et sur la conduite de Palmella; le ministère a hautement désapprouvé les démarches faites par ce dernier.

A Paris, les affaires vont on ne peut plus mal.

11 septembre.

887. J'ai reçu votre estafette en même temps que des rapports du prince de Hesse. Comme il adresse ses rapports militaires au conseil aulique de guerre, je n'en connais que le peu qu'il m'écrit.

De ces rares données, il résulte :

1° Que les opérations doivent aller très-mal;

2° Que le prince ne sait *rien du tout* en fait d'affaires politiques; il ne nomme ni Heytesbury ni aucun de ses collègues, et il ne parle de Nesselrode lui-même que relativement aux affaires *du Portugal*. Par conséquent, les dernières négociations qui ont eu lieu avec lord Heytesbury lui sont aussi restées tout à fait inconnues*;

3° Que l'Empereur (Nicolas) ne doit recevoir de Constantinople que des rapports qui, pour ce qui concerne *les faits*, sont diamétralement opposés à la vérité. C'est ainsi qu'on lui annonce, par exemple, que le Sultan a tout à fait perdu la tête; qu'il est sans troupes et sans res-

* Voir la note qui accompagne le n° 898, page 489. (*Note de l'Éditeur.*)

sources; que le grand vizir s'est mis en campagne avec un corps de soixante mille hommes composé de gens sans aveu, etc., etc.;

4° Que, jusqu'à ce jour, il n'y a que douze cents hommes de renfort qui aient pu arriver jusqu'à Varna;

5° Que la place de Varna n'est nullement assiégée pour le moment, mais qu'elle le sera sous peu.

Il résulte du rapport de lord Heytesbury que la triple alliance est arrivée à son point culminant plus tôt que je ne l'aurais cru.

Par suite de l'adhésion que le Cabinet anglais a follement donnée à l'expédition française*, la Russie et la France se trouvent aujourd'hui en face de la Porte comme puissances *belligérantes,* pendant que l'Angleterre, *en état de guerre pacifique,* fait encore de la polémique.

Mais l'heure décisive a sonné. L'Angleterre ne peut pas dire *oui,* et, si elle dit *non,* c'en est fait de la triple alliance. Dans le premier moment, elle ne dira ni l'un ni l'autre, mais elle sera forcée d'agir en se tenant sur la ligne du *non.* Voilà ce que je pressens; vous pouvez le dire à lord Cowley.

Que Varna soit pris ou non, la campagne de 1828 sera terminée à la mi-octobre. Alors viendra l'hiver. Si l'on ne profite pas de cette période d'inaction forcée pour entamer des négociations sérieuses, si les Cours continuent de suivre la plus déplorable des voies, l'année 1829 présentera des complications qui conduiront forcément au bouleversement de l'état politique actuel. Nous pourrons, dans ce cas, nous attendre à une série d'années de guerre. Telle est ma manière de voir, et les événements la confirmeront ou la démentiront.

En demandant une audience, Tatistscheff n'avait d'autre but que de présenter à Sa Majesté, en plein camp, quatre espions polonais que le grand-duc a envoyés ici.

Je regrette que votre haine contre ces émissaires vous empêche d'être des nôtres. Le moment actuel est très-important. Demain, Tatistscheff couchera dans votre chambre, car

* Voir « l'Expédition française en Morée », n° 899. (*Note de l'Éditeur.*)

après-demain aura lieu la grande revue, que Sa Majesté avait différée jusqu'à l'arrivée des princes prussiens.

13 septembre.

888. Les lettres d'Odessa ressemblent tout à fait aux rapports du prince de Hesse. Au fond, ces derniers ne disent plus rien du tout ; ils ne pourraient pas être plus vides qu'ils ne le sont, car il n'y a rien dans la création qui soit moins que rien.

Des nouvelles venant de Semlin confirment la prise des batteries russes établies devant Schumla. Peut-être s'est-il encore passé d'autres faits de guerre avant que l'Empereur ait rejoint l'armée, et de même la fortune peut réserver mainte surprise à ce Prince après son arrivée. La guerre est une de ces puissances avec lesquelles on ne joue pas impunément.

J'ai eu hier un entretien de deux heures avec le prince Guillaume de Prusse*. Voici quel en a été le résultat :

Je me suis assuré une fois de plus que cette affaire si grave est l'unique résultat des vues puériles du Souverain et des absurdes sophismes de son entourage ;

Qu'on s'est mis en campagne sans se préoccuper de la résistance qu'on pourrait rencontrer du côté des Turcs ;

Que les voies et moyens n'ont été fournis que par l'Angleterre ;

Que l'Empereur croit ne vouloir *rien que de très-naturel* en demandant aux Turcs un nombre fabuleux de millions *à titre de dédommagement,* et, *comme garantie,* la destruction de toutes les places fortes du Danube ainsi que des châteaux du Bosphore et des Dardanelles ;

Qu'on n'a encore jamais tenu compte du sentiment qui pouvait s'éveiller en Angleterre, comme si ce pays n'avait pas la moindre objection à élever contre une solution pareille ;

Que la marche des événements militaires est tout à fait inattendue, et que l'Empereur désire en finir bientôt.

* Sa Majesté l'Empereur actuel Guillaume Ier. Voir aussi sur ce sujet le n° 901. (*Note de l'Éditeur.*)

Ce *status quæstionis* fait assurément grand honneur aux conceptions du Cabinet russe !

C'est le prince de Hesse qui, sans qu'il s'en doutât lui-même, vous a fourni l'image la plus exacte de la situation actuelle en disant : « *L'Empereur qui fait de la charpie à la table de l'Impératrice.* » Ce mot peint on ne peut mieux l'état présent des choses. Nesselrode, de son côté, fait de la charpie politique ; pourtant, il a fait au Cabinet anglais une blessure qu'il sera difficile de cicatriser. Du reste, je parle très-franchement aux Anglais.

Ici tout se passe si tranquillement, que je ne sais pas du tout s'il y a un camp ou s'il n'y en a point. Tout au plus vais-je m'y promener en voiture au lieu d'aller dans le parc.

MORT DE LA MÈRE DE METTERNICH

EXTRAIT D'UNE LETTRE PARTICULIÈRE ÉCRITE PAR METTERNICH A LA COMTESSE MOLLY DE ZICHY, LE 15 DÉCEMBRE 1828.

889. J'ai éprouvé de nouveau l'une des pertes les plus sensibles, et même une de ces pertes pour lesquelles il n'existe pas de consolation. Si ma mère n'eût été ma mère, elle eût été l'amie de ma vie entière, tant il y avait entre elle et moi de points de contact moraux. Ce n'est pas à vous que je pourrais rien apprendre sur les qualités qui l'ont distinguée si éminemment. Elle réunissait le plus rare assemblage de celles du cœur et de l'esprit. Notre connaissance a été longue, et dans tout son cours je ne lui ai point vu un seul instant qui n'ait été voué à la plus constante bienveillance. J'ai vu, depuis deux ans déjà, approcher sa mort ; celle-ci cependant est arrivée plus vite que ses propres médecins ne s'y étaient attendus. Elle a cessé de vivre ; telle est l'histoire de sa fin, car, pour une maladie proprement dite, il n'y en avait pas.

Lisez les gazettes et voyez ce qui s'est passé et ce qui se passe, et vous n'aurez pas de peine à trouver que les affaires

du monde ne tiennent pas compte de mes facultés morales ou matérielles; elles vont sans s'arrêter, et il m'a fallu suffire avec mon esprit là où le cœur se trouvait affaissé. Ce qui ressort des affaires, c'est que, cette fois-ci encore, ce n'est pas nous qui aurons eu tort. Cela n'empêche pas que le poids qui pèse sur celui qui a raison peut être bien lourd à porter. Les gens riches ont sur moi l'avantage qu'ils peuvent s'asseoir à côté de leurs trésors; s'ils devaient toujours les garder sur leurs épaules, ils s'en débarrasseraient bien vite. Il ne m'est ni possible de me reposer à côté de mes affaires, ni permis de ne point les porter jour et nuit. On est bien pauvre quand on est riche ainsi que je le suis.

ATTITUDE DE L'AUTRICHE DANS LE CONFLIT ORIENTAL, AU COMMENCEMENT DE L'ANNÉE 1828.

890. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (D.), Vienne, le 6 janvier 1828.

890. Les rapports de Votre Excellence en date du 11 décembre m'ont été remis le 25 du même mois.

Entre temps, il nous est arrivé des expéditions de Londres et de Paris, ainsi que des nouvelles de Saint-Pétersbourg, qui nous permettent de nous former un jugement sur la situation des esprits dans ces différents centres. Quelque difficile, quelque impossible qu'il soit de vous tracer le tableau exact d'un état de choses sans exemple dans l'histoire, j'entreprendrai néanmoins de vous dessiner à grands traits ce que nous regardons comme conforme à la vérité.

La France et l'Angleterre peuvent être regardées comme n'ayant point de gouvernement. Les ministères dans ces deux pays ne vivent plus que du jour au lendemain, et je ne m'écarte pas de l'opinion partagée par tous les observateurs calmes et impartiaux, en établissant en thèse que ni l'une ni l'autre de ces administrations ne pourra se soutenir. Leur dernier appui se trouve, d'une part encore, dans la difficulté qu'éprouvent les

deux Monarques de fixer leur choix sur des hommes capables de se charger avec un espoir de succès du fardeau des affaires; d'autre part, dans la jalousie que ressentent les uns envers les autres les partis extrêmes, aujourd'hui réunis, en Angleterre comme en France, pour renverser les ministres en place, et dont aucun cependant ne voudrait céder le champ de la victoire au parti rival.

Les Chambres en France s'ouvriront le 22 janvier prochain; la session parlementaire en Angleterre commencera le même jour. Ce qui ne sera pas dérangé ou arrangé jusqu'à cette époque, le sera par suite du combat qui s'engagera dans les Chambres.

Il aura dû vous suffire, Monsieur le baron, de suivre avec un esprit de saine critique les feuilles publiques, pour que les causes d'une situation aussi déplorable des deux Gouvernements ne vous soient point cachées. Aussi ne me permettrai-je point d'entrer vis-à-vis de vous dans des détails étrangers à l'importante sphère d'activité que les circonstances vous ont assignée. Je me bornerai, au contraire, à vous entretenir de ce qui, dans les embarras auxquels sont en proie les divers pays, se lie aux affaires du Levant.

La situation du ministère français offre sous ce rapport des nuances essentiellement différentes de celle où se trouve placé le ministère britannique.

Les deux Gouvernements, après s'être engagés avec une inconcevable légèreté dans un dilemme sans solution heureuse possible, ont fait ce qu'ils ont pu pour s'étourdir sur les conséquences naturelles d'une entreprise aussi hasardée qu'a dû l'être immanquablement celle à laquelle le protocole du 4 avril 1826 avait servi de prélude, et qui a reçu son complément par le traité du 6 juillet 1827; complément qui n'a fait qu'élever à son comble la confusion morale et matérielle dans les idées et dans les choses! Le vernis de philanthropie qui a recouvert les susdites transactions a séduit bien des esprits faibles et peu profonds; les coryphées du système libéral ont soutenu ces transactions parce qu'ils leur trouvaient une direction conforme à leurs vues subversives. Aussi longtemps que le secret qui enve-

loppe les simples pourparlers conduits dans les voies ordinaires de la diplomatie a caché au grand public le véritable état de la question, les deux Gouvernements ont eu un jeu facile. La bataille de Navarin a inauguré une ère nouvelle. Les faits parlent bien autrement haut que des phrases.

L'effet produit par cet injustifiable événement a été différent en Angleterre et en France. Dans le premier de ces pays, le sentiment national n'a pas tardé à s'éveiller, et ce sentiment est celui de la justice. Le ministère sera attaqué par une immense majorité, et il devra défendre ce qui n'admet ni une défense sérieuse ni même une interprétation tant soit peu favorable. Aussi le ministère est-il moins compromis par les bizarres divisions de l'esprit de parti qu'il renferme dans son sein, qu'il ne l'est par la part plus ou moins directe que ses membres actuels ont prise aux transactions diplomatiques qui ont amené la crise actuelle entre l'Angleterre et la Porte Ottomane.

En France, par contre, la bataille de Navarin a été accueillie avec une faveur presque générale. Le prisme de la gloire grandit bien vite les objets en France, et la génération actuelle n'a guère pris l'habitude d'évaluer les faits d'armes à la mesure du bon droit. Celui de Navarin a trouvé pour lui les hommes des divers partis. Ceux de la Révolution ont su le rattacher à des souvenirs analogues ; les bourboniens ont été transportés de joie de pouvoir opposer un trophée militaire royal à ceux de la République et de l'Empire. Les ministres ont enfin espéré pouvoir tirer de l'événement le double profit d'une distraction offerte à l'esprit public et celui du succès final de leur entreprise politique. Les articles des feuilles du Gouvernement, c'est-à-dire du *Moniteur* et de la *Gazette de France,* suffisent pour prouver avec quelle légèreté inconcevable le ministère a proclamé les avantages chimériques qui, selon les écrivains qu'il inspire, devaient ressortir de l'événement de Navarin. Ce n'est que dans les tout derniers temps que des voix ont commencé à s'élever en France contre la marche des affaires en Orient. Ces protestations émanent du parti royaliste comme de celui de la Révolution ; aucune ne part

d'une base de principes; elles sont resserrées sur le terrain des attaques dirigées contre *tous les actes* du Gouvernement, et elles ne fourniront à la prochaine session que quelques arguments de plus à ajouter à ceux que les oppositions réunies feront valoir contre la durée du ministère actuel.

La seule Cour qui se trouve en dehors des embarras sous le poids desquels pourront se trouver écrasés ses deux alliés, est celle de Russie. Tout, dans la poursuite d'un système faux et réprouvé par la saine raison comme par le bon droit, a tourné jusqu'à cette heure en faveur des vues de cette puissance. L'idée aventureuse de M. Canning de s'emparer des affaires du Levant, et de barrer en même temps à la Russie le chemin de nouvelles conquêtes, se trouve punie dans ses propres œuvres. Le but que s'était proposé le malencontreux ministre n'est pas atteint; par contre, le jeune Empereur de Russie se trouve aujourd'hui non-seulement lancé dans une carrière de laquelle des calculs politiques plus sains eussent dû l'éloigner, mais la coïncidence la plus extraordinaire des embarras du dehors et de l'intérieur place, dans le moment même de la plus forte crise, les deux Gouvernements qui se sont liés à la Russie dans une situation où, ne sachant pas se guider eux-mêmes, ils sont bien moins capables encore de régler les décisions ultérieures de leur redoutable allié. Les événements marchent ainsi abandonnés à leur pente naturelle et au bon plaisir de l'Empereur Nicolas.

Les dernières nouvelles de Londres et de Paris ne nous permettent plus de douter que les deux Cours aient donné leur consentement à l'occupation des deux Principautés sur le Danube par les troupes russes, sous la double clause que l'entrée et l'occupation de ces territoires ne porteraient point un caractère autre que celui d'une nouvelle *mesure coercitive* pour forcer le Sultan à souscrire aux termes du traité trilatéral, et qu'elle aurait lieu au nom des trois Cours, lesquelles continueraient à se regarder comme liées par les limites du susdit traité.

Telle est la position historique de l'affaire dans le moment actuel. Elle offre à l'esprit un aspect aussi peu clair et précis

que les deux transactions dont elle dérive. Ce n'est que le Sultan qui pourrait trancher ce nœud inextricable, et je dois vous avouer que rien dans la marche qu'il a suivie jusqu'à présent, et dans les diverses phases d'une si longue complication, n'est de nature à servir de base à un calcul certain sur ce qu'il voudra ou ne voudra pas concéder dans le cas extrême.

Pour prouver la vérité de cette assertion, il me suffira de citer des faits.

La guerre morale contre la Porte a été signée le 4 avril 1826. Elle a été corroborée et étendue le 6 juillet 1827. La guerre matérielle a commencé par le premier coup de canon tiré dans les parages de Lépante par l'amiral anglais. La bataille de Navarin n'a été que son second acte. Vous voyez que dans ce calcul je fais abstraction de tout le mauvais jeu des Hamilton et consorts durant les années qui ont précédé l'explosion.

Nous avons vu depuis six ans la Porte suivre une marche incompréhensible.

Pendant les quatre premières années, elle n'a rien fait pour réprimer l'insurrection.

Dans le cours de la cinquième année, elle a confié au Vice-Roi d'Égypte le soin de soumettre la Morée.

Dans celui de la sixième année, la soumission n'a point avancé.

Dans celui de la septième, on lui brûle sa flotte, et elle élève à peine la voix, si ce n'est pour donner aux puissances qui ont commis un attentat aussi épouvantable des assurances de son désir sincère de maintenir avec elles les meilleurs rapports d'amitié. D'un autre côté, elle ne pousse pas la guerre contre les insurgés sur terre ferme; l'insurrection, loin d'être gênée, est abandonnée à son libre cours.

Elle ne négocie ni avec les Grecs ni avec les puissances. Enfin elle s'adresse à nous, et que nous dit-elle? Qu'elle préfère la paix à la guerre.

Les pourparlers sont rompus, et elle adresse aux Cabinets une circulaire qui de nouveau ne dit pas autre chose.

Ce que nous ignorons, Monsieur le baron, les trois Cours

l'ignorent également ; s'il existe entre nous et elles une divergence, elle se borne à des sentiments. Nous croyons encore que le Sultan, en dernier résultat, acceptera la guerre. A Paris et à Londres, on ne le croit pas. A Saint-Pétersbourg, on ne se donne ni la peine ni l'embarras d'examiner la question ; on y est décidé à courir les chances de la guerre, si le Sultan devait l'accepter, tout comme on est disposé à s'en épargner la peine, s'il veut concéder tout ce qu'on exige de lui. La différence des mesures qu'exigera l'un ou l'autre cas y est sans doute prévue ; si la guerre est acceptée, on demandera à la Porte ce que procurera la guerre ; on s'arrêtera, dans le cas contraire, aux stipulations du traité trilatéral. Quelles sont les limites de ces stipulations ? — quelle est en particulier la limite de la première de ses bases ? — en un mot, de quelle Grèce s'agit-il ? Nul ne le sait. Mais où va-t-on ? car la position des deux Gouvernements alliés approche de la folie, et le troisième ne risque rien, quelles que puissent être les solutions de l'entreprise trilatérale !

Dans un pareil dilemme, que devons-nous, que pouvons-nous faire ? Je vais vous le dire, et je vous autorise à ne pas le cacher à la Porte.

Vous direz au reis-effendi :

« Que nous voyons la perte de l'Empire ottoman rendue pour ainsi dire certaine par la marche de son Gouvernement, et que nous sommes trop intéressés à son sort pour qu'il nous soit possible de nous taire dans la dernière période de la crise effroyable dont les approches et la durée sont en grande partie le résultat de sa propre conduite. Or, le jour où nous jugeons que les choses sont placées ainsi, nous devons parler sans respect humain et n'avoir en vue que la vérité. »

Nous ne nous livrerons à aucune récrimination ; le premier et le plus grave reproche que nous aurions à faire serait celui que, dans les circonstances les plus importantes, le Divan n'a point suivi nos conseils. Parmi ces conseils, il devra me suffire de citer celui que, du vivant encore de l'Empereur Alexandre, nous avions donné à la Porte d'arranger les affaires qui concernaient directement la Russie. En concédant la

moitié de ce que peu de mois plus tard elle a concédé à Ackerman, il n'y aurait eu ni protocole de Saint-Pétersbourg, ni traité de Londres, ni triple alliance, ni Navarin!!! Le second conseil qu'elle n'a point suivi, a été celui de pousser avec vigueur la soumission de la Morée.

Je sais ce qu'un homme de la trempe de Pertew-Effendi aura à répliquer à ce qui, de notre part, n'est que l'expression d'un regret sincère, mais qui, pour la Porte, pourrait et devrait être l'objet de reproches qu'elle s'adresserait à elle-même; Pertew-Effendi dira que telle chose qui par l'événement se trouve avoir été un bien ou un mal, n'est pas toujours faisable, ou ne peut point être évitée, dans un Empire organisé comme l'est l'Empire ottoman. J'admets la vérité de la thèse; mais le reis-effendi devra, par contre, m'accorder alors que le hasard seul pourra régler, dans un prochain avenir, les destinées d'un État placé dans de telles conditions.

C'est à constater ce fait que j'ai voulu arriver, et je ne me reconnais dès lors pas un devoir plus pressant à remplir que celui de dérouler aux yeux du Divan la vérité dans les choses, telle qu'elle se présente à nos yeux.

Établissons d'abord comme autant de faits positifs les remarques suivantes.

I. *Par rapport aux trois puissances coalisées.*

Qu'elles se reconnaissent liées par le traité du 6 juillet 1827;

Que la France et l'Angleterre iront aussi loin que voudra les conduire la Cour de Russie, pourvu que cette puissance continue à se tenir placée sur la ligne de ces mêmes engagements, — conduite d'autant plus facile pour elle que, quelles que soient la nature et l'étendue de ses projets, ceux-ci ne rencontreront aucune limite dans les stipulations absolument vagues du traité trilatéral et les latitudes de toute espèce qu'il établit.

II. *Relativement à la Porte.*

Que l'Empire ottoman, comme tout corps politique, peut être miné et ruiné de plusieurs façons. L'une est la guerre

28.

ouverte; l'autre est dans la voie des concessions réclamées et emportées sous l'apparence spécieuse d'une pacification dictée par l'intérêt même de la Porte.

Admettons que l'esprit du traité trilatéral soit conçu dans ce sens.

La Porte n'aurait dès lors que le choix entre le fer et le poison. Il est dans la nature des choses que les Princes, comme les individus, doivent préférer le fer au poison. Le combat offre parfois des ressources, tandis que la coupe empoisonnée n'en offre aucune.

Ce que le Sultan veut, il doit le savoir. Il est assez malheureux qu'après tout ce qui a été dit et fait pour éclairer cette question, elle soit *pour nous* un problème.

S'il est décidé à accepter en dernière analyse la guerre, la raison veut qu'il fasse néanmoins tout ce qui dépendra de lui pour l'éviter.

S'il devait être décidé à ne pas courir les chances de la guerre dans une position où, à la vérité, rien n'annonce qu'elles puissent tourner en sa faveur, chaque jour de retard que déjà il a mis à se soumettre aux concessions voulues par le traité de Londres, comme tous les instants qu'il perdrait encore pour entrer en négociation sur l'application des termes de ce traité, doivent être condamnés par la saine raison, comme du temps bien malheureusement dépensé et perdu. En raisonnant dans la première des deux hypothèses que je viens d'établir, nous nous demandons comment la Porte ne cherche pas un moyen pour arrêter le développement d'un mal qui menace de l'engloutir, et pour gêner le développement des plans arrêtés par trois puissances aussi formidables que le sont celles avec lesquelles elle est décidée à se commettre. Pour atteindre un but, il faut se rendre un compte bien clair de la position morale et matérielle dans laquelle se trouvent placés l'adversaire ou les adversaires. Je vais essayer d'éclairer le reis-effendi sur celle des trois Cours.

Nous sommes encore toujours convaincus que l'Empereur de Russie ne désire pas la guerre, mais nous le sommes de même qu'il la fera, ou conjointement avec ses alliés, ou seul,

s'il ne parvient pas à amener la Porte à un arrangement qui équivaudrait aux termes les plus modérés du traité de Londres.

L'Angleterre est divisée en partis; celui qui est à la tête du Gouvernement est compromis dans le traité; celui qui est opposé aux membres actuels du ministère réprouve les conséquences du traité, mais il respecte son existence, et, en tout état de cause, il n'irait point jusqu'à en demander l'abandon formel.

Le traité et ses conséquences, quelles qu'elles soient, ne manquent pas de soutiens dans tous les partis en France.

Il résulte de ce tableau, qui est entièrement conforme à la vérité, que tout espoir que fonderait la Porte sur la désunion entre les trois Cours alliées, et sur l'influence qu'elle pourrait exercer sur le développement ultérieur des mesures qui sont une conséquence des engagements trilatéraux, serait mal fondé.

Le Divan a fait deux démarches auprès de notre Cour : la première, par la lettre que le grand vizir m'a adressée; la seconde, par une demande de médiation adressée à Votre Excellence.

Je me suis déjà expliqué préalablement sur la première de ces démarches par mon expédition du 6 décembre dernier *. Nous étions à cette époque au fait de l'impression que notre communication avait produite à Paris et à Londres. La réplique de Saint-Pétersbourg nous est parvenue depuis, et elle a été telle que nous l'avions pressentie. Les trois Cours n'ont pas même jugé devoir s'expliquer sur des ouvertures aussi vagues et aussi stériles que l'étaient celles de la lettre du grand vizir.

Je vous envoie par la présente expédition l'original et la copie de ma réponse à Son Altesse **.

L'Empereur n'acceptera pas le rôle de médiateur qui lui

* Voir la note qui accompagne le nº 880, p. 415. (*Note de l'Editeur.*)

** On trouvera les idées principales que renferme la réponse de Metternich dans plusieurs documents, particulièrement dans la note citée ci-dessus. (*Note de l'Éditeur.*)

est offert par l'une des parties contendantes, et contre laquelle, sans aucun doute, la partie adverse protesterait formellement. Sa Majesté Impériale reconnaît comme très-correcte la distinction que le reis-effendi a établie envers Votre Excellence entre les différentes *médiations;* distinction fort importante dans tous les temps et plus particulièrement à une époque où un abus évident a dénaturé une qualification jusqu'ici respectable. Mais, par cette raison même, l'Empereur, loin de croire servir la cause de la paix, craindrait de la desservir en donnant suite à une offre unilatérale et en songeant à se parer d'un titre dont l'emploi ne lui présenterait pas un sens pratique. Sa Majesté Impériale, en se maintenant sur une ligne d'entière liberté politique, se regarde comme pouvant plus utilement servir la cause de la paix, qu'en circonscrivant son action dans des limites dont Elle-même ne saurait mesurer l'étendue.

En effet, en quoi et entre qui l'Empereur serait-il médiateur?

Devrait-il l'être dans la question de la paix? Mais la paix matérielle n'est regardée par aucune des puissances en contestation comme rompue.

Serait-ce dans la complication qui compromet la durée de la paix politique que Sa Majesté Impériale devrait déployer la qualité de médiateur? Mais c'est l'offre d'une médiation, soutenue même par des mesures comminatoires, qui forme déjà l'une des difficultés les plus graves à résoudre!

L'Empereur est l'ami de la Porte, et il est en même temps celui des trois Cours coalisées; il est avant tout l'ami de la paix générale. Celle-ci trouvera toujours en lui un soutien aussi ferme qu'impartial.

Il n'y a que la Porte qui puisse s'aider elle-même et nous aider à sortir de la complication effrayante dans laquelle elle se trouve engagée. Qu'elle nous croie, et qu'elle admette comme certain et entièrement conforme à la vérité le tableau que nous venons de tracer. *Que dès lors elle fasse, dans le plus bref délai, elle-même et sans courir de nouvelles chances de compromission, ce qu'elle croirait ne pas pouvoir refuser rai-*

sonnablement pour éviter les immenses risques d'une guerre matérielle.

Qu'elle déclare par un manifeste ce qu'elle accordera à ses sujets révoltés, sous la clause de leur soumission. *Que surtout elle proclame la suspension de toutes les hostilités, si les alliés, de leur côté, veulent s'engager à en user de même.*

Cette demande, nous l'avions adressée à la Porte avant la bataille de Navarin; sa concession eût sauvé la flotte turco-égyptienne. Nous la lui adressons de nouveau à la veille de l'occupation des Principautés du Danube.

Si le Sultan veut la guerre, — il l'aura.

S'il ne la veut pas, qu'il la prévienne, quelque tardives que puissent être les mesures que nous lui conseillons.

Voilà, Monsieur le baron, ce que nous pouvons vous charger de dire au reis-effendi. Le Divan, s'il est éclairé sur la position politique, devra nous comprendre. S'il devait ne pas l'être, les paroles d'un ami ne serviront à rien; à quoi de plus pourraient servir celles d'un médiateur, si ces paroles n'étaient accompagnées de la menace que celui-ci se joindrait à la partie adverse? Et la Porte elle-même n'a-t-elle point pris les devants sur le terrain d'une menace pareille?

Ne vous a-t-elle pas déclaré itérativement que, même si l'Autriche s'était jointe aux trois autres Cours, le Sultan ne céderait pas aux exigences du traité trilatéral? Nous ne sommes pas de ceux qui comprennent que pour *conserver* la paix il soit utile de faire la guerre; nous ne pouvons donc que nous borner à dire ce que nous vous chargeons de représenter encore une fois à la Porte.

Le moment qui suivra le départ des trois missions sera sans aucun doute le plus propre pour des démarches telles que le sont celles que nous demandons avec instance à la Porte dans l'intérêt général comme dans le sien propre. Plus tard, quelque mesure coercitive nouvelle viendra compliquer les positions, et en particulier celle du Sultan, encore plus qu'elles ne le sont déjà. Que fera ce Prince à la suite d'une mesure nouvelle, par exemple à la suite de l'occupation des Principautés, qui serait effectuée par l'armée russe au nom

des trois Cours alliées, dans les termes et dans les limites du triple traité? Regardera-t-il l'occupation de ces provinces comme un acte de guerre ouverte? Dès lors pourquoi n'a-t-il pas jugé de même l'attentat de Navarin? Traitera-t-il la nouvelle entreprise comme la première? Où s'arrêteront alors la guerre pacifique, les occupations provisoires, les insurrections protégées? Si tout dans l'alliance des trois Cours est contre les règles du bon droit, tout dans la conduite de la Porte heurte le bon sens. Dans une combinaison pareille des choses, une puissance telle que la nôtre, placée sur la première ligne des risques, et qui voit ses principaux intérêts compromis de toute part, ne peut plus consulter que la sagesse et suivre la ligne de conduite la plus mesurée. Nous saurons remplir nos devoirs, quels qu'ils puissent être et dans quelques conditions qu'ils devront être remplis, envers nous et envers l'Europe, quand l'heure nous paraîtra venue de changer d'attitude; mais cette heure n'a pas encore sonné, et nos vœux les plus ardents se concentrent dans l'espoir qu'elle ne sonnera pas.

LE CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE, ET CONSEILS DE METTERNICH A LA PORTE.

891. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 21 janvier 1828.

891. Le court espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière expédition et la présente a été rempli par deux événements qui, s'ils étaient à prévoir, n'en ont pas moins une bien haute importance. Les ministères en France et en Angleterre ont été changés*.

* Le 4 janvier, Charles X renvoya le ministère Villèle, qui s'était rendu impopulaire par la dissolution de la Chambre des députés et par la nomination d'une fournée de pairs; ce fut Martignac qui se chargea de composer un nouveau Cabinet. A Londres, Wellington prit la présidence du Cabinet le 10 janvier. (*Note de l'Éditeur.*)

Les deux administrations ont succombé en grande partie sous le poids de leurs propres fautes. Je n'ai pas le temps et je ne me sens même pas le besoin d'entrer envers Votre Excellence dans le détail des causes qui ont opéré ces changements. Si, d'un côté, ils présentent beaucoup de similitude, ils ne sont pas moins riches en différences faciles à saisir pour ceux qui connaissent la situation intérieure et les besoins de la politique extérieure des deux Royaumes. Quoi qu'il en soit, il est certain que si la cause du bon droit doit gagner par les changements (conséquence que j'attache bien plus directement à la chute du ministère anglais qu'à celle du ministère français), il n'est pas moins certain que la Porte se livrerait à la plus dangereuse des illusions si elle devait admettre comme possible que, par la disparition de certains individus, elle serait désormais placée à l'abri des conséquences du traité trilatéral. Cette conclusion serait de toute fausseté. Le traité de Londres existe; et son existence acquerra même une valeur d'autant plus grande pour la Cour de Russie, par le fait qu'elle aura aux yeux du Cabinet russe le mérite d'un lien positif dans l'affaire orientale avec ses deux alliés, là où bien d'autres fils sont venus à se rompre. Je vous ai fait, par mon expédition du 6 de ce mois (n° 890), le tableau exact des dispositions de la France et de l'Angleterre à l'égard de ce même traité. Si, dans le premier des deux pays, la voix publique s'est décidément prononcée en faveur des Grecs, l'exécution d'un traité est constamment regardée dans le second comme une chose sacrée. La Porte est et demeurera ainsi placée sous le poids du traité trilatéral, après la chute des deux ministères, tout comme elle s'y trouvait placée avant cet événement; et si quelque chose est changé dans la situation, je ne saurais le reconnaître que dans les deux considérations suivantes : qu'une marche éclairée de la Porte aura plus de chance d'être bien accueillie par des ministres qui ne peuvent guère désirer de voir leurs premiers pas dans des carrières assez pénibles encombrés par une affaire fort mauvaise dans son essence; tandis que, d'un autre côté, la Porte se trouve plus exposée au glaive russe, par suite des changements survenus en France et en

Angleterre, qu'elle ne l'avait été avant ces événements; et cela, par la raison toute simple que le doute même que l'Empereur de Russie pourrait concevoir sur la constance des hommes nouveaux à se maintenir dans les errements de leurs prédécesseurs, devra le faire tenir d'autant plus à avoir recours à ses propres moyens. Tout espoir que l'on fonderait ainsi à Constantinople sur la disparition des dangers eux-mêmes avec la chute de leurs premiers fauteurs, devrait immanquablement tourner au détriment du Sultan.

Le Gouvernement ottoman, je le répète, peut seul se prêter un secours que personne n'est en état de lui offrir.

Ce secours, les moyens par lesquels il peut et doit être employé, nous les avons indiqués le 6 janvier (n° 890). Nous avons recueilli bien des données depuis cette date, et, loin de nous faire changer d'opinion, toutes, au contraire, nous font espérer que le Divan, s'il n'est pas livré à la plus sombre et à la plus déplorable des erreurs, si, en un mot, il n'est pas décidé à se suicider, pourra ramener encore ses propres affaires à un meilleur état.

Le moment actuel est toutefois tellement important, il porte si fort le caractère de l'une de ces époques, passagères de leur nature, où le bien que les hommes ne savent point faire tourne en autant de malheur qu'il n'est plus en leur pouvoir de conjurer, que l'Empereur se ferait conscience en ne vous chargeant pas d'employer tout ce que la force de la raison peut nous dicter encore de représentations et vous en suggérer également à vous-même.

Vous avez reçu ordre, par le courrier du 6 janvier, d'entrer en explications avec le reis-effendi; vous l'aurez fait, sans aucun doute, avant l'arrivée des présentes directions; vous aurez ainsi à reprendre les questions là où vous les aurez déjà conduites.

Vous direz au reis-effendi :

« Que le but de l'envoi du présent courrier extraordinaire est de porter le premier à la connaissance du Divan les changements qui ont eu lieu dans les administrations en France et en Angleterre. »

(Vous entrerez ici dans les éclaircissements et dans les raisonnements qui forment la première partie de la présente dépêche.)

Vous ajouterez, après avoir tracé le tableau de notre conviction :

« Que nous regardons les choses et les positions comme arrivées à la dernière époque où le bien puisse se faire encore; mais que nous ne nous reconnaissons plus aucun pouvoir moral, en dehors des conseils que nous nous croyons le droit comme le devoir d'adresser à notre amie la Porte, et de ceux que, *dans le cas où notre voix serait accueillie par le Divan,* nous nous empresserions de donner avec une même force de conscience et d'entière franchise à nos amies les trois puissances liées par le traité de Londres.

« Que si, par notre expédition du 6 janvier, nous avons posé quelques points de vue généraux, le moment présent nous paraît exiger péremptoirement que nous ne nous bornions plus à mettre en avant des points de vue pareils; que nous croirions manquer à un devoir d'amitié envers la Porte, et en même temps à un devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe tout entière, si nous n'entreprenions pas de donner une explication plus précise de notre pensée. »

Vous ajouterez encore :

« Qu'en suivant cette détermination, nous ne craignons pas d'empiéter sur les droits d'une puissance indépendante; que donner des conseils à un ami, ce n'est pas viser à le gouverner ni même afficher la prétention de gouverner pour lui; c'est vouloir le servir.

« Qu'en donnant à la Porte le conseil de se décider *à faire de son propre chef* ce qu'en dernier résultat elle serait dans la nécessité d'accorder à des adversaires trop puissants pour qu'elle puisse s'aveugler sur l'issue d'une lutte matérielle une fois engagée avec eux, nous ne faisons que lui recommander ce qui, dans les circonstances données, doit lui être éminemment utile, et ce qui seul pourra lui assurer un avenir plus tranquille. »

Nous lui recommandons ce qui lui est utile dans le pré-

sent; car en saisissant l'intervalle entre le refus opposé par le Divan aux demandes qui ont été formées jusqu'à présent à sa charge par les Cours et le retour de nouvelles exigences qui ne tarderont pas à lui être adressées, la Porte fera encore en temps utile preuve de son indépendance; nous lui demandons ce qui lui sera utile dans l'avenir; car le but auquel la Porte doit viser avant tout, c'est la pacification véritable de la Morée et des îles; et une pacification qui n'emporterait pas avec elle des gages de sa stabilité, ne serait en réalité qu'une trêve, qui n'aurait d'autre effet pratique que de servir à renforcer les moyens des adversaires, — moyens que, sans aucun doute, ils auraient soin d'entretenir et de combiner de manière à les rendre entièrement disponibles le jour où des plans de destruction contre la puissance ottomane leur paraîtraient plus faciles à atteindre encore que dans le moment présent.

Nous demandons ainsi, en qualité de puissance amie de l'Empire ottoman et directement intéressée à sa conservation ainsi qu'à son bien-être, que le Sultan veuille se décider sans aucune perte de temps aux mesures que nous avons consignées dans notre expédition du 6 janvier; nous y ajoutons le vœu explicite que Sa Hautesse établisse et proclame même le régime futur du Péloponèse sur les grandes lignes administratives suivantes :

1° Le Péloponèse sera gouverné par un prince raya, ou bien les diverses subdivisions territoriales que renferme la Péninsule seront gouvernées chacune par un chef également raya;

2° Ce prince, ou ces princes, d'après d'anciens usages, seront héréditaires, ou bien proposés à la nomination et à la confirmation de Sa Hautesse, en sa qualité de souverain de la contrée ;

3° La Morée devra payer un tribut annuel qui sera versé dans les caisses de l'Empire;

4° Les places fortes du Péloponèse auront uniquement des garnisons ottomanes;

5° Les îles jouiront de leurs anciennes franchises, et leur tribut annuel sera envoyé directement à Constantinople;

6° Enfin, les tributs arriérés ne seront pas réclamés, bienfait qui a déjà été offert par Sa Hautesse.

Nous regarderions de pareilles stipulations émanées du pouvoir souverain, avec la clause de la *soumission préalable des insurgés,* et accompagnées *d'un acte d'amnistie et d'une déclaration de suspension d'armes* sur terre et sur mer, comme pouvant être soutenues moralement par nous près des trois Cours. Par contre, il ressort de la nature des choses que si la Porte ne croyait pas pouvoir entrer dans nos vues, il ne nous resterait plus, en conscience, aucun moyen de plaider sa cause, puisque les concessions qu'elle a mises en avant jusqu'ici, bien que très-honorables comme preuves de la clémence et de la générosité de Sa Hautesse, sont cependant toutes de nature à faire supposer le rétablissement (avec quelques modifications) du régime subsistant avant l'insurrection ; rétablissement que nous croyons inconciliable avec les propositions faites par les Cours coalisées et sur lesquelles elles ne cesseront d'insister, et qui, par conséquent, ne pourra jamais servir de base à un rapprochement ni mettre un terme à tous les risques immenses auxquels l'Empire est exposé dans le moment présent et dans un prochain avenir.

Une objection a été faite par le Divan, et tend à repousser tout arrangement qui porterait le caractère de concessions que la Porte ferait aux Grecs révoltés, et qu'elle ne pourrait étendre à ceux de ses sujets demeurés fidèles. Cette objection est sans aucun doute spécieuse, sans que nous puissions la regarder comme applicable à tous les cas et en particulier aux présentes circonstances.

Il en est, en somme, de la thèse susdite comme de toutes les thèses générales. Les puissances, comme les individus, sont souvent forcées de fléchir sous le poids de graves nécessités, sans que de ce fait il naisse pour elles un devoir de généraliser des bienfaits accordés par suite de nécessités démontrées. Une autre considération non moins digne d'égards ressort de l'examen de la question. Le Péloponèse et les îles sont placés dans des conditions topographiques en tous points différentes de celles où sont placés d'autres pays renfermant éga-

lement des populations grecques. Nous n'avons pas vu jusqu'à cette heure que le régime particulier des principautés danubiennes, de la Servie, de la Bosnie, de l'Égypte même, ait été réclamé, ni qu'il ait pu l'être par des provinces autrement situées ou habitées différemment.

L'Empire ottoman, dans lequel la nation qui professe l'islamisme est uniformément régie par la loi religieuse, offre une foule de différences relativement au régime sous lequel vivent les autres religionnaires. Il suffirait peut-être, pour éviter toute fausse interprétation, que la Porte, en parlant des habitants du Péloponèse et des îles, ne se servît jamais de la dénomination générique de Grecs. Il est vrai que les insurgés et leurs partisans affectent pour cette dénomination une prédilection facile à expliquer; mais nous n'aurons garde de la sanctionner dans nos explications; et nous sommes de plus persuadés qu'aucune des puissances engagées dans cette contestation ne songerait sérieusement à un projet aussi chimérique que celui de la fusion de tous les Grecs en un même corps de nation.

Telles sont, Monsieur le baron, les ouvertures que vous êtes chargé de faire au Divan, comme une suite de celles que nous lui avons adressées le 6 janvier dernier, et des événements les plus récents dans divers États de l'Europe.

Nous ne sommes chargés par aucun Cabinet de donner des explications à la Porte; ce que nous lui disons découle du fond de notre conscience et n'est que le fruit de l'indépendance entière de notre attitude politique. Nous désirons que Votre Excellence pénètre bien le reis-effendi de cette vérité; nous ne savons tromper personne, et donner lieu seulement à la Porte de croire que nous serions les mandataires des puissances coalisées, ou de l'une ou l'autre d'entre elles, ce serait à la fois l'induire en erreur et nous établir comme garants que les Cours accepteraient immanquablement les déterminations spontanées du Grand Seigneur.

L'Empereur désire avec ardeur le maintien de la paix politique et la conservation de l'Empire ottoman dans son intégrité. Il doit dès lors ne pas hésiter à s'expliquer en tout lieu,

à Constantinople comme à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg, avec une entière et égale franchise sur ce qu'il regarde comme utile pour atteindre ce double objet. Sa Majesté Impériale ne se livre à aucun genre d'illusion; Elle combat au contraire celles qu'Elle voit se produire autre part. Elle se garde bien de confondre le temps et les nécessités que parfois il crée; Elle ne cherche rien pour Elle dans l'affaire connue depuis des années sous les dénominations d'orientale ou de grecque; Elle veut un retour au repos stable, et Elle n'entrevoit la possibilité de l'un et de l'autre que dans les arrangements qu'Elle indique.

Elle ne les présente pas envers la Porte comme devant lui plaire, ou comme pouvant lui paraître des concessions faciles; Elle les regarde au contraire comme des nécessités et comme des sacrifices que la sagesse ordonne parfois aux puissances de ne point négliger pour éviter des sacrifices et des malheurs encore plus grands.

La Porte ne perdra, en réalité, les sacrifices que nous lui conseillons, ni en force intrinsèque ni en ressources; il ne nous est même pas démontré que sous l'un et l'autre rapport elle ne gagnerait pas. Si le but devait être atteint par l'adoption de notre plan de conduite, la Porte aurait, d'un autre côté, fait preuve d'une force de résistance et d'énergie vitale dont nous seuls peut-être ne l'avions pas regardée comme entièrement dépourvue; si les embarras réels dans lesquels se trouvent les coalisés devaient les faire adhérer aux résultats de notre plan; si enfin une paix durable et l'établissement de nouveaux liens entre l'Empire ottoman et des puissances qui, par suite de l'erreur de quelques hommes, se sont placées sur une ligne d'inimitié envers elle, devaient couronner l'entreprise, combien les concessions du Sultan ne seraient-elles pas minimes en comparaison des avantages qui en résulteraient pour lui? Ce n'est pas dans des crises où la vie d'un État est mise en jeu qu'il doit être permis à son Gouvernement de se laisser arrêter par des répugnances, et le moment actuel trouve la Porte placée dans une crise pareille.

S'il me reste encore un appel à adresser au Divan, je le

fonderai sur le passage qui se trouve à la fin de votre dépêche n° 204 B, du 31 décembre.

Vous nous dites « que la Porte, plaçant toute sa confiance dans l'amitié éprouvée de la Cour impériale d'Autriche, se déclare disposée à écouter et à accueillir toutes les propositions que le Cabinet de Vienne voudra bien lui faire dans le but de la pacification de ses provinces révoltées et de sa réconciliation avec les puissances coalisées, dans la persuasion que ces propositions ne pourront jamais être contraires à son honneur, à sa dignité, à sa législation civile et religieuse et à ses intérêts; elle promet d'attendre les ouvertures ultérieures de la Cour impériale, et elle s'engage à se borner, dans l'entre-temps, à de simples mesures de prévoyance et de précaution, sans rien faire qui puisse être envisagé par les puissances comme une provocation de sa part ».

Nous demandons l'accomplissement de cet engagement.

LA CRÉATION D'UN ÉTAT INDÉPENDANT EN ORIENT, PROPOSÉE PAR METTERNICH.

892. Metternich à Esterhazy (D.), Vienne, le 15 mars 1828. — **893.** Memorandum de Metternich. (Annexe du n° 892.)

892. J'ai eu l'honneur de vous annoncer une prochaine expédition par laquelle je donnerais plus de développement à notre pensée sur les besoins du moment actuel. Je m'acquitterai aujourd'hui de cette tâche.

Si ma dernière expédition n'a pu laisser aucun doute sur l'heureux accord de notre sentiment avec celui du Cabinet britannique dans un moment aussi grave que celui où la question orientale se trouve maintenant, il me reste à vous mettre à même de placer sous les yeux de MM. les ministres anglais notre opinion sur les seules mesures qui pourraient encore détourner de l'Europe les dangers dont elle est menacée.

Avant d'entrer en matière, je croirais manquer à un devoir

de conscience si je ne prenais acte de la position morale de notre Cour en face du problème qui nous occupe. En ne le faisant pas, je courrais le risque de prêter à la supposition, — quelque gratuite et fausse qu'elle pût être, — que l'Empereur et son Cabinet auraient fléchi sur les principes. Il n'en est pas ainsi, mon Prince; nos principes sont immuables, et jamais nous ne reconnaîtrons des droits là où, selon notre sentiment le plus prononcé, il ne saurait en exister. Une saine pratique, d'un autre côté, nous force à admettre des cas où des circonstances placées hors de notre pouvoir peuvent créer des situations tellement impérieuses que la recherche des moyens de les améliorer avec le moins de désavantage possible doit seule fixer la pensée des hommes appelés par leur état à intervenir dans les affaires de ce monde. C'est en face d'une nécessité pareille que nous nous sentons placés.

Le choix n'existe plus pour nous entre ce que nous qualifions de bien et de mal. Le bien ayant été rendu impossible, ce n'est plus que du mal que nous avons à nous occuper, et dès lors nous nous arrêtons à celui que, sous le rapport de ses conséquences, nous devons regarder comme le moindre.

L'affaire orientale, arrivée à ses phases actuelles, se trouve, à notre avis, placée de la manière suivante :

Elle est resserrée entre deux bornes qu'elle semble ne plus pouvoir franchir : l'une est le traité de Londres et les engagements qu'il comporte pour les trois parties contractantes; l'autre est la persistance démontrée du Sultan de ne se prêter à aucune des exigences des alliés. Des moyens comminatoires ont été indiqués par le traité du 6 juillet. Leur emploi a eu lieu, et l'essai a échoué. Si la résistance du Sultan n'eût point été motivée par la nature des conditions que la transaction trilatérale imposait à la puissance ottomane, il suffirait pour l'expliquer tout naturellement de la publicité que les transactions même les plus secrètes entre les trois Cours alliées ont acquise presque à l'époque même de leur conclusion. Poursuivre le cours de mesures qui ont éprouvé un échec absolu, ce serait s'exposer à des mécomptes nouveaux et certains; étendre des mesures du genre de celles déjà employées, ce

serait tout simplement passer à des hostilités avouées; en un mot, bloquer les Dardanelles et l'Hellespont, occuper les Principautés, le tout en s'imposant de ne point passer à un état de guerre autrement avoué, ce serait faire moins que ce qui a déjà été fait à Navarin, tandis que le passage du Danube et l'attaque des châteaux forts qui défendent les deux détroits serait la guerre avec toutes ses conséquences inévitables. Nous n'ignorons pas qu'il n'existe que des intentions absolument étrangères à des projets de conquête et n'ayant point pour but la destruction de la puissance ottomane en Europe, et que les Cours animées de ces intentions sont prêtes à les corroborer par les engagements les plus solennels. Mais les conséquences de la guerre dépendent-elles entièrement de la volonté des Cours? La chute de la puissance turque, l'anéantissement des frêles restes de la dynastie régnante, l'établissement immédiat d'un état d'anarchie totale dans Constantinople et dans les provinces européennes de l'Empire, le massacre de populations turques entières en deçà du Bosphore et, par contre, de milliers de chrétiens en Asie et en Afrique : ces conséquences plus ou moins immanquables d'une guerre dont le Sultan a déjà éventuellement fixé le caractère, pourront-elles rester sous la direction de ceux qui, tout en ne voulant qu'une partie de ces effets, ne provoqueront que trop facilement les autres? Ces considérations réunies parlent trop ouvertement contre la poursuite d'un plan qui, démenti déjà par l'emploi qui en a été fait dans le passé, offre des chances effrayantes pour le plus prochain avenir!

Ce tableau, que nous avons la conviction de ne point avoir chargé, s'est présenté à notre pensée; nous avons dès lors dû faire tourner nos regards vers des chances moins funestes. Vous trouverez, développées dans l'aperçu annexé (nº 893), quelques idées que nous désirons voir pesées par le Cabinet auquel nous les adressons.

Vous retrouverez, mon prince, dans ce court travail, des idées que déjà, vers le commencement de l'année 1825, nous avions émises aux conférences de Pétersbourg, lors de la discussion sur le choix de moyens comminatoires pour engager

le Sultan à fléchir sur certaines concessions prévues en faveur de ses sujets insurgés. Elles n'ont pas été accueillies alors; l'Empereur Alexandre nous a même témoigné de la surprise du fait que nous ayons pu indiquer une voie au bout de laquelle devrait se trouver *l'émancipation des Grecs;* fait que ce Souverain déclara inadmissible, ne fût-ce qu'à cause des conséquences d'une entreprise révolutionnaire couronnée d'un succès aussi éclatant. Peu après cette explication, les conférences de Saint-Pétersbourg furent rompues.

Si nous revenons aujourd'hui à cette même idée, les circonstances sous le poids desquelles nous la livrons aux méditations du Cabinet britannique sont bien autrement graves que ne le furent celles dans lesquelles l'affaire était alors placée.

Peu enclins à nous livrer à des illusions et tout aussi éloignés d'accorder aux mots une valeur que ne leur prêtentpas es faits, nous ne voyons dans les mesures coercitives proposées jusqu'à cette heure par les trois Cabinets, que des défaites pour eux, ou la guerre ouverte. L'idée que nous développons aujourd'hui peut sans doute également conduire à un état de guerre ouverte; mais la guerre qui en serait la conséquence serait pour le moins limitée à un objet clairement défini, et je dirai même, au seul objet définissable. Le Sultan, le jour où il serait placé entre le choix de l'émancipation limitée d'une certaine portion de ses sujets grecs, et l'indépendance absolue des pays habités par eux, se trouverait placé en face d'un choix possible, quelque pénible que devrait lui paraître le fait d'y être réduit par des puissances avec lesquelles il n'a point rompu matériellement, après tant de provocations incontestables de leur part.

Si les Cours alliées voulaient entrer dans les voies que nous indiquons, elles devraient sentir la nécessité de déterminer avant tout les limites extrêmes jusqu'où elles compteraient procéder, tant sous le rapport de l'extension territoriale que sous celui de concessions à obtenir en faveur des pays sur lesquels ces concessions auraient à porter. Si les Cours n'ont pas préalablement fixé leur opinion sur ces points, comment pourraient-elles en faire le sujet d'une proposition formelle à

29.

adresser à la Porte? Et c'est cependant après que la catastrophe de Navarin a signalé les mesures coercitives déjà mises en œuvre, que nous restons encore dans le doute si la question seulement des limites territoriales, — la première de toutes, — se trouve arrêtée dans le conseil trilatéral.

Après avoir énoncée otre opinion sur les moyens de terminer l'affaire la plus épineuse qui ait occupé les Cabinets depuis longtemps, je regarde comme digne du caractère de l'Empereur de ne point laisser ignorer au Cabinet britannique la ligne de conduite que, dans le cas où les Cours alliées partageraient cette opinion, Sa Majesté Impériale croirait pouvoir suivre Elle-même envers la Porte.

Il y aurait deux périodes : la première serait marquée par la proposition péremptoire, adressée au Sultan, de l'*émancipation administrative et limitée* de certains pays habités par des Grecs; la seconde, qui suivrait le refus définitif du Sultan, serait celle de la reconnaissance de l'*indépendance politique entière de ces mêmes pays par les trois puissances.*

Dans la première de ces périodes, nous n'hésiterons pas à appuyer la demande des alliés par nos meilleurs offices près du Sultan, ainsi que par la démonstration la plus énergique de la nécessité d'accéder à la demande qui lui serait adressée. Nous viendrons également à l'aide de la mesure comminatoire en déclarant à la Porte la détermination de notre Cour d'entrer, sans plus tarder, en relation avec le nouvel État que le refus de Sa Hautesse de se plier à une nécessité reconnue telle par nous viendrait à créer.

Veuillez, mon prince, placer la présente dépêche sous les yeux du Cabinet britannique. Elle renferme une preuve nouvelle de la confiance que nous vouons à la sincérité de son vœu, d'épargner à son propre pays et à l'Europe les maux qui seraient la suite inévitable d'une guerre politique entamée sur des bases aussi peu assurées que le sont celles qui lui serviraient d'origine.

MEMORANDUM DE METTERNICH.

(Annexe du nº 892.)

893. L'espoir de prévenir par un dénoûment pacifique l'explosion de l'orage que les affaires du Levant préparent à l'Europe diminue de jour en jour. Les démarches faites à Constantinople à la suite du traité de Londres ont manqué leur effet; les opérations des amiraux, quoique plus brillantes que celles des négociateurs, n'ont pas été plus efficaces. Ni les instances réunies des Cours signataires du traité, ni les menaces qui les ont accompagnées, ni le premier accomplissement de ces menaces dans la journée sanglante de Navarin, ni les explications qui ont précédé le départ des ministres, ni les soins et les efforts des missions d'Autriche et de Prusse, — rien n'a pu déterminer le Sultan à fléchir. Soit crainte de l'abîme de dangers qu'il ouvrirait autour de lui en cédant aux propositions des puissances, soit excès de scrupules religieux, soit aveuglement irrémédiable, le fait est que sa résistance s'est accrue plutôt qu'affaiblie, et qu'en dépit des circonstances les plus menaçantes, le langage de ses ministres n'a pas changé.

Rien n'est plus aisé que d'accuser d'obstination barbare et stupide un Gouvernement malheureux, joignant à d'anciens souvenirs de grandeur et de gloire un sentiment profond des embarras, des humiliations et des pertes qu'un concours de circonstances sinistres lui a fait éprouver.

Les torts de la Porte, ses faux calculs, les illusions de son orgueil, les égarements de son désespoir, sont au grand jour; les yeux les plus vulgaires peuvent les saisir; et il est tout simple que la foule des contemporains se contente de l'abreuver d'invectives. Mais des considérations bien autrement graves se présentent au tribunal d'une politique plus élevée. L'Empire ottoman doit-il succomber sous le poids des erreurs de son Gouvernement? L'Europe doit-elle se punir elle-même pour venger sur la Porte les crimes de ses sujets rebelles? Serait-il digne de la sagesse, serait-il digne de la magnanimité des Souverains alliés, de trancher le nœud de cette funeste complica-

tion par une guerre à mort? Les avantages que finalement on obtiendrait pour les insurgés compenseraient-ils les calamités, les horreurs, les bouleversements inséparables d'une croisade dont les résultats ne menaceraient pas seulement l'existence de la Turquie, mais aussi celle des Grecs eux-mêmes, ainsi que les intérêts de la chrétienté, le sort des Européens dans trois parties du monde, et la stabilité des bases de cette paix si glorieusement établie, si heureusement conservée depuis quinze ans? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse. Les Cabinets l'ont prononcée d'une voix unanime. C'est une pacification qu'ils désirent. S'il faut des mesures extraordinaires, s'il faut des sacrifices pour y parvenir, qu'il y ait au moins une juste proportion entre le but et les moyens. Toute victoire doit avoir son prix. Et quel est celui qui payerait les flots de sang, les catastrophes et les ruines que l'on aurait à traverser pour vaincre un ennemi dont la destruction même ne serait que le prélude d'une nouvelle ère d'embarras, de troubles et de déchirements?

Avant qu'un arrêt irrévocable ait fermé les dernières avenues de la paix, il doit être permis d'examiner s'il n'y aurait pas, pour résoudre le problème qui a fatigué les Cabinets depuis sept ans, des moyens de négociation plus persuasifs que ceux que l'on a employés jusqu'à présent, plus rapprochés en même temps de l'objet que les auteurs du traité trilatéral ont indubitablement eu en vue. Des mesures que l'on aurait jugées plus que rigoureuses il y a six mois, peuvent devenir aujourd'hui des planches de salut pour la Porte et des expédients désirables pour l'Europe.

Voici d'abord l'état actuel de la question :

1° Le retour au régime qui a précédé l'insurrection des Grecs est devenu impossible dans ceux des pays insurgés qui par leur position géographique et leurs moyens maritimes ont résisté avec succès et continueront à résister au rétablissement de ce régime. C'est une vérité de fait, sur laquelle toutes les puissances doivent être d'accord.

2° Un changement de régime, une nouvelle organisation politique, est par conséquent la condition nécessaire de la pa-

cification de ces pays. Les Cours engagées par le traité de Londres en avaient consigné les bases dans leurs transactions, et ont exigé de la Porte de les accepter sous leur médiation. L'Autriche et la Prusse, sans avoir pris part au traité, n'en ont pas moins reconnu la nécessité de ce changement, et l'ont appuyé auprès de la Porte comme le seul moyen qui pût la sauver du naufrage dont elle était menacée.

3° La Porte a également fermé l'oreille aux déclarations catégoriques, aux démonstrations actives des trois Cours et aux représentations urgentes de l'Autriche et de la Prusse : les moyens de pacification articulés par ses ministres ont été à leur tour déclarés insuffisants et inadmissibles, vu que, tout en portant la couleur de la modération et de la clémence, ils ne tendaient qu'au rétablissement de l'ancien régime.

4° En mettant de côté de part et d'autre la forme des procédés, on se convaincra bientôt que le fond de la question qui s'agite entre les puissances et la Porte tient au principe de cette nouvelle organisation, exigée d'un côté, repoussée de l'autre; la Porte se croyant perdue en traitant sur les bases que les puissances lui proposent, et les puissances ne pouvant plus, sans renoncer à leurs engagements antérieurs, reconnaître celles que la Porte voudrait y substituer.

Il est évidemment impossible de trouver un fil dans le labyrinthe de ces prétentions contradictoires, sans recourir à des combinaisons autres que celles qui ont été vainement tentées jusqu'ici.

Pour justifier ce que nous allons proposer dans ce but, jetons un coup d'œil rapide sur le passé et sur le présent.

L'objet de l'insurrection des Grecs, celui que les chefs de cette insurrection ont poursuivi et proclamé à toutes les époques de la lutte, n'était point *un changement de régime, mais la conquête d'une indépendance absolue.* Les Souverains de l'Europe n'ont pu voir dans cette entreprise et dans les moyens mis en œuvre pour la soutenir, qu'un attentat direct contre ces principes imprescriptibles de l'ordre social auxquels ils venaient de rendre un hommage solennel; et tous l'ont plus ou moins explicitement condamnée. Aucun Gouver-

nement européen n'a jusqu'à ce jour reconnu la légalité de l'insurrection. Tout en travaillant sans relâche à une pacification devenue d'année en année plus difficile, tout en réclamant pour les insurgés ce que l'humanité et la religion, secondées par la voix des peuples, ont pu solliciter en leur faveur, les Cabinets n'ont pas voulu franchir cette ligne; et malgré tout ce que quelques-uns d'entre eux ont fait ou promis de faire pour l'indépendance des Grecs, elle n'a été sanctionnée par aucun acte public.

Il y a toutefois dans le cours des affaires humaines des moments où les volontés les plus fortes, les résistances les plus légitimes, se brisent contre une nécessité impérieuse, à laquelle tout doit se soumettre. L'homme public doit prendre l'état des choses tel qu'il le trouve, abandonnant à l'histoire le soin de révéler les premières fautes, les erreurs fondamentales qui ont amené ces tristes nécessités. Il est de fait que les révolutions les plus condamnables dans leur origine ont plus d'une fois fini par triompher, et qu'arrivés à ce terme fatal, les Gouvernements les plus éclairés et les plus sévères ont dû transiger avec l'usurpation la mieux constatée. Si donc la paix de l'Europe est attachée à la pacification du Levant, et si l'indépendance d'une partie de la Grèce, avec tous les inconvénients et tous les dangers qu'elle entraînera, en est la condition irrémissible, il n'y a plus à délibérer.

Cette observation générale acquiert dans les circonstances du moment un poids tout particulier. Trois des premières puissances de l'Europe se sont décidées à prescrire à la Porte les termes de la pacification et à lui annoncer d'une manière non équivoque les suites de son refus. Pourquoi ces mêmes puissances hésiteraient-elles à prendre un parti qui, en modifiant l'objet, ne changerait rien au principe de leur action? Placées comme elles le sont aujourd'hui entre la difficulté de revenir sur des déclarations peut-être trop prononcées et la perspective de ne pouvoir les réaliser que par des mesures violentes, pourquoi balanceraient-elles à admettre l'émancipation pure et simple, soit comme moyen de négociation, soit comme résultat définitif?

Le projet que nous allons développer réunirait deux avantages immenses : celui d'agir sur la Porte plus directement et plus efficacement que l'imminence même d'un danger contre lequel un Gouvernement, exalté par le désespoir, se flattera toujours de trouver encore des ressources; et celui de prévenir une guerre meurtrière, ou de la restreindre au moins dans des limites clairement définies.

Afin de rendre ce projet exécutable, il faudrait que les Cours qui le mettraient en avant s'accordassent préalablement sur une définition exacte des parties de la Grèce insurgée auxquelles elles compteraient étendre leur intervention auprès de la Porte. L'incertitude mystérieuse dont cette question a été constamment entourée, incertitude prolongée et augmentée même par l'inconcevable silence du traité de Londres, n'a pas peu contribué à faire échouer toutes les démarches des puissances. Le moyen de la faire cesser n'est autre que celui de consulter enfin la nature des choses, les localités et les antécédents. Selon nous, tout plan d'émancipation, soit limitée, soit absolue, qui ne se bornerait pas à la Morée et à un certain nombre des îles de l'Archipel, n'aboutira immanquablement qu'à de nouveaux refus, à de nouveaux désastres, à des guerres interminables, à la dissolution immédiate ou prochaine de l'Empire ottoman. C'est une vérité que nous nous dispenserons de démontrer; elle doit être admise par tous ceux qui ont la moindre notion des rapports géographiques, militaires et statistiques entre les provinces de la Turquie européenne. Ce premier point réglé, les Cours intervenantes feraient au Gouvernement turc une déclaration portant en substance :

« Que l'ancien ordre de choses ayant été totalement renversé dans la Morée et dans une partie de l'Archipel par les insurrections qui ont éclaté en 1821, et le rétablissement de cet ordre de choses étant devenu impossible par les événements qui ont suivi ces insurrections, les Cours ont reconnu que le seul moyen de mettre un terme aux désordres et aux convulsions qui désolent cette partie de l'Empire ottoman, serait celui d'établir dans lesdits pays un système d'adminis-

tration conforme aux bases communiquées à la Porte par l'office du 16 août.

« Que si la Porte consent au principe de l'*indépendance administrative* telle qu'elle est stipulée dans le traité du 6 juillet, qui n'admet point l'indépendance *politique* des Grecs dans les pays compris dans ce nouvel arrangement, il serait procédé sans délai à la rédaction d'un traité qui assurerait à la Porte la jouissance des droits qu'elle continuerait à exercer sur lesdits pays, et aux habitants de ces pays la forme de Gouvernement sommairement indiquée dans les propositions antérieures des puissances. Dès que la Porte aurait annoncé son accession formelle à ces bases, il y aurait suspension des hostilités sur terre et sur mer, et les puissances s'engageraient à faire accepter et exécuter les dispositions dont on serait convenu, tant en Morée que dans les îles auxquelles s'appliqueront les stipulations.

« Que si la Porte refusait son adhésion à la présente proposition, les puissances déclareraient reconnaître de fait la séparation et l'indépendance pure et simple desdits pays, et elles agiraient en conséquence de cette déclaration. »

Pour ce qui regarde les provinces insurgées non comprises dans cet arrangement, on continuerait à traiter avec la Porte sur les moyens les plus propres à y rétablir l'ordre et la tranquillité sur un pied juste et stable : bien entendu que les dispositions relatives à ces pays feraient l'objet d'une négociation à l'amiable, et ne seraient arrêtées que du plein gré de la Porte.

Dans le cas où cette démarche des puissances n'amènerait qu'un nouveau refus de la Porte, les mesures qu'exigerait l'établissement d'un Gouvernement séparé en Morée et dans les îles désignées pourraient être effectuées sans autre délai; l'objet du traité de Londres, le but avoué des puissances qui l'ont signé, seraient efficacement atteints dans les voies les moins compromettantes pour la tranquillité et les intérêts de l'Europe; et les opérations militaires, s'il fallait y avoir recours, se trouvant dès lors naturellement circonscrites à la défense et à la conservation de l'État nouvellement créé, on se-

rait dispensé par ce fait même d'étendre le cercle de la guerre au delà du point et de l'objet qui en auraient été la cause. Il deviendrait même possible de maintenir, nonobstant l'exécution de ces mesures, des relations pacifiques avec toutes les autres parties de la Turquie jusqu'au moment où la Porte provoquerait elle-même la guerre proprement dite, soit par des actes d'agression contre l'une ou l'autre des puissances alliées, soit par de nouvelles hostilités contre les pays placés dorénavant sous la protection spéciale des puissances.

Ce projet, moins dangereux, et au fond bien plus praticable que ceux qui reposeraient sur l'alternative du concours spontané de la Porte ou d'une guerre à outrance, n'est pas sans doute à l'abri de toute objection; c'est le sort de tous ceux que l'on forme dans des extrémités fâcheuses; mais il nous offre dans ses différentes alternatives plusieurs chances de salut qui ne nous semblent pas à dédaigner, car :

1° Si la Porte, réduite à choisir entre deux sacrifices, acceptait le moins pénible et préférait la restriction de son pouvoir à la perte d'une partie de ses possessions, les puissances auraient la double satisfaction d'avoir accompli les vœux et les engagements qu'elles ont formés en faveur de la Grèce, et d'avoir ménagé, autant que l'admettait leur plan, les intérêts d'un Gouvernement qui n'avait rien à se reprocher envers l'Europe.

2° Si la Porte, ce qui sans doute est fort à craindre, n'écoutant plus que son exaspération et ses ressentiments, rejette une capitulation qui, dans les circonstances données, lui assurerait au moins une retraite honorable, rien ne peut plus empêcher les puissances d'établir l'indépendance de la Morée et des îles. Les forces qu'elles peuvent employer à l'exécution de cette mesure sont plus que suffisantes.

Quelque parti que le Pacha d'Égypte et son fils puissent prendre finalement, ils ne défendront plus la Morée contre les opérations réunies des puissances; et les îles, émancipées de fait, n'opposeront aucune résistance à ces dernières. Il sera même bien moins difficile de soustraire ces pays à l'autorité de la Porte que d'y organiser un régime propre à les faire jouir d'une

liberté dont jusqu'ici ils n'ont fait que le plus cruel abus, et qui, si elle n'était réglée, deviendrait bientôt le fléau de leurs voisins. Mais cette question, plus importante et plus problématique que celle de l'émancipation, n'est pas ici de notre ressort.

3° En détachant de l'Empire ottoman des possessions telles que la Morée et les îles, les puissances auraient atteint la dernière limite à laquelle l'avocat le plus déterminé du droit d'intervention puisse procéder, à moins de soutenir franchement que tout est permis à la force. Outre-passer cette limite, attaquer la Porte dans ses autres possessions, détruire ses derniers moyens de défense, brûler ses ports ou investir sa capitale pour lui arracher un consentement qu'elle ne regarderait que comme un suicide ou comme un sacrilége, seraient des actes d'une injustice gratuite, puisque après tout on peut se passer de ce consentement et obtenir dans toute sa plénitude le but auquel on tend, sans l'acheter par des malheurs inutiles.

4° Ce qui répugnerait à tout sentiment d'humanité et de justice serait encore hautement regrettable dans l'intérêt de l'Europe. Si les opérations militaires ne s'étendent qu'aux pays qu'il s'agit d'affranchir, il est possible, il est même probable que la Porte, vu son impuissance absolue de rétablir son autorité dans ces pays, se soumette à une perte inévitable (comme le Roi d'Espagne s'est soumis à la perte de ses colonies), plutôt que de se précipiter dans un combat avec la moitié de l'Europe, et de jouer son existence contre un rêve de pouvoir. Il est assez dans le caractère des Turcs, dans leurs principes religieux et politiques, de se résigner à la nécessité et de prendre leur parti sur une province irrévocablement perdue, tandis qu'ils défendraient à outrance une place occupée encore par leurs armes. Ce serait le chef-d'œuvre d'une politique habile que d'éviter, malgré l'affranchissement de la Morée, une suspension complète des rapports entre la Turquie et l'Europe, de sauver les apparences de la paix, et de travailler constamment à son retour en renfermant dans le cercle le plus étroit les points de contact hostile avec la Porte, d'amener enfin peu à peu cette puissance à ne plus voir dans les alliés

des ennemis implacables, conjurés pour sa destruction. De l'autre côté, quel tableau que celui que nous offre la perspective d'une guerre générale, d'une guerre qui, quelle que fût son issue, bouleverserait un grand Empire et ébranlerait dans leurs fondements l'Europe et l'Asie !

5° Mais si la Porte prononçait elle-même son arrêt de mort, si elle répondait par une déclaration de guerre à l'ultimatum des puissances, ou si elle s'opposait à l'émancipation de la Morée consommée sous leurs auspices ; enfin si, par des actes de délire et par des représailles barbares, elle forçait les puissances à l'attaquer dans ses derniers retranchements, que deviendrait le plan que nous venons de développer? Il est permis encore de croire que les paroles et les démonstrations de la Porte, qui auraient pu faire naître cette appréhension, ne lui ont été inspirées que par l'excès de ses terreurs ; ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont trahi encore que le désir de cacher sa faiblesse et de faire respecter son attitude défensive. Mais si tôt ou tard elle sortait de cette attitude, les vœux que nous venons d'énoncer ne seraient plus, il est vrai, que des spéculations stériles, et dès lors l'aveugle hasard prendrait la place des raisonnements politiques. Que ceux que l'on pourrait accuser un jour de ne pas avoir détourné des malheurs pareils ne perdent au moins jamais de vue deux considérations, dont l'une s'adresse à leur générosité et à leur conscience, l'autre à leur raison et à leur intérêt. Qu'ils se rappellent toujours que le premier signal des bouleversements qui nous attendent n'est pas parti du Divan, et que chaque coup porté aujourd'hui à l'Empire ottoman est un danger de plus pour l'Europe, un germe de complications incalculables, et le présage d'un funeste avenir*.

* Les propositions du Cabinet autrichien furent rejetées par l'Angleterre ; en voici les raisons, que nous empruntons au rapport de l'ambassadeur d'Autriche, prince Esterhazy. Le 28 mars, ce dernier écrit de Londres au prince de Metternich : « L'objection principale, même jusqu'ici l'unique objection que le duc de Wellington ait articulée sur le compte des idées mises en avant par Votre Altesse, aurait lieu d'étonner tout autre que celui qui, comme Votre Altesse, n'est point, depuis le commencement de cette déplo-

ORDRE DE MARCHE DONNÉ A LA GARDE RUSSE.

894. Metternich à Esterhazy, à Londres (D.), Vienne, le 24 mars 1828.

894. Hier au soir, au moment où le présent courrier devait partir, est arrivée ici une expédition de Pétersbourg pour M. de Tatistscheff. J'ai cru devoir retarder le départ du courrier afin d'apprendre ce que M. l'ambassadeur de Russie aurait à me communiquer.

Il est venu dans mon salon, peu après l'arrivée de son cour-

rable complication jusqu'à la crise actuelle qui en fixe une nouvelle période, resté placé sur le même terrain.

« Le Cabinet autrichien a proposé aux conférences de Saint-Pétersbourg, en 1825, le même moyen qu'il reproduit au printemps de l'année 1828. A la première époque, c'est l'Empereur Alexandre lui-même qui l'a positivement rejeté, et c'est aujourd'hui le chef du Cabinet britannique qui me déclare qu'il n'entre point dans ses vues d'établir une indépendance politique absolue du territoire auquel on comptait appliquer les stipulations du traité trilatéral. « D'abord », me dit-il, « ce serait intervertir une des bases essentielles de cet « accord, et si j'ai cru », ajouta le duc, « qu'il ne serait d'accord ni avec « les préceptes de la justice ni avec ceux d'une bonne politique de poser « le principe d'une indépendance absolue à l'époque du protocole, combien « de motifs n'existe-t-il pas de plus aujourd'hui de rester fidèle à notre idée « primitive! Comment le Gouvernement britannique pourrait-il, sans courir « le risque de se mettre en contradiction avec les principes qu'il a professés à « l'égard des nouveaux États américains, et de recommencer à ses dépens les « expériences qu'il a déjà faites, reconnaître à cette partie de la Grèce l'ombre « même des éléments indispensables pour soutenir son indépendance? Il est « essentiel, d'ailleurs, de ne point oublier qu'un grand objet que nous avons « en vue se trouve exclu dans la supposition, qui n'est que trop probable, de « la continuation du refus de la Porte. Cet objet est d'établir des relations « d'amitié et de bon voisinage avec ce nouvel État, et de cicatriser par là cette « plaie qui sans cela restera toujours ouverte. Si nous n'obtenons pas », continua le duc, « cette adhésion et ce consentement si indispensables de la « Porte, ses relations avec la Russie resteront toujours précaires, et nous « serons toujours exposés au même danger, qui restera constamment suspendu « sur nos têtes. » La Russie, à laquelle le Memorandum fut aussi communiqué, répondit également par un refus. Comme l'Empereur Nicolas s'est exprimé très-nettement à cet égard, dans un entretien avec l'ambassadeur d'Autriche comte de Zichy (entretien que le lecteur trouvera dans le n° 896), il est inutile que nous reproduisions la dépêche du Cabinet russe, datée du 29 avril 1828, et conçue dans le même sens. (*Note de l'Éditeur.*)

rier, et s'est borné à me remettre la circulaire que sa Cour vient d'adresser à ses missions à l'étranger, au sujet de l'ordre donné aux gardes de se tenir prêtes à marcher le 13/1er avril. A cette pièce, qui est cotée *duplicata* et datée du 29 février, se trouve jointe une Gazette extraordinaire de Pétersbourg, en date du 27 février v. st.*. Je ne vous envoie pas ces pièces, car M. le prince de Lieven doit les avoir reçues bien avant que le présent courrier soit rendu à Londres.

Les motifs qu'allègue la circulaire russe ne peuvent que nous confirmer dans nos appréciations. Si je n'eusse déjà établi un parallèle avec le système de Bonaparte, je me serais vu forcé de le faire par suite des nouvelles publications russes. Tout en elles est calqué sur le modèle des manifestes de l'Empire français ; ce n'est pas seulement la pensée

* Le supplément extraordinaire du *Journal de Saint-Pétersbourg* du 27 février contenait la publication du hatti-schérif du Sultan, daté du 20 décembre 1827. Dans ce rescrit impérial (qui n'était pas destiné à être communiqué aux puissances à titre de manifeste, mais qui était adressé aux gouverneurs des provinces turques à titre de mesure d'ordre intérieur reconnue comme nécessaire), la Russie était désignée comme l'ennemie irréconciliable de l'Empire ottoman et de la foi musulmane ; on lui imputait l'insurrection des Grecs et la défection de deux puissances amies, l'Angleterre et la France ; on y développait la demande des trois puissances alliées, demande incompatible avec la loi sainte et le bien de l'Empire ; finalement, on démontrait la nécessité de la guerre et l'on faisait appel à tous les musulmans pour défendre la foi, le trône et l'Empire.

La Russie fit suivre cette publication d'une déclaration qui ne laissait aucun doute sur la résolution qu'elle avait prise. En même temps que la Russie faisait cette déclaration aux sujets de son propre Empire, elle en adressait de semblables à toutes les Cours européennes par une dépêche-circulaire du 29 février. Elle y énumérait tous ses anciens griefs contre la Porte, mettant en première ligne ceux qui existaient déjà avant le 20 décembre, et continuant par ceux qui s'y étaient ajoutés depuis cette date, notamment le hatti-schérif lui-même. Elle ne déclarait pas la guerre, mais elle se considérait comme étant déjà en état de guerre, et, par suite, mettait ses troupes en mouvement. Elle laissait aux alliés le choix entre un secours matériel et un secours moral ; elle leur laissait même la faculté de se dégager des obligations qui résultaient pour eux du traité de Londres, auquel cas elle terminerait seule une lutte qu'elle avait commencée à trois. Elle avait recours à la guerre en se plaçant à un point de vue exclusivement russe, et, en repoussant toute immixtion des alliés dans le débat, elle se déclarait prête à amener aussi, grâce à cette guerre, la solution des autres questions dont le traité de Londres demandait le règlement (*Note de l'Éditeur.*)

fondamentale qui est identique, mais la manière de la placer, de la masquer, de la rendre coulante ; tout en rappelle le style.

Ne dirait-on pas que l'Empereur du Nord vient d'être réveillé en sursaut par une attaque soudaine du Sultan, que l'Empereur Nicolas a été tiré du sommeil du juste, d'un sommeil que n'avait troublé aucun souvenir, pas même le bruit du canon de Navarin?

C'est la puissance inoffensive et toute confiante qui se voit attaquée à l'improviste par un voisin toujours oppresseur et, qui plus est, constamment ingrat et oublieux des preuves nombreuses d'une amitié fidèle. C'est le Sultan, semble-t-il, qui, en parlant turc à son peuple, a déclaré la guerre à l'Empire russe ; c'est aussi lui qui, par son manifeste, *fait appel aux alliés de la Russie;* c'est lui qui gêne le commerce du voisin paisible, qui n'a point le respect requis pour des nationaux abandonnés par leur protecteur naturel ; c'est lui enfin qui commence déjà la guerre, et la Cour attaquée, qui toutefois ne renonce pas encore à l'espoir de voir la paix se rétablir, place, en attendant, avec soin des jalons pour de larges indemnités ; déjà même l'époque d'un accommodement semble pour ainsi dire marquée, et l'exemple se trouve placé à la suite de l'exorde ; ne vient-on pas de voir le Schah reconnaître la modération du vainqueur, et se hâter, aux acclamations du peuple persan, de faire verser ses trésors dans les caisses de l'armée victorieuse? Ce que le Sultan et le peuple ottoman, instruits à cet exemple, sauront sagement prévenir en cédant à leur tour à un sentiment d'admiration, n'aura eu pour tout résultat que de former les jeunes officiers de la garde impériale à la discipline des marches militaires. Telle est, mon prince, l'impression que nous avons reçue, et que bien d'autres recevront avec nous, des proclamations du Cabinet russe. Il reste réservé au *Moniteur* français, n'en doutons pas, d'accompagner les pièces du Cabinet de Saint-Pétersbourg d'explications qui leur donneront toute la valeur d'un appel à la gloire française.

Mais à nous aussi, mon prince, la Porte vient de déclarer la guerre ; lisez le rapport ci-joint de notre consul à Scutari, et vous verrez que nos griefs ne sont pas moins fondés que

ceux de la Russie. Notre armée cependant ne se prépare pas encore à venger cet affront.

M. de Tatistscheff est venu me voir ce matin. Il m'a donné connaissance de la dépêche du 14 février v. st.*, adressée par le Cabinet russe à M. le prince de Lieven. Il m'a suffi d'en prendre lecture pour y trouver la clef de la récente communication que vient de nous faire le Cabinet français.

Je n'ai pas le moindre doute que Votre Altesse n'aura eu connaissance de la susdite dépêche du 14 février. Elle est le complément de tout ce que, depuis deux ans, nous avons redouté et prévu. Pleine de fiel contre le Gouvernement anglais, elle est une condamnation de la transaction trilatérale. Le seul point qui nous paraisse moins détestable que le reste de cette dépêche, c'est le mot de *Péloponèse,* qui y est employé pour désigner le point de mire des alliés.

Dans quel dédale de maux se trouve lancée aujourd'hui l'Europe ! D'un côté, en première ligne, se présente la guerre si gratuite que la Russie va faire à une puissance dont personne ne peut plus prévoir le sort. Que sont de simples phrases de modération démenties par tous les actes de la puissance envahissante, en comparaison des dangers flagrants qui dépassent d'autant plus toute prévoyance humaine, que la Porte se verra à la fois assaillie par l'attaque au dehors et par de graves embarras à l'intérieur? Qui oserait un seul instant assurer où s'arrêteront les scènes d'anarchie auxquelles la Turquie européenne pourra, — et je dirai même — auxquelles elle devra se trouver en proie? Si le Sultan ploie sous l'excès des maux qui l'accablent, quelles n'en seront pas les conséquences? S'il résiste, que deviendront et sa personne et l'Empire?

De l'autre côté se trouve l'affreuse complication grecque. Les alliés de la Russie sont invités à y prendre part; la puissance aujourd'hui principale veut bien les admettre à parachever en commun l'œuvre des derniers temps; mais n'en

* Dans les explications qu'elle donne et dans ses déductions, cette dépêche est à peu près identique avec la dépêche-circulaire russe du 17/29 février, dont il a été question plus haut, et qui est datée de trois jours plus tard. (*Note de l'Éditeur.*)

veulent-ils plus? Dans ce cas, elle les dispense de cette peine ; elle seule saura pourvoir et à la besogne russe et à la tâche commune des alliés.

Si dans un tel moment de crise générale nous pouvions reposer notre conscience sur un sujet particulier de satisfaction, nous le trouverions sans doute dans le sentiment de notre entière indépendance !

Ce n'est pas à nous, mon prince, qu'il peut appartenir d'articuler en premier rien de ce qui pourrait être considéré comme un plan, et serait de nature à répondre à la gravité des dangers. Avant de rassembler nos propres idées, nous devons attendre les paroles qui nous viendront de Londres. Dites à M. le duc de Wellington qu'il nous parle avec une entière franchise ; il sait bien qu'il ne risque rien en s'ouvrant envers nous. Je puis d'autant moins, par le présent courrier, entrer dans un détail quelconque sur la position nouvelle de l'affaire, que je n'ai pas encore été à même de soumettre à Sa Majesté Impériale les communications que le Cabinet de Russie vient de nous faire.

PREMIERS ACTES DE DOM MIGUEL APRÈS SON ARRIVÉE A LISBONNE.

895. Metternich à Bombelles, à Lisbonne (E. D.), Vienne, le 7 avril 1828.

895. Il serait superflu de vous dire que le compte que vous nous rendez de la conduite faible, et sous tous les rapports regrettable, qu'a tenue l'Infant depuis le premier moment de son arrivée à Lisbonne*, a profondément affecté Sa Majesté l'Empereur et ne nous permet malheureusement plus de douter

* Après la conclusion de la transaction signée à Vienne au mois d'octobre 1827 (sur le contenu de laquelle nous aurons occasion de revenir plus tard), Dom Miguel avait quitté Vienne le 5 décembre, et s'était rendu à Lisbonne en passant par Paris et par Londres ; le 22 février 1828, il entra dans la capitale du Portugal comme lieutenant du Roi et régent du Royaume.
(*Note de l'Éditeur.*)

que ce jeune Prince, qui avait entre les mains tous les moyens de fonder sur une base solide et durable la restauration de la Monarchie portugaise, et qui de plus avait la certitude d'être appuyé et soutenu dans cette noble entreprise par toutes les grandes puissances de l'Europe, va devenir l'artisan de sa propre ruine, en s'abandonnant à des conseils perfides qui, s'il les suit aveuglément, comme il n'y paraît malheureusement que trop disposé, l'entraîneront infailliblement à être parjure à ses serments et à se placer dans l'attitude d'un usurpateur.

Rien ne saurait, en effet, justifier l'hésitation et le retard qu'a mis l'Infant à prêter le serment voulu par la Charte; la manière louche dont il a procédé à cet acte solennel; celle dont il a été porté à la connaissance du public; la coupable faiblesse avec laquelle on a toléré, dès le premier jour, les cris séditieux d'une vile populace qui, enhardie par l'impunité, n'a pas tardé à s'emparer des avenues du palais et à y dicter la loi; l'opiniâtreté enfin avec laquelle l'Infant s'est refusé à donner une proclamation qui, en calmant toutes les craintes, aurait fait connaître au public la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre, et sa ferme résolution de contenir tous les partis et de sévir avec rigueur contre les factieux.

Telles sont cependant les fautes irréparables qu'a commises le jeune Prince à son début, et dont il nous paraît bien difficile qu'il puisse se relever. Il semblerait même, d'après les feuilles publiques qui contiennent des nouvelles de Lisbonne jusqu'à la date du 16 mars, que ces premières fautes ont été suivies de fautes plus graves encore, et qu'une crise imminente menace l'existence du Gouvernement portugais; la dissolution des Chambres, que l'Infant s'est permis, à ce qu'il paraît, de prononcer, doit en hâter le moment; et si le comte de Villa-Real a effectivement donné aussi sa démission de ministre des affaires étrangères, je ne vois plus personne dans le ministère qui puisse ou qui veuille mettre quelque borne aux réactions dont le Portugal est menacé.

Dans une situation aussi déplorable, à laquelle il nous est impossible de porter remède, vous concevrez, Monsieur le comte, que je ne puisse avoir d'autres instructions à vous don-

ner que celle de ne vous écarter dans aucun cas et dans aucune circonstance quelconque des principes consacrés par les protocoles de Vienne *; ils ont reçu la sanction de toutes les puissances de l'Europe, et s'il pouvait convenir à l'Infant, qui s'était solennellement engagé à les prendre pour base immuable de sa conduite en Portugal, de violer ses engagements, ce ne serait certainement pas l'Empereur notre auguste Maître qui pourrait jamais consentir à se rendre le complice d'une conduite aussi coupable. Sa Majesté ne s'écartera jamais de celle que

* A l'occasion de la nomination de Dom Miguel comme lieutenant du Roi et régent du Portugal, il y eut, au mois d'octobre 1827, des négociations à Vienne; sur l'invitation du chancelier d'État, les représentants de l'Infant, munis de ses pleins pouvoirs, savoir le comte de Villa-Real et le baron de Villa-Secca, l'ambassadeur anglais Wellesley, et, du côté de l'Autriche, outre le prince de Metternich qui présidait les réunions, MM. le baron de Lebzeltern, le baron de Neumann et le comte de Bombelles, y prirent part. Les délibérations, dont le résultat fut consigné dans des protocoles, portèrent sur les objets suivants : le moment où Dom Miguel devait partir de Vienne, la manière dont il ferait le voyage de Vienne à Lisbonne, mais surtout l'attitude que l'Infant devrait garder dans sa nouvelle dignité. On dressa trois protocoles à la suite des séances où ces points furent traités (ce sont ceux du 19, du 20 et du 23 octobre). Ce qui forme la partie la plus importante de ces documents, ce sont les pièces qui y sont jointes comme annexes, et parmi lesquelles se trouvent trois lettres, écrites par Dom Miguel à Dom Pedro, à sa sœur Isabelle et au roi d'Angleterre. La pièce la plus caractéristique des protocoles de Vienne, c'est la lettre de Dom Miguel à Dom Pedro, parce que la reconnaissance des droits de ce dernier et des devoirs du premier à l'égard de la Charte octroyée s'y trouve exprimée sans détour. Voici la reproduction textuelle de cette lettre, qui a été écrite à Vienne, le 19 octobre 1827 : « Sire, j'ai reçu le décret que Votre Majesté Impériale et Royale Très-Fidèle a daigné m'adresser en date du 3 juillet, par lequel Votre Majesté a bien voulu me nommer son lieutenant et régent des Royaumes de Portugal, des Algarves et de leurs dépendances; et en me conformant aux déterminations souveraines de Sa Majesté, je m'occupai aussitôt de prendre les dispositions nécessaires pour me rendre à Lisbonne, afin de remplir les vues sages et paternelles de Votre Majesté, en gouvernant et régissant lesdits Royaumes conformément à la Charte constitutionnelle que Votre Majesté a octroyée à la nation portugaise. Tous mes efforts tendront au maintien des institutions qui régissent le Portugal, et à contribuer, autant qu'il sera en mon pouvoir, à la conservation de la tranquillité publique dans ces pays, en m'opposant à ce qu'elle soit troublée par des factions qui n'auront jamais mon appui, quelle que soit leur origine. »

Les trois protocoles, ainsi que les annexes, ont été imprimés en entier dans de Castro, *Collecção, etc.*, tome II, page 20 et suivantes. Lisbonne, 1827.

(*Note de l'Éditeur.*)

lui imposent ses devoirs de Souverain, ses relations personnelles avec l'Empereur Dom Pedro, ses dernières transactions enfin avec le Prince, avec le Gouvernement britannique et avec ses augustes alliés; et ce n'est pas l'Empereur qui se prêterait jamais à favoriser l'usurpation de l'Infant Dom Miguel. Vous avez donc prévenu, Monsieur le comte, les intentions de Sa Majesté, en ne négligeant aucun moyen direct ou indirect pour éclairer le jeune Prince sur les dangers de la marche pernicieuse à laquelle il se laisse entraîner; et je vous approuve entièrement de n'avoir point hésité à réunir franchement, dans ce but, vos efforts à ceux de M. l'ambassadeur d'Angleterre. S'ils ont échoué contre une influence plus puissante et contre la faiblesse coupable de l'Infant, le tort assurément ne saurait vous en être attribué, et l'Empereur vous rend à cet égard une entière justice; mais Sa Majesté étant bien décidée à suivre dans cette pénible complication une marche entièrement conforme à celle que croira devoir adopter la Cour de Londres, je vous engage, Monsieur le comte, à vous maintenir à cet égard sur la ligne qui vous est tracée par vos instructions; à prendre part par conséquent aux démarches auxquelles M. l'ambassadeur d'Angleterre désirerait vous associer pour empêcher l'Infant de s'écarter des engagements qu'il a contractés avec nous, et à vous conformer enfin aux directions que M. le prince Esterhazy pourrait être dans le cas de vous transmettre, après s'être concerté à cet égard avec M. le duc de Wellington. J'en donne l'autorisation à cet ambassadeur par le présent courrier, et je n'hésite même pas à vous autoriser personnellement, pour le cas où M. Lamb recevrait de son Gouvernement l'ordre de quitter Lisbonne, à partir simultanément avec lui et à le suivre à Londres, où vous auriez à attendre les ordres ultérieurs de votre Cour*.

* Le cas prévu en dernier lieu s'est effectivement réalisé. On sait que les trois états convoqués par Dom Miguel (les Cortès de Lamego) ont déclaré Dom Pedro déchu de ses droits au trône de Portugal, et que, dans la séance du 26 juin, ils ont proclamé l'Infant Dom Miguel Roi de Portugal et des Algarves. Le ministre plénipotentiaire d'Autriche, qui, de même que les représentants des autres puissances, avait rompu toute espèce de relations diplomatiques avec le Gouvernement portugais à la suite de l'acte illégal de

ENTRETIEN DE ZICHY AVEC L'EMPEREUR NICOLAS SUR LES PROPOSITIONS DE L'AUTRICHE.

896. Zichy à Metternich (Rapport), Saint-Pétersbourg, le 24 avril 1828.

896. J'ai eu l'honneur de remettre à Sa Majesté l'Empereur, en audience particulière, lundi 21/9 avril, la lettre autographe de notre auguste Maître, que j'avais été chargé de présenter à ce Souverain. Je vais actuellement chercher à tracer à Votre Altesse le tableau fidèle et détaillé de l'entretien que j'ai eu avec Sa Majesté Impériale sur la situation des importantes affaires du moment.

L'entretien a duré environ deux heures. Sa Majesté a daigné m'écouter avec le plus grand calme, et avec une attention soutenue. Après que j'eus fini de lui exposer l'ensemble de ce que j'avais puisé dans les volumineuses expéditions que Votre Altesse m'a adressées par son dernier courrier du 5, et dont la simple lecture a été un travail de plusieurs jours consécutifs pour moi, l'Empereur prit la parole et me développa, sans un moment d'hésitation dans son discours, sa position tout entière, et le point de vue sous lequel il envisage les devoirs que les circonstances actuelles lui imposent, et dont il déclare ne pouvoir s'affranchir d'aucune manière sans compromettre son honneur, ainsi que la dignité et les intérêts de l'Empire de Russie.

« Il faut », me dit l'Empereur, « pour remonter à la source et pour vous donner une idée bien claire et bien précise de ma position et de mes transactions politiques, que je vous fasse le récit historique des événements, tels qu'ils se sont passés depuis que je me suis trouvé à la tête des affaires. Après la mort de l'Empereur, mon frère, je fus appelé à m'occuper du

la convocation des états, quitta Lisbonne au moment où il n'était plus permis de douter que Dom Miguel accepterait la couronne qui lui était offerte. En effet, le 30 juin, parut un décret signé *el Rey*, par lequel Dom Miguel déclarait souscrire à toutes les décisions des trois états, qui l'appelaient à succéder au défunt Roi Jean VI. Voir le n° 903. (*Note de l'Éditeur.*)

triste héritage de régler et de terminer une affaire qui l'avait occupé bien péniblement pendant des années sans aucun succès, et qu'il avait toujours espéré en vain arranger de concert avec ses alliés, savoir, l'aplanissement des différends existant avec la Porte, et le redressement des justes griefs de la Russie envers le Gouvernement ottoman. L'Empereur, mon frère, s'étant convaincu que la marche qu'il avait suivie ne l'aurait jamais conduit au but, avait décidé de faire la guerre pour y arriver, et elle aurait eu lieu positivement si la mort n'était venue l'enlever et nous plonger dans le deuil par une catastrophe nouvelle qui menaçait l'existence de la famille tout entière. Le Tout-Puissant a béni mes efforts, nous n'avons pas été victimes de cette trahison ; j'ai triomphé de la conspiration abominable ourdie contre l'Empereur mon frère et toute ma famille, j'ai réussi à rétablir l'ordre et l'obéissance. Je me suis appliqué aussitôt après à suivre les traces de feu mon frère, et j'ai posé nettement ce que la justice et les traités, que la Porte n'avait jamais observés envers nous, m'autorisaient à lui demander. Après des difficultés innombrables et des tergiversations que les Turcs cherchèrent à employer pour éluder nos demandes, ils consentirent enfin, voyant bien que ma résolution était inébranlable, à envoyer chez moi, à Ackerman, des négociateurs pour terminer nos différends à l'amiable. Pendant que nous étions occupés de cette affaire, le duc de Wellington arriva à Saint-Pétersbourg. Il me parla de l'insurrection des Grecs, de l'impuissance où la Porte s'était trouvée jusqu'alors de réprimer les rebelles et de rétablir l'ordre, des souffrances horribles de l'humanité et du sang répandu injustement sans arriver à aucun but ; enfin des pertes que le commerce de toutes les nations éprouvait depuis des années, et de celles qu'il essuierait encore si on ne mettait fin à un état de choses aussi compromettant. Je répondis au duc que je serais disposé à me joindre à toute mesure qu'il pourrait juger convenable pour atteindre ce but ; mais qu'à la vérité j'étais si neuf et si novice en affaires et en diplomatie, que je n'entrevoyais pas la possibilité d'y arriver facilement par la voie des négociations ; que, s'il voulait me proposer ses idées,

j'accepterais volontiers tout moyen qui pourrait nous y conduire. Les articles du protocole signé à Saint-Pétersbourg le 4 avril furent le résultat de notre entretien. Je dois vous faire observer ici que ce fut à ma demande expresse que l'article V dudit protocole fut rédigé et inséré, savoir : « Qu'aucune des « deux puissances contractantes ne chercherait une augmentation de territoire, aucune influence exclusive ni aucun avantage de commerce pour ses sujets, autres que ceux que toute « autre nation pourrait également obtenir. » Après quelques jours de réflexion de la part du duc de Wellington, il accepta ma proposition, et cet article fut inséré dans le protocole. Je crois, ajouta Sa Majesté, que c'est la première fois qu'on a obtenu de l'Angleterre de s'engager à participer à une entreprise offrant des frais et des risques pour elle en renonçant à des acquisitions ou à des avantages pour son commerce. Comme il est bien loin de ma pensée de songer à un agrandissement quelconque de territoire, cette clause était entièrement à ma convenance, et j'en fis la proposition franchement, pour m'assurer de mon côté que l'Angleterre n'avait en vue ni avantage commercial exclusif, à quoi elle vise souvent, ni influence prédominante. Je me rappelle, continua l'Empereur, avoir dit à cette époque au duc de Wellington : « Mais, dites-moi, monsieur le maréchal, comment pensez-vous que les Turcs prendront ce que nous voulons arrêter pour les empêcher de « réduire leurs sujets révoltés? Est-ce qu'ils endureront patiemment ce que nous voulons leur dicter? » Le duc de Wellington m'a répondu à cela : « Oh! les Turcs, lorsqu'ils « verront notre détermination bien sérieuse, ne pousseront « jamais les choses à l'extrême; il ne faudra de notre part que « quelques frégates pour les empêcher d'exercer des hostilités, « pour les intimider et pour leur faire entendre raison; jamais, « du reste, nous n'en viendrons à la guerre. » L'Empereur m'assura lui avoir répliqué : « Mais si cependant nos frégates étaient forcées de tirer le canon, est-ce que les Turcs prendraient cela pour des coups de canon pacifiques? » Le duc aurait toujours soutenu sa première thèse, que jamais on n'arriverait à cette extrémité, ni à celle d'une guerre que personne

ne voulait. « La seule condition, me dit l'Empereur, que le duc de Wellington m'imposa explicitement lors de la signature du protocole, fut de ne point en informer lord Strangford, qui se trouvait alors en qualité d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Je ne pouvais pas trop comprendre le motif qu'il avait de vouloir observer un mystérieux silence envers le représentant du Roi son Maître, mais je lui promis de n'en parler qu'à mes alliés, auxquels je devais donner confidentiellement connaissance du protocole, afin de les engager à y participer selon leur convenance. En attendant, nos conférences à Ackerman marchèrent d'un pas ferme, et nous parvînmes à vaincre les obstacles et à signer le traité qui devait enfin mettre un terme aux justes griefs que nous avions toujours élevés contre la Porte. La Russie était satisfaite, et il ne s'agissait plus que de voir remplir vis-à-vis d'elle les conditions qui avaient été stipulées. » Ici l'Empereur passa plus rapidement sur la suite des événements. « Le traité qu'on nomme chez vous « trilatéral » fut signé à Londres à la suite du protocole; vous et la Prusse n'avez pas jugé convenable d'y accéder, ce que je déplore toujours sincèrement, car j'ai la conviction intime que si nous eussions tenu, tous les cinq Cabinets, le même langage menaçant à Constantinople, et que nous eussions pu nous entendre sur la forme à employer pour obtenir la pacification des provinces insurgées, jamais rien de tout ce qui est arrivé depuis n'aurait eu lieu. Le Divan se serait soumis à notre demande, on aurait pacifié les pays en insurrection; l'action de la Sainte-Alliance se serait encore une fois manifestée avec éclat, et aurait déployé sa force irrésistible. Je tiens religieusement à ses principes conservateurs, me dit l'Empereur, et je serai constamment le plus chaud partisan de la Sainte-Alliance, qui trouvera en moi, quoi qu'on en dise, un de ses soutiens les plus fermes. Je vous répète à cette occasion que je déteste, que j'abhorre les Grecs, quoiqu'ils soient mes coreligionnaires; ils se sont conduits d'une manière affreuse, condamnable, criminelle même; je les considère toujours comme des sujets en révolte ouverte contre leur Souverain légitime; *je ne veux pas leur affranchissement;* ils ne le méritent pas, et ce serait un

fort mauvais exemple pour tous les autres pays s'ils réussissaient à l'établir. Je n'ai pas non plus reconnu l'indépendance des colonies espagnoles en Amérique, et je trouve que la proposition que vous venez de faire à Londres, relativement à la Grèce, est en contradiction avec les principes que vous professez et vous fait sortir de votre rôle. Je reste, pour ma part, pur et fidèle à mes principes monarchiques. L'Empereur, veuillez le lui dire, trouvera constamment en moi un fidèle et puissant allié, prêt à lui donner la main en toute occasion, et à ne reconnaître que ce qui est légitime. S'il pouvait avoir besoin de mon assistance dans quelque complication que ce pût être, il me trouvera toujours prêt à le secourir avec une bonne réserve partout où il le jugera à propos. Je vous en donne ici ma parole, il n'a qu'à ordonner de moi. Je n'ai aucune vue d'agrandissement, d'ambition, ni de conquête quelconque. Je sais que tout le monde veut me prêter de semblables intentions; mais le fait prouvera que je veux uniquement la paix, le bonheur intérieur et la prospérité du commerce de mon peuple. La perte immense que cette branche d'industrie éprouve par les mesures que la Porte a prises, les provocations continuelles qu'elle s'est permises contre la Russie, la non-exécution du traité d'Ackerman, m'obligent à tirer l'épée pour faire valoir mes justes prétentions. Du moment où mes adversaires me rendront justice, je serai prêt à écouter les paroles de paix et de réconciliation qu'ils me feront parvenir. Je ne me dissimule d'aucune manière les inconvénients et les dangers graves de l'entreprise que je suis à la veille de commencer, mais cela ne me fera pas reculer devant mes devoirs. Je le déplorerais bien sincèrement, si des circonstances hors de tous les calculs humains devaient conduire la Porte à se creuser un abîme. J'aime à croire que cette déplorable catastrophe n'aura pas lieu. Je vais me placer à la tête de mon armée pour me trouver à portée de recevoir à tout instant les ouvertures que le Sultan pourrait encore vouloir me faire, lorsqu'il verra que mon parti est irrévocablement pris, et pour rester le maître d'arrêter mes troupes lorsque je le jugerai utile. Ce n'est pas à la ma-

nière turque que je ferai la guerre. Si les véritables intentions de la Porte sont de faire droit à mes réclamations, j'accueillerai ses propositions chaque fois qu'on me les adressera. Du reste, aucun obstacle ne me fera reculer devant mon entreprise, dût-il en résulter la chute de l'Empire ottoman. Ce serait sans doute un nouveau malheur, une complication désastreuse, car je ne vois encore aucun moyen de reconstruire cet édifice s'il venait à crouler. Mais cette considération même, quelque grave qu'elle soit, ne saurait plus m'arrêter. Je dois à l'Empire de Russie de lui procurer ce que les traités lui assurent, je dois enfin établir d'une manière claire et positive les droits auxquels il ne saurait renoncer. Ma ligne est tracée, je la suivrai avec constance et fermeté, et si Dieu m'est en aide et bénit mes armes, je me trouverai à même de prouver à l'Europe que je n'ai aucune intention de faire des conquêtes, et que je sais être satisfait de ma position telle qu'elle est. »

Après avoir écouté avec un profond recueillement les paroles de l'Empereur, je lui ai demandé respectueusement la permission de lui faire mes observations en réponse à ce que je venais d'entendre. Sa Majesté voulut bien m'accorder cette permission, et je parlai en ces termes : « Vous avez daigné, Sire, vous énoncer avec une franchise, un abandon que l'Empereur mon Maître ne pourra qu'apprécier à leur haute valeur. Mais souffrez aussi que je parle à Votre Majesté avec cette loyauté et cette droiture qui caractérisent essentiellement mon Souverain, et dont il est de mon devoir d'être le fidèle interprète. Veuillez, Sire, lire avec toute l'attention qu'elle mérite la lettre que je viens d'avoir l'honneur de vous remettre de la part de l'Empereur. Le cœur de l'Empereur parle à celui de Votre Majesté avec toute la confiance que la pureté de vos principes, Sire, et vos sentiments élevés, inspirent à mon Souverain. La complication grave qui menace la paix de l'Europe lui impose le devoir de vous exhorter, Sire, dans un moment où de grandes décisions vont prononcer sur les destinées d'un Empire et peut-être de l'ordre social tout entier, à ne point précipiter votre marche, et à réfléchir mûrement au remède que l'Empereur propose à Votre Majesté

pour prévenir les maux effrayants qui, suivant sa conviction et sa longue expérience, nous attendent, si on ne parvient pas à ramener dans les conseils des Souverains alliés l'union et le système qu'on avait suivi jadis avec tant de succès. Votre Majesté me permettra de retracer la gradation de la marche qu'Elle a observée jusqu'ici dans cette affaire. Son Cabinet a signé avec celui de Londres le protocole du 4 avril, qui a été converti ensuite en un traité signé à Londres et auquel la France a accédé. L'Autriche et la Prusse ont développé les motifs qui les empêchaient d'y participer. Toutefois, nous n'avons pas cessé de consacrer à Constantinople nos soins les plus zélés à l'aplanissement des différends existants entre les trois Cours et la Porte Ottomane. Le Sultan a résisté à tous nos efforts. La bataille de Navarin a eu lieu sans que Votre Majesté ni ses alliés l'aient voulu. Cet événement n'a rien pu changer aux déterminations de la Porte. Les représentants des Cours se sont enfin retirés de Constantinople, déclarant ne pouvoir continuer leur résidence dans cette capitale qu'à la condition que la Porte acceptât les stipulations du traité de Londres. La Porte n'a pas cédé davantage, et les représentants ont quitté Constantinople. Votre Majesté s'est trouvée dès lors frustrée des avantages du traité d'Ackerman, la Porte ayant déclaré, après le départ des représentants, que tout ce qui s'était passé rendait nuls les traités signés entre elle et la Russie, et le Divan, dans son aveugle désespoir, s'étant laissé entraîner dans une route que l'Empereur mon Maître désapprouve hautement, et à l'égard de laquelle il a fait déclarer positivement à la Porte ce qu'il en pensait. Votre Majesté ne veut pas l'affranchissement des Grecs; Elle a daigné s'exprimer de la manière la plus correcte sur ses sentiments et sur sa manière de juger cette question. Et néanmoins les Grecs seront affranchis malgré Elle, malgré ce qu'Elle a voulu et déclaré. Voilà cependant les conséquences des précédents, conséquences contraires à ses vœux et amenées par la force des circonstances. Le traité d'Ackerman enfreint, Elle se voit maintenant dans la nécessité de faire une guerre isolée à laquelle Elle n'aurait plus songé, ayant obtenu tout ce qu'Elle

désirait de la Porte Ottomane en faveur des véritables intérêts de la Russie. La guerre se fera donc encore contre sa volonté, mais comme une nécessité impérieuse que les circonstances ont développée. Elle désire la conservation de la Porte, et néanmoins Elle se décide à une mesure qui la ruinera peut-être, ou qui fera naître des combinaisons et des événements hors de tous les calculs de la prévoyance humaine. Voilà, Sire, le tableau que j'ose placer sous vos yeux, avec la prière bien instante de peser ce que je viens d'avoir l'honneur de représenter. L'avenir justifiera encore une fois nos appréhensions. Peut-être est-il encore temps, Sire, de donner une direction plus salutaire à nos efforts réunis, mais c'est à Votre Majesté à suivre la voie de la modération envers un Gouvernement faible, irrité, soupçonneux, et qui ne sait plus à quel parti s'arrêter. Si on pouvait lui inspirer quelque confiance dans un meilleur avenir, peut-être réussirait-on à le faire consentir aux concessions qu'on lui demande. »

L'Empereur répondit : « Je ne puis me persuader que nous réussirions à faire plier la Porte par de simples menaces ou par des négociations ; il faut le canon et la baïonnette pour les épouvanter et pour vaincre les résistances que le Sultan oppose à tout ce que nous avons fait jusqu'ici pour lui prouver notre désir de nous entendre. Toutes mes mesures sont prises à cet effet, et je ne puis plus reculer devant aucun obstacle. Le tort que cet état de choses a fait au commerce d'Odessa s'élève déjà à environ trente millions de roubles. Les rapports que j'ai reçus dernièrement de la Servie m'informent que les Turcs exercent toutes les vexations et les cruautés imaginables dans cette province, au mépris des stipulations du traité d'Ackerman. Tous mes ports se trouvent sans débouchés ; ils ne peuvent débiter les productions de notre sol, parce que tout doit passer par cet étroit canal de Constantinople qui est fermé à mes vaisseaux. C'est là ma position actuelle. J'ai en main les preuves matérielles que les Turcs ont voulu empêcher la paix que j'étais au moment de conclure avec les Persans. On publiera incessamment ces pièces, pour mettre sous les yeux du public la conduite de la Porte à mon

égard. J'ai cependant réussi à faire une paix honorable avec la Perse, et si Dieu m'aide dans la présente entreprise, je ferai également la paix avec la Porte, et on acquerra la conviction que je ne veux rien d'elle que ce qui est nécessaire au commerce russe et ce dont j'étais en possession par les traités. Je vous le demande à vous », me dit l'Empereur, « que fera l'Autriche si, par un hasard imprévu, le Gouvernement turc vient à tomber? » — « Voilà précisément, Sire », répondis-je, « ce que l'Empereur, dans sa sollicitude, vous représente, afin d'éviter la commotion et la confusion générale qui pourraient naître en Europe si cet événement était amené par la guerre que vous êtes sur le point d'entreprendre. »

L'Empereur me dit alors : « J'ai lu attentivement le Memorandum (n° 893) que votre Cabinet a présenté à la conférence de Londres sur le moyen qu'il propose à la Porte pour sortir de sa position embarrassante vis-à-vis des trois Cours. Je vous avoue que j'ai été longtemps avant de le comprendre, car je n'ai pu me persuader que votre intention véritable était que la Porte renonçât entièrement à ses provinces insurgées. C'est une dérision pour la Porte qu'une proposition semblable. D'ailleurs, je trouve que ce serait un très-mauvais exemple à donner aux rebelles. Les Grecs doivent rester, je le répète, sous la suzeraineté de la Porte; seulement, on doit leur permettre d'exister. Mais comment votre Cour peut-elle proposer une pareille chose, tandis qu'elle n'approuve pas ce que nous voulions faire?

« — C'est précisément, Sire », répliquai-je, « parce que nous avons la conviction que la Porte se résignera plutôt à la perte totale d'une province qu'à admettre le principe d'une ingérence et d'une intervention étrangères dans ses affaires intérieures. Les principes religieux des Turcs repoussent cette ingérence, et on ne parviendra jamais par cette voie à obtenir leur consentement.

« — Si, au reste », me dit l'Empereur, « mes alliés s'accordent à Londres à mettre cette proposition en avant, je n'y suis pas contraire ; mais, je le répète, la Porte ne l'acceptera pas, et je ne m'attends à aucun succès de cette démarche. Pour

celle de la suspension d'armes, nous venons d'apprendre de Paris que les Grecs ne veulent l'accepter que dans le cas où les trois Cours, sous la protection desquelles ils se sont placés, l'approuvent. L'amiral de Rigny a mandé aussi qu'il n'entrevoyait pas la possibilité que cet armistice pût avoir lieu, car les Turcs voudront approvisionner les points qui manquent de tout, et alors, après les trois mois révolus, leur position n'en serait que meilleure et celle des alliés moins bonne. »

L'Empereur termina cette longue et importante conversation en me disant : « Je vous ai exprimé toute ma pensée bien franchement; rendez-en compte à l'Empereur. Je tiendrai ma parole; je n'emploie aucune finesse et n'ai aucune arrière-pensée. Je ne suis qu'un général de brigade qui n'entend rien à la politique ni aux actes diplomatiques; mais je suis attaché à l'Empereur, je le respecte, et il me trouvera constamment sur la ligne de l'honneur et des principes. Si lui et moi nous voulons nous donner la main et nous entendre, puisque nous sommes encore maîtres chez nous, nous n'aurons rien à craindre d'aucun bouleversement, et cela d'aucun côté. Nous suffirons à tous les besoins de l'Europe, parce que nos moyens, si nous savons les employer et les réunir, sont puissants, et nous savons nous faire obéir. Que dites-vous de tout ce qui se passe en Portugal? Est-ce que l'Infant se tiendra sur une ligne correcte? Vous écrit-on quelque chose? » Je dis à l'Empereur ce que Votre Altesse m'a écrit dans sa lettre confidentielle *. Sa Majesté me répliqua sur-le-champ : « Eh bien, sans m'être concerté avec vous, j'ai fait adresser les mêmes instructions à mon envoyé. Si l'Infant pouvait s'oublier au point de ne pas suivre la ligne de ses devoirs envers son frère et Souverain, ma mission a l'ordre de se retirer de Lisbonne, en déclarant à l'Infant que jamais nous ne donnerions notre approbation à aucun acte qui ne serait point justifiable devant le tribunal du Roi son Souverain, dont il n'est que le lieutenant. Vous voyez », continua Sa Majesté, « que nous nous

* Ces communications confidentielles reproduisaient les instructions qui furent adressées à Bombelles, à Lisbonne. Voir n° 895.

(*Note de l'Éditeur.*)

rencontrons toujours lorsqu'il s'agit des principes monarchiques. L'Empereur les trouvera toujours chez moi, car j'ai été élevé dans ces principes, et les événements m'y ont confirmé. »

Sa Majesté Impériale me serra la main, comme quelqu'un qui était bien aise de m'avoir dit tout ce qu'il avait sur le cœur, et me congédia avec les assurances de son affectueuse bienveillance.

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LA TURQUIE.

897. Metternich à Apponyi, à Paris (E. D.), Vienne, le 9 mai 1828.

897. La guerre russo-turque, cette guerre que nous avions prévue dans toutes les phases précédentes comme le seul résultat probable et peut-être même possible des errements qui ont été suivis depuis des années, va éclater, et tout annonce qu'elle sera conduite avec une grande vigueur par la Russie. Tout se réunit pour qu'il doive en être ainsi. D'un côté, le besoin de frapper de grands coups pour atteindre le double avantage d'une pacification prompte dans des contrées où les maladies font de bien autres ravages que le sabre ennemi, et d'autre part, le grand intérêt d'en imposer fortement à l'Europe au début même de la guerre, dictent ici des règles aussi appropriées à la circonstance que faciles à exécuter par celui qui tient le pouvoir entre ses mains. Nous n'admettons pas que le désir de conquêtes proprement dites soit pour quelque chose dans les plans de la Russie. Cette puissance n'a pas besoin d'étendre ses frontières pour être maîtresse des domaines ottomans qui les avoisinent; elle a des conquêtes d'un autre genre à faire sur ce même Empire, et elles ne lui manquent pas. Les explications sur l'article des indemnités, dont M. de Fontenay a été l'intermédiaire, ne nous semblent point encore préjuger l'avenir. On parle de trente millions de pertes que devrait avoir

essuyées déjà le commerce de la seule ville d'Odessa : cette allégation est fausse; Odessa n'a encore rien perdu, sauf le mal que la seule perspective de la guerre a pu causer aux spéculateurs. Mais peu importe; ce n'est pas du commerce d'une ville ni de millions qu'il s'agit. Rien ne nous prouve que le résultat de la guerre sera conforme à ce que l'on prévoit; tout, au contraire, nous dit que ce résultat sera différent. Je n'énonce cette conviction que comme un simple acquit de conscience politique, et nullement comme une récrimination sur une situation qui se trouve amenée et déterminée par un pouvoir supérieur à la seule volonté des Cabinets.

Notre vœu le plus sincère est celui que M. le comte de La Ferronnays ne quitte pas la ligne d'une forte action en faveur du maintien de la triple alliance, et il peut être bien assuré de notre franche coopération sur cet objet, dans tous les lieux comme dans toutes les occasions où notre voix pourra exercer une influence salutaire.....

Les notions que nous sommes plus à même que toute autre Cour de recueillir sur la situation intérieure de l'Empire ottoman, ne nous permettent pas de douter que les succès qu'obtiendront les armées russes devront être très-faciles. L'existence de cet Empire n'offre aucune garantie, et une question que nous croyons devoir regarder comme indéfinissable, vu que les trois alliés eux-mêmes ne sont pas encore parvenus à la définir entre eux, n'est pas de nature à pouvoir être résolue par un Gouvernement qui n'a pas la prétention d'entendre à demi-mot.

Le monde est ainsi en présence d'un bien grand mal, et je cacherais la vérité sur mes sentiments si je ne vous assurais que je regarde comme plus effrayantes encore les diverses chances de malheur qu'offre la situation morale de la France. Mon esprit s'arrête ici, et tous nos vœux se concentrent dans l'espoir qu'en dernier résultat le mal devra finir par le réveil des hommes de bien, qui se laissent entraîner sur une pente ne pouvant aboutir qu'à un abîme sans fond. La question me semble réduite à l'alternative si ce réveil aura lieu avant que la perte soit consommée, ou seulement à la suite de cata-

strophes; et, assurément, des larmes répandues sur des ruines sont pour le moins des larmes fort inutiles.

TENTATIVE FAITE POUR RAPPROCHER LE CABINET ANGLAIS DE L'AUTRICHE.

898. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 31 mai 1828.

898. Le compte que vous nous rendez des communications verbales que M. le duc de Wellington vous a faites, a été apprécié par nous ainsi que l'est tout ce qui nous vient de sa part. Je crois ne pouvoir mieux répondre aux preuves de confiance que ne cesse de nous donner Sa Grâce, qu'en vous mettant à même de vous expliquer avec une franchise entière sur notre point de vue dans les graves circonstances du moment.

En m'adressant à M. le duc de Wellington, je ne saurais me sentir arrêté par aucune de ces considérations qui souvent portent obstacle aux aveux complets entre les Cours.

Personne plus que moi n'est pénétré des grandes qualités qui distinguent ce ministre, de l'élévation de sa pensée et de l'énergie de son caractère; — je ne suis pas davantage en doute sur la valeur qu'il attache à l'intimité des relations entre nos deux Cours.

L'analyse que M. le duc de Wellington a faite des dernières publications du Cabinet de Saint-Pétersbourg est en tout point conforme au jugement que, de prime abord, nous avions porté sur ces pièces*.

Ce qui ressort des divers offices russes peut être résumé en peu de points :

La Russie, tout en affectant la plus grande modération, ouvre la porte aux exigences les plus vastes. Elle veut par là

* Allusion à la dépêche circulaire russe du 29 février, ainsi qu'au supplément extraordinaire du *Journal de Saint-Pétersbourg* du 27 février, dont il été question dans la note qui accompagne le nº 894.

(*Note de l'Éditeur.*)

s'assurer d'avance un double bénéfice, moral et matériel. Quelle que puisse être la marche des événements, elle veut se ménager, par la position qu'elle a prise, ou l'un ou l'autre de ces bénéfices, et il ne lui sera même pas difficile de les cumuler.

Elle met à la charge de ses alliés, et bien directement à celle de l'Angleterre, la prétendue nécessité dans laquelle elle s'est trouvée placée d'agir ainsi qu'elle l'a fait.

Rien, en dernier résultat, ne pourra plus empêcher que ce ne soit elle qui aura été la puissance libératrice du peuple grec.

La Russie parle de modération, et elle prend de nouveau l'engagement qu'elle ne vise ni à des conquêtes de territoire ni à la destruction de l'Empire ottoman.

Nous avons, il y a longtemps, énoncé vis-à-vis de la Cour de Londres notre conviction sur les plans véritables de l'Empereur Nicolas relativement à l'existence future de cet Empire. Il ne veut pas sa mort, mais sa ruine; il n'a point de parcelles à conquérir sur son territoire en Europe; il lui faudrait le tout ou la majeure partie du tout pour que l'entreprise en valût la peine. Nous ne sommes donc pas disposés à croire que, dans le moment actuel, l'Empereur pourrait viser à des conquêtes matérielles qui ne se feraient qu'au détriment des Principautés. Il suit une autre direction, qui, à juste titre, doit lui paraître plus avantageuse. Il imposera à la Porte des charges pécuniaires telles que ses dernières ressources se trouveront épuisées. Reste à savoir si jamais le Sultan pourra satisfaire à la somme de ces exigences. S'il ne le peut pas, la Russie *gardera des gages*, et elle assurera ne point avoir fait de conquêtes.

La prochaine paix renforcera les exigences consacrées déjà par les stipulations des traités antérieurs et complétées par celui d'Ackerman, à tel point que, de fait, elles ne laisseront plus guère au Sultan que la qualification d'une inutile et dangereuse suzeraineté sur les deux Principautés du Danube et sur la Servie.

L'Empereur Nicolas vient de déclarer qu'il lui faut pour son commerce des garanties qui soient entièrement à l'abri

des événements. Il a déclaré de même qu'il veut que sa prépondérance soit à jamais établie à Constantinople. Par quels moyens matériels Sa Majesté Impériale entend-elle pourvoir à ce double but? Elle ne le dit pas; mais ce qui est indubitable, c'est que ce n'est que par le moyen d'une prépondérance positive et reconnue que son but pourrait être assuré, car les moyens purement moraux ne sauraient point atteindre à un effet pareil.

Les opérations de l'armée russe en Asie ont commencé. Elles seront aidées par les opérations de la flotte. Les forces russes vont s'emparer d'Anapa, de Sukum-Kalé et d'autres points sur la côte de la Mingrélie et de l'Arménie. Ces conquêtes paraissent si simples, et les esprits se familiarisent tellement avec elles, qu'il n'est guère à prévoir qu'aucune puissance y trouve une violation ouverte de l'engagement annoncé de ne pas en faire. Mais si nos informations sont exactes, nous verrons les Persans à leur tour prendre l'offensive contre les Turcs, et le Prince Abbas-Mirza chercher à indemniser le Schah, par des conquêtes sur le pachalik de Bagdad, de la perte de l'Arménie persane.

Que deviendra la puissance ottomane, attaquée de tous les côtés? Deux seules alternatives se présentent : celle de sa dissolution par suite d'une défense hors de proportion avec la force de l'attaque, ou bien sa soumission à des exigences qui, dans leurs effets nécessaires, équivaudront à une ruine prochaine. La Porte, en un mot, a le choix entre la mort ou une agonie prolongée.

De quelle importance ne seront pas en échange les chances que la Cour de Russie a su se ménager avec une incontestable habileté? Elle pourra, dans l'une ou l'autre des hypothèses que je viens de poser, en tirer le parti le plus conforme à ses vues. En admettant qu'elle s'arrête à la seconde des alternatives indiquées, l'Empereur aura trouvé moyen de s'indemniser à la fois des frais qu'il aura si gratuitement encourus, et d'entourer d'une auréole de gloire militaire le début d'un règne qui avait commencé sous de bien tristes auspices; de plus, il saura se prévaloir du bénéfice d'une modéra-

tion à laquelle l'Europe entière s'empressera de rendre hommage.

Tel est, mon prince, le tableau de l'exacte vérité, et ce ne sera pas M. le duc de Wellington qui, avec la rectitude de jugement qui le caractérise, voudra nous démentir.

Dans une pareille position des choses, et en face d'un avenir si chargé de sinistres présages, le chef du Cabinet autrichien manquerait à son devoir s'il ne s'expliquait avec un entier abandon envers le chef du Gouvernement britannique.

Nous avons traversé naguère une époque d'autant plus difficile pour nous, que le mal le plus actif est venu de l'Angleterre même, qu'une longue tradition nous avait habitués à regarder comme le plus sûr gardien de tant d'intérêts communs aux deux puissances. La même force des choses qui eût infailliblement renversé, s'il n'avait été enlevé par la mort, l'homme public dont les audacieuses conceptions n'avaient d'autre but que de faire tourner le monde dans un cercle dont son ambition personnelle occupait le centre, — cette même force des choses, disons-le hardiment, a placé M. le duc de Wellington à la tête des affaires de la Grande-Bretagne. Le bien qui a succédé au mal n'a point élevé nos espérances à un degré tel qu'il paraisse impossible de l'atteindre.....

L'affaire orientale est tellement gâtée, que la chance matérielle la plus heureuse à laquelle on puisse se rattacher, celle de la prompte terminaison de la guerre, se présente elle-même, sous une infinité de rapports, comme un résultat moral des plus funestes. L'Angleterre pourra influer encore avec quelque succès sur le dénoûment du drame, mais nous ne voyons pas qu'il y ait un parti clairement arrêté par son Cabinet, quoique nous rendions d'ailleurs une justice entière à l'uniformité parfaite du jugement que M. le duc de Wellington vient d'énoncer envers vous, mon prince, avec celui que nous portons nous-mêmes sur l'attitude que la Cour de Russie vient de prendre, et sur la valeur des manifestes que cette Cour vient de publier.

Vous savez, mon prince, que nous eussions regardé comme une grande faute si les deux Cours de l'alliance trilatérale

s'étaient purement et simplement retirées immédiatement de leurs engagements envers celle de Russie, ou, ce qui revient au même, si, par une décision pareille, elles eussent dégagé l'Empereur Nicolas de certains engagements qui (sans nous arrêter ici à leur plus ou moins de précision) le tiennent néanmoins lié envers elles. Mais nous regrettons sincèrement qu'au lieu de délibérer sur des points de pure formalité, lorsque déjà l'Empereur de Russie s'est emparé de toute l'action, les deux Cours n'aient point su tirer un parti utile de l'existence même de leur traité commun, et qu'elles ne se soient pas rendues fortes de son maintien pour arrêter ou du moins pour gêner ce qui, dans son essor, peut conduire à des résultats que personne ne saurait plus tempérer une fois qu'ils auront été atteints.

La dépêche de M. le comte de Nesselrode à M. le prince de Lieven, en date du 29 avril dernier, nous a frappés bien plus par la confusion des propositions qu'elle renferme que par tout autre motif *.

Les alliés ont bien fait de se regarder comme liés par le traité de Londres; mais ils ont commis une grande faute en séparant la guerre russo-turque du même traité. La vérité est que l'origine de cette guerre séparée se trouve dans le traité du 6 juillet; l'Empereur Nicolas aurait par conséquent dû être arrêté sur ce point. Mais la faute est faite, et il ne reste plus qu'à tâcher de la pallier par une marche subséquente ferme et précise.

M. le duc de Wellington verra dans une explication aussi

* Au sujet de la réponse faite par lord Aberdeen à la dépêche russe du 17/29 avril, Gentz écrit à Metternich, le 18 juillet, ce qui suit : « La note est rédigée dans un style forcé; elle est pleine de redites fatigantes, de longueurs péniblement cherchées; c'est l'œuvre d'un diplomate qui, ballotté entre le besoin de dire la vérité et la crainte de déplaire, ne sait pas défendre sa propre cause (qui est très-mauvaise, il est vrai), et qui n'ose pas attaquer résolûment son adversaire par son côté faible, qui s'effraye de toute critique un peu vive et qui dissimule ses plus légitimes appréhensions sous la banalité de vains compliments. On voit, en examinant cette pièce, qu'elle a été plutôt écrite pour la montre que calculée en vue d'une marche pratique. »

(*Note de l'Éditeur.*)

franche de ma part une preuve nouvelle du grand intérêt que nous attachons *à la plus prompte fin* de la partie, si compromettante pour la cause générale, que la Russie joue aujourd'hui, pour ainsi dire, sous l'égide de ses alliés. Une ère nouvelle devra suivre les prochains arrangements entre les puissances en guerre, et si je regarde le *présent* comme perdu, je dois avec d'autant plus de zèle fixer mes pensées sur l'*avenir,* — et c'est à l'effet de préparer les chances d'un meilleur ordre de choses entre l'Autriche et l'Angleterre que je crois ne pouvoir me dispenser d'entrer dans quelques détails.

Je commencerai par expliquer à M. le duc de Wellington quelle est notre position.

On a assez généralement pris l'habitude de régler ses vues sur celles qui sont tracées par les journalistes et par les pamphlétaires. En représentant l'Autriche comme se trouvant placée sous le poids d'embarras financiers et administratifs inextricables, et son armée comme anéantie, la faction a su ce qu'elle faisait ; elle a voulu arriver à détourner les regards de l'Europe d'une puissance que les temps et les événements ne sont point parvenus à faire dévier de sa ligne politique, et le nombre des gens crédules est immense. L'esprit de saine critique est éteint, et le fait que la calomnie s'attaque à un adversaire vivant n'est point entré dans les calculs de ces hommes crédules.

L'Autriche, mon prince, n'est point éteinte : nous sommes pleins de vie et de vigueur ; nos embarras ne se trouvent pas à l'intérieur ; nos peuples n'ont pas besoin d'être excités, leur juste indignation a plutôt besoin d'être tempérée par la sagesse du Gouvernement ; notre armée, enfin, est ce qu'elle a toujours été, et si les plus graves considérations nous ont forcés à mettre en panne, nous ne serons jamais retenus par la difficulté matérielle de déployer les forces dont nous avons besoin pour assurer notre propre sûreté et pour prêter du secours à ceux qui auraient besoin de notre appui. Ce n'est pas à une époque sans exemple dans les fastes de l'histoire, où trois grandes puissances se sont unies par un lien commun, malgré

les vues qui les divisent sur l'objet même de leur union, que nous aurions pu trouver utile d'augmenter les alarmes et les méfiances en nous mettant en mouvement.

L'Autriche est une puissance centrale; elle a besoin, par conséquent, de couvrir l'un ou l'autre de ses flancs; et ce n'est pas quand la Russie, la France et la Grande-Bretagne se trouvent unies, que l'Autriche peut se mouvoir sans d'imminents risques pour elle et pour le sort du corps social tout entier.

Mais cet état de choses va forcément trouver sa fin, et c'est à préparer et à consolider un meilleur avenir que devront se vouer tous nos soins. Que M. le duc de Wellington soit donc tranquille sur notre existence intérieure et en particulier sur la situation de notre armée. Notre système militaire n'est pas enclin aux parades et à ce qui n'est que du jeu; ce qui n'en est pas ne s'en trouve que mieux renforcé.

Mais, mon prince, plus nous avons le sentiment de notre force, celui de la grande modération qui caractérise l'Empereur notre auguste Maître et celui de l'importance du retour à un système de confiance entière entre notre Cour et celle de Londres, plus devons-nous regretter l'embarras journalier qu'oppose à l'établissement de cette confiance l'organisation encore existante du département des affaires étrangères en Angleterre. Je fais à cet égard un appel à la conscience même de Votre Altesse. Dans quels rapports l'ambassadeur de l'Empereur se trouve-t-il placé avec le principal secrétaire d'État, et en nous portant sur un autre terrain, à quelle nullité absolue ne condamne-t-on pas l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique près de notre Cour! Les moments, certes, sont d'une gravité extrême, et lord Cowley se trouve sans directions sous l'administration bienveillante de M. le duc de Wellington, tout comme il l'était sous l'administration, hostile envers nous, de ses derniers prédécesseurs.

Veuillez, mon prince, ne pas cacher à Sa Grâce combien il est nécessaire et urgent que les choses soient changées à l'égard d'un point aussi important. Je n'ai aucun secret pour le premier ministre, et aucune confiance dans celui qui devrait lui servir de premier intermédiaire avec l'Europe. La marche

de mon esprit est trop pratique pour que je ne sois pas convaincu que l'existence de lord Dudley est liée à tout un ordre de choses, et que par conséquent il disparaîtra ou triomphera avec lui. Mais c'est tout juste à cause de cela que je dois attendre avec impatience que le département qui influe si directement sur les relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe entière tarde le moins possible à représenter dignement les nobles et utiles pensées du chef de l'administration actuelle.....

J'aurai incessamment l'honneur de revenir sur tous ces objets, et je prie Votre Altesse d'user envers M. le duc de Wellington de la franchise la plus entière *.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE EN MORÉE.

899. Metternich à Trauttmansdorff, à Berlin (E. D.), Vienne, le 13 août 1828.

899. ...L'opinion que M. Ancillon vous a exprimée sur l'expédition française en Morée est entièrement partagée par moi. Cette entreprise offre une somme immense de compro-

* La mission de lord Heytesbury, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, au quartier général de l'empereur Nicolas, a quelque rapport avec cette dépêche; peut-être même a-t-elle été inspirée par elle. Cette mission était motivée par l'intention secrète de se détacher de la triple alliance et de frayer la voie à une entente commune avec l'Autriche. « Je n'ai point négligé d'exprimer à lord Heytesbury le fond des idées de notre Gouvernement, qui se basaient sur une marche combinée et d'accord *avec l'Autriche*, et *non avec la Russie*, à laquelle nous ne tenons que par ce *déplorable* traité. » C'est par ces mots, empruntés à un rapport d'Esterhazy, que lord Aberdeen expliqua à l'ambassadeur d'Autriche l'envoi de lord Heytesbury au quartier général de l'empereur de Russie. Du reste, à Londres, on n'était pas satisfait de la conduite de Heytesbury et des résultats de ses négociations. Le diplomate anglais se laissa prendre au langage insinuant de l'empereur Nicolas et écouta tranquillement ses sorties contre l'Autriche et contre le prince de Metternich, sans protester énergiquement, comme le lui commandait l'esprit de sa mission. C'est à ce fait que se rapportent aussi les explications données par Metternich à Gentz, dans la lettre (nº 887) dont le lecteur a pris connaissance. Voir aussi nº 904. (*Note de l'Éditeur.*)

missions pour la Cour qui la tente, pour celles qui l'y ont autorisée, et enfin pour l'ordre social tout entier. Il devra me suffire, pour justifier la dernière de ces opinions, de vous rendre attentif à l'usage que les feuilles publiques françaises font déjà d'un événement qui ne fait encore que se préparer, et au parti que les factions désorganisatrices cherchent à en tirer. Je pourrais peut-être ailleurs traiter avec un certain mépris le mouvement que se donnent les folliculaires, mais une bien regrettable expérience nous a appris à ne point passer légèrement par-dessus les élucubrations des gazetiers français. L'expédition en Morée servira immanquablement de complément aux violations de principe de tout genre qui ont signalé l'affaire trilatérale depuis sa première origine; elle servira peut-être même de point de départ à un nouveau mouvement politique.

L'affaire grecque n'est et n'a jamais été en France qu'un manteau pour couvrir un bien autre jeu; le philhellénisme dans ce royaume a eu la valeur de l'organisation d'un club politique avoué : le Gouvernement nous parle aujourd'hui d'une force majeure qui le pousse en avant; et c'est lui-même qui a créé cette force, à laquelle il ne sait plus résister. Le saura-t-il davantage quand, par sa condescendance, il aura donné aux factions de nouveaux gages de son obéissance passive? La chose me paraît aussi peu douteuse que l'est la tendance que suivent les partis en France. Tous se rencontrent plus ou moins aujourd'hui dans un même objet; cet objet, c'est l'extension des frontières. La France se place dans la direction des conquêtes, et les mobiles qui ont lancé et la République et l'Empire dans une aussi dangereuse carrière, viennent de nouveau se réunir dans le sentiment prédominant. Ces mobiles furent le désir des meneurs, du temps de la révolution flagrante, d'occuper la masse des Français par des événements au dehors, et, sous l'Empire, la soif de la gloire. Ils agissent aujourd'hui avec une égale force sur les partis les plus opposés, et chacun d'eux croit y trouver son avantage. Notre prédiction si ancienne sur les maux qui nécessairement viendront accabler le corps social par suite du premier coup de canon *poli-*

tique qui serait tiré en Europe, à quel point ne s'est-elle pas déjà vérifiée et combien ne se vérifiera-t-elle pas peut-être encore?

L'attaque semble dirigée contre l'Italie. Les partis en France, — et je n'en excepte même pas un grand nombre de royalistes, — désireraient remplacer ce qu'ils appellent l'influence de l'Autriche dans la Péninsule par l'influence française. Certaine que sans des conquêtes consolidées par le temps, et la toute première devrait être celle d'un royaume limitrophe, la prépondérance matérielle de la France ne saurait rien gagner sur notre calme réfléchi, sur notre marche politique toute conservatrice et franchement appréciée comme telle par les Princes de d'Italie, c'est aux peuples que s'adresse l'ambition de la faction. On leur promet un régime que la grande majorité repousse dans la Péninsule. Le jeu est clair, et il est même poussé jusqu'à l'indécence. Il ne nous fera point quitter notre ligne de conduite inaltérable. Si jamais ce jeu devait sortir de ses limites actuelles, s'il devait être suivi de faits, nous saurons leur résister, et j'espère que nous y réussirons dans l'avenir comme nous y avons réussi par le passé.

C'est ce que les Français ont pris une longue habitude de qualifier de leurs frontières naturelles, que la masse vise à atteindre, et ce que les plus prudents parmi les imprudents cherchent encore à masquer.

La question majeure et décisive se trouve donc toujours être celle-ci : savoir, si la campagne russe de 1828 finira la guerre. Si tel devait être le cas, et c'est assurément l'objet de tous nos vœux, les choses, au moins pour un certain temps, rentreraient dans l'ordre. Bien des plans seraient déroutés, et il faut du temps pour en créer de nouveaux, pour se préparer à les exécuter, et pour rassembler les éléments nécessaires à leur exécution. Si au contraire le printemps de l'année prochaine est destiné à voir la guerre se renouveler, l'Europe alors verra ce que lui vaudra et la guerre russo-turque et l'exemple d'une armée française *qui va porter la liberté et l'émancipation à un peuple étranger*.

Au milieu de ce dédale politique, l'Autriche n'arme pas;

ce que nous faisons, c'est de compter nos forces disponibles et celles qui ne le sont pas. Aussi le Gouvernement français est-il tout aussi peu inquiet de ce que nous faisons que de ce que nous ne faisons pas. Il sait l'un et l'autre, et il sait très-particulièrement que nos regards ne sont point tournés vers l'Orient. Les factions ne sont pas plus inquiètes, mais elles font du bruit, et elles injurient la puissance qui les gêne. Tout cela est dans l'ordre naturel des choses, et je vous avouerai franchement, Monsieur le comte, que je serai plus inquiet de notre situation individuelle, le jour où je verrai que les partis se taisent sur notre compte, que je ne le suis lorsqu'ils se permettent de penser tout haut. Ce qui m'inquiète, c'est l'avenir de l'Europe, et ce qui m'accable, c'est le compte que je ne puis m'empêcher de me rendre jour par jour des causes qui ont amené un état de choses aussi effroyable, et de celles qui, aujourd'hui encore que le mal est déjà si flagrant, mettent obstacle à la plus nécessaire des ententes entre les puissances dont la Providence avait si longtemps couronné les efforts en faveur du maintien de la paix générale.

J'ai été provoqué à entrer dans ces explications par l'uniformité de pensée que chaque jour me prouve exister si heureusement entre les deux grandes Cours intermédiaires, et dont le peu de mots que vous a dits naguère M. Ancillon nous a fourni une nouvelle preuve.

LES NOUVELLES DU THÉATRE DE LA GUERRE.

900. Metternich à Ottenfels, à Constantinople (E. D.), Vienne, le 4 septembre 1828.

900 ....La position des choses, telle que les nouvelles des divers côtés nous l'indiquent, est la suivante : L'armée russe, dont la force ne dépassait pas quarante mille hommes au moment où l'Empereur la quitta pour se rendre à Odessa, est devant la position de Schumla. Elle a couronné plusieurs

hauteurs et s'est avancée jusqu'à la limite des fortifications de campagne ottomanes. L'armée russe était occupée à couvrir sa position par des redoutes ; quelques corps avaient été poussés dans les défilés des Balkans, dans la direction des communications du camp turc avec Andrinople. Au camp russe on évaluait les forces d'Hussein-Pacha à quarante mille hommes, dont moitié en cavalerie.

Le Pacha se tenait tranquille ; à l'exception de quelques partis qu'il a poussés en avant, aucun fait d'armes n'avait eu lieu. L'un de ces partis, fort de deux mille chevaux, s'était jeté sur les communications de l'armée russe et y avait fait du mal.

Les gardes russes ont passé le Danube. Elles s'avancent dans la direction de Varna. Le troisième corps d'armée, sous le général Scherbatow, s'avance en Moldavie. On le dit destiné à relever celui du général Roth, qui doit aller renforcer l'armée devant Schumla. La voix publique évalue à soixante mille hommes les renforts que l'armée agissante recevra par les différents corps qui sont en marche pour le rejoindre.

Le corps d'armée placé près de Widdin doit avoir reçu un renfort de douze mille Albanais. Il a fait une pointe dans la petite Valachie, où les Russes n'ont que peu de troupes. Le comte de Langeron, ayant pris le commandement en chef des deux principautés, a quitté à la hâte Bukarest, en appelant à lui ce qu'il pouvait ramasser pour aller au-devant de l'ennemi. On disait le 22 août (dernière date de nos rapports de Bukarest) que l'ennemi avait été ramené dans sa position de Kalafat.

Le général Menczikoff, que l'Empereur a chargé du siége de Varna, a refoulé dans cette place les Turcs, qui s'étaient avancés de plusieurs côtés. Quelques barques canonnières ont été prises devant Varna par la flotte que commande l'amiral Greigh.....

Silistrie fait une défense vigoureuse. L'ennemi a essuyé des pertes notables devant cette place. Giurgewo, n'étant que faiblement observé, pousse des partis dans toutes les directions.

Les vivres en Roumélie sont rares ; l'armée, en conséquence,

est en souffrance. Elle éprouve surtout un manque d'eau pénible. Les hôpitaux sont encombrés.

Les corps disséminés dans les Principautés sont également affligés de maladies. La peste a cessé à Bukarest.

L'ensemble du tableau se résume ainsi :

L'armée russe, qui a commencé la guerre, s'est trouvée trop faible pour obtenir des succès décisifs. Il est clair que la guerre avait été entreprise et calculée sur la supposition que la Porte céderait aux inspirations de la terreur. Cette supposition ne s'étant point réalisée, les grandes opérations ont dû être suspendues jusqu'à l'arrivée de renforts.

Le plan de campagne des Russes offre des lacunes qui auraient pu déjà conduire aux résultats les plus funestes, si l'attitude des Turcs n'avait point été purement *négative*. Je me sers de ce mot, car celui de *défensive* ne serait point le terme propre. La *défensive* raisonnée n'exclut jamais l'*offensive* indiquée par les circonstances.

La position de l'armée envahissante est en contradiction avec toutes les règles militaires. Ne s'assurer que d'un seul passage sur un fleuve tel que le Danube ; choisir ce point sur la ligne la plus éloignée ; avoir pris avec de grands sacrifices en hommes Braïla, au lieu de s'assurer de Rustschuk et de Silistrie ; ne point garnir la Valachie de forces imposantes et laisser l'ennemi maître de toute la rive gauche du fleuve ; s'engager ainsi de gaieté de cœur dans un défilé créé à plaisir et d'une extrême longueur ; faire tout cela, ce n'est pas faire une guerre bien entendue, c'est compter sur les fautes que fera l'ennemi et ne chercher d'autres chances de succès que dans ces mêmes fautes.

Rien ne nous prouve néanmoins que les Turcs n'aient pas déjà commis toutes les fautes que les Russes espéraient de leur part ; il ne nous reste plus qu'à voir s'ils en compléteront la mesure jusqu'au dernier terme de la campagne. Il est indubitable qu'une opération combinée entre l'armée de Widdin, les garnisons nombreuses des places sur le Danube et Hussein-Pacha, aurait immanquablement déjà reconduit les Russes au delà du bas Danube et balayé les Principautés. Le moment

propice pour une opération pareille eût été celui où l'Empereur avait pris le parti, dicté par la prudence, de quitter l'armée dans une situation aussi aventurée que l'était celle dans laquelle elle se trouve devant Schumla. Ce moment sera passé le jour où les renforts l'auront rejointe.

Telle est la situation des choses sur l'un des côtés du tableau.

Le débarquement de l'expédition française en Morée, qui peut être effectué à l'heure qu'il est, le complète de l'autre côté.

Que veut ou que ne veut pas la Porte? C'est ce que personne ne saurait encore décider. Si c'est le bénéfice du temps qu'elle regarde comme son véritable auxiliaire, elle suit un faux calcul.

Deux grandes puissances sont engagées dans une lutte avec elle. Il faut les battre et chasser leurs armées, ou bien capituler à des conditions plus faciles à limiter dans une situation des choses moins compromise qu'elle ne le deviendra par l'effet du temps lui-même. La Porte aurait quelque raison de se livrer à un calcul comme le sien, si elle pouvait compter sur quelques auxiliaires dans une autre période de ces pénibles conflits; mais cet auxiliaire ne se trouvant pas en Europe, elle a tort, cent fois tort, en ne battant pas l'ennemi là où sa position est difficile, ou bien en ne cédant pas le moins, là où elle devra immanquablement, dans la suite, céder le plus.

Si une action forte et brillante devait faire changer cette position des choses, la première partie du jugement que je viens de prononcer se trouverait affaiblie; la seconde n'en demeurerait pas moins dans toute sa force. Battus, les Russes ne céderont pas, car ils ne pourraient point céder; gênés dans leur attitude, ils s'arrangeraient peut-être avec plus de facilité que ne le croit le Divan.

Tout me ramène ainsi aux indications que je n'ai cessé de donner. Je ne saurais rien y ajouter, ni rien en retrancher. . .

ENTRETIEN AVEC LE PRINCE GUILLAUME DE PRUSSE.

901. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 14 septembre 1828.

901. Parmi les étrangers qui sont venus assister au camp de Baden (Traiskirchen), se trouvent les Princes Guillaume et Auguste de Prusse.

Le premier * est un prince distingué de toute manière. Vous savez qu'il est particulièrement lié avec l'Empereur Nicolas, et qu'il n'a quitté Pétersbourg, après un séjour de plusieurs mois, qu'au moment où Sa Majesté Impériale s'est rendue à l'armée. Le Prince Guillaume avait fait les plus grands efforts pour obtenir du Roi son père la permission de faire la campagne à l'armée russe. Le Roi s'y est refusé.

Connaissant les facultés et les relations de Son Altesse Royale, j'ai naturellement dû attacher une haute valeur à pénétrer sa pensée à l'égard de la position des choses sur le théâtre de la guerre.

Voici, mon prince, les résultats auxquels je suis arrivé.

J'établis d'abord en thèse que le Prince Guillaume est entièrement au fait de la pensée de Sa Majesté l'Empereur de Russie. Il a passé à ses côtés les mois qui ont précédé le commencement des hostilités, et je sais de science certaine que non-seulement l'Empereur a en lui une grande confiance personnelle, mais qu'il existe même entre eux une correspondance active. Partant de ces bases, je dois admettre que les paroles du Prince ont toute la valeur de celles que proférerait l'Empereur Nicolas lui-même.

Ce qui m'est ainsi démontré, et ce qui ne se trouve certainement pas en contradiction avec les idées que, dans tous les temps, je me suis formées sur la véritable position des choses aux époques passées, ce sont les faits suivants :

L'effroyable complication du moment tire sa source d'un esprit de légèreté, — je me permettrai même de dire — de

* Voir la note qui accompagne le n° 888. (*Note de l'Éditeur.*)

véritable enfantillage chez le jeune Monarque et dans ses jeunes alentours, excité et fomenté par la faiblesse extrême du Cabinet et par le mauvais jeu de quelques esprits brouillons.

La guerre sérieuse a été regardée comme ne pouvant pas avoir lieu. Comment ces Turcs si misérables, décelant à chaque pas leur faiblesse et leur peur par leur propension à endurer tous les outrages, oseraient-ils accepter la guerre avec la Russie? Des plénipotentiaires turcs devaient dès lors se présenter immanquablement aux premières étapes de marche de l'armée russe.

L'Empereur a été de bonne foi dans son éloignement pour des conquêtes matérielles. Il n'a voulu que baser l'avenir de son règne sur un coup d'éclat et assurer en même temps aux débouchés du commerce de son Empire une liberté entière.

Interpellé par moi sur les difficultés matérielles qui devaient s'opposer à la possibilité d'atteindre ce but, le Prince Guillaume m'assura ne point connaître d'une manière précise les moyens prévus par l'Empereur, mais qu'il croyait ne pas se tromper en les cherchant dans les deux conditions suivantes : démolition de toutes les places fortes turques sur le Danube, ainsi que des châteaux du Bosphore et des Dardanelles.

Sur mon observation que l'existence de l'Empire ottoman, liée comme celle de tout autre État aux moyens d'assurer son indépendance, pourrait bien se trouver menacée par l'exécution d'un pareil plan, qui, par cela même, pourrait rencontrer une forte opposition de la part de la Porte, et à la réussite duquel les puissances commerçantes dans le Levant pourraient aussi trouver de leur côté de grandes difficultés à coopérer, le Prince me répondit sans hésitation « qu'il ne jugeait pas la chose de même; que la Porte avait mérité un châtiment, et qu'il ne fallait pas l'écouter; que, quant aux puissances maritimes, elles n'auraient rien de raisonnable à opposer au plan, vu qu'il n'entrait en aucune manière dans les idées de l'Empereur de gêner le commerce, mais qu'il désirait au contraire le libérer de toutes les entraves possibles ».

Le Prince avoue que les faits n'ont jusqu'à présent point répondu à l'attente, mais que celle-ci sera sans doute cou-

ronnée de plus de succès dans une campagne prochaine. Il admet, d'un autre côté, que cette position des choses offre des risques graves pour la conservation de la paix de l'Europe, et que, par conséquent, les puissances devraient tâcher de prévenir la nécessité de la reprise de la guerre.

Nos rapports de Saint-Pétersbourg ne nous permettent pas de mettre en doute que la guerre y est impopulaire dans toutes les classes de la société. Il en est de même dans les provinces, et qui plus est, à l'armée. Vous vous souviendrez, mon Prince, que telle a été notre opinion, dans un temps où l'Europe entière a cru voir dans un élan national et militaire russe un grand embarras pour le maintien de la paix. La guerre est l'œuvre d'un petit nombre d'individus, parmi lesquels les ambassadeurs russes à Londres et à Paris ont joué un rôle principal. Il peut nous être permis de regretter qu'en aucun lieu on n'ait tenu compte de la connaissance toute naturelle que nous devons avoir plus particulièrement de l'esprit public dans les États qui sont limitrophes des nôtres, ainsi que de la somme des moyens que ces mêmes États déploient, comme de ceux qu'ils sont à même de déployer.

L'Empereur Nicolas a quitté Odessa le 1er de ce mois à bord d'un vaisseau. Le Corps diplomatique devait suivre Sa Majesté. Il paraît que lord Heytesbury seul s'est décidé à prolonger son séjour. L'Impératrice devait quitter également sous peu cette ville, et après avoir fait la tournée de la Crimée, elle comptait être de retour à Saint-Pétersbourg vers la fin du présent mois.

Il est hors de doute qu'un coup quelconque va être frappé peu après le retour de l'Empereur à l'armée. . . . .

CONTINUATION DES EFFORTS FAITS POUR AMENER LA PAIX.

902. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 14 septembre 1828.

902. . . . . Les nouvelles du théâtre de la guerre continuent à prouver l'insuffisance des moyens que les Russes ont déployés au début de la campagne. Des renforts que j'ai quelque peine à évaluer à cinquante mille combattants doivent, à l'heure qu'il est, avoir rejoint le corps d'armée qu'ils sont destinés à appuyer. Ces renforts se composent de vingt mille hommes de la garde et d'à peu près trente mille hommes de troupes de ligne sous le général Scherbatow. Les premiers se rendent devant Varna; les seconds, dans les Principautés et au blocus des places sur le Danube, ainsi qu'au siége de Silistrie. C'est bien peu de monde pour remplir tant d'objets. . . . .

Aussi chaque jour devra-t-il augmenter les embarras des puissances, de celles liées par le traité de Londres comme de celles qui lui sont restées étrangères. Une marche des affaires aussi directement opposée à l'attente de tous les partis doit nécessairement conduire aux complications les plus singulières. Je ne crois pas que l'histoire offre un second exemple d'un désappointement pareil à celui que la sérieuse résistance des Turcs doit faire éprouver tant à la Cour qu'au public en Russie. Le Cabinet devra songer à un changement de plan, et ce plan devra être fortement conçu, car l'affaire qu'il s'agit de sauver est en elle-même très-grave.

Aussi, bien des dispositions arrêtées naguère ont-elles été changées. La flotte russe dans la Méditerranée jettera le masque, et elle opérera hostilement; il en sera de même en toute chose.

Que fera la France dans ce revirement? Je ne suis pas embarrassé de le prédire. Elle continuera à faire agir son expédition dans la direction de l'alliance des trois Cours, aussi longtemps qu'elle aura devant elle les Égyptiens. Elle inclinera beaucoup à devenir l'auxiliaire de la Russie le jour où le Cabinet français sera sommé de prêter à la première de ces

puissances un secours plus actif. Ma prévision qu'au quartier général russe l'expédition française serait accueillie comme une *diversion* favorable aux opérations de la guerre, n'a point tardé à se vérifier. Je désire bien vivement que, dans un prochain avenir, celle que je forme sur l'attitude politique de la France dans la guerre russo-turque n'ait pas le même sort.

Il est des vérités qui, vu leur évidence, ne peuvent demeurer cachées en aucun lieu. Je regarde comme des vérités pareilles les dangers suivants, savoir :

1° Que les calculs de la Russie ayant entièrement porté à faux, elle se verra forcée, dans le cas où la paix ne serait point signée entre elle et la Porte à la fin de la présente campagne, de développer à l'ouverture d'une nouvelle campagne toutes les ressources de l'Empire. Dès lors elle changera également la base de l'action qu'elle a avouée jusqu'ici.

2° Que les mêmes causes qui pourront pousser Sa Majesté Impériale de Russie à d'aussi fâcheuses extrémités, engageront le Sultan à ne point entrer dans des arrangements qui auraient pour résultat de céder à l'*ennemi avoué* ce qu'il n'a point su acquérir à la pointe de l'épée, et de concéder aux *ennemis amis* ce qu'au péril de son existence il n'a cessé de leur refuser.

3° Que la France, engagée matériellement dans la lutte, ne s'en retirera plus, quand même l'objet avoué de ses efforts serait atteint. Ayant une fois pris poste en Morée, le Gouvernement français succombera à la tentation de dicter à la Porte la double loi de la libération des Grecs et de la paix avec la Russie.

En admettant, mon prince, que ces résultats possibles se présentent également à la prévoyance du Cabinet britannique, il me semble que je remplis un devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe entière en vous chargeant d'entrer avec lord Aberdeen dans de franches explications sur les besoins que peut créer une position des choses singulièrement dangereuse pour le repos général.

Nos soins les plus assidus ne cessent d'être dirigés vers le seul point où notre action morale puisse encore remplacer tant d'autres influences éteintes. Nous ne perdons ni une cir-

constance ni un prétexte pour prêcher à la Porte le retour à un état de paix qu'elle n'a point rompu, mais qu'elle seule peut rétablir. Nos efforts sont jusqu'à cette heure demeurés stériles, et il n'est pas surprenant qu'il en ait été ainsi; le Divan nous oppose les arguments mêmes que nous avons employés pour l'engager à céder à des dangers que l'expérience n'a pas encore justifiés. Il ne répond même pas directement à nos exhortations; mais il nous est impossible de nous cacher que le jour où il le ferait, il nous adresserait deux questions, savoir :

« De quel droit la Russie demanderait-elle au Sultan de faire des sacrifices, pour se racheter d'une guerre qu'il n'a point provoquée? »

« Et, quelle sûreté de plus pourrait-il espérer de l'appui des puissances, dans le cas où il se rendrait à leurs vœux relativement aux affaires de la Grèce? »

Notre action sur la Porte peut ainsi être regardée comme nulle, aussi longtemps que la situation générale des choses ne changera pas essentiellement. Quelles seront les déterminations auxquelles s'arrêtera en définitive la Cour de Londres? C'est ce qu'il nous importe grandement de ne point ignorer.

Je le répète, mon prince, nous admettons comme un fait certain, en attendant que le développement des événements le contredise, que la présente campagne ne mettra pas fin à la guerre. L'hiver alors devra être employé à l'établissement d'une entente sérieuse entre les principales Cours. Si le printemps de l'année 1829 voit se renouveler la guerre, et si le même défaut d'accord entre les principales Cours devait se prolonger jusqu'à cette époque, l'Europe se trouvera placée en face d'une perspective effrayante de maux et de bouleversements.

Définir la situation des choses telles qu'elles se trouvent placées aujourd'hui, n'offre point de difficulté. Sans illusion, et selon le langage de la simple vérité, la voici exactement :

Une puissance prépondérante s'est lancée dans une affaire isolée, en même temps qu'elle tient liées deux autres puissances du premier ordre à une entreprise qui n'est pas

clairement définie, vu peut-être que par sa nature elle est indéfinissable.

La première de ces puissances a manqué son but isolé dans la première campagne. Par ce fait, elle a fourni au monde la preuve qu'elle s'est trompée; mais une puissance ne saurait se tromper impunément. L'Empereur de Russie ne peut pas se donner pour battu et se conduire comme s'il l'était en effet. Si la paix ne survient pas, il sera forcé de déployer l'année prochaine toutes les ressources de son Empire.

La Porte, enhardie par le mal qui ne lui est point arrivé, en fera autant de son côté. Elle ne cédera pas ce qu'on ne lui aura point arraché, et elle sera prête à le défendre dans une nouvelle campagne.

Si la Russie et la Porte étaient seules engagées dans la lutte, une semblable guerre n'offrirait pas à l'Europe un spectacle nouveau. Il en serait de même si l'insurrection en Morée n'avait lieu que par suite des instigations de la Russie et si elle n'était soutenue que par les seuls moyens de cette puissance. Mais il n'en est pas ainsi. Les Cours d'Angleterre et de France sont solidaires dans l'insurrection de la Morée, et les troupes de la dernière de ces puissances viennent de prendre pied dans le pays insurgé.

Tels sont les faits; chacun d'eux est une difficulté qui met obstacle plus ou moins directement à une prompte pacification.

Ces questions, mon prince, sont d'une gravité extrême. En les signalant, nous ne prétendons pas les résoudre, mais apprendre ce que la Cour de Londres en pense. Sept années d'une véritable guerre morale vont être écoulées; nos vues n'ont point varié dans ce long espace de temps; notre marche est également restée uniforme. Ce que nous avons vu dans la malencontreuse affaire qui a servi de point de départ à la dangereuse complication du jour, nous le voyons encore; ce que nous avons voulu, nous le voulons de même. Nos craintes se sont réalisées; la guerre a été la suite inévitable de ce qui, à nos yeux, a dû en être le germe. Cette guerre, dont en réalité personne n'a voulu, a modifié les questions; trouvera-t-on

moyen de faire la paix entre la fin de la campagne actuelle et l'ouverture de la prochaine? Toute la question est là, et sa solution décidera, ni plus ni moins, du maintien de l'ancien ordre politique de l'Europe ou de sa chute.

Les embarras sont extrêmes, car de toutes les affaires, les plus mauvaises sont celles qui se développent en sens inverse des vœux et des calculs de ceux qui s'y trouvent engagés. La nécessité que ces mêmes parties se rendent un compte bien précis de ce qu'elles voudront dans l'avenir ressort avec une indubitable évidence de cette position des choses elle-même.

LES DROITS DE DOM PEDRO AU TRONE DE PORTUGAL.

903. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 22 septembre 1828.

903. Sire, par votre résolution souveraine, datée de Weinzierl, le 29 août dernier, Votre Majesté a daigné m'ordonner de lui soumettre, relativement aux droits diversement contestés de l'Empereur Dom Pedro et de l'Infant Dom Miguel sur la couronne de Portugal, un exposé précis, approfondi, et basé sur les lois qui régissent le pays et la Maison régnante.

Il me sera d'autant plus facile de répondre au désir de Votre Majesté, que je n'ai pas cru devoir attendre ses ordres pour étudier, avec toute l'attention qu'elle mérite, une question d'une importance aussi capitale.

En effet, au moment même où j'avais remarqué qu'entre les Cabinets des grandes puissances européennes, et notamment entre ceux de Vienne et de Berlin, quelques divergences commençaient à s'affirmer relativement à la question suivante : *L'Infant Dom Miguel n'a-t-il pas, malgré tout, des droits à la couronne de Portugal?* je me suis occupé de la rédaction d'un Mémoire dans lequel j'ai tâché d'examiner cette question aux différents points de vue sous lesquels elle peut être considérée comme une question de droit public. En faisant ce

travail, je n'ai jamais perdu de vue les lois fondamentales de ce pays et l'ordre de succession qui existe pour la Maison régnante. Le but de mon Mémoire était donc de prouver jusqu'à l'évidence que ce n'était pas l'Infant Dom Miguel, mais l'Empereur Dom Pedro seul, qui était légalement appelé à succéder au roi Jean VI, son père, sur le trône de Portugal; que, par conséquent, Dom Pedro a eu, comme Souverain de cet État, le droit incontestable de céder la couronne à sa fille aînée, l'Infante Dona Maria da Gloria, et qu'enfin cette jeune Princesse est aujourd'hui *de droit* Reine de Portugal, par suite de la renonciation de son père. J'ai l'honneur de soumettre ci-joint à Votre Majesté une copie de ce Mémoire*, et de lui faire observer respectueusement que j'ai communiqué ce document en temps opportun aux Cabinets des grandes puissances européennes, dans le but de les éclairer sur une question aussi embrouillée, et surtout pour les mettre en garde contre les efforts et les intrigues du parti de Dom Miguel et de la veuve du dernier Roi, sa mère, parti qui veut exclure à tout prix la petite-fille de Votre Majesté de la succession au trône de Portugal.

Effectivement, ce Mémoire a eu l'avantage d'amener les Cabinets des grandes puissances à suspendre leur décision et, par là même, de nous faire gagner le temps nécessaire pour les disposer à accueillir favorablement le moyen de conciliation que je comptais leur proposer, afin d'en finir une bonne fois avec cette regrettable et grave complication, sans préjudice des droits de la Reine Marie.

Toutefois, avant de rendre compte à Votre Majesté des premiers résultats de la négociation que j'ai entamée relativement à ce dernier point avec les Cabinets des grandes puissances européennes, et particulièrement avec le Cabinet anglais, je crois devoir ici examiner à fond les statuts des Cortès de Lamego et la pragmatique sanction du Roi Jean VI, parce que c'est précisément sur ces documents qu'on veut s'appuyer aujourd'hui pour établir les droits de Dom Miguel sur la

* Nous ne reproduisons pas ce Mémoire, attendu que les explications, les arguments et les conclusions qu'il contient figurent déjà dans le Rapport. (*Note de l'Éditeur.*)

couronne de Portugal, au détriment de l'Empereur Dom Pedro et de la Reine Marie. Je me flatte, il est vrai, d'avoir montré jusqu'à l'évidence, par le Mémoire mentionné ci-dessus, combien cette prétention est peu fondée; toutefois, si Votre Majesté devait encore garder quelques doutes sur cette question après avoir lu la pièce dont je parle, j'espère la convaincre bientôt, par les développements suivants, qu'il n'y a que la Princesse Maria da Gloria, petite-fille de Votre Majesté, qui soit aujourd'hui la Reine *légitime* du Portugal.

1. Il est vrai que, jusqu'à l'avénement de la Maison de Bragance, la constitution du Portugal, *monarchique* de nom, l'était aussi dans plusieurs de ses bases fondamentales. Mais, en réalité, elle restreignait pourtant l'autorité royale, puisqu'une partie du pouvoir appartenait aux trois ordres, qui, sous le nom de *Cortès,* revendiquaient la représentation de la souveraineté nationale. Cela se voyait surtout à l'occasion des lois qui étaient publiées de temps en temps afin de régler l'ordre de succession dans les différentes branches de la famille royale, et comme les fréquents changements de gouvernement et les fréquentes révolutions qui eurent lieu provoquèrent souvent la discussion de questions relatives à ces lois, les Cortès exercèrent plus d'une fois le droit de trancher ces questions, tantôt avec l'assentiment du Souverain, tantôt de leur propre autorité, mais le plus souvent au gré du caprice et dans l'intérêt du parti qui était le plus fort dans le moment.

2. Parmi ces décisions, il y en a surtout *deux* qui se sont conservées dans le souvenir de la nation portugaise et dans les écrits de ses jurisconsultes et de ses historiens; elles ont été invoquées par les avocats actuels de l'ancien droit public portugais comme lois fondamentales. Ce sont : les *constitutions de Lamego,* qui datent, dit-on, du règne d'Alphonse I[er] (quelques-uns les font remonter à l'année 1143, d'autres à l'année 1181), et la *déclaration des Cortès* du 28 janvier 1642, qui, à la suite de la révolution qui exclut l'Espagne du trône de Portugal, reconnut comme Roi Jean IV, duc de Bragance. En tout temps, il s'est fréquemment élevé des doutes très-sérieux sur la validité de ces deux actes. Les constitutions de Lamego

sont, ainsi que la simple rédaction le dénote, l'œuvre d'une époque barbare, et si leur authenticité était parfaitement prouvée, elles mériteraient quelque attention, aujourd'hui que la situation est changée, tout au plus à titre de monument historique, mais non à titre d'autorité légale. La déclaration de 1642, que le Souverain élevé sur le trône n'a pas même ratifiée, porte à chaque ligne les traces de son origine, du but en vue duquel elle avait été faite principalement, et des circonstances qui l'ont provoquée. Le principe commun de ces deux actes était celui de l'exclusion de tout Prince étranger du droit de gouverner le pays. On pourrait écrire des volumes entiers de dissertations polémiques sur les différents articles de ces prétendus statuts fondamentaux. Ils ne sont guère susceptibles d'être appliqués aux questions qui sont l'objet des discussions actuelles : c'est ce qui a été démontré suffisamment dans le Mémoire déjà cité et annexé au présent rapport, et établi par des arguments victorieux dans la protestation des envoyés brésiliens, qui a paru à Londres, et que je crois devoir également annexer ici.

3. Depuis la révolution de 1642, il n'y a plus eu d'assemblée d'états, et pendant tous les règnes postérieurs il n'a plus jamais été question des Cortès ni de leurs lois fondamentales. Durant ce long espace de temps, les Rois ont exercé sans opposition comme sans partage le pouvoir absolu dans l'État ; ils ont pris les résolutions les plus importantes, fait et abrogé des lois, réglé tout le système administratif du Royaume et de ses colonies à leur propre gré, sous la présidence de ministres et de fonctionnaires puissants ; fait la guerre à des États étrangers et conclu partout des traités sans l'intervention des Cortès. Même aux époques les plus marquantes de l'histoire moderne et contemporaine, dans les négociations qui ont précédé et suivi la paix d'Utrecht, au temps des réformes radicales, souvent violentes, de Pombal, sous la longue régence du Prince qui devint Roi plus tard sous le nom de Jean VI, il n'a jamais été question des Cortès. Elles n'ont élevé la voix ni dans les graves circonstances où la famille royale émigra pour aller au Brésil, ni lors des événements qui se sont accomplis dans ce

pays depuis l'érection du Brésil en royaume jusqu'au jour où éclata la révolution brésilienne. Lors de la révolution qui agita le Portugal en 1820, on abusa, il est vrai, du nom des *Cortès* pour donner au bouleversement de toutes les anciennes constitutions l'apparence d'une sanction légale; mais les Cortès révolutionnaires n'avaient de commun que le nom avec les Cortès d'autrefois; au point de vue de la forme, de l'esprit et du système, elles étaient une *Assemblée nationale constituante* à la façon moderne, qui, de même que l'Assemblée française de 1791, imposait au Souverain, de force et suivant son bon plaisir, une forme de gouvernement odieuse à la grande majorité de la nation. Lorsque ce régime tomba, en 1823, on s'occupa pendant quelque temps, il est vrai, de projets de *reconstitution* des anciennes Cortès, projets qui n'aboutirent à aucun résultat. Enfin, l'important traité qui consacrait l'indépendance du Brésil vis-à-vis du Portugal fut conclu en 1825, grâce à la médiation de puissances étrangères, sans l'intervention des Cortès, dont l'existence politique peut être considérée comme terminée à partir de cette époque.

4. Dans cette situation, le Roi Jean VI avait le droit incontestable de régler de sa propre autorité l'ordre de succession au trône de Portugal aussi bien que la question de la régence dans le cas où il viendrait à mourir, et s'il ne crut pas devoir exclure du trône de Portugal son fils aîné et ses descendants, — ce qui pouvait certainement être stipulé dans le traité de 1825, aux termes d'un accord réciproque; — si, au contraire, il ne se contenta pas de désigner tacitement Dom Pedro comme son successeur, mais le reconnut explicitement comme tel, cette résolution ne pouvait rencontrer aucun empêchement légal. Aussi, ni à l'époque de la signature du traité, ni lorsque Jean VI nomma, peu de temps avant sa mort, sa fille Maria-Isabelle régente du Royaume; ni dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de ce Prince et le premier acte de souveraineté de son fils, ne s'éleva-t-il jamais en Portugal la moindre objection contre la validité de ces dispositions, et elles furent reconnues dans toute leur étendue par toutes les Cours de l'Europe.

5. Quand même, après que l'existence des Cortès eut cessé de fait, il y aurait eu encore un tribunal ou une autorité constitutionnelle quelconque ayant qualité pour attaquer les arrangements pris par Jean VI, sous le prétexte d'une violation de la déclaration de 1642 (la seule loi ancienne qu'on pût invoquer à cet égard), il n'en est pas moins vrai que les premiers arrêtés de Dom Pedro auraient suffi pour écarter ce prétexte. La raison qu'on avait alléguée (la *ratio legis*) pour motiver les statuts de 1642 avait été uniquement celle-ci : On avait voulu empêcher que la couronne de Portugal ne passât à un prince étranger ou même à un prince portugais résidant hors du pays, quoique appelé à succéder au trône en vertu de la constitution. Dom Pedro prévint toutes les objections en renonçant pour lui-même au droit incontestable qu'il tenait de sa naissance et en cédant à sa plus proche héritière ses droits au trône de Portugal. Il écarta même toutes les appréhensions que la minorité de cette Princesse aurait pu faire naître pour l'avenir, en désignant son frère comme l'époux futur de la jeune Souveraine, comme celui qui devait un jour porter le sceptre avec elle. Par conséquent, toutes les dispositions du statut de 1642 étaient rigoureusement respectées : la Reine future était une princesse portugaise ; après la renonciation de son père, elle occupait le premier rang dans la ligne de succession (elle était séparée pour toujours de la Maison qui régnait au Brésil) ; elle était obligée à résider dans le Portugal et fiancée avec un prince portugais. Dona Maria réunissait donc dans sa personne toutes les qualités et tous les titres que prescrivaient non-seulement le droit général d'hérédité, mais encore le droit local portugais, en tant que les statuts de 1642 auraient encore gardé force de loi, et l'esprit de parti seul pouvait, dans son aveuglement, méconnaître ses droits imprescriptibles.

6. En prenant la régence qui lui avait été conférée volontairement, Dom Miguel avait en même temps rendu hommage aux droits de l'Empereur du Brésil, son frère, et de sa future épouse. Poussé par de mauvais conseils, il se laissa entraîner à vouloir usurper la couronne. La mettre sur sa tête de sa

propre autorité, c'était une entreprise qui semblait trop hasardeuse à ceux mêmes qui le conseillaient; aussi ses instigateurs prirent-ils le parti de ressusciter une ombre des Cortès d'autrefois. Le Régent, qui n'était que le simple représentant d'une autorité supérieure, aurait eu besoin de l'ordre ou de l'assentiment de la Reine pour faire cette démarche, lors même qu'elle aurait été inspirée par les intentions les plus louables; il n'avait donc nullement le droit de prendre cette initiative. Il ne pouvait pas donner à d'autres les pleins pouvoirs qu'il n'avait pas lui-même et faire décider par une junte, dont la réunion seule était un crime d'État, qui devait être Roi de Portugal; c'était même blesser le bon sens. Aussi l'exécution de l'entreprise ne démentit-elle ni l'esprit dans lequel elle avait été conçue, ni le but auquel elle était consacrée. Les prétendus représentants de la nation n'étaient que des instruments choisis et des complices notoires de l'usurpation. Leurs délibérations, commencées et achevées dans deux ou trois réunions tumultueuses, furent le vain écho de ce qu'avait préparé depuis longtemps l'esprit de parti poussé jusqu'au fanatisme et de ce que l'arbitraire et la violence étaient prêts à accomplir; les résolutions de ce parlement dérisoire avaient tout juste autant de valeur légale que les manifestes de la *Trombeta final* (journal portugais).

7. On voit par les observations qui précèdent : *a.* que d'après les lois qui règlent l'ordre de succession dans toutes les familles de Souverains européennes, lois qui n'ont été modifiées en Portugal que pour certains cas particuliers et par exception, Dona Maria da Gloria est, par suite de la renonciation de l'Empereur son père au trône de Portugal, l'unique héritière de ce trône;

b. Que, même en admettant la validité des statuts de 1642, on ne peut invoquer aucun texte de loi contre la succession de cette princesse;

c. Que la convocation des Cortès, décidée par Dom Miguel, sans qu'il en eût le droit ou l'autorisation, ne peut invalider les droits de la Reine Marie, attendu que c'est un acte illégal dans la forme et dans le fond, et que, par conséquent, la déci-

sion prise par cette assemblée était, à tous les égards, *nulle et non avenue.*

Par tout ce qui a été dit jusqu'ici, on voit, de plus, que les puissances qui, au moment où Dom Miguel accomplissait l'usurpation du trône de Portugal en acceptant la couronne de ce Royaume, qu'il se fit offrir par les Cortès, n'ont pas hésité à rompre leurs relations diplomatiques avec le nouveau Gouvernement portugais en rappelant leurs missions de Lisbonne, auraient aujourd'hui le droit incontestable de déclarer : Qu'elles ne peuvent pas reconnaître l'Infant Dom Miguel comme Roi de Portugal, et que, par suite, elles prendront les mesures nécessaires pour assurer la couronne de ce pays à la jeune Reine Maria II, comme étant la seule Souveraine légitime du Portugal.

Toutefois, comme une pareille déclaration des puissances, — si l'on veut qu'elle amène le résultat désiré, — devrait nécessairement être appuyée par des mesures comminatoires qui pourraient encore une fois troubler sérieusement la tranquillité intérieure ; comme, d'un autre côté, en faisant une pareille démarche, les puissances donneraient un nouvel essor au parti révolutionnaire en Portugal, ce qui certainement ne saurait être ni dans leur intérêt ni dans leurs intentions ; comme enfin la Reine Marie est trop jeune pour tenir elle-même les rênes du Gouvernement, et que l'établissement d'une régence, rendue nécessaire par les circonstances actuelles, ne ferait que compliquer la situation intérieure du Portugal, il fallait imaginer un moyen de conciliation qui permît d'écarter de si grands inconvénients, qui ne compromît dans aucun cas les droits de la jeune Reine Marie, et qui pût être employé par les puissances sans les mettre en contradiction avec leurs déclarations antérieures et avec leur conduite passée. Le moyen que j'ai trouvé, et qui, d'après mon intime conviction, permettrait seul de concilier tous les intérêts, consiste dans la fusion des droits de la Reine Marie (droits que les grandes puissances européennes ont reconnus implicitement lors de la transaction de Vienne, signée au mois d'octobre de l'année dernière, et que l'Infant Dom Miguel avait solennellement

juré de respecter) avec les droits qu'on reconnaît à ce prince en Portugal. En effet, si l'on fusionne les droits de ces deux parties opposées au moyen d'un mariage qui, d'ailleurs, est déjà concerté entre elles, et si l'on autorise l'Infant Dom Miguel à partager avec la jeune Reine Marie le trône de Portugal à titre de corégent du Royaume et à prendre le titre de Roi jusqu'au moment où cette Princesse aura atteint l'âge voulu pour contracter une pareille union, on ménage aux puissances, grâce à ce moyen, une base légale qui leur laisserait l'espoir de rétablir, d'une manière solide et durable, le repos intérieur du Portugal.

Pour mieux faire ressortir les avantages que ce moyen de conciliation présente dans les circonstances actuelles, j'ai rédigé sur cette question un travail clair et concis, qui sert à compléter le Mémoire ci-annexé, et que j'ai l'honneur de soumettre respectueusement à Votre Majesté *. J'ai envoyé aussitôt ces deux documents à l'ambassadeur de Votre Majesté à Londres, en le chargeant de les communiquer au Cabinet anglais, et j'ai autorisé le prince Esterhazy, dans le cas où le moyen de conciliation que je propose serait approuvé par ce ministère, à demander à ce dernier de prendre ce moyen pour base de la négociation qu'il serait urgent d'entamer à Rio-Janeiro, dans le but de faire entrer dans nos vues l'Empereur Dom Pedro. Non-seulement le Cabinet britannique a fort bien accueilli ma proposition, mais encore il s'est décidé à la prendre pour base des instructions de lord Strangford, qui a été envoyé dernièrement à Rio-Janeiro pour traiter cette question avec l'Empereur et pour en amener la solution. En même temps, le baron de Marschall a été muni d'instructions analogues, et il a été chargé d'appuyer de toute son influence les démarches de lord Strangford. Votre Majesté daignera se rappeler qu'Elle a bien voulu écrire dans le même sens à l'Empereur Dom Pedro et lui donner le conseil de mettre les droits

* Ce travail n'est qu'un résumé succinct des points traités plus longuement dans le Rapport; nous pouvons donc nous dispenser de le reproduire.
(Note de l'Éditeur.)

de sa fille Maria da Gloria sous la protection des grandes puissances européennes.

On n'a rien négligé pour assurer le succès de cette importante négociation, et l'esprit de modération et de sagesse, ainsi que les intentions conciliantes dont l'Empereur Dom Pedro a donné tant de preuves dans les derniers temps, nous font espérer que le succès de cette négociation répondra très-probablement à notre attente. C'est à Lisbonne que, selon toute apparence, nous trouverons les plus grandes difficultés; elles viendront du côté de l'Infant, et principalement du côté de la Reine mère, qui, dès le début, s'est prononcée ouvertement contre le mariage de ce prince avec la jeune Reine Marie.

Mais, d'autre part, il est à présumer que l'Infant, qui, après tout, doit avoir intérêt à ce que toutes les puissances le reconnaissent comme Roi, réfléchira mûrement avant de repousser les moyens de conciliation que nous venons de proposer à Rio-Janeiro, et que nous voulons également proposer à Lisbonne, dès que nous connaîtrons les résolutions de l'Empereur Dom Pedro; mais il hésitera surtout quand il verra que les puissances sont fermement résolues à ne pas dévier, vis-à-vis de lui, de la ligne sur laquelle elles se sont placées tout d'abord, à la suite de son usurpation.

Dans ce sens, la dernière déclaration que le principal secrétaire d'État anglais a faite à l'agent non reconnu de Dom Miguel à Londres ne restera peut-être pas sans effet. Du reste, jusqu'à cette heure, toutes les Cours ont été tout à fait du même avis; les Cabinets de Paris, de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Madrid, auxquels j'ai également communiqué ma proposition dès que j'ai su qu'elle avait été favorablement accueillie par le ministère anglais, s'y sont ralliés unanimement.

Je crois donc pouvoir espérer que le présent rapport aura aussi pour effet de rassurer entièrement Votre Majesté au sujet de la légitimité des droits de la Princesse sa petite-fille au trône de Portugal, ainsi que pour ce qui concerne le soin avec lequel j'ai pris à tâche de défendre ces droits. Ainsi, il ne me reste plus qu'à soumettre respectueusement à Votre Majesté, dans le cas où Elle désirerait en prendre connaissance, le traité

du 29 août 1825 et l'édit du 15 novembre de la même année, sur lesquels s'appuient le Mémoire et l'exposé dont il est question plus haut *.

ACCORD TEMPORAIRE ENTRE LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE ET CELLE DE L'AUTRICHE.

904. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D. rés.), Vienne, le 17 octobre 1828.

904. Lord Cowley m'a donné, sous le sceau du secret, une connaissance entière de la dernière expédition du Cabinet de Londres à lord Heytesbury **. Cette expédition fait honneur à lord Aberdeen. Elle est aussi bien écrite que bien pensée, et elle exprime de la manière la plus franche la conviction du Gouvernement sur la marche politique de l'Autriche. Les dépêches en question complètent en un mot les notions satisfaisantes que vous avez recueillies vous-même de la bouche de MM. les ministres anglais. Sous cet important rapport, nous ne pouvons donc qu'être parfaitement satisfaits.

Je voudrais pouvoir appliquer la même profession de foi à la situation générale des affaires. Celle-ci est, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la plus critique et la plus dangereuse possible.

La position dans laquelle se trouve le jeune Empereur de Russie est de la nature la plus embarrassante.....

L'Empereur Nicolas pourra-t-il laisser impunies ses propres défaites? Ne sera-t-il pas forcé de chercher à tirer vengeance de ses propres fautes? Il serait impossible de ne pas l'admettre;

* En même temps que l'édit du 15 novembre 1825, fut publié le traité du 29 août de la même année. Dans ce traité, la séparation des deux États, du Portugal et du Brésil, est prononcée. L'article Ier porte que Jean VI, renonçant volontairement à l'Empire du Brésil et se réservant uniquement le titre d'Empereur, reconnaît son fils Dom Pedro comme Empereur du Brésil, ce que, dans l'article II, Dom Pedro déclare accepter. (*Note de l'Editeur.*)

** Voir la note qui accompagne le n° 898. (*Note de l'Éditeur.*)

dès lors, à quoi ne devrait-on pas s'attendre dans un prochain avenir?...

D'après ses dispositions connues, la Porte ne cédera pas, et ce ne seront pas les succès aussi réels qu'inattendus des Turcs dans la première campagne qui pourront faire incliner le Sultan à fléchir.

De cet état de choses il va naître une nécessité irrémissible : c'est que le Gouvernement anglais se prononce sur le parti qu'il sera forcé de prendre ; c'est du choix de son attitude que je ne puis encore me rendre compte. Il existe entre une explosion de mauvaise humeur de sa part et la facilité avec laquelle il s'est prêté jusqu'ici aux fantaisies de ses alliés, un juste milieu qui seul pourrait servir la cause générale sans exposer l'Europe à de terribles commotions. Le Cabinet saura-t-il se placer sur cette ligne? C'est ce qu'il nous est impossible de préjuger, et tout dépendra néanmoins du fait.

Je vous ai entretenu, dans ma dernière expédition, de Mgr le Prince Guillaume de Prusse. Depuis, j'ai eu lieu de me convaincre combien le développement des événements de la guerre lui paraît étrange. Il m'a fourni par là plus d'une preuve de la légèreté extrême avec laquelle les opérations doivent avoir été conçues par Sa Majesté Impériale de Russie. Un insuccès, la possibilité du fait même, n'ont jamais été admis à Saint-Pétersbourg. C'est, en grande partie, M. le comte de Nesselrode qui a protesté contre l'entrée en campagne avec des forces plus considérables, non-seulement par la conviction que le Sultan céderait sans hésitation, mais principalement pour éviter l'excédant de charges qui retomberait d'un poids trop lourd sur la Porte par suite des indemnités de guerre qu'elle aurait à payer. Le Cabinet russe a ainsi fait *de l'économie pour les Turcs,* et on ne peut certainement pousser plus loin le désarroi dans les idées. J'attends incessamment de vos nouvelles, mon prince, et elles devront nous apporter nécessairement les lumières qui nous manquent encore

---

SENTIMENTS PACIFIQUES DE LA PORTE.

905. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 2 décembre 1828. — 906. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 2 décembre 1828.

905. ... Un grand changement s'est sans doute opéré dans l'attitude morale de la Porte ; pour s'en rendre raison, il suffirait d'en chercher la cause dans les deux circonstances suivantes : savoir, dans ce que le caractère et l'intelligence du Sultan offrent de particulièrement saillant, et dans l'éloignement où se trouvent maintenant placés les Grecs de toute participation aux affaires politiques de l'Empire.

Le caractère ottoman se présente aujourd'hui dans toute sa simplicité ; il n'est plus influencé ni travesti par les nuances qui sont propres à l'esprit des Grecs; et, parmi cette nation, les Fanariotes ont sans aucun doute, et depuis de longues années, fourni une classe particulière, abâtardie par tous les genres de vices. Ce n'est qu'à travers le prisme tenu en main par cette caste que la Porte a vu l'Europe et que les Cabinets ont aperçu le Gouvernement ottoman.

Si la résistance que le Sultan oppose aux concessions qui lui ont été demandées dans le cours des dernières années ne saurait plus être mise en doute, et si l'on doit trouver tout naturel qu'à la suite d'une campagne qu'il ne pouvait pas plus heureusement terminer, le Sultan Mahmoud ne soit pas disposé à plus de souplesse qu'il ne l'était aux approches et à l'époque même du danger, il nous semble que le point de vue *tout européen* que le reis-effendi a développé à notre représentant, relativement à la paix future avec la Russie, fournit matière à une foule d'observations nouvelles. Il n'y a que peu d'années encore, le Divan aurait regardé comme contraire à une bonne politique musulmane toute idée d'un arrangement général, d'un concours des puissances à la paix des Turcs, en un mot, de transactions qui, dans leur forme, seraient celles des congrès européens. Rien ne nous paraît ni plus juste ni plus rem-

pli de sagacité que le tableau tracé par le reis-effendi des suites de toute pacification entre le Sultan et l'Empereur de Russie, conclue selon le mode consacré jusqu'ici entre les deux puissances. Il me semble ainsi démontré que l'on rêve plus à Pétersbourg qu'à Constantinople.

L'humeur contre les Cours de Londres et de Paris est grande à Constantinople. Ce n'est plus tant l'expédition de la Morée elle-même que la prise des forteresses qui excite ce sentiment dans le Divan... Celui-ci cependant sera assez sage pour ne point rompre en visière aux deux Cours. Son parti nous semble pris à ce sujet.

En plaçant les questions sur leur véritable terrain, nous ne saurions nous dissimuler que de bien autres difficultés s'opposent aujourd'hui à la grande œuvre de la paix.

Jamais entreprise de guerre n'a été conduite comme celle qui coûte aujourd'hui à la Russie les plus précieux de ses biens, que rien ne saurait ni compenser ni remplacer, et parmi lesquels je regarde comme le premier ce prestige de puissance, fruit de plus d'un siècle d'efforts de tout genre, d'une finesse et d'une adresse toujours conséquentes chez ceux qui dans cet espace de temps ont guidé les affaires politiques et militaires de l'Empire. L'Empereur Nicolas a, sans contredit, dépensé en une seule opération le patrimoine de gloire et de prestige que lui avaient laissé ses devanciers depuis la fondation de l'Empire. Ce bien est perdu, et il l'est d'une manière irréparable. L'Empereur aura-t-il la force de caractère et ce calme de la véritable sagesse qui permettent aux hommes de se dire que ce qui est perdu n'existe plus et que dans telles circonstances données, le risque que peut entraîner l'idée de reconquérir ce qui n'existe plus est bien plus grand que ne saurait jamais être le résultat heureux de l'entreprise, eût-elle été même couronnée des succès les mieux démontrés? Tout est dans cette question, car c'est dans sa solution que se trouve la possibilité comme l'impossibilité d'empêcher par la conclusion de la paix l'ouverture d'une nouvelle campagne. Celle-ci une fois entamée, tout aura changé dans la position de la Russie comme dans celle de l'Europe. Par suite d'une seconde cam-

pagne malheureuse, l'Empire russe court des chances que je ne me permets pas d'évaluer ; et s'il est vainqueur, l'Empereur ne pourra plus faire une paix conforme aux engagements qu'il a contractés envers l'Europe et ses alliés, à l'ouverture de la campagne de 1828.

La Porte, d'un autre côté, semble s'être établie sur une base d'intention et de décision inattaquable du côté de la raison et du bon droit. En se déclarant prête à faire la paix, *mais une paix véritable,* et bien déterminée à ne plus se soumettre au régime de capitulations masquées du nom de paix, elle a raison devant Dieu et devant les hommes. Elle a si fortement raison, que si les rôles pouvaient être changés entre la Russie et l'Autriche, l'Europe entière serait fort prompte à condamner ouvertement ce qui dans notre conduite serait sans doute et universellement réprouvé comme un abus de puissance. D'où vient la différence qui, jusqu'ici au moins, se serait fait sentir dans les jugements de l'Europe sur les procédés de l'une et de l'autre des deux puissances? Évidemment de ce charme qui entourait le colosse russe, avant que l'Empereur eût pris soin lui-même de le dissiper avec tant de légèreté. Le charme a disparu, et il a non-seulement disparu pour les Cours et pour les peuples de l'Europe, mais également pour le Divan et le peuple musulman. Ce que l'Empereur de Russie a perdu, le Sultan l'a indubitablement gagné aux yeux de la nation, et en partie même à ceux du public européen. La Porte est prête à faire la paix ; mais cette paix n'est pas, j'en ai bien peur, celle à laquelle voudra jamais consentir l'Empereur de Russie.

Au milieu de cette grande complication déjà presque indissoluble de sa nature, se trouve encore enlacée la déplorable affaire trilatérale. Je vous avouerai cependant qu'elle m'inquiète moins ; au point où le conflit général et cette affaire elle-même sont arrivés, elle n'engagera pas la Porte à la rupture avec les deux puissances, et le Divan lui-même semble enclin à chercher les moyens de se rapprocher d'elles. Il paraît avoir le bon esprit de se placer et de se maintenir en face de cette affaire comme en regard d'une *question de fait.* Il devra

appartenir à la sagesse des deux Cours, saisies activement de cette affaire, de trouver, en avisant de leur côté aux moyens de s'arrêter dans la poursuite de leur entreprise, le meilleur mode de ne pas compromettre le repos général plus qu'il ne l'est déjà.

Vos derniers rapports, mon prince, ainsi que ceux que le même courrier nous a apportés de M. le comte Apponyi, étaient enfin de nature à relever notre espoir dans la conduite de l'affaire trilatérale. La décision des deux Cours de mettre le terme le plus prompt à leurs opérations, et de consulter avant tout l'intérêt de la paix, de préférence aux vues que la troisième puissance doit tout naturellement attacher à la prolongation indéfinie d'un différend qui continuerait à peser d'une manière directe sur son ennemi ; une telle détermination nous semble être la seule correcte et la seule proportionnée à la gravité des circonstances. Quelque embarras que puisse présenter sa mise en pratique, elle devra rester immuable, et la sagesse des Gouvernements des deux grandes puissances pourra alors finir par vaincre les plus graves difficultés. Si tout ne me trompe, la situation déplorable dans laquelle se trouvent les affaires de Russie devra servir à rehausser dans le ministère français le sentiment de son indépendance ; sentiment qui jusqu'ici n'avait guère été consulté par les Bourbons depuis l'époque de leur retour.

Quant à nous et à notre marche politique, elle ne saurait faire l'objet d'un doute à Londres. Nous fournissons aujourd'hui au monde, à nos amis comme à nos rivaux, une preuve nouvelle de l'esprit qui par-dessus tout nous anime. Notre conscience n'a point fléchi sous le poids d'un isolement complet ; ses vœux et sa direction ne changeront pas le jour où une catastrophe qu'éprouve l'Empire voisin pourrait facilement prendre à nos yeux la couleur d'un avantage. Ce que nous avons voulu, nous le voulons encore ; nous voulons le rétablissement d'un état de paix générale que nos constants efforts n'ont su maintenir. L'ancienne et naturelle alliance entre nous et l'Angleterre existe, elle n'a pas besoin d'être corroborée par des phrases ; et si une aussi haute condition du salut commun

a paru quelque temps obscurcie, la faute n'en a pas été à nous. Vous devez vous rappeler, mon prince, le temps où je me voyais forcé de vous exprimer le regret le plus vif de ce que, pour nous comme pour le reste de l'Europe, l'Angleterre n'existait plus.

C'est au retour de nos deux Cabinets à une manière de voir uniforme que nous devons pour le moment nous borner. Aller au delà de ce but ne me semble pas encore possible. Vous nous avez vus, dans des temps assurément fort difficiles, ne point nous refuser à prendre l'initiative dans bien des mesures générales ; et si nous pouvions même nous reprocher de nous y être prêtés trop souvent, jamais cependant nous n'avons cédé à un autre sentiment qu'à celui d'une stricte nécessité, ou d'une utilité bien démontrée à nos yeux. Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'attendre ce qui nous viendra de la part des puissances qui, se trouvant enveloppées dans un même embarras, doivent sentir un égal besoin de s'en dégager. Aller au delà, ce serait non-seulement nous compromettre, mais ce serait méconnaître l'intérêt commun de l'Europe.

Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 2 décembre 1828.

906. Toutes les nouvelles qui nous arrivent journellement des Principautés et de nos frontières ne font que confirmer l'état déplorable auquel l'armée russe se trouve réduite. Ces nouvelles n'étant toutefois que fragmentaires, et aucune autorité n'étant là pour les rassembler ou pour les réunir seulement dans un cadre régulier, une foule de particularités essentielles nous échappent et ne peuvent être appréciées que par des inductions.

C'est ainsi que nous ne saurions encore décider si la levée du siége de Silistrie a été motivée par les seules intempéries de la saison, ou si une opération offensive des Turcs a rendu nécessaire un parti aussi désespéré. Ce qu'il y a de plus probable, en rapprochant des données éparses, nous paraît être que les deux causes ont également influé sur le fait. . . . .

Dans la position présente des choses, il serait impossible que

Varna pût résister à une attaque sérieuse, ni même à un blocus. Les faibles restes de l'armée chargée d'en défendre les approches devront succomber aux privations, et le point de Varna lui-même ne pourrait être défendu dans l'état de démantèlement où il se trouve.

Tels sont les résultats d'une campagne que le bon droit avait condamnée d'avance, et qu'aucune disposition sage ou vigoureuse n'avait soutenue dans son exécution. . . . .

Si la campagne de 1812 en Russie a témoigné d'une faute de calcul inconcevable de la part d'un homme de la trempe de Napoléon, au moins aucun des moyens matériels pour la réussite de son entreprise n'avait été négligé par lui. En 1828, la Russie a fait une guerre qui, proportion gardée, ne lui aura coûté ni moins d'hommes ni moins d'attirail de guerre, car enfin on ne peut perdre plus qu'on n'a engagé. Mais, dans cette campagne, jamais l'armée n'a été éloignée de plus de trente ou quarante lieues de ses frontières, et il a fallu un effort tout à fait particulier pour trouver moyen de se créer, par le choix volontaire et délibéré d'une pareille ligne d'opération, tant de causes de ruine et de mort.

Une nouvelle et grande difficulté attend immanquablement les Russes en 1829; c'est l'épuisement et la ruine totale des deux Principautés danubiennes. Une administration sans exemple y a détruit la majeure partie des ressources pour le présent et pour l'avenir. Les champs y sont restés sans culture, et les animaux de trait et d'approvisionnement sont ruinés et consommés. Reste encore à savoir si l'hiver se passera sans que les armées ottomanes les envahissent, — ne fût-ce que pour les évacuer à l'ouverture de la campagne et pour les abandonner à l'ennemi dans un état de dévastation plus irrémédiable encore.

D'après les calculs les plus modérés, l'armée turque engagée en avant de Constantinople, en y comprenant les garnisons des places, doit dépasser à l'heure qu'il est cent cinquante mille combattants. Journellement, des troupes asiatiques traversent le Bosphore, et l'on assure que leur aspect est très-satisfaisant.

L'époque actuelle, mon prince, est des plus graves. Une réputation immense se trouve compromise ; elle devra chercher à se réhabiliter. D'un autre côté, un Empire que l'on regardait comme éteint vient de se relever. Il est du devoir des puissances de surveiller la lutte ; nous avons fait ce que nous avons pu pour éviter que ce conflit vînt à éclater ; nous ne pouvons maintenant qu'attendre la solution des délibérations qui sont ouvertes entre les Cabinets engagés dans une partie du drame.

La dernière poste de Constantinople nous a apporté beaucoup de rapports sur la situation des affaires en Grèce. Elles portent l'empreinte du sol sur lequel elles se font. Le désordre règne dans la nullité ; quelques fantasmagories et point de réalité ; ce qui au milieu de tout cela vit le moins, c'est le Gouvernement, et le personnage le plus coulé à fond est M. de Capo d'Istria.

DÉCLARATION DES TROIS COURS ALLIÉES A LA PORTE, RELATIVEMENT A LA GRÈCE.

907. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 12 décembre 1828.

907. . . .Dans la déclaration * que les trois Cours se proposent d'adresser au Divan, le mot de *provisoire* se lie à la vérité à la *garantie,* et dans cette acception, il ne se présente

* Se basant sur le protocole de la conférence de Londres du 16 novembre, les trois Cours firent remettre à la Porte, par l'intermédiaire de l'envoyé néerlandais, M. de Zuylen, qui se trouvait à Constantinople, une déclaration qui portait ce qui suit : « Jusqu'au moment où les trois puissances, d'accord avec la Porte, seraient arrivées à un arrangement final, l'Angleterre, la France et la Russie prendront jusqu'à nouvel ordre sous leur protection (garantie provisoire) la Morée ainsi que les îles qui en dépendent et les Cyclades, et elles ne toléreront aucune attaque contre ces pays ; d'autre part, les mêmes puissances espèrent que la Porte voudra enfin s'entendre avec elles et traiter à l'amiable la question de la pacification de la Grèce. » Cette déclaration fut aussi portée à la connaissance du Cabinet autrichien, avec prière d'appuyer la reprise des relations diplomatiques entre l'Angleterre et la France, d'une part, et la Porte, de l'autre, ce qui eut lieu en effet. (*Note de l'Éditeur.*)

pas à notre esprit comme un obstacle insurmontable ; mais si le Divan croyait pouvoir l'appliquer à la *délimitation,* il acquerrait infailliblement à ses yeux la valeur d'un *impedimentum in re.* Nous avons déjà, et trop souvent, traité cette question de la délimitation, pour que je ne me dispense pas d'y revenir encore une fois. Si je la touche, ce n'est que pour faire sentir l'extrême difficulté que j'entrevois d'obtenir de la Porte son consentement à une proposition qui me paraît incompatible avec ses principes connus. Le Sultan pourra circonscrire son action sur la Morée et sur les Cyclades ; il pourrait même renoncer à leur possession ; je dis plus : il pourrait, par suite d'une guerre malheureuse, être forcé à renoncer à la possession de pays beaucoup plus étendus, mais il ne pourra jamais, ni aujourd'hui ni en aucun temps, se décider à admettre en principe une *délimitation provisoire*. . . . .

Il me reste, mon prince, à vous définir notre position relativement à cette démarche. . . . .

La démarche que M. l'ambassadeur des Pays-Bas va faire à Constantinople nous fait pressentir trois résultats, savoir :

1° Que la Porte ne répondra pas d'une manière satisfaisante à la déclaration trilatérale ;

2° Que la démarche arrêtée dans la conférence à Londres causera à Pétersbourg de l'irritation, ne fût-ce que cette irritation qui, en Russie plus encore qu'en aucun autre lieu, se lie au sentiment de l'impossibilité d'empêcher ce qui n'y plaît pas ;

3° Que l'organe lui-même par lequel la démarche sera faite à Constantinople, ajoute à la difficulté qui pourrait, aux yeux de la Porte, se trouver dans le fond de la question.

Ces considérations, mon prince, devaient nécessairement influer sur le parti que nous avions à prendre. Mais il en est d'autres encore que nous ne saurions nous dissimuler, et qui, réunies aux précédentes, ont dû nous décider à adopter la marche qui ressort de ma direction à l'Internonce.

Ces considérations sont puisées dans notre parfaite connaissance des hommes et des choses.

L'Internonce, s'il devait être invité par M. de Zuylen à se

joindre dans une forme quelconque à sa démarche, ferait, en se rendant à cette invitation, sortir notre Cour de l'attitude que jusqu'à cette heure elle a su conserver d'une façon immuable dans la complication orientale, attitude à laquelle nous devons en particulier la confiance que nos conseils peuvent inspirer encore au Divan.

Si M. l'envoyé de Prusse devait éprouver de l'hésitation, et je l'admets comme fort probable, à s'avancer sur la même ligne que notre représentant, la Cour d'Autriche perdrait immanquablement aux yeux de la Porte son attitude de bienveillante neutralité.

Enfin, de deux choses l'une : M. de Zuylen réussira dans sa démarche, ou il ne réussira pas.

Dans le premier cas, la Cour de Russie ne manquerait pas de nous accabler du reproche de n'avoir su faire emploi de notre influence sur le Divan que dans une occurrence où le succès des alliés lui paraîtrait une défaite russe; dans le second cas, M. de Zuylen ne manquerait pas de rejeter sur notre représentant une partie de la non-réussite.

Ma dépêche ostensible à l'Internonce vous prouvera, mon prince, que la marche que nous lui recommandons est parfaitement d'accord avec le système de réserve qui nous est commandé par les considérations susdites. Mais vous trouverez en même temps dans l'instruction secrète* que nous lui donnons, les preuves les plus incontestables de l'appui que sous

* Dans ces instructions secrètes du 10 décembre, Metternich écrit à l'internonce, à Constantinople : « Les deux Cours (d'Angleterre et de France) *sont décidées* à envoyer des agents à Constantinople le jour même où la porte leur en sera ouverte. Elles ont uniformément annoncé cette décision à la Cour de Russie. Pour en adoucir l'effet, et aussi par un ménagement que nous sommes loin de désapprouver, elles proposent au Cabinet de Saint-Pétersbourg de laisser les représentants des *trois puissances* réunis dans quelque port de la Méditerranée, et d'envoyer *deux* agents particuliers traiter de l'affaire trilatérale à Constantinople même.

« La *délimitation* de la Grèce est *provisoire,* mais ce mot n'a point de valeur aux yeux du Cabinet britannique..... L'idée de l'émancipation totale de la Grèce est *définitivement* abandonnée par les deux Cours. Il ne s'agira ainsi que de l'une de ces formes municipales qu'il ne serait donné à aucun Gouvernement de tolérer avec moins d'embarras qu'il n'en résultera pour la Porte,

d'autres formes nous croyons pouvoir prêter à l'objet véritable de la prochaine démarche. Cette instruction doit satisfaire le Cabinet anglais, à la connaissance duquel nous en confions seul le secret.

Je vous invite, mon prince, à donner connaissance de la présente dépêche et de ses annexes à M. le comte d'Aberdeen.

POLITIQUE DE LA PRUSSE DANS LA QUESTION D'ORIENT.

908. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 12 décembre 1828.

908. . . .J'entends parler de l'attitude politique actuelle de la Cour de Prusse.

J'ai abordé déjà une fois cette question ; je ne puis en conscience encore aujourd'hui rien changer au jugement que je vous ai déjà énoncé à ce sujet.

La situation morale de la Cour de Prusse, à notre avis, n'a point changé. Ce qui a éprouvé une révolution complète, c'est la position de l'Empereur de Russie, et celle-ci exercera toujours, il ne faut pas en douter, une influence plus ou moins décisive sur la marche du Cabinet de Berlin.

Ce fait mis hors de discussion, il ne reste qu'à examiner les questions suivantes :

Que désire et que veut en fin de compte la Prusse?

et de laquelle certainement aucun peuple moins que celui de la Morée ne saura jouir.

« Que le Divan s'arrête à l'évaluation de l'avantage immense de voir la triple alliance rompue dans toutes les parties qui sont à la charge de la Porte et maintenue dans la seule clause qui lui est favorable, dans celle par laquelle l'Empereur de Russie a renoncé à tout genre de conquêtes..... La Porte, si elle agit avec sagesse, devra faire tous les sacrifices d'amour-propre possibles pour faciliter l'arrivée des agents anglais et français à Constantinople, et, en même temps, ne pas demander mieux que de voir les deux Cours ne point rompre ouvertement la lettre et l'état apparent de leur alliance avec la Russie. » On sait que cette démarche resta sans résultat, car la méfiance de la Porte à l'égard des Cabinets n'était pas moins grande que sa confiance dans l'efficacité de ses propres ressources. (*Note de l'Éditeur.*)

Que pourra-t-elle faire et que fera-t-elle?

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas une scission ouverte entre les Cours de l'Europe, la Prusse, je ne le mets pas en doute, ne s'écartera pas de la ligne sur laquelle elle se trouve placée; le jour où un ordre de choses différent viendrait à s'établir, perspective que les vœux de Sa Majesté Prussienne comme ceux du chef de son Cabinet repoussent d'une manière très-prononcée, nous verrons la Prusse s'allier avec la Russie.

En nommant le Roi et M. le comte de Bernstorff, il est essentiel de ne pas se tromper et de ne point confondre les vœux de ceux qui aujourd'hui règlent la politique du Royaume, avec ceux d'une grande masse de l'armée et des employés prussiens dans les diverses branches de l'administration civile. Le nombre des hommes dans le Royaume qui sentent et pensent avec autant de modération que le Cabinet est restreint. Il compte heureusement dans ses rangs le successeur au trône, et si entre le Roi et le Prince royal il existe une différence dans le sentiment politique, elle se borne à un penchant (qui n'excède cependant pas les affections du cœur) que Sa Majesté nourrit pour la famille impériale de Russie. L'affection toute naturelle que le Roi ressent pour son auguste gendre et pour la famille impériale de Russie ne va pas jusqu'à lui donner de l'engouement pour le système politique de cette puissance, sur la nature et la valeur de laquelle le Roi ne se fait aucune illusion, et qui répugne même directement aux principes d'une politique saine et régulière auxquels Sa Majesté est entièrement dévouée.

C'est en dernier résultat à ce Monarque lui-même et à la force négative, à la vérité, mais non moins réelle, qui forme la base de son caractère, que l'Europe doit l'attitude adoptée par la Prusse dans l'une des situations les plus scabreuses. Le fonds si riche de confiance et de véritable amitié, je dirai même de reconnaissance, que le Roi porte à l'Empereur notre auguste Maître, pour les preuves multipliées d'intérêt et pour les secours véritables que notre Cour a fournis à la Prusse à l'époque de ses affreux désastres, n'y est point resté étranger. M. Canning, dont la marche en toutes choses nous a constam-

ment paru à rebours du bon sens, a, de son côté, contribué à décider de l'attitude de la Prusse dans les affaires trilatérales. Il a pris à tâche de se brouiller personnellement avec M. le comte de Bernstorff, au moment même où tout esprit *moins fort* que n'était celui de M. Canning aurait jugé plus conforme à ses vues de se concilier l'amitié de la Prusse.

Habitués à ne jamais vivre au jour le jour, à ne pas avancer dans des brouillards, et à faire tout ce qui est possible pour éclairer la route que nous devons parcourir, nous n'avons jamais, durant le cours de temps si difficiles, manqué aucune occasion pour nous orienter sur le fond de la pensée du Cabinet prussien. A cet effet, nous avons eu recours à notre moyen habituel; nous avons établi et entretenu de franches explications entre les deux Cours. Pour fournir une démonstration claire de notre manière de procéder à cet effet, il devra me suffire de vous mettre au fait des dernières explications qui ont eu lieu entre Vienne et Berlin.

Ce n'est pas à Votre Altesse que je pourrais rien apprendre sur le système de calomnies que *tous les partis* déversent sur l'Autriche. Les partis en ceci ont raison; ils connaissent ceux qui les gênent. Nous présentons une masse forte, compacte et difficile à renverser et même à remuer, ce qui par cela même doit les contrarier beaucoup. Depuis le premier jour de la Révolution française jusqu'à celui qui court, l'Autriche s'est toujours trouvée là pour traverser les plans de subversion. On a trouvé dans vingt campagnes notre puissance combattant la Révolution sur le champ de bataille, et, au sein de la paix politique, c'est encore à nos frontières que sont venues s'éteindre les torches incendiaires, à moins que pour les éteindre nos forces militaires ne se soient élancées sur les foyers de l'incendie à l'étranger. Que les factions politiques ne puissent pas se consoler d'une action aussi soutenue que contraire à leurs desseins, rien n'est plus naturel. Ce qui devrait le paraître moins, c'est la conduite du Cabinet russe à notre égard. Mais le jour où la politique *libérale* est devenue celle de la puissance la plus despotique de son essence, il a dû se présenter une foule de contre-sens dans le déploiement de la

marche d'une puissance aussi singulièrement placée. Les effets n'ont point tardé à suivre la cause, et le Cabinet de Pétersbourg, avec le cortége immense des flatteurs de sa puissance réelle ou imaginaire, s'est rangé dans sa conduite du côté des politiques libéraux. Dès lors, l'Autriche s'est vue en butte à l'animadversion russe et aux écarts d'une irritation d'autant plus forte que, portant entièrement à faux, elle ne trouve jamais matière à se justifier.

La Prusse, — c'est-à-dire le Cabinet, — nous est restée fidèle. Celui-ci n'a succombé ni à la séduction libérale ni à celle de la politique russe ; l'orage a passé près de lui ; il a même grondé dans le Royaume, mais ni la pensée du Roi ni celle de son ministre ne se sont courbées sous l'erreur plus ou moins générale. Je crois, mon prince, que le fait lui-même renferme un gage, qui n'est pas à mépriser, de la force de conscience du Cabinet de Berlin. Dans tous les temps, il nous est venu de ce Cabinet des avertissements pleins de confiance sur les menées que je viens de caractériser. La franchise provoque la franchise ; aussi n'avons-nous pas cru devoir lui cacher de notre côté l'existence de certaines impressions fâcheuses sur la solidité de sa propre marche politique. Vous trouverez ci-joint la copie d'une nouvelle dépêche que M. de Bernstorff vient d'adresser à ce sujet à M. le ministre de Prusse près la Cour impériale *. Vous y verrez les assurances les plus positives de la non-existence d'engagements secrets avec la Russie, et je crois parfaitement à leur sincérité.

Je vous ai déjà fait part, mon prince, de notre opinion sur le compte de M. de Bülow. Cet agent appartient à la

* Voici un extrait de cette dépêche : « Quant aux bruits d'une double alliance, qui se serait formée d'un côté entre l'Autriche et la Suède et de l'autre entre la Prusse et la Russie, nous en trouvons la première trace dans votre dépêche. Nous n'en saurions concevoir aucune inquiétude pour ce qui nous regarde. Lorsqu'on n'a rien à dissimuler, on craint peu les fausses suppositions, et je pense que nous nous mouvons trop librement pour que l'on puisse longtemps nous soupçonner de nous être liés par des engagements secrets. Nous n'avons pas l'ambition qu'on nous prête, mais nous avons celle de conserver une position franche, indépendante, et hautement avouée dans tous ses rapports. » *(Note de l'Éditeur.)*

faction, et il y tient par un lien puissant, par sa femme. Mais la marche de son propre esprit le lancerait également dans les voies d'une politique remuante et ambitieuse. Il est fâcheux qu'il se trouve être le représentant de sa Cour à Londres; car tout me prouve que son Cabinet ne sait pas toujours apprécier les couleurs que M. de Bülow prête à la marche du Cabinet britannique. Nous en trouvons des preuves jonɹue-lières dans les rapports de M. le comte de Trauttmansdorff.

Le moment actuel est riche en erreurs de tous les genres. Tous les éléments sont en mouvement; les équilibres sont rompus; ils cherchent à se rétablir. Des systèmes ont croulé, et les vérités se montrent à nu.

Dans des moments pareils, les esprits ont de la peine à se rasseoir; pour cela il faudrait du temps, et c'est là précisément ce qui nous manque ordinairement dans une ère où tout se fait à la hâte. Si quelque part on est à même de l'employer utilement, c'est sans contredit chez nous; notre pays est tranquille, et l'esprit public est porté à soutenir le Gouvernement. En ceci la différence entre notre position et celle de la Cour de Prusse est grande. Dans ce Royaume aussi, l'esprit public est favorable au Gouvernement; mais il suit dans des nuances essentielles une direction différente de celle du Cabinet. Ce n'est pas que les défaites russes n'aient beaucoup calmé les espérances exaltées de la faction ultra-prussienne; mais, par contre, ces défaites placent le Roi dans une situation personnellement pénible. En vous disant cependant, mon prince, que telle est la situation des choses en Prusse, je ne crains pas d'ajouter que les embarras ne dépassent pas encore cette limite. Le Cabinet est plein d'inquiétudes sur l'avenir et sur une force des choses qui pourrait amener certains extrêmes qu'il redoute franchement. Il craint enfin de voir les complications grossir à un tel point qu'il pourrait se voir forcé d'opter entre les partis à prendre; il n'en a donc pas encore pris.

Telle est notre intime conviction, et je n'hésite pas à la porter à la connaissance du Cabinet de Sa Majesté Britannique.

RELATIONS DE LA RUSSIE AVEC L'ANGLETERRE.

909. Metternich à Esterhazy, à Londres (D.), Vienne, le 18 décembre 1828.

909. J'ai reçu par la voie de Berlin les rapports de notre chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg. Il est clair pour moi que c'est par suite d'un concert avec Mgr le prince de Hesse que M. de Kaisersfeld aura rédigé ses rapports.

Je vous autorise, mon prince, à en donner connaissance à M. le comte d'Aberdeen.

Je regarde le tableau que trace la dépêche du 16 novembre comme étant en réalité celui de l'exacte vérité sur les choses et sur les personnes à Pétersbourg.

Ce que M. de Kaisersfeld mande de l'irritation qui existe toujours contre l'Autriche, doit être juste, car les causes qu'il énumère sont vraies.

Ce à quoi j'attache enfin le plus de valeur, c'est à ce que la même dépêche renferme sur le compte de l'Angleterre.

Je désire beaucoup, — car je trouve que le salut de la cause est grandement lié au fait, — qu'en toute occasion on soit pénétré à Londres de la certitude que, de toutes les puissances, c'est la Grande-Bretagne qui peut le plus sur la Russie. La cause de cette influence est tellement fondée dans la nature des choses, qu'elle saute aux yeux.

La Russie est une puissance toujours *voulant,* et qui par conséquent est toujours inquiète. Son humeur étant diamétralement opposée à la nôtre, les relations entre les deux Empires voisins doivent s'en ressentir. De notre côté, il n'y a point d'irritation, car nous n'avons pas tort; il en est autrement à Saint-Pétersbourg, où il est fort rare que l'on ait purement et simplement raison. Notre forte et lourde masse se trouve gêner par sa gravitation la marche toujours envahissante du colosse du Nord. Faute de mieux, il se rue sur un autre voisin que naguère on a eu le tort à Saint-Pétersbourg de regarder comme bien plus faible que l'expérience ne l'a heureusement prouvé. On ne nous aime pas, car nul n'aime

la gêne, mais on n'ose pas nous faire ouvertement la guerre ; l'entreprise peut paraître trop sérieuse.

La Prusse, — on n'y pense pas.

Quant à la France, on ne s'y fie pas, et malgré une grande somme de points de contact et d'affinité entre les deux Cabinets, il n'y aura jamais une alliance bien réelle entre eux que le jour où elle serait basée sur un système de conquête et de déchirement des États intermédiaires.

Reste l'Angleterre ; sans contact sur la terre ferme, cette puissance peut tout sur la Russie, car elle est à même de lui faire beaucoup de mal que celle-ci ne peut pas lui rendre.

Aussi suffit-il de reporter un instant son attention sur la marche des affaires dans le cours des six ou sept dernières années, pour se convaincre que c'est l'Angleterre seule qui a pu faciliter et même rendre possible à la Russie d'entrer dans les errements d'une entreprise que la Providence a rendue malheureuse, mais qui sans ce secours aurait pu tourner pour la Russie en un triomphe immense. En effet, ce n'a pas été durant la première et si longue période de l'affaire orientale que la Cour de Russie a jamais osé prendre un parti. Aussi longtemps que l'Angleterre s'est tenue éloignée de cette affaire, la Russie s'est renfermée dans le cercle de simples velléités ; sans le concours de la puissance anglaise, la Russie n'a bien manifestement rien osé entreprendre de sérieux. Dès qu'en 1825 les premières démarches du ministère britannique de cette époque eurent lieu, les affaires prirent sur-le-champ un autre essor. Plus tard, la Russie n'a plus fait qu'user des latitudes que dès lors elle s'était tellement reconnues, qu'elle s'en regardait comme suffisamment assurée, soit de la part des autres puissances prises isolément, soit même de leur réunion.

Ce qui a été vrai il y a trois ans, ne l'est pas moins aujourd'hui et ne sera pas démenti demain. Ce que l'Angleterre *ne voudra pas*, la Russie ne le fera pas. C'est donc à Londres et non à Pétersbourg que nous voyons et que nous cherchons les topiques pour le prochain avenir.

Tout me dit, mon prince, que le Cabinet britannique ne démentira pas le point de vue du nôtre, et je dirai plus, qu'il

ne pourra que donner son assentiment à ce qui renferme notre conviction pleine et entière.

SUSPENSION DES OPÉRATIONS MILITAIRES.

910. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 18 décembre 1828.

910. ...Les opérations de guerre paraissent suspendues de part et d'autre dans le moment actuel. La saison particulièrement rigoureuse permet même de mettre en doute si des opérations actives pourraient être possibles. Vous vous convaincrez que les nouvelles militaires à Constantinople sont singulièrement maigres; excepté deux affaires sérieuses, l'une devant Schumla et l'autre près de Bazartschick, dans lesquelles les Russes ont essuyé des pertes notables, il paraît que rien n'est arrivé dans le courant du mois de novembre. Les Turcs continuent, au reste, à parler d'une campagne d'hiver.

Une nouvelle et pénible complication vient de se présenter pour les puissances commerçantes par suite des armements en course de la part des Grecs. Plusieurs vaisseaux marchands, parmi lesquels quatre autrichiens, ont déjà été conduits à Égine et placés sous jugement. Il paraît, d'après nos informations les plus récentes, qu'ils n'échapperont pas à la condamnation.

Il y a dans le fait un abus d'autorité auquel nous ne saurions nous soumettre. Mais il y a bien plus encore. D'après la dernière déclaration trilatérale, la Morée et les îles se trouvent placées sous la protection provisoire des puissances. Nous ne sommes pas en guerre avec elles; de quel droit des lettres de marque pourraient-elles être concédées par un pays qui lui-même n'a encore aucune existence politique avouée? et ensuite, quelle validité pourraient avoir à nos yeux des jugements et des déclarations de bonne prise? Parmi les navires capturés sous notre pavillon et de propriété autri-

chienne, il s'en trouve un dont la cargaison est de propriété française. Nous devons supposer que les Cours de Londres et de Paris ne tarderont pas à mettre un frein à ce renouvellement de brigandages et de déprédations. Vous êtes spécialement chargé, mon prince, de réclamer à cet effet l'appui du Gouvernement britannique; nous avons la confiance la mieux fondée qu'il ne le refusera pas.

1829.

AFFAIRES DU JOUR ET ÉVÉNEMENTS DE FAMILLE.

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH AU PRINCE VICTOR ET A LA COMTESSE MOLLY DE ZICHY, DU 1er JANVIER AU 5 JUIN 1829.

911. Le jour du nouvel an. — L'ancienne Rome et la Rome moderne. — Tout n'est réuni nulle part. — 912. Naissance d'un fils. — Attaque d'apoplexie de La Ferronnays. — 913. Le comte de Lützow. — Les salons et les ateliers de Rome. — Le duc Torlonia. — Fâcheux état de santé de la princesse Antoinette. — 914. Sa mort. — 915. Autres détails sur ce sujet. — Mort d'Adam Müller. — La comtesse de Taaffe. — 916. A la comtesse Molly de Zichy, relativement à ce triste événement de famille. — 917. La princesse Léontine et le petit Richard. — 918. Sympathie générale. — 919. Rigoureux hiver. — Fin prochaine des affaires d'Orient, mais non de celles d'Occident. — 920. Testament politique de Metternich. — 921. Retour sur la princesse Antoinette. — 922. Mort de Léon XII. — Un autographe de Louis XVI. — 923. Conclave. — Mort de la femme de Pilat. — Autographe de l'archiduchesse Béatrix. — Qui sera Pape? — 924. La première sortie dans le jardin. — 925. Bruits relatifs à l'élection du cardinal Fesch comme Pape. — Bals à Vienne. — 926. Le prince Victor à Naples. — Portrait de la princesse Antoinette. — Le programme des quadrilles chez la duchesse de Berry. — 927. Le climat de Naples. — Madame Pasta. — Projets incertains pour l'été. — 928. Lettre de l'Empereur François au Pape. — Absence de nouvelles politiques. — Simon à Vienne. — Robert Gordon est envoyé à Constantinople à la place de Stratford-Canning. — 929. Réouverture des salons de Metternich. — Grands dîners diplomatiques en l'honneur de Pie VIII. — Félix de Schwarzenberg désigné *in petto* pour suivre l'Empereur de Russie à l'armée. — 930. Sur la mauvaise santé du prince Victor. — Tremblement de terre en Espagne et inondations en Prusse. — Suspension des opérations mili-

taires dans les Principautés danubiennes. — 931. Opinion du docteur Jæger sur la santé du prince Victor. — 932. Les Mémoires de Bourrienne. — 933. Excursion à Marchegg. — Parallèle entre Rome, Naples et Florence.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 1er janvier 1829.

911. Je saisis ce jour, mon cher Victor, pour vous répéter ce que vous savez; si quelqu'un forme des vœux ardents pour votre bonheur, c'est certainement votre père.

J'ai reçu il y a deux jours votre dernière lettre; elle m'a prouvé que vous n'étiez pas parfaitement bien disposé pour Rome. Léontine, qui a reçu la même impression par suite de la lettre que vous lui avez écrite, prétend qu'il vous faut toujours quelque temps pour vous plaire dans de nouveaux endroits.

Je suis loin de partager toutes vos impressions, car nos points de départ diffèrent. Rome est la ville des souvenirs, et elle offre à l'observateur le coup d'œil de trois époques fort distinctes. Pleine de monuments des temps anciens, elle retrace l'image de ce qui n'est plus et cependant vivra éternellement dans les fastes de l'histoire. Non moins riche en monuments du moyen âge, elle rappelle ce qui également n'existe plus. Le présent, enfin, y exerce ses droits. Ce présent n'est ici ni le premier ni le second passé; il est la réalité; demain il sera également enseveli dans la nuit des temps.

Au point de vue matériel ou moral, les deux époques ne doivent point être confondues.

La Rome antique n'est pas la nouvelle, car elle ne pourrait l'être; rien dans le monde matériel ne dure. Un peu plus ou un peu moins dégarnis de leur mousse, les monuments restent les mêmes; restaurés, ils perdent. Le feu Pape s'occupait de la belle idée de faire déblayer le Forum et d'en chasser les vaches et autres bêtes à cornes. C'est tout ce qui jamais devra être fait, et ce qui certainement se fera un jour. S'agit-il de réflexions morales? il y en a une seule à faire, et elle est catégorique : les anciens Romains ne vivent plus; les habitants de la Rome nouvelle ne sont pas des Romains, et ne le de-

viendront plus jamais. Que tous les songe-creux du monde s'attachent à l'entreprise, ils y échoueront. Aussi ne faut-il pas aller à Rome pour ses habitants, mais il faut s'y attacher à ce que ceux qui ne sont plus ont légué à la méditation de ceux qui se croient si grands et si savants parce qu'ils vivent dans le siècle des phrases.

En un mot, il faut savoir ce que l'on cherche et ne point chercher tout, car tout ne se trouve nulle part. Veut-on le tableau du monde en 1829? il faut s'établir à Paris, à Philadelphie ou à Bogota. Veut-on de la vie industrielle? il faut aller dans la Cité de Londres, dans les passages de l'Opéra et sur les boulevards de Paris, à Birmingham ou à Lyon. Veut-on des neiges? il faut les chercher au soixante-deuxième degré.

Je vois que vous n'avez pas encore visité le Musée du Vatican, et je vous en loue, car il y fait, malgré ce qu'on peut en dire, très-désagréable au mois de janvier. Je suis surpris de ne pas vous avoir recommandé la température de Saint-Pierre, et vous avez eu raison de la découvrir. Je partage votre opinion sur ce bâtiment. L'intérieur en est bien plus remarquable que l'extérieur, et l'intérieur est, à mon avis, bien plus celui d'un monument profane que celui d'une église. Je ne trouve pas que cette église inspire de la dévotion. Un véritable malheur pour les arrivants à Rome, c'est celui de tout connaître par de bonnes et de mauvaises copies. Si ce n'était pour ne pas se tromper de rues, je crois qu'on n'aurait guère besoin d'un guide dans Rome.

8 janvier.

912. Je profite de la poste de ce jour pour vous annoncer que vous avez un frère. Antoinette est accouchée hier, à quatre heures de l'après-midi, d'un gros garçon, très-sain, et bien constitué. Il recevra aujourd'hui les noms de Richard-Clément-Joseph-Lothaire. C'est mon frère qui lui servira de parrain, comme il vous a tous tenus sur les fonts de baptême..... La mère et l'enfant se portent tout à fait bien.

J'ai voulu être le premier, mon cher Victor, à vous annoncer l'événement.

Je viens de recevoir de Paris la nouvelle que M. de La Ferronnays a été frappé d'une attaque d'apoplexie le 1er de l'an, et dans le cabinet même du Roi; il paraît paralysé d'un côté; cela équivaut plus ou moins à la perte d'un homme. Il avait déjà, quelques jours auparavant, senti des symptômes précurseurs; le médecin voulait le saigner, il s'y est refusé. Voilà ce que vaut la résistance dans certains cas dont la Faculté est bien plus juge que le malade. Je regarde l'événement comme un grand malheur.

16 janvier.

913. Votre lettre du 3 janvier m'est arrivée par le dernier courrier, et elle m'a fait plaisir, parce qu'elle me prouve que votre état de santé se ressent de l'influence du climat de Rome.

Je suis charmé de la considération dont y jouit l'ambassadeur. Le comte de Lützow est un fort brave homme; son cœur est droit comme son esprit et comme son caractère. J'étais convaincu qu'il réussirait à Rome, et c'est pour cela qu'il y est. Plus vous apprendrez à le connaître, et plus vous lui trouverez de qualités. Cet homme, tout gros et trapu qu'il soit, est un des meilleurs esprits que je connaisse. Il a été dans les années 1808, 1809, 1810 et 1811, l'Espagne royaliste tout entière. Les services qu'il a rendus sont innombrables, et ils tiendraient du miracle, si dans les œuvres des bons esprits il y avait du miracle.

Je suis charmé que vous vous soyez raisonnablement lancé dans le monde. Les salons de Rome valent mieux que les rues; au moins n'y rencontre-t-on pas de bœufs sauvages.

Je vous recommande les ateliers, qui sont bien autre chose que les salons. Est-ce dans la nouvelle maison Torlonia que le plus triste de tous les ducs vous a donné à dîner? Comme elle est belle, cette maison! Elle pourrait, si elle m'appartenait, me consoler de beaucoup, excepté d'être Torlonia lui-même. Vous

savez que jamais il ne couche dans cette maison, de peur d'y mourir. Une sorcière lui en a dit quelque chose.

Vous n'aurez une idée véritable des trésors de Rome que quand vous aurez vu le Vatican. Antoinette en est aujourd'hui au dixième jour après ses couches, et elle devrait ainsi en avoir fini. Tel n'est cependant pas le cas; elle a, Dieu sait comment, pris froid et, par suite, de la fièvre; j'espère que cela se passera incessamment.

17 janvier.

914. La plus terrible catastrophe vient de fondre sur moi. Antoinette est morte ce matin à huit heures, le dixième jour après ses couches. Ce que Dieu a donné, il peut le reprendre, et l'homme doit baisser la tête et ne pas raisonner. Ma confiance est en lui, et j'adore ses immuables décrets. Ma vie est finie, et ce qu'il m'en reste appartient à mes enfants. Cette idée me soutient, et elle me donne le courage de vivre.

J'admets que l'idée pourrait vous venir de me rejoindre. Je vous le défends absolument. La saison n'est pas propice, et je vis bien plus tranquille en vous sachant sous l'influence d'un climat plus modéré que le nôtre; ainsi, mon ami, vous ne vous déplacerez sous aucun prétexte.

La cause de la mort de ma pauvre Antoinette est une miliaire, probablement rentrée, — maladie qui ne pardonne pas. J'ai tremblé pour elle depuis le cinquième jour où cette miliaire s'était montrée. Elle n'a manqué ni de soins ni de forces, mais rien n'a pu vaincre le mal. Elle est morte comme devraient mourir tous ceux qui croient et espèrent en Dieu.

Je viens de faire tout ce qu'il m'est possible d'efforts pour vous écrire ces lignes. Je ne saurais aller au delà.

Je vous embrasse et vous souhaite tous les bonheurs que je n'ai pas.

21 janvier.

915. Je puis aujourd'hui, mon cher Victor, entrer avec vous dans plus de détails que je ne m'en suis senti la force quand je vous ai expédié la dernière estafette. Le coup qui a abîmé ma vie était encore trop récent; j'en étais abasourdi; mon âme, quelque brisée qu'elle soit, a cependant regagné le ressort nécessaire pour pouvoir vous dire ce qui s'est passé.

La pauvre défunte est accouchée heureusement le 7 janvier. Son calcul s'est trouvé faux; l'enfant est absolument à terme, et elle s'était donc trompée d'un mois. Toujours décidée à nourrir elle-même, il s'agissait de voir si la nature serait d'accord avec le vœu d'une mère. Elle le fut, et l'allaitement allait à merveille. Une légère fièvre de lait s'était présentée le troisième jour. Elle a passé le quatrième. Le même jour, je lui trouvai le pouls de nouveau agité vers dix heures du soir. Le lendemain, des traces légères de miliaire se montraient. Après cette découverte, je savais que le danger était imminent. Cette terrible maladie pour les femmes en couches, dont on ignore l'origine, et contre laquelle le cours des siècles n'a point encore fait découvrir le véritable remède, m'était malheureusement trop connue, et vous savez que je n'appartiens pas à ceux qui vivent d'illusions.

Aucun symptôme alarmant ne vint cependant se présenter à la suite de cette éruption. Les choses continuèrent leur marche normale. Le neuvième jour, tous les embarras semblaient levés. La mère et l'enfant se portaient à merveille, et on parlait du onzième jour pour faire lever la première. A dix heures et demie du soir je quittai Antoinette, qui avait sommeil. Elle dormit sans interruption jusqu'à deux heures, où on lui apporta l'enfant. Elle était dans un état de santé parfait et se rendormit. A quatre heures, elle fut réveillée en sursaut par un frisson, qui fut immédiatement suivi d'une fièvre ardente. Elle m'envoya chercher, et je fis appeler le médecin. Dans le courant de la journée, la fièvre, qui ressemblait à ces

fièvres éphémères que les femmes en couches prennent si facilement à la suite de quelque inadvertance, diminua au point de faire admettre comme probable aux médecins qu'elle trouverait son terme au bout de vingt-quatre heures. Le soir, il n'y eut pas de redoublement. Les médecins revinrent à minuit; elle était parfaitement calme. Peu après, elle eut des convulsions; à quatre heures, l'esprit s'égara; à huit heures, elle était morte, sans avoir recouvré un seul moment l'usage de ses sens. La dissection a démontré que la miliaire avait envahi tous les organes. Telle est la déplorable fin de l'être que j'avais cru destiné à servir, bien après que je ne serai plus, d'amie et de mère à mes enfants. Personne mieux que vous ne sait quel est le sentiment qui m'a fait contracter un second mariage. Le *besoin de ne pas être seul* avait agi sur moi avec toute sa puissance. Dieu en a décidé autrement, et je me soumets à ses décrets.

C'est dans les moments de grandes infortunes que se prononcent les sentiments publics. Je ne crois pas que depuis longtemps, — de mon su, pas depuis la grave maladie de l'Empereur, — un événement ait causé une sensation générale pareille à celle de la mort de cette jeune martyre. On la savait bien portante le neuvième jour. Le dixième, à huit heures du matin, la ville apprit sa mort. Mes gens de service ont été assaillis partout; la foule s'est jetée devant l'hôtel; lors de son exposition, il a fallu faire arriver la garde pour empêcher le monde de s'écraser. A l'enterrement, la foule encombrait tellement le court trajet de la Chancellerie à l'église Saint-Michel, que le convoi n'a presque point pu se faire jour. Il y a eu des accidents à l'église, dont les autels ont été envahis. Toute la foule pleurait. Ce sentiment ne me console pas de ma douleur, qui vivra autant que moi.

L'Empereur, qui certes est le meilleur ami de ma vie, a voulu que je vinsse m'établir au Palais. Je l'ai refusé. Il fallait bien un jour ou l'autre rentrer dans la maison de deuil; il a dès lors mieux valu ne pas la quitter.

Vos sœurs se sont conduites et se conduisent comme des anges. J'ai été un moment très-inquiet de Léontine. Elle va

bien, car la douleur ne tue pas. Mais il y a eu d'autres catastrophes.

Adam Müller apprend cette mort par Klinkowstrœm, qui voulait le préparer seulement à la nouvelle. Il lève les yeux au ciel et dit d'un ton solennel : « C'est à présent seulement que je connais la destinée de l'homme », et tombe frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante.

La jolie et si bonne comtesse de Taaffe, dans le moment où elle a appris la nouvelle que l'une des personnes auxquelles elle portait le plus d'amitié était perdue, a éprouvé des convulsions à la suite desquelles elle est accouchée cinq semaines avant terme. Elle est fort dangereusement malade. Je prie Dieu qu'il la conserve! C'est assez d'une victime!

Après ce récit de mort et de deuil, que pourrais-je encore vous dire? Vous êtes l'ami de mon existence, vous devez ainsi partager avec moi ma trop juste douleur! Que Dieu vous conserve, vous et mes autres enfants, et il m'aidera ainsi à traîner ma pénible existence jusqu'aux bornes qu'il voudra y mettre.

Adieu, mon cher Victor.

Metternich à la comtesse Molly de Zichy. Vienne, le 23 janvier.

916. Si je ne vous ai pas écrit depuis l'affreux malheur qui m'a rejeté dans la plus complète solitude, c'est que je ne m'en suis point senti la force. Que pouvais-je vous dire que le simple fait ne vous eût déjà appris? Sûr de la part sincère que vous et les vôtres prendriez à mon sort, ce n'est pas à vous que je me suis senti le besoin de parler.

Il en aura été pour vous, ma chère Molly, comme pour tout le public; vous aurez appris la mort avant d'avoir rien su du danger. C'est le cinquième jour que cette terrible miliaire s'est déclarée. Depuis ce jour, et bien que pas un seul symptôme n'ait été alarmant, j'avais la mort dans l'âme. Je connaissais le danger d'un mal qui n'exerce jamais davantage ses ravages que quand il se présente sous des formes bénignes. Véritable fléau de l'humanité, cettte maladie, que personne

encore ne sait traiter et par conséquent que l'on ne peut pas guérir, fait, proportion gardée de la quantité d'individus qu'elle envahit, plus de victimes que la peste! Moi et les médecins étions seuls dans le secret d'un avenir si incertain et que la plus terrible solution n'a pas tardé de fixer.

Ce que Dieu a donné, il peut le reprendre; l'homme ne doit pas s'élever contre ses immuables décrets; aussi suis-je soumis, en adorant la main qui m'a si sensiblement frappé.

Mais je sens bien profondément mon malheur. Il est peu d'individus qui se sentent davantage le besoin d'un intérieur doux, sans orage ni autres soucis que ceux qui s'interposent toujours ici-bas entre la vie et le bonheur absolu. Rien ne me manquait; j'ai donc tout perdu, car tout me manque pour le reste de mes jours.

Si j'éprouve une consolation, c'est celle de la part si active et si franche que véritablement le public prend à mon malheur. Il n'est pas une classe qui n'en fournisse des preuves. Ce n'est pas à moi que je pense, en me livrant à ce sentiment. J'y trouve le charme d'un hommage rendu à la défunte. L'autre monde se peuple toujours davantage d'êtres auxquels se liaient toutes mes affections.

J'irai y prendre également ma place, et je me détacherai de cette vie avec moins de regrets.

Vous avez écrit hier à Mercy. Il m'a parlé de votre lettre; il n'a pas voulu me la montrer, elle est certainement digne de votre cœur.

Metternich à son fils Victor. Vienne, le 30 janvier.

917. Quinze jours se sont écoulés aujourd'hui, depuis que le malheur est venu fondre sur moi. En consultant mes sensations, je ne sais si ce laps de temps a embrassé quinze minutes ou quinze années. Le Ciel m'a doué d'une force de résistance aux choses de ce monde, qui certes est la seule qu'il me soit possible d'opposer à ma douleur. Vous savez également que les deux natures qui marchent parallèlement en moi,

celle de l'homme public et celle de l'homme privé, ne se croisant jamais, le mal n'agit jamais que sur l'un ou sur l'autre côté de mon existence. Je travaille pour me distraire, et je travaille jour et nuit. Je me sauve ainsi de moi-même, et c'est le seul parti qu'il me soit possible de prendre.

Si je n'eusse connu Léontine, j'aurais appris à la connaître dans cette terrible occurrence. Elle verse du baume dans mon cœur par l'ensemble de son attitude et par une recherche de soins qui ne sont pas de son âge, mais dont pas une nuance ne m'échappe. Dieu l'en bénira.

Le petit Richard se porte très-bien; il est fort, robuste et très-laid, ce qui me donne l'espoir qu'il ne le sera plus quand il sera grand; il ne ressemble à personne qu'à lui-même. La seule ressemblance frappante qu'il ait avec sa pauvre mère, ce sont les mains.

Je vous ai dit plus haut que je me sauve le plus que faire se peut de moi-même dans les tribulations de l'Europe. Celles-ci sont grandes, car les fautes qui les ont amenées sont immenses. Dieu sait où va la France et ce qu'il en adviendra! Quant à l'Orient, j'ai bon espoir qu'il sera pacifié. J'aurai encore une fois eu raison.

Ici, rien de nouveau, et s'il y en avait, je l'ignorerais probablement. Ce n'est pas que je ne voie beaucoup de monde; je cherche même à en voir, et je n'ai pas grand'peine à me donner pour en voir. La société se conduit envers moi dans un esprit que je ne saurais trop lui reconnaître. Mes journées se passent tout comme elles se sont passées dans tous les temps. Ce ne sont pas elles qui ont changé autour de moi. Ce qui a péri, c'est ce sentiment intérieur de quiétude et de satisfaction contre lequel bien des chagrins sont venus se briser déjà, et contre lequel beaucoup devaient se briser encore! Me voilà de nouveau seul au monde!

4 février.

918. Votre bonne lettre, mon cher Victor, m'est arrivée aujourd'hui; elle est digne de votre cœur, et elle s'est ainsi adressée au mien.

Je comprendrais votre sentiment de peine, même si vous n'étiez pas mon fils, car le cas offre quelque chose de trop frappant pour qu'il n'excite pas un sentiment de compassion général. Mais vous, qui êtes l'ami-né de ma vie et qui en connaissez les besoins, — vous qui savez combien ceux-ci sont modérés et qui, dès lors, êtes à même de juger combien l'affreuse perte que je viens de faire est loin de porter sur ce qui ne serait qu'un objet de fantaisie ou de luxe, vous devez plus que tout autre comprendre que je ne dis pas trop en vous assurant que j'ai perdu la moitié de mon existence. Celle qui me reste est encombrée de tant de peines, de labeurs, de privations de tout genre, qu'en conscience elle n'a *pour moi* aucune valeur. Ce qui lui en donne encore, c'est l'amour que je porte à mes enfants, le sentiment de la grande utilité de ma vie pour de très-chers intérêts; c'est enfin celui que je ne suis pas un meuble inutile dans le monde !

Mais Dieu l'a voulu! Dès lors tout raisonnement vient à cesser, et le sentiment lui-même doit se taire. J'ai celui d'avoir rendu heureux, autant que cela m'a été possible, un être digne du bonheur. Pas une heure n'a troublé une union fondée sur le sentiment de la confiance et d'une entière et réciproque bienveillance. Vous tous avez fait une perte sensible. Vous m'aimez tous trop pour ne pas souffrir de ma peine cruelle; vous avez, de plus, perdu une sœur qui vous aimait tous comme si la nature lui eût donné cette qualification. Antoinette serait restée le bonheur de ma vie jusqu'à mon dernier souffle; après moi, elle eût continué à être l'amie inaltérable de mes enfants. Occupée d'eux comme leur véritable mère, elle ne pensait qu'à votre bien-être. Certes, je n'ai jamais été dans le cas d'évoquer de sa part une parole de conciliation, car la conciliation en présuppose le besoin. En elle, l'esprit le plus droit était allié au cœur le plus bienveillant. Calme comme moi, réfléchie, bonne à toute épreuve, j'avais trouvé réuni en elle tout ce qui devait charmer ma vie. Tout est fini !

Je suis aujourd'hui livré à ce genre de sensation indéfinissable qui succède toujours aux grands coups de la fortune. Ma santé, grâce à mon régime, s'est soutenue, mais je me

sens physiquement affaissé. Mon moral a toujours survécu aux maux de la vie, et il paraît que mon âme se maintiendra forte et placée hors des influences matérielles jusqu'au moment où elle aura le bonheur de se dégager de leurs liens.

Je crois vous avoir déjà parlé des nombreux témoignages de sincère et bon intérêt qui me sont prodigués de toute part. Vous qui me connaissez, vous devez savoir ce qui en eux a le droit de me toucher et ce qui reste sans influence sur mon esprit et sur mon cœur. Il résulte toutefois une espèce de tourment moral de tant de soins pour celui qui en est l'objet. Je reçois une foule de lettres, auxquelles je dois répondre. J'en reçois de personnages qui pourraient bien ne songer ni à moi ni à mon malheur; il faut leur répondre avec d'autant plus de zèle. Enfin, mon bon ami, tout est horreur dans ma position. Je n'ai pas pu me résoudre encore à visiter les appartements de gauche. Je suis confiné dans ce qui n'est pas fait pour l'habitation ordinaire. Il faudra bien que j'aille tôt ou tard regagner le côté rempli de ma peine.

Le petit Richard se porte très-bien. Il grandit et engraisse à vue d'œil. Il a eu hier quatre semaines.

Il me fait, au reste, plus de mal à voir qu'il ne me sert de consolation. Le pauvre enfant ne sait rien de la perte qu'il a faite; âge heureux qui ne permet pas même un souvenir!

6 février.

919. Notre hiver continue à être rigoureux, et la quantité de neige qui couvre l'Autriche est remarquable. Les pays du Nord en ont beaucoup moins. Il n'est pas rare que le cours des postes en reste interrompu pour trente heures et plus.

Je me plains de ce temps, car il m'empêche de prendre l'air, et ce serait du grand air dont j'aurais le plus besoin. J'attends le printemps avec impatience. Quand les hivers sont rigoureux de ce côté-ci des Alpes, ils sont ordinairement doux sur l'autre versant. S'il fait beau à Rome, je me chargerai volontiers d'une certaine quantité de neige de plus.

Ma journée se passe au travail. Je suis à mon bureau à neuf

heures du matin ; je le quitte à cinq heures, et je m'y retrouve à six heures et demie. Quelques amis viennent passer chez moi les heures de dix à minuit. J'avais commencé par en faire une liste; un visiteur a entraîné l'autre, ce qui m'a forcé, il y a quelques jours, à me demander si ma bibliothèque, — car c'est là que nous nous tenons, — contiendrait tout ce monde. Dès le lendemain, j'ai annoncé que la porte était close. Ma liste s'étend à quelques dames et à un certain nombre d'hommes. MM. les ambassadeurs en sont, comme de juste, et je ne puis vraiment pas me louer assez de leur bienveillante attention. Ils ont, par exemple, tous contremandé leurs bals dans la première semaine, attention à laquelle j'eusse certes été fort éloigné de prétendre, mais de laquelle je ne leur sais pas moins de gré.

J'espère toujours que nous parviendrons à en finir avec l'Orient; mais que verrons-nous en Occident? La pauvre France est bien, bien malade!

Adieu, mon cher Victor; ménagez votre santé et tranquillisez votre âme. Que Dieu vous garde !

10 février.

920. Je comprends très-bien les vœux que vous m'exprimez, mon cher Victor, sur mon affranchissement momentané du poids des affaires publiques, vœu que personne ne pourrait partager plus franchement que moi. Mais où serait la possibilité? Celle-ci n'existe pas, ou ne saurait exister. Je puis mourir chaque jour, et les affaires n'en continueront pas moins pour cela. Un autre me succédera, et cet autre, je le désignerais même sans difficulté. Je l'ai même désigné dans mon testament politique, tout comme on désigne son héritier universel dans un testament ordinaire. Mais ce successeur, qui pourra me remplacer sans difficulté, ne pourrait pas me suppléer momentanément, et cela surtout à l'époque d'une grande crise. Cette crise elle-même changerait sur-le-champ de caractère à un point que personne ne saurait calculer; personne ne se reconnaîtrait plus, et la confusion la plus affreuse succéderait à ce

qui déjà porte le caractère d'un désordre bien extraordinaire. Ceci dit, il ne me reste qu'à subir le joug le plus pesant que puisse porter un homme. Ma nature, quelque tenace qu'elle soit, pourra s'affaisser, je dirai même plus, elle devra s'affaisser, mais ma conscience au moins sera tranquille; j'aurai fait mon devoir comme le général qui meurt sur le champ de bataille. Cette bataille est importante, elle est du nombre de celles qui décident de l'avenir, non d'un seul Empire, mais de l'ordre social tout entier. Ce n'est pas au moment où les armées sont en présence et où les corps sont engagés sur tous les points que j'aurais pu penser à céder ma place, pour un seul instant, à un être quelconque. Plus l'homme qui devrait me suppléer serait fort, et moins il pourrait se charger de ma besogne, car nul ne connaît mes dispositions et ne pourrait les connaître. C'est l'un de ces cas et l'une de ces positions où il faut savoir mourir sur la brèche, ou ne pas s'y être présenté. Voilà tout ce que je puis vous dire des affaires publiques. Vos vœux ne sont pas moins ceux d'un bon fils et d'un ami; je les reconnais en bon père.

13 février.

921. . . .Ce que vous me dites des détracteurs de la pauvre défunte est très-vrai et s'est déjà plus que réalisé. *Il n'y en a plus,* et je déplore le fait. *Elle vivrait* s'il en était autrement. Quant au passé, il est *non avenu* pour mon esprit et pour mon cœur. Il y a eu dans le sort de la pauvre enfant quelque chose de si peu ordinaire, — de si frappant, et dans l'élévation, et dans la chute, — que les sentiments ont dû être remués en sens divers. Ce qui est dans l'essence des choses se présente constamment dans le cours de la pratique. Antoinette n'a pas pu être appelée à sa destinée sans fixer beaucoup de regards et sans remuer beaucoup de sentiments. Aujourd'hui que *tout* a disparu, qu'il n'y a plus de présent, et que le passé seul offre un sujet de recherche et d'observation; aujourd'hui que commence l'*histoire,* tout le monde est d'accord. On se demande ce que la malveillance même a pu trouver à dire

contre elle! Le résultat est que les malveillants de la veille sont les bienveillants du jour. Tout le monde veut avoir été de ses amis. Le fait est qu'Antoinette, vu la trempe de son caractère, n'était l'ennemie de personne. Elle était l'amie de ma vie et celle de mes enfants. Hors de ce cercle, elle n'a jamais cherché des amis, et sa vie tout entière se serait passée ainsi. Mes larmes et celles de vos sœurs, surtout celles de Léontine, qui a perdu en elle presque autant que moi, forment le plus bel éloge de sa vie. La femme de laquelle on ne parle pas est le modèle de son sexe. Napoléon a souvent fait l'éloge de votre mère dans les mêmes termes, et il a eu raison.

Je vois que vous commencez à goûter Rome comme j'ai désiré que vous la jugiez. Rien ne vaut ce sol classique et les jouissances qu'il procure. Elles sont toutes de bon aloi, et elles élèvent l'âme, ce que bien d'autres jouissances ne font pas.

16 février.

922. La présente année est riche en victimes. Voilà également un Pape (Léon XII) dont la perte était inattendue et me gêne sous beaucoup de rapports, qui vient distraire mes loisirs. Les idées de mort et de Pape vont, au reste, assez bien ensemble pour que le sentiment ne soit guère froissé. Quant au successeur, je connais beaucoup de personnages qui ne le seront pas; mais je voudrais connaître celui qui le sera.

Je vous envoie ci-joint une pièce fort curieuse pour votre collection d'autographes. C'est une lettre tout entière de la main de Louis XVI au feu prince de Lambesc, par laquelle il lui accorde, ainsi qu'à son frère le prince de Vaudémont, la permission de passer au service de l'Autriche. Je l'ai trouvée dans les papiers de ma mère, à laquelle le prince de Lorraine l'aura sans doute donnée. Le cadeau est singulier, car cette lettre est un acte qui aurait dû avoir toujours une haute valeur pour la famille de celui auquel il avait été adressé. Ce qui augmente celle des autographes, c'est le contenu des pièces, et la présente est tout à fait historique.

21 février.

923. *J'ai fini mes expéditions pour le conclave,* et le courrier va partir.

J'ai reçu hier par un courrier de Florence votre lettre du 12 février. Je vois avec peine que Rome n'échappe pas à ce terrible hiver qui chez nous ne veut pas lâcher prise. Personne ne se souvient d'une quantité de neige comparable à celle de la présente année. Le froid ici est également vif; mais depuis quelques jours le soleil se fait voir, et les heures de la promenade sont belles. J'en profite le plus que je puis, car j'en ai un bien grand besoin. Ma machine est terriblement détraquée, et ce sont surtout mes nerfs qui sont dans un état déplorable. En considérant ma vie, il me semble que tant de coups sont venus fondre sur moi, que bien d'autres eussent succombé à ma place.

Je ne vois, au reste, que des êtres douloureusement affectés autour de moi. Le pauvre Pilat a perdu sa femme aujourd'hui même. L'infortuné mari reste chargé de sept enfants. Écrivez-lui un mot par la première occasion; il y sera sensible.

. . . . .Je vous envoie un second autographe. C'est une lettre de l'Archiduchesse Béatrix; vous verrez le plaisir que lui a fait le portrait de votre grand'mère que je lui ai donné. Cette princesse est de toute manière digne de marquer dans une collection d'autographes, car, outre ses qualités personnelles, elle est le dernier rejeton de la maison d'Este, la maison la plus ancienne de l'Europe. Vous savez que la maison d'Este Ascania s'est divisée en celles de Brunswick et d'Anhalt. On trouve des Este déjà au huitième siècle.

Je ne vous dirai certainement pas qui sera Pape; la chose est assez égale quant au choix du nom; tout pontife pourvu de raison me conviendra, et il y a souvent des cardinaux, manquant de cet ingrédient si éminemment utile et si rare, qui en trouvent sous la tiare. Je sais bien plus lesquels d'entre eux ne seront pas élus. Il en va, au reste, toujours ainsi. Je suis bien aise que vous soyez à Rome au moment actuel. C'est une espèce de bonne fortune.

27 février.

924. . . . Nous sommes encore toujours dans les neiges. Le soleil cependant commence à avoir de la force. Il dégèle le jour, mais il regèle la nuit. J'ai été aujourd'hui, pour la première fois depuis trois mois, au jardin. Il n'y a pas moyen d'y faire un seul pas, sauf dans un petit sentier frayé à travers la neige, qui a trois pieds de profondeur. J'ai parcouru les serres chaudes, qui sont dans un bien bel état. Le petit jardinier est véritablement un homme admirable. Si je pouvais transporter cet établissement au mont Palatin, je ne demanderais pas mieux.

5 mars.

925. . . . Je vois par les derniers rapports du comte de Lützow que le carbonarisme n'a pas dédaigné de se mêler des événements. Tout cela finira si, comme l'assure le *Courrier français,* le cardinal Fesch est élu Pape, par suite de la protection que lui accordent et le prince de Metternich et les Jésuites! Il paraît que le *Courrier* a bien du temps à perdre, pour s'occuper de balivernes pareilles; il ne s'en trouvera pas moins des badauds à Paris qui croiront que le cardinal Fesch est le candidat de notre Cour!

Je vois que vous vous apprêtez à aller à Naples. Vous ferez bien, si le printemps est avancé; s'il devait ne pas l'être, ne vous dépêchez pas trop, car Naples a besoin de verdure comme tous les beaux pays. Je vous préviens, au reste, que vous trouverez cette ville bien laide, à la suite du séjour de Rome. Je trouve même qu'elle est d'une laideur révoltante, que la plus affreuse saleté rend complète. Reste le site, qui est admirable. Dans vos courses à Rome, n'oubliez pas d'aller voir l'escalier du palais Braschi. Vous l'aurez peut-être déjà fait, car le cardinal de Milan me semble devoir loger dans ce palais, s'il loge autre part qu'au Quirinal.

Les derniers jours du carnaval ont donné lieu ici à deux

espèces de fêtes. L'une, c'est l'ambassade d'Angleterre qui l'a donnée; l'autre, ce sont les jeunes gens qui s'en sont chargés. Le bal costumé chez lord Cowley a, dit-on, fort bien réussi.

Je ne sais rien de tout cela que par des rapports qui, en dernière analyse, ne m'intéressent guère. Aussi le Carême ne retranche et n'ajoute-t-il rien à ma vie.

Je suis encore toujours privé de toute possibilité de former un projet pour l'été. Je trouve autant et peut-être même plus de chances qui m'empêcheront de me déplacer que de chances contraires à ce malheur véritable.

12 mars.

926. Je vous écris à Naples, mon cher Victor, et je vous envoie cette lettre par un courrier d'occasion.

Je suppose que vous serez enchanté de tout ce que le bon Dieu a fait sous ce beau ciel. Tout y est beau, le ciel, la terre et la mer. Si les hommes avaient toujours su seconder les intentions du Créateur, Naples serait un véritable paradis; mais il n'en est pas ainsi. Ce qui m'a surtout frappé, c'est le manque si extraordinaire de monuments d'architecture dans des lieux si près de l'ancienne et de la nouvelle Rome. J'espère que vous trouverez un bon cicerone. Il ne faut pas plus de quinze jours pour couler à fond tout Naples et les environs. Vous aurez vu alors les villes de Pompéi et d'Herculanum, les rivages de Baïa, ceux de Sorrente. Si vous pouvez pousser jusqu'à Pæstum, faites-le; pour cela, il faut coucher à Salerne et voir en passant l'abbaye de la Cava; puis aller le lendemain à Pæstum et recoucher dans la même ville, car il ne fait pas bon voyager la nuit dans les environs de Naples. Vous pouvez même voir Amalfi le même jour.

Ne vous avisez pas de grimper sur le Vésuve; allez tout au plus jusqu'à l'ermitage, où on arrive parfaitement à *ciuccio**. La montée de la cime est extrêmement fatigante, et le froid saisit bien vite sur la montagne même.

* En dialecte napolitain, pour « *ciuco* », âne.

(*Note de l'Editeur.*)

Vous verrez des choses admirables aux *Studii*. Allez également voir les Catacombes. Elles sont, à mon avis, plus curieuses que celles de Rome. On y voit à merveille les établissements qu'y avaient formés les premiers chrétiens.

J'espère que vous aurez trouvé moyen de vous loger sur la Chiaja. Vous vous ferez présenter à la Cour. Si vous voyez le Roi, mettez-moi à ses pieds ainsi qu'à ceux de la Reine.

Ender finit actuellement le portrait d'Antoinette. J'ai mis dans mes conseils le souvenir du cœur, et il est devenu parfaitement ressemblant. Un portrait est peu de chose, quand le bonheur de toute une vie est perdu; — mais c'est quelque chose.

Je vous envoie le programme des quadrilles représentés chez Madame la duchesse de Berry. Vous qui connaissez les acteurs, y aurez plus d'intérêt que moi. Vous y verrez figurer lady Aldborough. Je suis surpris que la duchesse de Berry se soit chargée du rôle de Marie Stuart. C'est un peu près de la catastrophe de 1793 et 1794.

26 mars.

927. Je vois que Naples vous plaît, et j'en suis charmé. Le site est divin, mais, à mon avis, c'est tout. Le pays s'embellira encore, car il faut de la verdure dans les paysages, et celle-ci va nous arriver. J'ai été surpris aussi de ce que vous me parliez du retard de la végétation en Italie; mais j'ai fini par découvrir que les plantes du Nord restent en arrière dans les pays méridionaux, tandis que celles du Midi suivent d'autres lois. Les arbres et les arbustes des climats tempérés n'ont pas plus de quinze jours à trois semaines d'avancesur les pays où ils sont indigènes; ce qui fait que les chênes, les tilleuls et d'autres arbres bourgeonnent encore à Naples quand tel arbuste méridional est déjà défleuri.

Madame Pasta vient de nous quitter; elle emporte les regrets et l'argent des Viennois. Elle a récolté en quatre semaines, et au moyen de pitoyables représentations, au delà de quarante mille francs. L'Empereur l'a nommée première

cantatrice de la chambre. Tout se trouve ainsi bien de son voyage, sa bourse et sa vanité. Je continue encore mon train de vie de cénobite, et je compte n'y rien changer avant Pâques. Ce changement encore sera bien peu de chose, car la vie ne se compose que de simples formes. La mienne est gâtée à jamais, et j'en fais le sacrifice à Dieu et à mes devoirs de père et de citoyen.

Si je pouvais seulement me faire une idée de ce qui adviendra de moi l'été prochain ! Il y a tant de chances que je ne puisse pas faire un séjour prolongé hors de Vienne, que je devrai de nouveau compter l'année comme perdue pour mes goûts et pour mes intérêts. Dans tous les cas, je ferai une course en Bohême, car j'ai besoin de voir ce qui s'est fait à Kœnigswart et à Plass. On est arrêté dans une foule d'arrangements que je pourrai seulement décider sur les lieux. Les usines recommenceront leur travail au mois de juillet. Nous verrons si les prédictions de M. Rippel se réaliseront, et je le désire beaucoup.

16 avril.

928. J'envoie la présente lettre à Rome, par un courrier qui y porte des lettres de Sa Majesté au nouveau Pape. M. de Lützow voudra bien vous la faire passer.

Nous sommes entrés ici à pieds joints dans l'été. Tout était couvert de neige il n'y a pas quinze jours, et il fait tellement chaud maintenant que la promenade est à peu près impossible dans les heures de la journée. La végétation ne sait pas assez se hâter pour rester au niveau de la température, et l'année semble participer à la folie du siècle.

Je suis fâché que vous n'ayez point passé la semaine sainte àRome et que vous n'ayez pas vu l'intronisation du nouveau Pape. Vous y auriez moins perdu, si le temps eût été beau à Naples ; mais je vois par une lettre à Léontine que vous avez à vous en plaindre. Maintenant, vous aurez également vaincu cette difficulté.

Ici, rien de nouveau. Je travaille quinze heures sur vingt-

quatre, et le fait n'offre rien d'extraordinaire. La campagne va s'ouvrir, et s'il n'y a pas de négociation, ce qui me paraît probable, peut-être gagnerai-je mes semaines de vacances, après lesquelles je soupire avec une ardeur véritable. J'ai un besoin de sortir de ma prison qu'il m'est impossible de décrire! Demain, il y aura trois mois que le bonheur de mon intérieur a été détruit et que je me trouve replacé en face de moi-même et de mes seules charges. Je n'ai vu, durant ce laps de temps, que ceux que j'ai été forcé de voir; après Pâques, je rouvrirai mon salon; il ne m'offrira que peu de ressources. Je n'ai pas été une seule fois, depuis trois mois, dans les appartements de l'autre côté de la maison, et ce n'est certes pas le retour dans ces lieux qui pourra me consoler.

Jugez de ma surprise de voir, il y a deux jours, M. Simon*, mon vieux jacobin, arriver ici avec armes et bagages. Il prétend que ce n'est qu'à Vienne qu'il est possible d'apprécier à leur juste valeur les charmes de son dictionnaire. Il veut que je le fasse imprimer, ou, ce qui revient au même, il veut que je fasse vivre son auteur. Je les ai tous remis à Pilat, le père, la mère et les filles.

Je vous envie le bonheur de vous mouvoir sous le ciel du Midi, et en face de la mer. Vous verrez bientôt arriver à Naples M. Robert Gordon, qui va remplacer M. Stratford-Canning à Constantinople.

24 avril.

929. ... Dimanche prochain, je rouvrirai ma maison. Ma première rentrée dans le monde a été signalée par deux grands dîners diplomatiques: l'un chez le nonce, pour célébrer l'avénement de Pie VIII, et l'autre, le lendemain, pour la Saint-Georges, chez l'ambassadeur d'Angleterre.

Il y a longtemps que j'ai promis au père Dietrichstein que son fils obtiendrait un congé. Il l'aurait même déjà à l'heure qu'il est, si Félix Schwarzenberg n'avait point été appelé ici,

* Ancien précepteur de Metternich. (*Note de l'Éditeur.*)

pour être prêt si l'Empereur Nicolas devait se rendre à l'armée et y être suivi par des généraux étrangers.

8 mai.

930. J'ai vu avec peine, mon cher Victor, que vous n'êtes pas content de votre santé. Je l'attribue à la mauvaise saison de cette année, et celle-ci se fait toujours sentir davantage à Naples que dans d'autres parties de l'Italie, par exemple qu'à Rome. Les médecins italiens, qui, en général, sont des ignorants, ne connaissent que leurs compatriotes, et ceux-ci ne souffrent guère des maux qui conduisent en Italie les voyageurs du Nord..... Je déteste de vous savoir incommodé, et le bon Dieu a bien peu pitié de moi, par tous les genres de tourments qu'il m'inflige. Je ne puis pas vous prescrire d'ici un régime; votre médecin à Rome, dont vous avez déjà été content, saura vous conseiller.

..... La saison commence à s'arranger, quoiqu'elle ait encore bien des caprices. A la suite de deux ou trois belles journées, nous sommes toujours rejetés dans les horreurs du mauvais temps. Cette année est déplorable; aussi n'entend-on parler que de catastrophes. Je ne sais lesquelles emportent la palme, ou des tremblements de terre en Espagne, ou des inondations en Prusse. On ne sait pas encore à combien de millions montent les pertes causées par ces dernières.

La saison si arriérée a également arrêté les opérations de la guerre. On se noie encore dans la boue et dans les eaux des rivières dans les deux principautés vers le bas Danube. Ce début de la nouvelle campagne se trouvant renforcé par la peste qui reprend en Valachie, et par l'épizootie qui y a enlevé à peu près tous les bestiaux, la guerre devra s'en ressentir. Cette même épizootie fait encore toujours des ravages dans nos pays. Nous étions parvenus, à force de soins, à en garantir Kojetein; elle a fini pourtant par l'atteindre, et elle a enlevé, en moins de quinze jours, cinquante-quatre vaches de la seule métairie de Kojetein. Aujourd'hui le mal est arrêté, et le reste du bétail paraît sauvé.

11 mai.

931. ... J'espère, mon cher ami, que vous serez à l'heure qu'il est en pleine convalescence. Jæger juge votre incommodité comme moi ; c'est le mouvement du printemps, à la suite d'un fort mauvais hiver. Celui-ci vous a poursuivi jusqu'au fond de l'Italie, et il y est bien plus sensible qu'en deçà des Alpes. Vous préférez le sirocco aux vents frais ; c'est que votre constitution réclame le temps mou. Naples est dur et tranchant, et ne va pas aux nerfs irritables. Vous ne vous porterez jamais mieux que là où les plantes grasses, qui vivent de l'air et de l'eau, végètent de préférence, et la terre volcanique et sèche ne vous convient pas.

Je ne vous dis que ce peu de mots, car toute autre question estsans intérêt pour moi.

29 mai.

932. Je vois par ce que vous me dites que vous avez été fort sérieusement malade. Je ne m'étais pas trompé, car j'avais sur-le-champ attaché toute la sollicitude d'un père à la première indication que vous m'avez donnée de votre incommodité. Ce qui avait contribué à augmenter mes inquiétudes, c'était le point où vous étiez tombé malade.

..... J'ai tenu aujourd'hui une consultation avec Staudenheim et Jæger sur votre lettre du 19 mai. Ils ont beaucoup loué la simplicité de votre exposé, et ils sont tous deux d'avis que votre maladie était la même que celle que vous avez déjà eue deux fois.

Quant à votre voyage, ils conseillent que vous passiez pour le moins quinze jours à Pise ou à Lucques ; que vous attendiez la fin de juin ou le commencement de juillet pour passer les Alpes. Je trouve qu'en tous les points ils ont raison. Menez une vie de paresse pour vous refaire, et vous reprendrez vite.

Si vous voulez faire une lecture à la fois intéressante et

amusante, procurez-vous les *Mémoires de Bourrienne*. Ce sont les seuls Mémoires véridiques sur Napoléon qui aient paru jusqu'à cette heure. Ils ne brillent pas par un style fleuri ; ils ne portent que davantage le caractère de la vérité.

5 juin.

933. Je vois avec plaisir, par vos dernières lettres, que votre santé est en bon train.

Vienne commence, malgré le temps affreux, à se vider. Les jeunes dames ont cette année pris la rage des parties de campagne. Quelque temps qu'il fasse, elles battent les champs, et les fêtes de ce genre, si fêtes il y a, se succèdent avec une admirable folie. Il n'y a que peu de jours que, par un temps épouvantable, toute une société s'est trimbalée à Marchegg chez le prince Palffy ; on s'est mis en omnibus à sept heures du matin, et on est revenu à minuit et demi. Le lendemain, le tiers de la compagnie est resté au lit ; l'autre tiers a perdu la voix, et le dernier tiers vante les charmes de la partie. Vous comprenez que Léontine ne donne pas dans des extravagances de ce genre. Aussi se porte-t-elle à merveille. La princesse de Ligne est de toutes ces parties ; les uns disent que c'est elle qui les arrange ; les autres prétendent qu'elle en est le prétexte.

Je crois que le second séjour à Rome vous a ramené à mon opinion sur cette ville comparée à Naples. Il en est de Rome comme des choses véritablement belles, qui gagnent toujours à être vues et revues. Le bon Dieu a fait pour Naples tout ce qu'il a pu ; les hommes l'ont gâtée, et pour qu'elle devînt ce qu'elle pourrait être, il faudrait pousser les Napolitains sur les côtes de la Barbarie et repeupler le Royaume à neuf.

La Toscane offre sous le rapport du peuple une tout autre apparence. La population en est belle et propre. Rien n'est charmant comme la course de Florence à Livourne ; les villages se succèdent, et on trouve partout l'industrie parvenue au plus haut degré de développement.

Adieu, mon cher ami. J'espère que vous terminerez bien

le reste de votre séjour au delà des Alpes, et que vous ferez de même le voyage. J'éprouverai bien du bonheur à vous revoir.

MALADIE ET MORT DU PRINCE VICTOR

EXTRAITS DE LETTRES PARTICULIÈRES ÉCRITES PAR METTERNICH A LA COMTESSE MOLLY DE ZICHY-FERRARIS, DU 3 JUILLET AU 1er DÉCEMBRE 1829.

934. L'état de santé du prince Victor. — Les soirées de Metternich. — **935.** Amélioration de l'état de santé du prince Victor. — **936.** *Marino Faliero.* — Histoire de Philippe-Auguste. — **937.** Description de Kœnigswart. — La reine d'Haïti avec ses noires filles. — Le caveau de Plass. — Relique de sainte Valentine. — Aversion de Gentz contre Plass. — Son don juanisme. — Une artiste vénitienne. — **938.** Rentrée en prison. — Le duc de Laval. — **939.** Mort du prince Victor.

Metternich à la comtesse Molly de Zichy. Vienne, le 3 juillet 1829.

934. J'ai passé tous ces jours-ci avec mon fils, qui est soumis à un régime fort sévère, mais qui heureusement s'en trouve bien. Sa santé est faible et sa poitrine est délicate. Les médecins italiens l'ont traité comme s'il avait eu une fièvre tierce ; il est aujourd'hui entre bonnes mains, et son état s'en ressent. Au lieu de lui donner du quinquina, on l'a saigné ; il était faible, et il commence à devenir fort ; il toussait, et il ne tousse plus. Ma vie, ma chère Molly, est une bien triste vie ; tous les maux tombent sur moi. Aussi suis-je devenu poltron pour la santé d'autrui, tout en ayant pleine confiance dans la mienne.

Vous me demandez compte de mes soirées ; je puis les caractériser par un seul mot ; il n'y a pas de soirées, ni chez moi ni autre part. L'un ou l'autre individu masculin vient se perdre chez moi entre dix et onze heures du soir ; pour des dames, il n'y en a pas, et je pourrais dire comme Stackelberg des ministres napolitains : — *De dames, nous sommes sans.* Vous avez assisté à la scène sentimentale que m'a faite Gentz ; eh bien, il n'est pas encore venu une

seule fois me tenir compagnie. Léontine se couche à dix heures pour se lever de bonne heure ; je travaille jusqu'à une heure, et puis je vais me coucher. Voilà mes soirées et leurs charmes.

9 juillet.

935. Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de Victor. Il est aussi bien que possible après trois et même quatre mois d'indisposition. Il n'a plus ni toux, ni fièvre, ni irritation. Depuis qu'il est sous la férule de mon petit tyran, il n'a pas pris un atome de médecine ; son régime est plus sévère que celui des homœopathes, car il est à l'eau ; en trois saignées on lui a tiré treize ou quatorze onces de sang, et après chaque saignée il s'est trouvé délivré d'un fardeau. Il est permis d'espérer qu'il se tirera d'un pas qui, avec de mauvaises dispositions naturelles, aurait pu tourner fort mal. Je l'établirai la semaine prochaine à Erlaa*, lieu que les huit médecins que j'ai réunis en consultation ont unanimement désigné comme *le plus mou* et *le plus ennuyeux*. Je ne m'y établirai pas, mais j'y aurai un pied-à-terre ; à la fin du mois, j'espère pouvoir entreprendre ma course en Bohême. Je laisserai Herminie avec son frère, et je prendrai Léontine avec moi. Tel est mon projet, et je n'ai pas de grands efforts à faire pour vous convaincre que j'ai bien besoin de sortir d'un lieu qui ne me laisse que des souvenirs accablants et que je quitterai avec plaisir, comme le prisonnier quitte le cachot. Chaque jour, ma chère Molly, me prouve davantage que ma vie est finie et que, si je ne compte pas encore matériellement parmi les non-vivants, je suis moralement enrôlé dans leur corps. Ne croyez pas aux effets que la solitude produit sur moi, car mon sentiment sur des réalités n'est jamais soumis à l'influence des salons. Les salons, les coins même, petits ou grands, ne changent rien à ce qui à mes yeux est la vérité.

* Campagne située dans le voisinage de Vienne. (*Note de l'Éditeur.*)

24 juillet.

936. Gentz vous apporte *Marino Faliero*. C'est tout ce que je puis vous envoyer, car je n'ai pas *Moïse*. Je vous enverrai l'histoire de Philippe-Auguste, charmante lecture, à mon avis, mais qui, pour être présentable dans le salon, a besoin de quelques coupures. Il y a entre autres certains détails sur le divorce du Roi Philippe avec Ingelburge de Danemark qui ne sont pas faits pour les oreilles de ceux qui n'ont rien à voir aux cas de conscience matrimoniaux. Le Pape Innocent III était certes l'homme le moins digne de ce beau nom. Il suffit de lire sa lettre au Roi pour s'en convaincre.

Je fais mes apprêts pour ma course en Bohême. J'espère pouvoir la mettre à exécution le 1er août ou dans les premiers jours du mois.

Victor subit un terrible régime, et qui lui convient. Dans les cas réellement graves, il ne faut pas plaisanter, et le défaut contraire n'est ni dans mon humeur ni dans celle de mon docteur. Heureusement, Victor est le plus patient des impatients et le meilleur des malades. Si je ne le savais pas bien, je n'aurais certes pas bougé de ses côtés.

Plass, le 26 août.

937. J'ai voulu vous écrire avant mon départ de Vienne, mais mes départs ne ressemblent pas à ceux des autres êtres humains. Je n'ai pas trouvé le moment *matériel* pour satisfaire à la seule besogne qui m'eût paru agréable.

J'ai passé quinze jours à Kœnigswart. Cet endroit est en train de devenir fort beau et agréable. Ce que les deux dernières années y ont apporté de changement dépasse l'imagination, et je l'ai vu traiter de fable par ceux qui n'ont pas connu l'ancien état de choses. *Un pays* s'y trouve en pleine création, car il ne s'agit pas ici de ce que l'on nomme *un jardin*. Le parc aura plus de deux lieues de tour, et dans cet espace il ne se trouve pas un point où l'art ne puisse venir à peu de frais au secours

d'une nature agreste et parfois la plus sauvage du monde. Tout, des masses de rochers immenses, de l'eau en abondance, du gazon beau comme celui de l'Angleterre, une végétation que je ne puis comparer qu'à celle des vallons dans les Alpes, se trouve là sous la main de M. Riedl et d'un excellent jardinier, véritable perfection dans l'espèce. Je crois que ma propre intelligence ne nuit pas à l'entreprise; ainsi, tout va bien dans un lieu qui aujourd'hui est l'un des plus habités du monde civilisé. Au moyen de la création de Marienbad et des nouvelles routes qui établissent de faciles et courtes communications entre Carlsbad, Franzensbad et Marienbad, je n'ai que trop de monde qui journellement vient visiter mes travaux. Chaque belle après-midi, trente ou quarante calèches se trouvent rassemblées auprès d'un mauvais cabaret qui va se métamorphoser l'année prochaine en un beau café, et les baigneurs de toutes les parties du monde vont se grouper dans les parties du parc qui déjà sont ou achevées ou en train de l'être. Parmi les étrangers de 1829 se trouvent la Reine d'Haïti et les Princesses Améthyste et Athénaïs, ses augustes et noires filles. Le livre dans lequel vont s'inscrire les étrangers qui vont visiter le Musée, volé naguère et aujourd'hui retrouvé, renferme déjà plus d'un millier de noms blancs et noirs. Il y a longtemps que je sais qu'il n'y a plus de distances dans le monde sublunaire!

Les restes de ceux qui m'ont donné le jour, comme de celles qui devaient embellir ma vie et auxquelles j'ai eu le malheur de survivre, sont déposés à Plass, dans la chapelle que j'ai consacrée à notre future réunion *. Embellir ce local et le rendre digne de mon respect pour ceux qui ne sont plus, est un des

* Les corps avaient été transportés de Kœnigswart et du caveau de la famille Esterhazy à Plass, le 9 août 1828 : c'étaient ceux du prince François-Georges de Metternich, père du chancelier d'État, de la princesse Éléonore de Metternich, sa première femme, de la princesse Clémentine et de la comtesse Marie Esterhazy, filles du chancelier. Le troisième fascicule de la première année de la *Revue religieuse de Prague* contient une description détaillée de la consécration solennelle de l'église de Saint-Wenceslas, qui avait été transformée en caveau mortuaire de la famille de Metternich par l'architecte Kramer, travaillant d'après les plans de Nobile. (*Note de l'Éditeur.*)

soins qui m'occupent. La chapelle est achevée, et il ne s'agit plus que d'en régulariser les alentours. La nouvelle chapelle est devenue le rendez-vous de tout le pays. Trois jours d'indulgence plénière et les magnifiques restes d'une sainte Valentine, martyre de la fin du deuxième siècle, que le Pape Léon m'a envoyés pour cette même église, y attirent par an vingt-cinq à trente mille âmes pieuses. Là où les pierres s'élèvent vers le Ciel pour ceux qui ne sont plus, la demeure n'est pas agréable pour ceux qui sont encore de ce monde. Le masque du corps de sainte Valentine a été fait en cire dans les ateliers de Canova; il est d'une grande beauté, et par un bien singulier hasard, on croirait que c'est Antoinette morte!

Quittons ces lugubres objets, je vous demande même pardon de les avoir touchés dans ma lettre; mais j'en suis et trop entouré et trop plein pour ne pas vous en avoir parlé. Je trouve que les seules lettres qui ont de la valeur pour des amis sont celles qui dépeignent la situation morale de l'écrivain. Ce n'est qu'ainsi qu'elles appartiennent à l'histoire de la vie, et ce n'est qu'elle, et non le roman, qui doit compter en amitié. Gentz est plus innocent à la campagne qu'en ville, c'est-à-dire de cette innocence qui, dans une jeune personne, serait de l'ingénuité. Il déteste Plass, non à cause de ce qui m'en rend le séjour lugubre, mais à cause de ses grandes chambres, de ses distances, de son manque de jardins fleuris, de la quantité de brebis sales et qu'il voudrait blanchir. Deux choses le consolent: l'une, c'est de ne pas y rester longtemps, et l'autre, d'y voir couler du fer. Mes nouveaux établissements sont en plein travail, et, bien qu'il déteste le fer *noir*, il aime le fer *rouge*. Le seul reproche qu'il fasse à la fabrique, c'est le bruit des marteaux, qu'il voudrait envelopper de coton, et le hurlement du vent dans les soufflets. Il voudrait une forge sans l'un ni l'autre.

Je crois que Gentz le romantique vous arrivera incessamment. Il veut revoir Henriette *, à laquelle cependant il a fait

* Fille de la comtesse de Zichy, qui devint plus tard la princesse Odescalchi. (*Note de l'Éditeur.*)

pas mal d'infidélités durant la séparation. Il a augmenté de deux nouvelles belles sa liste de quinze dames; il est à la recherche de bien d'autres encore; enfin, le sexe féminin y passera! Heureux Gentz et pauvre sexe! S'il vous arrive, n'oubliez pas de le mettre sur le chapitre de Plass; il vous en fera une bonne description; ce qui l'y a fâché le plus, c'est de n'y avoir pas vu, dans le long espace de huit jours, un seul être digne de ses soins. Pas un être féminin, pas une heure agréable, rien que de mauvais fer, de grandes salles, des murs blancs, des chefs de district et des mineurs. Il ne veut plus jamais y retourner.

Je suis fâché qu'Henriette ne puisse pas voir les ouvrages d'une Vénitienne qui est ici dans ce moment et qui copie avec un grand talent les tableaux fameux. Elle a inventé une manière toute nouvelle, c'est de la miniature sur bois et vernissée. Cela ressemble à l'huile et conserve toute la finesse des miniatures. Les tableaux sont assez grands. J'ai chez moi dans ce moment une copie de la belle Vierge de Jean Bellin, et la copie est un chef-d'œuvre véritable.

Vienne, le 11 septembre.

938. Me voilà rentré, ma chère Molly, dans ma prison. Elle ne me paraît douce que par ma réunion avec mes enfants, et je ne me plaindrais de rien, si j'avais le cœur parfaitement en repos. J'ai trouvé Victor notablement mieux qu'à mon départ. Tous les symptômes de ce qui, sans contredit, est sa maladie, se sont beaucoup affaiblis; il faudra voir si cet état pourra se maintenir. Il n'y a par conséquent encore à bâtir sur rien, mais il y a du mieux positif.

Vienne est vide comme la poche d'un mendiant; je ne vois donc personne, excepté ceux qui ont affaire à moi, et il y en a parmi eux auxquels j'aimerais tout autant ne pas avoir affaire. Je vais, au reste, être débarrassé de l'un de ces derniers. Le Prince-Duc * va nous quitter incessamment pour les bords de la Tamise. J'ignore encore qui le remplacera; on parle de

* Le duc de Laval, ambassadeur de France. (*Note de l'Éditeur.*)

M. de La Ferronnays, et j'en serais enchanté. Comme votre ami Chateaubriand vient cependant de résigner son poste à Rome, j'ai quelque peur d'apprendre que M. de La Ferronnays, vu l'état quoique amélioré de sa santé, préfère Rome à Vienne. Cela va se décider incessamment, et quoi qu'il puisse en être, tout autre ambassadeur que le distrait Laval me paraîtra un soulagement. Depuis la dernière révolution ministérielle dans son pays, le bonhomme ne sait plus où donner du peu de tête qu'il porte sur les épaules. Ses distractions s'emmanchent tellement avec ses inquiétudes, qu'elles tournent en de véritables crises. Ces jours derniers, M. de Laval s'est rendu chez l'un de ses collègues. En entrant dans son cabinet, il lui dit : « Eh ben, eh ben, c'est joli, vous ne me le dites pas; et pourquoi, pourquoi ne me le dites-vous pas? » Le collègue lui a, comme de juste, répondu par une question : « Que ne vous ai-je pas dit? — Que voulez-vous savoir? — Sur quoi porte votre reproche? » M. de Laval ne sortant pas de ses complaintes, de ses « Eh ben », de ses lamentations, força l'interpellé à lui réitérer vingt fois la même série de questions, quand enfin M. de Laval, se frottant le front, lui dit : « Eh ben, v'là qui est ben, je ne sais plus moi-même ce que j'avais à vous apprendre! » — Et puis, allez faire des affaires avec un diplomate de cette force!

Je sais bien que si on nous envoyait Chateaubriand, vous en seriez enchantée, mais, dussiez-vous en rester désolée, — nous ne l'aurons pas!

1er décembre.

939. Je suis si convaincu de votre sentiment ainsi que de celui des vôtres, que je ne vous en remercie même pas. Ce sentiment est naturel, c'est celui de la sincère bienveillance et amitié, et certes, si quelqu'un a besoin d'amis, c'est bien moi!

La perte que je viens d'éprouver est irréparable, car elle porte sur un objet qui réunissait en lui les qualités les plus rares. Sa longue souffrance et sa mort lui ont valu la palme du martyre. J'ai beaucoup vu mourir d'hommes de diverses

façons; je n'ai jamais vu quitter le monde comme l'a quitté mon pauvre fils! Demandez aux nombreux assistants des dernières périodes de sa vie, ils vous diront tous la même chose. Je ne sais ce qui a marqué davantage dans sa position, la force de sa foi en Dieu, son entier détachement de toute chose qui ne serait pas un sentiment noble ou un devoir, son calme parfait et son amour filial et fraternel!

Le fait de la mort a été pour lui, comme pour nous tous, une délivrance. Il ne m'avait guère plus permis de le quitter, et l'un des derniers mots qu'il m'a dits a été : « A présent, toi aussi, tu te sentiras bientôt soulagé! » — Léontine et la petite se sont conduites comme des anges; elles ne l'ont également pas quitté; elles ont été plus fortes que moi et que les assistants, mais certes pas plus que lui-même.

MISSION EXTRAORDINAIRE DU COMTE DE FICQUELMONT A SAINT-PÉTERSBOURG.

940. Metternich à Ficquelmont (Instructions), Vienne, le 17 janvier 1829.

940. L'intérêt du service exigeant que, par l'absence prolongée de M. le comte de Zichy de son poste, les relations diplomatiques entre notre Cour et celle de Russie ne restent pas en souffrance, et le choix de l'Empereur étant tombé sur vous, Monsieur le comte, Sa Majesté Impériale désire que vous vous rendiez incessamment à Saint-Pétersbourg.

Vous porterez à cet effet et remettrez à Sa Majesté Impériale de Russie la lettre autographe ci-jointe, par laquelle notre auguste Maître vous accrédite près de ce Monarque comme vous trouvant chargé d'une commission extraordinaire près de lui. . . . .

Afin de vous mettre à même de suivre, après que nous serons séparés, la ligne de nos pensées, il me paraît avant tout nécessaire de vous donner une base assurée en vous informant de notre manière de juger les trois questions suivantes, savoir :

1° La tendance générale de la politique de l'Empereur Nicolas;

2° L'attitude de la Cour de Russie dans l'alliance trilatérale;

3° Enfin, les rapports du moment entre cette Cour et la nôtre.

I. *Tendance générale de la politique de l'Empereur de Russie.*

L'Empereur, après être monté sur le trône dont une rébellion avait ensanglanté les marches, semblait pénétré de la nécessité de vouer les soins principaux de son règne à l'administration intérieure de son Empire. Les premières explications de Sa Majesté Impériale furent conformes à ce sentiment, et il était partagé par la grande majorité de sa nation et par nombre de diplomates étrangers. Quelques personnes cependant, qu'une connaissance plus particulière du caractère et de la marche de l'esprit de l'Empereur avait pu mettre à portée de pressentir l'avenir, furent d'avis qu'il reprendrait de préférence les errements politiques des Souverains russes du dix-huitième siècle. A en juger par ce qui est arrivé, ces personnes ne se sont pas entièrement trompées.

En effet, comment serait-il possible de ne pas reconnaître que les événements qui ont conduit les affaires à la crise effrayante à laquelle elles sont indubitablement arrivées, ne peuvent avoir eu un autre point de départ qu'un système profondément médité de la part de l'Empereur Nicolas? Ce qui, dans la marche des affaires, a jusqu'à cette heure prêté aux faits et gestes de ce Prince une certaine couleur de modération, peut s'expliquer par ses efforts pour faire tourner en faveur du but véritable de sa politique ce que sa modération relative a dû lui offrir d'avantageux. De deux choses l'une : ou bien l'Empereur Nicolas a suivi la marche que nous lui supposons, ou bien ce Monarque aurait fait preuve d'une telle facilité à se laisser entraîner hors des voies d'une saine politique, qu'un manque absolu de calculs et de réflexion pourrait à peine suffire pour expliquer ce phénomène. Or rien ne nous autorise à l'admettre.

II. *Attitude de la Cour de Russie dans l'alliance trilatérale.*

Rien sans doute n'est plus difficile à comprendre que les errements singuliers de l'alliance trilatérale. Il est clairement démontré qu'aucune des Cours contractantes ne sait plus (si jamais elles l'ont su) ni où elle va ni où elle peut arriver. Le rapprochement entre la Russie et l'Angleterre succédant à un éloignement réciproque assez prononcé, fut l'œuvre de M. Canning. Ayant été ébauché dans les derniers mois de la vie de l'Empereur Alexandre, il a été complété sous le règne de son successeur. L'arrivée de M. le duc de Wellington à la tête du Cabinet britannique et la guerre russo-turque ont dû porter un coup mortel à une œuvre qui n'avait d'autres bases que des vues d'intérêt personnel et le déploiement d'un triste jeu politique.

La marche que la France a suivie dans toute l'affaire est conforme à l'extrême légèreté et à la faiblesse des administrations qui se sont succédé dans ce Royaume. Chercher à approfondir ce qui n'offre qu'une simple surface, c'est un travail nécessairement stérile; nous n'essayerons donc pas d'expliquer les errements politiques de la France.

Le seul des trois Cabinets qui n'ait point varié dans sa conduite depuis l'origine de l'alliance trilatérale, c'est celui de Saint-Pétersbourg. Toujours doux et coulant dans les formes, suave et caressant dans ses explications envers ses alliés, mais actif dans la poursuite de ses vues et intérêts particuliers, l'Empereur de Russie a su, avec une rare habileté, profiter de tous les avantages que le protocole du mois d'avril et le traité du 6 juillet lui ont offerts, tantôt pour utiliser l'action de ses alliés dans ses propres intérêts, tantôt pour assurer au développement de ces derniers une extension que jamais ils n'eussent pu acquérir avec aussi peu d'empêchements si la politique de la Grande-Bretagne et de la France n'eût été enchaînée au char de celle de la troisième Cour alliée.

Analyser le traité trilatéral serait impossible, car il est à la fois tout et rien. En définir le but et en fixer les limites est éga-

lement impossible; *il existe,* et c'est tout ce dont la politique russe a eu besoin pour prendre l'essor que nous lui avons vu déployer. Dans l'intérêt de l'entreprise réputée commune, des événements tels que le désastre de Navarin et l'expédition en Morée ont pu se présenter comme un luxe de mise en scène; mais ils n'en ont pas moins tourné au profit de la partie active de l'alliance, et il a dû en être ainsi, car la Russie seule a su ce qu'elle cherchait dans cette alliance, et quel parti elle pouvait en tirer. Ne pas avoir eu à combattre les forces navales ottomanes, et avoir vu, dans le moment critique de la première campagne, débarquer en Morée une armée française, c'est, de la part de la Russie, non-seulement avoir joué de bonheur, mais c'est avoir su corriger la fortune.

III. *Rapports du moment entre la Russie et l'Autriche.*

Il serait impossible d'éclaircir cette question sans séparer dans son examen ce qui, dans les relations entre les deux Cours, forme les antécédents de la crise actuelle et ce qui découle de cette crise elle-même.

Dans la prise en considération de la première de ces parties, je n'étendrai point mon examen aux causes de la gêne qui, tout naturellement, peut exister entre deux Empires voisins. Cette gêne est conforme à la nature des choses, et elle est inévitable lorsqu'un grand corps politique, dont le bien-être ne saurait reposer que sur la base de la *conservation,* se trouve sur le chemin d'un autre État qui ne vise qu'à un *accroissement* progressif. Si parfois nous avons vu les deux Empires s'unir, ce n'a jamais été que dans un but commun d'agrandissement, comme lors du partage de la Pologne et lors de la guerre contre les Turcs, ou bien quand un danger commun les a appelés à une défense commune, comme lors des guerres de la Révolution et de l'Empire français. A la suite de la dernière guerre provoquée par les perpétuels envahissements de Napoléon, il s'établit à la vérité entre les deux Cours une union reposant sur des bases différentes; mais cette union tirait sa source du caractère personnel de l'Empereur Alexandre, et

l'état de tension qui existe aujourd'hui entre les deux Cours a été, sans aucun doute, produit en grande partie par l'existence même de cet ordre de choses, trop peu conforme au naturel russe pour ne pas amener ensuite une véritable réaction.

Votre Excellence connaît si bien les antécédents de la crise actuelle, que je puis me dispenser de lui désigner les diverses phases par lesquelles nos relations avec Saint-Pétersbourg ont passé depuis l'avénement de l'Empereur Nicolas. Elle sait ainsi qu'au début de son règne, ce Prince a pris à tâche de nous assurer que rien ne serait changé dans les rapports intimes entre les deux Empires; mais la pratique n'a en aucune manière répondu à ces protestations. Il suffit, pour en être convaincu, de s'arrêter au seul fait des transactions qui n'ont point tardé à avoir lieu entre les Cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, et dont les bases se trouvèrent tellement opposées à la ligne des principes immuables de notre auguste Maître, qu'il eût à jamais été impossible que nous y prissions une part active.

Toute déviation pareille conduit bien vite ceux qui s'en rendent coupables aux récriminations et à la calomnie. On a commencé par nous reprocher à Pétersbourg de ne point être entrés dans l'affaire trilatérale; plus tard, on nous a accusés d'entraver la pacification. Le reproche était injuste; l'accusation est plus que cela, elle est absurde; elle l'est au point que toute dénégation formelle serait aussi inutile qu'humiliante; la conduite que l'on a voulu nous attribuer est démentie aussi bien par l'évidence des faits que par celle de nos intérêts politiques.

Quant à ce qui a trait à la position des affaires dans le moment actuel, une nouvelle source d'embarras entre les deux Cabinets a dû se présenter.

L'alliance trilatérale a exactement éprouvé le sort que nous lui avons invariablement prédit; la guerre russe, de son côté, n'a point répondu à l'attente de ses auteurs. Il ressort de l'un et de l'autre de ces faits que nous avons eu raison; tort impardonnable aux yeux de ceux dont nous avons blessé l'amour-propre en ne voulant pas suivre leurs errements.

Trois causes principales peuvent ainsi être assignées à l'état de tension existant aujourd'hui entre la Russie et nous :

La gêne permanente que notre puissance impose à notre voisin ;

La réaction du règne actuel contre le système personnel de l'Empereur défunt ;

L'échec des conceptions trilatérales et des armes russes.

A ces causes vient s'en joindre une de plus qu'il serait impossible de regarder comme secondaire.

M. le comte de Nesselrode a, durant les années glorieuses du règne de l'Empereur Alexandre, non-seulement été le confident des relations intimes entre les deux Cours, mais il en a même été, sous beaucoup de rapports, la cheville ouvrière. Manquant d'énergie, et voyant sa position ébranlée, ce ministre a commencé à fléchir quand il a vu le parti opposé au système politique du défunt Empereur grossir journellement et se préparer à une attaque ouverte contre ce même système, et par conséquent contre ceux qui l'avaient servi. Le jour où sa faiblesse l'a fait renoncer à ses anciens principes, il a dû devenir le détracteur des antécédents de sa propre carrière politique. D'un ami zélé il est devenu dès lors un adversaire d'autant plus actif que, pour soutenir son nouveau rôle et pour se sauver du reproche d'une inconséquence manifeste, il a dû se vouer à tous les genres d'efforts pour faire croire que c'étaient nos dispositions, et non pas celles de sa Cour, qui avaient subi un changement total. Cette tâche a dû lui paraître facile à remplir aussi longtemps que des espérances brillantes s'attachaient à la nouvelle direction morale et politique prise par le Cabinet russe ; il ne saurait plus en être de même dans un état de choses où les facilités se sont changées en de fort graves difficultés, et où les succès définitifs, en les supposant encore possibles, ne peuvent du moins plus être obtenus qu'au prix d'efforts et de sacrifices de tout genre, qui ne sont pas plus populaires en Russie qu'ils ne le seraient en tout autre pays. Les profits d'une mauvaise politique disparaissent ordinairement avec la fortune, et celle-ci n'a pas couronné, jus-

qu'à cette heure, les entreprises auxquelles nous n'avons point voulu nous associer.

Après avoir tracé cette esquisse de la situation morale des choses entre notre Cour et celle de Russie, il me reste à passer à la seconde partie de la présente instruction. Elle embrassera *les questions pratiques les plus dignes de provoquer la sollicitude active des principales Cours, et plus particulièrement celle de la nôtre.*

Une entreprise préparée de longue main, et annoncée au monde avec une emphase peu commune, a échoué. Le fait est important, car, quels que puissent être les futurs contingents dans la guerre que la Russie fait aujourd'hui à la Porte, la tache de la première campagne reste ineffaçable. Si un grand État peut se refaire de pertes matérielles, quelque graves qu'elles soient, il n'en est pas de même de cette réputation d'invulnérabilité que les Monarques russes ont su se ménager depuis l'origine de l'Empire.

Dans le présent travail, il me suffira de m'arrêter à cette thèse générale ; le plus ou le moins de chances en faveur de la réhabilitation ou le risque de pertes nouvelles ne changent rien au passé, et l'avenir est entre les mains de la Providence. C'est le moment présent, celui du début de Votre Excellence à Saint-Pétersbourg, qui seul a le droit de m'occuper.

Vos soins devront porter sur deux objets, savoir :

1° Définir d'une manière précise l'attitude de votre Cour dans le grand conflit du jour ;

2° Vous assurer le plus possible des bases sur lesquelles repose la pensée de l'Empereur Nicolas, de la marche de son esprit, de l'étendue de ses projets et de la somme des moyens qu'il pourra ou qu'il voudra engager pour les soutenir.

Ad 1. Vous savez, Monsieur le comte, ce que veut l'Empereur notre auguste Maître, comme ce qu'il ne veut pas et ne voudra jamais.

L'Empereur ne sait point capituler avec les principes. C'est l'abandon qui, dans les transactions des trois dernières années, en a été fait par les Cours, qui a forcément dû nous isoler de leur marche politique. A l'époque de la rupture des pourpar-

lers à Saint-Pétersbourg, nous nous sommes vu adresser plus d'une fois le reproche d'être trop retranchés sur le terrain des principes.

L'expérience que les Cours qui se sont écartées de ce terrain viennent de faire, ne serait certes pas de nature à nous faire changer de direction, si, pour nous maintenir sur celle qui est la seule véritablement utile, nous avions besoin de puiser nos leçons autre part que dans notre propre conviction.

Nous avons désiré avec ardeur que la paix générale de l'Europe ne fût point troublée; si dans tous les temps l'essence de notre politique est pacifique, nous avons dû attacher une valeur plus particulière à la conservation du repos politique dans une combinaison de choses où les suites de toute guerre ont nécessairement dû se trouver placées hors des évaluations possibles.

Ce que nos soins les plus constants n'ont pu empêcher de se réaliser, nos vœux les plus fervents tendent à le voir remplacé par un ordre de choses plus conforme à l'intérêt général et commun des puissances.

Cette vérité, quelque constatée qu'elle soit par l'entière évidence des faits, ne vous mettra cependant pas à l'abri de toute récrimination de la part du Cabinet russe. La position dans laquelle se trouve ce même Cabinet est trop pleine d'embarras pour pouvoir se concilier facilement avec celle d'une Cour qui, tout en participant à plus d'un danger commun, ne se voit cependant exposée à aucune difficulté qui lui soit particulière.

Je ne prévois pas que l'Empereur ou son vice-chancelier puissent jamais songer à ramener la discussion sur le terrain des négociations qui ont précédé la rupture des conférences de Saint-Pétersbourg dans le courant de l'été de l'année 1825. Ce terrain serait dans tous les cas facile à défendre par vous; il se prête même particulièrement à la défense des idées que nous avons soutenues de tout temps, car les événements ont justifié toutes nos prévisions.

Il est plus probable que l'on pourrait essayer de récriminer encore aujourd'hui sur notre décision de ne pas nous être liés

à la transaction trilatérale de l'année 1827. Mais ici également l'événement a parlé en faveur du parti que nous avons pris. Les suites de leur accord aventureux ne sont certes point faites pour consoler les Cours participantes du mal qui en est résulté pour la cause générale, et des embarras innombrables qui en ont découlé pour chacune d'entre elles, prise isolé ment.

On vous parlera sans doute de notre marche politique à Constantinople. Ce sera de nouveau aux faits à répondre pour nous, et ces faits sont tels, que ni des suppositions haineuses et gratuites, ni le jeu de quelques intrigants, ne parviendront jamais à les invalider.

Aussi souvent que les puissances viseront à un franc accommodement avec la Porte, l'influence de l'Autriche sera là pour appuyer leur salutaire entreprise, tandis que des tentatives qui n'auraient pour objet qu'une nouvelle aventure, répugneront toujours à la conscience politique de l'Empereur.

Votre Excellence est entièrement au fait de notre correspondance avec l'Internonce; elle est ainsi à même de répondre par des citations positives à chacune des imputations que l'on essayerait de mettre à notre charge ou à celle du représentant de l'Empereur près de la Porte.

On vous parlera à Saint-Pétersbourg de ce que l'on se plaît à y qualifier de nos armements. Personne n'étant mieux informé que Votre Excellence de notre état militaire, je n'ai rien à vous apprendre à ce sujet.

Treize années d'une heureuse paix politique non interrompue ont permis à l'Empereur de faire tourner au profit de l'administration intérieure de sa Monarchie une partie considérable des moyens qui, d'après notre antique organisation militaire, eussent dû rester réservés à son usage. Dans cet espace de temps, des exhortations franches et bienveillantes ont été maintes fois adressées à Sa Majesté Impériale par les Monarques ses alliés, et plus particulièrement par feu l'Empereur Alexandre, sur ce qu'ils n'hésitèrent point à qualifier d'un abandon dangereux du premier soutien de l'État.

Les époques de Troppau et de Laybach ont été particulièrement remarquables sous ce rapport.

Durant cette longue ère pacifique, la Russie, de tous les Empires le moins exposé à des attaques du dehors, n'a cessé de maintenir ses armées sur un pied approchant de celui de guerre. Des corps d'armée tout organisés se sont trouvés échelonnés dans ses provinces occidentales; une nouvelle armée a été créée en Pologne. Nous sommes restés dans un état de parfaite quiétude. La guerre de 1828 s'est approchée, elle a éclaté, et notre attitude militaire n'a point éprouvé de changement. Mais le Gouvernement français s'est adressé aux Chambres et leur a demandé un recrutement et de nombreux subsides, en motivant ses demandes sur de futurs contingents proclamés par lui comme admissibles; dès lors l'Empereur notre auguste Maître a ordonné que ce qui avait été détourné de l'administration militaire lui fût rendu.

Tel est l'historique de ce que l'on s'est plu à qualifier d'armements en Autriche. En rapprochant l'armée de son pied de paix normal, l'Empereur a le sentiment d'avoir rempli un devoir envers son propre Empire et envers l'Europe entière.

Si jamais vous deviez être placé sur ce chapitre, Monsieur le comte, répondez et expliquez-vous sur ce fait spécial comme sur tous les autres. Rien dans notre marche n'a besoin d'être couvert d'un voile. Si parfois nous sommes livrés à des regrets, celui qui nous est le plus habituel porte sur le respect dû à telle considération politique ou administrative qui nous prive de la faculté de donner à tous les actes et à toutes les mesures du Gouvernement une entière publicité.

Ad 2. La tâche de vous tracer, dans le présent travail, un aperçu qui pourrait vous servir de guide afin de vous mettre à même d'approfondir le second objet désigné plus haut, nous semble impossible à remplir. Nous nous livrons d'autant plus volontiers au sentiment de notre impuissance que nous vouons toute confiance à votre esprit d'observation, et que nous avons bien des raisons pour admettre que les pensées de l'Empereur de Russie sur les moyens qu'il devra préférer pour se dégager des embarras si graves dans lesquels il doit se sentir enlacé,

ne sont pas encore arrêtées. Quelque difficile que lui paraisse l'option entre les partis à prendre, il ne pourra se soustraire *à la dure nécessité de s'arrêter à un choix.*

Ce n'est pas vis-à-vis de vous, Monsieur le comte, que je pourrais ressentir la nécessité de faire remarquer combien notre point de vue sur les besoins comme sur les ressources du Monarque russe, diffère de ceux que bien des Cours se sont habituées à regarder comme autant de bases pour leurs calculs. Nous savons ce que peut un Empereur de Russie, et ce qu'il ne peut pas; nous n'avons jamais écrit le roman sur cet Empire, et si nous avons toujours su évaluer ses ressources à leur véritable hauteur, nous ne nous sommes pas caché davantage les difficultés que leur emploi peut éprouver par suite de maintes circonstances locales et des vices nombreux de l'administration intérieure. Dans un temps où la voix publique de l'Europe était séduite par plus d'une apparence trompeuse, notre jugement s'est maintenu sur cette même ligne de sévère équité, sur laquelle elle se trouve encore placée aujourd'hui, où d'aveugles prôneurs sont tout prêts à échanger leur ancien rôle contre celui de détracteurs non moins aveugles. Aussi la question de savoir si l'Empereur de Russie pourra, avec des chances de succès assurées, rouvrir et tenir la campagne de 1829, n'est-elle pas au nombre de celles que nous trouvons dignes de notre examen. La seule qui ait droit de nous occuper, c'est la recherche de la direction que ce Monarque donnera à sa politique, car c'est de la solution de celle-ci que dépendra l'avenir.

Ce qui est certain, c'est que le terrain sur lequel la Russie se trouve placée aujourd'hui diffère entièrement de celui sur lequel elle avait établi son point de départ dans la présente guerre. Les armées russes et ottomanes ne seront plus les mêmes à l'ouverture de la prochaine campagne. L'alliance trilatérale entrera dans des combinaisons nouvelles, et celles-ci seront le fruit du présent hiver. La campagne de 1828 avait été calculée à Saint-Pétersbourg sur l'échelle d'un coup de main dont la réussite n'y avait point été regardée comme douteuse. Une entreprise réputée passagère et facile a tourné

en une entreprise des plus sérieuses. Si l'espoir de pouvoir amener la fin de la guerre en une seule campagne devait encore exister en Russie, la plus commune prudence devra ne pas moins faire une loi à l'Empereur de se ménager des moyens de guerre pour deux campagnes.

Dans cette situation des choses, que veut et que voudra ce Prince? Il me paraît qu'il ne devra pas être difficile de s'en assurer dans un bref délai.

Les notions qui, dans le cours des tout derniers temps, nous sont parvenues de divers points, pourraient nous permettre de croire que l'Empereur Nicolas est fatigué de la guerre, et que ses prétentions pour la pacification se bornent au maintien du *statu quo ante bellum,* ou du moins qu'elles se rapprochent beaucoup de lui.

On dit qu'il a abandonné la prétention à des indemnités pécuniaires, et qu'il serait prêt à faire valoir comme leur équivalent la conservation des places d'Anapa et de Poti, etc., etc.

On dit que ses prétentions à ce qui, dans le manifeste russe, a été qualifié de *garanties pour la liberté du commerce,* se bornent aux stipulations déjà existantes entre la Porte, la Russie et d'autres puissances.

On dit enfin que les vœux généraux de l'Empereur sont restreints à l'accomplissement des stipulations d'Ackerman.

D'après notre manière de voir, bien des difficultés se trouveraient écartées par suite de pareilles dispositions. Il n'en resterait pas moins encore plusieurs, et d'une nature grave, qui peuvent rendre très-difficile la conclusion d'un arrangement pacifique.

Parmi ces difficultés, il y en a de matérielles et de morales.

Le traité d'Ackerman* a été le résultat le plus récent de cette prépondérance que la Russie avait su, pendant de si longues années, se ménager à Constantinople. Il est à prévoir,

* Dans ce traité d'Ackerman, conclu entre des plénipotentiaires russes et turcs, le 7 octobre 1826, la Porte s'oblige à exécuter strictement le traité de Bukarest (1812), cède la bouche principale du Danube à la Russie, promet le maintien des privilèges de la Moldavie et de la Valachie, et accorde aux Russes la liberté de trafiquer en Turquie, ainsi que sa protection contre les

dans la situation actuelle des choses, que le Sultan tiendra fortement à ce que le traité d'Ackerman ait été le dernier acte empreint de ce caractère. En établissant cette thèse, je ne mets pas en doute que des milliers de voix croiront trouver une réponse facile dans la simple exclamation, *qu'il faut forcer le Sultan à renoncer à une prétention* que ces mêmes voix n'hésiteront pas à qualifier de *ridicule*. Mais cette réponse n'en est pas une. La question est de savoir si l'Empereur de Russie entend *forcer* la Porte à une paix qui, sous tous les rapports, serait de nature à satisfaire Sa Majesté Impériale, et dans le cas affirmatif, il ne saurait point être question de la paix, mais uniquement de la continuation de la guerre.

Le traité d'Ackerman renferme plus d'une clause à laquelle, nous en avons le sentiment intime, le Sultan ne voudra pas souscrire de nouveau.

Le vœu émis par le Divan en faveur d'une paix *sous garantie* ne peut raisonnablement signifier autre chose que le désir de signer un traité *clair* et *précis*, et dans lequel certains articles, qui dans tous les temps n'avaient servi que de jalons pour masquer de nouveaux empiétements, ne trouveraient point de place.

Aussi, Monsieur le comte, la question véritable, la seule qui à mes yeux ait une valeur pratique, est de savoir si l'Empereur de Russie vise *à faire la paix* avec la Porte, ou s'il tient au renouvellement de stipulations qui, en réalité, n'ont jamais eu d'autre valeur que celle de *capitulations*.

Dans le cas où les intentions du Monarque (car celles de ses hommes d'État n'auront jamais cette tendance) devraient viser à l'établissement d'un *état de paix* véritable, nous nous plaisons à admettre que les difficultés, même celles qui à première vue semblent les plus graves, devraient pouvoir être vaincues, ne fût-ce que parce que la Porte elle-même est assez éclairée pour préférer un état de paix véritable à la

pirates des États barbaresques. Aux termes d'un article séparé, les hospodars des Principautés danubiennes susnommées doivent être élus par les boyards, toutefois avec l'assentiment commun de la Porte et de la Russie.

(*Note de l'Editeur.*)

continuation d'une guerre aussi fertile en chances désastreuses pour elle.

Si, au contraire, les intentions de l'Empereur devaient être conformes à celles que nous regardons comme pouvant animer ses conseils, la lutte entre ces deux États ne se terminera qu'à la pointe de l'épée.

Je crois avoir réduit ici les véritables questions à leur plus grande simplicité.

L'œuvre de la conciliation pourrait sans aucun doute être grandement servie par le seul fait qu'en tout lieu le même jugement fût porté sur la nature et sur la valeur des diverses faces que présente la grande affaire du moment. Je n'ose cependant espérer que tel soit le cas.

La Cour de Russie paraît s'occuper aujourd'hui à revêtir sa marche politique des couleurs de la modération. De deux choses l'une : ou bien l'Empereur est, en réalité, aussi modéré dans ses vues qu'il le dit, ou bien le soin qu'il prend de paraître tel n'est qu'un acte d'habileté. Nous ne nous permettons pas de former une opinion sur ce qui, pour être décidé, a besoin encore de passer par bien des épreuves; nous voudrions pouvoir engager à la même réserve quelques autres Cabinets, et particulièrement celui de France, qui épouse avec une bien regrettable facilité le pour ou le contre dans des questions qui pour le moins réclament un froid examen! Vous connaissez notre pensée sur la situation des choses dans ce Royaume, ainsi que le seul tableau que, par suite des données les plus récentes, il nous serait possible d'en tracer.

Il faut, certes, que la situation de la France présente un aspect fort sombre, pour avoir le droit de nous distraire parfois des affaires si graves de l'Orient.

De bien malheureuses relations n'ont depuis longtemps cessé d'exister entre la France et la Russie. Je qualifie ces relations de malheureuses, parce qu'elles n'ont jamais porté que sur le soutien de principes fallacieux ou d'entreprises menaçantes pour le repos de l'Europe.

Ce qui augmente aujourd'hui le danger, ce sont les graves erreurs auxquelles un grand nombre de royalistes français se

sont livrés. Dupes de leurs fausses théories de gloire nationale, et en même temps des ruses des révolutionnaires, ces hommes caressent les projets les plus aventureux, et leur tendance si prononcée vers la prépondérance russe n'a d'autre base que l'espoir de pouvoir servir également, par cette prépondérance, les intérêts de la puissance française. Nous avons vu pendant de longues années le Cabinet de Saint-Pétersbourg se livrer à un système de ménagements extraordinaires pour les idées libérales, et suivre même ce système à des époques où l'Empereur Alexandre était devenu l'adversaire décidé de l'esprit révolutionnaire. C'est à ces époques que l'influence du général Pozzo était prépondérante dans le conseil tout libéral de Louis XVIII, et que les ministères Decazes et Dessoles s'appliquèrent à réaliser bien des plans ébauchés sous la faible administration de M. le duc de Richelieu. C'est ainsi que nous avons vu M. de Chateaubriand arborer, sous l'égide de ce même ambassadeur, à la fois les couleurs révolutionnaires et russes. M. le comte de La Ferronnays, qui, sans contredit, est aussi Russe que Français, fait en même temps partie du plus libéral des ministères que la France ait encore eus.

Rien, dans la liaison qui depuis la Restauration a plus ou moins activement existé entre les deux États, n'a changé. Ce qui a éprouvé un changement notable, c'est la situation politique de la cour de Russie, et une question dont la solution devra être l'une des plus importantes dans ses conséquences, est aujourd'hui celle de l'influence que ce changement de position exercera sur l'ancienne liaison politique des deux puissances.

Il suffit de ne pas se refuser à l'évidence pour ne pouvoir former un doute sur la tendance politique et conquérante que la faction révolutionnaire en France déploie chaque jour davantage. Un ministère aussi faible que celui qui gouverne aujourd'hui la France ne saurait compter comme un contrepoids dans la balance du mal. Sa tendance est décidément moins monarchique qu'elle n'est révolutionnaire et russe. L'Empereur Nicolas soutiendra-t-il un état de choses aussi compromettant pour le repos de l'Europe, et croira-t-il peut-

être trouver, en le favorisant, les moyens de diminuer les embarras qui pèsent sur son Empire par suite des fautes si graves qui viennent de signaler le début de son règne ? Le sort de tout un avenir se trouve renfermé dans cette question.

Je ne puis que vous rendre attentif à cet objet. Aller plus loin, et en préciser les détails, me paraît impossible. Votre esprit d'observation devra vous servir de guide, et je regarderai comme un devoir de vous faire part de toute circonstance qui par la suite pourrait vous aider dans vos observations.

Je crois avoir touché dans les présentes instructions tout ce que vous pouviez réclamer de notre part comme devant servir de guide à vos premiers pas.

Il nous importe d'apprendre à connaître le fond des pensées de l'Empereur de Russie dans un moment plein de difficultés pour ce Prince et de dangers pour le monde. Tout dépendra de la direction que, dans des circonstances aussi graves, il donnera à sa politique, et notre devoir est de faire tout ce que nous pouvons pour éclairer sa conscience sur notre compte. Le jour où nous réussirons à lui ouvrir les yeux sur notre marche politique, un grand avantage serait gagné, ne fût-ce que celui qu'alors seulement il aurait le choix entre des partis clairement définis, bonheur qui jusqu'à cette heure ne lui est pas encore tombé en partage.

Première note supplémentaire à l'instruction pour M. le comte de Ficquelmont.

Parmi les causes de la tension qui existe entre notre Cour et celle de Russie, je crois devoir vous signaler encore celle des correspondances des agents russes, qui tous, plus ou moins, s'attachent bien plutôt à flatter l'amour-propre blessé de leur Gouvernement qu'à le renseigner dans le sens de la vérité ; la vanité nationale ne permet point aux Russes d'avouer qu'ils aient pu commettre des fautes, et ils finiront par croire eux-mêmes, à force de le répéter, que leurs défaites ne peuvent être attribuées qu'à l'intempérie de la saison et aux manœuvres des Autrichiens. Je ne signale ces difficultés que pour com-

pléter par quelques traits le tableau moral que je viens de tracer, car il n'y a que le temps seul qui puisse y porter remède, attendu que le temps seul peut faire ressortir la vérité.

Je ne saurais toutefois me dispenser d'aborder encore ici une cause probable de l'espèce d'animosité contre le Cabinet autrichien qui semble caractériser l'opinion en Russie, du moins celle des salons et des officiers qui entourent l'Empereur Nicolas; c'est à vous, Monsieur le comte, à étudier votre terrain et à rechercher jusqu'à quel degré de profondeur cette cause a pu le labourer; cette étude est, par la gravité du sujet, digne de toute votre attention.

Depuis à peu près deux ans avant le décès de l'Empereur Alexandre, la conspiration qui avait fini par mettre en danger l'existence du trône et celle du Monarque lui-même avait pris un plus grand essor, et, pour ainsi dire tolérée et encouragée par la timidité et la passivité complète de l'Empereur Alexandre, elle travaillait à découvert. Cette conspiration n'osait toutefois attaquer de front le Monarque, qu'environnaient encore de nombreux prestiges, et elle s'est dès lors appliquée à le discréditer aux yeux de la nation.

Représenter l'Empereur comme l'instrument servile d'un Cabinet qui le tenait sous sa tutelle, le représenter comme immolant sans cesse les intérêts russes à des intérêts européens étrangers à l'Empire, était un calcul habile de la part des conspirateurs, car il était fondé sur l'excès de l'orgueil national, toujours irréfléchi, toujours prêt à s'alimenter aux sources les moins pures; ce levier est puissant en Russie.

Ces conspirateurs appartenaient à la noblesse, ils peuplaient les salons; ils y semèrent des germes funestes que la faiblesse de l'Empereur Alexandre laissa grandir jusqu'à leur entier développement, et le ministre, accusé par la voix publique et souvent averti, mais aveuglé par une inconcevable sécurité, ne frémit pour sa position que le jour où l'explosion eut lieu et où il eut changé de Maître. Cette horrible explosion dégagea le trône de ses périls immédiats, puisqu'elle dévoila au nouveau Monarque un grand nombre de ses ennemis; mais les opinions

qu'ils avaient su accréditer restèrent debout. Le Gouvernement ne fit rien pour les rectifier, rien pour justifier la mémoire de l'Empereur défunt, rien pour dissiper une erreur accusatrice qui pesait sur les ministres que conservait l'Empereur Nicolas; loin de là : sans examiner la source de ces opinions et ne s'arrêtant qu'à un de leurs effets, l'Empereur affecta d'imprimer à sa conduite comme à son langage une teinte exclusivement russe et indépendante de tout intérêt général, espérant échapper ainsi aux reproches qui avaient atteint et attristé les derniers jours de son frère. Ferme et courageux le premier jour de son règne, il plia ensuite devant une chimère; il punit sévèrement les conspirateurs, et laissa subsister leurs œuvres; il conserva les mêmes ministres, mais ne fit rien pour rétablir leur crédit.

Je ne crois pas me tromper, et une foule d'informations me le prouvent, en disant que la conspiration n'a point été attaquée dans ses racines, et qu'elle existe toujours; je ne crois pas me tromper non plus en admettant que la tension actuelle contre l'Autriche est en partie son travail; les circonstances ont seulement modifié son langage : alors c'était la haine contre l'Autriche, parce qu'elle asservissait le Cabinet russe et ternissait sa gloire; aujourd'hui c'est la haine contre l'Autriche, parce qu'elle nuit à la gloire et aux intérêts de la Russie.

Si nous songeons à l'aveugle résistance opposée par le Gouvernement russe à des avis réitérés sur l'existence de la conspiration, jusqu'à ce qu'il l'ait vue sous les armes aux portes du palais des Czars, nous ne saurions rejeter la possibilité que le même Gouvernement ne s'abuse obstinément encore sur cette cause d'un déchaînement qui n'est fondé sur aucun acte Cependant, la coïncidence remarquable entre les opinions répandues à Pétersbourg et celles émises en même temps dans les feuilles libérales françaises devrait le frapper.

C'est après quelque séjour dans cette capitale que vous pourrez seulement former votre jugement sur l'existence et l'intensité d'un mal qui, en menaçant sérieusement la Russie, n'est pas moins redoutable pour l'Europe entière.

Seconde note supplémentaire à l'instruction pour M. le comte de Ficquelmont.

Je crois devoir vous signaler encore deux difficultés qui s'opposent à une prochaine paix entre les puissances belligérantes : l'une rentre dans le domaine de la politique; l'autre, dans celui des amours-propres; ceux-ci ont joué un trop grand rôle dans les événements des dernières années pour que nous puissions les écarter de nos calculs.

La première difficulté tient à la prétention du Divan, instruit par l'expérience d'un siècle, de ne conclure désormais de traité avec la Russie que sous une espèce de garantie générale de l'Europe; c'est-à-dire un traité où les comptes des deux côtés se trouveraient définitivement soldés, où il n'en restât point à reviser par des négociations ultérieures, où la Turquie n'eût pas à redouter de querelle ou de nouveaux empiétements de la part de la Russie. Or, l'empire de la nécessité exercera-t-il assez d'ascendant sur les conseils du Cabinet de Saint-Pétersbourg pour qu'il se prête à une déviation de son système ancien et invétéré, d'un système qui lui a valu d'innombrables avantages, d'un système enfin dont le maintien est peut-être le seul et véritable but de la guerre? Consentira-t-il enfin à conclure une *paix finale* et à associer les Gouvernements européens à des intérêts et à des transactions qu'il a été aussi jaloux jusqu'ici de dérober même à leur connaissance? Il faudrait savoir mieux que nous ne le faisons jusqu'à quel degré d'étendue et d'urgence s'élèvent ces nécessités, pour juger si leur voix prédominerait sur une autre marche, sur une marche injuste et vicieuse sans doute, mais à laquelle la sanction de près d'un siècle a imprimé aux yeux de la grande majorité des Russes un certain caractère de légalité dont cependant tout esprit droit conteste l'existence.

La seconde difficulté, qui porte sur les amours-propres, tiendrait à l'initiative que devrait prendre une des deux puissances pour se rapprocher de l'autre. Espérer une première démarche du côté de la Porte serait, je le crains, caresser une

illusion ; l'espérer du côté de la Russie serait viser à l'impossibilité, car ce serait une tache que l'orgueil national pardonnerait moins que la perte d'une province, et qu'il chercherait bientôt à effacer. Et pourtant, jusqu'ici la Russie déclare ne point vouloir d'intervention étrangère ! Si cependant elle était sérieusement décidée à la repousser, s'ouvrirait-elle, comme elle le fait, envers la France sur les conditions d'une paix? Il s'ensuit, ou bien qu'elle ne se refuserait pas à une intervention *de fait,* pourvu qu'elle ne portât pas ce nom, et qu'elle la désire même ; ou bien que ses démonstrations pacifiques n'ont d'autre but que d'apaiser les inquiétudes de l'Angleterre et de la France sur une seconde campagne, jusqu'à ce que la Russie ait gagné les six mois dont elle a besoin pour se refaire de ses pertes, et de se ménager en même temps la réputation de générosité qui lui est si éminemment utile pour voiler ses véritables vues.

NOUVELLES TENTATIVES FAITES EN VUE DE RAPPROCHER LA RUSSIE DE L'AUTRICHE.

941. Metternich à Ficquelmont, à Saint-Pétersbourg (E. D.), Vienne, le 23 janvier 1829. — 942. Tatistscheff à Metternich (Lettre), Vienne, le 22 janvier 1829. (Annexe du n° 941.)

941. M. de Tatistscheff a reçu un courrier le 20 de ce mois.

Le lendemain, il est venu me trouver à une heure fort avancée, qu'il avait visiblement choisie de manière qu'une conversation à fond ne pût avoir lieu entre nous.

Il débuta par se plaindre de ce qu'à Pétersbourg on continuât à attacher une valeur si singulièrement fixe au faux bruit du *fameux Mémoire* de notre Cabinet. Je le priai de ne plus m'en parler. Il m'assura que, bien malgré lui, il était forcé de le faire ; qu'il en avait reçu l'ordre exprès, et qu'afin de s'en

faciliter la pénible tâche, il s'était muni d'un extrait de la dépêche relative à cet objet...*.

Après en avoir pris lecture, je prévins l'ambassadeur que répondre à des allégations évidemment fausses, c'était se livrer à l'absurde; que je me sentais un besoin différent; que dès lors ma tâche ne me semblerait pas remplie avant d'avoir éventé la mine d'où étaient parties et d'où continuaient à se reproduire d'aussi grossières erreurs.....

A la suite de cette introduction, M. l'ambassadeur de Russie me prévint qu'il avait encore d'autres communications à me faire. Le temps devenant très-court, il me dit qu'il ne pouvait m'en faire connaître que sommairement la teneur.

« J'ai reçu », continua-t-il, « la réponse que ma Cour vient d'expédier aux Cabinets de Londres et de Paris. Elle est d'une modération extrême et qui, je vous l'avoue, dépasse de beaucoup mon attente. Vous savez que les deux Cours désirent que la Russie confie ses pleins pouvoirs à leurs représentants près du Divan. L'Empereur y consent sous deux conditions. Il désirerait que la délimitation de la Grèce ne fût point restreinte, comme les alliés paraissaient l'entendre; il adopte, d'autre part, votre proposition du 5 avril**. Il voudrait que la Grèce acquît son entière indépendance; qu'elle fût gouvernée monarchiquement et avec l'exclusion de toutes les nuances révolutionnaires. Il proteste, en outre, formellement contre l'élévation d'un Prince russe sur le trône grec. »

Je répliquai à M. de Tatistscheff que la seule réponse immédiate que je pouvais lui faire, c'était que ses deux propositions amèneraient la guerre et non la paix; que jamais les Cours de Londres et de Paris n'y donneraient leur acquiescement, et qu'il en serait de même de la Porte.

« Ne discutons pas l'affaire », me répondit l'ambassadeur,

* Il était dit dans cette dépêche qu'on avait à Saint-Pétersbourg des preuves indiscutables que l'Autriche s'efforçait de coaliser les Cours de Berlin, de Londres et de Paris contre la Russie, dans le but de fixer les conditions de la paix et de les imposer à la Russie. (*Note de l'Éditeur.*)

** Il s'agit probablement de la proposition faite par Metternich en vue de créer un État indépendant, qui devait être formé de parties des pays grecs en insurrection. Voir nº 893. (*Note de l'Éditeur.*)

« nous y reviendrons; sachez seulement que l'Empereur a le sentiment qu'à *trois* il n'y a plus rien à faire; il désire marcher à *cinq*. Vous pouvez saisir la balle au bond et rétablir les anciens rapports d'intimité; la véritable paix de l'Europe se trouvera là.

« — Pour marcher à cinq, interrompis-je, il faut dans la présente affaire que vous marchiez d'abord à trois, et les deux autres Cours sauront soutenir les décisions sur lesquelles les trois Cours seront d'accord; mais, je le répète, cet accord ne pouvant pas s'établir sur vos réserves, celui des cinq deviendrait également impossible.

« — Eh bien », me dit M. de Tatistscheff, « ce que trois et cinq ne peuvent faire, il devrait suffire de deux pour l'obtenir. Il ne faut que l'Autriche et la Russie. On est fatigué à Pétersbourg de l'affaire trilatérale; il est clair qu'elle ne marche pas! »

A ce moment, nous fûmes interrompus. M. de Tatistscheff vint me revoir le soir; mais comme nous n'étions pas seuls et que j'évitai de lui fournir une occasion de me parler en particulier, il a pris hier matin le parti de m'adresser la lettre ci-jointe (nº 942).

De l'ensemble de ces faits, Monsieur le comte, deux choses me semblent clairement démontrées : un sentiment de grande gêne en Russie, et une bien malheureuse facilité de la part du Cabinet russe de chercher à se délivrer de toutes les entraves morales. Cela n'est point assurément de la bonne et saine politique.

Je vais encore m'entretenir avec M. de Tatistscheff et surtout le laisser venir. Il me semble prouvé que le conte de la *proposition autrichienne* a été mis en avant dans l'espoir de nous intimider, espoir tout aussi vain que pourrait l'être celui de nous voir faire un sacrifice quelconque pour racheter un méfait qui nous est étranger. Nos répliques définitives ne sont ni douteuses ni difficiles à deviner. Nous serons toujours prêts à servir dans les voies de l'honneur et d'une saine politique le retour de la paix; mais on ne nous trouvera jamais disposés à servir la cause contraire. Les diverses propositions russes se

ressentent de l'envie de traîner en longueur l'affaire orientale. Celles qui sont adressées aux deux Cours alliées exigeraient, pour être débattues seulement entre les trois Cabinets, un laps de plusieurs mois; celles que l'on nous adresse ne sauraient avoir d'autre but que celui de jeter du désarroi dans les affaires, de provoquer des combinaisons politiques nouvelles, et de faire gagner entre temps à la Russie la marge nécessaire pour que, de manière ou d'autre, elle puisse terminer le mieux que faire se pourra son propre différend avec la Porte.

La lettre de M. de Tatistscheff est pleine de naïvetés singulières, et je dirai même inconcevables, si dans les moments de grands embarras les Cabinets comme les individus ne se livraient pas parfois à de fort singuliers calculs.

Nous présenter comme objet de compensation un leurre sans base quelconque, une invention dont nul mieux que nous n'est en mesure d'évaluer la puérilité; vouloir flatter notre amour-propre en nous reproduisant nos propositions antérieures, sans admettre que la situation nouvelle leur donnerait non-seulement une application différente, mais même une application diamétralement opposée à notre pensée constante; — parler au mois de janvier de la nécessité d'une entente préalable entre les trois Cours alliées que nous avions conseillée l'été dernier, et qui alors a été rejetée, vu qu'elle aurait pu conduire au but que la Russie ne désire pas moins faire manquer aujourd'hui, — nous faire des propositions pareilles, Monsieur le comte, c'est nous prouver qu'on ne sait pas où l'on va, et qu'en particulier on a perdu à Saint-Pétersbourg tout jugement sur notre compte.

Je vous envoie le présent courrier, qui, je n'en doute pas, vous rejoindra encore avant votre arrivée à Saint-Pétersbourg.

Que tel soit le cas ou non, vous voudrez toujours faire semblant d'ignorer les faits que je vous mande. Dites que le courrier vous a suivi d'après vos ordres, et qu'il vous a porté des pièces qui, à votre départ d'ici, n'avaient pu être achevées.

Il est important que vous soyez informé de ce qui précède. Instruit des faits, vous observerez avec plus de facilité, et vous jugerez de même les explications dans lesquelles entreront

avec vous l'Empereur et M. le comte de Nesselrode. Si l'un ou l'autre devait s'ouvrir envers vous dans un sens conforme aux paroles dites ou écrites de M. de Tatistscheff, vous saurez puiser au préalable, et dans votre propre conscience et dans le contenu de la présente dépêche, les données nécessaires pour régler votre langage.

Tatistscheff à Metternich (Lettre), Vienne, le 22 janvier 1829.
(Annexe du nº 941.)

942. Je dois nécessairement rendre compte de la *dernière* explication que nous avons eue, mon cher prince, sur vos démarches à Londres, Paris et Berlin, et sur la manière dont vous avez accueilli mes représentations *amicales*. Il serait bon que nous concertions cette dépêche ensemble ; j'en ferai donc le projet, et je vous l'apporterai. En attendant, je vais vous exposer la tendance des propositions qui ont été faites à Londres, afin que vous puissiez fixer vos idées sur l'appui que vous voudrez leur donner. Nous demandons que les alliés commencent par convenir entre eux, relativement à la Grèce, des quatre points qui doivent fixer son avenir, savoir : les limites, la forme du Gouvernement, l'indemnité et le tribut. Une fois d'accord sur ces points, l'Empereur consent à donner ses pleins pouvoirs aux négociateurs que ses alliés enverraient pour traiter avec la Porte sans l'intervention d'un plénipotentiaire du Gouvernement grec. Vous connaissez déjà nos idées sur les limites et la forme du Gouvernement. Dans mon désir sincère et constant de parvenir le plus tôt possible à rétablir une union intime entre les deux pays, je serais charmé que vous voulussiez saisir une occasion aussi opportune pour prouver que, loin de nourrir contre nous des intentions hostiles et des sentiments de malveillance, vous mettez de l'empressement à nous obliger. La démonstration que je vais vous proposer ne vous imposera d'ailleurs aucun engagement qu'il vous répugnerait de remplir.

La nécessité signalée par la Russie d'arrêter les bases finales de la pacification de la Grèce avant d'entamer à ce sujet des

négociations sérieuses avec la Porte, est trop évidente pour être contestée ; c'est d'ailleurs votre propre opinion, « qu'avant de faire des démarches auprès de la Porte, on devrait définir entre soi ce qu'on veut obtenir pour les Grecs ». Si donc à présent vous vouliez vous expliquer à Londres et à Paris dans le sens que « vous reconnaissez la nécessité que nous y avons signalée, et que, si les bases de la pacification se rapprochaient de celles que vous avez posées vous-même dans votre mémoire du 5 avril et ne donnaient pas trop d'extension à la Grèce, vous seriez disposé à y accéder et à les soutenir de toute votre influence à Constantinople », je suis persuadé que cette démarche ferait le plus grand plaisir à l'Empereur, et, parvenant à sa connaissance en même temps que l'assurance de la fausseté des rapports qu'on a faits sur le projet qu'on vous a prêté de former contre lui une coalition, l'effet n'en serait pas douteux, et nos rapports redeviendraient aussi intimes qu'ils l'ont été dans les meilleurs temps. J'en ai pour ma part le pressentiment, et je serai si heureux de pouvoir y contribuer, que je désire ardemment que vous ne repoussiez pas le moyen que je vous propose.

Je vous écris, mon cher prince, parce qu'ayant à expédier un courrier pour l'Italie, je n'ai pas pu sortir ce matin, et que je ne pourrai pas non plus vous voir ce soir, à cause du bal de l'Archiduc Charles. Veuillez aussi ne pas oublier l'audience de congé de Strogonoff, et croyez-moi, pour la vie, votre dévoué

TATISTSCHEFF.

LE PAPE PIE VIII.

943. Metternich à Tatistscheff (Lettre), Vienne, le 6 avril 1829.

943. Le nouveau Pape, qui a pris le nom de Pie afin de marquer sa vénération pour la mémoire de son bienfaiteur,

était vicaire général dans l'évêché d'Imola, et a été appelé en 1816 au cardinalat par Pie VII.

Depuis son séjour à Rome, il a toujours vécu loin du monde et uniquement occupé de son état ecclésiastique. Après le décès de Pie VII, Consalvi voulait le porter au pontificat, et il n'a point été élu parce qu'il avait déclaré ne jamais vouloir d'un autre secrétaire d'État que ce même cardinal. Les *zelanti* l'emportèrent sur le parti sage.

Il vient d'être élu d'abord par une majorité de trente-six voix ; une erreur fort légère s'étant glissée dans le scrutin, le cardinal Castiglione insista sur un nouveau scrutin. Dans celui-ci, il a obtenu quarante-sept voix, c'est-à-dire presque l'unanimité. Nous l'avions placé à la tête des Pontifes *désirables*. Les cardinaux français se sont joints à nos cardinaux. M. de Chateaubriand, par contre, protégeait de Gregorio.

Le nouveau Pape a donné à de Gregorio la charge de grand pénitencier, qu'il vient de quitter, et nommé Albani secrétaire d'État. Chateaubriand aura par conséquent l'absolution.

L'élection a été accueillie avec une satisfaction générale par le public romain. Le choix du *cardinal* est décidément bon ; il faudra voir maintenant si le *Pape* ressemblera au cardinal. Comme c'est lui qui a fait les réponses aux ambassadeurs, il est clair qu'il ne manque pas de saines vues politiques. Ce n'est pas, dans tous les cas, un Pape carbonaro.

L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE.

944. Metternich à Wellington (Lettre), Vienne, le 18 avril 1829. — 945. Metternich à Esterhazy (E. D.), Vienne, le 19 avril 1829.

944. Le prince Esterhazy reçoit aujourd'hui, de la part de l'Empereur, l'ordre d'exprimer directement à Sa Majesté Britannique et à son premier ministre la bien véritable satisfaction que le triomphe signalé que vous venez de remporter

a causée à Sa Majesté Impériale*. Les seuls ennemis de l'Angleterre, de sa paix intérieure et de sa puissance, ou ceux de son administration actuelle, pourraient ne point partager ce sentiment. Comme nous ne sommes pas au nombre de pareils adversaires, nous nous réjouissons du fond de l'âme d'un aussi grand succès. La vénération et l'amitié qu'en mon particulier je vous porte personnellement, mon cher duc, ne m'eussent point permis de ne pas vous adresser les présentes lignes.

Veuillez agréer en même temps l'hommage renouvelé de tous ces sentiments, qui ne finiront qu'avec moi.

Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D.), Vienne, le 19 avril 1829.

945. Nous avons été informés, il y a deux jours, du succès éclatant que le Gouvernement vient de remporter définitivement dans l'affaire catholique. Il n'est guère de nouvelles qui eussent pu être accueillies ici avec une plus sincère satisfaction. Nous voyons dans cet événement non-seulement le triomphe d'une cause, mais également la consolidation d'une administration sur laquelle reposent, — je n'hésite pas à le dire, — nos dernières espérances de salut universel.

L'Empereur désire que Votre Altesse exprime de sa part à Sa Majesté Britannique ses sincères félicitations sur l'issue d'une affaire qui ajoutera un nouveau fleuron à la gloire de son règne. Il désire que vous soyez également auprès de M. le duc de Wellington l'interprète des sentiments que je viens de vous énoncer.

Par un singulier hasard, le triomphe du Gouvernement britannique a coïncidé avec une défaite du ministère français**.

* Bill d'émancipation des catholiques, daté du 13 avril 1829.
(*Note de l'Editeur.*)

** Le ministère Martignac subit un échec par suite du rejet du projet de loi relatif aux conseils généraux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils municipaux, qui devaient être nommés, non plus directement comme jusqu'ici par le Roi lui-même, mais par voie d'élection. Le projet de loi fut repoussé par les Chambres, et il en résulta la chute du ministère Martignac.
(*Note de l'Éditeur.*)

L'attitude des deux Gouvernements et celle des Parlements se trouvent bien exactement signalées par le rapprochement des deux positions.

Je vous prie de remettre à M. le duc de Wellington la lettre ci-jointe (nº 944), que je me suis senti le besoin de lui adresser.

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME CAMPAGNE RUSSO-TURQUE.

946. Metternich à Esterhazy, à Londres (Lettre confidentielle), Vienne, le 19 avril 1829.

946. Il me serait fort difficile de vous donner des informations sur ce qui se passe sur le théâtre de la guerre. Ce n'est point faute de nouvelles; mais celles-ci sont tellement contradictoires, elles sont tellement décousues et marquent si fort en faveur de tous les genres de désordre, que l'observateur impartial doit se résigner à attendre et à ne chercher que dans les résultats ce qui dans les préparatifs n'offre point de base aux calculs.

Le général Diebitsch se donne beaucoup de mouvement. Nous n'en avons jamais douté. Les deux Principautés sont dans un état de ruine absolue. Il paraît que la Russie veut faire la guerre avec des recrues de seize à dix-neuf ans. J'admets qu'il ne faille pas d'autres soldats pour battre les Turcs; ce qui néanmoins est certain, c'est qu'il ne faudra guère au delà de trois mois de campagne pour que les deux tiers de l'armée soient de nouveau à l'hôpital. Là où les hommes faits n'échappent pas aux influences délétères du climat et de la fatigue, les enfants doivent succomber.

Le service de l'administration de la guerre ne présente pas encore de chances plus favorables que celles mises en évidence par la dernière campagne. Faute de bêtes de trait et de somme, le peuple, hommes, femmes et enfants, a été mis en réquisition pour le transport des vivres. Il paraît que

la première opération sérieuse aura lieu contre Silistrie. Les Turcs n'ont laissé dans cette place que des combattants; ils l'ont fait évacuer par tous ceux qui ne le sont pas.

Que font les Turcs? Nous n'en savons rien, car tout genre de contrôle est impossible aussi souvent qu'il s'agit de leurs dispositions. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont refoulé dans les Balkans un grand nombre d'hommes. La Servie et l'Albanie sont couvertes d'agents russes, et l'argent de cette puissance y est répandu à pleines mains.

Le sort matériel de la campagne sera de nouveau décidé en faveur de celui qui fera le moins de fautes grossières. Il ne faut pas chercher autre part un avenir qui tient beaucoup du hasard.

L'Empereur de Russie sera à Varsovie le 15 mai (n. st.). Il s'y fera couronner *civilement*, car on vient de s'apercevoir qu'un Prince grec ne peut point être sacré par un archevêque catholique; il paraît que l'Empereur Alexandre n'y avait pas pensé en faisant de l'acte de couronnement un article fondamental de la Constitution polonaise. Après le couronnement, l'Empereur et l'Impératrice verront le Roi de Prusse quelque part sur les frontières, et puis l'Impératrice ira passer quelques semaines à Berlin. Voilà ce qui est décidé. L'Empereur se rendra-t-il à l'armée? Nous croyons que le fait dépendra grandement de la marche des premiers événements *.

CANDIDATS AU TRONE DE GRÈCE.

947. Metternich à Esterhazy, à Londres (E. D. rés.), Vienne, le 30 avril 1829.

947. Ce que j'avais prévu n'a pas tardé à arriver. La décision prise entre les trois puissances alliées, que la Grèce serait

* La suite des opérations de la deuxième campagne est connue. La place de Silistrie se rendit aux Russes le 30 juin. Du 17 au 26 juillet, Diebitsch franchit les Balkans, et apparut le 29 août devant Andrinople.

(*Note de l'Éditeur.*)

constituée en un État indépendant, sauf quelques vaines formalités qui réserveraient au Grand Seigneur certains droits de suzeraineté *, a sans retard donné l'éveil à plus d'une famille régnante, et de ce fait même naîtront des intrigues politiques de divers genres.

Nous savons que quelques princes apanagés d'Allemagne commencent à convoiter le trône grec **. Nous avons certaines données, — à la vérité encore vagues, — que le Roi de Bavière pense également à un prince de sa Maison. Le fait cependant le plus avéré pour nous est celui qui se présente à Naples. . .

Une remarque, — et elle me semble cependant fondamentale, — paraît avoir échappé jusqu'à cette heure aux princes qui se mettent sur les rangs. C'est celle de la nécessité que le chef de la Grèce soit avant tout du rit *grec*. Or, certes, aucun prince catholique ne changerait de religion, et le Roi de Naples se trompe grandement s'il croit que le peuple grec se contenterait d'un prince du rit *grec-uni*. Les Grecs schismatiques détestent bien plus les Latins, — et les Grecs-unis sont aussi catholiques romains que les Latins, — qu'ils ne haïssent les Turcs. Il pourrait en être autrement de princes protestants, parmi lesquels la majeure partie ne ferait pas une difficulté de passer à l'Église grecque orientale.

Ce qui indubitablement ressortira du dilemme, c'est une nouvelle et grande somme de mouvement et d'intrigues diplo-

* Le protocole de la conférence tenue à Londres par les trois puissances est daté du 22 mars 1829. Outre la fixation des frontières et du tribut annuel imposé à la Grèce, il contient la stipulation que cet État s'administrerait librement sous la suzeraineté de la Porte, et que le gouvernement y serait exercé, à titre héréditaire, par un Prince chrétien, mais choisi en dehors des familles des trois Souverains alliés. (*Note de l'Éditeur.*)

** Le Prince Léopold de Cobourg, qui fut plus tard Roi des Belges, était au nombre des candidats. Du moins Metternich écrit-il plus tard, relativement à ce candidat au trône, à Apponyi, qui se trouvait alors à Paris, les lignes suivantes : « J'espère que le choix du Régent pour la Grèce ne tardera pas d'être fixé. Mgr le Prince Léopold de Cobourg doit être piqué de la tarentule pour vouloir de cette place. Régner sur le vide est une triste besogne, et encore si la Grèce n'offrait que le vide, il y aurait moyen de s'entendre; mais il n'en est pas ainsi, car elle est, au contraire, pleine de désordres de tout genre. » (*Note de l'Éditeur.*)

matiques, qui tourneront toutes en faveur de la Russie. Je suppose qu'à l'heure qu'il est le Cabinet de Saint-Pétersbourg commence déjà à ressembler à une salle où le trône de Grèce devra être mis à l'enchère.

Vous remarquerez sans faute, mon prince, que l'esprit du Roi de Naples est travaillé par la terreur très-naturelle que lui inspire depuis longtemps la possibilité de voir un État révolutionnaire se constituer en Grèce, et qu'il est poussé, d'un autre côté, par certaines velléités d'une ambition dynastique peu réfléchie. Aussi notre réplique à la démarche très-amicale de Sa Majesté Sicilienne ne sera-t-elle pas difficile à faire. La question religieuse en formera la base toute naturelle.

Veuillez, mon prince, vous entretenir avec lord Aberdeen, avec une entière franchise, sur le sujet assez curieux de la présente dépêche, et inviter Son Excellence à nous mettre au fait de la pensée de son Cabinet sur une question qui ne saurait manquer de se présenter incessamment aux Cabinets et sous les faces les plus diverses.

LE MINISTÈRE POLIGNAC.

948. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Kœnigswart, le 13 août 1829. Résolution souveraine du 18 août 1829.

948. Je viens de recevoir le rapport que Votre Majesté trouvera ci-joint, rapport que le comte Apponyi m'a envoyé par une estafette, le 9 de ce mois. Je trouve que le contenu de ce document a une trop grande importance pour ne pas le soumettre à Votre Majesté en le lui faisant parvenir par une voie extraordinaire.

Le changement de ministère qui vient de se produire en France est un événement d'une importance capitale. Il a ce caractère parce que le ministère tombé, qui n'avait aucune vitalité, ne servait qu'à favoriser le mal; toutefois, ce qui n'est

pas moins important, c'est le caractère tout royaliste du nouveau Cabinet.

Tous les nouveaux ministres sont des royalistes purs. Les hommes les plus marquants parmi eux sont :

La Bourdonnaye, le ministre de l'intérieur;

Montbel, ci-devant maire de Toulouse, et ami intime de Villèle;

Courvoisier, procureur général à Lyon, qui a été jadis doctrinaire pour devenir ensuite un royaliste pur;

Rigny, ministre de la marine; en ce qui concerne ses opinions en matière politique et administrative, je ne le connais guère; au sujet de la question d'Orient, il pense comme nous, et, sous ce rapport, sa conduite a toujours été irréprochable;

Polignac, ministre des affaires étrangères, partage tout à fait nos opinions. Son avénement au pouvoir exercera une très-heureuse influence sur le Cabinet anglais et sera un coup de foudre pour le Cabinet russe.

En *théorie,* tout cela est parfait. Mais, pour ce qui est de la *pratique,* toute la question sera de savoir quelle attitude les partis prendront en France, et si le Roi et le Gouvernement auront assez de force pour résister aux sérieuses attaques que prépare inévitablement au nouveau ministère la *révolution déjà toute décidée**.

Du reste, tout l'événement a la valeur d'une contre-révolution.

METTERNICH, *m. p.*

Je prends note de ce que vous me mandez. L'avenir seul montrera ce qui doit résulter de ce changement. Dieu veuille que tout se passe comme nous le désirons.

FRANÇOIS, *m. p.*

Persenbeug, le 18 août 1829.

* Quelques semaines plus tard, Metternich, pressentant les événements qui allaient arriver, écrit au comte Apponyi, ambassadeur à Paris : « Les aperçus que vos derniers rapports ont renfermés sur la situation du ministère francais nous ont offert un grand intérêt. Votre manière calme et réfléchie de

LA PAIX D'ANDRINOPLE.

949. Metternich à Esterhazy, à Londres (E D.), Linz, le 21 septembre 1829. — 950. Metternich à Gentz (Lettre), Linz, le 21 septembre 1829. — 951. Éléments d'un article pour l'*Observateur*. Manuscrit de Metternich.

949. Nous voilà enfin arrivés à l'époque que nos vœux avaient depuis longtemps appelée ! Nous touchons au dénoûment final de l'affaire orientale; mais ce dénoûment s'offre à nos yeux sous un aspect peu propre à calmer les inquiétudes des hommes d'État.

A l'heure où je commence la présente dépêche, le traité doit être signé au quartier général russe*; ce traité banal d'un *instrument de paix et de bonne amitié* entre les deux Empires n'en apportera pas moins un changement total dans leurs positions mutuelles et dans l'ensemble de leurs relations avec l'Europe.

Le moment qui va terminer une des plus déplorables crises qui aient jamais occupé les Cabinets, ne sera pas pour l'Europe

juger des positions est conforme à une saine pratique. Il n'y a, selon ma conviction intime, rien à ajouter ni à rabattre dans ce que vous dites. Tout est vrai, car tout est vague, et c'est, avant tout, le vague qui s'est emparé des affaires publiques en France. Je désire du fond de mon cœur, et plus que je n'y crois, que M. de Polignac *ne se trompe pas sur la position véritable des choses*. Si son entière sécurité parle en faveur de son caractère, elle n'en fait peut-être pas autant relativement à son esprit. Ce qui est sûr, c'est que les libéraux ne savent également pas où ils vont, et que tout le monde est faible en France. Vous ne pourrez jamais exprimer avec trop de chaleur les vœux que nous formons en faveur de la durée et des succès de l'administration actuelle. » (*Note de l'Editeur.*)

* Le traité de paix conclu entre la Russie et la Turquie est daté du 14 septembre. Aux termes de cet acte, la Russie, fidèle à la promesse qu'elle avait faite aux puissances européennes, rend à la Turquie toutes ses conquêtes, moins une partie du pachalik d'Akhalzik (Poti, Achalka et Anapa). Les Russes obtiennent le droit de trafiquer dans tout l'Empire ottoman; la mer Noire est ouverte aux navires marchands de toutes les nations; la convention d'Ackerman reçoit sa pleine exécution. La Porte payera dix millions de ducats de frais de guerre et, de plus, à titre de dommages et intérêts, un million et demi à des négociants russes. Reconnaissance de l'indépendance de la Grèce. (*Note de l'Editeur.*)

le signal de ce repos qui suit les pacifications ordinaires. Rien dans cette affaire n'a eu des précédents dans l'histoire de la diplomatie; tout aussi, dans ses conséquences, doit amener des combinaisons nouvelles. Ce n'est pas à la veille de ces combinaisons que nous pourrions nous croire appelés à scruter le passé; le présent, l'avenir surtout, ont trop de droits à captiver exclusivement notre attention, et si je sens le besoin de m'expliquer sur ce que je regarde, à tant et à de si justes titres, comme le premier objet de nos sollicitudes, mes paroles doivent bien naturellement s'adresser d'abord au Cabinet britannique.

Je vous invite, mon prince, à porter la présente dépêche à la connaissance de lord Aberdeen; je me flatte qu'il lui vouera l'attention que des amis sont toujours disposés à prêter aux explications de ceux dont ils connaissent et dont, sous bien des rapports, ils partagent la pensée.

Reconnaissons avant tout combien il est nécessaire que les chefs des Cabinets se dépouillent de toute illusion; qu'ils s'appliquent franchement à la recherche de la vérité, et qu'ils ne s'abandonnent pas à l'idée que l'époque actuelle ne réclamerait de leur part que des soins ordinaires.

L'Empire ottoman est ébranlé dans ses fondements. L'État condamné à devoir son existence à ce que la masse du public se plaît facilement à qualifier de modération de la part du vainqueur, a cessé de compter au nombre des États indépendants. De grandes révolutions imprévues, des guerres improvisées, pourraient momentanément le relever de sa décadence; mais ce n'est pas sur de semblables événements que les puissances ou le Sultan peuvent baser un calcul.

Le mal est fait; les pertes sont irréparables; l'existence future de l'Empire ottoman est devenue problématique; et cependant il n'y a pas de puissance plus intéressée que l'Autriche à la conservation de ce qui restera de cet Empire.

Tout nous autorise donc à élever la voix en face des nouveaux périls qui nous attendent; nous croyons même, en proclamant de tristes et utiles vérités, remplir un devoir de saine politique. Au nom de ce qu'il y a de plus sacré, que les

puissances ne perdent pas en stériles regrets sur le passé, en récriminations oiseuses sur les errements antérieurs, sur les fautes commises et les plans avortés, un temps qu'il est si indispensable de consacrer aux exigences du plus prochain avenir. Pour ne pas être pris au dépourvu par cet avenir, que les puissances se rendent un compte exact de ce qu'il renferme dans son sein; qu'elles s'appliquent à la recherche des moyens de conserver ce qui a échappé à un immense naufrage politique; qu'elles se resserrent sur le terrain que leur indiquent tant de dangers communs; qu'elles ne se méprennent pas sur la nature et sur la source de ces dangers; que surtout elles ne méconnaissent pas la part que le *libéralisme politique* et les erreurs qui l'accompagnent à chaque pas ont eue à la grande œuvre des dernières années! Qu'elles ne se trompent pas sur la nécessité dans laquelle va se sentir placée Sa Majesté Impériale de Russie elle-même, de dresser ses batteries contre la tourbe des novateurs! La guerre que les mêmes factions qui, sous des couleurs tantôt politiques, tantôt philanthropiques, se sont prononcées avec une véritable frénésie pour la destruction totale de l'Empire ottoman, déclarent déjà à la modération du Monarque russe, ouvrira, il faut au moins l'espérer, les yeux les plus troublés, et servira ainsi la cause de la raison et des saines doctrines.

Mais ce n'est pas à des secours négatifs que des Cabinets éclairés auront à borner leurs soins; ils devront s'entendre avec franchise sur leur retour à un système de conduite qui, par sa fixité et son uniformité, puisse encore devenir le gage du repos public.

L'Europe va se trouver placée dans une situation analogue à celle d'individus sortant d'une grande débauche; l'heure du décompte a sonné, et c'est alors que les nouvelles nécessités se font sentir dans toute leur force. L'heure passée ne revient plus; d'autres incidents troublent bien vite les esprits; et ce qui la veille avait été vivement senti, perd son effet le lendemain.

Il nous importe avant tout de connaître les principes et les vues que suivra désormais la diplomatie britannique; les informations que nous demandons à ce sujet, nous nous croyons en

droit de les attendre du Gouvernement anglais; car, de notre côté, nous ne lui laissons rien ignorer de notre pensée. Si la paix qui se prépare ne doit être qu'une trêve politique, que ce soit au moins une trêve aussi solide et aussi complète que possible; qu'elle ne soit pas troublée par des mouvements alarmants, par des projets sinistres, par les fantaisies de telle ou telle Cour; que ce qui ressortira des transactions russo-turques, ne pouvant pas tourner au profit de la Porte, lui laisse au moins la chance de survivre à ses défaites. En excluant son territoire européen de la garantie générale des États de l'Europe, on a commis une grande faute; une seconde, plus grave dans ses conséquences, a été celle de subordonner explicitement et exclusivement les affaires de la Turquie au bon plaisir de son grand et puissant voisin. Jusqu'où l'Angleterre est-elle décidée à pousser cette indifférence? Entend-elle, oui ou non, considérer ce qui restera d'existence à l'Empire ottoman comme placé sous la sauvegarde de la politique européenne? Voudra-t-elle, autant que nous la voulons, la conservation de cet Empire? L'Autriche ne vise et ne visera jamais à s'agrandir aux dépens de ses voisins; l'Empereur ne demande rien à personne; mais il doit également désirer, dans les termes d'une bonne foi réciproque, que d'autres ne se prévalent pas, pour des empiétements progressifs, de ce qu'il ne peut qualifier que de *complaisance européenne,* soit explicitement, soit tacitement d'accord avec des projets désastreux.

Les factions ennemies du repos ne manqueront pas de mettre en avant l'idée d'un partage de l'Empire déchu. Les Cabinets se prononceront-ils sur ce projet, ou favoriseront-ils par leur silence un jeu qui n'a d'autre but que le désordre général? Continueront-ils à prêter la main à un système de calomnies perfides? Seconderont-ils ou toléreront-ils les cris proférés contre la prétendue *ambition autrichienne,* et les élans vers une alliance dirigée tout entière contre la paix de l'Europe? En un mot, les Cabinets entendent-ils persister dans les errements politiques par lesquels ont été signalées les années qui ont préparé le désastre actuel, et qui ont rendu, pour ainsi dire, populaire en Europe un système dont

les effets ne sauraient jamais aboutir qu'à l'agrandissement indéfini d'une puissance conquérante de sa nature, et à l'affaiblissement de toutes les autres puissances ; ou bien prendront-ils une attitude clairement basée sur le principe de la conservation?

Telles sont les questions qui doivent plus que jamais nous occuper sérieusement, et sur lesquelles il est de toute nécessité qu'il ne nous reste aucune incertitude. On n'oubliera pas que l'Autriche a eu le courage de traverser la tempête sans s'émouvoir, sans se laisser dérouter dans aucun de ses plans, et que, loin d'avoir perdu son temps dans une oisiveté coupable, elle a cru devoir compter et régler ses moyens. Pour déterminer notre marche future, il faut que nous sachions en premier lieu ce que pensent, veulent et feront ceux qui savent tout ce que nous pensons et voulons.

Je vous prie, mon prince, d'attacher une haute valeur au contenu de cette dépêche, et de recommander à l'attention particulière du Cabinet anglais les questions que je lui adresse. Il est impossible que ce Cabinet ne sente pas autant que nous la nécessité impérieuse de saisir dans son propre intérêt national ce que, dans le nôtre, nous envisageons comme un besoin irrémissible. Rien dans le passé ne nous a fait plus de mal que le vague ; l'ère qui commence réclame du positif.

Metternich à Gentz (Lettre), Linz, le 21 septembre 1829.

950. Comme mon séjour à Linz s'est prolongé bien contre ma volonté, et que je n'ai pas voulu perdre un temps que je pouvais consacrer à des affaires importantes, j'ai préparé la prochaine expédition qui est destinée à l'Angleterre. Je vous envoie dans les annexes ma dépêche (nº 949). Je vous prie de la revoir.

Mon but est de forcer le Cabinet anglais à réfléchir et de lui arracher quelques-unes des choses qu'il doit vouloir. Les questions que je lui pose sont extrêmement naturelles dans notre situation, et en même temps elles répondent d'une manière indirecte à une idée non-seulement fausse, mais

encore téméraire au dernier chef, qui se dégage du dernier *billet* particulier (car ce n'est point une lettre) que lord Cowley a reçu de son frère.

Si le duc de Wellington croit *aujourd'hui* que les puissances, — et par conséquent l'Autriche avant toutes les autres, — travailleront à la ruine et procéderont au partage de l'Empire ottoman seulement à cause des événements accomplis, il est le jouet d'une illusion bien regrettable. Il se trompe, et l'erreur le rendra nécessairement faible. Je me crois obligé de combattre ces deux maux de toutes mes forces.

Éléments d'un article pour l'*Observateur*. Manuscrit de Metternich.

951. La paix est conclue entre la Russie et la Porte ; les ratifications ont été échangées ; la période de guerre est terminée. A nos yeux, cet événement marque une époque importante de l'histoire contemporaine.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur le passé et en faisant ressortir quelques traits saillants du temps actuel, il n'entre nullement dans notre intention de nous laisser entraîner dans des considérations théoriques. Nous voulons préciser des faits, et ces faits sont publics. Pendant une longue période de treize années, l'Europe avait joui de la paix politique. Les événements militaires de 1821 et de 1823 ne portaient pas le caractère de la guerre proprement dite. La paix intérieure a été troublée dans certains États ; cette perturbation partielle a menacé l'Europe de nouveaux bouleversements ; mais l'ordre et le repos ont été rétablis.

La première année de guerre depuis la dernière paix de Paris a été l'année 1828. La fin de l'année actuelle a marqué le retour de la paix politique générale.

Néanmoins, deux partis continueront de rester en présence. L'un veut le maintien du repos par la protection de tous les droits. C'est celui auquel se rallient les Gouvernements et la grande majorité des citoyens de tous les États. L'autre partie se compose d'idéologues de tout genre, de cerveaux exaltés et d'esprits surexcités par la passion.

Le premier bénit la paix. Le second ne peut se consoler de la voir rétablie. Tous les deux sont conséquents avec eux-mêmes en étant irréconciliables. Si jadis il eût été peut-être difficile de faire comprendre à plus d'un esprit non prévenu le véritable caractère de l'opposition d'idées qui les sépare, cette tâche est aujourd'hui singulièrement facilitée par l'aveu que l'un des deux partis ne craint pas de faire.

Dans les derniers temps, la plupart des feuilles françaises et même quelques journaux publiés dans d'autres États se sont montrés les organes les plus actifs de ce parti. Bouleversement de tout ordre de choses établi sous la domination de cet esprit du siècle qui veut toujours aller plus loin ; projets de conquête sous le prétexte d'une aspiration à de soi-disant frontières naturelles, aspiration à laquelle tout État constitué a le droit d'opposer une prétention égale, ce qui établit un ordre de choses dans lequel la loi du plus fort remplace seule l'entente à l'amiable ; enfin, la ferme espérance qu'à la faveur d'une lutte générale entre les Gouvernements, les hommes du parti pourront s'emparer des rênes de l'État : voilà quels sont les aveux, sans en compter d'autres plus ou moins nettement formulés, qui forment le contenu des feuilles publiques qui ont paru dans le cours des derniers mois que nous venons de traverser.

Tout le monde voit que ces aspirations contrastent étrangement avec les vues et les désirs du parti opposé ; on s'explique tout aussi facilement que le rétablissement de la paix politique doive nécessairement heurter de front les espérances et les visées de cette nature.

D'autre part, il n'est pas moins facile de comprendre que l'attitude calme et paisible que l'Autriche n'a jamais cessé de garder au milieu de la lutte qui vient de se terminer, que sa conduite, qui, — tout le monde le sait, — avait pour but le maintien du repos public et le retour de la paix politique, que son indifférence à toute idée d'agrandissement, que le scrupule avec lequel elle a ménagé tous les droits consacrés, toutes les libertés établies, que la manière consciencieuse dont elle respecte tous les traités et l'entière indépendance

des États, que cette position prise par une grande puissance centrale ait dû paraître un obstacle insupportable à tous ceux qui ne cherchent leur salut et leur avantage que dans le désordre.

Nous avons renouvelé ici notre profession de foi en ce qui concerne la vérité sur les menées du temps actuel. Elle sera attaquée par tous ceux dont la religion politique est opposée à la nôtre. Toutefois, que résultera-t-il d'attaques de ce genre? Rien que des preuves qui confirmeront les vérités que nous avons exprimées.

INFLUENCE DE LA PAIX D'ANDRINOPLE SUR LA SITUATION DE L'AUTRICHE.

952. Metternich à l'Empereur François (Rapport), Vienne, le 9 octobre 1829. Résolution souveraine de Sa Majesté.

952. La paix entre la Russie et la Porte marque une époque considérable dans l'histoire du temps et exercera une grande influence sur la situation politique de l'Europe et, par suite, aussi sur celle de la Monarchie autrichienne. Votre Majesté est trop familiarisée avec l'état politique des pays européens pour que j'aie besoin de l'examiner en détail dans le rapport que j'ai l'honneur de lui soumettre; je me bornerai donc à rappeler les faits principaux, et surtout les points sous le rapport desquels notre propre intérêt peut être compromis par les changements déjà effectués ou par ceux auxquels il faut encore s'attendre.

L'alliance européenne conclue en 1813 et en 1814, grâce à l'active intervention de Votre Majesté, cette alliance basée sur de saines notions de droit et de politique, et dont le but exclusif était le triomphe du système conservateur, s'était maintenue effectivement jusqu'à la mort de l'Empereur Alexandre, bien qu'elle eût été ébranlée par plus d'une cause de dissolution et qu'en 1823 elle eût été, pour la première fois, reniée for-

mellement par l'Angleterre. Par la signature du protocole de Saint-Pétersbourg (4 avril 1826), elle fut dissoute de fait. L'union de deux puissances poursuivant en commun un but manifestement contraire à l'idée fondamentale de l'alliance marqua le passage à un système nouveau. — La France, qui persistait à vouloir jouer un rôle actif sur la scène politique, ne tarda pas à faire partie de cette association, et, par le traité du 6 juillet 1827, qui fut élaboré à Paris et signé à Londres, elle lui donna une forme régulière. Cette nouvelle alliance, qui reposait sur des principes diamétralement opposés à ceux qui avaient inspiré l'alliance primitive, vit le jour sous le nom de triple alliance.

Formée en vue d'un but commun en apparence, elle fut, dès l'origine et pendant les jours néfastes qu'elle a vécu, un vaste chaos d'éléments incompatibles ; car chacune des puissances qui faisaient partie de l'association était guidée par des vues personnelles et poursuivait une voie particulière.

L'Angleterre, qui doit être nommée en première ligne comme étant la cause première du mal, l'Angleterre, qui était poussée par la crainte exagérée, alors dénuée peut-être encore de fondement, qu'elle avait de voir le nouvel Empereur de Russie se livrer à des entreprises particulières, résolut, pour conjurer le danger, d'envoyer le duc de Wellington à Saint-Pétersbourg. Il est incontestable que le duc, en se chargeant de cette mission, avait les meilleures intentions du monde : « Donnez à votre Cour l'assurance que tous mes efforts tendront à la servir », telles furent les paroles qu'il adressa à l'envoyé de Votre Majesté, à l'époque de son arrivée à Saint-Pétersbourg. Mais, si louables que pussent être ses projets, les erreurs et les fautes auxquelles il se laissa entraîner furent regrettables au dernier point. La faiblesse de jugement et l'inexpérience diplomatique de cet homme d'ailleurs si honorable, ces défauts que nous connaissons depuis si longtemps furent certainement la cause principale d'une résolution qu'on ne saurait expliquer autrement ; cependant d'autres circonstances encore aidèrent à la provoquer. L'ancienne alliance s'était survécu à elle-même en Angleterre. La nation, excitée

par les vaines déclamations des démagogues et par des folliculaires sans retenue, la regardait d'un œil antipathique, comme un lien qui menaçait son indépendance, et l'esprit tortueux de Canning avait fait dégénérer cette antipathie en opposition déclarée. Faute de perspicacité politique, le duc de Wellington ne sut pas voir que, dans les États du continent, les idées étaient tout autres. Sans doute, même dans ces pays, l'alliance avait à lutter contre de nombreux adversaires ; mais elle n'y manquait pas d'appuis puissants. Elle n'était attaquée partout, soit dans l'ombre, soit au grand jour, que par les partis libéraux. Les *Souverains* de la Russie et de la France lui étaient demeurés fidèles. A Vienne et à Berlin, elle était restée à peu près aussi étroite que dans les premiers temps. Le duc de Wellington la croyait détruite ; aussi rien ne lui paraissait-il plus salutaire et plus pressant que de mettre un frein diplomatique à la puissance qui, du reste, par suite de sa position géographique et militaire, était le plus portée à vouloir échapper à toute contrainte. Il se flattait d'entraver la liberté des mouvements de la Russie grâce à l'influence de l'Angleterre, et il s'aperçut trop tard qu'il avait préparé des chaînes pesantes à l'Angleterre à l'avantage exclusif de la Russie.

Cette première faute fut la source funeste de tous les événements qui, depuis deux ans, ont conduit l'Empire ottoman à deux doigts de sa perte. La conclusion de la paix d'Andrinople marque la fin de la triple alliance. Il est à croire, à la vérité, que du côté de la Russie on ne sera pas éloigné d'en différer encore la dissolution formelle ; mais c'est là un jeu qui ne peut durer longtemps. En Angleterre, ce produit d'une politique absurde et antinationale n'a jamais pu obtenir la moindre popularité, et, après l'issue de la guerre, si regrettable pour les véritables intérêts de ce Royaume, si humiliante pour l'honneur national de l'Angleterre, il ne sera plus possible de garder même l'apparence d'une union qui n'a pas valu un seul avantage à la Grande-Bretagne, et qui a été si riche en résultats défavorables. Même en Russie, où n'a jamais existé une prédilection sincère pour cette alliance, et où elle était regardée uniquement comme un moyen transitoire destiné à faciliter

la réalisation de certaines vues dont le Cabinet lui-même semble ne pas s'être bien rendu compte, il n'y aura plus dorénavant aucun intérêt politique majeur qui en réclame la continuation. Enfin la France s'estimera heureuse, aussi longtemps du moins que le ministère actuel aura assez de force pour faire prévaloir ses principes et ses opinions, de se retirer d'une association qui ne faisait qu'offrir aux plus dangereux ennemis de la Monarchie des instruments dociles pour l'exécution des plans les plus funestes.

Votre Majesté n'est pas entrée dans cette alliance néfaste. Le Roi de Prusse en a fait autant. Il y avait toutefois une différence capitale dans la situation des deux Cours. Nous nous sommes prononcés avec autant de franchise que d'énergie contre le principe sur lequel reposait la triple alliance, — si toutefois ce qui était en contradiction avec tous les principes vrais et raisonnables méritait d'être appelé de ce nom ; — sans condamner positivement ce principe, la Prusse a déclaré qu'elle ne pourrait accéder au traité de Londres sans qu'il y eût entente parfaite entre les cinq Cours. Par conséquent, l'Autriche seule est restée strictement fidèle à l'ancienne alliance. Toute puissance qui serait portée à revenir à l'idée primitive de cette alliance et au système auquel elle a servi de base, est donc obligée de se ranger du côté de l'Autriche. Cela ne manquera pas d'arriver tôt ou tard, c'est ce qui ressort de la nature des choses et des besoins du moment actuel, besoins que l'on ne saurait méconnaître.

Le premier principe de la quintuple alliance était le maintien de toutes les institutions existant légalement; ce n'est qu'à cette condition que la paix générale est possible, et si en temps ordinaire on n'a pas besoin d'un accord formel pour établir l'autorité de ce principe, il faut, dans des conjonctures extraordinaires, recourir à des moyens exceptionnels. L'époque où nous vivons n'est pas une époque ordinaire. L'Europe est désolée par une peste morale : la conservation de la santé publique commande à ceux qui sont chargés de ce soin, le plus important de tous, de prendre des mesures qui, dans une situation normale, sont bien moins nécessaires. Si l'on veut que des

mesures de ce genre produisent leur effet, il faut qu'elles soient prises par plusieurs États agissant de concert ; des alliances entre les Gouvernements en sont la condition indispensable. La formule d'une pareille union ne s'est pas perdue pour l'Europe, seulement des perturbations violentes l'ont rendue méconnaissable dans la réalité. Le moment où elle renaîtra n'est peut-être pas loin. Les éléments primitifs de cette alliance existent à l'état permanent ; la première impulsion énergique, de quelque côté qu'elle vienne, pourra les animer, et l'Europe pourra jouir de ses bienfaits quand même, sous sa forme nouvelle, on ne se vanterait pas hautement de son existence.

Il ne peut pas entrer dans mes vues de parler de la politique étrangère, dans le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, plus longuement qu'il ne le fallait pour faire ressortir l'influence qu'elle exerce sur les intérêts intérieurs de la Monarchie et l'étroite liaison qui existe entre ces intérêts et la situation du grand corps politique européen, liaison qui, dans un temps aussi agité que le nôtre, est plus frappante que jamais.

Mais nous sommes obligés de constater, à notre grand regret, et la conscience de la vérité nous fait un devoir de reconnaître, que toute la question d'Orient n'aurait jamais été sérieusement mise en avant ou du moins qu'elle n'aurait pas abouti à d'aussi tristes résultats, si l'Autriche avait été organisée autrement qu'elle ne l'a été depuis les grandes réductions des treize dernières années. L'Autriche, qui, par sa position géographique, est le vrai centre de gravité dans le système politique de l'Europe, ne peut pas avoir l'air de déserter le poste qui lui est assigné sans exposer l'édifice tout entier à des commotions redoutables, et l'idée que nos forces étaient épuisées, tout en étant moins fondée sur la réalité que sur un préjugé général, ne s'est certainement pas répandue sans exercer la plus fâcheuse influence sur le cours des événements qui se sont accomplis pendant les huit dernières années.

Autant je regarde comme un devoir de proclamer cette vérité, autant je suis éloigné pourtant de chercher dans cet état de choses la cause unique de si grands maux. L'agitation

générale des esprits, dans un ordre d'idées qui n'est rien moins que favorable à la paix extérieure et intérieure, a été et est une cause permanente des perturbations les plus dangereuses. En outre, les complications qui se sont produites en Orient ont été amenées par les progrès naturels de la puissance russe et par les fautes énormes qui ont été commises par les puissances alliées avec la Russie. Mais jamais ce pays ne se serait engagé si facilement dans une entreprise dont la portée était difficile à déterminer, s'il avait cru devoir compter plus sérieusement avec l'Autriche.

La paix d'Andrinople doit être considérée comme un point d'arrêt momentané. D'un côté, elle bouleverse une foule de projets funestes, conçus sous l'empire de la passion par la politique révolutionnaire; de l'autre côté, elle prouve la nécessité d'une réorganisation politique. Il faut que nous prenions notre place dans ce monde nouveau; l'incontestable force des choses nous montrera celle qu'il nous faudra choisir. Il faut toutefois que Votre Majesté possède les moyens de la maintenir pour le salut de la Monarchie comme pour le bien commun de l'Europe.

Pour cela, deux conditions inséparables sont nécessaires tout d'abord : la situation *financière* et la situation militaire de la Monarchie. La sagesse de Votre Majesté, la manière à la fois discrète et ferme dont Elle a amélioré ces deux branches de l'administration, les plus importantes de toutes, nous a heureusement rapprochés du but dans le cours des dernières années, plus qu'on n'aurait pu même le soupçonner à l'étranger, vu la connaissance imparfaite qu'on avait de notre organisation intérieure et les nombreuses erreurs qu'on avait répandues à dessein sur ce point. Toutefois, pour satisfaire aux obligations que Votre Majesté a à remplir envers son propre Empire, et, — je puis l'ajouter sans crainte, — pour justifier les espérances que tous les gens bien pensants du reste de l'Europe fondent sur l'Autriche, il est nécessaire d'entrer dans des voies qui permettent d'asseoir sur une base sûre la grande œuvre qui est encore réservée au règne fécond de Votre Majesté, l'œuvre de la conservation.

Que Votre Majesté daigne examiner les vues que je vais avoir l'honneur de lui soumettre respectueusement.

La situation financière de la Monarchie s'est sensiblement améliorée par suite de l'application constante et régulière du système adopté en 1817. Cependant il reste encore à compléter bien des mesures dérivant du système lui-même, qui peut-être n'ont pas été appliquées avec assez de suite ; en outre, ainsi que cela se produit constamment dans des entreprises pratiques, la mise à exécution du système a fait surgir des idées nouvelles que l'administration publique doit comprendre et réaliser avec intelligence. L'examen détaillé des questions financières est tellement en dehors des limites du rapport que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, que je dois me borner aux propositions générales qui suivent.

1° Les mesures appliquées jusqu'à ce jour ont mis nos finances dans une situation telle qu'on peut s'en promettre, en fin de compte, des résultats favorables.

2° Pour arriver à un état définitif, il faut du temps et du repos.

3° Un repos durable n'est guère possible dans l'état actuel des affaires de l'Europe et dans la disposition où les esprits sont dans ce moment, à moins que l'Autriche, en sa qualité de grande puissance centrale, ne s'organise matériellement de manière à pouvoir *commander* le repos en cas de besoin.

4° Le système de réduction de l'armée qui a été suivi de 1817 à 1828 n'est, par conséquent, pas applicable à un avenir prochain, même en ayant égard à la prospérité financière de l'État.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, l'armée a été considérablement renforcée. Comme cette augmentation a grossi les ressources qui existaient déjà, et qui étaient plus considérables que ne le croyait l'opinion publique, il en résulte qu'au point de vue *matériel* bien des lacunes qu'on pouvait constater au commencement de l'année dernière sont aujourd'hui comblées, et que, par conséquent, il ne s'agit pas de créer, mais seulement de conserver. Parmi les besoins qui ne sont pas encore satisfaits, je crois pouvoir compter particulièrement

un bon système défensif. Au point de vue *moral,* il reste encore bien des réformes à faire; et c'est précisément dans le perfectionnement de l'organisation morale de l'armée qu'il faut chercher une des premières conditions de la force conservatrice, que je regarde comme la base principale sur laquelle il faut s'appuyer pour réaliser le bien qui peut se faire dans les conjonctures critiques et difficiles que nous traversons.

L'entreprise n'est pas facile ; elle demande autant de résolution et de prudence que de repos matériel et de suite dans l'exécution : une marche bien calculée peut seule en rendre la réalisation possible; or, pour examiner mûrement et poursuivre une marche pareille, des délibérations régulières et impartiales sont indispensables.

Au point de vue *administratif,* je mets en première ligne, parmi les besoins dont il faut tenir compte, la situation de la Hongrie, et la réunion de la Diète, qui doit avoir lieu l'année prochaine.

Les objets que j'ai rappelés brièvement ici et qui convergent à un seul et même but principal, sont ceux que Votre Majesté se sentira peut-être appelée à examiner avec sa sagesse habituelle. Des fautes commises à propos de n'importe laquelle de ces questions nous éloigneraient du but que nous devons poursuivre sans faiblir. Quand il s'agit de la première, de la plus impérieuse des nécessités, celle de se conserver soi-même, on ne peut procéder avec trop de prudence et de soin pour trouver les meilleurs moyens que la sagesse humaine puisse découvrir. Il n'y a de conseil vraiment bon que celui qui vient à point; quand le moment opportun est passé, l'avis le plus salutaire perd souvent son prix.

Pénétré du sentiment de mon devoir, j'ose donc appeler l'attention de Votre Majesté sur les points suivants :

Au moment où commence une nouvelle ère politique, il faut que les finances de l'État soient en état de répondre aux besoins d'un avenir prochain, besoins dont la réalité et l'importance auront été reconnus.

Les considérations à étudier à cet effet embrassent la situation financière, militaire et administrative. Elles ne peuvent

être formulées, examinées et déterminées qu'à un seul et même foyer central. Ce foyer central ne peut être formé que par la volonté de Votre Majesté et sous sa direction immédiate; c'est de là que devront partir tous les travaux préliminaires par lesquels Votre Majesté pourra être mise à même de prendre sa résolution souveraine relativement à toutes les questions importantes.

J'ai donc l'honneur d'adresser respectueusement à Votre Majesté la proposition suivante :

« Qu'Elle daigne m'ordonner de communiquer le présent rapport au comte de Kolowrat, ministre d'État et de conférence, et autoriser ce dernier ainsi que moi à soumettre respectueusement à Votre Majesté les vues auxquelles nous nous serons arrêtés après mûr examen relativement aux moyens d'atteindre le but indiqué dans ce travail, afin qu'Elle les examine le plus tôt possible et qu'Elle leur donne la suite qu'elles comportent. »

METTERNICH, *m. p.*

Placet.

FRANÇOIS, *m. p.*

Vienne, le 11 octobre 1829.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C[ie], RUE GARANCIÈRE, 8.